Cahier spécial : les résultats des élections européennes

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15358 – 7 F — MARDI 14 JUIN 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les droites progressent au Parlement européen

Le « oui » massif de l'Autriche

DEUX Autrichiens sur trois ont dit « oui » à l'Europe. Parmi les surprises – bonnes et mauvaises – de ce dimanche électoral, celle-là est de taille. Le même jour les Suisses, sous couvert d'une « neutralité » qui fait de plus en plus figure de faux prétexte et d'archaïsme, refusaient à leurs gouvernants la possibilité de mettre au service de l'ONU quelques centaines de « casques bleus ».

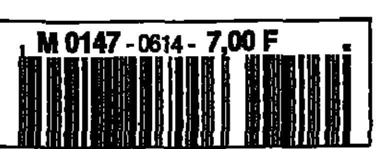
Le résultat du référendum autrichien, par contraste, n'en est que plus spectaculaire. Il dément bien des idées reçues, à commencer par celle qui englobait toute l'Europe alpine dans le même reproche de provincialisme et de repli jaloux sur une prospérité tranquille, volontairement ignorante des affaires du monde. L'Autriche a payé très cher, il y a quelques années, le fait d'avoir fait bloc, par orgueil national, derrière un président, Kurt Waldheim, que le monde avait mis à l'index. Un trait est aujourd'hui tiré sur cet épisode. Qui plus est, Jörg Haider, l'homme qui incarne, dans les nouvelles générations de dirigeants politiques, le nationalisme anti-européen et xénophobe, a essuyé, y compris dans son fief de Carinthie, une cuisante défaite.

L'IMPACT de ce référendum dépasse de loin les frontières de l'Autriche. En premier lieu parce qu'il donne le coup d'envoi à d'autres consultations de même nature, à l'automne, dans le nord de l'Europe où ce résultat ne sera sans doute pas sans écho. La métamorphose de l'Union européenne est ainsi engagée. Les Douze deviendront seize au 1er janvier 1995 si la Finlande, la Suède et la réticente Norvège suivent l'exemple autrichien. Mais la principale mutation n'est pas dans cet élargissement à ces pays déjà très bien intégrés à l'Europe par leur degré de développement et par le traité créant l'Espace économique européen (EEE) grâce auquel ils sont de fait dans le « grand marché ».

Avec l'adhésion de l'Autriche, frontalière de la Hongrie, de la République tchèque et de la Slovaquie, se profile pour l'Union une autre vague d'élargissements qui représentera un saut qualitatif autrement considérable : plus problématique économiquement, plus périlleux pour les mécanismes sophistiqués des politiques communautaires, plus lourd de conséquences du point de vue de l'organisation générale du continent et de sa sécurité en particulier. La rupture de fait de l'Autriche avec le statut de neutralité qu'elle avait hérité de la guerre froide n'est sans doute pas, de ce point de vue, le virage le plus difficile à « négocier » avec Moscou.

CET élan que les Autrichiens viennent soudain d'insuffler à l'Union contraste en tout cas singulièrement avec l'impression d'incohérence, d'hésitation et d'impréparation qui ressort des débats confus de la campagne pour l'élection au Parlement de Strasbourg. L'Europe est attendue, plus qu'on ne le croyait, par ceux qui connaissent d'expérience les inconvénients d'un continent divisé.

page 56





• *Victoire de Helmut Kohl, défaite de John Major, échec de la gauche espagnole et italienne*
• *En France, les listes Villiers, Tapie et Le Pen ont bénéficié du vote protestataire*

Alors que les Autrichiens ont massivement approuvé par référendum l'adhésion de leur pays à l'Union européenne au 1er janvier 1995, la surprise majeure du scrutin du 12 juin pour le Parlement européen a été la bonne tenue de la CDU du chancelier Kohl en Allemagne. Comme on s'y attendait, les conservateurs ont été largement battus en Grande-Bretagne, les socialistes espagnols sont pour la première fois devancés par la droite et, en Italie, la formation de Silvio Berlusconi améliore son score. Au total, les droites progressent au Parlement de Strasbourg.

En France, les listes favorables à l'Europe de Maastricht totalisent environ 54 % des voix alors que l'approbation du traité n'avait été acquise que par 51 %. Cependant, l'addition des voix de M. de Villiers (12,38 %) et de M. Le Pen (10,57 %) équivaut presque au score de la liste UDF-RPR de M. Baudis (25,50 %). A gauche, M. Tapie (12,03 %) talonne M. Rocard (14,50 %). Ce dernier, bien qu'affaibli par ce résultat, a confirmé sa candidature à l'Elysée.



La gauche méconnaissable

« Il nous manque un Mitterrand. » Avec le toupet qui le caractérise, Bernard Tapie a parfaitement résumé la situation au lendemain des élections européennes. Il manque un Mitterrand à la gauche pour rassembler des forces gagnées par le démon de la division. Il manque un Mitterrand à la droite pour s'unir contre un adversaire capable de la priver une nouvelle fois du pouvoir. Alors que s'achève la longue présidence de celui qui avait réussi la synthèse victorieuse de 1981, la gauche paraît méconnaissable, et la droite, introuvable.

La gauche méconnaissable, c'est celle qui a apporté ses voix à Bernard Tapie dans une proportion dont il n'osait pas rêver lui-même. Mélange d'un vieux radicalisme qu'on croyait voué à l'occupation en viager de quelques conseils généraux du Sud-Ouest, d'antiquités soixante-huitardes, de révolte guyanaise, d'écologisme girondin et d'héritage syndical révolu, la liste que conduisait M. Tapie avait tout d'un cortège de rescapés. D'autres avaient préféré suivre la bannière, assurément plus noble, de Jean-Pierre Chevènement. Les chiffres sont là : l'un a intéressé 2,5 % des Français; l'autre, 12 %. *L'explication* est donc ailleurs, dans ce que M. Tapie représente ou dont il est crédité. Parce qu'il a combattu Jean-Marie Le Pen, M. Tapie porte l'honneur d'une gauche qui n'avait pas su enrayer, lorsqu'elle était au pouvoir, la montée du Front national et qui l'avait même favorisée en permettant à l'extrême droite d'entrer à l'Assemblée nationale, en 1986.

Pour tous ceux qui ont vu dans le combat contre le lepénisme le seul signe de ralliement de la gauche après sa conversion au libéralisme économique, M. Tapie vise juste lorsqu'il le désigne comme l'unique adversaire. Et comme il semble n'avoir été pour rien, lui-même, dans ce qui a pu contribuer à la progression des idées du Front national – les restructurations industrielles, le chômage, les « nouveaux pauvres », la crise des banlieues –, sa revendication d'être le héraut de ce combat est acceptée.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 7

L'exception française

La France éternellement dubitative envers les sentiments européens de ses voisins allemands, la France donneuse de leçons, si prompte – lorsqu'il ne s'agit pas d'elle – à mettre en garde contre les vieux démons et contre les nouveaux, contre l'irruption de loups populistes dans la bergerie européenne, quelle image offre-t-elle d'elle-même en ce lendemain d'élections? Pas des plus réconfortantes sans doute pour tous ceux qui, alentour, continuent de compter sur elle pour *faire avancer la cause européenne.*

Certes on peut, comme Jacques Delors dimanche soir, faire l'addition rassurante des listes européennes proclamées (Baudis, Rocard, Tapie) *et se dire que* la majorité y est. Mais on peut aussi s'attarder aux scores réalisés par MM. de Villiers et Le Pen, et s'inquiéter de l'influence qu'ils risquent d'exercer sur une majorité dont les divergences internes à propos de l'Europe étaient déjà patentes avant ces élections. L'image européenne de la France avait pâli avec le référendum sur le traité de Maastricht. Au lendemain de ces élections au Parlement de Strasbourg, elle devient trouble. Le rôle d'impulsion traditionnellement assumé par la France dans les grandes affaires européennes paraît soudain d'autant plus incertain que sont sur le départ, à Bruxelles, Jacques *Delors et, à Paris,* François Mitterrand, garants depuis plus de dix ans qu'aucun recul au moins ne pouvait survenir.

La percée des listes qui ont axé *leur campagne sur des thèmes* résolument nationalistes n'est certes pas l'apanage de la France. Ainsi, au Portugal, le CDS de Manuel Monteiro, qui avait proclamé sa volonté de défendre le Portugal avant tout, dépasse 12 % des suffrages. En Grèce, Antonis Samaras, qui joue le rôle de trublion entre les deux grandes formations politiques et entretient les passions nationalistes à propos de la Macédoine, a aussi obtenu un beau succès, avec près de 9 % des voix. Mais ce ne sont pas eux qui imposeront son destin à l'Europe.

JOSÉ-ALAIN FRALON et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 7

Lire aussi

ÉDITORIAL

Alarmes

YA-T-IL quelqu'un, en *Europe, qui soit capable de* prendre le relais des pères fondateurs ? Y-a-t-il, quelque part, un projet politique européen qui réponde aux défis du jour, lesquels ne sont plus ceux des années 50 (à savoir la lutte contre le protectionnisme, contre le communisme, et l'édification d'une réponse à la division de l'Allemagne), est-on capable de mettre l'idéal européen au service de nouveaux objectifs : éviter la marginalisation de l'Europe, dans un monde dont le centre de gravité se déplace vers l'Asie-Pacifique, combattre le retour à l'Europe des nationalismes, répondre à la pression démographique et économique du Sud ? Ces questions illustrent la perplexité qu'engendre le verdict des urnes.

SELON une vision optimiste, ces élections ont été bonnes pour l'Europe, globalement car les listes solidement européennes sont, hormis en Italie, confortées : le chancelier Kohl notamment, à qui l'Europe doit déjà beaucoup, a tenu le choc, tandis qu'en France le poids des « pro » est sensiblement plus lourd que celui des « anti ». Certes. Mais une lecture plus pessimiste n'est pas interdite : le nouveau Parlement de Strasbourg sera moins européen, le niveau de la par*ticipation en Europe* témoigne de la montée de l'indifférence à l'égard de l'Union, et ne se trouve amélioré que lorsque l'enjeu *interne l'emporte : aspiration* à l'alternance en Grande-Bretagne, en Espagne, état de grâce en Italie, retournement favorable de la conjoncture en Allemagne, tandis qu'en France...

J.-M. C.

Lire la suite page 7

Un entretien avec Gérard Longuet

« On a fait de mon patrimoine une description totalement inexacte », nous déclare, dans un entretien, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. A propos des charges sociales, Gérard Longuet affirme : *« Il faut demander moins au producteur et plus au consommateur. »*

page 22

Nigéria : M. Abiola se proclame président

Dans un geste d'ultime défi au régime militaire, le milliardaire Moshood Abiola s'est proclamé *« président de la République fédérale du Nigéria »*. Cette annonce symbolique est intervenue samedi 11 juin, à la veille du premier anniversaire de l'élection présidentielle, que M. Abiola avait remportée mais qui avait été annulée par le général Babangida.

page 14

Les énergies de l'an 2000

Du 14 au 17 juin, à Vienne (Autriche) et à l'initiative de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), les bases d'un système international de contrôle de la sûreté des centrales nucléaires civiles devraient être adoptées. A cette occasion, *le Monde* commence la publication d'une série de trois articles consacrée à l'après-Tchernobyl et aux énergies qui, demain, avec plus de sécurité, devront satisfaire les besoins de la planète.

page 17

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2.50 $ (N.Y. 2 $).

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Un Parlement plus à droite et moins fédéraliste

BRUXELLES (Union européenne)
de notre envoyé spécial

Le Parlement européen issu des scrutins des 9 et 12 juin est plus à droite et moins européen que l'assemblée sortante. Le succès, en France, des listes Tapie et Villiers et l'arrivée en force à Strasbourg des troupes de Silvio Berlusconi rendront plus complexe le jeu dans l'hémicycle. Ainsi en sera-t-il de la course à la présidence.

Dans l'assemblée élue en 1989, la gauche et la droite se tenaient à quelques sièges près. En comptabilisant les voix de la gauche (socialistes et communistes) – les écologistes étant difficilement classables – et celles de la droite et du centre droit (conservateurs, démocrates-chrétiens, libéraux), ces derniers marquaient un léger avantage. Dans la législature qui commencera le 19 juillet, la droite totalisera au minimum 250 sièges (dont ceux de la Ligue du Nord et de Forza Italia) alors que la gauche ne pourra compter en principe que sur moins de 230 voix, en incluant celles des élus de la liste Tapie.

Malgré la victoire incontestable des travaillistes au Royaume-Uni, les socialistes européens n'ont pas réussi la performance espérée. Si l'on tient compte de l'accroissement de la représentation parlementaire à Strasbourg, la gauche non communiste n'a engrangé que quelques sièges supplémentaires. Les mauvais scores réalisés par les socialistes français, italiens et espagnols n'expliquent pas à eux seuls cette performance moyenne.

Le succès des chrétiens-démocrates en Allemagne – l'Etat membre où l'augmentation du nombre des eurodéputés a été la plus forte (plus 18 sièges) – a aussi été déterminant. L'autre enseignement de ces élections européennes est un changement sensible de la physionomie du Parlement.

Changement de physionomie

A la percée de la liste Villiers ouvertement anti-Maastricht s'ajoute, au sein du groupe socialiste, le nombre des travaillistes britanniques dont les convictions européennes n'ont pas la même réputation que celles de leurs collègues français, italiens ou espagnols. En outre, l'Alliance nationale a plus que doublé ses effectifs. Au total, l'extrême droite disposera de vingt-six représentants à Strasbourg. Reste le cas de Forza Italia, qui doit encore prouver qu'elle est une force franchement favorable à la construction européenne. Malgré cette hypothèque, il était fortement question à Bruxelles, lundi 13 juin au matin, que les vingt-huit élus du mouvement de M. Berlusconi rejoignent les démocrates-chrétiens réunis au sein du Parti populaire européen (PPE). Les observateurs bruxellois n'avaient guère plus de doute sur l'adhésion de Bernard Tapie et de ses amis au groupe socialiste. Ainsi, ce dernier resterait de loin la formation la plus nombreuse de l'hémicycle. Les certitudes étaient moins grandes pour ce qui concernait les élus de la liste Villiers. On semblait exclure qu'ils puissent rallier les libéraux dont la grande majorité est franchement pro-Maastricht. Les hypothèses vont donc bon train, comme celle qui consiste à imaginer un groupe réunissant les représentants de «L'Autre Europe» et ceux du RPR qui sont des plus réticents à s'affilier au PPE, dont les accents fédéralistes sont inconciliables, n'a cessé de dire Jean-Louis Debré pendant la campagne, avec le mouvement de Jacques Chirac. De son côté, Jean-Marie Le Pen devrait être privé de groupe, contrairement à ce qui était le cas dans l'assemblée sortante, en raison de la détermination de l'Alliance nationale à ne pas s'associer avec le FN.

Du fait de ces incertitudes, il est difficile d'imaginer comment pourrait se dérouler la course au perchoir. Jusqu'ici, les socialistes et la droite se sont succédé tous les deux ans et demi à la présidence du Parlement. Dans l'hypothèse où ce scénario serait reconduit, il appartiendrait à un socialiste d'occuper le siège d'Egon Klepsch (CDU). La droite acceptera-t-elle de continuer à jouer ce jeu si elle parvient à s'organiser d'ici au 19 juillet?

MARCEL SCOTTO

La soirée sur les chaînes de télévision

En attendant la présidentielle...

Pour sa soirée spéciale consacrée aux élections européennes, France 2 avait opté pour un décor ultramoderne, contredit toutefois par de fréquents problèmes de liaison. Combinaisons des techniciens, draps autour des pieds des caméras, table centrale : la note dominante était le blanc, couleur futuriste et froide, que les propos échangés par les divers tribuns avaient du mal à réchauffer. Bernard Kouchner avait pourtant voulu se montrer beau joueur, en assurant qu'*«il n'y a rien de désespérant»*. Mais le cœur n'y était pas. La faute sans doute à ce qu'Alain Duhamel a appelé la *«percée jumelle Bernard Tapie-Philippe de Villiers»*. Le député UDF Jean-Louis Bourlanges le dira plus tard sur TV5 : *«Maintenant, comme disait Catherine de Médicis, il va falloir découdre.»*

Découdre ou additionner? Marie-France Stirbois (FN), invitée à la table de France 2, a vite tranché. A ses yeux, *«Philippe de Villiers a été le jardinier de Charles Pasqua. Il a ratissé large. Il a préparé le terrain»*. Bruno Gollnisch (FN) était péremptoire : *«Toutes ces additions sont absolument fantasmagoriques»*, alors que Bernard Tapie affirmait pour sa part qu'*«il fallait évidemment ajouter»* les scores d'Energie radicale à ceux des socialistes, dont le parti *«est utile à la France, à condition qu'il reste imaginatif»*. Et de conclure, tout simplement : *«Il nous manque un Mitterrand.»*

Dans cette soirée convenue, des clips montrant les motivations des électeurs à la sortie des urnes jouaient le rôle d'éléments détonants... Cheveux ras, blouson de cuir, un supporter de l'Autre Europe déclarait voter pour des *«valeurs morales et intellectuelles»*, tandis qu'une jeune femme expliquait avoir choisi Bernard Tapie parce qu'*«il a pas mal réussi dans la vie»*, et une autre parce qu'en lui *«tout* [lui] *plaît, physiquement et politiquement»*. De quoi navrer Anicet Le Pors, qui combattait pour la liste de Jean-Pierre Chevènement, et qui constatait amèrement le *«succès de listes superficielles, qui ont recours au brillant»*. *«Nous avons peut-être fait trop sérieux, à l'égard de ce qu'est l'opinion publique aujourd'hui»*, regrettait l'ancien ministre communiste.

«Vrai-faux passeport majoritaire»

«Il y a le feu dans la maison présidentielle de Michel Rocard» : tel était, peu après 22 heures, le commentaire des premières estimations de vote donné par Gérard Carreyrou, qui officiait avec Patrick Poivre d'Arvor, sur TF 1. Installés en haut d'une arène bleutée, douze Français «représentatifs» – ceux-là même qui, il y a deux mois, avaient interrogé le premier ministre Edouard Balladur – eurent beau indiquer dans leurs (rares) interventions que leurs motivations (les institutions européennes, le chômage, etc.) étaient autres, le ton était donné : le cap de la présidentielle sera fermement maintenu, toute la soirée.

Pour s'aérer, on prenait de temps à autre la température dans les différents QG. En plateau, on suivait d'un œil le *«match au finish»* de Villiers-Tapie, de l'autre les déclarations. Léon Schwartzenberg défendait une ultime fois les *«raisons d'être»* de sa liste. Jack Lang, plus Jack Lang que jamais, souhaitait que l'on retrouve *«la ferveur, l'imagination, l'enthousiasme, le goût de l'action et du rêve»*. Et Dominique Baudis, visiblement soulagé que tout cela prenne fin, lançait une pique vraisemblablement destinée au ministre de l'intérieur : *«On a accordé à une liste dissidente un vrai-faux passeport majoritaire.»*

Les *«dissidents»* vinrent à point pour mettre un zeste d'animation. Philippe de Villiers tonnait : *«J'ai entendu parler de parasite, de trublion. Peut-on arrêter, sur l'antenne de TF 1, d'insulter les Français?»* La question devait rester sans réponse, Michel Rocard ayant choisi cet instant pour faire amende honorable : *«Notre campagne a manqué d'audace.»* Mais pour les éclats de voix, ce n'était que partie remise. Devant un Bernard Tapie triomphant, Léon Schwartzenberg ne mâcha pas ses mots : *«Si toi, tu es un homme de gauche, Jean Jaurès et Léon Blum doivent se retourner dans leur tombe!* (...) *Avec quoi tu les a obtenus, tes résultats? Avec ta grande gueule!»* Le duplex permit d'éviter le pugilat, mais pas au «chômeur» du panel de se déclarer *«complètement écœuré»*. Juste avant *«une petite page de publicité»*. France 3 – dont le «Spécial élections européennes» débutait à 23 heures – illustrait ostensiblement sa vocation de chaîne régionale. Entre les débats (sans polémique) de plateaux et les reprises en différé des interventions que France 2 et TF 1 venaient de diffuser en direct, France 3 faisait son petit tour des régions. Deux minces reportages osaient pourtant nous emmener vers des zones frontalières. Dans ce village belge, c'était l'affluence dans les bureaux (le vote est obligatoire outre-Quiévrain) alors qu'à côté, en France, *«on ne pouvait même pas lire»* les listes *«trop longues»*. A Vintimille (Italie) et à Menton (France), on se sent européen depuis belle lurette : les habitants passent de l'un à l'autre pays, plusieurs fois par jour. Alors, les élections... Revenus rue de Solférino, au siège du PS, France 3 nous annonçait que *«la dépression avait envahi la maison socialiste»*, même si *«un éventuel ticket Rocard-Tapie»* restait envisagé. Justement, Bernard Tapie dialoguait en duplex avec Bernard Kouchner. Le second n'en finissait plus de féliciter le premier, qui conseillait aux perdants de *«profiter de ce passage pour être créatif et inventif»*. Cet élan de lyrisme commençant presque à gagner le plateau, Eric Cachart, le présentateur de France 3, demandait à Bernard Tapie jusqu'où il voulait aller. *«A Marseille, c'est ça qui m'intéresse»*, répondit-il. Une phrase attendue et mainte fois entendue. A l'image de la plupart de ce qui s'était dit, ce soir-là, sur les plateaux de télévision.

Récit du service Communication

▶ Lire également la chronique *«Images»* de Daniel Schneidermann, page 27.

DANS LA PRESSE

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « Écoutez-la discourir, la classe politique. Pour elle, l'Europe n'est plus un grand dessein. Ni une ardente obligation. C'est un projet théorique, mâché et réfrigéré. (...) Allez essayer de faire rêver avec ça. D'où l'ennui qui a pesé sur la campagne. Il n'était pas étonnant, dans ces conditions, que les Français votent hors sujet...»

Libération (Gérard Dupuy) : «Même si l'on fait la part des choses et des contingences, le coup de tonnerre doit être entendu à prix coûtant : Le Pen, Villiers, Tapie et les tontons-chasseurs pouvaient dépasser un tiers de l'électorat, et cela prouve que le mot «populisme» n'a pas été si souvent employé ces derniers mois sans bonnes raisons. Le premier parti de France est un non-parti et il s'agit en outre d'un parti des non.»

La Tribune (François Roche) : «Un nouveau partage s'organise, qui revêt les habits de la modernité mais met au jour la vraie fracture qui s'élargit de jour en jour dans notre pays. D'un côté la France bien pensante (...). De l'autre la France des banlieues (...). Entre ces deux tendances, c'est l'effondrement dans une confusion absolue sur les orientations de l'Europe.»

InfoMatin (Marc Jézégabel) : «Bonne famille, bon profil, faux moderne et faux libéral, Philippe de Villiers a juste ce qu'il faut de décapant pour bousculer l'establishment sans être considéré comme un marginal. (...) Nouveau riche et mauvais payeur, faux radical et vrai énergique, Bernard Tapie rue au milieu de la classe politique, désignant ses ennemis à droite, sans convaincre ceux – nombreux – qu'il a à gauche. Tous deux ont soufflé un vent de travers sur la campagne. Les électeurs ont apprécié.»

Les Échos (Nicolas Beytout) : «La mécanique bipolaire qui régit la vie politique française a connu, hier, un raté spectaculaire. Les météorologues parleraient de fortes perturbations : avec la terrible chute de la liste Rocard et l'évidente déception pour la liste Baudis, la porte s'est largement ouverte aux «petites» listes qui ont tiré le profit maximal du scrutin proportionnel.»

Le Quotidien (Philippe Reinhard) : «Pour ce qui concerne la France et l'enjeu présidentiel qui est le seul qui compte désormais, l'élection du 12 juin aura fondamentalement simplifié le problème de la gauche en éliminant Rocard, tandis qu'elle aura contribué au contraire à compliquer la donne à droite. Sauf pour Philippe de Villiers... et Charles Pasqua.»

L'Humanité (Claude Cabanes) : «MM. Tapie et de Villiers sont en somme récompensés de ne pas apparaître «de la famille» : même si l'un est un hobereau vendéen et l'autre un milliardaire qui n'a plus grand-chose à cacher de son train de vie, ils ont cultivé l'image de personnages venus d'ailleurs que des espaces de direction de la société.»

Plus de votants qu'il y a cinq ans

Moins d'abstentions que prévu

Les sondages avaient montré une évolution à la hausse des intentions abstentionnistes. Le dernier émanant de l'institut CSA et réalisé les 1er et 2 juin donnait un taux de 50 %. Pourtant, avec 46,55 % d'abstentions, les Français ont choisi de briser une tendance toujours en hausse aux élections européennes. Ce taux s'élevait en effet à 39,29 % en 1979, 43,27 % en 1984 et 51,11 % en 1992.

De toutes les élections, les européennes sont celles qui mobilisent le moins. Ainsi pour les régionales, en 1992, le taux d'abstention était de 31,30 %, celui des cantonales de 29,34 %, celui des législatives de 1993 de 30,80 %, et il atteignait 39,61 % aux cantonales de 1994. Est-ce à cause d'une plus grande présence des femmes sur les listes? Selon l'enquête pré-électorale BVA, que nous publions avec le sondage réalisé à la sortie des bureaux de vote, les femmes, qui ont été plus abstentionnistes que les hommes en 1989 (53 % contre 48 % chez les hommes) auraient eu dimanche dernier un comportement plus proche de celui des électeurs, (47 % d'abstentions féminines contre 45 % chez les hommes). De même les jeunes, très touchés par le chômage, ont moins boudé les urnes que par le passé (57 % d'abstentions chez les 18-24 ans contre 70 % en 1989).

Une analyse détaillée par département montre que l'éloignement géographique détourne de la participation aux européennes. C'est le cas notamment de Saint-Pierre-et-Miquelon (85,08 % d'abstentions), de la Réunion (76,10 %), Mayotte (69,25 %) ou de la Nouvelle-calédonie (64,27 %), exception faite de Wallis-et-Futuna, qui régulièrement enregistre les plus faibles proportions d'abstentionnistes. Parmi les mauvais élèves il y a aussi des départements enregistrant des chiffres élevés de chômeurs, comme la Seine-Saint-Denis ou la Corse. La Moselle comme l'Ain, les Ardennes, le Rhône, la Haute-Savoie, la Savoie et les Alpes-Maritimes enregistrent également des taux d'abstention supérieurs à la moyenne nationale.

Parmi les plus civiques, on relève les départements ruraux de Corrèze, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Tarn.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Les réactions dans les milieux politiques

■ **Edouard Balladur** : *«Malgré la présence de très nombreuses listes, la liste conduite par Dominique Baudis a très nettement devancé ses concurrentes puisqu'elle obtient un résultat qui dépasse de dix points celui de la seconde, la liste socialiste. (...) Les Français ont manifestement tenu à marquer leur préoccupation sur l'avenir de la Communauté européenne sans que dans leur immense majorité ils aient remis en cause l'importance de celle-ci pour la France.»* Le premier ministre a décidé de recevoir prochainement les personnalités qui conduisent cette liste.

■ **Dominique Baudis (UDF-CDS)** : *«Les valeurs européennes de la majorité sont sauvergardées. En fin de campagne électorale, on a accordé à la liste dissidente (Philippe de Villiers) une sorte de vrai-faux passeport majoritaire. (...) La liste RPR-UDF n'a pas obtenu toutefois le score qu'on aurait pu espérer.»*

■ **Jacques Chirac (RPR)** : *«Le scrutin révélait, outre une insatisfaction du corps électoral, une incompréhension et une méfiance croissante de l'opinion publique française vis-à-vis de la construction européenne. (...) Nos parlementaires à Strasbourg devront faire preuve de vigilance et d'imagination pour recréer des liens de confiance entre les institutions européennes et le peuple de France.»*

■ **Valéry Giscard d'Estaing (UDF)** : *«La manière dont nous avons fait l'union de l'Europe ne répond pas à l'attente de l'opinion. (...) Jamais dans notre histoire politique il n'y a eu de cas où la liste en tête était si loin devant les suivantes. (...) Je ne crois pas que l'élection européenne aura une conséquence directe sur la présidentielle.»*

■ **Gérard Longuet (UDF-PR)** : *«Le résultat de la majorité est inférieur à ce que nous pouvions obtenir. (...) La majorité doit continuer à défendre l'union, mais faire l'effort d'entendre tous les points de vue et n'en exclure aucun. (...) Il faut préparer l'union pour la présidentielle et demander aux gens capables d'être candidats de se mettre d'accord entre eux sur un seul nom.»*

■ **Jean-Louis Debré (RPR)** : *«L'union pour nous est nécessaire, mais la candidature unique n'est pas forcément la bonne solution pour la présidentielle.»*

■ **Michel Rocard (PS)** : *«L'ensemble de la gauche progresse mais elle est émiettée et divisée. (...) La campagne socialiste a manqué d'audace. (...) La gauche doit, ensemble dans une nouvelle alliance, retrouver le sens du concret, le sens de l'espoir, le sens de la morale. Ma tâche et mon devoir sont là.»*

■ **Jacques Delors (PS)** : *«Pour l'instant, l'élection présidentielle n'est pas le sujet du jour. Pour l'instant, je me préoccupe de l'Europe.»* Pour lui, M. Rocard reste *«absolument»* le candidat naturel du Parti socialiste pour l'élection présidentielle.

■ **Jean Poperen (PS)** : *«Le résultat de la liste Rocard n'est pas seulement l'échec d'un homme, mais l'échec d'une équipe, d'une coalition qui n'était qu'un partage de pouvoirs dans le PS.»*

■ **Elisabeth Guigou (PS)** : *«C'est justement quand ça va mal qu'il faut se serrer les coudes. (...) Près d'un Français sur quatre a voté pour l'extrême droite.»*

■ **Jack Lang (PS)** : *«Le scrutin est l'occasion pour la gauche de rebondir, de repartir. (...) L'éparpillement des voix de gauche est une sorte d'appel, et de demande qui pourrait s'exprimer ainsi : réapprenez à parler au cœur, à l'imagination et à la jeunesse de ce pays. (...) Il y a à gauche comme deux tendances : ceux qui ont accepté la défaite et ceux qui croient que la victoire est encore possible. En ce qui me concerne, je crois encore à la victoire.»*

■ **Philippe de Villiers (UDF)** : *«A ceux qui ont voulu nous imposer le silence, je voudrais dire ceci : les grandes batailles qui viennent, nous ne les gagnerons pas sans le concours, le soutien et la participation de cette famille qui s'est rassemblée autour de notre liste. (...) Comme toutes les familles, celle-ci a vocation à s'élargir.»*

■ **Bernard Tapie (MRG)** : *«Les électeurs m'ont donné un mandat pour les représenter sur un programme très précis qui était celui de l'Europe, ils ne m'ont donné aucun autre mandat, ni pour négocier en leur nom sur une future présidentielle. (...) Je ne suis pas sûr que mes électeurs aujourd'hui soient d'accord pour me suivre dans une stratégie d'alliance présidentielle, mais je ne suis pas sûr non plus que ceux de M. Rocard sont prêts à voter pour lui à l'élection présidentielle. (...) La gauche n'a pas su expliquer qu'il y avait une vraie différence entre la gauche et la droite, ils n'ont même pas mis le nom du PS sur le bulletin de vote, pas même l'emblème de la rose, on ne peut pas se renier comme ça. (...) On ne peut pas toujours être derrière le cheval lorsqu'il est perdant. (...) Moi, je ne me suis jamais inscrit dans une optique présidentielle. Mon obsession, c'est la ville de Marseille.»*

■ **Noël Mamère (Energie radicale)** : *«L'heure est maintenant à la construction d'un pôle réformiste de gauche, inscrit dans le mouvement social et au sein duquel les écologistes responsables doivent tenir toute leur place. (...) Avec les autres formations non écologistes qui respecteront notre identité et s'engageront sur un contrat d'objectifs précis, nous devons dès maintenant préparer les prochaines échéances présidentielles et municipales.»*

■ **Jean-Marie Le Pen (FN)** : *«Nous assistons à une désintégration des partis politiques de l'établissement. (...) Les cartes vont être redistribuées pour l'élection présidentielle, où les rivalités de ces deux camps vont éclater de manière beaucoup plus visible et où les Français pourront savoir quel est celui qui est capable de mener le pays sur la voie d'une nécessaire renaissance. (...) Le programme de M. de Villiers était pratiquement décalqué sur celui du FN. (...) Il s'agit d'une montée des idées dont nous étions les précurseurs et les porteurs. (...) Il faudra bien additionner ces voix-là.»*

■ **Francis Wurtz (PCF)** : *«Il y a eu une abstention de défiance à l'égard de la politique actuelle et de la façon actuelle de faire de la politique. (...) Il faut bien entendre ce que les Français voulaient dire, notamment par un transfert assez spectaculaire de voix, aussi bien du Parti socialiste que de la droite, vers des listes dissidentes.»*

■ **Antoine Waechter (Verts)** : *«Une certaine écologie est morte dimanche soir. Il faut maintenant qu'une nouvelle écologie naisse, ce sera nécessairement une écologie qui reviendra aux sources mêmes de l'action écologiste, qui sera capable d'affirmer sa propre identité, c'est-à-dire l'indépendamment de la droite et de la gauche, et qui sera enfin capable de mobiliser bien plus de Français.»*



M. Baudis a fait les frais des stratégies présidentielles

Dominique Baudis ne peut pas dire merci à Charles Pasqua. Chef de file de la liste RPR-UDF qui devance, de plus de dix points, la liste socialiste, dont le score est très bas, aux élections européennes, le maire de Toulouse a pris, de plein fouet, «l'effet Pasqua» décoché en fin de campagne. A l'occasion de la dernière réunion publique des partis de droite, organisée à Puteaux (Hauts-de-Seine), quatre jours avant le scrutin, par Nicolas Sarkozy, au profit entier du premier ministre, Edouard Balladur, le ministre de l'intérieur avait littéralement délivré un permis de voter pour la liste de Philippe de Villiers aux électeurs hésitants de la majorité.

Avec habileté, pour ne pas être en infraction ouverte avec un fantomatique code de bonne conduite majoritaire, M. Pasqua avait réussi à évoquer la liste *Baudis*, *liste* d'union censée représenter son camp, tout en assurant la promotion de la liste de Villiers, liste dénoncée comme dissidente. Il officialisait, ainsi, son opposition larvée à la désignation du dirigeant centriste comme tête de liste que Jacques Chirac avait finalement imposé au RPR, en soulignant le peu d'intérêt qu'il attachait à la consultation européenne. En autorisant, précédemment deux des ses collaborateurs à se rendre à un meeting de M. de Villiers, pour s'y montrer ostensiblement, M. Pasqua avait déjà donné une idée des sentiments qu'il nourrissait à l'égard de M. Baudis.

M. Balladur, qui s'exprimait à Puteaux après son ministre récalcitrant, *était resté sur* une prudente réserve, en se gardant bien d'entrer dans cette querelle. Ce silence confinait à un œcuménisme stratégique. En légitimant le vote pour M. de Villiers – ce dont ce dernier lui a su gré –, le ministre de l'intérieur a, explicitement, déculpabilisé une frange de l'électorat majoritaire et, implicitement, donné le feu vert à une primaire entre «pro» et «anti» Maastricht. De ce point de vue, le résultat final est favorable aux premiers. Non seulement les «maastrichiens» l'emportent à l'intérieur de la majorité, mais l'addition des scores de la liste Baudis, de la liste Rocard et la liste Tapie, tous trois partisans du traité d'Union européenne, donne un résultat *supérieur d'un point au référen*dum de ratification de septembre 1992.

«Incompréhension et méfiance»

Cette constatation objective s'accorde difficilement avec la seule appréciation écrite portée par M. Chirac au cours de la soirée électorale, selon laquelle *«le scrutin du 12 juin révèle, outre une insatisfaction du corps électoral, une incompréhension et une méfiance croissantes de l'opinion publique française vis-à-vis de la construction européenne»*. *«Il faut en tenir compte»*, assure le président du RPR. En écho, M. Balladur a, lui aussi dans un communiqué, souligné que *«les Français ont manifestement tenu à marquer leur préoccupation sur l'avenir de la Communauté européenne sans que dans leur immense majorité ils aient remis en cause l'importance de celle-ci pour la France»*. Ces deux réactions qui, par obligation, restent dans le cadre de l'analyse européenne, ne peuvent masquer les stratégies présidentielles qui se profilent à l'horizon.

D'un coté, M. Balladur peut faire remarquer que la liste unique pour laquelle il a milité arrive en tête dans tous les départements, à l'exception de la Vendée acquise à plus de 30 % à M. de Villiers de l'autre, M. Chirac est obligé de constater que M. de Villiers pourrait entrer dans *la* compétition présidentielle, en étant un sérieux concurrent pour lui car une partie essentielle de ses voix viennent de l'électorat néogaulliste déboussolé. En clair, M. de Villiers est le pire candidat UDF auquel pouvait rêver M. Chirac, alors qu'il est le meilleur auquel pourrait aspirer M. Balladur. Aujourd'hui, il est communément admis que le premier ministre et le maire de Paris seront tous deux candidats en 1995 et chacun se devra donc de trouver les moyens pour neutraliser l'autre.

Une expérience non concluante

L'expérience non concluante de la fausse liste unique fait éclater au grand jour la réalité des relations croisées à l'intérieur de la majorité. Le refus des députés européens RPR de cette liste de s'affilier au Parti populaire européen (PPE) n'en sera qu'un des signes secondaires. Dès dimanche soir, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du parti néogaulliste dont il est le porte-parole, a laissé entrevoir le thème principal du débat présidentiel, en s'interrogeant sur *la nécessité d'une* unicité de candidature pour faire triompher l'union. Il semblait bien que la réponse était comprise dans la question. En toute hypothèse, les proches de M. Chirac n'excluent pas de voir plusieurs candidats en lice, en pensant que cette configuration sera favorable à leur champion. Surtout si cela amoindrit le potentiel de M. Balladur.

Il est à parier que, pour sa part, le premier ministre se rallierait bien, sans le dire, à cette idée, surtout si elle le mettait audessus des partis et déplacait vers un autre la confrontation directe qu'il ne souhaite pas avoir avec le président du RPR. Reste à savoir si M. de Villiers, qui, selon les sondages concernant la présidentielle, ne conserverait que la moitié de son électorat européen, s'engagera pour jouer le rôle du challenger.

OLIVIER BIFFAUD

► Voir la carte page 43.

Toulouse a été plus généreuse avec son maire

TOULOUSE

de notre correspondant

Dominique Baudis ne se risque pas volontiers hors du bois. Le premier ministre, Edouard Balladur le lui avait même reproché, qui n'avait pas apprécié son refus d'un poste ministériel. En première ligne pour ces élections européennes, le maire de Toulouse doit se dire qu'il avait raison d'être prudent et que le monde est bien *ingrat*.

Pourtant, il va pouvoir revenir en sa bonne ville de Toulouse le cœur moins gros, comme un valeureux chevalier de retour de croisade, lardé de coups, mais retrouvant ses terres, ses gens et «sa» ville, qui ne l'a pas trahi, même dans les difficiles épreuves qu'il avait choisi d'affronter. C'est une belle marque de fidélité de la part d'une cité qui se sent des ailes chaque fois qu'on lui parle de l'Europe et qui a, par son vote, salué à sa manière les «audaces» de son maire.

Le chef de file de la liste UDF-RPR s'en tire, en effet, avec les honneurs de la guerre. C'est à Toulouse qu'il avait lancé sa campagne, en compagnie du premier ministre; c'est à Toulouse que M. Baudis – mais la chose est-elle vraiment surprenante? – a obtenu son meilleur score. Pourtant, la ville l'avait peu vu durant cette brève campagne. Le maire était occupé ailleurs, mais les Toulousains ne lui en ont pas voulu de cette incartade. La ville lui a même donné un sérieux coup de pouce. En effet, avec 12 points de plus que sa moyenne nationale, la liste UDF-RPR fait beaucoup mieux que le score obtenu en 1989 par les listes de Simone Veil et de Valéry Giscard d'Estaing réunies.

Le PS progresse à l'élection législative

Dans l'ensemble du département, avec 34 % des voix, M. Baudis a amélioré, également, les résultats de 1989, manifestant ainsi son emprise sur l'électorat local, qui a cependant donné à la gauche un lot de consolation : la stabilité.

L'effet Baudis, dans le département de la Haute-Garonne, mais surtout à Toulouse, c'est aussi un coup d'arrêt aux listes classées à droite de l'Union UDF-RPR, celle du Front national et celle de Philippe de Villiers, qui, à elles deux, ont fait à peine mieux que le score de Jean-Marie Le Pen en 1989.

Prophète en son pays, le maire de Toulouse aura cependant, à son retour, une petite déconvenue : son candidat, Jean-Claude Paix (apparenté CDS), bien qu'en position favorable, avec plus de 50 % des suffrages exprimés, n'a pas été élu dans la première circonscription de la Haute-Garonne, faute d'avoir obtenu 25 % des inscrits au premier tour du scrutin législatif partiel provoqué par la démission de M. Baudis de l'Assemblée nationale *(lire page 50)*. Pourtant, l'hôte du Capitole avait fait le nécessaire, obtenant même que les deux scrutins se déroulent en même temps, afin de profiter de l'effet d'entraînement de sa candidature européenne.

On pouvait croire le calcul pertinent. Les résultats du double scrutin de Toulouse incitent à plus de circonspection. Certes, dans une circonscription qui est de longue date la «propriété» de la famille Baudis, M. Paix, adjoint au maire, chargé des affaires sociales, ne courait pas grand risque de voir l'électorat lui échapper. Il venait gagner une récompense méritée sur le front des élections législatives de 1988 et 1993, pour lesquelles il avait été le suppléant de M. Baudis. Il *concède, pourtant, du terrain au* candidat PS, Jean-Jacques Mirassou, qui avait déjà affronté le maire en 1988 et qui, par rapport à cette année-là, a progressé de plus de 8 points.

M. Baudis siégera à Strasbourg – il l'a promis et s'est même démis de son mandat de député pour cela –, mais il est l'homme de Toulouse, et Toulouse lui demeure attachée. Il y a gros à parier que son relatif échec du 12 juin le confortera dans ses positions toulousaines, si ce n'est haut-garonnaises!

GÉRARD VALLÈS

M. de Villiers a profité du retrait de MM. Séguin et Pasqua

Pari gagné. En s'engageant très tôt dans la campagne pour les élections européennes, Philippe de Villiers espérait faire sa pelote de l'électorat de droite hostile à la construction européenne définie par le traité de Maastricht. En 1992, en pleine bataille référendaire, le député de Vendée avait été presque occulté par Philippe Séguin et Charles Pasqua. Tenus, cette année, à une plus grande réserve, du fait de leurs responsabilités de président de l'Assemblée nationale et de ministre de l'intérieur, ces derniers lui ont laissé le champ libre. M. de Villiers a su en profiter.

Après avoir longtemps stagné, en dépit d'une campagne-tour de France copiée sur celle de M. Séguin, le député vendéen a profité d'une dynamique créée dans les deux dernières semaines précédant le scrutin. Deux éléments expliquent le succès incon*testable de M. de* Villiers. En premier lieu, la réorientation de son message, redéfini au milieu du mois de mai devant la stagnation des intentions de vote. Après avoir focalisé son discours et son matériel de campagne sur les aspects qu'il juge négatifs de la construction européenne, le député a axé son discours sur le thème de la majorité.

En se proclamant le chef de file de la Majorité pour l'autre Europe, il a pu prendre à revers l'argument de l'union martelé par Dominique Baudis, qui espérait conserver ainsi l'électorat UDF et RPR autour d'un programme européen minimum.

Cet effet, dévastateur, a été renforcé, en second lieu, par le message délivré par Charles Pasqua à l'occasion du meeting de Puteaux. En absolvant à l'avance les électeurs de la majorité tentés par le vote protestataire incarné par le député vendéen, qu'il s'est refusé à condamner – en présence du premier ministre qui n'a rien trouvé à redire –, le ministre de l'intérieur a sans doute donné un bon coup de pouce, qui a *nettement propulsé la liste de* Villiers au-delà de la barre des 10 % qu'elle n'avait jamais franchie dans les intentions de vote mesurées pendant la campagne.

La Vendée (près de 35 %) surtout, mais aussi le Maine-et-Loire (plus de 20 %), ont fait fête à la liste pour l'autre Europe, ainsi que la Loire-Atlantique, la Sarthe, la Mayenne, les Deux-Sèvres (tous au-dessus de 16 %). A part les Alpes-Maritimes, au sud, l'Aube, la Marne et l'Yonne, au centre-est, M. de Villiers obtient donc ses meilleurs scores dans le nord-ouest de la France.

«Une famille s'est rassemblée autour de notre liste, les batailles qui viennent, nous ne les gagnerons pas sans le concours, le soutien ou la participation de cette famille-là», a indiqué, dimanche soir, M. de Villiers, qui s'est fixé officiellement comme objectif la renégociation du *«funeste traité de Maastricht»*. Est-ce cependant la préoccupation immédiate de la tête de liste de L'autre Europe?

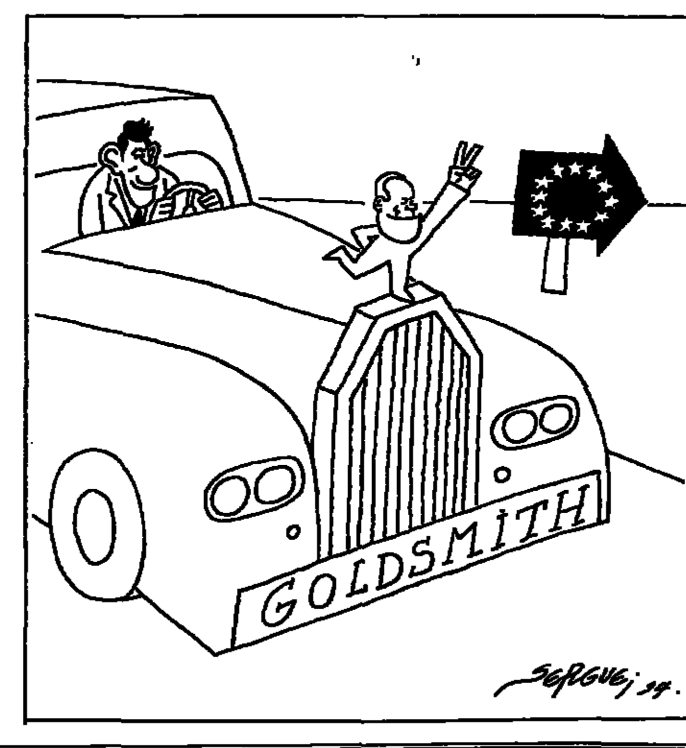
Avec son score, M. de Villiers obtient enfin ce à quoi il prétendait : une place confortable au *cœur de la majorité. Cette situa*tion risque-t-elle d'être durable? La politique volant souvent au secours de la victoire, M. de Villiers peut retrouver rapidement autour de lui les parlementaires qui lui ont fait défaut pendant cette campagne. *«Jusqu'au 12 juin, c'est mon problème, après le 12 juin, ce sera le leur»*, a souvent assuré Dominique Baudis, *au cours de sa campagne*, à propos du député vendéen.

Le PR, sa famille d'origine, qui s'apprêtait déjà, mardi 14 juin, à bloquer une éventuelle initiative de Valéry Giscard d'Estaing, par une déclaration solennelle en faveur de la candidature unique à la présidentielle, tente de couper court à cette irruption imprévue en assurant que *«Philippe de Villiers est ingérable»* et qu'*«il n'est pas propriétaire de ses voix»*.

Sans oser l'avouer, l'UDF giscardienne voit justifiées, sans déplaisir, ses réticences à la candidature unique pour l'Elysée. Le RPR, par la voix de Bernard Pons, reconnaît la performance et attend. La prudence affichée dimanche soir par M. de Villiers témoigne au moins d'une obsession : ne pas dilapider trop vite ce précieux capital.

G. P.

► Voir la carte page 43



L'impuissance des minoritaires de l'UDF en Vendée

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, avait, en janvier dernier, promis la foudre. *«Vous verrez, disait-il* avec force à une presse estomaquée, *que si Philippe de Villiers est candidat aux européennes, et s'il y a union, nous descendrons en Vendée* et *nous nous le paierons!»* On était alors aux lendemains de la réunion des instances nationales de l'UDF, pour l'essentiel consacrées au cas Philippe de Villiers.

En fait de combat de titans, il n'y en eut point. Pas un homme du gouvernement, pas un dirigeant de la droite légitimiste n'est venu affronter le président de Combat pour les valeurs. *«Nous voulons l'ignorer»*, disait-on dans les rangs des partisans de M. Mestre, début mai, comme pour se rassurer sur cette étrange absence d'opposition au président départemental de l'UDF.

Il est vrai qu'à l'époque, il n'y avait pas le feu : la liste de M. de Villiers n'était alors créditée que de 4 % des intentions de vote. Avec le changement de thème de la campagne villiériste, les minoritaires de l'UDF – «mestriens», radicaux, centristes du CDS – et le RPR ont tenté d'endiguer autant que possible la montée de l'Autre Europe. *«Philippe de Villiers s'est mis de lui-même en marge de l'UDF, il n'appartient plus à la majorité»*, ont-ils répété. Ces anathèmes ont eu l'effet d'un cautère sur une jambe de bois : la liste de M. de Villiers a devancé de 14 points celle de M. Baudis dans le département (34,75 % contre 20,62 % des voix).

L'exclusion, le 2 juin, de Philippe Porté, délégué départemental de l'UDF, proche de Philippe de Villiers, cadre au conseil général, n'a pas fait illusion. Les minoritaires pouvaient bien se réjouir de cette décision, le choix du «fusible» qui sautait était un aveu d'impuissance de plus. Il marquait l'incapacité du Parti républicain à traiter le problème Villiers. Dans le bastion du villiérisme, cette impuissance nationale ne peut désormais qu'affaiblir davantage le camp des opposants à l'homme fort de la Vendée.

PASCAL MORRIOT

M. Rocard, sous haute surveillance est condamné à changer

Comment appeler une catastrophe lorsqu'on ne veut pas céder à l'affolement? *«Une péripétie désagréable.»* C'est ainsi qu'un proche de Michel Rocard, sitôt connu le résultat calamiteux du Parti socialiste, tentait, un peu bravache, de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Moins de 15 %, alors que, quelques semaines avant le scrutin, le premier secrétaire avait eu la témérité de placer le niveau de ses espérances à 20 %, avant, sous l'influence des sondages, de rabaisser ses prétentions à 18 % à quelques jours du scrutin. Certains socialistes, comme pour mettre le chef de leur parti au défi, avaient même estimé qu'en deçà de 22 ou 23 % le score ne serait pas bon. On est tombé de haut.

Même pas 15 %... Il faut presque chercher dans les grimoires pour retrouver pareille Berezina : les 5 % de Gaston Defferre aux élections présidentielles de 1969, ou encore les 16,5 % de la FGDS au premier tour des législatives de juin 1968... Michel Rocard s'était donc réjoui trop vite au soir du premier tour des dernières cantonales à la fin du mois de mars dernier en pariant sur l'avenir : *«Je crois pouvoir dire que la droite a mangé son pain blanc et que la gauche a fini de manger son pain noir»*, avait osé le premier secrétaire du Parti socialiste.

«Notre campagne a manqué d'audace»

Inespérés après la débandade des législatives de mars 1993, le département gagné, les sièges conquis avaient pu laisser croire que le parti relevait la tête. L'optimisme aura été de courte durée. Et pourtant, on en était bien conscient rue de Solférino : on n'avait pas le droit de rater ces européennes. Michel Rocard avait mis tout ce qui restait de puissance au premier secrétaire d'un parti en convalescence et tout son espoir de présidentiable dans ce combat dont il avait fait le choix, souvent jugé imprudent par ses amis. L'échec dépasse donc de très loin les désagréments d'un accident de parcours.

Parfois devancée dans certains départements par Bernard Tapie, accusé d'avoir vampirisé l'électorat socialiste (comme dans le Vaucluse, malgré la campagne d'Elisabeth Guigou, où le PS dépasse à peine 10 %, alors que les radicaux approchent 17 %), la liste de L'Europe solidaire s'est mal tenue même dans ses fiefs. A Conflans-Sainte-Honorine, M. Rocard obtient certes 28,10 %, mais M. Baudis n'est pas écrasé par son 20,44 % et M. Tapie n'a pas à rougir de ses 8,69 %. Dans le Nord-Pas-de-Calais, où l'on avait, il est vrai, voté «non» à Maastricht, les socialistes ne font qu'accentuer leur déclin. En Dordogne, où le conseil général venait d'être reconquis à la droite, le PS n'obtient pas même 15 %. Le score socialiste le plus bas est enregistré en Haute-Corse (7,20 %), où la liste conduite par Bernard Tapie caracole à 18,39 %.

Le premier cercle en accusation

Michel Rocard n'a pas tardé, depuis la rue de Solférino, à tirer les leçons de cet échec spectaculaire, alors même que le taux d'abstention, moins élevé qu'aux précédentes élections européennes, ne pouvait servir d'excuse. *«Notre campagne a manqué d'audace,* a commenté M. Rocard avec franchise. *Les Français viennent de nous dire que nous n'avons pas parlé assez fort, que nous n'étions pas assez proches d'eux. J'en prends acte.»* Pas question pour autant d'annoncer une retraite anticipée : *«D'autres combats nous attendent. Dès le mois prochain, les socialistes ayant progressé dans de nombreux pays, nous allons au Parlement européen agir contre le chômage.»* Mais avec quinze députés contre vingt-deux dans l'assemblée sortante, c'est-à-dire tout juste deux de plus que la liste conduite par Bernard Tapie, les élus socialistes devront mettre les bouchées doubles...

Que faire maintenant? Sûrement pas baisser les bras ni changer de cap, assure M. Rocard. *«En France, les Français ne nous écouteront à nouveau que si nous-mêmes savons mieux les écouter. C'est un défi pour toute la gauche qui doit, ensemble, dans une nouvelle alliance, retrouver à la fois le sens du concret, celui de l'espoir et de la morale. Ma tâche et mon devoir sont là, je les assumerai, en gardant à l'esprit que toute action politique exigeante comporte des hauts et des bas. (...)»*. L'autocritique, déjà, et la marche à suivre très succinctement définie : sonné par la défaite, sans doute M. Rocard, les résultats à peine connus, ne pouvait-il aller à ce moment précis, plus loin.

Il aura désormais deux tâches urgentes : comprendre les raisons de l'échec et les analyser pour éviter de récidiver s'il devait s'engager dans la campagne présidentielle, et asseoir une autorité qui n'aura jamais eu plus de raisons d'être contestée au sein de son parti. Même les proches amis de M. Rocard concèdent aujourd'hui ce que seuls ses détracteurs avançaient jusqu'ici. La campagne européenne a mal démarré. L'affaire de la constitution de la liste des candidats, dictée jusqu'à la caricature par l'observance quasi théologique des courants, a mal auguré de la suite. La direction du PS a de surcroît été incapable de donner sa propre impulsion au débat européen, se laissant aspirer par les questions *«périphériques»*, qu'il s'agisse des bontés supposées du président de la République à l'égard de Bernard Tapie, ou des convulsions de la liste lancée par Bernard-Henry Lévy pour soutenir la cause bosniaque.

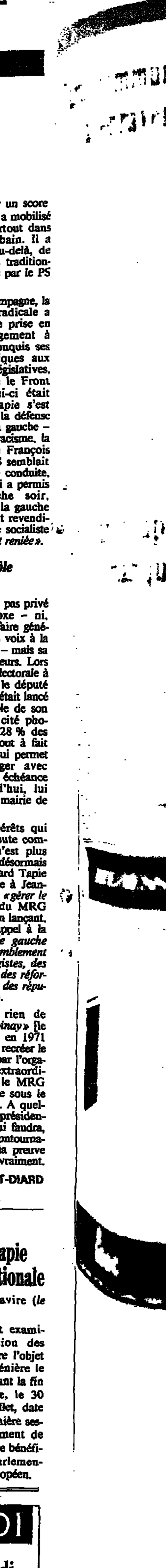
Sans compter les maladresses accumulées dans la stratégie – si l'on peut dire – de communication : qu'il s'agisse des bulletins de vote illisibles ou des premiers spots de la campagne officielle en noir et blanc sinistre. Le plus grave est sans conteste l'incapacité à faire passer un message perçu comme hybride et parfaitement résumé dans ce *«l'Europe, oui, mais solidaire»*, qui n'a pas été bien compris, car il lance un message ambivalent.

Sourdes le plus souvent, parfois tellement ostensibles qu'elles en devenaient dérisoires, les critiques contre Michel Rocard et son premier cercle, accusé de refuser tout conseil, étaient jusque-là restées contenues. L'échec du 12 juin les a immédiatement ravivées. Ségolène Royal, qui ne fait pas mystère de son attirance pour Jacques Delors, n'a pas tardé, avec, dit-elle, une cinquantaine d'élus de base, estimant le parti menacé d'*«explosion»* à lancer un appel au *«sursaut»*. Jean Poperen a considéré que les résultats des européennes *«ne sont pas seulement l'échec d'un homme, mais aussi celui d'une équipe»*. Celui d'une stratégie *«ou plutôt la sanction d'une absence de stratégie»*. Jack Lang a considéré qu'il n'était pas question de *«se contenter de rafistolage d'appareil»*. Bernard Tapie, bonne âme, a résumé ce que beaucoup de ceux qui participent à la coalition au pouvoir rue de Solférino n'osent dire tout haut : *«Rocard avait 90 % du parti derrière lui, manque de pot, il a 14 % des électeurs!»*

S'il veut rester le candidat *«naturel»* des socialistes en 1995, M. Rocard devra changer de méthode, et convaincre ses amis que, après avoir échoué à rassembler, sa *«nouvelle alliance»* a encore quelque chance de ne pas être une nouvelle baudruche.

AGATHE LOGEART

► Voir la carte page 43.



Le MRG veut gérer le «capital» Tapie

Et voilà comment, un soir d'élections européennes, on découvrit que le Mouvement des radicaux de gauche existait. Qu'il avait même des ambitions dévorantes. Qu'il se permettait de parler de haut au Parti socialiste et de lui donner des leçons de gauche. *«La gauche moderne, c'est nous»*, affirmait, dimanche soir, Jean-François Hory, président du MRG, en se félicitant du *«puissant rééquilibrage»* que traduit, selon lui, le score obtenu par la liste Energie radicale par rapport à celui du PS. M. Hory prenait certes soin d'indiquer que ce résultat exceptionnel s'expliquait *«d'abord par la popularité de Bernard Tapie»* avant de l'attribuer à *«une véritable renaissance du radicalisme»*. La précision est d'importance.

L'enquête BVA, conduite à la sortie des bureaux de vote, montre en effet que 70 % des électeurs qui ont déposé un bulletin Energie radicale dans l'urne l'ont fait prioritairement *«en pensant à la personnalité de la tête de la liste» (lire pages 10 et 11)*. Ce succès est bien, avant tout, celui de Bernard Tapie.

Le député des Bouches-du-Rhône peut se prévaloir d'avoir «fait» élire treize députés européens, dont lui, et de talonner le PS, voire de le devancer dans vingt-sept départements (dont les six qui composent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi dans l'Aisne, la Moselle, la Seine-Saint-Denis ou la Somme). Ce succès est celui d'un homme qui plaît, comme peut «plaire» une vedette de cinéma, de la chanson ou du monde sportif. En cela, il est populaire. C'est l'utilisation des ressorts de sa popularité – notamment celle acquise grâce à l'Olympique de Marseille et à ses émissions télévisées – qui en fait également un populiste. Mais cela ne suffit pas à expliquer un score de 12 %. Bernard Tapie a mobilisé les abstentionnistes, surtout dans l'électorat jeune et urbain. Il a aussi su convaincre, au-delà, de très nombreux électeurs traditionnels de la gauche, déçus par le PS ou le PC.

Tout au long de sa campagne, la tête de liste Energie radicale a veillé à ne jamais être prise en défaut sur son engagement à gauche. Après avoir conquis ses premiers galons politiques aux élections régionales et législatives, dans le combat contre le Front national, lorsque celui-ci était menaçant, Bernard Tapie s'est illustré, cette fois, dans la défense des thèmes favoris de la gauche – l'Europe fédérale, l'antiracisme, la laïcité et... le bilan de François Mitterrand – que le PS semblait délaisser. Cette ligne de conduite, dont il n'a pas dévié, lui a permis d'apparaître, dimanche soir, comme le candidat de la gauche authentique et fièrement revendiquée, contre une gauche socialiste qui, a-t-il expliqué, *«s'est reniée»*.

Un nouveau pôle réformiste

Bernard Tapie ne s'est pas privé de savourer ce paradoxe – ni, d'ailleurs, le plaisir de faire généreusement «don» de ses voix à la gauche non communiste – mais sa vraie satisfaction est ailleurs. Lors de sa dernière réunion électorale à Marseille, jeudi 9 juin, le député des Bouches-du-Rhône s'était lancé un défi : obtenir le triple de son score national dans la cité phocéenne. Avec plus de 28 % des voix, le pari n'est pas tout à fait gagné, mais ce résultat lui permet en tout cas d'envisager avec confiance la seule vraie échéance électorale qui, aujourd'hui, lui tient à cœur : gagner la mairie de Marseille.

La convergence d'intérêts qui l'avait amené à faire route commune avec le MRG n'est plus aussi forte. Chacun peut désormais suivre son chemin. Bernard Tapie reste à Marseille et laisse à Jean-François Hory le soin de *«gérer le capital»*. Le président du MRG n'a pas perdu de temps en lançant, dès dimanche soir, un appel à la création d'un *«pôle de gauche réformiste»* par le *«rassemblement des radicaux, des écologistes, des personnalités socialistes, des réformateurs, des démocrates, des républicains de tous horizons»*.

Son ambition n'est rien de moins qu'un *«nouvel Epinay»* [le congrès qui avait permis en 1971 à François Mitterrand de recréer le PS]. Elle va se traduire par l'organisation d'un congrès extraordinaire cet automne, où le MRG nouveau devrait renaître sous le vocable de «Radicaux». A quelques mois des élections présidentielle et municipales, il lui faudra, alors, apporter à son incontournable partenaire socialiste la preuve que les radicaux existent vraiment.

PASCALE ROBERT-DIARD

► Voir la carte page 43.

Strasbourg a fait une fleur à Catherine Trautmann

STRASBOURG

de notre correspondant

La ville siège du Parlement européen, qui a un maire socialiste, a placé en tête de ses suffrages une liste de droite, celle de Dominique Baudis (29,05 %). Ce paradoxe n'est pas nouveau : en juin 1989, quelques mois après avoir élu l'équipe de Catherine Trautmann, elle apportait 27,82 % de ses suffrages à la liste européenne de Valéry Giscard d'Estaing et plus de 10 % à celle de Simone Veil. Dimanche, Strasbourg a donné à la liste de Michel Rocard 22,40 % de ses voix, soit près de 8 points de mieux que son score national : les Strasbourgeois ont fait une fleur à leur maire, même si la liste du PS, conduite par Laurent Fabius, avait obtenu quatre points de plus il y a cinq ans.

Traditionnellement, les listes de droite accueillaient en bonne place un ou plusieurs Alsaciens. Bien qu'ayant négligé cette règle de bienséance (Robert Grossmann, RPR, conseiller régional, n'était qu'à la trente-sixième place), la liste de M. Baudis n'est aucunement sanctionnée. Les socialistes, qui avaient réservé la deuxième place à Mme Trautmann, en sont modérément récompensés. La recette n'a finalement profité qu'aux communistes, qui doublent leur score strasbourgeois avec l'Alsacien Francis Wurtz.

L'absence, dans l'arène, des élus pressentis pour affronter Mme Trautmann aux prochaines élections municipales – notamment le ministre délégué à l'aménagement du territoire, Daniel Hoeffel (UDF) –, ne permet guère de tirer des plans sur la comète. Le rapport de force entre la gauche, y compris les voix de Bernard Tapie, et la majorité, avec les suffrages de Philippe de Villiers, demeure serré : 35,88 % contre 37,96 %. L'extrême droite perd peu de terrain malgré l'irruption de M. de Villiers.

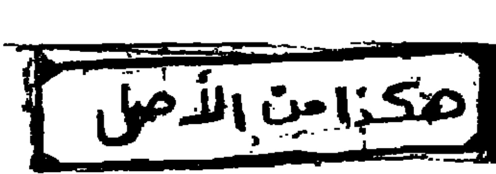
L'effondrement des écologistes et leur division pourraient être la clé du prochain scrutin : avec 13 % aux élections municipales et 14 % aux élections européennes en 1989, ils jouaient dans la cour des grands. Dorénavant, un second tour aux élections municipales semble pour eux inaccessible, ce qui tend à renforcer la position de la gauche strasbourgeoise. En face, la majorité UDF-RPR devra compter avec une solide extrême droite.

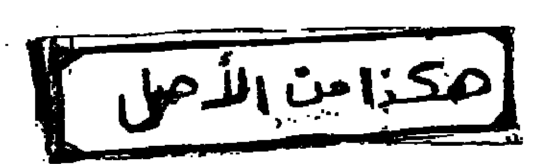
JACQUES FORTIER

Les deux demandes de levée d'immunité parlementaire de Bernard Tapie devaient être transmises à l'Assemblée nationale

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, devrait transmettre au bureau de l'Assemblée nationale, lundi 13 juin, deux demandes de levée d'immunité parlementaire concernant Bernard Tapie. La première demande émane d'Eva Joly, le juge d'instruction parisien chargé du dossier d'abus de biens sociaux concernant la gestion du yacht du député, le *Phocéa*. La seconde concerne un dossier de fraude fiscale lié à l'immatriculation, en tant que navire de commerce, de ce même navire (*le Monde* du 2 juin).

Ces demandes seront examinées par la commission des immunités avant de faire l'objet d'un vote en séance plénière le 28 ou le 29 juin, soit avant la fin de la session ordinaire, le 30 juin. A partir du 19 juillet, date de l'ouverture de la première session du nouveau Parlement de Strasbourg, Bernard Tapie bénéficiera de l'immunité parlementaire liée au mandat européen.





Le Parti communiste ne parvient pas à enrayer son érosion

Les responsables du Parti communiste français ont eu une vraie peur, ces dernières semaines. Centrée, à l'origine, sur les effets de l'Europe de Maastricht, la campagne conduite par Francis Wurtz s'est transformée, au fil des jours, en une vaste entreprise de lutte contre *« le piège de l'abstention »*, que n'aurait pu renier le Centre d'information civique.

Deux jours avant le scrutin, *l'Humanité* expliquait encore en première page : *« Dans un appel à ceux qui seraient tentés de ne pas voter, dimanche, par colère ou par écœurement, le secrétaire national du PCF souligne : « Ne laissez pas d'autres utiliser ou interpréter votre silence contre vous ! » La droite tirerait parti de votre abstention, alors que vous avez besoin d'un Parti communiste qui puisse parler d'une voix plus forte pour vous faire entendre. »* Puis, le lendemain, à toutes fins utiles, dans le même style inimitable : *« Ceux qui par colère seraient tentés de s'abstenir risquent de voir la droite utiliser leur silence contre eux. »*

Avec 6,92 % des suffrages exprimés, le PCF évite le pire. Il conserve une représentation au Parlement européen et perd moins d'un point par rapport aux élections européennes de 1989. Comme lors des plus récents scrutins, les législatives de l'an passé et les cantonales de mars dernier, les dirigeants du PCF pourront ainsi assurer que le déclin de leur parti est enrayé. Dimanche soir sur France 2, M. Wurtz a jugé le résultat de sa liste *« assez honorable »*, tandis qu'André Lajoinie, membre du secrétariat, a estimé que le PCF a *« en gros stabilisé sa situation »*. Encore faut-il se souvenir qu'en 1984, il y a dix ans, le résultat obtenu aux européennes (11,28 %) avait été perçu comme un échec cuisant.

Désormais, à l'exception du Nord et du Pas-de-Calais, la baisse d'influence, par rapport aux élections européennes de 1989, est de 2 à 4 points dans les départements où le Parti communiste est le mieux implanté, qu'il s'agisse des zones urbaines de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ou des secteurs ruraux de l'Allier et de la Corrèze. Au total, le PCF ne dépasse la barre de 10 % des suffrages exprimés que dans onze départements.

C'est dire que le changement affiché, en janvier, lors du vingt-huitième congrès du PCF, et le remplacement de Georges Marchais par Robert Hue n'ont produit aucun effet dans l'électorat, tandis que le pacte unitaire pour le progrès, proposé au début du printemps par M. Hue, a été mis entre parenthèses pendant la campagne.

JEAN-LOUIS SAUX

► Voir la carte page 42.

Le « fusil à un coup » de M. Chevènement a manqué sa cible

Il l'avait dit lors du congrès constitutif du Mouvement des citoyens, le 5 décembre 1993 à Saint-Egrève (Isère) : *« Cette fois, ça passe ou ça casse. On ne dispose que d'un fusil à un coup. »* Dimanche, après l'annonce de premières estimations situant la liste L'autre politique à moins de 3 % des suffrages exprimés, Jean-Pierre Chevènement se voulait toujours combatif : *« J'ai encore ma fronde dans la poche. »*

L'ancien minoritaire de la SFIO, venu au socialisme pour le changer de l'intérieur, l'ancien animateur du CERES, qui fut l'aiguillon du Parti socialiste tout au long des années 70, va devoir, en effet, retrouver son rôle de « frondeur ». *« Nous avons essayé de faire passer un projet cohérent »*, a affirmé la tête de la liste L'autre politique, dans une déclaration à l'AFP, avant de déplorer de n'avoir pas rencontré *« un écho suffisant »*. *« Il était difficile de se faire une place dans une non-campagne »*, a-t-il ajouté.

La liste de M. Chevènement n'a disposé, il est vrai, que de deux fois quarante-huit secondes, dans les émissions de la campagne officielle, pour développer un propos complexe et original. L'ancien ministre a même tenté, par un recours au Conseil d'Etat, d'obtenir un temps d'antenne supérieur au profit de trois listes, dont la sienne, comptant des candidats membres du groupe République et liberté à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 31 mai), mais, précisément, les deux autres listes concernées par ce recours, celles de Philippe de Villiers et de Bernard Tapie, ont su se faire entendre de leurs camps respectifs.

« Nous avons mené une campagne sérieuse, peut-être trop sérieuse », constatait l'ancien ministre Anicet Le Pors, dès avant le scrutin. Plus directement, un proche de M. Chevènement, évoquant la qualité du comité de soutien de la liste, disait : *« Pour les bacs plus cinq, on est très bon. Pas chez les bacs moins deux. »*

Il est clair, en tout cas, que les discours superposés sur *« l'Europe de la finance »*, la parité hommes-femmes ou les valeurs de la République n'ont pas contribué à additionner les publics. La liste de M. Chevènement n'obtient qu'un succès de notoriété dans le Territoire de Belfort (24,03 %) et, dans une moindre mesure, dans les départements voisins de la Haute-Saône (7,80 %) et du Doubs (5,49 %). Pour l'avenir, même s'il affirme que *« le combat pour la République ne cessera pas »*, les perspectives offertes à M. Chevènement se trouvent singulièrement restreintes. On ne parle pas ici de la présence ou de l'absence du maire de Belfort à l'élection présidentielle de 1995, mais de l'effet de levier que devait avoir le Mouvement de citoyens, créé il y a deux ans, sur la recomposition de la gauche.

J.-L. S.

► Voir la carte page 42.

Les écologistes divisés ne sont plus représentés

Avec 4,97 % des suffrages exprimés, les écologistes ont obtenu leur plus mauvais score depuis dix ans. Les deux listes – Union des écologistes pour l'Europe et Génération Ecologie –, qui se réclamaient de cette mouvance, n'ont, en effet, pas franchi, à elles deux, la barre des 5 % et elles sont bien loin des scores obtenus en 1989 et même en 1984. En effet, alors que la dernière consultation européenne avait donné neuf sièges aux écologistes français, avec 10,59 % des suffrages exprimés, ces derniers n'auront, cette fois, aucun représentant.

Le résultat est particulièrement décevant pour Brice Lalonde, éternel champion autoproclamé de l'environnement et ancien ministre dans les gouvernements de Michel Rocard et d'Edith Cresson. Sa liste Génération Ecologie obtient seulement 2,01 % des suffrages exprimés. Il est devancé dans cette élection par Marie-Anne Isler-Béguin (2,95 %), une quasi inconnue qui conduisait la liste des Verts.

En fait, les écologistes semblent avoir pâti de leur désunion : la décision de présenter des listes séparées n'a en effet profité à aucune d'elles, alors que, lors des scrutins précédents, notamment la présidentielle de 1988 et les européennes de 1989, leur regroupement derrière la bannière d'Antoine Waechter leur avait permis d'obtenir de meilleurs résultats.

En 1989, ils dépassaient dans plusieurs régions le seuil des 10 % ; ils se retrouvent, cette année, quelquefois à peine au-dessus de 1 %. Leur recul est en moyenne de 5,61 %. Même dans leurs bastions les plus solides, les écologistes subissent d'importantes défaites. En Alsace, où ils sont particulièrement bien implantés, les deux listes obtiennent ensemble 7,88 % des voix, alors qu'en 1989 la liste Waechter en avait raflé 18,30 %. Dans les départements bretons, le recul est aussi impressionnant : ils obtiennent 5,19 % des suffrages, contre 12,57 % en 1989. En Lorraine, région dont Mme Isler-Béguin est native, leur score est tombé de 12,43 % à 6,49 %. En Rhône-Alpes, la chute est de 11,35 % à 6,61 %. Les Franciliens aussi ont boudé les écologistes : de 11,07 % obtenus en 1989, ceux-ci sont passés à 5,62 %.

Les intentions de M. Waechter

Etre aux affaires ne leur a pas davantage permis de conserver leur influence. Ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais, où Marie-Christine Blandin (Verts) gouverne la région depuis 1992, la déroute n'a pas non plus été évitée : 3,08 % des suffrages sont allés sur la liste des Verts et 1,96 % chez Génération Ecologie, contre 9,39 % pour la liste conduite par Antoine Waechter en 1989. Dans la plupart des régions, les écologistes séduisent davantage les citadins que les ruraux.

Outre qu'ils seront absents du jeu au Parlement de Strasbourg et qu'ils ne pourront donc pas y peser sur les décisions en matière d'environnement, les écologistes ont peu d'espoir de jouer un rôle, en France, lors de la présidentielle de 1995. Cet échec risque bien, en revanche, de provoquer de nouveaux débats dans ce mouvement, qui n'arrive pas à faire son choix entre la droite et la gauche et que divisent les rivalités entre ses « chefs historiques ».

Dès dimanche soir, certains responsables ont pris date. Ainsi, Noël Mamère et Christine Barthet-Mayer, qui avaient opté pour la liste Energie radicale plutôt que pour celle de Brice Lalonde et qui, du coup, vont siéger au Parlement de Strasbourg ont déclaré : *« L'heure est maintenant à la construction d'un pôle réformiste de gauche, inscrit dans le mouvement social et au sein duquel les écologistes responsables doivent tenir toute leur place. »*

Quant à M. Waechter, qui avait été très absent de la campagne, il a affirmé : *« Une certaine écologie est morte ce soir. Il faut maintenant qu'une nouvelle écologie naisse (...), qui sera capable d'affirmer sa propre identité, c'est-à-dire indépendamment de la droite et de la gauche, et qui sera enfin capable de mobiliser bien plus de Français. »* Voilà de quoi alimenter les rumeurs sur ses intentions de créer une nouvelle formation.

FRANÇOISE CHIROT

La « liste Sarajevo » s'est perdue en route

La liste L'Europe commence à Sarajevo, conduite par Léon Schwartzenberg, a obtenu un score extrêmement faible (1,57 %, selon le ministère de l'intérieur). *« Ce résultat ne signifie rien pour la cause bosniaque*, a déclaré Bernard-Henri Lévy. *Les amis de la Bosnie sont partout : chez Baudis, chez Rocard, chez Tapie, et même chez les abstentionnistes. »*

Le fait que l'écrivain ait décidé de ne pas conduire sa liste jusqu'au vote n'est sans doute pas étranger à ce faible score. Certains électeurs auront pu croire qu'elle n'existait plus, puisque les bulletins correspondants ne figuraient pas dans les enveloppes adressées à leur domicile. Le retrait de « BHL » a sûrement joué, lui aussi.

La persévérance de M. Schwartzenberg

Bien qu'il ait promis de faire campagne jusqu'au bout, il a disparu de la scène politique et médiatique depuis la fin du mois de mai. La personnalité de M. Schwartzenberg n'a visiblement pas exercé la même séduction, comme en témoigne le petit nombre de personnes venues assister aux derniers meetings de la « liste Sarajevo ».

L'initiative de M. Lévy aura eu le mérite de réveiller une campagne somnolante, voire de lui donner un sens, en rappelant que la catastrophe yougoslave posait la question du rôle de l'Europe. Au lendemain du Festival de Cannes, où était projeté son film *Bosna !*, « BHL » décide de rompre le cercle d'indifférence qui entoure le sort de l'ex-Yougoslavie en participant aux élections européennes. Sa liste, précise-t-il toutefois, sera abandonnée, si les responsables des principaux partis politiques modifient leurs positions sur la Bosnie.

Cette démarche, fortement relayée sur les ondes, est diversement appréciée. La question de la levée de l'embargo sur les armes divise la gauche et la droite. François Mitterrand observe, avec agacement, que l'autre terme de l'alternative, dont le premier est la négociation internationale, c'est la guerre. Certains de ses proches estiment que Michel Rocard critique inconsidérément la politique du président de la République, sous la pression de l'urgence électorale. Les socialistes craignent que la liste, créditée dans un sondage de 12 % d'intentions de vote, ne leur prenne des voix. Un meeting à la salle de la Mutualité, où les représentants des partis sont fortement malmenés, laisse planer quelques doutes sur la qualité de ceux qui interpellent les politiques.

Après le soupçon vient le suspense. La liste sera-t-elle constituée ? Elle l'est. Un aréopage d'intellectuels, parmi lesquels figurent André Glucksmann, Romain Goupil et Pascal Bruckner, la composent, et la Bosnie s'installe au cœur du débat. Dix jours plus tard, nouveau rebondissement : M. Lévy décide de ne pas aller aux urnes. Il mécontente les jusqu'au-boutistes, comme M. Schwartzenberg – député européen sortant, élu en 1989 sur la liste socialiste et non reconduit comme candidat par le PS –, qui décident de rester en lice malgré tout. Le cancérologue a affirmé, dimanche, sur TF 1, que la *« liste Sarajevo »* avait *« des raisons d'être »* et que l'Europe était *« malade du cancer de la Bosnie »*.

« Si nous avions fait un bon score, nous aurions participé à l'implosion du système politique, nous a déclaré M. Lévy. *Or, je ne souhaitais pas que nous soyons partie prenante de la crise de confiance que subissent les partis. »*

RAFAÈLE RIVAIS

Le Front national piétine

Jean-Marie Le Pen le confiait, en réponse à une question, après son passage au «Grand Jury RTL-*le Monde*», le 8 juin : même dans ses cauchemars, il n'envisageait pas d'être devancé par Philippe de Villiers aux élections européennes. La simple évocation de cette hypothèse suscitait son hilarité. Au soir du 12 juin, le président du Front national a été contraint, pourtant, de constater que le pire s'était réalisé. Sa liste contre l'Europe de Maastricht a été devancée non seulement par celle du président du conseil général de Vendée, mais également par celle de Bernard Tapie, qui, à son tour, vit *«une histoire d'amour»* électorale avec Marseille.

M. Le Pen est loin des 15 % des suffrages exprimés qu'il s'était assignés comme objectif et il ne parvient pas rééditer son score de la précédente consultation : 11,73 % en 1989 (dix élus).

Incertitude sur le maintien d'un groupe

Avec 10,5 % des voix, le chef de file de l'extrême droite perd 1,2 point par rapport aux dernières élections européennes, mais il conserve, cependant, un niveau de représentation identique au Parlement européen. Ce résultat fait plus que confirmer la stabilisation qui affecte, depuis deux ans, le Front national. Pour la première fois depuis dix ans, M. Le Pen est contesté sur son propre terrain, avec efficacité, par un autre responsable politique : M. de Villiers. Ce dernier puise l'essentiel de ses forces électorales dans les rangs de la majorité, et plus particulièrement dans l'électorat néogaulliste, sans entamer, de façon significative, le potentiel lepéniste. Cette constatation fait dire aux dirigeants du Front national que leurs *«idées prennent une extension nouvelle»* dans la société. Ils considèrent donc que le score villiériste anti-Maastricht doit s'additionner à celui que leur liste a réalisé. En outre, ils se félicitent de l'émiettement qui touche les grandes formations.

En métropole, le Front national subit une érosion significative dans certains des départements où il avait obtenu ses meilleurs résultats en 1989 (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, etc.), mais dans vingt-deux départements, il améliore ses positions par rapport à la consultation précédente. Les régions concernées sont l'Alsace, le Centre, Champagne-Ardenne, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et la Picardie. Les hausses, cependant, sont souvent de faible ampleur dans les départements bénéficiaires.

A ce piétinement sur le plan national, M. Le Pen va voir s'ajouter un obstacle rédhibitoire sur le plan européen : le président du Front national risque d'être dans l'impossibilité de reconstituer un groupe, fût-il «technique», au Parlement de Strasbourg. Dans la précédente législature, il présidait un groupe composé de dix députés français, deux Allemands (six au début du mandat) et un Belge flamand. Contrairement aux attentes du parti français, seule la Belgique a de nouveau envoyé des représentants d'extrême droite au Parlement : deux députés du Vlaams Blok (le bloc flamand) et, probablement, un du Front national belge francophone. Cela ne sera pas suffisant pour constituer un groupe. Selon le règlement du Parlement, il faut vingt et un députés, s'ils viennent de deux pays, pour avoir l'autorisation de créer un groupe.

L'ensemble de ces données devaient être examinées, lundi 13 juin, à l'occasion d'une réunion du bureau politique du Front national. A l'évidence, personne ne contestera le bilan, tant national qu'européen, de M. Le Pen, même si certains membres de cette instance admettent que leur parti est confronté, au mieux, à un problème d'image, au pire à un problème de message. En tout état de cause, M. Le Pen, qui, pendant dix ans, a été le moteur du Front national, apparaît de plus en plus – en raison, notamment, de l'usure de son discours – comme un frein à son développement.

O. B.

▸ Voir carte page 42.

Villes et campagnes ont voté de la même manière

Le référendum du 21 septembre 1992 avait mis au jour la fracture ouverte entre un pays rural, rétif à la signature du traité de Maastricht, et une France urbaine, plus confiante en l'avenir. Bien davantage marquées par des préoccupations de politique nationale, les élections du 12 juin présentent des résultats moins tranchés.

Ainsi, dans chaque région, les citadins des communes de plus 20 000 habitants et les populations des zones rurales ont exprimé à l'unisson leur intérêt par exemple pour Bernard Tapie. Au pire, deux points séparent les votes. Provence-Alpes-Côte-d'Azur constitue la seule mais notable exception à cette unanimité régionale. Les villes ont accordé 21,27 % de leurs voix au député des Bouches-du Rhône. A Marseillè même, il décroche 28,69 % des suffrages, tandis que les petites communes provençales se rapprochent plus de la moyenne nationale avec un score de 13,41 %.

La même observation s'impose au sujet des résultats de Philippe de Villiers. Cette fois, ce sont les Pays-de-la-Loire, seuls, qui se distinguent avec plus de 6 points d'écart entre zones urbaines et zones rurales. Ce sont ces dernières qui ont le plus marqué leur soutien au chef de file de la Liste de la majorité pour l'autre Europe. La performance (34,74 %) qu'il réalise dans son fief de Vendée pèse lourd dans la balance.

La liste conduite par Francis Wurtz reflète, elle aussi, sans distorsion, les tendances des petites et des grandes communes au sein d'une même région. Le Nord-Pas-de-Calais et, dans une moindre mesure, le Limousin échappent à cette règle. Les villes s'y montrent moins enclines à choisir des communistes.

Sans grande surprise, le vote Front national se révèle plutôt citadin. Mais là encore, les différences sont faibles, sauf dans le Nord-Pas-de-Calais (2,47 points), en Languedoc-Roussillon (2,65) en en PACA (4,72). Les écarts étaient déjà sensibles dans ces deux dernières régions lors du scrutin européen de 1989. En revanche, comme il était prévisible, les candidats de Chasse-pêche-nature-traditions séduisent nettement plus les campagnes.

Les deux listes les plus importantes s'avèrent finalement les plus nuancées. Le Parti socialiste creuse l'écart (de 4,5 à 6,36 points) en Bretagne, en Poitou-Charentes, en Alsace, en Basse-Normandie et dans les Pays-de-la-Loire. Dans toutes les régions, les habitants des grandes villes lui sont plus favorables, sauf en PACA et dans le Languedoc-Roussillon, où son fief de l'Aude inverse cette tendance.

Enfin, les résultats des candidats de la majorité gouvernementale empêchent toute simplification hâtive. Dans huit régions, les «campagnes» se sont montrées les plus favorables à Dominique Baudis. Mais l'inverse se vérifie autant de fois. Cependant, là encore, électeurs des villes et électeurs des champs ne se différencient guère, chacun dans leur territoire, sauf en Corse. L'identité régionale ne serait-elle plus un vain mot ?

MARTINE VALO

Les chasseurs marquent le pas

Les chasseurs marquent le pas. Après la percée de 1989, aux précédentes élections européennes, où ils avaient manqué d'un rien la barre des 5 %, avec plus de 4 % des suffrages ; après les régionales de 1992, où ils avaient fait leur entrée dans de nombreux conseils régionaux, notamment en Aquitaine avec dix élus, la liste Chasse-pêche-nature-traditions (CPNT) stagne. Si le scrutin de dimanche confirme sa bonne tenue dans ses fiefs – la Somme, la Gironde, et les Landes notamment –, il lui interdit une nouvelle fois l'accès au Parlement de Strasbourg.

Le motif euro-corporatiste de l'action de CPNT, c'est-à-dire la suppression de la directive 79-409 relative à la chasse, a montré ses limites. En 1989, période encore bénie pour la construction européenne, les chasseurs avaient pu représenter une échappatoire pour ses adversaires. En 1994, la liste CPNT s'est retrouvée sur un créneau anti-européen particulièrement encombré, à droite, avec les listes de Jean-Marie Le Pen et de Philippe de Villiers, comme à gauche avec les listes d'extrême gauche, ainsi que celles du PCF et de Jean-Pierre Chevènement. Le renfort pittoresque des bouilleurs de cru, au nom des traditions, n'y a rien fait.

André Goustat, président de CPNT, a beau se consoler avec la déroute des écologistes, *«qui sont passés sous la table à force de vouloir se mêler de tout»*, les résultats sont là. Nettement défaits, dans un scrutin pourtant très favorable et dépourvu d'enjeu national direct, les chasseurs vont peut-être devoir retourner, plus vite qu'ils ne l'envisageaient, à leurs affûts. Il leur faudra en effet attendre... les élections régionales de 1998 pour pouvoir espérer profiter à nouveau des effets grossissants du scrutin proportionnel.

G. P.

La déception des régionalistes

Le réveil est plutôt rude pour des régionalistes qui comptaient bien capter les sensibilités anti-jacobines qui travaillent, en permanence, les provinces françaises. Avec leurs 76 500 suffrages (0,39 %), ils sont loin de retrouver la centaine de milliers de voix recueillies aux régionales de 1992 où, pourtant, leurs candidats n'étaient pas présents partout.

Ils voient la confirmation que leur discours ne trouve d'écho que lors des scrutins locaux, même si, en l'occurrence, ils avaient cru trouver dans le thème de *«l'Europe des régions»* un mot d'ordre syncrétique.

Comme de coutume, c'est en Corse qu'ils éveillent le plus d'intérêt avec un score supérieur à 10 %. On repère ensuite leur présence dans les Pyrénées-Atlantiques (1,65 %) – en raison de sa partie basque –, dans les départements bretons du Finistère (1,34 %), des Côtes-d'Armor (1,07 %), du Morbihan (1 %). En terre alsacienne, catalane ou occitane, ils ne franchissent pas le seuil du 1 %.

Si M. Simeoni ne se faisait guère d'illusions sur ses chances de conserver son siège à Strasbourg, l'essentiel était pour lui de briser la chape d'indifférence qui entoure en France les expressions régionalistes. Le pari n'a pas pu être vraiment tenu tant sa liste s'est trouvée piégée par un système médiatique impitoyable pour les minoritaires. Et les résultats ne l'ont pas sauvé du désintérêt.

Il lui reste maintenant à travailler à ce projet d'une *«fédération»* destinée à inscrire durablement le régionalisme dans le paysage politique français. Privé de ses entrées européennes à Strasbourg, il n'a guère d'autre choix que de persévérer dans cette entreprise, s'il veut conserver un porte-voix.

F. B.

Un Français sur sept a fait le choix des «petites» listes

De Jacques Chirac à André Lajoinie, en passant par Valéry Giscard d'Estaing, chacun l'a souligné au soir du 12 juin : l'élection européenne aura été l'occasion pour les Français d'exprimer leur *«insatisfaction»*. Les scores réalisés par Philippe de Villiers et Bernard Tapie constituent évidemment les signes les plus spectaculaires de cette réaction de défiance ou de rejet à l'égard des partis politiques traditionnels.

Plus diffus, mais non moins significatif de cet effritement de la représentation politique classique, le résultat cumulé de l'ensemble des «petites» listes qui se présentaient aux suffrages des électeurs. Sans même prendre en compte l'électorat écologiste, dispersé sur les deux listes présentées par les Verts et Brice Lalonde, ce sont deux millions et demi d'électeurs qui ont voté pour l'une des douze listes qui ont recueilli moins de 5 % des voix, et même, pour huit d'entre elles, moins de 1 %.

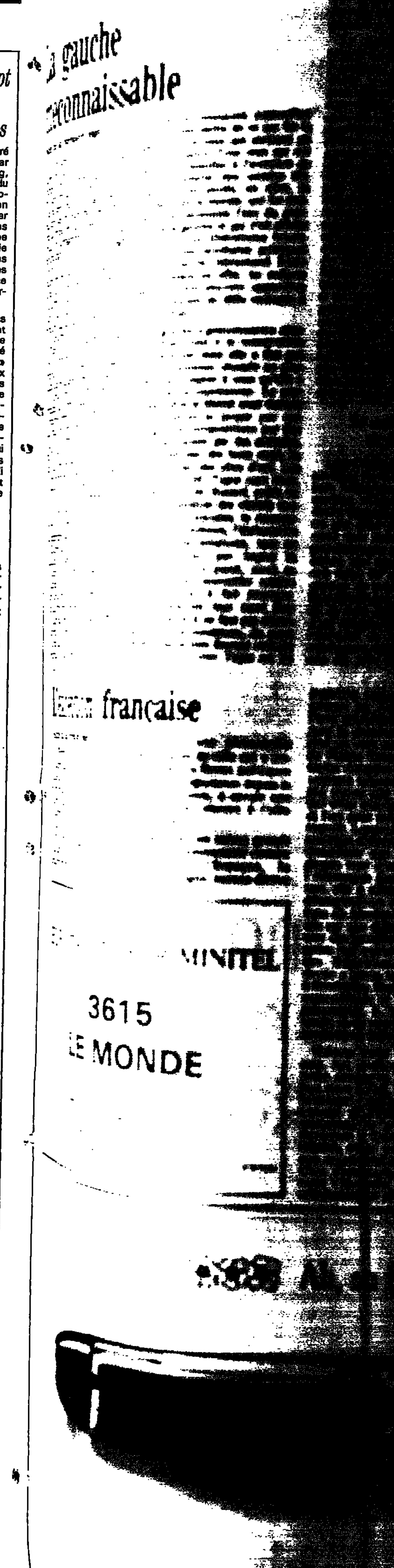
L'audience de l'extrême gauche

Un peu plus de 13 % des Français – soit près d'un sur sept – ont jugé utile de voter «inutile», c'est-à-dire pour des listes qui n'avaient aucune chance, ou presque, de dépasser la barre des 5 % nécessaires pour obtenir des élus au Parlement européen. Si l'on ajoute plus d'un million de votes blancs ou nuls, ce sont, au total, quelque trois millions six cent mille voix qui se sont éparpillées hors des sentiers balisés. Ce résultat est d'autant plus symptomatique que l'irruption des listes de MM. Villiers et Tapie aurait pu fixer ces votes minoritaires ou protestataires. C'est ce qui s'était passé lors de l'élection européenne de 1989, lorsque la percée des écologistes avait ramené à 9 % le résultat de l'ensemble des «petites» listes.

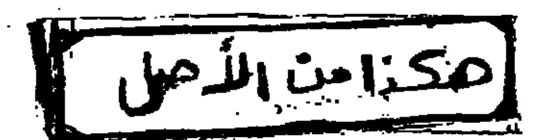
Comme il y a cinq ans, la plus grosse part de ces votes marginaux est constituée par la liste Chasse, pêche, nature et tradition conduite, à nouveau, par André Goustat. A l'évidence, les chasseurs n'ont pas désarmé. Si le taux de participation nationale, supérieur cette année, fait légèrement baisser le pourcentage de voix qu'ils ont recueilli (3,98 % contre 4,13 %), vingt mille électeurs supplémentaires ont toutefois apporté leur suffrage aux défenseurs de la chasse. Si ces derniers ne retrouvent pas les scores spectaculaires qu'ils avaient obtenu il y a cinq ans dans la Somme, la Gironde, les Landes ou les deux départements de Charente, ils améliorent, en revanche, leurs résultats dans cinquante-sept départements. Et M. Goustat pouvait affirmer, dimanche soir, que Philippe de Villiers avait *«vendangé sur* [nos] *terres»* et fait perdre aux chasseurs *«les voix qui pouvaient* [nous] *faire passer la barre des 5 %»*.

Le vote marginal militant n'est pas négligeable non plus. Avec 2,72 % des suffrages et plus de 520 000 voix, l'extrême gauche retrouve quelque audience, en particulier la liste de Lutte ouvrière conduite par Arlette Laguiller, qui devance très largement la liste du Parti des travailleurs de M. Gluckstein. L'électorat militant s'est également porté sur la liste de Jean-Pierre Chevènement, ou sur la liste «Sarajevo» (même si le retrait de ses principaux animateurs a ramené son score à un niveau à peine symbolique). Quant aux frères Touati, qui animaient chacun une liste, ils n'auront, à eux deux, totalisé que 1 % des suffrages, la prime allant à Gérard Touati qui avait placé l'emploi en tête de ses préoccupations.

GÉRARD COURTOIS



هكذا من الأصل



La gauche méconnaissable

Suite de la première page

Le deuxième atout du milliardaire en faillite est sa fortune même. Non tant parce qu'il offrirait une revanche symbolique à ceux envers lesquels la gauche n'a pas tenu ses promesses, mais parce que sa manière de réussir, rapide, brutale et tapageuse, fait de lui un personnage de roman ou de saga cinématographique grandeur nature, en même temps qu'un virtuose de la modernité. Homme d'affaires, homme de télévision, patron de club sportif, député, ministre, candidat à la mairie de la deuxième ville de France, M. Tapie «sait y faire». Il a compris son époque. Il s'est même imposé à elle. Il tient la dragée haute aux policiers, juges, huissiers et journalistes qui sont à ses trousses. Sa morgue, alors que tant d'ennemis semblent ligués contre lui, vaut tous les brevets de moralité. *Ainsi* le député des Bouches-du-Rhône a-t-il conquis à la fois un électorat de gauche désorienté *et* un *électorat* jeune, qui, comme le montre l'enquête réalisée par BVA à la sortie des bureaux de vote *(voir pages 10 et 11)*, s'est mobilisé dans les derniers jours de la campagne pour aller le soutenir.

Encore fallait-il pour cela *que la* gauche fût désorientée. Michel Rocard a lucidement analysé *l'échec que lui a infligé M. Tapie* en déclarant que la campagne socialiste avait manqué d'audace *et surtout, en ajoutant que le PS* devra à l'avenir faire preuve de *«sens du concret, de l'espoir, de la morale»*. Car ce sont bien ces trois repères qui manquent aujourd'hui à toute une partie de ce *qui fut* la gauche ou à ceux qui auraient pu s'y reconnaître. Tous ceux qui ont préféré s'identifier à l'aventure du patron-vedette des années 80. Ceux-là ont perdu, en effet, la boussole de la morale, *qui fut* pendant des décennies l'axe du combat de la gauche et qui s'est affolée au *temps du libéralisme triomphant* et des acrobaties politiques réussies par M. Mitterrand. Faute *de ce repère en effet*, les *audaces* de M. Tapie peuvent apparaître comme autant de défis exaltants à *l'ordre établi*.

La gauche «gestionnaire» attachée avant tout à la conservation d'un pouvoir dont elle a fini par être brutalement chassée ne propose plus d'espoir à ceux qu'elle a vocation de représenter. Le pire est peut-être la liberté ainsi donnée de remplacer le projet par des mirages, les propositions par des rêves, la volonté par des attitudes, le discours par des bons mots, la solidarité par des clins d'œil. Les électeurs de M. Tapie sont bien, comme le dit M. Rocard, exilés du concret. *L'analyse* des réalités économiques et sociales, le recensement des problèmes, l'élaboration collective de solutions, tout ce patient travail par lequel la gauche, dans le passé, avait su convaincre et rassembler semble leur être tout à fait étranger. L'identification leur tient lieu d'adhésion, *et il* ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, du score obtenu par la liste Energie radicale à *Marseille* : voter Tapie est ici une manière de voter pour soi, dans le rapport qui unit des supporteurs à leur équipe de football.

Le niveau auquel a été réduit Michel Rocard *impose le silence* à l'ensemble des socialistes, qui savent qu'aucun d'entre eux ne *peut sérieusement s'exempter de* cette défaite. Si Ségolène Royal a annoncé une initiative d'une *cinquantaine d'élus pour rouvrir la* réflexion au sein du PS, en faisant pendant six mois la trêve de la *préparation de l'élection* présidentielle, celui qui aurait leurs faveurs pour défendre les couleurs socialistes dans cette compétition, c'est-à-dire Jacques Delors, n'a donné aucun signe d'encouragement dans *cette direction. Il a au contraire* réaffirmé qu'à ses yeux le candidat du PS n'est autre que Michel Rocard. *Le président de la Commission* européenne sait bien que si les sondages sont moins cruels pour lui que pour l'ancien premier ministre, il le doit essentiellement au fait qu'il n'exerce aucune responsabilité à l'intérieur du Parti socialiste et que la perte de prestige qui affecte le premier secrétaire *pourrait* le toucher *lui* aussi dès lors qu'il changerait de rôle.

Le curieux visage de la droite

Les socialistes peuvent, sinon se consoler, du moins se distraire de leur infortune en observant le curieux visage que présente la droite. Largement victorieuse il y a un peu plus d'un an, apparemment unie dans le soutien à un gouvernement où toutes ses tendances sont représentées, la majorité vient de révéler ses failles cachées. Le résultat obtenu par la liste de Philippe de Villiers est l'effet de trois causes : la persistance d'un désaccord de fond, dans l'électorat de droite, face à la construction européenne; la diffusion des idées de l'extrême droite depuis plus de dix ans au sein de cet électorat; la fracture que commence à y dessiner l'opposition entre Edouard Balladur et Jacques Chirac.

En voulant devancer l'effet du vote Villiers par des déclarations qui visaient à le récupérer avant l'heure, les dirigeants du RPR – et singulièrement Charles Pasqua – l'ont encouragé. Comme dit Dominique Baudis, victime de ce changement de scénario en cours de film, le ministre de l'intérieur a délivré aux électeurs de la majorité *«un vrai-faux permis de voter»* en faveur du député de Vendée. Celui-ci, ayant atteint plus de 12 % des voix, *prétend maintenant* réunir une *«famille»* avec laquelle il faudra compter pour l'élection présidentielle. *La démonstration* que semblaient vouloir faire certains dirigeants du RPR selon lesquels – *c'est Jean-Louis Debré qui* parle – l'unité de candidature n'est peut-être pas la meilleure garantie *de victoire pour la droite va au-*delà de leurs espérances.

Le terrain sur lequel comptait s'avancer M. Chirac est désormais occupé, en effet, par un autre que lui. Une fois de plus, le maire de Paris se retrouve confronté, comme en 1988 avec Jean-Marie Le Pen, à la dissidence d'une partie de son électorat naturel. La *«communauté de valeurs»* affirmée par M. Pasqua, de la même manière qu'il l'avait fait il y a six ans vis-à-vis de l'extrême droite, risque de gêner le président du RPR autant que cela avait été le cas à l'époque.

Le vainqueur, M. Mitterrand, avait alors joué au centre. Son exemple pourrait inspirer M. Balladur. Et la même mésaventure qu'il y a six ans menace de nouveau le président du RPR ?

PATRICK JARREAU

Alarmes

Suite de la première page

En France, où l'on continue, à juste titre, de prétendre à un leadership franco-allemand, on a *moins voté qu'aux cantonales*, ce qui n'est pas un titre de gloire, et les listes européennes *officielles n'ont cessé de reculer* tout au long de la campagne : celle-ci a connu une véritable *dynamique anti-européenne, si* l'on en juge par le plongeon, par rapport aux positions de départ, *des listes Baudis et Rocard*, reproduisant un phénomène analogue à celui de la campagne *référendaire pour un traité*, celui de Maastricht, dont la légitimité continue – tel est notre «privilège» – d'être contestée. Scrutin de décomposition, à gauche, *où* l'aventure personnelle de Bernard Tapie ne saurait tenir lieu d'esquisse de reconstruction, scrutin de recomposition, à droite, avec l'émergence d'une *«famille»*, comme dit M. de Villiers, anti-européenne, scrutin de protestation, bien sûr, comme si le message des urnes de mars dernier s'était perdu dans les sables, parce que le sort des Français ne *s'en est pas trouvé magiquement* amélioré.

En raison d'un mode de scrutin, la proportionnelle, dont nous sommes préservés lors des votes décisifs, les élections européennes ne sont pas, en France, décisives. Leurs effets grossissants – émergence du Front *national en 1984*, percée des écologistes en 1989 – ne donnent pas la clé des scrutins *nationaux, dès lors que* les enjeux de pouvoir permettent aux partis de gouvernement de retrouver leurs *marques*. Il n'empêche : ces accidents révèlent les failles du paysage politique, éclairent d'une lumière crue ses faiblesses et dévoilent ses insuffisances.

C'est une France fragile et incertaine, désorientée et éclatée, qui s'est exprimée le 12 *juin. Trois populismes* la tirent désormais à hue et à dia, trois réponses sommaires qui ne *jouent pas sur le même registre* et qui ne chassent pas sur les mêmes terres. L'hypothèque d'une extrême droite nationaliste-xénophobe est maintenue, confirmant la tentation d'un repli français dans la quête de boucs émissaires. La montée en puissance d'une droite intégriste, autoritaire et protectionniste, affaiblit le camp européen dans l'actuelle majorité. La percée d'une gauche démagogique, entraînant un *électorat* jeune et populaire, conforte la crise de la gauche de gouvernement.

Il ne servirait à rien de s'en prendre aux électeurs : ils sont souverains. Mieux vaut – mais est-il encore temps ? – inciter les acteurs politiques à tirer les leçons de ces signaux alarmants. *La droite paye sa complaisance* pour les discours d'exclusion, ses électeurs lui faisant savoir *qu'ils préfèrent, comme dit* M. Le Pen, l'original à la copie. La gauche paye son retard à prendre la *mesure autocritique* de sa pratique gouvernementale et de sa perte d'assise populaire, face à la crise et au chômage. La classe politique tout entière paye ses jeux d'ambitions qui ne cessent de discréditer le débat *d'idées* et de convictions. Il lui reste moins d'un an pour se ressaisir.

J.-M. C.

L'exception française

Suite de la première page

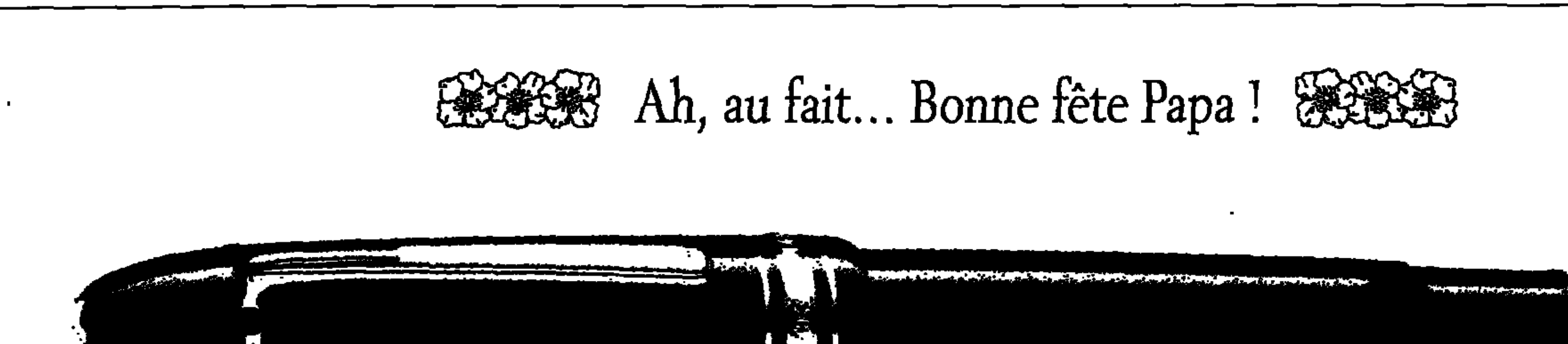
Forza Italia de Silvio Berlusconi, qui a été une nouvelle fois plébiscité, risque en revanche de perturber, au Parlement de Strasbourg comme dans les autres instances européennes, la poursuite du projet européen que le traité de Maastricht ne faisait encore qu'ébaucher. Il charrie *en effet, outre son ultra*-libéralisme, une philosophie assez éloignée de celle qui a inspiré toutes les forces politiques italiennes d'importance depuis la fin de la guerre, à savoir une adhésion sans réserve à l'idée européenne.

Mais, dans les autres grands pays de la Communauté comme l'Allemagne, l'Espagne, la *Grande-Bretagne, aucune dérive populiste, nationaliste, anti-européenne* ne s'est produite. Le Parti populaire espagnol, qui, *pour la première fois, remporte* plus de voix que les socialistes de Felipe Gonzalez, n'est pas *moins européen qu*'eux. *Les travaillistes* britanniques ne le sont pas moins que John Major, ce qui n'est pas une performance, et l'on peut même espérer voir bientôt Londres renoncer à la politique d'obstruction quasi systématique qui est la sienne depuis tant d'années. Quant à l'Allemagne dont on se méfie tant, elle a affirmé dimanche sa détermination européenne. La liste de Manfred Brunner, fondée sur une défense quasi exclusive des intérêts allemands, n'a guère fait mieux que 1 %, celle des Républicains d'extrême droite a perdu son représentant à Strasbourg. Bref, outre-Rhin, le nationalisme et la xénophobie paraissent, à la lumière du moins de ce scrutin, purement et simplement laminés.

Helmut Kohl l'européen en sort, lui, renforcé au-delà de toute attente et fait même un bon score à l'est, où on le disait tellement impopulaire. C'est comme si l'Allemagne, pays désormais le plus fortement représenté à Strasbourg avec 99 députés, s'était sentie dimanche, une responsabilité particulière. *C'est l'impression* que donne aussi l'Autriche, où le leader nationaliste et xénophobe Jörg *Haider fait* un *très piteux score*, et qui, avec son «oui» massif à l'adhésion à l'Union, ouvre de la *meilleure manière possible le* processus d'élargissement *(lire page 56)*. Autant de résultats satisfaisants pour l'Europe mais qui, renforcent encore l'«exception française», où la *poussée des listes fondamentalement* opposées à l'esprit de la construction européenne obligera *la classe politique*, et notamment les candidats à la prochaine élection présidentielle, à composer avec elles.

Le Parlement de Strasbourg ne sera peut être pas radicalement bouleversé après les élections de dimanche, l'équilibre gauche-droite étant *grosso modo* respecté. Mais le tableau des opinions politiques en Europe qui émane de ce scrutin laisse entrevoir la possible remise en cause de ce qui fut jusqu'à présent le *ressort fondamental de la* construction européenne : une entente franco-allemande au sein de laquelle la France prétendait donner les impulsions politiques. Alors que certains grands sujets – la monnaie unique, l'élargissement vers le nord et vers l'est – recentrent l'Europe vers elle, l'Allemagne sera tentée d'estimer qu'elle n'a plus de leçons à recevoir.

JOSÉ-ALAIN FRALON et CLAIRE TRÉAN



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S A
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
La Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______________ Prénom : ______________
Adresse : ______________
______________ Code postal : ______________
Localité : ______________ Pays : ______________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La nouvelle physionomie du Parlement

Socialistes et démocrates-chrétiens restent condamnés à s'entendre à Strasbourg

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est un rappel que n'apprécierait peut-être pas Philippe de Villiers, mais le Parlement européen élu dimanche 12 juin est le Parlement du traité de Maastricht, doté, dans le domaine législatif, de pouvoirs de codécisions dont la précédente Assemblée n'a pas disposé durant la plus large partie de son mandat, puisque le traité n'est entré en vigueur que le 1er novembre 1993. Comment le Parlement exercera-t-il ces compétences nouvelles ? Faut-il s'attendre à une relation plus conflictuelle avec les autres institutions, conseil des ministres et Commission ? Quelle sera son influence sur les grands débats de la législature ?

A première vue le léger glissement à droite qui caractérise le scrutin de dimanche ne devrait pas aboutir à une modification sensible des tendances lourdes de cette Assemblée, par rapport à la précédente : pour atteindre la majorité de 284 voix, le Parti populaire européen (PPE), principale formation conservatrice, aura besoin, dans la plupart des cas, de rechercher le concours des socialistes.

L'opposition gauche-droite, qui aurait lieu de se manifester à propos de la mise en œuvre du Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, pourrait s'en trouver en partie gommée. S'agissant des grands travaux d'infrastructures, un des volets opérationnels du Livre blanc, le Parlement tentera peut-être d'inciter les Douze à aller plus loin qu'ils n'en montrent actuellement l'intention, mais, sensible aux arguments des ministres des finances sur la nécessité de ne pas aggraver les déficits des collectivités publiques et de ne pas prendre le risque de relancer l'inflation, restera vraisemblablement prudent.

On peut faire confiance aux chrétiens-démocrates allemands, le parti qui, fort d'un succès renouvelé, devrait bénéficier d'un poids tout particulier dans l'hémicycle, pour empêcher que trop de liberté soit prise avec les exigences de la stabilité. Cette observation vaut pour l'ensemble du débat économique : une orthodoxie sans excès, conforme à la doctrine de l'économie sociale de marché qui a cours outre-Rhin, devrait donner la tonalité aux interventions du Parlement.

La réforme des institutions

Le recul d'influence des conservateurs britanniques jouera dans ce sens, mais, en revanche, les élus de Forza Italia et de l'Alliance populaire espagnole pourraient être tentés de mettre en avant les thèses de l'ultra-libéralisme. Même si tel était le cas, la gauche, compte tenu des règles de fonctionnement de l'Assemblée, conserverait, sauf surprise, la capacité de les contrer. On devine que le nouveau Parlement va se passionner pour la préparation de la conférence intergouvernementale qui, en 1996, doit se prononcer sur l'organisation politique et institutionnelle de l'Union. Il aura déjà l'occasion de manifester tout l'intérêt qu'il porte à ces questions lorsqu'il sera amené, dans quelques semaines, conformément au droit que lui reconnaît le traité de Maastricht, à donner son avis sur le successeur de Jacques Delors à la tête de la Commission.

Même si le nouveau Parlement est de tendance moins fédéraliste que ses prédécesseurs, on l'imagine mal se ralliant à des formules qui aboutiraient à affaiblir la Commission, traditionnellement son alliée naturelle, et, en sens inverse, à accroître les pouvoirs du Conseil européen et de la présidence. De telles thèses ayant apparemment la faveur des Français, un conflit avec le Parlement aurait de sérieuses chances de surgir s'ils réussissaient à les faire partager par un nombre suffisant de partenaires et, en particulier, par les Allemands.

C'est dire que le Parlement pourrait devenir, à côté des « petits » pays eux aussi menacés, un des acteurs d'un possible blocage du processus de révision institutionnelle de 1996. Compte tenu des dangers qu'une telle situation ferait courir à l'Union, c'est dire aussi que ce débat difficile aurait intérêt à être préparé, afin de disposer de délais suffisants pour rapprocher des positions dont il y a tout lieu de croire qu'elles apparaîtront au départ comme parfaitement inconciliables.

La précédente Assemblée l'avait compris et avait engagé un travail de qualité dans cette direction. Celle qui vient d'être élue en profitera et, assurément, continuera sur la lancée. C'est l'intérêt de tous que le Parlement précise ses objectifs et joue un rôle constructif dans une réflexion qui conditionnera l'avenir de l'Union.

L'autre grande affaire de la législature sera la définition d'une politique à l'Est, avec à la clé l'adhésion programmée de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

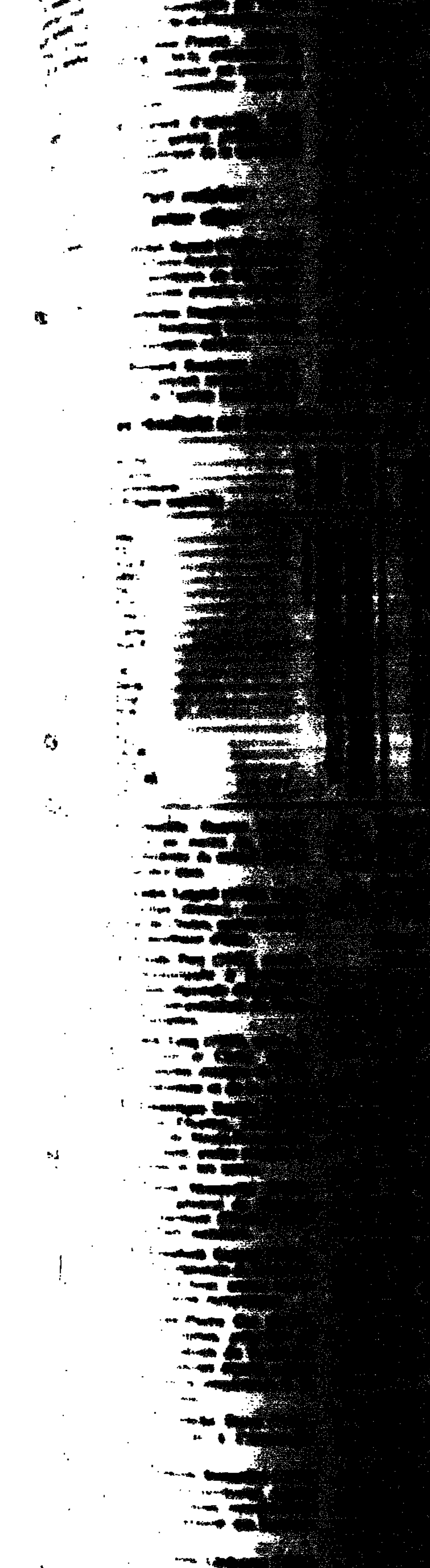
Division nationale

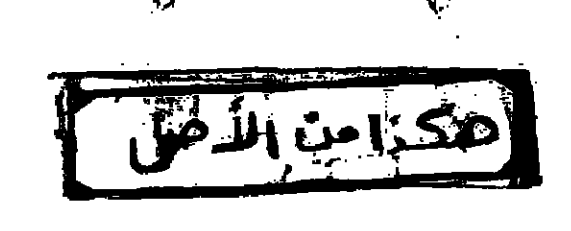
En vertu du traité de Maastricht, il n'y a plus d'adhésions ni d'accords internationaux sans « avis conforme » donné par la majorité des eurodéputés. Ceux-ci, certainement décidés, cette fois-ci, à ce que rien ne soit fait, ou même promis, tant que l'Union n'aura pas défini son nouveau mode de fonctionnement, devraient se montrer ouverts à un nouvel élargissement dès lors que la condition préalable institutionnelle aura été remplie.

Les parlementaires allemands pousseront dans ce sens, mais rien ne porte à croire qu'ils devront surmonter une forte opposition, sauf si, hypothèse plausible, leurs collègues des pays périphériques, essentiellement méditerranéens, acquièrent la conviction que l'élargissement en question ne peut s'accomplir qu'à leurs frais.

Dans ce cas de figure, la division au sein de l'Assemblée sera nationale davantage qu'idéologique. C'est là encore, sur un dossier d'une grande portée, une perspective qui menace son bon fonctionnement et qu'elle devrait donc avoir à cœur de traiter suffisamment tôt.

PHILIPPE LEMAITRE





Les quatre-vingt-sept élus français

Voici, d'après nos statistiques, les noms des quatre-vingt-sept députés français qui vont siéger au Parlement européen. Le décalage horaire ne nous ayant pas permis de tenir compte des votes exprimés en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et en Polynésie françaises, il est possible que cette liste soit légèrement modifiée par les résultats définitifs. Le dernier siège attribué à la plus forte moyenne l'a été au bénéfice de la liste UDF-RPR

L'union UDF-RPR : vingt-huit sièges

1. **Dominique Baudis**, UDF-CDS (1947), journaliste, maire de Toulouse, président exécutif du Centre des démocrates sociaux (CDS), ancien député européen, ancien député de Haute-Garonne.

2. **Hélène Carrère d'Encausse**, RPR (1929), professeur d'université, membre de l'Académie française.

3. **Yves Galland**, UDF-rad. (1941), directeur de sociétés, député européen sortant, président du groupe libéral au Parlement européen, adjoint au maire de Paris, ancien ministre délégué chargé des collectivités locales, ancien président du Parti radical.

4. **Christian Jacob**, RPR (1959), exploitant agricole, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

5. **Jean-Pierre Raffarin**, UDF-PR (1948), consultant, député européen sortant, président de la région Poitou-Charentes, porte-parole de l'UDF.

6. **Armelle Guinebertière**, RPR (1944), conseillère municipale de Cerizay, conseillère générale des Deux-Sèvres, conseillère régionale de Poitou-Charentes.

7. **Nicole Fontaine**, UDF-CDS (1942), député européen sortant, ancienne déléguée générale du secrétariat général de l'enseignement catholique.

8. **Alain Pompidou**, RPR (1942), professeur en médecine, député européen sortant.

9. **Yves Verwaerde**, UDF-PR (1947), député européen sortant, député de Paris, délégué général du Parti républicain.

10. **Marie-Thérèse Hermange**, RPR (1947), adjointe au maire de Paris, conseillère régionale d'Ile-de-France.

11. **Jean-Louis Bourlanges**, UDF-AD (1946), conseiller référendaire à la Cour des comptes, député européen sortant, conseiller régional de Haute-Normandie.

12. **Jacques Donnay**, RPR (1925), président du conseil général du Nord, conseiller municipal de Lille.

13. **Françoise Grossetête**, UDF-PR (1946), assistante parlementaire, conseillère régionale de Rhône-Alpes, conseillère municipale de Saint-Etienne.

14. **Blaise Aldo**, RPR (1951), conseiller régional de la Guadeloupe, conseiller général de la Guadeloupe

15. **Robert Hersant**, UDF-P. et R. (1920), président-directeur général de la Socpresse, directeur du *Figaro*, député européen sortant, ancien député de l'Oise.

16. **Anne-Marie Schaffner**, RPR (1945), conseillère régionale d'Ile-de-France, conseillère générale de Seine-et-Marne.

17. **Francis Decourrière**, UDF-PSD (1936), attaché parlementaire.

18. **Christian Cabrol**, RPR (1925), professeur de médecine, conseiller de Paris.

19. **Bernard Stasi**, UDF-CDS (1930), directeur commercial, maire d'Epernay, ancien député de la Marne, ancien ministre des départements et territoires d'outremer.

20. **Jean-Claude Pasty**, RPR (1937), député européen sortant, conseiller régional du Limousin.

21. **André Soulier**, UDF-PR (1933), avocat, député européen sortant, conseiller municipal de Lyon.

22. **Jean-Pierre Bazin**, RPR (1947), conseiller régional des Pays-de-la-Loire, conseiller municipal de Nantes.

23. **Pierre Bernard-Reymond**, UDF-CDS (1944), député européen sortant, maire de Gap, ancien député des Hautes-Alpes, ancien secrétaire d'Etat chargé des affaires étrangères.

24. **Raymond Chesa**, RPR (1937), député européen sortant, maire de Carcassonne.

25. **Georges de Brémond d'Ars**, UDF-P. et R. (1944), député européen sortant, ancien secrétaire général de la Fédération des Clubs Perspectives et Réalités.

26. **Jean Baggioni**, UDF-PR (1939), président du conseil exécutif de l'Assemblée de Corse, maire de Ville-di-Pietrabugno.

27. **Jean-Pierre Bébéar**, UDF-PR (1943), professeur de médecine, adjoint au maire de Bordeaux, conseiller régional d'Aquitaine.

28. **Gérard d'Aboville**, RPR (1945), navigateur, président du conseil supérieur de la navigation de plaisance.

Parti socialiste : quinze sièges

1. **Michel Rocard** (1930), maire de Conflans-Sainte-Honorine, premier secrétaire du PS, ancien député, ancien premier ministre.

2. **Catherine Trautmann** (1951), maire de Strabourg (Bas-Rhin), député européen sortant.

3. **Bernard Kouchner** (1939), médecin, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire

Les résultats en métropole selon nos estimations

		%	SIÈGES
Inscrits	37 732 085		
Votants	20 301 600	53,80	
Abstentions	17 430 485	46,19	
Suffrages exprimés	19 218 424	94,66	
Maj.	4 876 025	25,37	28
PS	2 781 028	14,47	15
Aut.E.	2 389 565	12,43	13
MRG	2 314 645	12,04	13
FN	2 038 843	10,60	11
PCF	1 334 234	6,94	7
CPNT	769 658	4	0
Verts	569 072	2,96	0
Aut.P.	489 723	2,54	0
LO	438 863	2,28	0
GE	388 273	2,02	0
Saraj.	304 087	1,58	0
Emp.	124 886	0,64	0
PEN	95 874	0,49	0
PT	84 580	0,44	0
Rég.	76 495	0,39	0
DEUE	71 596	0,37	0
PVE	56 637	0,29	0
Out.-M.	14 010	0,07	0
EPT	330	0,00	0

4. **Danièle Darras** (1943), adjointe au maire de Liévin, vice-présidente du conseil général du Pas-de-Calais.

5. **André Laignel** (1942), maire d'Issoudun (Indre), conseiller général de l'Indre, ancien député, ancien secrétaire d'Etat.

6. **Nicole Pery** (1943), conseillère municipale à Bayonne, conseillère régionale d'Aquitaine, premier vice-président du Parlement Européen.

7. **Jack Lang** (1939), maire de Blois (Loir et Cher), ancien député, ancien ministre de l'éducation nationale et de la culture.

8. **Frédérique Bredin** (1956), maire de Fécamp, conseillère régionale de Haute-Normandie, ancien député, ancien ministre de la jeunesse et des sports.

9. **Pierre Moscovici** (1957), conseiller général de Sochaux Grand-Charmont (Doubs), trésorier du Parti socialiste.

10. **Elisabeth Guigou** (1946), conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ancien ministre des affaires européennes.

11. **Jean-Pierre Cot** (1937), député Européen, président du groupe socialiste du Parlement européen, ancien député, ancien ministre de la coopération et du développement.

12. **Pervenche Beres** (1957), administrateur à l'Assemblée nationale.

13. **François Bernardini** (1953), fonctionnaire territorial, adjoint au maire d'Istres, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône

14. **Michèle Lindeperg** (1941), professeur, conseillère municipale de Grigny (Rhône).

15. **Gérard Caudron** (1945), maire de Villeneuve-d'Ascq, député européen sortant.

Majorité pour l'autre Europe : treize sièges

1. **Philippe de Villiers**, UDF-PR (1949), administrateur civil, président du conseil général de Vendée, député de Vendée, ancien secrétaire d'Etat chargé de la communication.

2. **Jimmy Goldsmith** (1933), ancien président-directeur général de la Générale occidentale SA.

3. **Charles de Gaulle** (1948), avocat, député européen sortant.

4. **Thierry Jean-Pierre** (1955), juge d'instruction, ancien membre du Syndicat de la magistrature.

5. **Philippe Martin** (1949), viticulteur, maire de Cumières, député (République et liberté) de la Marne.

6. **Françoise Seillier** (1945), professeur agrégé, ancienne vice-présidente des Associations familiales catholiques de France.

7. **Georges Berthu** (1950), administrateur civil, membre du Club de l'Horloge.

8. **Hervé Fabre-Aubrespy** (1956), maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien secrétaire national du RPR.

9. **Dominique Souchet**, (1946), diplomate, détaché du ministère des affaires étrangères auprès du conseil général de Vendée.

10. **Anne-Christine Poisson**, (1956) agricultrice, membre de la Coordination rurale.

11. **Frédéric Striby** (1943), professeur d'allemand, maire de Michelbach-le-Bas, conseiller général du Haut-Rhin.

12. **Édouard Des Places**, (1940), expert agricole, président de la FDSEA de l'Indre, maire de Vineuil (Indre).

13. **Marie-France de Rose**, (1943), chargée de communication d'une filiale d'Usinor-Sacilor

Energie radicale : treize sièges

1. **Bernard Tapie** (1943), député (RL) des Bouches-du-Rhône, conseiller général, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ancien ministre de la ville.

2. **Jean-François Hory** (1949), député européen sortant, conseiller municipal de Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or), président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG).

3. **Catherine Lalumière** (1935), secrétaire général sortant du Conseil de l'Europe, conseillère municipale de Talence (Gironde), ancien ministre (PS) des affaires européennes, ancien député.

4. **Christiane Taubira-Delannon** (1952), député (RL) de la Guyane, ancienne militante du Mouvement guyanais pour la décolonisation.

5. **Noël Mamère** (1948), journaliste, maire de Bègles, conseiller régional d'Aquitaine, ancien vice-président de Génération Ecologie.

6. **Michel Dary** (1945), chef d'entreprise, conseiller général des Bouches-du-Rhône, vice-président du MRG.

7. **André Sainjon** (1943), député européen (PS) sortant, ancien secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, ancien membre du comité central du PCF.

8. **Bernard Castagnède** (1944), professeur à l'université de Paris-I, avocat au barreau de Paris, membre du secrétariat national du MRG.

9. **Odile Verrier** (1950), psychologue, présidente de la fédération de Paris du MRG.

10. **Pierre Pradier** (1933), médecin, cofondateur de Médecins du monde et directeur général de cette organisation jusqu'en mai 1994.

11. **Christine Barthet-Mayer** (1948), conseiller municipal de Colmar (Haut-Rhin), ancien membre du conseil national de Génération Ecologie.

12. **Dominique Saint-Pierre** (1940), avocat, conseiller régional de Rhône-Alpes, conseiller municipal de Bourg-en-Bresse, vice-président du MRG, ancien député.

13. **Antoinette Fouque** (1936), psychanalyste, cofondatrice du Mouvement de libération des femmes (MLF), fondatrice et directrice des éditions Des femmes, présidente de l'Alliance des femmes pour la démocratie.

Contre l'Europe de Maastricht : onze sièges

1. **Jean-Marie Le Pen** (1928), député européen sortant, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, président du FN, ancien député.

2. **Bruno Mégret** (1949), député européen sortant, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué général du FN, ancien député.

3. **Bruno Gollnisch** (1950), professeur d'université, député européen sortant, conseiller régional Rhône-Alpes, vice-président du FN, ancien député.

4. **Jean-Claude Martinez** (1945), professeur d'université, député européen sortant, conseiller régional Languedoc-Roussillon, conseiller municipal de Montpellier, membre du bureau politique du FN, ancien député.

5. **Carl Lang** (1957), kinésithérapeute, conseiller régional Nord-Pas-de-Calais, secrétaire général du FN.

6. **Marie-France Stirbois** (1944), conseillère régionale du Centre, conseillère générale d'Eure-et-Loir, conseillère municipale de Dreux, ancien député, membre du bureau politique du FN.

7. **Bernard Antony** (1944), fondateur du quotidien *Présent*, député européen sortant, conseiller régional Midi-Pyrénées, membre du bureau politique du FN, ancien député.

8. **Yvan Blot** (1948), ancien élève de l'ENA, député européen sortant, conseiller régional Alsace, membre du bureau politique du FN, ancien député.

9. **Jean-Marie Le Chevallier** (1936), député européen sortant, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseiller municipal de Toulon, membre du bureau politique du FN.

10. **Fernand Le Rachinel** (1942), imprimeur, conseiller régional Basse-Normandie, conseiller général Manche, membre du bureau politique du FN.

11. **Jean-Yves Le Gallou** (1948), ancien élève de l'ENA, conseiller régional d'Ile-de-France, conseiller municipal de Colombes (Hauts-de-Seine), membre du bureau politique du FN

Parti communiste français : sept sièges

1. **Francis Wurtz** (1948), enseignant, député européen sortant, membre du bureau national du PCF, chargé de la politique extérieure.

2. **Sylviane Ainardi** (1947), éducatrice, député européen sortant, conseillère régionale de Midi-Pyrénées, conseillère municipale de Toulouse, membre du bureau national du PCF.

3. **Philippe Herzog** (1940), professeur d'université, député européen sortant, membre du bureau national du PCF.

4. **Gisèle Moreau** (1941), employée, conseillère de Paris, ancien député, membre du secrétariat national du PCF.

5. **René Piquet** (1932), député européen sortant, président de la délégation française du groupe de Coalition des gauches au Parlement européen, membre du comité national du PCF.

6. **Mireille Elmalan** (1949), employée, député européen sortant, adjoint au maire de Pierre-Bénite (Rhône), membre du comité national du PCF.

7. **Aline Pailler** (1955), journaliste.

Le score des six premières listes

Par région

(En pourcentage des suffrages exprimés)

Régions	PCF	PS	MRG	Maj.	Aut. E.	FN
Alsace	1,92	15,37	7,97	30,17	10,15	14,06
Aquitaine	7,37	16,62	11,14	25,44	10,95	7,36
Auvergne	8,52	15,44	10,73	28,47	11,97	7,20
Bourgogne	6,57	15,37	11,59	24,99	13,82	9,68
Bretagne	5,40	17,12	8,86	29,65	12,35	6,34
Centre	6,79	14,00	12,19	23,78	14,92	10,39
Champagne-Ardenne	6,02	12,45	12,58	24,62	14,29	12,50
Corse	7,66	7,32	16,18	36,43	8,87	6,19
Franche-Comté	3,72	14,37	11,21	26,80	11,74	9,76
Ile-de-France	7,66	14,96	11,27	25,68	12,62	11,51
Languedoc-Roussillon	9,82	14,88	13,55	22,34	10,58	12,89
Limousin	11,94	16,91	10,97	27,09	10,52	4,91
Lorraine	4,77	13,61	13,93	24,69	11,54	12,14
Midi-Pyrénées	6,40	16,52	12,81	32,61	8,36	6,63
Nord-Pas-de-Calais	11,33	15,05	12,19	20,70	9,41	12,50
Basse-Normandie	3,65	13,57	10,50	29,00	13,71	7,72
Haute-Normandie	8,24	13,79	12,78	22,72	11,62	12,45
Pays de la Loire	3,62	14,98	9,62	25,52	21,00	5,98
Picardie	7,93	12,10	13,59	21,39	11,29	12,96
Poitou-Charentes	5,15	14,50	13,40	24,78	14,44	6,31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,83	8,73	18,82	21,44	12,40	17,00
Rhône-Alpes	6,01	14,85	10,51	25,94	12,67	12,29

Par département

(En pourcentage des suffrages exprimés)

Départements	PCF	PS	MRG	Maj.	Aut. E.	FN
Paris	4,08	18,29	8,43	30,74	13,27	9,27
Essonne	7,27	15,64	12,49	23,67	12,23	10,84
Hauts-de-Seine	7,03	14,91	10,04	29,28	13,85	9,86
Seine-et-Marne	6,14	12,69	13,53	23,26	12,73	13,94
Seine-Saint-Denis	15,32	12,31	13,88	17,77	8,91	15,73
Val-de-Marne	13,20	14,38	11,61	22,41	11,39	11,03
Val-d'Oise	8,03	13,68	13,19	22,57	11,68	14,03
Yvelines	4,45	14,83	10,25	29,12	15,12	10,45
Ain	4,31	13,39	11,75	26,55	13,72	12,11
Aisne	8,27	12,90	14,37	20,95	11,12	12,80
Allier	15,68	12,96	11,83	24,92	11,76	7,29
Alpes-de-Hte-Provence	9,23	11,45	18,21	20,95	11,62	9,90
Hautes-Alpes	8,53	12,36	15,56	27,49	10,87	8,18
Alpes-Maritimes	6,27	9,11	12,39	25,78	15,23	19,12
Ardèche	7,94	14,41	11,00	26,87	11,58	8,30
Ardennes	7,54	13,96	14,01	22,53	11,79	12,42
Ariège	9,83	23,55	11,86	26,24	7,18	5,74
Aube	5,95	11,73	12,28	23,99	15,89	13,02
Aude	9,85	22,15	12,38	23,40	8,62	8,82
Aveyron	4,38	13,35	11,94	40,03	9,58	4,73
Bouches-du-Rhône	9,61	7,73	25,63	18,64	10,07	16,00
Calvados	4,51	14,69	11,18	26,13	13,46	7,79
Cantal	4,34	15,33	9,22	37,16	11,07	4,67
Charente	6,49	14,77	14,60	22,35	12,70	6,48
Charente-Maritime	5,48	13,20	13,77	23,16	15,18	7,44
Cher	13,30	11,36	11,66	23,41	13,52	9,45
Corrèze	13,70	14,26	10,14	30,33	10,52	4,41
Corse-du-Sud	7,60	7,47	13,45	36,61	10,31	7,53
Haute-Corse	7,71	7,20	18,39	36,28	7,69	5,11
Côte-d'Or	3,99	14,57	12,11	26,04	14,83	10,36
Côtes-d'Armor	9,07	18,14	9,96	27,49	10,67	5,46
Creuse	9,35	16,67	10,81	29,76	11,24	4,79
Dordogne	11,59	14,84	12,28	24,31	11,70	5,76
Doubs	2,91	16,00	11,33	28,07	12,60	9,43
Drôme	6,28	14,69	12,74	23,74	11,99	10,81
Eure	5,97	11,89	11,72	23,58	13,25	13,91
Eure-et-Loir	4,30	12,76	12,86	22,93	15,76	13,66
Finistère	5,25	18,61	7,81	30,86	12,84	6,38
Gard	12,16	12,18	14,45	20,89	10,42	13,75
Haute-Garonne	6,08	17,63	12,34	34,12	7,04	7,27
Gers	5,85	15,77	12,55	30,70	9,73	5,62
Gironde	6,50	17,40	10,99	23,84	11,16	8,60
Hérault	8,72	14,34	13,68	21,88	10,81	13,33
Ille-et-Vilaine	3,15	16,84	9,89	30,39	12,63	5,40
Indre	7,69	16,92	12,48	23,41	13,83	8,79
Indre-et-Loire	5,13	14,82	13,50	23,82	15,45	8,75
Isère	6,92	16,35	12,89	22,85	11,10	11,35
Jura	5,42	14,41	11,24	27,04	12,42	9,49
Landes	7,76	20,95	9,78	24,58	10,19	5,45
Loir-et-Cher	6,35	15,99	11,22	22,47	16,06	9,45
Loire	7,33	14,40	7,18	27,39	12,83	13,33
Haute-Loire	4,25	14,06	8,63	30,73	14,12	9,50
Loire-Atlantique	4,33	17,77	8,49	25,11	17,14	6,14
Loiret	6,19	13,13	11,34	25,42	14,61	11,36
Lot	6,73	15,90	14,08	29,08	8,64	4,48
Lot-et-Garonne	8,35	12,84	12,24	25,77	10,79	9,10
Lozère	5,04	13,05	8,41	39,13	12,05	6,20
Maine-et-Loire	2,84	13,76	10,41	28,28	20,17	6,09
Manche	2,87	12,81	9,66	32,10	13,12	7,05
Marne	5,78	12,30	11,98	26,12	15,17	12,08
Haute-Marne	4,87	11,92	12,71	24,44	13,09	12,90
Mayenne	2,10	12,60	9,54	33,77	16,18	6,15
Meurthe-et-Moselle	6,96	14,61	14,03	24,03	11,64	10,82
Meuse	4,13	12,58	13,22	27,41	11,98	11,44
Morbihan	4,83	14,55	9,22	29,24	13,22	8,23
Moselle	3,89	13,07	14,37	24,35	10,52	13,73
Nièvre	10,62	19,44	13,04	21,36	11,10	7,85
Nord	10,84	14,40	11,81	21,85	9,86	13,67
Oise	6,68	11,96	13,92	21,81	11,56	15,38
Orne	3,17	12,54	10,43	29,84	15,09	8,62
Pas-de-Calais	12,10	16,08	12,79	18,88	8,70	10,65
Puy-de-Dôme	8,70	17,63	11,28	27,35	11,56	7,03
Pyrénées-Atlantiques	4,96	16,02	10,76	30,05	10,55	6,42
Hautes-Pyrénées	9,85	14,89	15,28	30,04	7,97	5,71
Pyrénées-Orientales	9,59	12,62	14,17	20,79	11,90	14,79
Bas-Rhin	1,82	16,56	6,92	31,39	9,25	13,93
Haut-Rhin	2,08	13,63	9,50	28,38	11,48	14,25
Rhône	5,59	14,88	9,73	26,52	13,12	14,74
Haute-Saône	3,76	13,42	12,49	27,13	10,37	10,16
Saône-et-Loire	6,71	15,86	11,31	26,72	13,37	8,10
Sarthe	5,58	14,75	12,58	23,97	18,19	7,09
Savoie	6,42	15,96	10,33	26,34	12,80	10,50
Haute-Savoie	3,44	13,50	9,36	28,76	14,49	11,33
Seine-Maritime	9,24	14,63	13,26	22,34	10,90	11,81
Deux-Sèvres	2,82	15,36	12,80	27,92	16,13	4,44
Somme	9,08	11,53	12,51	21,31	11,14	10,28
Tarn	5,91	17,03	12,44	31,65	9,29	7,88
Tarn-et-Garonne	5,50	13,17	13,82	29,78	10,48	8,63
Var	6,77	8,22	14,79	21,64	14,28	19,45
Vaucluse	6,65	10,42	16,67	20,64	12,08	16,58
Vendée	2,39	12,87	8,28	20,61	34,74	4,58
Vienne	5,53	15,26	12,37	26,33	13,41	6,28
Haute-Vienne	11,60	18,94	11,64	23,73	10,25	5,33
Vosges	3,52	13,72	13,14	25,12	13,45	11,06
Yonne	6,79	12,58	10,23	23,57	15,23	12,81
Territoire de Belfort	3,33	10,21	8,28	21,11	9,96	10,66

Une enquête BVA pour « le Monde », France 2, Europe 1

Les listes perturbatrices ont touché au cœur

C'est la première surprise du scrutin, sans doute la moins prévisible. Avec une participation qui s'intercale entre celle de 1989 et celle de 1984, une tendance s'inverse : celle du désintérêt pour les consultations européennes, mesuré par une abstention sans cesse croissante. La série d'enquêtes menée par BVA au cours de la dernière semaine de campagne permet de mieux cerner le profil des abstentionnistes de 1994, comparé à celui issu d'enquêtes de même type effectuées en 1989.

Si l'écart entre la participation des hommes – supérieure – et celle des femmes se réduit (2 points en 1994 au lieu de 5 en 1989), ce sont surtout les critères d'âge et de niveau social, traditionnellement les plus explicatifs de la tendance à l'abstention, qui donnent la clé du résultat de dimanche. La baisse de l'abstention chez les moins de trente-cinq ans est spectaculaire (de 70 % à 57 % pour les moins de vingt-cinq ans, de 64 % à 57 % pour les moins de trente-cinq ans). Le phénomène de nivellement est identique pour ce qui est du profil professionnel des abstentionnistes : les ouvriers et les employés ont davantage voté en 1994 *(voir tableau 4)*.

L'abstentionnisme différentiel est aussi d'ordre politique. Par rapport à 1989, le seul groupe de sympathisants où il progresse sensiblement est celui de l'UDF et du Front national, alors que les sympathisants du RPR se sont plus nettement mobilisés qu'en 1989. Le moindre intérêt des sympathisants de la confédération libérale peut s'expliquer par la difficulté de positionnement de la liste de Dominique Baudis, résultat d'une union composite, mêlant « pro » et « anti-Maastricht ».

L'UDF a pu aussi pâtir du manque d'unité dans la stratégie et le discours de ses principales composantes. Le CDS et le PR s'étaient opposés pour la désignation de la tête de liste. L'un et l'autre n'ont pas su, en outre, trouver de réponse adaptée au problème posé par la liste de Philippe de Villiers, député (UDF-PR) de Vendée. Pour ce qui concerne le Front national, cette moindre mobilisation témoigne de l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé Jean-Marie Le Pen de créer, dans les derniers jours de la campagne, la dynamique dont il était, jusque-là, coutumier.

La deuxième surprise du scrutin concerne, bien sûr, les bons scores des listes conduites par Bernard Tapie et Philippe de Villiers, « perturbatrices » pour les formations traditionnelles incarnées par Dominique Baudis et Michel Rocard. L'enquête BVA effectuée à la sortie des bureaux de vote permet de cerner le profil de ces deux nouveaux électorats *(voir tableau 1)*.

La réussite de la liste de M. Tapie repose sur sa capacité à prendre pied dans un électorat autrefois sensible à l'attraction qu'exerçait sur lui le Parti socialiste : les jeunes, les salariés. La liste qui obtient le meilleur score chez les moins de vingt-cinq ans est celle du chef de file d'Energie radicale. Ce score s'élève à 20 %, contre 8 % pour M. Rocard, chez les hommes de moins de vingt-cinq ans. La liste du PS fait mieux chez les jeunes femmes (18 %). Celles-ci sont moins attirées que les jeunes hommes par le Front national, qui confirme ainsi sa capacité d'attraction chez les hommes de moins de trente-cinq ans.

Surplus de mobilisation

La défaite sociale du PS et du PCF se trouve illustrée par la performance de la liste de M. Tapie auprès des ouvriers, mais aussi auprès de catégories particulièrement exposées socialement : les chômeurs, bien sûr, mais aussi les étudiants. Dans ces deux cas, la liste Energie radicale obtient près de 20 %, de loin le meilleur résultat à gauche. Les responsables socialistes et communistes doivent, aujourd'hui, constater que le scrutin européen fait du député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône un porte-parole particulièrement attirant pour une catégorie d'électeurs dont la gauche a crucialement besoin dans les grands rendez-vous électoraux.

Les données de transfert de voix, des élections législatives de 1993 à ces européennes, confirment la prise de position de la liste de M. Tapie sur l'échiquier politique de gauche et de centre-gauche. L'observation de ces transferts est cruelle pour M. Rocard. Seuls 52 % des électeurs socialistes de 1993 affirment avoir voté pour lui en 1994. Une proportion équivalente se disperse singulièrement entre le vote Tapie et l'ensemble des autres listes, droite et gauche presque confondues *(voir tableau 2)*.

Les élections locales l'avaient déjà démontré : M. Tapie a fait, une nouvelle fois, la preuve de sa capacité à solidifier son potentiel électoral dans le dernier cycle de la campagne. Les résultats de l'indicateur traditionnel utilisé par BVA pour apprécier l'instant où l'électeur définit son choix l'attestent. Pour l'ensemble de l'électorat, on parvient déjà à un record pour les choix déterminés pendant les derniers instants (31 %, soit près d'un électeur sur trois). Pour M. Tapie, comme pour M. de Villiers d'ailleurs, ce niveau atteint 37 %.

L'ensemble de ces données conduit à une hypothèse : le surplus de mobilisation enregistré au niveau national pourrait avoir été alimenté, dans une proportion non négligeable, par celui qui a profité au député des Bouches-du-Rhône. Le parallélisme est, en effet, frappant entre les catégories dans lesquelles l'abstention a diminué (jeunes et salariés) et celles qui constituent le noyau de soutien de M. Tapie.

Car la victoire d'Energie radicale est bien une victoire personnelle du député des Bouches-du-Rhône. Les enquêtes de BVA réalisées à l'occasion des élections de 1984 et 1989 montraient que le phénomène de primauté de la tête de liste sur la famille politique d'origine s'observait presque exclusivement, alors, dans le cas de M. Le Pen. M. Tapie obtient un score jamais égalé : 70 % de ses électeurs font référence à sa personnalité et seulement 28 % au MRG. Le contraste est frappant avec le résultat obtenu, pour cette question, par la liste de M. Rocard : une très large majorité d'électeurs de sa liste évoquent en premier lieu la famille politique comme principale motivation (71 %, contre 25 % qui citent la personne de M. Rocard).

Un clivage structuré

Contrairement au député des Bouches-du-Rhône, qui s'installe sur des terrains électoraux laissés en friche par le PS et par le PCF, M. de Villiers, lui, parvient à s'implanter au beau milieu de noyaux traditionnels qui font toujours la force de la majorité UDF-RPR *(voir tableau 1)*. Comme celle de M. Baudis, la liste de M. de Villiers réalise, en effet, ses meilleurs scores chez les plus de cinquante ans, chez les agriculteurs, les artisans, les professions libérales, les cadres supérieurs et les retraités. Les données de l'enquête BVA permettent de réfuter la thèse d'un positionnement exclusivement droitier de l'électorat de la liste l'Autre Europe. Lorsque l'on distingue le degré d'ancrage à droite – *« plutôt à droite »* ou *« à droite »* –, l'impact de M. de Villiers est sensiblement équivalent dans les deux catégories (24 % et 27 %) *(voir tableau 2)*.

Son succès repose pourtant, à la fois, sur son assise au sein de l'électorat qui s'est prononcé pour la majorité UDF-RPR aux dernières législatives (23 %). La force de M. de Villiers est d'avoir su faire réapparaître, au sein de la droite UDF-RPR, le clivage qu'avait structuré le référendum de Maastricht entre adversaires et partisans du traité. Une courte majorité de sympathisants UDF et RPR (respectivement 50 % et 45 %), ayant voté « non » à Maastricht, se retrouvent derrière le député de Vendée, alors que les partisans du « oui » des deux formations ont rejoint, dans une proportion beaucoup plus nette, la liste du maire de Toulouse. Globalement, le nombre des sympathisants du RPR ayant voté pour M. de Villiers atteint 28 %, et celui des sympathisants de l'UDF, 20 %.

Ce phénomène ne doit pas masquer une autre leçon de l'enquête : le député vendéen s'appuie également sur une proportion non négligeable d'électeurs du Front national (14 %). Ce dernier phénomène est décisif pour expliquer l'incapacité du parti d'extrême droite à dépasser son score de 1989 et ses résultats aux élections régionales et législatives de 1992 et de 1993. Alors que le degré de fidélité de l'électorat du Front national atteint en moyenne 85 % à 90 %, il chute nettement à 73 % pour ces élections. Pour la première fois peut-être depuis 1984, M. Le Pen semble avoir trouvé un concurrent sur son espace politique.

L'électorat de M. de Villiers, comme celui de M. Tapie, reflète l'état d'esprit des électeurs qui se

Tableau 1 : LE PROFIL SOCIOLOGIQUE DES ÉLECTORATS

	Laguiller + Gluckstein	Wurtz	Chevènement	Rocard	Tapie	Lalonde + Isler-Béguin	Baudis	de Villiers	Le Pen	Goustat	Schwartzenberg	Divers	Total
ENSEMBLE DES ÉLECTEURS	3	7	3	15	12	5	26	13	11	4	2	2	100
Hommes de...													
18-24 ans	5	6	2	8	20	8	15	10	14	7	2	3	100
25-34 ans	4	6	2	13	15	5	20	8	18	7	2	1	100
35-49 ans	4	8	3	16	13	4	19	10	13	8	2	1	100
50-64 ans	2	9	4	16	10	2	26	15	11	4	1	1	100
65 ans et plus	1	8	2	14	8	2	35	16	12	2	1	1	100
Femmes de...													
18-24 ans	1	3	4	18	21	10	16	7	11	4	1	2	100
25-34 ans	5	7	2	15	13	10	20	9	11	3	4	3	100
35-49 ans	4	8	3	17	11	8	23	10	6	4	2	4	100
50-64 ans	3	6	3	16	9	4	32	15	7	1	1	2	100
65 ans et plus	1	5	2	15	7	2	41	16	8	1	1	1	100
Profession de l'interviewé													
Agriculteur exploitant	1	3	2	10	8	1	40	23	5	7	0	1	100
Artisan, petit commerçant	1	3	2	12	11	5	27	17	14	4	2	2	100
Profession lib., scientif., cadre supérieur	2	3	3	21	8	6	28	16	6	1	4	1	100
Profession intermédiaire	3	7	5	19	11	8	23	9	9	3	3	3	100
Employé	3	8	3	12	16	7	22	10	11	3	2	3	100
Ouvrier	6	10	2	13	17	5	13	7	15	9	1	2	100
Statut de l'interviewé													
Salarié	4	8	3	16	13	6	20	9	11	5	2	2	100
A son compte	1	2	2	11	7	5	36	20	11	4	1	1	100
Chômeur	4	5	3	13	17	5	21	12	12	4	1	5	100
Femme au foyer	5	6	2	11	13	5	29	14	7	4	1	2	100
Etudiant	2	5	4	16	18	9	18	11	11	3	2	3	100
Retraité	1	6	2	15	8	2	36	16	9	2	1	01	100
Age de fin d'études													
14 ans et moins	3	11	2	13	10	2	31	11	10	4	1	2	100
15 à 16 ans	4	8	2	14	13	3	24	12	13	6	1	2	100
17 à 18 ans	3	7	3	14	14	5	24	13	13	4	1	1	100
19 à 21 ans	3	4	5	17	12	6	25	11	10	4	2	1	100
22 ans et plus	2	4	3	19	7	6	29	16	8	2	3	2	100

Tableau 2 : L'ORIGINE POLITIQUE DES ÉLECTORATS

	Laguiller + Gluckstein	Wurtz	Chevènement	Rocard	Tapie	Lalonde + Isler-Béguin	Baudis	de Villiers	Le Pen	Goustat	Schwartzenberg	Divers	Total
ENSEMBLE DES ÉLECTEURS	3	7	3	15	12	5	26	13	11	4	2	2	100
Electeurs se positionnant...													
Très à gauche	12	41	2	18	12	5	0	0	6	0	2	2	100
A gauche	4	22	5	41	16	4	1	2	1	2	2	1	100
Plutôt à gauche	3	6	6	39	25	8	3	1	1	3	3	2	100
Ni à gauche, ni à droite	5	2	4	7	17	10	21	11	10	9	2	3	100
Plutôt à droite	1	0	1	1	3	2	57	24	7	3	1	1	100
A droite	0	1	0	0	1	0	53	27	15	1	0	1	100
Très à droite	0	1	0	0	1	0	15	12	67	4	0	1	100
Vote aux législatives 1993													
Extrême gauche	26	6	10	24	7	8	2	2	6	4	0	6	100
Parti communiste	4	67	2	8	10	2	1	1	1	2	2	1	100
Parti socialiste, Div. gauche	2	2	6	52	22	4	4	1	1	2	2	2	100
Ecologistes	4	2	6	13	13	36	5	5	2	6	4	6	100
UPF - Divers droite	2	1	1	3	6	2	55	23	3	3	1	1	100
Front national	1	0	0	0	3	0	4	14	73	3	0	0	100
Sympathie partisane et vote Maastricht 1992													
PC - A voté oui	7	54	2	16	11	1	4	0	2	0	0	3	100
PC - A voté non	3	86	1	0	3	1	1	2	1	2	0	0	100
PS - A voté oui	2	2	5	62	18	3	2	1	0	1	2	1	100
PS - A voté non	4	7	15	35	19	3	2	2	3	7	2	2	100
ECO - A voté oui	3	2	1	8	6	51	10	5	1	6	3	4	100
ECO - A voté non	3	0	2	0	8	44	11	8	5	8	6	6	100
UDF - A voté oui	1	0	1	2	2	1	81	9	2	1	1	1	100
UDF - A voté non	0	0	0	1	1	0	43	50	3	1	1	1	100
RPR - A voté oui	1	0	0	2	3	0	75	14	2	2	0	1	100
RPR - A voté non	0	1	0	0	0	0	42	45	7	3	1	0	100
FN - A voté oui	1	1	4	3	7	2	8	1	68	3	0	1	100
FN - A voté non	1	1	0	0	0	0	3	9	84	2	0	0	100
Proche d'aucun parti - A voté oui	7	2	6	8	17	6	22	11	4	6	6	5	100
Proche d'aucun parti - A voté non	4	4	4	2	13	1	13	28	10	16	2	3	100

La distribution des bulletins : au bon vouloir des candidats

Dans chaque département, une commission est chargée d'envoyer la propagande électorale de tous les candidats et d'assurer la présence, en nombre suffisant, des bulletins de vote dans les bureaux ; mais les listes ne sont pas contraintes par la loi de remettre à cette commission tout le matériel nécessaire.

Si une liste ne fournit pas suffisamment de bulletins à la commission, celle-ci privilégie, plutôt que leur envoi par la poste avec le matériel électoral, leur mise à disposition dans les bureaux de vote. S'il lui en manque encore, elle les répartit, selon un pourcentage égal par rapport au nombre d'électeurs inscrits, dans tous les lieux de vote, sauf instruction contraire du mandataire de la liste, au cas où celui-ci voudrait privilégier une commune ou une autre.

Il arrive – et cela a été le cas cette fois-ci – que certains candidats ne demandent pas à la commission d'assurer la distribution de leurs bulletins, ne serait-ce que parce qu'ils n'ont pu les faire imprimer que tardivement. Dans ce cas, leurs mandataires ont le droit d'assurer eux-mêmes la distribution des bulletins, en choisissant librement les lieux de vote où ils veulent en mettre à la disposition des électeurs. Voilà pourquoi certaines listes étaient représentées sur les tables de distribution de bulletins de vote de quelques bureaux, mais pas de tous.

Th. B.

هكذا من الأصل

ices ont touché au cœur

et « Paris-Match » à la sortie des bureaux de vote

des électorats traditionnels de la gauche et de la droite

sont rendus aux urnes dimanche. Inquiet lorsqu'il est amené à juger de sa *« situation personnelle et professionnelle »*, il se distingue de celui de M. Le Pen, pour rejoindre le point de vue de l'électorat de M. Baudis, lorsqu'il juge positivement l'état de la démocratie en France. Fervent adversaire du traité de Maastricht, il est le seul électorat, parmi les chantres du « non », à reconnaître en majorité (56 %) *« les conséquences positives »* de l'Europe pour les Français.

Comme pour M. Tapie, la marque personnelle de M. de Villiers n'est pas étrangère à la dynamique qu'il a su créer au sein d'une part importante de l'électorat traditionnel de la droite française. Bien que très en retrait par rapport au député des Bouches-du-Rhône (49 % au lieu de 70 %), le niveau de motivation des électeurs sur sa personne est le seul à être plus important que l'attachement à sa *« famille politique »* dans la motivation du vote (45 %).

Les succès similaires de M. Tapie et de M. de Villiers mettent en évidence les faiblesses des listes des formations traditionnelles, qui, lorsqu'on en réunit les suffrages, sont très nettement au-dessous de la barre des 50 % des suffrages exprimés. La modeste performance de la liste d'union UDF-RPR, au-delà de « l'effet Villiers », souligne ce qui reste l'une des principales carences de la droite parlementaire : son incapacité à capter les voix des électeurs les plus jeunes. Cette impuissance frappe, il est vrai, toutes les formations traditionnelles. Les listes du PCF, du PS et UDF-RPR rassemblent seulement 33 % des moins de vingt-cinq ans, alors qu'elles recueillent, au plan national, près de 50 % des suffrages.

Ni soutien, ni sanction du gouvernement

Le succès du député de Vendée souligne *a contrario* l'incapacité de Jean-Pierre Chevènement à structurer, dans la gauche non communiste, une sensibilité hostile au traité de Maastricht. Seuls 15 % des sympathisants qui avaient voté « non » au traité sur l'Union européenne ont rejoint le député de Belfort. 35 % d'entre eux ont rejoint la liste pro-Maastricht de M. Rocard. Comble d'insuccès, 19 % des électeurs qui avaient voté « non » au référendum ont finalement choisi de porter leur suffrage sur la personne de M. Tapie, lui aussi favorable au traité de Maastricht !

L'échec électoral, tout aussi patent, de la liste « Sarajevo », en dépit de la notoriété de son chef de file, Léon Schwartzenberg, est illustré par l'impact relativement faible que le débat sur la guerre en ex-Yougoslavie a eu sur le vote des électeurs. La percée médiatique aura donc été sans lendemain. Une courte majorité de Français (52 % contre 45 % d'un avis contraire) *n'accordent pas d'importance* à cet enjeu dans son vote de dimanche. Malgré tout, l'électorat de M. Rocard n'a pas été *insensible à ce débat. Le résultat* est alors inversé : 54 % des électeurs de la liste socialiste ont accordé de l'importance à ce sujet, contre 42 % *qui l'ont* négligé.

Le très faible score de M. Schwartzenberg montre combien il est difficile, en temps de crise, de circonscrire les élections européennes au débat sur la construction de l'Union. A bien des égards, le scrutin de 1994 est un mélange des climats mesurés en 1984 et 1989 au travers des enquêtes de BVA. *Il y a* dix ans, les électeurs votaient majoritairement en pensant aux problèmes français (55 %), trois ans après l'alternance de 1981 et au beau milieu d'une crise scolaire. Ils exprimaient leur volonté de sanctionner, par leur vote, le gouvernement de Pierre Mauroy. En 1989, au contraire, un an seulement après la réélection de François Mitterrand, une très nette majorité d'électeurs privilégiaient la construction européenne (60 %) et laissaient de côté une éventuelle tentation de vote-sanction à l'égard du pouvoir.

En 1994, c'est le « ni-ni » : ni vote-soutien, ni vote-sanction envers Edouard Balladur. 40 % des électeurs – c'est un record – écartent une quelquonque volonté de jugement pro ou anti-gouvernemental en mettant dans l'urne un bulletin de vote. Pourtant, ils privilégient à 53 %, dans cette enquête, les problèmes français et manifestent fortement leur inquiétude sociale. C'est particulièrement vrai chez les actifs salariés, qui apparaissent comme la catégorie la moins sensible aux motivations européennes. Elles restent, pour la *majorité d'entre eux, un objet* abstrait, qu'elles rejettent de la même manière que l'avaient fait les partisans du « non » au traité *de Maastricht*.

PIERRE GIACOMETTI et GILLES PARIS

Tableau 3 : L'ATTITUDE DES ÉLECTORATS

	Ensemble électeurs	Wurtz	Chevènemen	Rocard	Tapie	Lalonde + Isler-Béguin	Baudis	De Villiers	Le Pen	Goustat	Schwartzenberg
En France, la démocratie fonctionne...											
Bien	60	41	59	70	56	64	78	65	28	39	63
Mal	38	57	39	28	43	35	21	33	70	59	32
En pensant à l'avenir de ma situation personnelle et professionnelle, je suis...											
Confiant	38	19	36	44	33	39	55	38	18	26	40
Inquiet	59	77	62	54	65	59	42	61	82	74	56
Les conséquences de l'Europe pour les Français...											
Positives	67	33	74	87	75	77	85	56	28	44	81
Négatives	30	64	25	12	23	21	12	41	69	52	15
J'ai voté d'abord en pensant...											
A soutenir le gouvernement	28	4	12	12	15	10	64	35	7	7	7
A m'opposer au gouvernement	29	68	35	34	39	22	06	18	57	29	28
Ni l'un ni l'autre	40	25	50	49	44	67	28	44	32	60	63

Fiche technique

L'analyse du profil sociologique et politique des électeurs, ainsi que de leurs motivations, est *tirée d'une* enquête effectuée, dimanche 12 juin, par BVA-Zenith, pour *le Monde*, France 2, Europe 1 et *Paris-Match*, auprès de 7 460 électeurs venant de voter dans 200 bureaux de vote. Ces bureaux, dispersés sur l'ensemble du territoire national, constituent un échantillon représentatif de l'électorat. Les résultats relatifs à l'abstention ont été obtenus par des enquêtes réalisées par BVA, du 2 au 11 juin, auprès de 3 257 personnes.

Tableau 4 : LE PROFIL DES ABSTENTIONNISTES *

	1994	*Rappel 1989*
ENSEMBLE ABSTENTION	46	*51*
Sexe		
Hommes	45	*48*
Femmes	47	*53*
Age		
18-24 ans	57	*70*
25-34 ans	57	*64*
35-49 ans	42	*48*
50-64 ans	40	*42*
65 ans et plus	40	*35*
Profession de l'interviewé		
Agriculteur exploitant	34	*31*
Artisan, petit commerçant	42	*49*
Prof. libérale, scientifique, supérieure	43	*45*
Prof. intermédiaires	44	*42*
Employé	52	*60*
Ouvrier	54	*62*
Retraité	39	*38*
Autres inactifs	49	*59*
Niveau d'instruction		
Primaire ou n'est jamais allé à l'école	43	*44*
Secondaire et bac	49	*55*
Technique - commercial	45	*59*
Supérieure	46	*45*
Sympathie partisane		
Parti communiste	38	*40*
Parti socialiste, MRG	47	*52*
Ecologistes	55	*60*
UDF	41	*32*
RPR	36	*44*
Front national	43	*35*
Aucun parti	61	*74*

* Source : enquêtes préélectorales BVA réalisées du 2 au 11 juin 1994 : 3 257 personnes interrogées.

Le Monde diplomatique

EUROPE

POLOGNE

Le gouvernement de gauche exclut la restitution des propriétés confisquées par les communistes

Après la Hongrie et l'ex-Tchécoslovaquie, la Pologne est à son tour confrontée au casse-tête de l'indemnisation des anciens propriétaires expropriés par le régime communiste. Au lieu de restituer ces biens, le gouvernement de Varsovie propose aux personnes spoliées, dont le nombre est évalué à quatre cent, des « bons de compensation » qui pourront être échangés contre des actions en Bourse.

VARSOVIE

correspondance

Les espoirs se réduisent, pour les anciens propriétaires polonais, de récupérer leurs biens nationalisés par le pouvoir communiste au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le gouvernement de gauche vient de préparer un projet de loi excluant la restitution en nature des terres, usines ou maisons, confisquées par décret après 1945. Il propose à la place des *« bons de compensation »* pouvant servir à l'achat d'actions dans des entreprises privatisées.

Parmi beaucoup d'autres, la famille du comte Michal Sobanski cherche à retrouver ses propriétés confisquées par le régime communiste ; un hôtel particulier à Varsovie, un château à Guzow (centre) et une raffinerie de sucre, sans parler de son ancien patrimoine foncier.

Vide juridique

L'hôtel particulier, situé dans l'allée Ujazdowskie, les « Champs-Elysées » de Varsovie, sert aujourd'hui de siège au parti de droite, Mouvement pour la République (RdR), après avoir abrité pendant quarante-cinq ans diverses institutions communistes, puis les Comités civiques de Lech Walesa, émanation politique du syndicat Solidarité. Ne sachant pas à qui payer le loyer, ses locataires ne le règlent pas et se font menacer d'expulsion par la municipalité. Quant au château de Guzow, il tombe progressivement en ruines, alors que la direction de la raffinerie de sucre a invité le fils du comte Sobanski à siéger dans son conseil d'administration, pour un salaire « princier » de 1,3 million de zlotys (400 francs).

Pour l'instant, toutes ces démarches sont au point mort car un vide juridique dans le domaine de restitutions, empêche tout recours devant les tribunaux. Pourtant, quelques anciens propriétaires spoliés ont déjà réussi à trouver depuis quatre ans un arrangement avec l'administration locale pour reprendre leurs vieilles demeures, souvent classées monuments historiques mais qui sont dans un état de délabrement avancé.

La privatisation de certaines entreprises avec la participation du capital étranger a aussi été l'occasion pour les anciens propriétaires ou pour leurs héritiers de faire valoir leurs droits. Dans plusieurs cas, ils ont été indémnisés, en recevant des actions dans les nouvelles sociétés.

La maison de M. Jaruzelski

L'ancien numéro un polonais, le général Wojciech Jaruzelski, s'est retrouvé lui-même au centre d'une polémique concernant la maison qu'il habite à Varsovie, rue Ikara. Cette maison ayant appartenue jusqu'en 1945 à la famille Przedpelski, avait été acquise par M. Jaruzelski en 1975, pour la modique somme de 340 000 zlotys (3 400 dollars à l'époque). Or, en décembre 1993 le propriétaire « historique » du bâtiment, qui vit désormais à New-York, lui a intenté un procès devant le tribunal régional de Varsovie pour reclamer la restitution de son bien. Mais l'avocat du général Jaruzelski a fait valoir que son client avait acheté la maison *« en bonne et due forme »* au Trésor d'Etat qui se l'était appropriée en 1945. M. Przedpelski a perdu son procès.

Le gouvernement de gauche propose aujourd'hui de donner un an aux anciens propriétaires pour se faire connaître. Ils recevront ensuite des bons, valables pendant dix ans et négociables à la Bourse, qui leur permettront d'acheter des actions d'entreprises privatisées ou des biens immobiliers vendus par l'Etat ou les communes. Il n'est pas question de toucher aux terres distribuées aux paysans après 1945 dans le cadre d'une réforme agraire qui avait morcelé les domaines des grands proprétaires terriens.

Le projet gouvernemental est limité aux citoyens polonais, ce qui exclut la plupart des émigrés, notamment les juifs et les Allemands. En revanche, ceux qui ont été expropriés dans les anciens territoires polonais, aujourd'hui situés en Ukraine, en Biélorussie ou en Lituanie, pourront demander les bons de compensation. Le ministère de la Privatisation, chargé de ce dossier, prévoit au total quelque quatre cent mille demandes et évalue le coût de l'opération à plus de trois milliards de dollars sur dix ans.

« N'achetez pas ce qui nous a été volé ! »

Pour Miroslaw Szypowski, président de l'Union polonaise des propriétaires immobiliers (soixante-cinq mille membres), ce projet est *« une loi des voleurs »*. La Pologne, affirme-t-il, ne pourra pas prétendre faire partie de l'Europe, tant que le droit fondamental à la propriété n'y est pas respecté. Les anciens propriétaires ne veulent pas de dédommagements mais la restitution de leurs biens. Et ils lancent un appel aux investisseurs étrangers : *« N'achetez pas ce qui nous a été volé ! »*.

MICHEL GARA

SUISSE

Les électeurs ont refusé la création d'un contingent de « casques bleus »

Une fois de plus, le traditionnel réflexe conservateur a eu raison des velléités d'ouverture du gouvernement et de la majorité du Parlement. Qu'il s'agisse de la création d'un contingent de « casques bleus », de l'encouragement à la culture ou d'une naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers, aucun des trois projets de révision constitutionnelle soumis dimanche 12 juin à référendum n'a trouvé grâce aux yeux du corps électoral et des cantons.

BERNE

de notre correspondant

Encore plus nettement que ne le craignait le conseil fédéral (gouvernement), les électeurs ont d'abord refusé par 57,2 % de « non » de mettre à la disposition de l'ONU un contingent de six cents « casques bleus » pour des opérations de maintien de la paix.

Ensuite, ils ont approuvé par respectivement 51 % et 52,9 % des voix l'insertion dans la Constitution d'un article sur la culture et d'un amendement visant à faciliter la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse. Mais ces deux dernières propositions ont finalement été également rejetées, faute d'avoir obtenu la majorité requise des cantons.

La participation, qui a atteint 46 % en moyenne, un taux respectable pour la Suisse, aura été sensiblement inférieure dans les régions francophones. En revanche, les résultats font à nouveau apparaître un clivage entre cantons romands et de langue allemande.

Un nouveau défi pour la diplomatie

Ainsi, Genève, Vaud, Neuchâtel et le Jura ont dit trois fois « oui ». Le canton de Genève, qui abrite le siège européen des Nations unies, s'est montré le plus favorable aux « casques bleus », à une majorité de 54,7 %.

Ce triple désaveu est un camouflet pour le gouvernement et la majorité parlementaire. En tout cas, les responsables helvétiques ne dissimulent pas leur déception. Après le refus d'adhérer à l'ONU en 1986 et le rejet, fin 1992, de l'Espace économique européen, le « non » aux « casques bleus » représente un nouveau défi pour la diplomatie suisse.

Entre les tenants d'une neutralité pure et dure et les partisans d'un nécessaire *aggiornamento*, sa marge de manœuvre est singulièrement étroite pour s'adapter aux exigences des temps.

Les milieux nationalistes qui s'opposaient au projet l'ont jugé à la fois incompatible avec leurs conceptions d'une stricte neutralité et d'un coût trop élevé (100 millions de francs suisses par an, environ 400 millions de francs français).

En cette période de vaches maigres, ces considérations financières ont sans doute influencé le choix de nombre d'électeurs, de même que le contexte international, avec la Bosnie et le Rwanda, a apporté une touche émotionnelle au débat.

Les inconvénients de la démocratie directe

Sans être membre de l'ONU, la Suisse n'en finance pas moins ses activités, et le ministre de la défense, Kaspar Villiger, a tenu à préciser que ce vote ne remettait pas en question le travail de ses observateurs non armés dans plusieurs zones de conflits. A Genève, le directeur de l'office des Nations unies, Vladimir Petrovsky, a déclaré qu'il *« respectait le choix du peuple suisse »* tout en le déplorant et en espérant que *« ce n'est pas le dernier mot de la Confédération sur le sujet »*.

Particulièrement amer après le rejet de l'article donnant au gouvernement fédéral les moyens de promouvoir la culture, Ruth Dreifuss, le ministre de l'intérieur, s'est dite soucieuse quant au fonctionnement des institutions. De son côté, le ministre de la justice, Arnold Koller, a regretté que ses compatriotes aient refusé de faciliter la naturalisation, comme le font de nombreux autres pays. Il est vrai que le jeu de la démocratie directe joue souvent un rôle de frein et ne facilite guère la tâche des autorités suisses dans leur volonté d'ajustement aux réalités du monde d'aujourd'hui.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ITALIE

Polémique à propos de l'utilisation des repentis dans la lutte contre la Mafia

La polémique sur l'utilisation des repentis italiens dans la lutte contre la Mafia a été relancée la semaine dernière par la brève fugue de l'un de ces repentis et la mort par pendaison du père d'un autre ancien mafieux. Mario Santo Di Matteo, qui avait admis avoir participé à l'attentat meurtrier contre le juge anti-Mafia Giovanni Falcone, en Sicile en mai 1992, a disparu jeudi 9 juin de son lieu de détention – tenu secret par crainte de représailles – avant de se rendre à la police dans la nuit de vendredi à samedi. Vendredi, le père d'un autre repenti, Gioacchino La Barbera, qui avait également participé au meurtre du juge Falcone, s'est pendu.

Les multiples réactions qui ont suivi la fugue de Santo Di Matteo ont révélé des différences d'approche au sein du gouvernement, entre le ministre de la justice Alfredo Biondi (libéral) et celui de l'intérieur Roberto Maroni (Ligue du Nord). M. Biondi, qui souhaite une réforme de la loi sur les repentis, a accusé la direction des enquêtes anti-Mafia (DIA) d'être responsable de la fuite du repenti, dont elle avait la charge, et a réaffirmé la nécessité de séparer les tâches de ceux qui enquêtent sur la Mafia et de ceux qui sont chargés des repentis. En revanche, M. Maroni *« ne doute pas un instant »* de l'utilité et de la compétence de la DIA.

Par ailleurs, à la parlementaire de Forza Italia, Tiziana Maiolo, qui demande que les repentis soient remis en prison au lieu d'être gardés dans des lieux secrets, Pino Arlacchi, universitaire spécialiste de la Mafia et candidat des progressistes à la présidence de la commission parlementaire anti-Mafia, a répondu qu'une telle proposition *« reviendrait à les condamner à mort »*, compte tenu des possibilités d'action de la Mafia dans les prisons. – *(AFP.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

La Chine prête à jouer un « rôle constructif » dans la crise nucléaire avec Pyongyang

Le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, a déclaré, dimanche 12 juin, à son homologue japonais, Koji Kakizawa, que la Chine jouerait *« un rôle constructif »* dans la recherche d'une solution à la crise née de la politique nucléaire nord-coréenne. La Chine souhaite à la fois la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne et une paix durable dans la région, a déclaré le chef de la diplomatie chinoise, selon des responsables japonais. M. Kakizawa avait effectué une visite d'une journée à Pékin afin de convaincre la Chine de se joindre activement aux efforts visant à trouver une solution à la crise.

La Chine a toutefois réitéré son opposition à des sanctions des Nations unies contre son allié nord-coréen. L'agence officielle Xinhua a cité M. Qian déclarant à M. Kakizawa que les sanctions ne résoudraient pas la crise actuelle et insistant sur la nécessité d'un *« dialogue »*. Des sanctions ne pourraient qu'*« intensifier les contradictions et même mener à des résultats que toutes les parties n'aimeraient pas voir »*. M. Qian a en outre exprimé ses *« regrets »* sur la suspension de l'aide non médicale à Pyongyang décidée par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique).

Pendant ce temps, Américains, Japonais et Sud-Coréens sont tombés d'accord sur la nécessité d'étudier la question des sanctions au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Réunis samedi à Séoul, ils avaient indiqué qu'ils étaient *« d'avis que la situation exige de la communauté internationale qu'elle étudie d'urgence, par l'intermédiaire de l'ONU, les initiatives appropriées, y compris des sanctions »*, a-t-on indiqué de source japonaise. – *(AFP.)*

JAPON : L'ex-premier ministre Hosokawa réélu chef de son parti. – L'ancien premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, a été réélu, samedi 11 juin, à la tête du Nouveau parti du Japon (NPJ, réformiste), mais il a fait savoir aux délégués qu'il envisageait de démanteler sa formation au profit d'un grand parti libéral. *« Nous devons être prêts à une dissolution constructive du parti afin d'aborder la deuxième phase de réalignement politique »*, a-t-il déclaré. – *(Reuter.)*

EN BREF

ALLEMAGNE : cérémonie d'adieu du commandement russe. – Le haut commandement des troupes russes dans l'ex-RDA a célébré, samedi 11 juin, son départ d'Allemagne par une parade militaire dans les rues de Wuensdorf, au sud de Berlin. Les points culminants des commémorations sont prévues le 25 juin, pour l'adieu des troupes russes à la ville de Berlin, et le 31 août, qui marquera le départ définitif des soldats russes d'Allemagne, par une grande cérémonie en présence du président Boris Eltsine et du chancelier Helmut Kohl. – *(AFP.)*

ESTONIE : M. Mart Laar reste président du parti majoritaire. – Contrairement aux prévisions, le premier ministre estonien, Mart Laar, a été confirmé, samedi 11 juin, dans ses fonctions de président du parti Pro Patria, majoritaire. Une crise ministérielle, due à l'impopularité de sa politique de réformes économiques, avait, en effet, considérablement affaibli sa position. Il lui reste maintenant, pour conserver son poste de premier ministre, à obtenir la confiance du Conseil de la coalition gouvernementale, qui se réunit lundi. – *(AFP.)*

HONGRIE : le Parlement endommagé par une explosion. – Une explosion a endommagé l'entrée du Parlement de Budapest, samedi 11 juin, creusant un cratère dans le sol et pulvérisant des vitres mais ne faisant pas de victimes, rapporte l'agence MTI. Le ministre de l'intérieur du gouvernement conservateur sortant, Imre Konya, a affirmé qu'un *« tel acte de violence est inompréhensible et choquant dans un pays où le terrorisme est inconnu »*. Cet attentat n'a pas été revendiqué. – *(Reuter, AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

L'empire de la drogue dans l'ex-URSS





L'EMPIRE DE LA DROGUE LA RUSSIE ET SES MARCHÉS
par Dimitri de Kochko et Alexandre Datskevitch. Collection « Hachette-Pluriel », série Intervention, 1994.

L'explosion de la production et du trafic des drogues dans l'ex-URSS est une des nouvelles préoccupations majeures des « communautés du renseignement ». Mais aucun livre n'avait encore été publié sur le sujet, abordé il y a deux ans par un rapport de l'ONU (*le Monde* du 26 janvier 1993). Le directeur de la CIA, James Woolsey, témoignant récemment devant des sénateurs, a affirmé que des liens sont déjà établis entre mafias italiennes, cartels latino-américains et groupes criminels russes qui ouvrent de nouvelles routes vers l'Europe pour la cocaïne colombienne et développent celles de l'héroïne d'Asie via l'ex-URSS.

Des exemples concrets en sont fournis par l'enquête que viennent de publier les journalistes Dimitri de Kochko et Alexandre Datskevitch, la première du genre. Elle complète le bilan 1994 de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), dont ils sont les spécialistes pour la CEI. On s'y promène au milieu des fameux « pavots de Tchernobyl » et dans la vallée de la Tchou, entre Kazakhstan et Kirghizstan, où les joyeux étudiants soviétiques d'antan en quête de cannabis sauvage ont dû céder la place à des clans armés circulant en Mercedes.

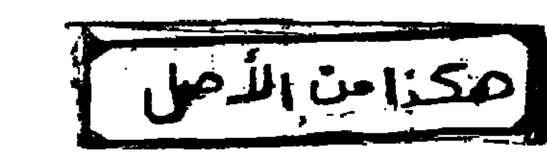
En passant par l'Ouzbékistan, où les surfaces consacrées à la culture (traditionnelle) du pavot auraient été multipliées par dix depuis 1991, ou par l'Azerbaïdjan, devenu un grand centre de production de drogues de synthèse, les récits – véritables trames de polars –, les témoignages de paysans d'Asie centrale, de toxicomanes, de trafiquants ou de responsables (plus souvent ex-responsables) de la lutte anti-drogue abondent.

Cette première enquête sur les « mafias », aspect fondamental de la vie post-soviétique, ne peut bien sûr livrer que de brefs éclairages sur la partie émergée de l'iceberg. Mais en lisant, par exemple, l'histoire du « baron » moscovite Djalil, un Azerbaïdjaneis d'origine tataro-tzigane, et celle de son palais jouxtant les pistes de l'aéroport de Domodiedovo (où il recevait ses voisins, officiers d'un centre de formation de la police), on comprend mieux pourquoi les guerres du Caucase, ou celle du Tadjikistan, n'arrivent pas à finir... La conclusion n'en est pas pour autant que l'ex-URSS soit d'ores et déjà un aggloméraț de narco-régimes. D'autres trafics y soutiennent « l'accumulation primitive du capital » en cours.

Mais tout indique que la drogue devrait vite en devenir un élément majeur : comme centre de production, ses régions méridionales bénéficient d'un climat aussi propice que les Croissant ou Triangle d'or, mais avec des « infrastructures » (dont le nombre de savants au chômage) bien supérieures. Les zones de guerres et les régimes autocratiques ne manquent pas non plus.

Comme zone de transit, la CEI est idéale avec ses douanes-bidonvilles corrompues. Et, comme marché, les perspectives sont immenses... Ce cumul unique d'« atouts » donne la mesure du danger. D'autant plus que *« tout le monde s'y retrouve »*, comme le soulignent les auteurs : si Paris – par exemple – vend des sous-marins au Pakistan, des Mirage à la Colombie ou une raffinerie à l'Ouzbékistan, il est souhaitable pour tout résident fiscalisé en France, comme pour la COFACE, que ces pays soient solvables, quitte à ce que ce soit aussi grâce à l'argent de la drogue....

SOPHIE SHIHAB



مكتبة من الأصل

AFRIQUE

RWANDA

Un nouveau massacre aurait fait 170 victimes à Kigali

Deux Pères blancs ont indiqué, samedi 11 juin, que des miliciens hutus ont enlevé et probablement tué 170 personnes – dont de nombreux enfants –, tutsies pour la plupart, vendredi, à Nyamirambo, un quartier de Kigali aux mains des milices hutues, où un autre massacre avait été commis mardi.

Depuis le début des hostilités, le 6 avril, les Pères Henri Blanchard, un Français de 58 ans, et Otto Mayer, un Allemand de 47 ans, missionnaires d'Afrique, avaient recueilli des centaines de réfugiés, surtout Tutsis, dans la paroisse Saint-André, où étaient installés des pères Josèphites, et d'autres ordres religieux. *« Nous vivions comme en prison, nous ne faisions pas de bruit, pour que les miliciens ne sachent pas que les réfugiés étaient là »*, ont-ils raconté.

Mardi, des miliciens *« aidés »* de deux militaires ont tiré sur tous les Tutsis qu'ils ont trouvés chez les frères Joséphites. Environ 80 personnes auraient été tuées, dont six ou sept frères tutsis. Mercredi, un journaliste français, Jean-Christophe Klotz, a été blessé par balle alors qu'il se trouvait dans la maison des Pères Blancs, sur laquelle des miliciens avaient ouvert le feu. Les deux religieux ont considéré cette attaque comme un *« avertissement »*. Ils ont alerté toutes les autorités possibles, en demandant une évacuation, mais personne n'est venu.

Violents bombardements

Vendredi, un chef des milices hutues surnommé *« Kigingi »*, qui traîne sa sinistre réputation dans le quartier depuis des semaines, est venu en disant qu'il voulait évacuer les réfugiés. *« Nous avons refusé d'ouvrir la porte, mais ils ont tiré sur les serrures et lancé une grenade lacrymogène pour obliger les gens à sortir »*, a raconté le Père Otto, qui a couru vers le camp militaire tout proche, afin de demander de l'aide. *« Ils étaient là, à 50 mètres, mais ils m'ont dit que cela ne les regardait pas »*, a-t-il affirmé.

Les miliciens ont emmené un premier groupe à bord d'un camion. Celui-ci est revenu et a emmené d'autres personnes. *« Il y avait des tirs, c'était la panique »*. Aux tirs des miliciens, s'ajoutaient les bombardements du FPR. Une roquette, ou un obus, est tombé, blessant le Père Otto au bras. Passant en voiture dans une rue voisine alors qu'ils s'enfuyaient, les deux Pères ont vu le camion vide, et une dizaine de cadavres – les corps de personnes avec lesquelles ils venaient de passer deux mois.

« Il reste des centaines de personnes qui se cachent dans ce quartier », ont affirmé les deux ecclésiastiques en lançant un appel au secours. A Paris, le Quai d'Orsay a indiqué dans un communiqué publié samedi que *« si les combats et les exactions se poursuivent, la France considère que la communauté internationale devra prendre de nouvelles initiatives afin qu'un cessez-le-feu intervienne dans les plus brefs délais »*. Il *« faut par ailleurs que la MINUAR* (Mission des Nations unies au Rwanda) *renforcée puisse se déployer sans délai pour s'interposer entre les parties*, a déclaré le ministère des affaires étrangères, *la France confirme qu'elle est prête à contribuer à l'équipement de cette force des Nations unies »*.

Le Front patriotique rwandais (FPR) a violemment bombardé dimanche le centre de Kigali, tout en maintenant la pression autour de Gitarama, que les forces gouvernementales défendent avec l'énergie du désespoir. Le président de la République par intérim, Théodore Sindikubwabo, et plusieurs ministres ont quitté Gitarama en milieu de semaine pour Gisenyi, dans le nord-ouest du pays, mais le premier ministre Jean Kambanda s'y trouve encore, selon un porte-parole de la MINUAR. – *(AFP.)*

Le Conseil ministériel de l'OUA dénonce un « crime contre l'humanité »

Le Conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a achevé ses travaux, samedi 11 juin à Tunis, par l'adoption d'une résolution demandant l'établissement d'un cessez-le-feu au Rwanda. Le Conseil a condamné *« énergiquement les massacres »* qui continuent d'être commis au Rwanda et demandé *« l'arrêt immédiat de ces crimes odieux »*, qualifiés de *« crimes contre l'humanité »*.

Les ministres africains des affaires étrangères, réunis depuis lundi à Tunis, ont réaffirmé que l'accord de paix d'Arusha, en août 1993, constitue la base d'une solution *« durable »* du conflit rwandais. Leur résolution évoque *« la disponibilité »* de l'Afrique à contribuer à la mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR), en appelant la communauté internationale à apporter les ressources financières et logistiques nécessaires pour faciliter le déploiement *« rapide »* des forces de l'ONU.

La mise au point de cette résolution a donné lieu à d'intenses consultations entre les ministres et les deux parties rawandaises. La délégation du gouvernement intérimaire rwandais (à majorité hutue) occupe depuis le début de la semaine le siège du Rwanda au nom de la « légalité » prônée par l'OUA, alors que les représentants du Front patriotique rwandais (FPR, à dominante tutsie) n'ont été autorisés à donner leur point de vue qu'en coulisse, dans le cadre de consultations entreprises par un comité restreint sous la présidence de la Tunisie.

La conférence ministérielle, qui a duré six jours, a préparé le sommet de l'OUA qui se tiendra de lundi à mercredi, avec la participation, pour la première fois, du président sud-africain Nelson Mandela. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : discussions entre le gouvernement et la rébellion afar. – Des négociations préliminaires ont commencé, samedi 11 juin, entre le gouvernement et le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD, mouvement armé de la rébellion afar), dans la région d'Aba, à environ 185 kilomètres au sud-ouest de Djibouti. La délégation gouvernementale est conduite par le ministre de l'intérieur, Idriss Harbi Farahet, et celle du FRUD par le nouveau secrétaire général du mouvement, Ougoure Kifleh. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Moshood Abiola s'est proclamé président de la République

Dans un geste d'ultime défi au régime militaire, le milliardaire Moshood Abiola s'est proclamé, samedi 11 juin, « président de la République fédérale du Nigéria et commandant en chef des forces armées ». Cette proclamation symbolique a eu lieu, selon le témoignage de ses proches, devant une foule enthousiaste de quelque trois mille personnes rassemblées dans un lieu public au centre de Lagos.

LAGOS

de notre correspondante

« Le Nigéria est désormais administré par un gouvernement d'union nationale sous ma direction », a déclaré Moshood Abiola, qui n'a pas donné la composition de son cabinet, mais a affirmé que celui-ci constitue depuis samedi soir *« la seule autorité légitime de la République fédérale du Nigéria »*. Il a par ailleurs *« rétabli l'ensemble des institutions démocratiques dissoutes »* au lendemain de la prise du pouvoir par le général Sani Abacha, le 17 novembre dernier.

M. Abiola, qui s'exprimait à la veille du jour anniversaire de l'élection présidentielle du 12 juin 1993 – qu'il avait remportée, mais qui avait été annulée par le général Ibrahim Babangida –, a invité *« l'usurpateur »* et le reste de son *« conseil provisoire illégal »* à présenter *« immédiatement leur démission »* pour que soit réalisé un *« transfert du pouvoir en douceur »*. Enfin, il a appelé *« l'ensemble des membres des forces armées et de la police, ainsi que tous les fonctionnaires de l'administration civile, à n'obéir désormais qu'au gouvernement d'union nationale dirigé par moi, votre seul et unique président élu »*.

Après avoir déçu nombre de ses partisans tout au long de cette année de crise par ses atermoiements et ses reculades – *« un chien vivant vaut mieux qu'un chien mort »* était l'un de ses dictons favoris –, M. Abiola a trouvé le courage d'aller jusqu'au bout de ce qu'il annonçait depuis des semaines dans un climat d'attentisme et de scepticisme : se proclamer président du Nigéria, le 12 juin 1994, avec ou sans l'accord du général Sani Abacha.

Réponse ferme du général Abacha

C'est, semble-t-il, la crainte d'une arrestation imminente qui l'a incité à devancer de quelques heures la date qu'il s'était fixée. Bénéficiant sans doute de complicités, il a déjoué la surveillance de la police qui cernait avec des véhicules blindés sa résidence d'Ikeja, au nord de Lagos, depuis l'aube. Sitôt connue son « évasion », les autorités ont lancé dans la soirée un mandat d'arrêt contre lui, l'accusant de sédition et promettant une récompense de 60 000 nairas (moins de 16 000 francs au taux officiel) à ceux qui aideraient à le retrouver : l'ancien patron d'ITT Nigéria, le richissime bienfaiteur du football américain, est maintenant l'homme le plus recherché du pays.

La police a établi un barrage à l'entrée de la rue qui mène à l'ambassade des Etats-Unis sur l'île de Victoria, où le milliardaire yorouba – l'un des financiers du Black Caucus au Congrès américain – pourrait tenter de se réfugier. Vendredi, le gouvernement avait d'ailleurs effectué une démarche auprès de plusieurs légations étrangères à Lagos, leur demandant de refuser l'asile politique aux ressortissants nigérians qui les solliciteraient dans les jours à venir.

Dimanche, la plupart des Nigérians ignoraient encore que MKO avait franchi le Rubicon, les éditions dominicales des journaux, tout comme la radio et la télévision gouvernementales étant restées muettes sur cet événement. La police avait fermé dès samedi les bureaux du groupe de presse Concord, propriété d'Abiola, ainsi que le quotidien *Punch*, qui adopte souvent un ton agressif à l'égard du régime.

L'ensemble de la presse a en revanche reproduit la brève allocution du général Abacha, diffusée dimanche matin à la radio et à la télévision. Ceux qui espéraient que le général, soumis depuis un mois à la pression croissante de l'opposition, ferait des ouvertures ou remettrait en cause des orientations économiques qui lui ont aliéné la confiance des milieux d'affaires, auront été déçus. Son gouvernement, a-t-il assuré, est fermement décidé à poursuivre jusqu'à son terme le programme, pourtant très critiqué, d'une *« conférence constitutionnelle »* non souveraine, toute autre option étant *« non démocratique ou impraticable »*. Il a aussi menacé des rigueurs de la loi tous ceux qui ont *« choisi la voie de la confrontation et de la subversion »*, dont il espère que la communauté internationale n'encouragera pas *« les songes creux »*.

Malgré la fermeté de ton employé de part et d'autre, tout cela reste une bataille largement rhétorique. L'heure de vérité, pour Moshood Abiola comme pour ses adversaires, va sonner cette semaine. Comment vont réagir les Nigérians lorsque la situation nouvelle, créée par l'existence d'un *« gouvernement bis »*, sera connue du grand public, sans doute dès lundi ? Pour influencer l'opinion, la télévision diffuse des spots de propagande en faveur de la paix sociale : *« Voilà ce qui arrive quand on ne parvient plus à dialoguer »* – sur fond d'images atroces des massacres au Rwanda – ou encore, *« les grèves rendent la vie difficile »*.

Désobéissance civile

Le mouvement Campagne pour la démocratie a en effet lancé, avec le soutien de la Coalition nationale démocratique (NADECO), qui regroupe les forces d'opposition depuis un mois, un mot d'ordre de désobéissance civile à partir de ce lundi : grèves, manifestations pacifiques, fermeture des commerces et des marchés... toutes formes de protestation utilisées avec succès en août 1993 pour chasser du pouvoir le général Babangida, mais qui n'avait plus depuis retrouvé le même écho dans la population.

La lassitude de la rue ne fait aujourd'hui guère de doute : les élections « primaires » pour choisir les délégués à la conférence constitutionnelle, clé de voûte de la politique gouvernementale, n'ont mobilisé le mois dernier, selon les recoupements les plus sérieux, que 1 % de l'électorat – contre au moins 35 % de participation lors du scrutin présidentiel de 1993.

L'attitude de la centrale syndicale, le Nigerian Labor Congress, va peser lourd. Or elle est divisée entre une base désireuse *« d'en finir avec les militaires »* et une direction soumise aux diktats du gouvernement. Pas d'unanimité non plus parmi les Eglises chrétiennes, les catholiques répugnant à s'engager et à prendre la responsabilité morale d'une répression qui avait fait, en juillet 1993, plus d'une centaine de morts rien qu'à Lagos – tandis que les Anglicans, très influents dans le sud-ouest yorouba, se sont rangés dans le *« camp du 12 juin »*. Le Conseil supérieur des affaires islamiques n'a pas non plus pris position, en dépit des pressions exercées par les sympathisants de Moshood Abiola, musulman comme la moitié de ses compatriotes yoroubas.

Enfin, quel sera le choix de l'armée elle-même, sans doute assez partagée ? M. Abiola s'est toujours vanté d'avoir reçu, le 12 juin 1993, plus de 80 % des suffrages exprimés dans les bureaux de vote installés dans les casernes, où nombre de militaires résident avec leur famille. Mais la hiérarchie ? *« Ce dont le Nigéria a besoin*, soupire un diplomate des Caraïbes qui connaît bien l'Afrique, *ce n'est pas d'un Nelson Mandela, mais d'un Frédérik De Klerk : quelqu'un qui, dans l'intérêt collectif, accepte de lâcher le pouvoir. »*

MICHÈLE MARINGUES

ALGÉRIE

Le Coran par cœur vaut 100 0000 francs et une médaille

Le ministre algérien des affaires religieuses a annoncé, samedi 11 juin, qu'une somme de 600 000 dinars (100 000 francs environ) et une médaille distinctive seraient décernées à toute personne connaissant par cœur le Coran.

Sassi Lamouri a indiqué que ces prix *« visent à encourager les jeunes à mieux connaître les préceptes de l'islam »*. C'est la première fois qu'une récompense aussi importante est promise à ceux qui savent réciter le Coran. La tradition musulmane recommande cet apprentissage à partir de l'âge de six ans et la pratique de la prière dès l'âge de sept ans. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Jonassaint proclame l'état d'urgence

Un peu plus de vingt-quatre heures après l'annonce par le président Bill Clinton d'un renforcement des sanctions américaines à l'encontre de Port-au-Prince, le président provisoire haïtien, Emile Jonassaint – qui n'est pas reconnu par la communauté internationale –, a proclamé *« l'état d'urgence »* sur tout le territoire.

Dans un message diffusé à la radio et à la télévision dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 juin, M. Jonassaint a appelé ses compatriotes *« à l'union et à la résistance »* contre toute invasion étrangère. Il a indiqué qu'il ordonnait au commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, de se *« préparer à toute éventualité »*. *« Qu'avons-nous fait aux Blancs pour qu'ils viennent nous envahir ? Rien. (...) Haïti ne se pliera pas aux injonctions de l'étranger »*, a-t-il ajouté, en précisant qu'une *« série de mesures »*, dont il n'a pas précisé la nature, allait entrer en vigueur immédiatement. Les Etats-Unis ont maintenu leur menace d'une intervention armée, si les sanctions ne suffisaient pas à persuader les militaires de céder. Le général Cédras tient les rênes du pouvoir depuis le putsch de septembre 1991, qu'il a organisé contre le président élu, Jean-Bertrand Aristide.

A Washington, William Gray, conseiller spécial de la Maison Blanche pour Haïti, a estimé que cette proclamation de l'état d'urgence n'aura aucun effet. *« Je ne pense pas*, a-t-il déclaré, *qu'un discours prononcé à 2 heures du matin par un gouvernement fantoche ait une signification quelconque, surtout quand les deux tiers du pays ont voté pour le président Aristide. »*

Outre la suspension de toute transaction financière entre les Etats-Unis et Haïti, Washington a annoncé vendredi l'arrêt des vols commerciaux américains pour le 25 juin. Des milliers d'Haïtiens s'apprêteraient à quitter leur pays avant cette date, selon les compagnies aériennes. Près de 400 boat-people haïtiens, interceptés au large de l'île de la Tortue par la garde côtière américaine, ont été rapatriés samedi à Port-au-Prince.

A Paris, un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que la France n'adoptera pas *« dans l'immédiat »* d'autres sanctions à l'encontre d'Haïti, qui s'ajouteraient à l'embargo décrété en mai par les Nations unies. Jusqu'à présent, seul le Canada a accepté de suspendre, lui aussi, ses liaisons aériennes avec Port-au-Prince. – *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL

« Lula » largement en tête des sondages pour l'élection présidentielle

Luiz Inacio « Lula » Da Silva, candidat de la gauche à l'élection présidentielle de l'automne prochain, est en tête avec 36 % des intentions de vote, selon un sondage de l'institut Vox Populi publié dimanche 12 juin à Rio-de-Janeiro. Un autre sondage, diffusé jeudi, lui accordait 41 % des intentions de vote. Le candidat du Parti social-démocrate brésilien (PSDB), Fernando Henrique Cardoso, associé au Parti du front libéral (PFL, droite), demeure en deuxième position avec 17 % des intentions de vote dans les deux sondages. L'élection présidentielle aura lieu, selon un système assez proche du modèle français, en deux tours, prévus les 3 octobre et 15 novembre prochains.

Ancien ouvrier, chef de file du Parti des travailleurs (PT), « Lula » obtient ses plus forts pourcentages dans les couches sociales les plus défavorisées, chez les jeunes de 16 à 24 ans et parmi les électeurs ayant bénéficié d'un enseignement supérieur. Fernando Henrique Cardoso, ancien ministre de l'économie et des finances, qui a lancé le nouveau plan anti-inflationniste en février avant de démissionner pour briguer la succession du président Itamar Franco, enregistre environ 20 % des intentions de vote des personnes ayant suivi un enseignement supérieur. L'ancien gouverneur de l'Etat de Rio, Leonel Brizola, du Parti démocrate travailliste (PDT), arrive en troisième position avec moins de 10 % des intentions de vote, devant le candidat du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre droit au pouvoir). – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

IRAK

Les combats entre Kurdes risquent de remettre en question l'aide internationale

Commencés au début du mois de mai, des combats entre les deux principales formations politiques du Kurdistan irakien ont fait plusieurs centaines de morts. S'ils se poursuivent, ils risquent d'affecter gravement l'aide internationale dans cette région qui échappe au contrôle de Bagdad depuis 1991.

« Si encore il y avait un pouvoir réel à partager ! Le Kurdistan n'est pas indépendant et notre gouvernement local ne peut tenir que si nous sommes unis. » Mohamad Ismaïl, représentant en France du « gouvernement » du Kurdistan d'Irak, est affligé de voir les Kurdes s'entretuer, à la grande satisfaction, admet-il, des régimes irakien et iranien. Lui-même membre de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), M. Ismaïl affirme que le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), allié à la Ligue islamique (LIK), bénéficie de l'appui des Iraniens.

Les combats ont paralysé le « gouvernement » kurde, issu des premières élections libres de mai 1992, et provoqué un nouvel exode des populations. Pis : s'il dure, ce conflit meurtrier, qui entrave déjà sérieusement l'action des organisations non gouvernementales, risque de paralyser l'aide aux habitants. Selon un rapport du groupe de coordination des Nations unies pour le nord de l'Irak (dont le sigle anglais est UNGCI), certains incidents armés ont déjà *« directement affecté »* les organisations humanitaires.

Deux véhicules appartenant à des organisations non gouvernementales ont ainsi été saisis par des membres du PDK, qui ont refusé de les restituer même après l'intervention de hauts responsables de leur parti. Des tirs ont été dirigés contre une patrouille du UNGCI qui revenait à Souleimaniyé, dans la région du lac Dokan. Certains membres du personnel international ont été pris sous le feu croisé des belligérants alors qu'ils circulaient dans la région.

Les personnels de l'ONU et des ONG – qui en ont vu d'autres, notamment les multiples attentats dont ils ont été la cible directe – ne parlent pas, à ce stade, d'un retrait. Mais il n'est pas exclu que leur évacuation, au moins partielle, soit envisagée si les combats se poursuivent, mettant en péril leurs vies. Le principal problème, en ce qui les concerne, est que, opérant dans certaines régions désormais contrôlées par l'une ou l'autre formation kurde, ils pourraient être considérés comme travaillant pour le compte de « l'adversaire ».

Le PDK de Massoud Barzani et l'UPK de Jalal Talabani se renvoient la responsabilité de l'aggravation de la situation, déclenchée à propos d'un conflit domanial dans la ville de Qalaat-Diza, dans le nord-est de l'Irak, près de la frontière iranienne. Les choses se sont compliquées avec l'entrée en jeu, aux côtés du PDK, de la LIK pro-iranienne. Des querelles armées avaient déjà opposé les islamistes à plusieurs reprises à des combattants de l'UPK, selon laquelle des pasdarans (gardiens de la révolution iraniens) se battent aujourd'hui aux côtés du PDK.

Le rôle de la Turquie

Des sources diplomatiques occidentales confirment que les Iraniens ont donné un coup de pouce aux islamistes et au PDK, *mais seulement, selon elles,* au début des hostilités. Ce qui est sûr, toutefois, c'est que la LIK bénéficie du soutien financier, matériel et militaire de Téhéran. En décembre dernier, à la suite d'accrochages entre l'UPK et la LIK, des responsables kurdes avaient affirmé que quelque 400 combattants islamistes étaient passés en Iran par divers points de la frontière dans la région de Rania et Halabja – ces deux localités faisant partie du *théâtre des affrontements qui ont* lieu actuellement au Kurdistan.

Le régime irakien assiste, en spectateur sans doute ravi, à ces déchirements internes, même s'il accuse l'Iran de *« s'immiscer »* dans les affaires kurdes. La Turquie voisine a tenté de contribuer à l'apaisement, après que plusieurs *accords de cessez-le-feu,* obtenus grâce notamment aux bons offices du Congrès national irakien – groupant plusieurs formations de l'opposition –, eurent été violés.

A l'heure actuelle, le mandat de la force multinationale basée à Incirlik (Turquie) – pour faire respecter par Bagdad la zone d'exclusion aérienne imposée au nord du 36e parallèle – n'est pas remis en question. Malgré la tension, le Conseil national de sécurité turc a recommandé au gouvernement de reconduire ce mandat qui vient à expiration le 30 juin. Mais au lieu de six mois, le Conseil a recommandé un renouvellement pour quatre mois. Le Parlement turc, qui doit donner son aval, a toujours été divisé sur le sujet. Les querelles intestines kurdes pourraient apporter de l'eau au moulin des opposants.

La coalition alliée, emmenée par les Etats-Unis, bénéficie toutefois d'un moyen de pression sur Ankara : celle-ci demande en effet depuis avril dernier l'autori*sation de purger l'oléoduc Tur*quie-Irak, fermé depuis août 1990, en y faisant passer du pétrole irakien. Des négociations ont encore eu lieu entre les Etats-Unis et la Turquie à ce sujet à la fin de la semaine dernière. Jusqu'à présent, Washington se dit opposé à toute mesure qui pour*rait enfreindre l'embargo pétro*lier imposé par l'ONU à Bagdad. Toutefois, même si le mandat de la force multinationale était reconduit, le « parapluie » allié ne protégerait pas les Kurdes contre eux-mêmes.

MOUNA NAÏM

ÉGYPTE

Le gouvernement lance une offensive contre les Frères musulmans

LE CAIRE

de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a récemment pris contre les Frères musulmans une série de mesures, la plus spectaculaire étant la convocation, à trois reprises en une semaine, par le parquet de Guiza, au nord du Caire, du guide suprême de ce mouvement politique islamiste jusqu'à présent toléré.

Cheikh Hamed Aboul Nasr, quatre-vingt-deux ans, a été interrogé à propos de tracts portant son nom et distribués dans le fief islamiste du quartier d'Imbaba, au Caire. Le guide de la Confrérie a affirmé qu'il n'avait pas ordonné l'impression ni la distribution de ces tracts, qui, selon lui, reprennent ses souhaits de bonne fête à l'occasion de l'Aïd el Adha (fête du sacrifice), mais que la police a jugé « hostiles au régime ».

La fin d'un « statu quo »

D'autre part, le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, a annoncé l'arrestation de dix Frères musulmans accusés de *« trouble de l'ordre public et d'adhésion à une organisation illégale »*. Enfin, le parquet du Caire a refusé de libérer 33 avocats, pour la plupart membres de la Confrérie ou proches d'elle, arrêtés à la suite d'un affrontement entre la police et membres du barreau, le 17 mai. Ces incidents avaient eu lieu à l'occasion d'une marche pour protester contre la mort *« sous la torture »* d'un avocat islamiste, Abdel Hareth Madani, deux jours après son arrestation.

Le statu quo hérité du régime du président Sadate, en vertu duquel la Confrérie était tolérée aussi longtemps qu'elle ne croisait pas le fer avec le pouvoir, est donc remis en question. Le président Moubarak et surtout le général El Alfi ont accusé les Frères d'être l'autre face de l'extrémisme musulman. Ces accusations ont donné le feu vert à une *attaque* en règle de la presse officieuse.

L'hebdomadaire *Rose el Youssef* a attribué au cheikh Moustapha Machour, « homme fort » de la Confrérie, l'intention de vouloir fonder un parti politique qui serait baptisé El Nahda (la renaissance). Accusé par l'hebdomadaire d'avoir été le chef de l'« organisme secret » chargé d'actions terroristes dans les années 40, cheikh Machour a pour sa part invité les membres de la Confrérie à *« ne pas céder aux provocations »*.

De source proche du Parlement, on indique qu'un projet de loi est à l'étude qui vise à réduire l'influence des Frères musulmans au sein de l'ordre des avocats. Le projet prévoit notamment de fixer à quinze ans minimum l'ancienneté nécessaire pour être élu au conseil de l'ordre. Cette mesure écarterait bon nombre de jeunes avocats islamistes et impliquerait l'organisation de nouvelles élections. Le scrutin se déroulerait conformément à la nouvelle loi sur les syndicats, fixant le taux minimum de participation à 50 %. Selon les anti-islamistes, ces derniers avaient remporté les élections des syndicats (avocats, médecins, ingénieurs) grâce à une très faible participation.

Mécontentement populaire

Cette offensive du gouvernement contre la puissante Confrérie est considérée comme risquée par certains islamologues, qui estiment que le pouvoir ne dispose pas de l'assise populaire nécessaire. Côté gouvernemental, on semble vouloir *profiter du mécontentement* populaire à l'égard des extrémistes musulmans pour s'attaquer à la Confrérie. *« Cette attitude aurait été acceptable si le gouvernement n'avait pas transformé le dialogue national* (le *Monde* du 2 juin) *en monologue national »*, a estimé un membre du parti d'opposition libéral Wafd, lequel s'est retiré du Comité de dialogue national. Le Parti nassérien a « gelé » son activité. Le Rassemblement progressiste unioniste (gauche) a émis des réserves.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Israël assouplit les entraves à l'entrée des Palestiniens à Jérusalem

Israël a levé partiellement les entraves à l'entrée des Palestiniens à Jérusalem, pour la première fois depuis l'imposition, en mars 1993, d'un bouclage des territoires occupés – leurs habitants ne pouvaient plus se rendre dans la Ville sainte.

« Toute Palestinienne, quel que soit son âge, est désormais autorisée à se rendre à Jérusalem sans avoir à demander un permis », a déclaré un porte-parole de l'administration militaire. L'autorisation ne s'applique pas *« à d'autres parties du territoire israélien ».* Seules certaines catégories de femmes, telles des personnes âgées de plus de 40 ans ou de moins de 16 ans, avaient été autorisées au cours des derniers mois à venir à Jérusalem.

Le gouvernement israélien a également autorisé 10 000 ouvriers palestiniens du bâtiment à venir travailler en Israël, a annoncé le ministère du travail. Il y a une semaine, 8 000 ouvriers avaient déjà été autorisés à venir travailler sur les chantiers en Israël. – *(AFP.)*

REPÈRES

BOSNIE-HERZÉGOVINE

La trêve a été violée dans plusieurs régions

Aucune opération militaire d'envergure n'a été lancée, dimanche 12 juin, en Bosnie-Herzégovine, où le cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur vendredi a, toutefois, été violé dans plusieurs régions, *notamment* à Bihac, dans le nord-ouest de la République. Là, les forces musulmanes fidèles au gouvernement de Sarajevo ont repoussé les sécessionnistes – également musulmans – de Fikret Abdic, qui avaient gagné du terrain la veille. A Maglaj, dans le nord-est de la Bosnie, des combats ont aussi eu lieu samedi, les forces musulmanes assurant avoir repoussé une attaque serbe dans la matinée. Les « casques bleus » *ont, en outre, rapporté le tir,* dimanche, de roquettes contre la ville de Brcko, dans le Nord. D'autre part, les représentants du gouvernement bosniaque et *des Serbes de Bosnie* sont convenus samedi à Sarajevo d'un calendrier en vue de la libération des prisonniers détenus par les deux parties, a annoncé un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Suspension d'une chaîne de télévision appartenant au premier ministre

La station de télévision privée appartenant au premier ministre, *Rafic Hariri, s'est vue, samedi* 11 juin, interdite d'émission pendant trois jours pour avoir diffusé un programme politique. La Télévision du futur avait retransmis un discours de M. Hariri. Or le gouvernement avait interdit, le 23 mars dernier, aux médias audiovisuels privés la diffusion de bulletins d'information et de programmes politiques. Selon un responsable de cette télévision, c'est M. Hariri lui-même qui a donné l'ordre de fermeture. Un ultimatum va à présent être adressé aux médias du Hezbollah pro-iranien, qui diffusent des programmes politiques depuis douze jours, a indiqué une *source gouvernementale. Jeudi* soir, le ministre de l'information avait ordonné l'interruption de la diffusion, sur une autre chaîne privée, de l'émission le « Cercle de minuit », de la chaîne française France 2, consacrée au Liban, en raison de *« son contenu politique »* (*le Monde* daté 12-13 juin). – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Un cinquième candidat brigue la direction du parti travailliste

Ken Livingstone, député de la gauche du parti travailliste a annoncé, dimanche 12 juin, qu'il souhaitait se présenter à la succession de John Smith, mort il y a un mois. Quatre autres candidats ont déjà formellement déposé leur candidature : Tony Blair, ministre de l'intérieur du cabinet fantôme *travailliste,* grand favori de cette élection et considéré comme un « moderniste », ainsi que Margaret Beckett et John Prescott, respectivement leader par intérim et responsable de l'emploi du Labour, qui passent pour des tenants de l'aile gauche du parti. Un ancien secrétaire d'Etat au Trésor, Denzil Davies, a aussi annoncé son intention de postuler pour la direction. Le nom du futur leader du Labour ne sera connu que le 21 juillet prochain. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Cinq morts dans un attentat à la bombe à Guadalajara

Une voiture piégée a explosé devant un hôtel de luxe, samedi 11 juin à Guadalajara (Etat de Jalisco, centre du Mexique), tuant cinq personnes et en blessant dix-sept autres. Selon des journalistes locaux, cet attentat serait imputable à la guerre que se livrent des trafiquants de drogue et à l'arrestation de l'un d'entre eux, Manuel Quintero Payan. Par ailleurs, Miguel Montes, le procureur adjoint *chargé de l'enquête sur l'assassi*nat, le 23 mars, du candidat à la présidence du parti au pouvoir, Luis Donaldo Colosio, a estimé que l'hypothèse d'un seul assassin *« a été vérifiée »*. – *(AFP.)*

Le président Carlos Salinas de Gortari en visite à La Havane. – Carlos Salinas de Gortari, chef *de l'Etat mexicain, devait effec*tuer, lundi 13 juin, une visite officielle à La Havane. Il s'entretiendra avec son homologue cubain, Fidel Castro, à la veille de l'ouverture, à Cartagena (Colombie) du 4e sommet ibéro-américain, auquel ils se rendront. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Des entreprises allemandes auraient livré du matériel nucléaire à Islamabad

Des entreprises allemandes ont livré jusqu'à récemment du matériel nucléaire et des composants de fusées à longue portée au Pakistan et le réseau d'acheminement était organisé depuis l'ambassade pakistanaise à Bonn, a affirmé la première chaîne de télévision allemande ARD. Selon le magazine Report, qui devait être diffusé lundi 13 juin, des contrôleurs de douane de l'aéroport de *Stuttgart ont saisi à l'automne* dernier des éléments d'ultra-centrifugeuses à gaz fabriqués par une firme de Leonberg, dans le sud-ouest du pays, permettant la production d'uranium enrichi qui peut servir à la confection d'armes nucléaires. Cette entreprise aurait également vendu au Pakistan un système de contrôle d'accélération et de navigation de fusées ainsi que quinze tonnes de perchlorate d'ammonium utilisé comme combustible. – *(AFP.)*

RUSSIE

« Choix de la Russie » devient un parti politique

« Choix de la Russie », le mouvement conduit par l'ancien premier ministre Egor Gaïdar, s'est formellement constitué en parti politique, dimanche 12 juin. La nouvelle formation a été dénom*mée « Choix de la Russie démo*cratique » à l'unanimité des 507 délégués du congrès fondateur du parti qui s'est tenu à Moscou. Père de la « thérapie de choc », M. Gaïdar avait été évincé du gouvernement après la défaite des réformateurs radicaux aux élections législatives de décembre. Il est considéré comme l'un des candidats potentiels à l'élection présidentielle de 1996. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Le pape prépare le troisième millénaire

Une assemblée extraordinaire de cardinaux se réunit à Rome pour définir les axes de la mission de l'Eglise catholique à l'horizon de l'an 2000

«Il n'y a pas de place dans l'Eglise pour un pape émérite.» Pape «émérite», c'est-à-dire à la retraite. Prêté à Jean-Paul II durant son séjour d'un mois à la polyclinique Gemelli de Rome pour cause de fracture du fémur, ce mot a été aussitôt répercuté par son entourage pour couper court à de nouvelles rumeurs de démission du pape à soixante-quinze ans (dans un an). Sauf situation exceptionnelle, l'idée même de démission, dit-on à Rome, lui est étrangère. L'argument est le suivant : s'il est vrai que tout évêque ou chef de dicastère romain, à l'âge de soixante-quinze ans, est prié de présenter au pape sa démission, à qui un pape pourrait-il remettre la sienne?

Pour bien montrer que, même physiquement diminué, il n'entend pas renoncer à sa charge, ni même rétrécir ses objectifs, le pape réunit, lundi 13 et mardi 14 juin au Vatican, une assemblée extraordinaire de cardinaux – la cinquième depuis son élection en 1978 – consacrée à la préparation de... l'an 2000, c'est-à-dire à l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme. Ce rendez-vous, qu'il a toujours décrit comme un *«Nouvel Avent»*, devient l'horizon de son pontificat. Jean-Paul II entend prendre la mesure des changements dans le monde et recadrer la mission de l'Eglise, un effort que celle-ci n'avait pas fourni depuis le concile Vatican II, il y a trente ans.

Sommet des trois monothéismes au Sinaï

Il le fait avec une sorte d'impatience, voire d'intransigeance, qui frappe les observateurs. Le corps diplomatique n'a pas oublié la colère qu'il a piquée au début de l'année en déplorant l'impuissance internationale en Bosnie. De même, depuis des mois, vitupère-t-il contre les Nations unies, accusées de vouloir *«détruire la famille»* avec des projets de planification démographique qui seront discutés en septembre à la conférence du Caire.

Enfin, dans un tout autre registre, la lettre apostolique sur l'ordination des femmes, publiée le 30 mai, a impressionné tous ses lecteurs par son inhabituelle raideur. Le pape semble agir comme s'il savait le temps compté. Avec l'âge et les accidents de santé, son pontificat, qu'il avait placé sous le signe du dynamisme physique et de la mobilité, ne sera plus le même. Il a toujours accordé plus d'importance à ses voyages à l'étranger qu'à l'administration de son Eglise et de la Curie. Or, le temps et la force risquent de lui manquer pour achever le tour des capitales qu'il brûle encore de visiter : Beyrouth, Moscou, Jérusalem, Johannesburg, sans parler de Pékin.

Plus sûrement, c'est un sentiment d'urgence qui redonne à Jean-Paul II cette liberté et cette vigueur, avec lesquelles il dénonçait autrefois les méfaits du communisme, en Pologne et ailleurs. Ceux qui le visitent aujourd'hui le dépeignent comme hanté par la *«crise de civilisation»*, par l'âpreté des guerres civiles en Bosnie ou au Rwanda (le pays le plus catholique d'Afrique), par la persistance des tensions nationalistes en Europe, par l'*«apologie de la mort»* qu'il décèle dans la *«banalisation»* de l'avortement, de l'euthanasie et de la violence, par les ruptures de générations, etc.

Dans le document préparatoire au consistoire des cardinaux des 13 et 14 juin, comme dans le discours que Jean-Paul II devait prononcer à l'ouverture de cette réunion, s'esquisse une stratégie de riposte. Elle tourne autour de quelques grands axes – *«réconciliation»*, *«pénitence»*, *«unité»*, *«espérance»* – accompagnés de propositions concrètes. La «réconciliation» passe notamment par la relance d'un dialogue interreligieux, dont le «sommet» pourrait être une rencontre extraordinaire, en l'an 2000, des trois grandes religions monothéistes – christianisme, islam, judaïsme – au mont Sinaï, le lieu de la révélation de Dieu à Moïse.

En 1986 et 1991 déjà, le pape avait réuni à Assise (Italie) les représentants des grandes religions du monde. Pour des résultats en apparence modestes. L'objectif d'une paix des religions, préfigurant une paix plus large à l'échelle du monde, est contredit chaque jour au Proche-Orient, en Algérie ou dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Mais la symbolique d'une rencontre des trois grands monothéismes au Sinaï est autre. C'est à cet endroit que Dieu a révélé le Décalogue, trésor moral des traditions juive et chrétienne, et le pape espère d'un pèlerinage commun au Sinaï *«un renouveau radical de l'humanité dans le domaine moral»*.

Il pourrait être précédé d'une *«rencontre panchrétienne»* également sans précédent, organisée en collaboration avec le Conseil œcuménique des Eglises (protestantes, anglicane et orthodoxes). Avec quelle chance d'aboutir à cette «réconciliation» des confessions chrétiennes, dont les relations, depuis trente ans, n'ont jamais paru aussi tendues qu'aujourd'hui? Si les dialogues d'experts ont repris, le monde orthodoxe semble s'éloigner de Rome, comme l'attestent les séquelles religieuses de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, de la renaissance des Eglises «uniates» (rattachées à Rome) à l'est et au sud de l'Europe et de la méfiance orthodoxe à l'égard des entreprises missionnaires menées par les baptistes et les catholiques dans les pays anciennement communistes.

Un «mea culpa» de l'Eglise

Quant aux Eglises de la Réforme, elles sont comme sonnées par le «cavalier seul» de Rome sur des sujets aussi sensibles pour les protestants que celui des ministères. La lettre du pape, fermant définitivement la porte au sacerdoce des femmes, aurait achevé de les convaincre que l'«unité» des Eglises a cessé, pour la hiérarchie catholique, d'être une priorité. Réuni avant l'an 2000, un sommet *«pan-chrétien»* aurait le mérite, vu de Rome, de redonner toute son ampleur à un œcuménisme jugé trop circonscrit à la gestion des fractures récentes, comme la Réforme au XVI[e] siècle. Pour ce pape, un vrai projet de réconciliation chrétienne englobe les conséquences de schismes beaucoup plus anciens : or, à s'aligner sur la tradition protestante des ministères masculin et féminin, le risque aurait été de se couper de toutes les autres Eglises, «apostoliques» et orthodoxes, d'Orient.

Il n'est pas non plus de vraie «réconciliation» sans «pénitence». L'Eglise catholique serait prête aujourd'hui, dit-on, à battre sa coulpe pour ses torts historiques. *«Comment taire les nombreuses formes de violence que l'on a exercées au nom de la foi chrétienne?»*, interroge le document préparatoire à la réunion des cardinaux des 13 et 14 juin. Les guerres de religion, les tribunaux de l'Inquisition et d'autres formes de violation des droits de l'homme sont cités.

Là aussi, le pape avait montré la voie, sans être toujours convaincant. Il avait déploré la responsabilité du christianisme dans la «traite des noirs», au cours d'une étape au Sénégal, à Norée, l'«île aux esclaves», à la veille du cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique latine. De même, à la synagogue de Rome le 13 avril 1986, avait-il affirmé que *«l'Eglise déplore la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme dirigées contre les juifs, quelle que soit l'époque et par quiconque»*. En revanche, il n'a pas donné suite à la promesse que le Vatican avait faite aux juifs en 1987 de publier un document faisant le point sur les responsabilités chrétiennes dans l'antisémitisme.

Ce ne sont que quelques pistes, ouvertes dès aujourd'hui au Vatican, pour la préparation du troisième millénaire. Mais elles supposent tant de révisions qu'il faudra sans doute plus qu'un pape ayant recouvert toute sa vaillance pour que l'Eglise réalise, avant l'an 2000, ces objectifs de réconciliation et d'unité.

HENRI TINCQ

Chef de la secte des Loubavitch

Le rabbin Schneerson est mort à New-York

WASHINGTON

de notre correspondant

Le *«Rebbe»* n'est plus. Son entourage, qui durant des mois a gardé le secret le plus absolu sur son état de santé, a annoncé la nouvelle avec réticence : le rabbin Menachem Mendel Schneerson, chef de la secte des «Loubavitch», s'est éteint, dimanche 12 juin à New-York, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Souvent convaincus qu'il était *«Moschiach»* (Messie), ses fidèles devront se faire une raison : le *«Rebbe»* a succombé à une attaque cérébrale. Dans le quartier de Crown-Heights, à Brooklyn, fief des Loubavitch, beaucoup, en larmes, avaient du mal à le croire. Tous ceux qui ornaient leur boutique d'une photo du *«Rebbe»* accompagnée d'un *«bienvenue Messie»* en lettres géantes, tous ceux qui juraient qu'il était le Rédempteur, l'envoyé de Dieu chargé de rétablir le peuple d'Israël dans ses droits, tous ceux-là étaient, dimanche soir, dans la peine et, peut-être plus grave encore, dans le doute.

Septième chef des Loubavitch, le rabbin Schneerson aura été l'homme de leur renouveau et de leur extraordinaire expansion à travers le monde. Il aura été le premier *«tzadik»* (sage, homme de bien) à mettre toutes les techniques de la communication moderne au service d'une ultra-orthodoxie datant du dix-huitième siècle. Au lendemain de la quasi-destruction des Juifs d'Europe par les nazis, il aura été l'un des hommes qui ont le plus contribué à faire renaître et vivre cette tradition hors de son terreau européen. Né en Biélorussie, le 18 avril 1902, dans la petite ville de Loubavitch, berceau de la secte, il complète ses études rabbiniques d'une formation en mathématiques à Berlin puis en lettres classiques à la Sorbonne de Paris. Il arrive à New-York en 1941, avec sa belle-famille. Dix ans plus tard, il remplace son beau-père, le rabbin Joseph Itzhak Schneerson à la tête des Loubavitch. Cette branche de la nébuleuse orthodoxe se rattache au courant des hassidim, né dans la première partie du dix-huitième siècle en Russie-Pologne. C'est le courant des poètes mystiques et des grandes dynasties de rabbins par opposition à l'autre tendance de l'orthodoxie, celle des mitnagdim, plus attachés à la lettre des textes qu'à l'interprétation qu'en fait une lignée de guides spirituels.

Le *«Rebbe»* va donner une formidable impulsion au mouvement. De la bâtisse «faux Tudor» de briques rouges qui lui sert de quartier général, au 770 Eastern-Parkway, à Crown-Heights, Menahem Schneerson préside au développement d'un réseau serré d'écoles, de centres de vacances, de séminaires, etc. Il suscite des milliers d'adhésions, aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Europe. Il pose la fidélité à la tradition orthodoxe comme seul remède à «l'assimilation». Les Loubavitch comptent aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de fidèles. Leur maison d'édition est la plus importante du monde juif. Le budget de Crown-Heights atteindrait plusieurs centaines de millions de dollars.

Un charisme source de polémiques

Le charisme de Menachem Schneerson a beaucoup compté dans ce développement. Il fut aussi source de nombreuses polémiques. Car cet homme, qui de sa vie n'aura mis les pieds en Israël, n'a cessé de s'impliquer, à l'extrême droite, dans le débat politique israélien. Il tonne contre tout compromis territorial en Cisjordanie et à Gaza, contre la moindre concession aux Palestiniens. Comme il avait stigmatisé les accords de Camp David – la paix avec l'Egypte –, il a dénoncé *«la capitulation honteuse»* qu'a été, selon lui, l'accord d'autonomie récemment conclu avec l'OLP.

Mais il y a plus. En bonne tradition hassidique, le *«Rebbe»* a laissé se développer un étonnant culte de la personnalité autour de lui. Il n'a jamais démenti les milliers de ses fidèles qui voyaient en lui le Messie. Le grand rabbin Eliezer Schach, autorité la plus respectée chez les «mitnagdim», l'accusa d'*«hérésie»*; son collègue Ovadia Yossef, ancien grand rabbin séfarade d'Israël, a, pour sa part, souvent dénoncé *«l'idolâtrie»* qui règne chez les Loubavitch. Ce culte dont il était l'objet ne va pas rendre facile la succession. Le *«Rebbe»*, qui doit être enterré au vieux cimetière juif Montefiore du Queens, à New-York, est mort sans laisser de fils ni désigner de successeur. Le 770 Eastern-Parkway va se plonger dans une délicate bataille pour désigner le huitième grand rabbin des Loubavitch.

ALAIN FRACHON

Ancien président de la commission sociale de l'épiscopat

L'évêque de Poitiers, Mgr Joseph Rozier, est décédé

Mgr Joseph Rozier, qui était depuis 1975 évêque de Poitiers, est décédé à l'âge de soixante-dix ans des suites d'un malaise cardiaque, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 juin au centre hospitalier de Poitiers. C'est Mgr Albert Rouet, ancien évêque auxiliaire de Paris, nommé coadjuteur de Mgr Rozier en 1993, qui lui succède.

Au sein de l'épiscopat français, Mgr Rozier était l'une des figures les plus attachées à l'héritage du dernier concile qu'il avait publiquement défendu contre certains griefs volontiers exprimés à Rome, notamment en 1985 à la veille d'un synode mondial qui devait faire le bilan de Vatican II, vingt ans après sa clôture. Il s'est toujours montré proche des mouvements, des communautés et d'une presse d'Eglise qui militent en faveur d'une Eglise plus engagée auprès des exclus et des pays pauvres du tiers-monde.

Mais c'est surtout comme membre, puis président de la commission sociale de l'épiscopat, au début des années 80, que Mgr Rozier s'est distingué par des prises de position aussi ouvertes que courageuses. Il a fait adopter des documents marquants sur le système de santé, contre la peine de mort, pour *«de nouveaux modes de vie face à la crise»* (1982), contre les *«nouvelles pauvretés»* (1984), le chômage ou les ventes d'armes. Plus récemment, il était devenu l'un des principaux adversaires, au sein de l'épiscopat, des thèses de Jean-Marie le Pen et avait pris publiquement position contre les projets de loi de Charles Pasqua sur l'immigration.

Devenu président de la section française de Pax Christi, il se dépensa ensuite sur de nombreux «fronts» étrangers. Ses déclarations au moment de la guerre du Golfe, comme son voyage en Union soviétique en 1987, ses critiques de l'intransigeance israélienne vis-à-vis des Palestiniens ou ses protestations contre le commerce mondial des armements avaient confirmé son image d'évêque progressiste et pacifiste. A la fin de 1992, Mgr Rozier s'était rendu, avec trois autres évêques français, en Croatie. A l'étranger, il plaidait à chaque fois en faveur d'un changement de logique internationale, comme il se battait en France pour un changement de logique sociale.

H. T.

[Né le 5 juin 1924 à Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme), Joseph Rozier avait fait ses études à l'Institut catholique de Paris et à l'université grégorienne de Rome. Il était licencié en théologie et en philosophie. Ordonné prêtre en 1947 à Clermont-Ferrand, il était devenu évêque auxiliaire en 1971 puis évêque coadjuteur en 1973 et enfin évêque de Poitiers en 1975, à la suite du décès de Mgr Vion.]

ÉDUCATION

Les baskets de la discorde

Un collégien de Bergerac a été interdit de cours pour avoir porté des chaussures de sport en classe

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Il y a deux semaines, Nicolas Dumon, un élève du collège Henri-IV de Bergerac, a pu profiter de plusieurs grasses matinées totalement inattendues. Pendant quatre jours, il a été interdit de cours pour avoir porté des chaussures de basket en classe, contrairement aux dispositions du règlement intérieur. Etabli en juin 1993 par le conseil d'administration du collège public, ce texte stipule notamment que pour être accueilli *«les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à leur activité : tenue de sport exclusivement pour l'éducation physique, tenue de ville classique pour les autres cours»*.

Composé entre autres de dix représentants des parents et des élèves, le conseil d'administration avait adopté le fameux règlement à une confortable majorité : vingt voix pour, trois contre et trois abstentions. *«Notre rôle est d'éduquer les jeunes et de lutter contre cette espèce de nivellement – sensible notamment au niveau du langage. Les adolescents parlent à leurs parents ou à leurs professeurs comme ils parlent à leurs copains. Pour aller à l'école, on ne s'habille pas de la même façon que pour assister à un concert de rock ou à un match des Girondins de Bordeaux»*, insiste Archambault de Vançay, le conseiller d'éducation de l'établissement, responsable de la sanction. Ce n'est pas la première fois que ce fonctionnaire tatillon, à la forte personnalité, fait parler de lui dans le sud de la Dordogne. Par le passé, il s'était résolument opposé à ce que les collégiens arborent des pin's en classe. Lorsque l'opération «Du riz pour la Somalie» avait été lancée, il n'était pas partisan de voir l'éducation nationale la relayer.

Depuis plusieurs semaines, il avait remarqué que Nicolas Dumon portait les mêmes baskets. Celui-ci n'en avait pas changé, en dépit des observations qui lui avaient été adressées. Archambault de Vançay avait alors convoqué l'adolescent dans son bureau pour avoir une explication avec lui. Ce dernier lui ayant soi-disant avoué qu'un problème financier était à l'origine de son attitude, le principal lui avait proposé, mais en vain, l'aide de la caisse de solidarité de l'établissement. Sur présentation d'une facture, celle-ci était prête à financer à hauteur de 200 F l'achat d'une paire de chaussures.

Laxisme vestimentaire

Le principal affirme que le règlement intérieur a été promulgué pour lutter contre les effets néfastes d'un certain laxisme vestimentaire. *«Le médecin de l'hygiène scolaire avait relevé le développement de mycoses chez les enfants, et les élus de la ville de Bergerac, qui mettent à notre disposition un certain nombre d'équipements sportifs, se plaignaient de la dégradation du revêtement de certaines salles, imputable aux cailloux coincés dans les sculptures des chaussures»*, observe Archambault de Vançay.

«C'est une atteinte à la liberté. Mon mari et moi sommes seuls habilités à décider quelles chaussures portera notre fils. Nous habillons notre enfant comme nous le décidons», s'est exclamée Juliette Dumon dans les colonnes du journal *Sud-Ouest*, qui a révélé l'affaire. Les parents de l'adolescent avaient pourtant signé le règlement intérieur à la rentrée, même si aujourd'hui ils avouent contester l'article concernant l'aspect vestimentaire.

Ils acceptent que leur enfant ait deux paires de chaussures, une pour le sport, l'autre pour la ville. Mais, à leurs dires, ils ont racheté des tennis à leur fils uniquement parce que ce dernier qui chausse du quarante-quatre ne parvenait pas à trouver pointure à sa convenance. Ils sont profondément choqués de n'avoir été prévenus par l'administration du collège qu'à partir de l'instant où leur fils était interdit de cours (1).

«C'est un coup monté contre le chef d'établissement. Mettre en valeur un tel détail n'est pas sain», affirme le directeur de cabinet de Michel Pouille, le recteur de l'académie de Bordeaux. *«Il faut que les gosses apprennent de façon éducative à s'habiller de manière différente en fonction de l'endroit où ils se trouvent. Porter en tout lieu un survêtement et des baskets n'est pas plus adapté que de se promener en permanence avec un chapeau melon, une redingote et* le Monde *sous le bras!»*

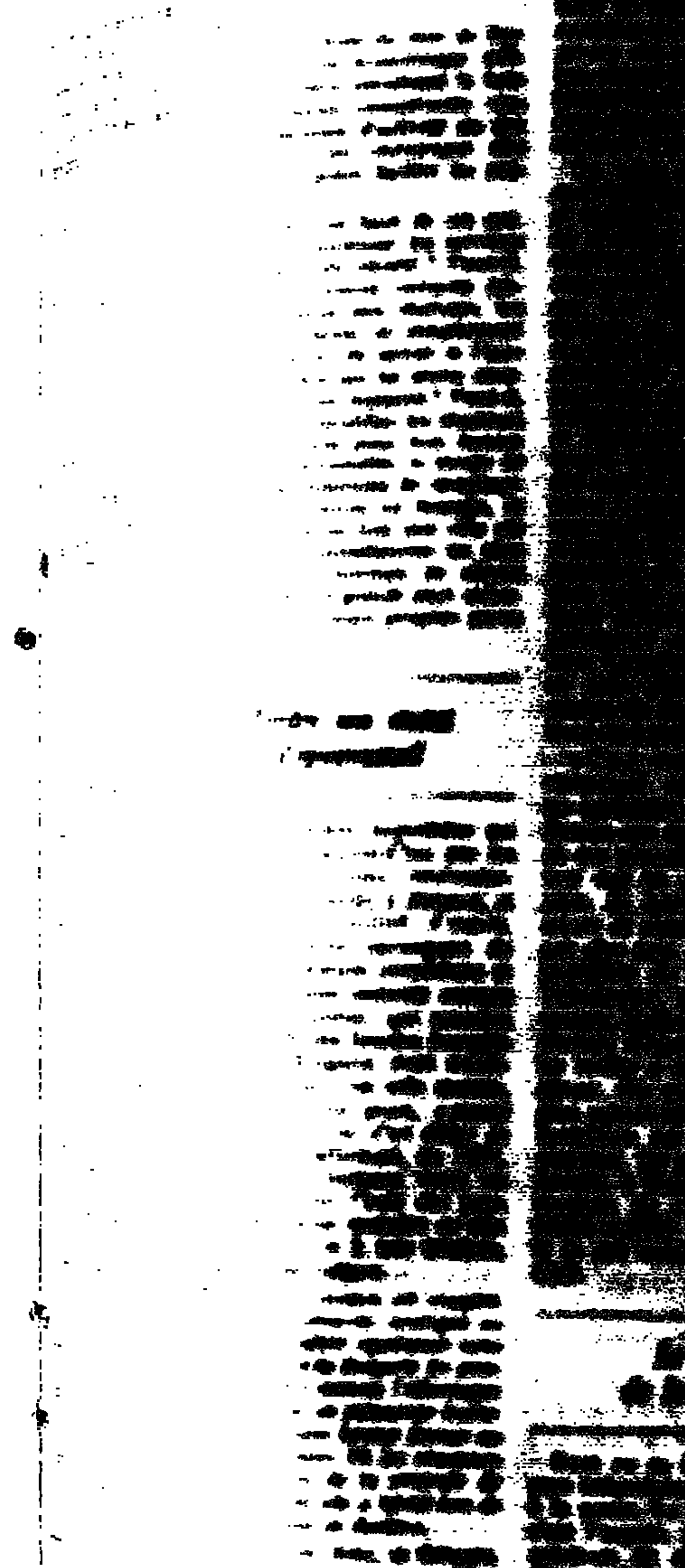
Le conseil d'administration du collège, réuni vendredi 10 juin, a précisé et durci le règlement. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a fait connaître son intention de saisir le tribunal administratif. Quant à Nicolas, il devrait connaître cette semaine la nature des sanctions que lui vaudra son insoumission.

DOMINIQUE RICHARD

(1) Le conseil d'administration se réunira en fin de semaine pour statuer sur la décision du chef d'établissement.

AFFAIRE «STATION CAFÉ» : non-lieu pour Johnny Hallyday. – Johnny Hallyday a bénéficié d'un non-lieu, vendredi 10 juin, dans l'affaire dite de la société «Station Café». Mis en examen le 23 juin 1993 pour abus de biens sociaux et tentative d'escroquerie, le chanteur était accusé d'avoir dépensé près de 3 millions de francs empruntés au Crédit agricole de Troyes au nom de la société «Station Café» afin de racheter la concession d'un local situé sous la dalle des Invalides, à Paris, pour y ouvrir un restaurant. Johnny Hallyday et Joël Devouges, un administrateur également mis en examen, avaient dédommagé le président de la société «Station Café».

SUICIDE : une femme s'immole par le feu dans le jardin des Tuileries. – Une femme d'une trentaine d'années dont l'identité n'a pas été établie s'est immolée par le feu dimanche 12 juin dans le jardin des Tuileries, à Paris. Un homme qui faisait son jogging est allé chercher un extincteur au musée du Jeu de Paume mais il est arrivé trop tard. Un porte-parole de la police judiciaire a précisé que la police avait seulement retrouvé des bribes de documents d'identité et un peu d'argent suisse et français.



SOCIÉTÉ

Les énergies de l'an 2000

I. – *Au chevet du nucléaire*

Huit ans après la catastrophe de Tchernobyl, l'aide aux pays de l'Est s'organise. L'enjeu : fermer, sans conséquences dommageables, les centrales les plus dangereuses.

Plus jamais ça ! Plus jamais le spectacle de ces maisons vidées de leurs habitants, de ces immeubles abandonnés à la hâte, de cette ville désertée sans doute à jamais. Plus jamais celui de ces milliers de *«liquidateurs»*, pantins dérisoires exposés au mépris de toute règle à des radiations mortelles qui, un jour d'avril 1986, eurent à combattre le brasier de Tchernobyl avec des pelles et des seaux.

Huit ans après la catastrophe, symbole de l'incurie humaine, le sarcophage de béton dressé autour du réacteur foudroyé témoigne de la sûreté insuffisante de certaines installations nucléaires des pays de l'Est et des progrès qui restent encore à faire. *«Les RBMK menacent, et les VVER-230, réacteurs de première génération qui ont équipé les pays du bloc soviétique dès la fin des années 60, inquiètent toujours»*, constate un spécialiste de la sûreté qui a souvent expertisé ce type d'installation.

Même l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), *pourtant* rompue au discours diplomatique, n'a pu au fil des années retenir ses avis et ses réticences. Au point qu'aujourd'hui les pays occidentaux, et en particulier ceux de l'Union européenne qui vivent aux portes de ces installations souvent dépassées, estiment que ces réacteurs devront être arrêtés le plus tôt possible. Sont ainsi promis à une fermeture une quinzaine de RBMK installés dans les anciennes Républiques de l'Union soviétique ; et quelques VVER fonctionnant dans les pays de l'Est devront l'être rapidement.

Les premiers appartiennent à ces réacteurs de type Tchernobyl dont la conception souffre de défauts rédhibitoires (instabilité du cœur, absence d'enceinte de confinement, système de barres de contrôle dépassé, etc.) qui les condamnent irrémédiablement. Qu'une série de fautes de procédure soient commises sur ces machines par l'équipe de conduite, comme ce fut le cas sur le réacteur nº 4 de la centrale de Tchernobyl *«et l'accident grave se transforme aussitôt en catastrophe»*.

Arrêter ou adapter ?

Les seconds, une petite dizaine, sont des réacteurs à eau pressurisée de première génération plutôt sommaires. Imposées par les Soviétiques à la fin des années 60 aux pays de l'Est pour équiper leurs parcs nucléaires, *«ces machines*, dit un spécialiste, *sont équipées de dispositifs de sûreté insuffisants»* et sont servies par des équipes de conduite *«sans culture de sûreté»* qui, hier encore, étaient *«soumises aux ordres d'un directeur-roitelet»* et ne raisonnaient qu'en termes de production d'énergie.

Depuis la chute du mur de Berlin, la situation économique difficile de ces pays entraînant la fuite des personnels compétents vers d'autres secteurs d'activité du fait de la faiblesse chronique des salaires, n'a guère facilité les progrès.

Que faut-il en faire de ces centrales qui inquiètent les services occidentaux de sûreté ? Faut-il, *comme le prônent certains* jusqu'au-boutistes peu réalistes, les arrêter purement et simplement sans se soucier de savoir si l'économie du pays qui les abrite résistera à de telles mesures ? Faut-il, au contraire, modifier les réacteurs les plus anciens pour leur donner une sûreté acceptable, le temps de trouver des solutions de remplacement aux besoins en énergie, et adapter, chaque fois que cela est possible, les installations les plus récentes aux normes de sûreté retenues par les grands pays industrialisés pour leurs propres parcs nucléaires ?

Perdre son statut d'épouvantail

Cette dernière hypothèse est celle retenue aujourd'hui par les grandes institutions internationales. Recommander à distance, et en toute tranquillité d'esprit, comme certains parangons de vertu, la fermeture immédiate et définitive d'une centrale comme celle de Kozloduy, qui satisfait plus de 40 % des besoins énergétiques de la Bulgarie, était totalement utopique. Une telle mesure, si elle avait été prise, *«aurait conduit à la ruine d'un début de démocratie»*, affirmait, en 1991, un ingénieur bulgare venu en France solliciter l'aide des pays occidentaux pour remettre en état les réacteurs 1 et 2, très délabrés, de la centrale bulgare.

Bien sûr, le propos est exagéré. Mais *«il est absurde*, souligne un expert, *de vouloir appliquer sans discernement à la Bulgarie les principes d'un pays comme l'Allemagne qui, du fait de sa puissance économique, a pu sans hésiter fermer au début des années 90 les réacteurs d'origine russe de la centrale de Greifswald dont elle a hérité lors de la chute du mur de Berlin»*.

A chaque cas, donc, sa thérapie. A chaque pays sa solution. Rien n'est impossible, d'autant que les personnels de ces centrales de l'ex-bloc soviétique sont souvent intellectuellement très bien formés. Assainir la situation est donc un problème de temps, d'établissement de liens de confiance mutuelle entre les spécialistes de l'Est et ceux de l'Ouest déjà rompus aux directives d'autorités de sûreté très tatillonnes, et enfin de moyens financiers.

Ainsi, après plusieurs années d'un travail de fourmi qui n'a pu réellement commencer qu'au début des années 90, les équipes d'EDF et de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) estiment que la partie peut se gagner et que Kozloduy, la centrale la plus redoutée du parc nucléaire mondial, *«est en train de perdre son statut d'épouvantail»*. Les dispositifs mis en place par les Bulgares sous l'impulsion des Français et des Allemands commencent à payer.

La règle est simple. Il s'agit moins d'imposer que de coopérer et d'assister. Ces pays ont besoin de se forger de nouvelles responsabilités, de s'imprégner d'un concept dit de *«culture de sûreté»*, qui leur était hier totalement étranger, et de mettre progressivement en place les outils qui leur permettront demain de gérer efficacement un parc de centrales modernes. C'est pourquoi Français et Allemands, avec leurs collègues belges, britanniques et espagnols, ont mis en place une double assistance à l'intention des Bulgares : une assistance entre producteurs d'électricité et une autre entre autorités de sûreté en espérant qu'à terme ces dernières deviendront suffisamment fortes et indépendantes pour imposer leurs vues. Le même dispositif a été mis en place pour la centrale ukrainienne de Rovno, dont les réacteurs sont toutefois plus modernes.

«C'est encore culturellement compliqué, mais ça bouge», note un spécialiste qui regrette que les Russes, qui furent les concepteurs de ces centrales décriées, *«acceptent mal les critiques et que certains de leurs dirigeants soient encore de chauds partisans du chacun chez soi»*. La triste litanie des incidents de leurs centrales – Tchernobyl, aujourd'hui ukrainienne ; Ignalina, aujourd'hui lituanienne ; Sosnovy-Bor – devraient les inviter à un peu plus de souplesse. On note cependant une plus grande transparence de l'information sur les incidents des réacteurs. De plus, les Russes ont accepté, à Moscou et à Kiev, des bureaux de conseils en sûreté (RISKAUDIT) de l'IPSN français et de son homologue allemand, le GRS.

Le nerf de la guerre

Rien ne se fera sans que les pays industrialisés mettent la main à la poche. Le nerf de la guerre, c'est l'argent, mais il n'est pas question de céder à ceux qui disent *«donnez-nous vos dollars et gardez vos conseils»*. Encore faut-il que les crédits promis suivent rapidement. De ce point de vue, le début des années 90 n'a pas été exemplaire. La Communauté européenne, par exemple, a été souvent critiquée pour ses retards, son inertie bureaucratique, ses luttes de pouvoir internes. Il faut reconnaître que ses structures n'étaient pas adaptées à de telles demandes. *«Aujourd'hui*, constate un diplomate, *beaucoup des péchés initiaux ont été corrigés, mais il y a encore des choses à faire.»*

Malgré ces petits dysfonctionnements administratifs, force est de constater que, depuis 1990, l'aide affectée par la Communauté européenne à la sûreté nucléaire des pays de l'ex-bloc soviétique au travers des programmes PHARE et TACIS a atteint 529 millions de dollars. Et c'est une partie de ces sommes, 15 millions de dollars auxquels se sont ajoutés 10 millions supplémentaires fournis par le gouvernement bulgare, qui a permis de remettre en état le réacteur nº 2 de la centrale de Kozloduy.

L'installation, qui tourne depuis la fin de décembre 1992, a déjà permis de récupérer, grâce à l'électricité produite, une partie des sommes engagées. Ce ne sont là, cependant, que des mesures provisoires. Il n'est pas question de prolonger au-delà de quelques années ces réacteurs *«délicats»*. Il s'agit simplement de les maintenir dans un état acceptable, le temps pour les pays concernés de remédier à certains gaspillages énergétiques, de mettre en place une politique de l'énergie et d'achever ou de lancer la construction de centrales électriques modernes, nucléaires ou non.

Du neuf contre du vieux

Pour y parvenir, la Communauté européenne estime qu'elle devra dépenser quelque 250 millions d'écus dans les trois ans à venir, auxquels s'ajouteront les *dons de la BERD (150 à 200 millions de dollars)*, ceux des Etats-Unis (200 millions de dollars) et ceux du Japon, de la Suède, etc. Des actions sont envisagées pour aider les Slovaques à Mochovce et *les Tchèques à Temelin. D'autres* le sont pour venir en aide aux Lituaniens à Ignalina, aux Russes à Sosnovy-Bor et, bien sûr, aux Bulgares de Kozloduy.

Quant aux Ukrainiens, tristes héritiers de Tchernobyl, ils devraient être au centre des prochaines discussions du G 7 qui se tiendra à Naples en juillet. Elles pourraient donner lieu à une aide conséquente – de quelques centaines de millions à 1 milliard de dollars – pour achever, dans un délai de six mois à deux ans, trois réacteurs à Rovno, Zaporozhe et Khmelnitski, à la condition formelle de fermer les réacteurs nºs 1 et 3 de Tchernobyl, et de ne pas remettre en route le réacteur nº 2 victime, il y a quelque temps, d'un incendie.

Les choses bougent. Pas seulement dans les faits. Les mentalités changent aussi comme en témoigne la tenue à Vienne, entre le 14 et le 17 juin, sous l'égide de l'AIEA, d'une convention internationale où seront jetées les bases d'un système international de contrôle de la sûreté des centrales civiles de tous les pays. C'est un début. Mais prudence. *«Pas question*, dit un des participants, *de transformer cette réunion en un tribunal où l'on distribuerait les bons et les mauvais points. Ce qu'il faut, c'est amener les gens à parler entre eux, les conduire à accepter le jugement et les critiques de leurs pairs et à harmoniser les règles de sûreté grâce au retour d'expérience. Ce sera long. Mais nous savons qu'il nous faudra encore dix à quinze ans pour mener à bien le travail engagé ensemble.»*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Prochain article :

II. – Kozloduy : la centrale en sursis

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :

Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

COMMUNICATION

Un marché très convoité

Qui va raccorder les Français aux «autoroutes de l'information» ?

Le raccordement des foyers et des entreprises aux «autoroutes de l'information» est à l'ordre du jour. Un rapport commandé à Gerard Théry, ancien directeur général des télécoms doit fixer des orientations. Il sera remis au premier ministre en juillet et devra trancher la question suivante : qui va investir ?

Après le programme Apollo, après la «guerre des étoiles», les «autoroutes de l'information» qui sont devenues le cheval de bataille de l'administration Clinton. Ces réseaux qui doivent permettre aux citoyens comme aux entreprises d'avoir un accès direct, *via* un terminal, aux sources mêmes de l'information, du savoir et de la connaissance, sont rendus possibles par les mutations de la technologie (fibre optique, compression numérique, autocommutateurs numériques).

La rapidité avec laquelle l'industrie américaine a réagi aux ouvertures du président Clinton a incité les autres pays à suivre le mouvement. La Commission européenne a placé les autoroutes au centre d'un Livre blanc *«Pour entrer dans le XXIe siècle»*. En France, une mission a été confiée à Gérard Théry, ancien directeur général des Télécoms. Un rapport devrait être déposé au mois de juillet, pour mettre en place un cadre juridique et technique qui donne une visibilité suffisante aux opérateurs pour les investissements qu'ils seront amenés à réaliser.

En attendant que ce rapport soit connu, il convient de s'interroger sur ce que cache le terme «autoroutes de l'information». Trois ingrédients sont nécessaires :

– des réseaux à double voie de circulation (câble en fibre optique, satellite et même ondes hertziennes) capables d'acheminer par «paquets» des données numérisées (images, son, texte) ;

– des logiciels de pilotage capables d'acheminer ces paquets numériques d'un point à un autre ;

– des logiciels de numérisation de l'information.

L'argent du téléphone

Sans ces deux types de logiciels, les autoroutes sont incapables de transporter le moindre service audiovisuel, ou la plus petite information. Point important, la question n'est pas de savoir qui va installer ces réseaux en fibre optique en France, pour la bonne raison qu'ils existent déjà. Il y a «autoroutes de l'information» quand les foyers (immeubles, zones pavillonnaires) et les entreprises sont directement en prise sur ces réseaux. Or c'est ce raccordement terminal en fibre optique qui coûte cher : 150 à 200 milliards de francs d'investissement pour la France seule. Une somme astronomique ? Pas tant que cela. France Télécom dépense 6 milliards de francs par an, rien que pour garder en état la partie «cuivre» de son réseau. Qu'il s'agisse du câble ou du téléphone, l'usager est actuellement connecté par du fil de cuivre aux réseaux en fibre optique. C'est cette partie-là qu'il faut enlever et remplacer par de la fibre optique pour autoriser une circulation à double sens de toute «information» (image, fichier, voix...). Sans commande massive au plan national, la «prise optique» (20 000 à 30 000 francs pièce) ne pourra jamais concurrencer une «prise câble» (350 à 400 francs).

Qui va investir dans le raccordement des foyers et des entreprises aux réseaux en fibre optique ? Aux Etats-Unis, ce sont indubitablement les compagnies de téléphone qui ont l'argent. Pacific Bell, filiale de la compagnie de téléphone Pacific Telesis, prévoit d'investir 16 milliards de dollars sur sept ans pour raccorder 5 millions de foyers californiens d'ici à l'an 2000. Bell Atlantic (région de Washington, baie de Chesapeake), Time Warner et la compagnie de téléphone US-West, MCI, deuxième compagnie de téléphone longue distance, prévoient eux aussi d'investir entre 15 et 20 milliards de dollars à moyen terme. Toutes ces compagnies de téléphone ont convaincu leurs actionnaires que la «prise optique» allait les libérer, comme France Télécom, de la gestion de plus en plus onéreuse du «cuivre».

Même chose au Japon. Le Telecom Council a officiellement annoncé (*le Monde* du 10 juin) que tous les foyers seront raccordés à l'autoroute d'ici à 2010. Quelques compétiteurs officieux seront certes autorisés à concourir, mais le champion du raccordement devrait être Nippon Telegraph Telephone (NTT), la compagnie publique de téléphone.

En Allemagne, le raccordement devrait être l'œuvre des Télécoms aussi. Les investissements sont cependant rendus complexes par le décalage technique qui existe entre l'Allemagne de l'Ouest et l'ex-Allemagne de l'Est, notamment dans l'équipement téléphonique. Le programme Opal prévoit cependant le raccordement de 1,2 million de foyers à la fibre optique d'ici à 1996. Une mise à niveau générale se fera ensuite sous la houlette des télécoms, mais principalement en cuivre, pour les 4/5, et en fibre optique pour le reste.

Casser le monopole de France Télécom

La Grande-Bretagne est le seul pays industrialisé où la concurrence ait été organisée entre les compagnies de téléphone et les câblo-opérateurs. Le monopole de British Telecom a sauté en 1984, un second opérateur, Mercury, a été autorisé et, en 1991, le marché à été ouvert aux câblo-opérateurs. Une déréglementation contrôlée certes, mais qui fait merveille. Les taux de croissance annuels vont de 50 % pour le câble à 300 % pour le téléphone par câble optique.

En France enfin, les recommandations du rapport Théry oscilleront entre une solution tout France Télécom comme au Japon ou une déréglementation à l'anglaise. Les opérateurs privés piaffent nombreux à la porte : à commencer par la Compagnie générale des eaux, Bouygues, Alcatel, Alsthom...

Le recours au «marché» est en tout cas vivement recommandé par un rapport demandé par le conseil européen à l'un des vice-présidents de la Commission, Martin Bangemann. Bien que ce document n'ait pas été encore rendu public, les premières conclusions sont connues : déréglementation «accélérée», mise en concurrence de tous les opérateurs sur les infrastructures (*le Monde* du 2 juin 1994).

Le rapport Théry suivra-t-il cette voie ? Peu probable. Chacun sait qu'en France aucun gouvernement ne peut, sans troubles politiques et sociaux majeurs, casser brutalement le monopole de France Télécom. Une déréglementation accélérée aurait certes l'avantage d'engendrer un taux de croissance rapide du raccordement et des abonnements au câble et au téléphone. Mais la ruée des opérateurs ne s'effectuerait-elle pas d'abord sur les marchés les plus rentables, à savoir ceux des entreprises ? Les rabais, les équipements prioritaires ne risquent-ils d'aller d'abord à ceux qui peuvent payer ? Que devient alors le grand projet social et éducatif qui vise à raccorder chaque foyer aux autoroutes de l'information ?

France Télécom devrait donc se voir confier la part du lion sur le marché du raccordement. Cela dit, des espaces de compétition existent. Sur les logiciels. Pour numériser l'information et la faire circuler par paquets, la matière grise informatique n'est pas encore au point. D'énormes investissements sont à faire qui peuvent intéresser tous les opérateurs, français et étrangers : Bull, IBM, Apple, Microsoft... Là, la concurrence s'impose indubitablement. A condition qu'un cahier des charges serré rende l'ensemble du système compatible et ouvert.

YVES MAMOU





CYCLISME

Tour d'Italie

Berzin la foudre

Le Russe Evgueni Berzin a remporté le soixante-dix-septième Tour d'Italie qui s'est achevé, dimanche 12 juin à Milan, par la victoire d'étape de l'Italien Stefano Zanini. Agé de vingt-quatre ans, Berzin devance l'Italien Marco Pantani et l'Espagnol Miguel Indurain, vainqueur des deux dernières éditions. Premier coureur d'un pays de l'Est à remporter un grand tour national, Evgueni Berzin avait endossé le maillot rose dès la quatrième étape sans plus le céder. Il a enlevé trois étapes dont les deux contre-la-montre du Giro. Le premier Français, Armand de las Cuevas, est neuvième.

Il y a deux mois, après sa victoire dans la classique Liège-Bastogne-Liège, Evgueni Berzin confessa qu'il ne se connaissait pas encore tout à fait. Il aura donc fait l'apprentissage de lui-même pendant les 3 800 kilomètres du Tour d'Italie, à chaque coup de pédale, à chaque seconde gagnée contre l'adversaire numéro un, Miguel Indurain. L'Espagnol a été pris au piège de la force du Russe, pris au piège d'une volonté sans faille d'un coureur si jeune, vingt-quatre ans et presque trop petit, 1,70 m, pour prétendre le battre sur ses terres. Indurain, qui avait gagné les deux dernières éditions du Giro a dû s'incliner dans sa discipline de prédilection, les contre-la-montre, remportés par Evgueni Berzin.

A l'exemple d'Ekimov ou de Tchmil, récent vainqueur du Paris-Roubaix, Evgueni Berzin est un coureur issu des usines à champions de l'ex-URSS. Amateur brillant avant de s'enfuir vers le professionnalisme, en 1993. Blond, ses yeux bleus rappelant ses origines nordiques, né à Vyborg, à la frontière russo-finlandaise, il découvre le cyclisme à douze ans, à l'école de sa ville, pour des raisons qu'il ignore : *« J'aurais pu être footballeur ou gymnaste*, a-t-il dit. *Le destin en a voulu autrement. Le vélo m'a plu, comme cela. »* Repéré deux ans plus tard par les chasseurs de tête du régime, il est enrôlé dans l'école de Leningrad. Sous les ordres d'Alexandre Kuznetsov, il va y vivre une vie de forçat du muscle : cinq heures d'entraînement, une heure de natation et trois heures d'études menées avec une discipline de fer.

L'Italie pays de Cocagne

Evgueni s'en souvient comme d'une expérience éprouvante contre laquelle il s'est rebellé : *« Kuznetsov fabriquait des champions sans tête, dénués de l'intelligence qui leur aurait permis de passer professionnels. »* En 1990, au Japon, il devient champion du monde amateur de poursuite. Il regarde partir, avec regrets, les premiers professionnels russes, les Tchmil, Ugrumov, ou Konichev. Il tente sa chance un an plus tard et en sera sévèrement puni. Il lui est interdit de défendre les couleurs de son pays aux Jeux olympiques de Barcelone et se voit envoyé sous les drapeaux où il est consigné pendant un mois dans sa caserne. Il est tiré de l'oubli qui le guette par les dirigeants de l'équipe cycliste militaire de Moscou avant de s'échapper une nouvelle fois à l'Ouest, en 1992.

Berzin atterrit en Italie, pays de Cocagne des coureurs de l'Est. D'abord amateur, il devient professionnel en 1993, chez Mecair-Ballan, dont son équipe actuelle, Gewiss, est l'émanation. Son premier Tour d'Italie, en 1993, il le court comme lieutenant de Moreno Argentin, son capitaine d'équipe.

Berzin s'est révélé un coureur complet, bon rouleur, grimpeur plus qu'honnête et, surtout, l'homme des chronos du contre-la-montre. Il a l'élégance qu'affectionnent les Transalpins. Les six années de trique, à Leningrad n'ont pu lui ôter cette formidable intelligence de la course qui lui permet de s'adapter mieux que quiconque à des parcours qu'il ne connaît pas. Les années, enfin, passées à se battre contre une fédération qui n'aime guère les enquiquineurs lui ont donné de l'appétit.

Comme s'il n'en finissait plus d'être un agitateur, la performance d'Evgueni Berzin aura fortement secoué le petit monde du cyclisme. Le petit Russe aura démontré que Miguel Indurain n'était plus invincible. A trois semaines du Tour de France, le triple vainqueur de la Grande Boucle a reconnu sa défaite de bonne grâce et a avoué une confiance légèrement entamée. Il ne pourra tenir sa revanche. Evgueni Berzin, s'estimant encore trop tendre pour une telle compétition, ne courra par le Tour de France.

Le Tour d'Italie 1994, qui vient de couronner un « enfant », symbolise un virage dans le cyclisme mondial. A l'exemple d'Indurain, dans les contre-la-montre, les Italiens Claudio Chiappucci, le diable des montagnes des années 80, ou Gianni Bugno, le champion du monde, ont dû céder la place à leur compatriote Marc Pantani, âgé de vingt-quatre ans et vainqueur de deux étapes dans les Dolomites.

La victoire d'Evgueni Berzin, enfin, laisse subsister le doute sur les étranges exploits de son équipe, Gewiss, leader incontestable des grandes épreuves depuis le début de la saison (Milan-San-Remo, Critérium international et les classiques ardennaises – Liège-Bastogne-Liège, Tour des Flandres). Au-dessus de cette formation, plane le fantôme du docteur Ferrari. Connu pour ses recherches sur le dopage, le médecin de Tony Rominger ou de Claudio Chiappucci et récemment appelé auprès d'Evgueni Berzin pour le programmer à la victoire, a été remercié pendant le Tour d'Italie. Il avait tenu des propos suspicieux sur l'utilisation d'une nouvelle potion magique, l'EPO (1), encore indécelable aux contrôles anti-dopage et qui aurait été prescrite en masse aux coureurs de cette formation dont Evgueni Berzin est aujourd'hui le chef de file.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) L'Erythropoïétine, connue sous l'abréviation EPO, est une hormone qui stimule la production de globules rouges et permet une oxygénation plus rapide des muscles. Elle améliore le rendement des athlètes d'au moins 10 %. L'EPO fut naguère utilisée par les coureurs néerlandais. Utilisée à forte dose, elle est considérée, par certains spécialistes, comme mortelle.

FOOTBALL

Avant la Coupe du monde

New-York entre trois feux

A quelques jours du lancement de la Coupe du monde de football, New-York se passionne surtout pour la finale du championnat nord-américain de basket-ball (NBA), qui met aux prises l'équipe locale des Knicks avec les Rockets de Houston, et la finale de la Ligue professionnelle de hockey sur glace (NHL) dans laquelle s'affrontent les Rangers de New-York et les Canucks de Vancouver.

NEW-YORK
correspondance

New-York est prête à exploser. Depuis le début du mois, les habitants de la « Grosse Pomme » vivent au rythme de leurs équipes de hockey sur glace et de basket-ball : les New York Rangers et les New York Knicks, qui disputent simultanément les finales de leur championnat respectif. La première explosion était prévue pour le jeudi 9 juin, les Rangers étant sur le point de remporter pour la première fois depuis 1940 la finale du championnat nord-américain NHL de hockey et de se débarrasser enfin de leur étiquette de perdants magnifiques qui leur colle à la peau.

Les abords du Madison Square Garden étaient quadrillés par des forces de police prêtes à canaliser les inévitables débordements d'enthousiasme. Mais les Rangers n'ont pas dérogé à leurs habitudes et ont ménagé quelques sueurs froides supplémentaires à leurs supporters en cédant devant les Canucks de Vancouver. Tout se jouera donc mardi 14 juin (les deux équipes sont à égalité, trois manches partout) pour un dernier match qui tient en haleine toute l'Amérique du Nord. *« Si les Rangers gagnent mardi soir, je crois bien que les supporters vont détruire le Madison Square Garden »*, s'exclame Laird Archer, un avocat new-yorkais qui ne rate pas un match de ses hockeyeurs préférés.

Emmenés par leur attaquant canadien Mark Meissier, déjà couronné cinq fois quand il portait le maillot des Edmonton Oilers, les Rangers rêvent de river enfin le clou à leurs rivaux des New York Islanders, qui ont remporté quatre titres NHL entre 1980 et 1983, mais ils présentent le défaut majeur aux yeux des New-Yorkais, d'évoluer hors de la ville, à Long Island.

De *« Let's go Rangers »*, le cri de guerre des unsau hockey, à *« Go, Knicks, Go »*, le refrain des autres au basket, il n'y a qu'un pas que New-York franchit allègrement. Le choc entre Patrick Ewing, la star des New York Knicks, et son rival d'origine nigériane, Hakeem Olajuwon, le pivot des Houston Rockets, deux géants de 2,13 mètres chacun, fait accourir les foules vers le Madison Square Garden.

Celui-ci abrite en effet à la fois les rencontres des Rangers et celles des Knicks, et n'a donc cessé depuis plusieurs semaines de se métamorphoser : un soir patinoire, le lendemain terrain de basket-ball. Et tous les soirs, le « MSG » affiche complet, pris d'assaut par 19 000 spectateurs qui suscitent l'envie de toute la ville. Autour des carrefours, entre la 33e Rue et les 7e et 8e Avenues, le prix des billets au marché noir dépasse les 1 000 dollars (6 000 francs environ).

Histoire de partager leur enthousiasme, les supporters qui n'ont pu se procurer de billets se ruent donc dans les nombreux « sport bars » de la ville, une version très américanisée du « Café des sports », où l'on assiste sur des écrans de télévision géants aux matches de championnat NHL et NBA tout en ingurgitant force « Bud », la bière vedette de ce type d'établissement. *« Ces derniers temps, le bar ne désemplit pas*, raconte le gérant du Charly's Bar, situé à quelques mètres de Times Square, le lieu habituel des manifestations collectives de joie collective des New-Yorkais. *Les mêmes clients reviennent soir après soir, que ce soit pour les Rangers ou pour les Knicks. J'espère qu'ils vont continuer à venir pour assister à la Coupe du monde de football. Mais je n'en suis pas si sûr. »*

New-York n'a vraiment pas la tête à se préoccuper de cette Coupe du monde de « soccer », comme on appelle le football outre-Atlantique, qui va débarquer à la fin de la semaine. Bien que les principales artères de la ville arborent désormais des fanions faisant la promotion de la future compétition, New-York joue les superbes indifférentes.

Seuls les quartiers « ethniques » semblent s'intéresser à un autre ballon rond que celui que manie Patrick Ewing. *« Ici, nous ne parlons que de ça »*, reconnaît Giovanni Carpano, propriétaire d'un restaurant dans le quartier italien de Brooklyn. Il est vrai que, pour les New-Yorkais, la Coupe du monde va démarrer en fanfare samedi prochain par un Italie-Eire qui met en émoi les deux communautés concernées, largement représentées sur les rives de l'Hudson River et de l'Est River.

« Si la Coupe du monde est un succès, ce sera sûrement grâce aux communautés, estime Jay Wong, un jeune cadre new-yorkais. *La plupart des Américains ne savent même pas ce qu'est le* soccer. *Comment voulez-vous les intéresser à un sport dont ils ne connaissent même pas les règles? »*

Un sondage réalisé la semaine dernière par Gallup lui donne raison. A dix jours de l'ouverture de la Coupe du monde, selon cette enquête, 66 % des Américains ne savaient pas que leur pays allait organiser cette compétition. Et 61 % des personnes interrogées affirmaient ne pas avoir l'intention de regarder ne serait-ce qu'une rencontre de Coupe du monde à la télévision.

Le vrai match de la semaine sera donc sans doute celui qui va opposer basket et football. Car la finale du championnat NBA de basket, qui reviendra aux premiers des Houston Rockets ou des New York Knicks qui auront remporté quatre rencontres, ne s'achèvera pas, quoi qu'il arrive, avant vendredi, le jour même où se disputeront les premières rencontres de Coupe du monde de football.

Entre le sport numéro un aux Etats-Unis et le sport le plus populaire au monde qui tente une percée américaine, c'est un duel de tout temps qui recommence. Mais les jeux ne sont-ils pas déjà faits?

GILLES VAN KOTE

Un nouveau plan de reprise pour l'OM

Alain Laroche, directeur financier de l'OM, a annoncé, samedi 12 juin à Marseille, qu'un holding financier devait reprendre en main le club marseillais et y investir dans un premier temps 20 millions de dollars (environ 110 millions de francs). Cette annonce a été faite au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait Bernard Dalmon, qui s'est présenté comme le président du conseil d'administration de ce holding, International Sport Investment (ISI), basée à Cardiff (pays de Galles), et dont le principal actionnaire serait une banque de Dubaï.

ISI a été créée le 10 mai dernier, spécialement pour cette opération, et détiendra 99 % d'OM Premier, société qui possède 61,67 % du club. Toutefois, le holding est d'accord pour accueillir d'autres actionnaires, dont éventuellement Ghislain Gingras, l'homme d'affaires canadien à l'origine d'un premier feuilleton rocambolesque sur la reprise du club (*le Monde* du 3 juin), qui continue à affirmer, contre vents et marées, qu'il présentera son plan dans le courant de la semaine.

Le nom de la banque de Dubaï *« devrait être révélé au début de la semaine prochaine »*, selon M. Dalmon, ancien journaliste et actuel propriétaire de la revue *les Nouvelles littéraires*. L'accord, *« d'ores et déjà signé »*, devait être présenté, lundi 13 juin, au tribunal de commerce de Marseille.

Les bailleurs de fonds d'ISI, alimenté par des pétrodollars, ont souhaité qu'une personnalité sportive de premier plan apporte sa caution physique et morale à l'opération. Ce rôle doit être joué par Michel Hidalgo, ancien sélectionneur de l'équipe de France, actuellement vice-président de la Fédération française de football. M. Hidalgo, qui deviendrait consultant d'ISI et d'OM Premier et serait en outre chargé de désigner le futur président de l'OM, en accord avec le holding. avait déjà travaillé au sein de l'OM, à la fin des années 1980, en qualité de manager général. Cette fonction lui a valu d'être mis en examen, le 13 avril, pour faux, usage de faux, complicité d'abus de confiance et complicité d'abus de biens sociaux, dans le cadre de l'enquête menée par le juge Pierre Phillipon sur les comptes du club.

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Canada de formule 1

Michael Schumacher à nouveau seul

Le pilote allemand Michael Schumacher, sur Benetton-Ford, a remporté sa cinquième victoire de la saison de formule 1, la septième de sa carrière, en s'imposant dans le Grand Prix du Canada, dimanche 12 juin, sur le circuit Gilles-Villeneuve de Montréal. Sans une boîte de vitesses récalcitrante, bloquée en cinquième, il y a quinze jours à Barcelone, Schumacher aurait pu battre à cette occasion le record – cinq succès consécutifs – du Britannique Nigel Mansell (Williams-Renault) en 1992.

Michael Schumacher a renoué à Montréal avec les plaisirs un peu monotones du cavalier seul. Comme depuis le début de la saison, le 27 mars à Sao-Paulo, au Brésil, les grands prix se suivent et se ressemblent. Schumacher part en tête, et personne ne peut suivre le rythme de la Benetton-Ford. Le pilote allemand s'est ainsi offert une belle balade sans histoire sur le tracé canadien.

Ni la Williams-Renault de l'Anglais Damon Hill, reléguée à près de 40 secondes, ni les Ferrari de Jean Alesi et Gerhard Berger, qui terminent à plus d'une minute, n'ont semblé en mesure d'inquiéter le pilote allemand. Les essais avaient pourtant laissé entrevoir le renouveau, tant de fois annoncé, de Ferrari. Jean Alesi avait réussi à glisser sa monoplace au côté de celle de Schumacher en première ligne. Las ! la course aura pris la forme d'une douche froide pour les pilotes de la Scuderia. Jean Alesi n'a accroché la troisième place que de justesse, à cause d'une boîte de vitesses qui ne lui aurait pas permis de couvrir un tour supplémentaire. *« Ma boîte s'est affolée au rétrogradage et j'ai fini en seconde »*, expliquait-il à la fin de la course. Le pilote français devra attendre désormais le Grand Prix de France, le 3 juillet, pour conduire la nouvelle Ferrari qui devrait lui permettre d'inquiéter davantage les Benetton.

Quant aux McLaren-Peugeot, elles ont une nouvelle fois connu une course décevante : Brundle rapidement éliminé sur problème électrique, le Finlandais Mika Hakkinen fut contraint à l'abandon peu avant l'arrivée, alors qu'une quatrième place était encore possible. Cet abandon a fait le bonheur de l'Ecossais David Coulthard, sur l'autre Williams-Renault, qui, grâce à sa cinquième place, a marqué ses premiers points en Formule 1. Ce cap n'est plus qu'un souvenir pour Schumacher, aujourd'hui en tête du championnat du monde avec une avance aussi confortable que le nombre de ses victoires en grands prix : 33 points sur Hill et 43 sur Alesi et Berger. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 du Canada

Classement : 1. Michael Schumacher (All., Benetton-Ford), les 309,425 km en 1 h 44 min 31 s 887 (moyenne : 176,243 km/h) ; 2. Damon Hill (G-B, Williams-Renault), à 39 s 660 ; 3. Jean Alesi (Fra., Ferrari), à 1 min 13 s 388 ; 4. Gerhard Berger (Aut., Ferrari), à 1 min 15 s 609 ; 5. David Coulthard (G-B, Williams-Renault) ; 6. Christian Fittipaldi (Bré., Footwork-Ford), à un tour.

Championnat du monde des pilotes (après six courses) : 1. Michael Schumacher (All.), 56 pts ; 2. Damon Hill (G-B), 23 ; 3. Gerhard Berger (Aut.) et Jean Alesi (Fra.), 13 ; 5. Rubens Barrichello (Bré.), 7 ; 6. Nicola Larini (Ita.) et Martin Brundle (G-B), 6.

ATHLÉTISME

Réunion de Dijon

Jean Galfione a établi, dimanche 12 juin à la réunion de Dijon, un nouveau record de France de saut à la perche en franchissant 5,94 m, améliorant ainsi d'un centimètre son propre record, établi en juillet 1993 à Annecy. La compétition a été marquée par une sérieuse blessure au tendon d'Achille de Pierre Camara, champion du monde en salle de triple saut.

HANDBALL

Championnat d'Europe

La Suède est devenue championne d'Europe de handball, dimanche 12 juin à Porto, en écrasant la Russie (34-21). La Croatie, qui a battu le Danemark (24-23), obtient la médaille de bronze. Dominée, vendredi, par l'Espagne, la France avait terminé sixième.

RUGBY

Tournées internationales

La Quinze de France a subi la première défaite de sa tournée en Nouvelle-Zélande, dimanche 12 juin, en s'inclinant sur le score de 27-23 (21-6) devant l'équipe de North-Harbour (27-23), dont c'est la première victoire face à une équipe étrangère de ce niveau.

L'Angleterre, en tournée en Afrique du Sud, a connu une première défaite face aux Springboks (27-9).

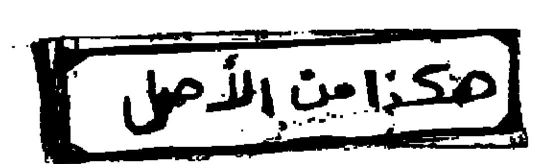
TENNIS

Tournoi du Queen's

L'Américain Todd Martin, tête de série nº 5, a emporté, dimanche 12 juin, le tournoi sur herbe du Queen's, en battant le numéro un mondial Pete Sampras (7-6, 7-6).

Tournoi de Rosmalen

Richard Krajicek (nº 1) a gagné, dimanche 12 juin, le tournoi de tennis sur herbe de Rosmalen (Pays-Bas). Le Néerlandais a battu l'Allemand Karsten Braasch (nº 5) (6-3, 6-4).



ILE-DE-FRANCE

L'Hôtel de Ville sous le scalpel des sciences politiques

Le « présidentialisme municipal » de M. Chirac

En préparant sa campagne présidentielle, Jacques Chirac pose implicitement le problème de sa succession à la mairie de Paris. Déjà, les chercheurs en sciences politiques analysent la manière dont il a créé le personnage de premier magistrat de la capitale et le système qu'il a mis en place. Ce rôle et ce dispositif marqueront la fonction d'un sceau que Florence Haegel, auteur d'une thèse sur le sujet, appelle le « présidentialisme municipal ».

Le 25 mars 1977 deviendra-t-il une date historique ? C'est ce jour-là que Jacques Chirac avait endossé un nouveau costume du répertoire politique : celui de maire de Paris. Durant dix-sept ans, il a tenu ce rôle et l'a marqué de sa personnalité. Comment l'a-t-il brigué, conquis de vive force, puis assumé durant trois mandats, grâce à ce qu'on peut appeler le système chiraquien ? Florence Haegel, jeune chercheur du CNRS, spécialisée en sciences politiques, en a fait le sujet d'une thèse de doctorat, puis d'un ouvrage récemment paru (1). L'entreprise est originale, car si l'on a beaucoup écrit sur le personnage politique et sur l'homme, on avait, jusqu'ici, fort peu étudié cette facette-là de M. Chirac.

Mme Haegel a interrogé une quarantaine de personnalités, qui ont donné la réplique au maire débutant et l'ont secondé dans sa création du rôle. A partir de ces témoignages, elle tente de nous raconter la pièce, avec la précision un peu pesante d'une historienne, mais aussi l'œil neuf d'une spectatrice sans idées préconçues. Un regret : elle a borné ses investigations à la décennie 1973-1983, qui a été celle de la conquête de Paris et du premier mandat du maire.

Tantôt jacobin tantôt girondin

Il est vrai que celui-ci a très vite dessiné le profil qu'il entendait donner à sa nouvelle fonction. D'abord, celui d'un maire comme les autres, défendant son autonomie contre les emprises de l'Etat et pratiquant un superbe isolement à l'égard du reste de l'agglomération, mais attentif, aussi, aux besoins de ses administrés, notamment ceux de la moyenne bourgeoisie parisienne, qui constitue son vivier électoral : l'analyse socio-professionnelle des groupes qui ont le privilège d'être reçus dans les salons impressionnants de l'Hôtel de Ville est éloquente. Il souhaite leur apparaître comme un bon gestionnaire alliant la modernité (les « motos-crottes ») à la conservation du patrimoine (la restauration des églises) et toujours économe des deniers publics.

A l'égard des autres responsables de collectivités locales, M. Chirac s'est posé comme un *primus inter pares*, défenseur intransigeant des libertés et de l'unité communales, montant au créneau lorsque le gouvernement de Pierre Mauroy a fait voter la loi créant des mairies d'arrondissement dans la capitale, à Lyon et à Marseille. Cependant, tout en brandissant le spectre d'une possible balkanisation, le maire de Paris, qui n'est pas à un paradoxe près, célèbre la mosaïque des villages qui constituent la capitale.

Cette vision provinciale, qui corrige l'aspect tentaculaire, inhumain et redoutable de la ville, rassure sa clientèle. Le maire en joue encore lorsque, ostensiblement, il continue à se faire élire député et conseiller général en Corrèze. Tantôt jacobin, tantôt girondin, tantôt Parisien de naissance (du cinquième arrondissement, s'il vous plaît), tantôt rural (et de la France la plus profonde), M. Chirac utilise tous les ressorts de la sympathie.

Comme maire de la « capitale des arts », il se devait, aussi, d'ajouter à son image une touche culturelle. En se disant grand amateur de poésie, connaisseur de l'art extrême-oriental, intéressé par la musique contemporaine de Pierre Boulez, il y parvient. De même qu'il conforte Paris comme métropole internationale et lui-même en recevant à l'Hôtel de Ville tous les grands de ce monde, à commencer par le pape, les présidents américains et les dignitaires soviétiques.

Le verrouillage du Conseil

Pour que les contours de ce profil de médaille soient appréciés par les Parisiens, il fallait des médiateurs. Mme Haegel estime que le maire est parvenu à les trouver grâce à un puissant et habile service de communication, utilisant non seulement des publications « maison », comme le mensuel *Ville de Paris*, devenu *Paris-Journal*, mais surtout des journalistes accrédités, tellement gavés d'informations qu'ils n'ont plus ni l'envie ni le temps de pratiquer un métier d'investigation.

Car, derrière l'aimable image ainsi ciselée, on n'aperçoit pas facilement le rude gouvernement que le maire exerce sur sa maison, une sorte de *« présidentialisme municipal »* comme le qualifie Mme Haegel. C'est dans ce chapitre que le travail du chercheur en sciences politiques est peut-être le plus intéressant. Le système chiraquien est celui de la main de fer dans un gant de velours. M. Chirac a verrouillé le règlement et les pratiques du Conseil de Paris, de manière à ce qu'il ne devienne à aucun prix ce qu'il appelle *« un petit Parlement »*.

Dans sa propre majorité, il maintient une discipline absolue en gardant la main sur les investitures et en sachant récompenser les fidèles. Ainsi est-il parvenu à « chiraquiser » les multiples composantes de l'UDF parisienne. Pour étouffer toute velléité de constitution d'un pouvoir politique parallèle, il a, dès le départ, donné la primauté au directeur de son administration, qu'il se réserve seul de nommer. A trois exceptions près (Jean Tiberi, Alain Juppé et Roger Romani), les ajdoints sont privés de toute délégation, ce qui est probablement unique en France.

Mithridatisés par un siècle de gouvernement préfectoral, les citoyens parisiens sont peu sensibles à ces « détails »-là. C'est le premier maire de France qu'ils approuvent depuis dix-sept ans. Celui-ci ne s'est pas laissé enfermer pour autant dans la prison dorée de son Hôtel de Ville. Il en a profité, d'abord, pour faire de la capitale une vitrine politique. *« Ce que nous avons fait pour Paris, nous le ferons pour la France »*, a-t-il coutume de dire. Puisqu'il a assuré ses arrières par une majorité absolue et une machine totalement contrôlée, il a pu donner le meilleur de son temps à son parti et à ses ambitions nationales.

Finalement, de même que de Gaulle avait créé le rôle présidentiel et en a donné une interprétation restée un modèle, M. Chirac a campé celui d'un nouveau et puissant personnage de la République, le maire de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Un maire à Paris, mise en scène d'un nouveau rôle politique*, de Florence Haegel. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, 261 pages, 160 F.

Avant le vote du conseil régional le 1er juillet

Le Val-d'Oise se plaint du contrat de plan Etat-région

Le contrat de plan entre l'Etat et la région, tel qu'il a été négocié par l'exécutif régional et les services de l'Etat, laisse insatisfait le département du Val-d'Oise. Le président de son conseil général, Jean-Philippe Lachenaud (UDF), plaide néanmoins pour l'approbation de ce contrat et propose à son assemblée de chercher d'autres voies de financement des projets défavorisés par cet accord.

« Je souhaite que le Val-d'Oise donne son accord au contrat de plan Etat-région, mais nous émettrons des réserves en raison de la baisse des crédits. Nous allons réclamer des financements supplémentaires hors contrat. » A la fois juge et partie, coiffant la double casquette de président du conseil général du Val-d'Oise et de vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Philippe Lachenaud (UDF) préfère observer une certaine prudence lorsqu'il s'agit d'apprécier les dispositions du contrat de plan (*le Monde* du 31 mai) pour son département.

M. Lachenaud souligne : *« Ce contrat n'est pas encore approuvé. »* Tout en reconnaissant que les présidents des conseils généraux de la région ont été *« informés sur toute l'évolution des négociations »*, il regrette qu'ils n'aient *« pas été associés aux débats »* et critique une *« enveloppe de l'Etat inférieure de 20 % à celle du plan précédent »*. *« Cela a conduit la région à adopter des mesures impensables*, explique-t-il, *mais ce serait une catastrophe pour l'Ile-de-France si elle ne possédait pas de contrat de plan, car elle se verrait privée d'équipements importants. »*

Selon le « patron » du Val-d'Oise, *« les plus grandes batailles, au sein de la majorité départementale, ont porté sur les routes »*. C'est sans doute dans ce domaine que sa casquette de conseiller régional a pesé le plus lourdement dans la balance. La tactique de la région est en effet de favoriser le financement partiel de plusieurs opérations, plutôt que de mettre tous les crédits dans l'achèvement d'une seule, comme le souhaitent pourtant certains élus du Val-d'Oise.

Ainsi, André Petit, conseiller régional (UDF-CDS) et maire d'Eaubonne, aurait préféré l'achèvement du prolongement de l'A 115 jusqu'à la RN 190, à Méry-sur-Oise, alors qu'il ne sera que partiel. François Scellier (UDF-radical), conseiller général du canton de Saint-Gratien, aurait préféré, lui, la réalisation du BIP ouest (boulevard intercommunal du Parisis). Or le contrat ne prévoit que la section allant de l'A 15 à Ermont. *« En revanche*, explique M. Lachenaud, *cette politique de financement partiel permettra de lancer de nouvelles opérations. Nous avons gagné, ainsi, la déviation de Saint-Clair-sur-Epte. »*

Au total, l'Etat et la région dépenseront près de 2 milliards de francs pour les routes et leur environnement dans ce département. *« On aurait eu besoin de 400 millions de francs supplémentaires*, admet le président du conseil général. *Les pouvoirs publics ne comprennent pas que dans la grande couronne, les infrastructures routières jouent un rôle déterminant, alors que, dans la proche banlieue, ce sont surtout les transports en commun qui doivent être privilégiés. »* M. Lachenaud regrette, en outre, de ne pas avoir été récompensé pour avoir déjà financé, sans l'aide de l'Etat et *« pour aller plus vite »*, certaines opérations comme la section de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Roissy. Elle coûtera près de 1 milliard de francs et sera assurée à parts égales par la région et le département.

Critiques socialistes

« Nous sommes aussi en avance, en matière universitaire, dans la ville nouvelle, par rapport aux agglomérations d'Evry et de Marne-la-Vallée », affirme-t-il. Le Val-d'Oise ne touchera, pourtant, que 808 millions de francs pour l'université nouvelle de Cergy-Pontoise et pour réaliser ses deux IUT à Sarcelles et à Argenteuil. *« Insuffisant »*, estime Olivier Galiana, adjoint au maire de Taverny et membre du secrétariat de la fédération socialiste, chargé des études et du contrat de plan.

« Il manque un IUT dans la vallée de Montmorency où, avec trois cent cinquante mille habitants, il existe une véritable demande », dit M. Galiana. Très critique, à un an des élections municipales, l'opposition socialiste considère, globalement : *« Le département a été mal « servi » par ce contrat, car la majorité du conseil l'a mal défendu. »* M. Galiana va même plus loin : *« Ce plan ne présente aucun progrès »*, affirme-t-il, et, reprenant les griefs de certains membres de la majorité, il ajoute : *« En matière de routes et, même de transports en commun, le contrat tronçonne toutes les opérations, ce qui repousse d'autant les mises en service de ces différents équipements. »* L'erreur la plus grave, aux yeux des élus socialistes, est que la saturation de la gare d'Ermont-Eaubonne – un des nœuds ferroviaires les plus importants du département – ne soit pas prise en compte dans le contrat, alors même que certaines opérations, comme le prolongement de la ligne C du RER de Montigny-lès-Cormeilles à Pontoise, ou la mise en service du « Transval d'Oise » (ligne ferroviaire qui reliera Cergy à Roissy) entraîneront, immanquablement, une augmentation du trafic à partir de cette gare. Quant à ce Transval d'Oise, appelé dans le contrat de plan « Tangentielle Nord », c'est la section Pontoise-Ermont qui sera prochainement engagée, avec seulement 434 millions de francs de crédits sur les 5 milliards de francs que coûtera l'ensemble de sa réalisation.

L'influence des écologistes

Un dossier, pourtant, réunit la majorité et l'opposition dans le Val-d'Oise : la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. *« Les crédits ont été diminués de moitié pour la voirie des villes nouvelles. C'est une catastrophe »*, n'hésite pas à dire M. Lachenaud. *« Et cela parce que Michel Giraud a besoin d'une majorité*, explique, à son tour, M. Galiana. *Le président du conseil régional la cherche du côté des écologistes, qui refusent l'extension de la ville nouvelle. Or, le développement routier d'une agglomération risque, bien sûr, de provoquer son extension. »* Résultat : alors que le dernier contrat de plan dépassait, en la matière, les 500 millions de francs, celui qui est discuté actuellement n'accordera plus que 225 millions de francs, dont 75 millions pour Cergy-Pontoise.

En outre, la ville nouvelle du Val-d'Oise est aujourd'hui considérée comme arrivée à maturité, ce qui la privera, pour les années à venir, des différés d'amortissement comme de l'aide de l'Etat pour certains nouveaux équipements. De 500 millions de francs, les crédits ont été, en ce domaine aussi, diminués à 260 millions de francs, dont pratiquement rien pour Cergy-Pontoise. L'accent devra être mis sur des villes comme Marne-la-Vallée et Melun-Sénart, mais aussi sur les trois zones de développement que sont Seine-Amont, Seine-Aval et Plaine-Saint-Denis.

Les conseillers généraux du Val-d'Oise débattront, le 8 juillet prochain, des différentes propositions de ce contrat de plan. Nul doute que la réunion sera houleuse. Nul doute, non plus, que M. Lachenaud tentera surtout de convaincre ses collègues de moins critiquer le contrat et de réclamer des financements complémentaires en dehors même du plan. Il insistera sur deux projets qui lui tiennent à cœur : la réalisation de l'A 115 ou l'amélioration de la route nationale 17, et la protection de l'environnement le long de toutes ces infrastructures.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

REPÈRES

ESSONNE

Le comité d'entreprise de Digital Equipment saisit la justice

Le comité d'entreprise de la société Digital Equipment, dont le siège social est situé à Evry (Essonne), a entamé une action en référé devant le tribunal de grande instance d'Evry contre le plan social présenté par la direction de l'entreprise (*le Monde* du 14 mai). Prévoyant, initialement, quatre cent quarante-six suppressions d'emploi, le plan en préparation (le cinquième en moins de trois ans) pourrait se limiter, finalement, à trois cent quatorze licenciements. C'est trop pour le comité d'entreprise, qui veut bloquer le processus pour forcer la direction à réduire l'ampleur du « dégraissage » et à négocier des *conditions beaucoup plus favorables aux salariés*. Une première assignation vise donc à obtenir d'urgence du juge le gel des procédures de licenciement. Parallèlement, le comité d'entreprise a saisi la justice pour tenter de faire invalider le plan de la direction de la filiale française du géant américain de l'informatique.

COOPÉRATION

Un réseau de chambres de commerce pour le Grand Ouest

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire devait assister, lundi 13 juin, à la signature de la charte de coopération réunissant six chambres de commerce et d'industrie (Val-d'Oise-Yvelines, Oise, Chartres-Eure-et-Loir, Rouen, Eure et Elbeuf). Cette coopération a pour objectifs le développement économique du grand Ouest et du Nord-Ouest parisiens. Les CCI recenseront les équipements existants, notamment en matière de transport et d'accueil. Elles confronteront leurs orientations avec celles figurant dans les schémas régionaux et départementaux d'aménagement, notamment le schéma directeur de la région d'Ile-de-France. Les différentes CCI se concerteront sur les actions à mener en matière de promotion des entreprises.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ANNÉES D'ENFANCE. Film français de Roberto Faenza, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

IN CUSTODY. Film indien d'Ismail Merchant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

L'IRRÉSOLU. Film français de Jean-Pierre Ronssin : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE JOUEUR DE VIOLON. Film belgo-franco-allemand de Charlie Van Damme : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-56) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES LEÇONS DE LA VIE. Film britannique de Mike Figgis, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

PARANO. Film français de Yann Piquer, Alain Robak, Manuel Flèche, Anita Assal, John Hudson : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

TOUR D'ÉCROU. Film franco-britannique de Rusty Lemorande, v.o. : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARTS

Mochica, Chavin, Nasca, Paracas, Vicus, Huari, Lambayeque, Chimi, Incas, autant de civilisations qui se sont développées en Amérique du Sud, entre 1 500 ans avant J.-C. et 1 500 ans après J.-C., le long de la Cordillère des Andes. Seule la dernière, qui avait absorbé toutes les autres, est à peu près connue d'un large public. Elle ne s'épanouissait pourtant que depuis deux siècles, mais elle eut le peu enviable privilège d'affronter les conquérants espagnols qui l'anéantirent.

■ CULTE. Ces diverses civilisations avaient en commun le culte de l'or, reflet d'une vision du monde où le métal précieux tient une place considérable : c'est grâce à lui que le sol peut être fécondé. L'or appartient aux dieux et son usage est réservé aux souverains et aux grands prêtres. Les conquistadors transformèrent l'« or des dieux » en vulgaires lingots. Les fouilles archéologiques (légales ou non) entreprise récemment ont livré quelques témoignages capitaux.

■ HISTOIRE. 614 pièces d'orfèvrerie précolombienne provenant de musées ou de collections privées de Colombie, d'Equateur et du Pérou seront exposées à Metz, jusqu'au début de l'automne. Elles retracent l'histoire de ces cultures méconnues.

L'OR DES DIEUX, L'OR DES ANDES à Metz

La magie de l'orfèvrerie inca

LIMA

de notre correspondante

Wiracocha a créé l'univers mais la terre plongée dans les ténèbres était peuplée de sauvages. Alors, Wiracocha a conçu Inti, le dieu du soleil, et Quilla, la déesse lune. Fruits de leur union, sont nés Manco Capac et Mama Ocllo. Ils ont surgi des profondeurs du lac Titicaca (situé à 4 000 mètres d'altitude au cœur des Andes) pour fonder l'empire des Fils du Soleil. Un bâton d'or guidait Manco Capac. Lorsque celui-ci s'enfoncerait facilement dans les entrailles de la terre, là devrait être posée la première pierre de la capitale de l'Empire inca, le nombril du monde. C'est ainsi qu'est née Cuzco. Le bâton d'or a aplani la montagne et fécondé le sol pour que puissent y pousser le maïs et la coca, les deux plantes sacrées. Les Incas ont inventé ce mythe pour justifier leur domination sur leurs prédécesseurs. En fait, ils n'ont fait que mieux gérer le territoire et de façon bien éphémère (deux siècles), tirant profit des connaissances reçues.



JEAN-CLAUDE KANNY/MUSÉE DÉCOR-BOGOTA

Figurines Muisa.

Bien avant eux, l'art d'irriguer, de cultiver la terre et de travailler le métal était développé. Ils ont aussi calqué leur vision du monde sur celle de leurs ancêtres. On retrouve chez les Mochicas (100 ans avant J.-C. et 600 ans après J.-C.) la même conception de l'univers comportant quatre dimensions grâce à ses rapports entre le monde « d'en haut » (le ciel), celui « d'en bas » (la terre), entre celui de la droite et celui de la gauche – dans les tombes, l'or (solaire) est situé à droite du mort, l'argent (lunaire) est à gauche – et la relation de parenté entre le soleil, l'or et le maïs d'une part, et la lune, l'argent, la coca de l'autre. L'or appartient aux dieux et il est réservé à l'usage des seigneurs et des grands prêtres. « *De façon erronée, les chroniqueurs de l'époque coloniale ont interprété ce fait comme produit de la ségrégation sociale*, explique l'historien Franklin Pease. *L'Inca était un être sacré considéré comme le fils de Dieu. Une identification totale existait entre le culte et le pouvoir.* »

A la mort d'un descendant des dieux, le métal doré était enseveli près de son cadavre ainsi que tous ses biens. Ses plus proches serviteurs et ses concubines l'étaient également. L'abondance de pièces d'or précolombiennes enfermées dans les tombes laisse supposer que celles-ci étaient des ornements et non pas des monnaies d'échange. Les historiens estiment que, dans ces sociétés, la réciprocité primait sur le mercantilisme. Par exemple, le travail fourni par les ethnies colonisées par les Incas était rétribué en maïs, en coca, en vêtements et en *mullu*, un coquillage très prisé.

Une rançon plongée dans neuf fournaises

Les conquistadores qui débarquèrent au XVI[e] siècle sur la côte ouest de l'Amérique du Sud étaient loin de partager cette conception magique de l'or. Le but de leur expédition était l'obtention de nouvelles richesses. A défaut de se pourvoir en épices, ils se rabattirent sur les métaux précieux. Au nom de l'extirpation de l'idolâtrie, ils purent dissimuler leur insatiable concupiscence : « l'or des dieux » finement travaillé fut grossièrement fondu. Les chroniqueurs de l'époque coloniale rapportent que l'Inca Atahualpa, fait prisonnier à Cajamarca en 1532, dut payer une forte rançon pour être libéré. De tout l'empire, les joyaux d'or et d'argent furent acheminés puis plongés dans neuf fournaises. Le feu ne cessa point pendant quatre mois. Bien qu'il ait tenu parole, Atahualpa fut exécuté. Outre le paiement de la rançon et la mise à sac de Cuzco, un butin de 8 tonnes d'or et de 60 tonnes d'argent fut expédié à la « mère patrie ». Les frises laminées d'or qui tapissaient les parois de Koricancha (le temple du soleil), les poutres d'argent, la fontaine de son patio principal, ses statues de lamas, ses momies assises sur leur trône, les sceptres, les vases cérémoniaux, les parures, tous ces joyaux sont convertis en lingots.

Les tombes pré-incas ont réchappé à ce pillage parce que les *huacas*, les lieux sacrés où étaient enterrés les momies et leur trésor, « *ressemblaient à des blocs de chocolat fondant sous le soleil* », explique l'archéologue Walter Alva. C'est seulement au début du XX[e] siècle que les *huaqueros* (profanateurs de tombes) ont commencé à perforer fébrilement le sol ou à creuser d'étroits tunnels dans les pyramides tronquées du désert côtier (800 km au nord de Lima) en quête de joyaux accompagnant les « anciens ». C'est à la même époque que les archéologues ont réalisé les premières fouilles scientifiques démontrant que l'Empire inca avait été précédé d'autres cultures aussi raffinées, notamment la mochica (100 ans avant J.-C. et 600 ans après J.-C.) et la chimu (du XI[e] au XV[e] siècle après J.-C.).

Le vandalisme des *huaqueros* a enrichi les collectionneurs mais détruit pour toujours les témoignages d'importantes cultures du Pérou antique. Des milliers de cimetières pré-incas ou de lieux sacrés ont été saccagés au pic et à la pioche. Les touristes ont eu droit à l'organisation de safaris archéologiques et à l'illusion d'obtenir une pièce authentique alors que les falsifications se produisaient de façon industrielle.

Le seigneur de Sipan

A Sipan, dans une seule tombe, les *huaqueros* auraient déterré plus d'une centaine de *keros* (ciboires) en or massif. L'archéologue Walter Alva et son équipe leur disputaient ce bout de désert. En 1987, ces fouilles ont révélé des vestiges insoupçonnés appartenant à la culture mochica, la tombe du seigneur de Sipan. Ses ossements étaient couverts d'une quantité impressionnante d'objets d'or : masques, boucles d'oreille géantes d'or et de turquoise, plastrons, parures, coiffes, pendentifs, sceptres d'or et d'argent ou boucliers d'or.

Le grand prêtre avait approximativement trente ans à sa mort, que l'archéologue Alva situe vers le II[e] ou le III[e] siècle de notre ère. Ainsi que le voulait la tradition mochica, il était enterré en compagnie de deux jeunes femmes (ses concubines ?), de deux serviteurs et d'un chien. La découverte de cette tombe aurait une valeur comparable à celle du pharaon Toutankhamon en Egypte. Une fidèle réplique de la tombe, témoignage des rites funéraires mochicas, sera exhibée à Saint-Pierre-aux-Nonnains, l'église la plus antique de France (IV[e] siècle). La culture mochica a marqué l'explosion métallurgique des cultures précolombiennes : la cire perdue, l'alliage, la soudure, le filigrane ont, tour à tour, été employés pour créer une orfèvrerie associant l'or, l'argent, le cuivre, les pierres précieuses comme la turquoise et aussi la nacre.

Plus de six cents joyaux représentatifs de l'orfèvrerie précolombienne seront exposés à l'arsenal de Metz. Les représentants de la culture chavin, au nord-est de Lima, travaillaient l'or en feuille repoussée, 300 ans avant J.-C. Presque parallèlement, ceux de Nasca et Paracas, au sud, sur le désert côtier, ouvrageaient diadèmes et boucles géantes pour le nez ainsi que des parures royales mariant l'or et les plumes. La culture mochica, celle de Vicus, plus au nord, puis celle de Huari des Andes centrales (Ayacucho), celle de Lambayeque avec ses masques funéraires aux yeux bridés, ses vases de cérémonie, et enfin, celle des Chimius, la dernière civilisation qui a précédé celle des Incas, n'avaient rien à envier à celle des Fils du Soleil.

L'or des dieux ne vaut pas son pesant d'or. L'archéologue Alva le sait bien. Malgré les trésors découverts dans les trois tombes de Sipan et l'appui moral de l'Institut national de la culture, il n'a pas les moyens de financer la poursuite des fouilles à Sipan ni la possibilité de construire une aile adjacente à son musée Bruning. C'est pourquoi le véritable seigneur de Sipan a été expédié en mission itinérante aux Etats-Unis. Il sera à la fin juin au Musée d'histoire naturelle de New-York. Face au peu de moyens financiers disponibles pour la préservation du patrimoine culturel, les autorités péruviennes, embarquées dans un processus de privatisation totale, envisagent même de privatiser aussi les sites archéologiques.

NICOLE BONNET

▶ « L'or des dieux, l'or des Andes » à Metz. Arsenal et église de Saint-Pierre-aux-Nonnains. Du 14 juin au 2 octobre. Le nombre des billets délivrés le jour même étant limité, il est préférable d'effectuer une réservation. Tél. : 44-10-73-03, de 11 heures à 18 heures, du lundi au vendredi ou Minitel 3615 Billetel et 3615 FNAC.

PATRIMOINE

Terminus à Moscou pour la collection Khardjiev

La découverte par la douane russe d'un stock d'archives appartenant au critique d'art Nikolaï Khardjiev – exportées sans autorisation – suscite une grande émotion en Russie. Arkadi Vaksberg, journaliste et historien russe, raconte ce « fait divers » culturel.

Le 22 février, Konstantin Kovalenko, douanier consciencieux de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo, fut intrigué par les bagages de Dmitri Iakobson, citoyen israélien en partance pour l'Allemagne. Dans les quatre énormes et vieilles valises suspectes, on ne trouva rien d'autre que des manuscrits, lettres et photos (en tout plus d'un millier), dans un état témoignant clairement de leur ancienneté. Le passager déclara tout d'abord que le contenu des valises lui appartenait. Ensuite, quand les spécialistes du « service de contrôle de l'exportation du patrimoine culturel », qui assurent jour et nuit une permanence à l'aéroport, lui demandèrent des explications, Iakobson avoua qu'il ne savait rien de ces bagages et qu'il n'avait fait qu'accepter de les transporter à l'étranger. Le voyageur partit, mais les valises restèrent.

Les experts des archives ont très vite identifié cette cargaison hors du commun, mais il a fallu deux mois pour que les premières informations filtrent. Il s'est avéré que les douaniers avaient intercepté les archives personnelles de Nikolaï Khardjiev, spécialiste de l'avant-garde russe du premier tiers du XX[e] siècle. Ami d'Anna Akhmatova, d'Ossip Mandelstam, de Kazimir Malevitch et de Pavel Filonov, spécialiste et éditeur de Maïakovski à ses débuts et de Velemir Khlebnikov, Khardjiev a passé toute sa vie dans la misère, persécuté et conscient du risque énorme qu'il courait (particulièrement à l'époque de Staline) à conserver les œuvres « sulfureuses » ou « décadentes » (manuscrits, lettres, tableaux) dont il était propriétaire.

Comme un roman policier

Les responsables des directions « compétentes » ont constaté que quelques mois avant l'incident à l'aéroport de Cheremetievo, Nikolaï Khardjiev et sa femme Lidia Tchaga avaient quitté la Russie à l'invitation de collègues hollandais (officiellement pour participer à une conférence célébrant le centième anniversaire de la naissance de Maïakovski) et depuis n'étaient pas rentrés. De plus, on a retrouvé dans les archives retenues par la douane des documents datés de septembre 1993.

Selon ces documents, Kristina Bicher, propriétaire d'une galerie d'art (située à Cologne), s'était engagée à verser à Khardjiev et Tchaga 2,5 millions de dollars après leur arrivée à Amsterdam. En échange, elle devait disposer « pour toujours » de six œuvres d'un peintre désigné par les initiales « K. M. ». Il n'était pas difficile de deviner qu'il s'agissait de Kazimir Malevitch. L'affaire concernait probablement des toiles, et non pas des dessins.

Depuis quelques semaines, la presse russe s'intéresse de très près à cette affaire, parfois dans un style proche du roman policier. Les *Izvestia* se distinguent par leurs efforts d'investigation. Le quotidien a publié le prix de la chambre d'hôtel que Khardjiev avait occupée à son arrivée aux Pays-Bas, puis sa nouvelle adresse à Amsterdam, la taille de la maison dans laquelle il vit et son prix. Mikhaïl Meïlakh, philologue de Saint-Pétersbourg, ami et collègue du chercheur, qualifie cette campagne de presse « *d'ingérence dans la vie privée* » et constate qu'on « *persécute le plus grand spécialiste mondial de l'avant-garde russe* ». Car il ne s'agit pas ici d'une quelconque collection, mais des archives de travail personnelles d'un chercheur, d'œuvres d'art qui lui ont été offertes par leurs auteurs, ses amis.

Vladimir Glotser, critique littéraire moscovite et autre proche de Khardjiev, estime qu'il s'agit là d'un contentieux juridique entre l'Etat et des particuliers. En effet, cette histoire, unique par son scénario, prouve que les propriétaires d'œuvres d'art et d'archives manquent de garanties juridiques dans la Russie d'aujourd'hui comme dans l'Union soviétique d'hier. La réglementation douanière, héritée de l'URSS, interdit la sortie du territoire de tout ce qui relève du « patrimoine national ». Une nouvelle loi, adoptée récemment en Russie, contraint les propriétaires de collections à les faire enregistrer par le ministère de la culture. En outre, les collectionneurs ne peuvent disposer de leurs biens qu'après avoir obtenu l'accord du ministère ou, au moins, après l'en avoir avisé. Mais qu'appelle-t-on « patrimoine national », quels sont ces critères que doit appliquer le propriétaire d'une collection pour déterminer si elle doit être soumise à enregistrement ? Les textes juridiques russes restent particulièrement flous et à géométrie variable.

Un sort incertain

Les critères de classement restent aléatoires et fluctuants, chaque dessin, chaque livre, chaque autographe peut être rattaché arbitrairement au « patrimoine national », et son propriétaire accusé d'enfreindre la loi.

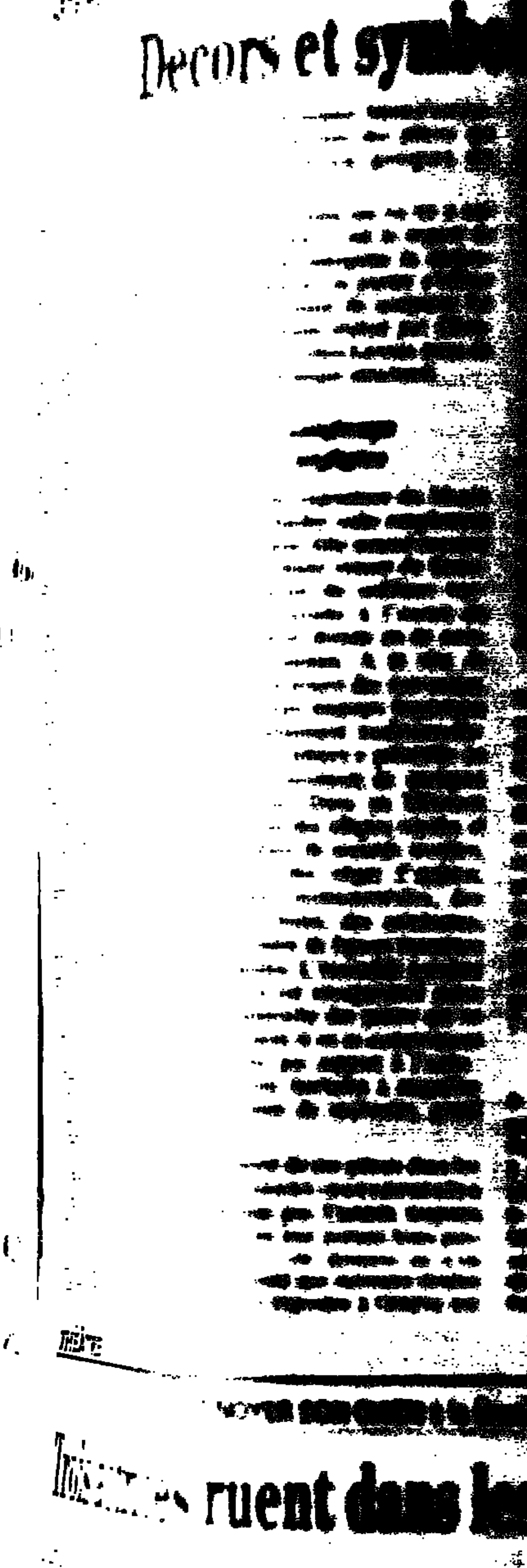
Des experts se sont hâtés d'évaluer les archives de Khardjiev retenues par la douane à environ 25 000 dollars. Selon les premières informations, les archives en question contiennent des lettres d'Anna Akhmatova (adressées à Khardjiev), du célèbre scientifique Lev Goumilev (fils d'Akhmatova et de Nicolas Goumilev, poète fusillé par les bolcheviques), des œuvres inédites du futuriste Velemir Khlebnikov, la correspondance de Malevitch, des livres rarissimes, que n'importe quelle grande bibliothèque aurait achetés pour des sommes importantes. Citons aussi des manuscrits d'Alexeï Kroutchenykh et de Vadim Cherchenevitch, deux grands poètes russes de la première moitié du vingtième siècle, dont les autographes atteignent des prix considérables dans les ventes aux enchères organisées en Russie et ailleurs, mais qui ne sont même pas mentionnés dans la dernière édition soviétique du Grand Dictionnaire encyclopédique (1991).

Qu'est-ce qui a pu finalement être expédié à l'étranger ? N'ayant jamais révélé le contenu de ses archives de travail, Khardjiev, discret et renfermé, avait en sa possession, si l'on se fie aux témoignages des gens qui lui ont été proches, quelques tableaux et dessins de Kazimir Malevitch, de Mikhaïl Larionov, de Pavel Filonov, des manuscrits et des autographes de Mandelstam, de Khlebnikov, de Bourliouk, de nombreux représentants célèbres de l'avant-garde russe, qui pour lui n'étaient pas seulement des auteurs, mais aussi des amis. On ne peut pas pour l'instant savoir avec certitude quel a été le destin de ces œuvres. Pas plus qu'on ne peut deviner le sort des archives retenues par la douane.

Des démarches ont déjà été entreprises, par les autorités russes, pour contraindre les autorités allemandes et néerlandaises à accélérer la restitution de la collection de Khardjiev, dans le cadre des accords de coopération dans le domaine de la restitution mutuelle d'œuvres d'art volées. Mais qui a volé les Malevitch de la collection Khardjiev et à qui ont-ils été volés ?

Une autre question se pose, plus intéressante (et plus dramatique) : quelle force a poussé ce chercheur de plus de quatre-vingt-dix ans, accompagné de sa femme, âgée de quatre-vingt-trois ans, à quitter un pays déjà libre et à prendre des risques pour passer à l'étranger toutes ses richesses, dont il est le seul à connaître la vraie valeur ? Recherchait-il uniquement un supplément de confort matériel pour ses derniers jours ? A-t-il eu peur d'être la proie facile des « chasseurs de trésors » ou a-t-il voulu, à la fin de sa vie, placer ces œuvres dans un lieu qu'il estime plus sûr que son pays d'origine ?

ARKADI VAKSBERG



ARTS

CORPS SUBLIMES au Musée Dapper
ARTS ROYAUX DU CAMEROUN au Musée Barbier-Mueller de Genève

Décors et symboles

La parure corporelle est vieille comme Adam ou Eve et touche toute les sociétés, anciennes et modernes, *« primitives »* et industrielles. Pas plus que l'Europe, le continent africain n'échappe à la mode, code social et culturel qui se décrypte comme partout ailleurs. Le Musée Dapper a choisi d'aborder ce thème à travers bijoux, vêtements, coiffes, mais aussi peintures, tatouages et scarifications. Bref tout ce qui est destiné à mettre le corps en valeur. Mais l'absence de la matière première et du sujet à exalter – le corps – brouille quelques peu le sens de l'exposition.

Qu'y voit-on ? Une très belle cape ngumi, venue d'Afrique du Sud ; une collection de parures de tête fangs (Gabon) exécutées avec un grand luxe de matériaux divers (plumes, perles, coquillages, cornes, raphia, poils et cheveux) et une invention qui aurait ravi les surréalistes ; quelques beaux bijoux à la cire perdue et des accessoires raffinés (peignes, épingles...). Pour le reste, il a fallu faire appel à des œuvres représentant des hommes ou des femmes dont le corps garde la marque de cérémonies, de rites, de rituels, comme si le sujet devait pouvoir reconnaître dans son corps la preuve de son appartenance au groupe.

Coiffures et vêtements, peintures, tatouages et scarifications se retrouvent effectivement sur des pièces dont certaines sont des chefs-d'œuvre. Le Musée Dapper aligne, avec le soin dont il est coutumier, terre cuite de Djené (Mali), plaques de bronze du Bénin (Nigéria), hauts de canne makondés (Mozambique) finement incisés, statuette baoulé (Côte-d'Ivoire), poteaux bariolés kuyus (Zaïre) ou cette figurine féminine mossie (Burkina-Faso) aux seins coniques. Mais c'est justement la qualité des pièces qui fait écran au propos de l'exposition.

L'art du corps est vu ici à travers un filtre. C'est le regard de l'artiste qui interprète la réalisation première : la parure s'efface derrière la main du sculpteur. Le gros catalogue réalisé par Christiane Falgayrettes-Leveau tente de pallier ce manque structurel.

Longtemps négligées

La petite exposition du Musée Barbier-Mueller colle simplement à son propos. Elle entend montrer quelques objets venant du Grassland, région de collines verdoyantes située à l'ouest du Cameroun et divisée en de nombreux royaumes. A la tête de ceux-ci, on trouve des souverains, aux pouvoirs toujours importants et qui détiennent traditionnellement des « trésors » présentés en public à l'occasion de quelques cérémonies. Dans un bâtiment clos, à côté des effigies royales et des masques de sociétés secrètes, on trouve des sièges d'apparat, des pipes monumentales, des cornes à boire, des calebasses, toutes ornées de figures humaines ou animales. L'ensemble présenté à Genève est exceptionnel parce qu'il rapproche des pièces qui ne s'expliquent et ne se comprennent que l'une par rapport à l'autre : toutes sont destinées à magnifier la personne du souverain, grand ou petit.

La rareté de ces pièces dans les collections occidentales s'explique par l'intérêt toujours vivace que leur portent leurs possesseurs – ces derniers ne s'en dessaisissent que rarement (toutes les pièces exposées à Genève ont été acquises en Europe, la plupart en Allemagne, ancienne puissance coloniale jusqu'à la première guerre mondiale). Cette rareté s'explique également parce que ces œuvres, longtemps négligées par les amateurs d'art africain, ne correspondaient pas aux canons occidentaux du genre.

Elles sont, en effet, souvent coloriées (beaucoup sont recouvertes d'un perlage), asymétriques et loin du hiératisme que l'on recherchait entre les deux guerres. L'art du Grassland est un des seuls en Afrique à prendre en compte le mouvement. Ainsi les personnages qui soutiennent les sièges sont animés par un rythme qu'accentue la position des bras, qui évoquent une vague ou la répétition des figures à l'identique qui finit par former une frise quasi abstraite.

On retrouve cette liberté, ce réalisme légèrement « gonflé », très expressionniste, dans l'effigie d'un souverain assis, exposée à Genève. Le roi est saisi, jambe croisée sur un genou, le torse en flexion, la tête à demi tournée, corne à boire en main. Un personnage à ses pieds lui présente une pipe. Un instrument symbolique dans les chefferies du Grassland et dont la collection Barbier-Mueller présente un étonnant exemplaire en métal donné au début du siècle par le roi Njoya à un officier de l'armée allemande.

EMMANUEL DE ROUX

▶ « Corps sublimes », Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo 75016 Paris, tél. : 45-00-01-50. Jusqu'au 3 octobre. Catalogue, 280 pages, 170 F.
▶ « Arts royaux du Cameroun », Musée Barbier-Mueller, 10, rue Calvin, 1204 Genève, tél. : (41-22) 312-02-70. Catalogue établi par Louis Perrois, 60 pages, 35 FS.

VIDÉO

BROUILLARD PRÉCIS à Marseille

Images des origines

Une association marseillaise accueille des artistes qui veulent créer des images de synthèse. Douze d'entre eux exposent aujourd'hui les résultats de leurs travaux.

D'un ordinateur, rien qu'avec des 0 et des 1, on peut faire jaillir du sable, de l'or, des étoiles, des bandes de Moebius, des labyrinthes, des galaxies, des corps simples, trop simples, et des bestioles compliquées, trop compliquées. Mais aussi de la fumée, du brouillard.

Sous le joli nom de Brouillard précis, une association marseillaise, animée par Marlène Puccini et Jean Delsaux, accueille des *artistes qui veulent créer des* images de synthèse. Leur ordinateur Silicon Graphic, équipé du logiciel « Anyflo » inventé par Michel Bret, a vu se succéder, en deux ans, une douzaine de créateurs. Le résultat de ces recherches est aujourd'hui présenté au public sous formes de huit installations vidéo et d'un accrochage de photos.

Neuf œuvres issues d'un même programme « génétique », sans que l'on puisse pointer d'un doigt accusateur une parenté visuelle qui serait plus redevable à l'informatique qu'à l'imagination de chacun : le pari est gagné. La diversité est éclatante. Si la plupart de ces créations ne volent pas très haut, du moins le font-elles avec leurs propres ailes. Celles qui sont faibles ne le sont pas à cause de l'informatique mais du but trop convenu qu'elles s'assignent. Celles qui sont fortes l'emportent par la grandeur de leurs ambitions.

Entre les balbutiements d'Anne Sarah Le Meur – (*Etres-en-tr (...)*) – et l'ode magistrale de Gianni Toti (*Originédites*), il y a un abîme qui n'est pas seulement plastique mais philosophique. Il oppose deux conceptions de l'engendrement numérique. D'un côté comme de l'autre, les arabesques s'entremêlent, pivotent, se trouent pour laisser apercevoir *d'autres paysages non moins torsadés* : la prolifération fait loi. Mais quand Le Meur se contente de s'y soumettre, petitement, Toti, avec superbe, l'incline du côté d'une métaphore, évidente.

En faisant foisonner des formes qui semblent s'autoengendrer, *Etres-en-tr (...)* donne l'impression d'un magma incontrôlé, vite répétitif, où le filandreux le dispute à l'incohérent.

Une danse de 0 et de 1 sur l'écran

Toti, lui, d'emblée, met le modèle numérique au défi de dire – autrement – la même chose qu'un nu de Courbet. Et pas n'importe lequel : *l'Origine du monde*. Le défi est énorme : les formes nées de l'ordinateur n'ont rien de sexy. Sauf, d'un certain point de vue, leurs pulsations. Il fallait y penser. Les formes chez Toti pulsent donc jusqu'à l'abstraction. L'abstraction devient métaphore. Le foisonnement des traits ne cherche pas à reproduire le dessin d'un sexe, mais à produire par le mouvement son équivalent chiffré. Une danse de 0 et de 1 s'esquisse sur l'écran. L'œil voyage entre les nombres, organes génitaux de cette nouvelle création. On pénètre à l'intérieur d'un 1, qui se révèle creux, immense, caverneux, infini, ne débouchant que sur un zoom vous projetant de l'intérieur à l'extérieur du tableau de Courbet. Et vice versa. *L'Origine du monde* est enfin pénétrée. L'art a pour origine la représentation du sexe. Si le numérique n'arrive pas à se hisser à ce niveau, il n'a qu'à aller se rhabiller. Se contenter de bricoler des habillages pour les chaînes de télévision.

Télévision, la lune, de Nil Yalter et Florence de Mérédieu, propose elle aussi une autre version de la Genèse. Sur douze moniteurs poudroie un univers de sable. Difficile *de distinguer le vrai sable, filmé* avec une caméra, du sable produit par l'ordinateur. Un homme et une femme (Nicole et Norbert Corsino) traversent ce désert à pas lents, à gestes stricts, gagnés sur l'inconnu, comme à l'aube d'un monde nouveau. Un monde où la peau et la pierre seraient pareillement émiettables. Une lumière dorée, synthétique, souffle sur ces corps, qui se fragmentent alors en corpuscules, flottent, avant de se coaguler à nouveau en apparences, en transparences.

La re-mise au monde est la grande affaire de la création par infographie. Orlan, héroïne du « body art », joue avec la chirurgie esthétique à faire évoluer son visage non vers le beau mais vers l'horrible. Des photos témoignent de son calvaire. Sur l'ordinateur, au contraire, elle s'angélise, s'embellit de douces couleurs, des flous artistiques maquillent ses blessures. Son vrai corps désormais, affirme-t-elle, est un logiciel. Corps et icônes se confondent.

Marlène Puccini, elle, c'est du brouillard qu'elle fait surgir la forme d'un visage. Le visage d'une vieille femme, qui est peut-être sa mère. Comme si elle voulait à son tour engendrer sa génitrice. Son installation est un cube blanc – un ventre ? – au plancher incliné dans lequel on pénètre après s'être déchaussé. Les moniteurs suspendus dans le vide, pendant longtemps n'affichent qu'un blanc très lumineux. Puis, du brouillard plissé, sort une main, un sourire. Naissance. Au commencement était le brouillard.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ Jusqu'au 26 juin. Marseille, tour du Roi-René (Vieux-Port) et Art Transit (11-19, bd Boisson). Tél. : 91-90-01-29.

THÉÂTRE

QUI VEUT NOYER SON CHIEN à la Bastille

Trois actrices ruent dans les brancards

« Le théâtre ne saisit directement que l'homme extérieur », écrit, dans *l'Homme précaire et la littérature*, André Malraux, qui, dans le même livre, voit néanmoins le théâtre comme *« un lieu proprement enchanté, irréel, qui participe de la féerie et du préau des fous »*.

Les deux formules semblent s'exclure. Il n'en est rien. Témoin, par exemple, le cheminement d'actrice d'Hélène Alexandridis.

Dès qu'Hélène Alexandridis apparaît, élève du Conservatoire, en 1984 et 1985, il est impossible de n'être pas saisi par les surprises d'un jeu fragile, comme étonné. Un art singulier, quelque chose comme une lumière incidente, très tremblée, faisant apparaître des reliefs ou des teintes inattendues qui viennent recouper l'apparence première.

Aujourd'hui, Hélène Alexandridis interprète *Qui veut noyer son chien*, une œuvre écrite et mise en scène par sa camarade Muriel Mayette. Toutes deux, dans les nombreux rôles qu'elles ont tenus (avec maestria) ces dix dernières années, ont-elles parfois, tel ou tel soir, souffert un petit peu de cette « extériorité » propre au théâtre que relève Malraux, et qui n'est pas seulement une loi du genre, mais une servitude de l'art de l'acteur ?

L'usage veut que l'actrice soit vue et entendue clairement, l'usage veut que les paroles ne s'égarent pas dans les sables. Mais, cela étant, où passent les absences, les songeries, les images de traverse, tous les hasards et les manques du flux réel de la conscience ? L'actrice n'est-elle pas, certains soirs, fatiguée de faire comme si sa vigilance, sa présence d'esprit, n'étaient jamais prises en défaut ?

Grand soir de mutinerie : les actrices de *Qui veut noyer son chien*, entraînées par Muriel Mayette, ruent dans les brancards. Et c'est le *« préau des fous »*, la deuxième option de Malraux. Trois femmes-clowns. Plutôt débranchées. Plutôt myopes. Plutôt bègues ou bafouilleuses. Se cognent aux murs. S'étalent par terre (visent mal leur chaise). Tiennent trop de paquets en même temps. Paquets vides. Ne retrouvent plus leurs mots. Il y a là, aussi, pas tout le temps, genre apparus-disparus, un chien et un bonhomme. Ne me quitte pas... Quand le temps va, tout s'en va... Fragments de conscience dépareillés, qui flottent. Sous-exprimer l'inexprimable. Malaise. Foutaise. Des clowns-musiciens (toujours leur fin de numéro, au cirque, avec un p'tit violon), mais, là, des clowns-musiciennes sans musique, style chanteuses de rue. La fiction du rire. L'aléatoire du non-rire. Le doute. Clowns-mirages ?

Un décor-piège (d'Hervé Boutard) dans quoi se trouvent prises les trois cavaleuses : des pétales de roses géantes, qui planent dans la toposphère un peu comme chez Calder, et, plus près, un boyau de fils de fer, on dirait le conduit par où rentrent et sortent les lions du dompteur, ou les rails d'un *scenic-railway*, ou le boa métallique d'une star géante extraterrestre. Oui, terrestre ou pas, *That Is the Question*, semblent demander à la lune Pascale Bardet, Marie Matheron, Christophe Odent, le chien Nouki, et Hélène Alexandridis, paillasses tragiques, fantômes légers, de cette merveille d'échappée qu'est *Qui veut noyer son chien* (sans point d'interrogation).

Une heure de théâtre en roue libre, à vol d'oiseau. Il y avait *quelques enfants, ils adoraient ça*, ils prévenaient les actrices de ce qui allait leur tomber dessus, les enfants devinent tout dès que ce n'est pas mensonger, vous pouvez venir avec les vôtres, à la Bastille.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Bastille, 78, rue de la Roquette, 75011, tél. : 43-57-42-14. Métro Bastille. Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 15 h 30. Places de 70 F à 100 F.

EN BREF

CINÉMA : mort de Bill Marshall. – L'acteur et producteur américain Bill Marshall est mort, mercredi 8 juin, aux Etats-Unis. Il était âgé de soixante-quinze ans. Acteur épisodique, producteur à éclipse il était néanmoins familier de toutes les grandes stars du cinéma américain, de Clark Gable à Errol Flynn, jusqu'à Marilyn Monroe. En outre, il convola quatre fois avec des actrices : Michèle Morgan, Micheline Presle, Ginger Rogers, puis Corinne Aboyneau. En 1983, il publia ses mémoires *(la Sixième Saison)*, retraçant son parcours *professionnel et sentimental* à Hollywood et en Europe. Michèle Morgan avait alors obtenu plusieurs coupures de passages la concernant dans ce livre. De son premier mariage, il eut un fils, Mike, comédien, et du second, une fille Tonie, actrice et réalisatrice.

RECTIFICATIF : Festivals d'été. – Une erreur s'est glissée dans notre supplément « Arts et spectacles » du 9 juin consacré aux Festivals d'été. Le numéro de téléphone du Festival Chopin, à Paris, parc de Bagatelle, est le 45-00-22-19.

ÉCONOMIE

Un entretien avec Gérard Longuet

● Charges sociales : *« Il faut demander moins au producteur et plus au consommateur »*
● « Affaires » : *« On a fait de mon patrimoine une description totalement inexacte »*,
nous déclare le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur

« La haute technologie que nous exportons représente peu d'emplois, les produits de consommation que nous importons en détruisent beaucoup. Oquatre-vingts milliards de francs d'excédent commercial, n'est-ce pas une victoire à la Pyrrhus ?

– Non, c'est une vraie victoire. Une vraie performance. Ces résultats – plus de 1 300 milliards de francs d'exportations ; 87 milliards de francs d'excédent en 1993 et déjà plus de 15 milliards pour le premier trimestre 1994 – témoignent de la forte compétitivité acquise par notre industrie. Car les exportations, ce sont avant tout des produits, de la technologie, donc de l'industrie. C'est parce que nous avons besoin d'exporter que je condamne le mythe de la société post-industrielle.

» C'est vrai qu'un salarié de la confection, de la chaussure ou du jouet engendre souvent moins de 500 000 francs de chiffre d'affaires annuel alors que c'est le double dans les secteurs de haute technologie. La structure de nos exportations n'est donc pas la plus favorable à l'emploi. Mais elle correspond à la spécialisation internationale. Elle tire nos qualifications industrielles vers le haut. Elle entraîne la création d'emplois dans les activités de services à l'industrie. Au total, elle nourrit l'amélioration de notre niveau de vie.

» Le rééquilibrage entre les différents secteurs se fait notamment par l'impôt et les cotisations sociales. C'est pour cela que nous pouvons conserver des industries de main-d'œuvre. En tant que libéral, je préférerais que cet arbitrage se fasse par les consommateurs et les prix. Mais la France n'est pas qu'un marché, c'est aussi – et surtout – une communauté. Ainsi, Toulouse bénéficie du succès mondial d'Airbus. Mais à proximité, nous tentons de préserver le délainage de Mazamet ou la confection de l'Ariège.

Philippe de Villiers se trompe

– Comment faciliter ces transferts ?

– Aujourd'hui, la création d'emplois est à l'évidence entravée par le niveau trop élevé des charges sociales. L'assiette de ces charges a été choisie pendant une période de pénurie de main-d'œuvre alors que nous connaissons, depuis dix ou quinze ans, une pénurie d'emplois. Il faut donc changer de politique. Il faut demander moins au producteur et plus au consommateur, moins à l'entreprise et plus au citoyen, moins aux charges sociales et plus aux impôts. Le gouvernement de Michel Rocard avait commencé à le faire avec la CSG, nous poursuivons dans cette voie.

» C'est cette vérité qui sous-tend le projet d'instaurer une « TVA sociale ». Mais ce projet est à la fois limité et en partie injuste. Limité, parce qu'augmenter la TVA d'un point et demi – le maximum possible – ne rapporterait guère plus de 40 milliards de francs. En partie injuste, parce que l'impôt sur la consommation est certainement le moins courageux et le moins redistributeur. Il faudra, en revanche, que les Français soient de plus en plus responsabilisés sur le coût des prestations sociales. Il faut recréer des régimes de retraites par capitalisation pour compléter les régimes par répartition et être plus économe en matière de santé.

– Que répondez-vous à Philippe de Villiers lorsqu'il prône une certaine fermeture des frontières ?

– Qu'il se trompe ! Nous vivons dans un monde de libre circulation des idées, des personnes, des biens et des capitaux. Et c'est un progrès qui explique le doublement de notre niveau de vie depuis le traité de Rome. Plus un produit est à forte valeur ajoutée, plus son marché est mondial. Quel serait le marché intérieur qui justifierait Airbus, le TGV ou même l'industrie du médicament ?

» Quelle est la vérité de nos échanges extérieurs ? Nous sommes en déficit avec les grands pays développés et en excédent avec la plupart des nouveaux pays industriels et des pays en voie de développement. Nous sommes en déficit avec les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, donc avec des pays qui ont des niveaux de vie et des niveaux technologiques comparables aux nôtres. Nous sommes en excédent avec les nouveaux pays industriels en forte expansion – qui, certes, nous vendent des biens de consommation – mais à qui nous vendons des biens d'équipement dont nous avons la spécialité : les grands équipements énergétiques, de transport, de télécommunications. Pour être riche, il faut que nos partenaires soient riches. Pour leur vendre, il faut aussi leur acheter.

Le défi des Etats-Unis et du Japon

– Après l'accord du GATT à Marrakech, vous faisiez de la défense des industries de main-d'œuvre menacées l'une de vos priorités. Où en êtes-vous ?

– Je me bats pour que l'Organisation mondiale du commerce prenne en compte une « clause sociale » fondée sur trois paramètres : le refus du travail des enfants d'âge scolaire ; le refus du travail forcé non payé – celui des prisonniers ; la liberté syndicale et la liberté de négociation salariale.

– Cette dernière condition n'est-elle pas une forme de protectionnisme ?

– Nous savons bien que, souvent, le seul atout d'un pays pauvre, sans capacité industrielle et commerciale, c'est le bas niveau des salaires. Mais lorsque ces pays se développent et gagnent de l'argent, nous souhaitons que ce bénéfice soit distribué équitablement et revienne aux salariés pour qu'eux-mêmes deviennent consommateurs et, pourquoi pas, des consommateurs de nos produits. Prenons le cas de l'Inde. Dans ce pays de près d'un milliard d'habitants, cent millions d'entre eux, peut-être, participent déjà au commerce mondial comme consommateurs. Nous disons à l'Inde de nous ouvrir son marché si elle veut que, en contrepartie, nous lui ouvrions nos frontières. C'est toute la discussion sur le démantèlement de l'Accord multifibre (AMF).

» Dans l'économie mondiale, les grandes puissances industrielles qui contrôlent la technologie, les capitaux et les grands marchés solvables déterminent aussi les règles du commerce mondial. Ce sont de grandes démocraties. Ce sont elles qui fournissent les capitaux nécessaires aux pays en développement. Capitaux qui ont besoin de stabilité juridique et de paix sociale là où ils s'investissent. Les pays qui veulent participer au commerce mondial tendront inéluctablement vers l'Etat de droit et, je l'espère, vers la démocratie.

– Le rôle de l'Etat se réduit-il à garantir la paix sociale et à établir un cadre juridique ?...

– Pour un pays sans dimension historique, ce ne serait déjà pas si mal. Mais la France a une dimension historique et une singularité, sa position géographique. En Europe, elle est le trait d'union entre les mondes romain et germanique. Si



l'on considère que la France a une personnalité – c'est ma conviction –, l'Europe est un amplificateur, un levier. L'Europe permet à la France de jouer à jeu égal avec les plus grands et d'être entendue. C'est parce que depuis 1993 la France a su se faire entendre en Europe qu'elle est aujourd'hui entendue dans le monde. Regardez le GATT. Regardez l'accord CEE-Japon sur l'automobile.

» La menace la plus forte vient des pays qui ont des marchés importants, des technologies avancées, mais qui demeurent difficilement pénétrables. Ils ont, dans certains secteurs, à notre égard, de véritables stratégies d'éviction. Avec eux, nous sommes menacés de relation de domination et de dépendance. Pour la France dans l'Europe, le véritable défi à relever, c'est l'équilibre avec les Etats-Unis et l'équilibre avec le Japon.

Pas d'accord sur Framatome

– Peut-il y avoir une politique industrielle européenne ?

– L'initiative ne peut venir des Etats. Elle doit venir des entreprises elles-mêmes. Les gouvernements peuvent contribuer à ce que les groupes européens ne s'affrontent pas : je pense en particulier aux industries d'armement, au nucléaire, à l'aéronautique et au ferroviaire. Mais il revient aux entreprises de prendre des décisions. Il faut que les entreprises européennes aient des projets communs. Il faut qu'elles aillent ensemble sur les marchés extérieurs.

– Parlons entreprises, justement. On dit que pour Framatome l'affaire est faite...

– Non.

–... et que Pierre Suard va en devenir très bientôt l'actionnaire majoritaire.

– Je souhaite que Framatome, dans lequel Alcatel-Alsthom est déjà le premier actionnaire sans avoir la majorité absolue, s'adosse définitivement à un grand groupe privé. Sans que l'Etat perde tout droit de regard, car le nucléaire est une partie de notre souveraineté. Mais pour qu'une transaction ait lieu, il faut qu'il y ait accord des deux parties. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

– Et accord sur le prix ?

– Notamment.

– Le récent accord conclu entre EDF et Bouygues n'est-il pas un moyen pour EDF de contourner l'interdition que vous aviez faite de se diversifier ?

– L'atout de la France, c'est d'avoir des grands appareils. De grandes entreprises publiques performantes et compétitives comme EDF. Ces grandes entreprises exploitent des monopoles. Au lieu de se développer sur le marché français par débordement sur d'autres secteurs où elles peuvent fausser le libre jeu de la concurrence, elles doivent se développer sur le marché mondial. Comme exploitants et comme investisseurs, et pas simplement comme conseillers.

» La diversification d'EDF, j'y crois, mais par sur le marché français. En Asie, en Afrique et en Europe. L'alliance entre EDF et Bouygues, que j'ai approuvée, est strictement limitée à l'international. La difficulté, c'est de réussir un véritable partenariat entre entreprise publique et entreprise privée. Le statut de l'entreprise publique fait peser un soupçon d'imprévisibilité – changements politiques, d'hommes, de stratégies – auquel nous nous efforçons de répondre par une certaine continuité des dirigeants. Vous verrez, à l'occasion des prochains renouvellements de présidents d'entreprises publiques, que le gouvernement a choisi de privilégier l'intérêt à long terme de ces entreprises, de jouer la continuité des équipes et le professionnalisme des dirigeants. C'est pour cela également que la durée de leur mandat passera de trois à cinq ans.

– Comment accueilleriez-vous le vote au Parlement d'un amendement permettant le maintien d'Alain Gomez à la tête de Thomson ?

– Avec sérénité.

« Notre maison a été payée à son prix »

– Beaucoup de patrons ont dénoncé l'incarcération de Didier Pineau-Valencienne. Vous n'avez rien dit.

– Je ne connais pas le droit belge. En revanche je connais Didier Pineau-Valencienne. Je sais ce qu'il a fait de Schneider. Cette entreprise était éclatée et au bord de la faillite lorsqu'il l'a prise en main. Il en a fait un groupe de dimension mondiale, fortement implanté aux Etats-Unis et puissant dans ses métiers. Entre ma connaissance du droit belge et ma connaissance de l'homme, je choisis sans hésiter l'homme. Je crois en ses qualités morales et en sa capacité d'entrepreneur.

– Vous faites vous-même l'objet d'une enquête. Après avoir épluché les finances du PR, le juge Van Ruymbeke se penche sur votre patrimoine. Vous sentez-vous persécuté ?

– C'est la formule la plus extrême que j'utiliserais dans cette affaire si on me demandait un avis personnel. Ma première observation est qu'il y a une « affaire » concernant un marché public à Nantes pour laquelle un magistrat a été saisi (1). Ni les responsables nationaux du Parti républicain, ni *a fortiori* moi-même, nous ne sommes – ni de près ni de loin – mêlés à cette affaire. Depuis près d'un an que nous sommes cités presque chaque semaine, rien n'a pas été établi, personne n'a été mis en examen. Et pour cause, il n'y a pas de lien entre cette affaire et nous.

» Ma seconde observation est qu'il y a eu une description totalement inexacte de mon patrimoine personnel. La constitution de mon patrimoine est parfaitement transparente – j'en ai apporté toutes les preuves. Elle ne correspond en rien à l'image qu'on a souhaité lui donner par des informations manifestement erronées. Par exemple, certains ont prétendu que ma maison du Midi avait été construite en contrepartie de marchés publics. Je démens de la façon la plus catégorique cette affirmation. Notre maison a été payée à son prix – qui est élevé. Tous les paiements ont été faits par chèques et financés par nos revenus et par emprunts. Il est faux et diffamatoire de prétendre que l'entreprise qui a construit cette maison a bénéficié d'un quelconque avantage. Je poursuivrai tout propos de ce type devant la justice.

» Je rappelle que, depuis dix ans, je n'ai jamais signé de marché public au titre du conseil général de la Meuse. Ni à l'entreprise qui a construit ma maison ni à aucune autre. Et, en tant que président du conseil régional de Lorraine, je n'ai attribué aucun marché à cette entreprise.

« Je n'ai pas bénéficié de faveurs »

– Le juge semble vous reprocher un mélange des genres entre affaires publiques, quand vous étiez ministre des PTT, et affaires privées.

– Non ! De 1988 à 1990, je n'étais plus ministre, j'étais redevenu député d'opposition et je n'avais aucune autre responsabilité importante, ni au niveau local, ni au niveau régional, ni au niveau national. J'avais le choix : être un frustré du pouvoir attendant sa revanche ou entreprendre. C'est ce que j'ai fait. Cela mérite effectivement débat.

» On peut dire : il n'est pas normal qu'un élu utilise ses relations et son expérience pour des activités privées. On peut dire inversement : il n'est pas normal, à l'heure actuelle, qu'un élu ne connaisse rien à l'entreprise, qu'il ne soit pas impliqué dans la vie économique et qu'il y ait une barrière entre la société civile et la société politique.

» Voilà le seul grief que l'on peut me faire : avoir utilisé les compétences et les relations acquises, notamment dans ma vie publique, pour mener une activité privée. J'accepte cette critique mais j'assume cette responsabilité. Je sais que je n'ai rien fait d'illégal ni de répréhensible.

» Je crois profondément que si les hommes politiques ne sont que des hommes d'appareil, s'ils n'ont pour toute expérience de la société civile qu'un court passage dans la fonction publique, ils ne seront pas capables d'agir efficacement dans le domaine économique. Ne voit-on pas aujourd'hui d'anciens ministres socialistes conseils en entreprise ? Ne voit-on pas des magistrats devenir hommes politiques ?

– Vous semblez justifier le mélange des genres par la nécessité de se frotter aux réalités de l'entreprise.

– Oui. En 1988, cela faisait plus de dix ans que j'étais en politique et je n'avais pas la certitude, à quarante-deux ans, d'être député toute ma vie. J'ai eu envie de faire autre chose. Pourquoi ai-je ensuite arrêté l'entreprise ? Pas parce que ça marchait mal, au contraire. Mais parce que François Léotard m'a demandé de prendre la relève à la tête du PR. Entre la satisfaction de gagner de l'argent et la joie d'être numéro un de ma famille politique, j'ai choisi la politique. Je l'ai d'ailleurs fait au détriment de mes revenus.

– Le choix de vos partenaires laisse perplexe. Pourquoi la Générale des eaux, proche par ailleurs du PR, et les Mutuelles du Mans font-elles gérer leurs actions par la société Investel de Gérard Longuet, ancien ministre des PTT ? Ça donne l'impression d'un montage.

– D'abord, il ne s'agissait pas de « gérer des actions », mais de sélectionner des investissements. En l'occurrence, il s'agissait d'aider RMC – qui était minoritaire – à devenir majoritaire dans Radio Nostalgie. Il fallait faire vite car RMC n'avait de droit sur Radio Nostalgie que pendant un mois. Il fallait trouver des actionnaires nouveaux. Puis il a fallu accompagner Radio Nostalgie, qui progressivement s'est redressée, pour devenir une grande radio pour ses auditeurs et une bonne affaire pour ses actionnaires. C'est moi et mon équipe qui avons apporté la solution, c'est moi et mon équipe qui avons trouvé et convaincu les actionnaires et je n'ai pas bénéficié de faveurs. Personne ne m'a fait de cadeau, ni M. Dejouany ni M. Jolain (2). Nous avons analysé le potentiel commercial de Radio Nostalgie. Nous avons jugé que cette radio avait un potentiel d'audience important et stable, que ses auditeurs avaient un pouvoir d'achat élevé et qu'elle était seule sur son créneau. Cette analyse, nous l'avons fait partager à des investisseurs : la BIMP, les Mutuelles du Mans et la Générale des eaux.

– Pourquoi la Générale des eaux ?

– Parce qu'elle était déjà présente dans la communication, qu'elle était déjà associée à RMC à travers la gestion de TMC (Télé-Monte-Carlo) et qu'Hervé Bourges l'avait déjà contactée. En outre, le choix était limité. Europe 1 et RTL étaient des concurrents que RMC voulait écarter. RTL était associée à Havas ainsi qu'à la Lyonnaise des eaux à travers M 6. Il ne restait pratiquement comme grand groupe du secteur que la Générale des eaux. Je connaissais effectivement ses dirigeants.

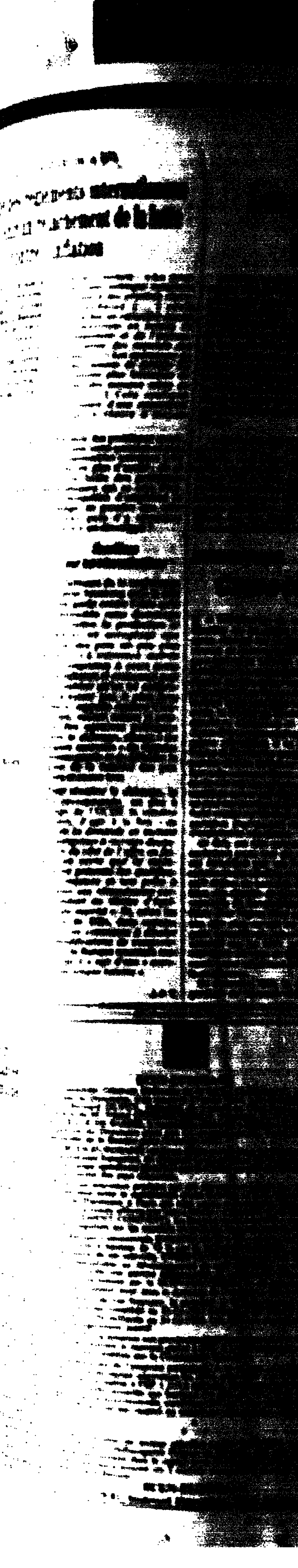
» Qui a gagné de l'argent dans cette affaire ? Les Mutuelles du Mans, la banque BIMP, la Générale des eaux et moi. Mais eux, ils en ont gagné beaucoup et moi, un peu moins (3). Dans cette activité, je n'ai pas perçu de salaire pendant dix-huit mois et j'assume pleinement ma part dans la plus-value. Je ne vois rien de répréhensible, rien d'illégal, rien d'anormal dans cette activité. On veut que je m'explique. Je joue la transparence la plus absolue. Je donne tous les détails sur mes activités, mon patrimoine et mes revenus. Je sais que ma bonne foi sera reconnue. »

Propos recueillis par
**PIERRE-ANGEL GAY,
PHILIPPE LABARDE,
MICHEL NOBLECOURT,
ROLAND-PIERRE PARINGAUX**

(1) C'est d'un pot-de-vin de 4,4 millions de francs versé à l'occasion de ce marché d'adduction d'eau à Nantes qu'est partie l'enquête du juge.

(2) Respectivement PDG de la Générale des eaux et des Mutuelles du Mans.

(3) La revente de ses actions, en 1991, rapportera 2,4 millions de francs à Gérard Longuet.



Le rapport annuel de la BRI

La Banque des règlements internationaux veut prévenir un relâchement de la lutte contre l'inflation

Il est illusoire de croire que la croissance peut s'accommoder d'une « hausse des prix un peu plus forte » , rappelle la Banque des règlements internationaux (BRI) dans son 63e rapport annuel publié lundi 13 juin à Bâle (Suisse). Pour lutter contre le chômage, la BRI préconise d'« accroître la flexibilité du marché et [de] renforcer les incitations au travail ».

Les mouvements de capitaux bénéficient dans le monde d'une liberté de mouvement oubliée depuis 1914. Encore le contexte est-il différent. Les cours de change sont plus flexibles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant la première guerre mondiale. Et la gamme des actifs financiers autrement plus vaste. Enfin, les investisseurs institutionnels occupent une place jusqu'ici inégalée. Au Royaume-Uni, en 1992, les compagnies d'assurances avaient près du quart de leurs portefeuilles investi en titres étrangers, et leurs homologues privées japonaises pas loin de 27 %.

Un chiffre illustre l'ampleur des mouvements de capitaux : les sorties brutes de fonds des grands pays industrialisés (hors transactions officielles et opérations bancaires à court terme) ont atteint quelque 850 milliards de dollars (4 800 milliards de francs) en 1993, contre à peine une centaine de milliards par an durant la première moitié des années 80.

La faille des politiques économiques

Selon un calcul repris dans le rapport annuel de la BRI, les non-résidents détiendraient actuellement *« autour de 20 à 25 % de l'ensemble des obligations d'Etat des pays du Groupe des Dix, Japon non compris ».* De tels avoirs, poursuit la Banque, *« sont extrêmement sensibles à l'évolution du climat sur les marchés internationaux des capitaux. Ainsi les politiques économiques, en particulier quand elles s'efforcent de maintenir des cours de change irréalistes ou des orientations économiques inadaptées, sont désormais davantage exposées à la sanction des marchés ».*

C'est un constat identique que dresse en conclusion du rapport le directeur général de la banque, Andrew Crockett : *« La poursuite d'une politique monétaire obéissant à des priorités clairement définies [...] revêt aujourd'hui un caractère encore plus important en raison du développement et de l'internationalisation des marchés des capitaux [...] Les opérateurs de marchés tentent de deviner les implications plus lointaines de chacune des mesures mises en œuvre [...] Cela souligne l'importance d'une orientation monétaire claire à moyen terme ».*

Au-delà des problèmes monétaires, une autre question se pose aux responsables nationaux avec de plus en plus d'acuité : où se situe la faille des politiques économiques qui se sont révélées incapables d'empêcher le chômage de prendre une telle ampleur puis d'y remédier lorsqu'il s'est développé ?

Sacrifices sur les rémunérations

La faiblesse de la conjoncture y est pour beaucoup mais la BRI met en garde contre l'idée qu'il est possible sans dommage *« d'accroître la production et l'emploi en acceptant une hausse des prix un peu plus forte ». « L'existence avérée d'un compromis à court terme entre inflation et croissance peut faire oublier qu'un tel compromis n'existe pas à plus long terme »*, rappelle Andrew Crockett qui, sentant monter la pression des opinions publiques contre le chômage, charge *« les banques centrales »* de rappeler la bonne parole et de défendre le dogme de la stabilité des prix envers et contre tout.

Pour résorber le chômage, la BRI recommande, un peu à l'image de l'OCDE la semaine dernière, d'agir à la fois *« du côté de la demande en incitant les entreprises à recruter davantage et du côté de l'offre en faisant en sorte que la main-d'œuvre présente les qualifications requises et soit prête à accepter une rémunération correspondant au niveau d'équilibre du marché ».* Si, selon les experts de Bâle, dans certains pays, *« on commence à déceler des modifications de comportement »*, la Banque reconnaît toutefois qu'il s'agit d'une *« entreprise de longue haleine ».*

J.-P. T.

Selon l'économiste en chef de la Bundesbank

Les taux directeurs allemands « sont adaptés à la situation économique »

Otmar Issing, membre du conseil central de la Bundesbank, la banque centrale allemande, a estimé que les taux directeurs de la banque centrale allemande sont adaptés à la situation économique. Ils ont atteint *« un niveau adapté à l'environnement économique actuel et aux problèmes présents »*, a estimé celui qui est également économiste en chef de la Bundesbank, dans un entretien à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* publié dimanche 12 juin. Ce faisant, M. Issing risque de conforter les analyses des marchés financiers qui redoutent un arrêt de la baisse des taux directeurs allemands jusqu'à l'automne.

M. Issing a assuré qu'il n'y avait pas de danger d'affaiblissement du mark après la poussée des taux aux Etats-Unis. *« La dépendance entre les taux n'est pas aussi forte que ce que l'on affirme souvent »* , a-t-il déclaré. Le membre du directoire, en revanche, a indiqué que la Bundesbank était préoccupée par l'évolution de la masse monétaire et l'inflation. *« Même avec un taux d'inflation de 3 % en mai, le plus bas depuis des années, on ne peut tout de même pas être satisfait »* , a ajouté M. Issing.

Alors que débutent les premiers vols de British Airways et d'Air France

Les petites compagnies aériennes s'estiment lésées par le compromis sur les vols Orly-Londres

Le 16 mai, les autorités françaises avaient bloqué l'atterrissage des compagnies britanniques à Orly. Après négociations avec Londres, un délai d'un mois avait été obtenu ainsi qu'une ouverture réciproque de l'aéroport d'Heathrow pour Air France. Mais ce compromis ne satisfait pas les petites compagnies qui en semblent exclues. Les salariés de la compagnie indépendante Air Liberté entendent perturber l'enregistrement des passagers de British Airways.

La guerre des aéroports ouvre un nouveau front, et Orly devait connaître, lundi 13 juin, une journée agitée. Les compagnies British Airways et TAT, sa filiale, qui effectueront leurs premiers vols entre Orly et Londres risquaient de voir leur programme perturbé. Les salariés d'Air Liberté, avec leur PDG à leur tête, ont annoncé leur intention de manifester à Orly pour obtenir un accès convenable à l'aéroport londonien d'Heathrow. Ils prévoient de retarder les passagers de la compagnie britannique, voire de sa filiale, en bloquant les comptoirs d'enregistrement.

De son côté, l'intersyndicale d'Air Inter devait profiter du lancement de la ligne Orly-Londres pour expliquer aux clients de la compagnie intérieure tout le mal qu'elle pense de la *« déréglementation sauvage »* sur les lignes européennes et surtout françaises.

Le bras de fer au-dessus de la Manche avait débuté avec la décision de British Airways, de sa filiale TAT, ainsi que d'Air UK de démarrer une laison Orly-Londres dès le 16 mai, en dépit du refus du gouvernement français. Sûres de leur bon droit, les compagnies britanniques s'appuyaient sur une décision de la Commission de Bruxelles, du 27 avril, d'ouvrir Orly-Londres à la concurrence immédiatement ainsi qu'Orly-Marseille et Orly-Toulouse dans six mois. Après un blocage des autorités françaises de ces vols britanniques, les ministres français et britannique des transports, Bernard Bosson et John MacGregor, étaient parvenus à un compromis repoussant l'ouverture de la liaison Orly-Londres au 13 juin.

Depuis, le gouvernement français a apporté des restrictions à cette ouverture : pas plus de quatre fréquences par transporteur et par jour (British Airways et sa filiale TAT étant considérées comme une même entité) et obligation pour les compagnies d'utiliser des avions de plus de deux cents places pendant les heures de pointe à compter de l'été 1995. Ces limites, contestées par les britanniques, ont conduit Air UK à renoncer provisoirement à desservir Londres au départ d'Orly. Seule à avoir obtenu l'autorisation – sollicitée en novembre avant l'ouverture de la ligne – d'opérer six rotations quotidiennes au départ d'Orly, elle estime *« qu'il est impensable commercialement d'opérer quatre vols à Orly et deux à Roissy-Charles-de-Gaulle ».*

De leur côté, les compagnies privées françaises ne décolèrent pas. Air Liberté et AOM sont dans l'impossibilité de se mettre dans la course Orly-Londres faute d'accès à l'aéroport d'Heathrow. Convaincu que British Airways fait la loi dans la distribution des créneaux horaires de cet aéroport londonien très saturé, le PDG d'Air Liberté a porté plainte, le 16 mai, à Bruxelles, pour protester contre ce *« verrouillage institutionnel ».*

D'autant plus que le ministère français des transports avait laissé entendre que l'ouverture d'Heathrow à Air Liberté et AOM serait examiné par les autorités britanniques sous de meilleurs auspices grâce à l'ouverture d'Orly-Londres... L'intersyndicale d'Air Inter, visée non pas tant par la décision bruxelloise d'ouvrir Orly-Londres que par celle d'ouvrir, dès novembre, Orly-Marseille et Orly-Toulouse, a décidé, pour sa part, de joindre sa voix dans ce concert de récriminations, lundi 13 juin.

M. L.

COMMENTAIRE

Casse-tête aéroportuaire

La libéralisation du ciel européen ne se passe pas sans casse. Attaqué sur les lignes intérieures et intra-européennes, le gouvernement français est cantonné dans une attitude défensive à l'égard de Bruxelles. Avec deux *aéroports à Paris (Orly et Roissy)* et surtout deux compagnies nationales, la France est soumise à un équilibre complexe et fragile. Ouvrir Orly aux transporteurs européens déstabilise à la fois Air France et Air Inter. La première, qui a choisi de faire de Roissy sa plate-forme de correspondance, veut éviter de voir ses concurrents communautaires arriver sur Orly, d'où elle ne peut les réembarquer. Avoir une flotte éclatée sur les deux aéroports parisiens impliquerait des coûts d'exploitation très élevés.

Or Orly est très convoité. Non seulement parce que cet aéroport est considéré par les Parisiens comme plus accessible, mais parce qu'il draine, en tant que fief d'Air Inter, une clientèle de province à la recherche de correspondances. La filiale d'Air France n'est pas pressée, non plus, de voir les compagnies européennes arriver sur son aéroport car, en 1997, les lignes intérieures des pays de la Communauté seront totalement ouvertes à la concurrence.

En décembre 1993, la direction générale de l'aviation civile avait tenté de verrouiller ce dispositif en décrétant que les liaisons intracommunautaires se feraient au départ de Roissy, à l'exception de la Grèce, de la péninsule Ibérique et ultérieurement de Londres. L'objectif était notamment d'aider Air *France à faire face à la concurrence* du tunnel sous la Manche.

Mais British Aiways a réussi à faire sauter ces verrous français en utilisant un cheval de Troie, TAT. Sa filiale française a porté plainte devant la Commission de Bruxelles et elle l'a fait à double titre. D'une part, pour desservir Marseille et Toulouse au départ d'Orly, et non de Roissy comme le gouvernement français l'y avait autorisée, d'autre part pour desservir Londres au départ d'Orly, puisque depuis 1993 les compagnies communautaires sont libres de voler entre deux Etats-membres. Bruxelles lui a donné raison, estimant notamment, pour Toulouse et Marseille, que la répartition des droits de trafic sur les différents aéroports ne devait pas être discriminatoire. Mis en échec, le gouvernement français en est réduit à contester les détails.

MARTINE LARONCHE

VIE DES ENTREPRISES

L'avenir du marché des camions six mois après le divorce des deux constructeurs

Renault : la survie de RVI passe par Mack

« Je ne suis pas habité par le doute, sauf quand il est créatif. » Elios Pascual, PDG de Mack, la filiale américaine de RVI (Renault Véhicules Industriels) dirige depuis le 1er juin la stratégie « produits » de RVI de part et d'autre de l'Atlantique. Nouvel homme fort du constructeur français de poids lourds, derrière le PDG Shemaya Levy, il va mettre son énergie à redresser un groupe en pertes (– 1,4 milliard de francs en 1993 pour un chiffre d'affaires de 25 milliards) en développant les synergies entre les deux entités, RVI en Europe et Mack aux Etats-Unis. *« Chez moi le découragement ne dure jamais plus de vingt-quatre heures »*, affirme ce Perpignanais de cinquante-trois ans, fils d'un réfugié politique espagnol, ou plutôt catalan. Entré chez Saviem à la direction des achats en 1969, son diplôme des Arts et Métiers et de l'Ecole nationale supérieure pétrole et moteurs en poche, ce passionné du camion a passé toute sa carrière dans le même groupe. Il fut de toutes les fusions : entre Berliet et Saviem, puis avec Renault... et Volvo. Pendant les années d'alliance avec le constructeur suédois, il fut le responsable de la coopération.

Développer un moteur commun

Aujourd'hui, il lui revient de gérer la nouvelle stratégie de RVI et son rapprochement avec les Etats-Unis. Les économies d'échelle qui ne pourront être réalisées en Europe entre les deux firmes de poids lourds le seront entre le vieux et le nouveau monde. Mack distribue déjà des moteurs RVI pour les camions de gamme moyenne (10 à 15 tonnes). Mais l'objectif est désormais de développer un moteur commun pour les plus de 15 tonnes. Un projet qui va nécessiter plus de six ans pour aboutir. D'ici là, Mack utilisera pour certains modèles un moteur existant de la gamme RVI.

Globalement, 50 % des coûts pourraient être ainsi partagés, estime Elios Pascual. Outre les fabrications communes, les deux constructeurs vont aussi regrouper leurs achats. Tout en sachant qu'*« on ne peut faire un camion mondial »* – car les styles diffèrent – les Américains aiment les capots longs, les estimant plus sûrs – les critères de choix aussi – les routiers européens sont moins exigeants quant au confort, mais veulent une charge utile maximale.

Multiplier les partenariats

RVI et Mack devraient aussi multiplier les partenariats : *« Nous excluons le repli sur soi, mais pas question d'être à la remorque de quiconque »*, affirme Shemaya Levy, PDG de RVI. La seule coopération qu'il conserve avec Volvo porte sur le développement d'un essieu arrière. Pour le reste, toutes les opportunités permettant d'alléger les charges seront les bienvenues.

Car l'objectif de RVI est d'alléger son point mort pour parer le retournement déjà prévisible de la conjoncture du secteur aux Etats-Unis. De 40 000 unités en 1991, le point mort de Mack est passé à 20 000 en 1993. Il devrait encore baisser pour atteindre 13 000 en 1997, année où le marché américain devrait être au point le plus bas de son cycle après un déclin qui devrait s'amorcer en 1995.

En 1993, les bénéfices réalisés outre-Atlantique ont permis d'amoindrir les pertes européennes pour aboutir à une perte consolidée de 1,4 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 25,13 milliards. Une situation à l'inverse de celle connue à la fin des années 90, où les pertes de Mack atteignirent 900 millions de dollars en cumulé depuis la reprise par Renault. Finalement, l'investissement de Renault nécessitera près de quarante ans pour être récupéré ! *« Si c'était à refaire, si on avait su ce que cela allait coûter, on ne l'aurait pas fait »*, reconnaît M. Pascual. Mais, dans la situation actuelle, Mack sera peut-être pour Renault la planche de salut.

ANNIE KAHN

Volvo GM : réduire au plus vite le « point mort »

GREENSBORO (Caroline du Nord)
de notre envoyé spécial

S'ils avouent encore *« quelque regret »* six mois après l'échec du mariage Renault-Volvo, les dirigeants de la filiale « poids lourds » du groupe suédois aux Etats-Unis ne regardent plus guère dans leur rétroviseur. L'alliance aurait bien sûr permis un rapprochement favorable entre Volvo GM Heavy Truck et Mack (Renault), deux constructeurs plutôt complémentaires. Elle n'est plus d'actualité. Aujourd'hui, Volvo doit faire face aux Etats-Unis, sur le marché des poids lourds de plus de 15 tonnes, à une concurrence acharnée de la part du groupe Mercedes (avec notamment la marque Freightliner), des deux grands américains (Paccar et Navistar) et du groupe Renault. Et surtout, il veut se préparer au prochain retournement, inévitable, du marché attendu pour 1995. Il n'a qu'une seule solution, celle recherchée aussi par les concurrents : réduire au plus vite le « point mort », le niveau minimum de production assurant un équilibre des comptes.

Un marché très volatil

Pour l'heure, les vents sont favorables. La demande de camions est actuellement extrêmement forte aux Etats-Unis. Tirées par une conjoncture favorable, les ventes de poids lourds (de plus de 15 tonnes) pourraient pulvériser en 1994 le record de 1979 et passer de 158 000 unités en 1993 à 175 000 cette année. Tous les constructeurs en profitent. Volvo GM, une société commune créée en 1988 dans laquelle le groupe suédois possède 87 % du capital et General Motors 13 %, n'est pas en reste. Cette société, gérée par Volvo et qui conçoit, fabrique et commercialise des camions de plus de 15 tonnes aux Etats-Unis, a vendu en 1993, 20 000 véhicules (un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars avec 4 000 personnes).

Depuis trois ans, Volvo occupe 12,3 % du marché américain du plus de 15 tonnes. *« L'objectif pour 1994 est de vendre aux Etats-Unis 25 000 unités »*, explique Per Linquist, PDG depuis le 1er juin de Volvo GM. Il devrait être atteint sans trop de difficultés. Les deux usines du groupe aux Etats-Unis – l'une en Virginie, l'autre dans l'Ohio – ne fermeront cet été pour cause de congé qu'une seule semaine, au lieu de deux les années précédentes. Après deux exercices déficitaires (1991 et 1992), la société est redevenue bénéficiaire en 1993 et devrait, selon son PDG suédois, engranger de solides bénéfices en 1994.

Mais à Greensboro, en Caroline du Nord, au siège de Volvo GM Heavy Truck, on ne se laisse pas griser par la bonne conjoncture. Le marché du camion est, aux Etats-Unis, extrêmement volatil. *« Les ventes annuelles peuvent varier de 75 000 à 150 000 »*, explique Terry Young, vice-président. Toute la stratégie actuelle du groupe vise ainsi à préparer l'entreprise au prochain retournement de conjoncture. *« Le marché va encore être bon pendant 12 ou 18 mois. Il se dégradera ensuite pour atteindre un nouveau creux en 1997, après l'élection présidentielle »*, ajoute-t-il.

Après avoir engagé un plan de redressement en 1992, Volvo GM Heavy Truck cherche aujourd'hui à abaisser encore son « point mort ». Les coûts devaient être réduits de 10 % en trois ans. Les trois quarts du chemin auraient déjà été parcourus. Des dispositions ont été prises dans tous les domaines. Le nombre des fournisseurs va être ramené de 1 200 à 400. Les camions vendus seront de plus en plus équipés de moteurs Volvo (15 % aujourd'hui, 25 % en 1998). De nombreuses activités annexes ont été cédées à des partenaires extérieurs : c'est ainsi que neuf des quartorze centres de distribution de pièces détachées ont été repris par des sociétés indépendantes du groupe.

Les dirigeants de Volvo GM sont enfin très fiers de l'accord qu'ils viennent de conclure avec leur syndicat, l'UAW (le syndicat des travailleurs de l'automobile) favorable à l'entreprise à plus d'un titre. Conclu pour une période de six ans, il assure au groupe une stabilité sociale exceptionnelle de la part de l'UAW. Cet accord prévoit une augmentation annuelle des salaires comprise entre 2 % et 3 %, sans aucune indexation sur l'évolution des prix. Contrairement aux compromis auxquels ont été contraints les constructeurs de Detroit, Volvo n'accorde enfin aucune garantie d'emplois à ses personnels.

Investir 200 millions de dollars

Il est vrai, et c'est la raison pour laquelle le syndicat UAW a signé cet accord, que, dans le même temps, Volvo GM s'est engagé à poursuivre ses investissements dans ses deux localisations actuelles. La société a ainsi annoncé, fin mai, que, soutenue par des aides des Etats concernés, elle allait y investir au cours des quatre prochaines années quelque 200 millions de dollars (1,1 milliard de francs). Il s'agit à la fois de dépenses destinées à améliorer la productivité des usines de montage mais aussi à en accroître la capacité, notamment pour la fabrication de cabines de camions. Il est vrai aussi que le chômage reste élevé dans les deux régions où travaille Volvo GM. Il est de 10 % en Virginie (6 % pour l'ensemble des Etats-Unis).

Tout en réduisant ses coûts, Volvo GM cherche aussi à mieux réagir à l'évolution du marché. Une amélioration du confort et de la sécurité des véhicules est demandée les cabines deviennent aux Etats-Unis de véritables petits appartements douillets. Les services aux clients (aide au financement, contrat de maintenance, numéro vert 24 heures sur 24 pour des urgences...) jouent un rôle de plus en plus important dans la concurrence entre les grands du poids lourds. La protection de l'environnement conduit enfin les constructeurs à accroître leurs efforts de recherche et de développement. La lutte contre la pollution de l'air est engagée. Pas encore celle contre le bruit...

ERIK IZRAELEWICZ

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SOCIÉTÉ GUILLEMINOT : menace sur la dernière fabrique française de films photographiques. – La dernière fabrique française de films, papiers et produits photographiques, la société Guilleminot – 80 salariés à Amboise (Indre-et-Loire) et 50 à Paris – va être mise en redressement judiciaire *« très prochainement »*, a indiqué vendredi 10 juin le directeur de l'usine de Touraine. Cette société, qui connaît des difficultés depuis quatre ans, avait dû fermer son usine de Chantilly (Oise) en 1991. En 1993, une cinquantaine de salariés avaient été licenciés à Amboise. Devant cette situation, les administrateurs de cette société figurant au marché hors cote avaient demandé un audit et la nomination d'un administrateur *ad hoc* chargé d'étudier l'avenir de l'entreprise. En 1993, Guilleminot a enregistré 25 millions de francs de pertes, son marché à l'exportation ayant notablement chuté. – *(AFP.)*

SECOND MARCHÉ

SIDEM diffère son introduction en Bourse. – Sidem, société d'ingénierie spécialisée dans la fourniture clef en main d'unités de dessalement d'eau de mer, a préféré différer son introduction au second marché de la Bourse de Paris car elle juge que les conditions du marché ne sont pas favorables. Cette arrivée était prévue pour le 6 juillet, mais la société juge préférable d'attendre *« en raison des conditions qui prévalent actuellement sur les marchés financiers »*, indiquait vendredi 10 juin, la société dans un communiqué. Sidem comptait mettre 25 % de son capital sur le marché à l'occasion de cette introduction en Bourse. Réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires (346 millions de francs) à l'étranger, SIDEM a dégagé en 1993 un résultat net positif de 105 millions de francs (65 millions hors bénéfice exceptionnel).

NOMINATION

CONSEIL DES MINISTRES : un nouveau directeur des gens de mer. – Christian Sarradji, administrateur civil hors classe, a été nommé, mercredi 8 juin au conseil des ministres, directeur des gens de mer et de l'administration générale au ministère de l'équipement et des transports.

[Né le 2 juillet 1946 à Lyon, Christian Sarradji a été, après avoir travaillé au rectorat de Paris, élève à l'Ecole nationale d'administration (ENA) de 1974 à 1976 puis a été en poste au ministère de l'agriculture. De 1981 à 1984, il est chargé de mission auprès du directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, puis, jusqu'en 1989, rapporteur général de la mission sur l'organisation des administrations centrales auprès du premier ministre. Depuis novembre 1989 il était chef de service, adjoint au directeur du personnel, au ministère de l'équipement et des transports.]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 juin ⬇ Sous les 2 000

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris perdait du terrain lundi 13 juin, affectée à la fois par le climat politique après les élections européennes et par une nouvelle chute du marché obligataire. En baisse de 0,51 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait 1,96 % en milieu de journée, à 1 981,12 points et passait ainsi sous le seuil des 2 000 points. Le CAC 40 était déjà passé sous les 2 000 points le 1er juin, pour la première fois depuis la crise monétaire de juillet 1993, avant de reprendre un peu de terrain le lendemain et de se maintenir depuis au-dessus de ce niveau.

Après avoir entamé la journée sur une note assez neutre, le MATIF et le marché obligataire ont souffert de nouveaux dégagements d'investisseurs étrangers rendus inquiets par le résultat des élections européennes en France qui, à leurs yeux, donne une place importante aux opposants au traité de Maastricht. Du coup, le MATIF abandonne 0,80 % à 116,34 tandis que sur le marché allemand, lui aussi fragilisé, le Bund recule de 0,70 %.

Euro Disney, qui a annoncé le lancement le 20 juin de son augmentation de capital de 5,95 milliards de francs à 10 francs l'action, perd 2,6 %. Eurotunnel cède, de son coté, 5,6 %, après l'incident technique enregistré, samedi 11 juin, lors d'un exercice d'évacuation dans le tunnel sous la Manche. Baisse également de 3,6 % de Suez, après l'annonce, vendredi, de négociations avec l'anglais Commercial Union pour lui racheter sa filiale d'assurances Victoire pour 12,5 milliards de francs.

Progression de 4 % des émissions au premier trimestre

Les émissions sur le marché financier ont augmenté de 4 % au premier trimestre 1994 (211,7 milliards de francs) par rapport au premier trimestre 1993 (203,1 milliards de francs), selon le rapport du gouvernement sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques remis au Parlement. La hausse la plus importante concerne les émissions d'obligations convertibles en actions (+ 214 %, de 5,5 à 17,3 milliards de francs).

En 1993, les émissions sur le marché financier ont augmenté de 27 %, pour s'élever à 777,9 milliards de francs, contre 613,7 milliards de francs en 1992, *« soit la plus forte hausse depuis 1985 »*. Les émissions d'actions nouvelles ont continué de stagner (– 3 %, à 240,2 milliards de francs) au cours d'une *« année exceptionnelle »* marquée par une hausse du cours de 22,09 %, une progression des transactions de 49 % (à 987 milliards de francs) et une augmentation de la capitalisation boursière de 39 % (à 2 692 milliards de francs, soit 37,8 % du PIB).

L'encours du PEA (plan d'épargne en actions) a augmenté de 218 %, à 200 milliards de francs. Les émissions d'obligations ont augmenté de 47 %, à 537,7 milliards de francs. Celles de l'Etat ont augmenté de 104 %, à 370,8 milliards de francs, les émissions hors Etat ont reculé de 10 %, à 166,9 milliards de francs. Selon le rapport, *« cette évolution contrastée ne résulte cependant pas d'un effet d'éviction des émissions hors Etat au profit des émissions de l'Etat. Le total des émissions hors Etat [domestique + eurofranc] a augmenté de 27 % à 392 milliards de francs »*. *« Il s'agit plutôt d'un arbitrage au profit du marché de l'eurofranc qui a augmenté de 85 % à 225 milliards de francs, dépassant pour la première fois le montant des émissions domestiques hors Etat. »*

TOKYO, 13 juin, ⬆ Au plus haut

La Bourse de Tokyo a terminé la séance, lundi 13 juin, sur une nouvelle progression, s'inscrivant à son plus haut niveau de l'année. L'indice Nikkei a gagné en fin de journée 157,63 points, soit 0,73 %, pour terminer la séance à 21 552,81 points. L'indice Topix à base plus large progresse lui de 11,93 points (0,7 %) à 1 712,73. Plus de 400 millions de titres ont été échangés contre 1,1 milliard vendredi.

Les prises de bénéfices n'ont pas empêché le marché japonais de continuer à gagner du terrain alors que la reprise se précise au Japon. Les chances de voir le Japon s'orienter vers une reprise sont en train de s'accroître, a estimé lundi Yasushi Mieno, le gouverneur de la Banque centrale du Japon. Il estime notamment que *« l'économie nipponne est sortie de la phase où elle enraye son déclin »*.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Bridgestone	1 690	1 690
Canon	1 800	1 790
Fuji Bank	2 330	2 350
Honda Motors	1 920	1 910
Matsushita Electric	1 898	1 920
Mitsubishi Heavy	828	820
Sony Corp.	6 370	6 380
Toyota Motors	2 120	2 160

CHANGES

Dollar : 5,6478 ⬆

Lundi 13 juin, le deutschemark progressait face à l'ensemble des devises à la suite de la victoire inattendue du chancelier allemand Helmut Kohl aux élections européennes. Il s'inscrivait en matinée à 3,4061 francs contre 3,4035 francs vendredi 10 en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se repliait à 5,6478 francs contre 5,6770 francs vendredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	10 juin	13 juin
Dollar (en DM)	1,6685	1,6620
TOKYO	10 juin	13 juin
Dollar (en yens)	104,07	103,67

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 juin)	5 3/8 % - 5 1/2 %
New-York (10 juin)	4 3/8 %

BOURSES

PARIS

	9 juin	10 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 028,39	2 020,72
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 404,12	1 399,46
Indice SBF 250	1 361,98	1 358,21

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	9 juin	10 juin
Industrielles	3 753,14	3 773,45

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	9 juin	10 juin
100 valeurs	3 028,90	3 055,90
30 valeurs	2 401,60	2 414,90

FRANCFORT

	9 juin	10 juin
Dax	2 129,32	2 133,08

TOKYO

	10 juin	13 juin
Nikkei Dow Jones	21 395,18	21 552,81
Indice général	1 705,16	1 712,73

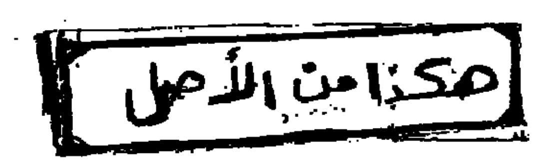
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6480	5,6500	5,6605	5,6640
Yen (100)	5,4491	5,4537	5,4950	5,5018
Ecu	6,5686	6,5738	6,5607	6,5686
Deutschemark	3,4028	3,4047	3,4062	3,4097
Franc suisse	4,0242	4,0286	4,0342	4,0415
Lire italienne(1000)	3,5278	3,5313	3,5073	3,5127
Livre sterling	8,5369	8,5428	8,5433	8,5533
Peseta (100)	4,1495	4,1526	4,1250	4,1301

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	1 15/16	2 1/16	2	2 1/8	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne(1000)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 7/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 13 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 31
CAC 40 : –1,99 % (1980,53)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Case Poclain 2	2,30	–
CBC 1	389,90	320
Centenaire Blanzy	373	–
Ceragen Holding	28,20	–
Champex (Ny)	18,95	11
CIC Un.Euro.CIP 1	378	370
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	–
Cpt Lyon Alem.2	380	375
Concorde-Ass Risq2	1000	970
Constr.Met.Prov.	25,50	–
Credit Gen.Ind.	80,10	85
Darblay	500	–
Didot Bottin	693	700

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel ■	293	293
Ufiner Cofrath	1595	1600
Vicat 2	523	540
Virax	119	–
C.N.I.M 1	1356	1291
Codetour	225	225
Creeks	179,50	177,20
Dauphin OTA	319	–
Devanlay 2	1300	1300
Labor.Dolisos	181	189
Éditions Belfond	82,10	–
Europ Propulsion 2	370	363
Finabail	176,50	176
Finacor	172	179,80
G.I.M. S.A.	1008	1010
Gravograph	209	215
I.C.C. 2	229	217
Sopra	319	–
TF1-1	495,20	495,50
Thermador Hold(Ly)	440	425
Unilog	320	320
Viel et Cie /	236	241
Vilmorin et Cie/2	373	375

Sicav (sélection) 10 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trimestriel	2005,66	1985,80
Elicash	826836,93	826836,93 ◇
Energia	389,62	371
Eparcic	4261,25	4261,25
Eparcourt-Sicav (1)	201,30	201,30
Epargne-Unie	1540,84	1502,40
Eafi Cash capi	9241,22	9241,22 ◆
Euro Solidarité	1188,95	1177,18 ◆
Eurocic Leaders	1318,59	1278,24
Eurodyn	1474,27	1438,31
Euro Gan	8113,48	7801,40
Fonsicav	17103,65	17060,51
France-gan	14085,07	13408,38
Oblifutur	3337,83	3275,59
Oblig. ttes caté.	209,08	205,99
Obli[illegible]	1871,95	1855,40
Oblisécurité Sicav	15249,60	15249,60
Oraction	1688,93	1839,22
Patrimoine Retraite	263,58	258,42
Parvalor	639,47	626,93
Planinter	1516,78	1479,71
Première Oblig. C	11403,61	11403,61
Première Oblig. D	10688,80	10683,46
Privoy. Ecureuil	99,07	98,88
Priv'Associations	34475,30	34475,30
Proficias	1819,90	1800,88

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6865	5,6770	5,35	5,95
Ecu	6,6765	6,5895	–	–
Allemagne (100 dm)	340,6100	340,3500	328	352
Belgique (100 F)	16,5480	16,5330	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	303,8800	303,5500	292	314
Italie (1000 lires)	3,5140	3,5180	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,2500	87,1700	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3715	8,3495	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5765	8,5495	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2740	2,2885	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,7300	402,6300	389	412
Suède (100 krs)	71,7500	71,6000	66	76
Norvège (100 k)	78,6500	78,5400	75	84
Autriche (100 sch)	48,4160	48,3850	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1610	4,1570	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2750	3,2800	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,1402	4,1333	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,4673	5,4803	5,23	5,57

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/06
Or fin (kilo en barre)	69900	69800
Or fin (en lingot)	69950	69800
Napoléon (20f)	403	401
Pièce Fr (10 f)	324	–
Pièce Suisse (20 f)	404	404
Pièce Latine (20 f)	405	403
Souverain	510	511
Pièce 20 dollars	2485	2485
Pièce 10 dollars	1260	1252,50
Pièce 5 dollars	700	–
Pièce 50 pesos	2620	2625
Pièce 10 florins	420	420

Matif (Marché à terme international de France)

10 juin 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 312 930			
Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	118,16	117,18	116,32
Précédent	117,80	116,64	115,76

CAC 40 A TERME — Volume : 25 847			
Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	2013	2005,50	–
Précédent	2011	2007,50	2017

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Yeza et Michel
BOULAHBEL-VILLAC
sont heureux d'annoncer l'arrivée de leur fils

Aslan VILLAC,

né le 31 janvier 1994 à Paris.

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

Mariages

Brigitte FAGNONI
et
Bruno PRESTIGIACOMO

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 28 mai 1994, à Digny, Menainville (Eure-et-Loir).

9, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

Claire.

Aujourd'hui, tes sœurs chéries te souhaitent un merveilleux anniversaire.

Aude et Edith.

« Je suis faite comme ça quand j'ai envie de rire, oui je ris aux éclats. »

Décès

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la compagnie de Saint-Gobain,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude FRÉJACQUES,
membre de l'Institut,
vice-président
de l'Académie des sciences,
administrateur de Saint-Gobain
depuis 1992.

(Le Monde du 10 juin.)

– Janine Nozain,
Marie-Christine Nozain,
Et sa famille,
font part à ses amis du décès de

Guy NOZAIN,

survenu à Paris, le 8 juin 1994.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le professeur Paul Milliez est mort

Le professeur Paul Milliez est mort, dimanche 12 juin, à l'hôpital Broussais (Paris). Grand clinicien et militant chrétien, il avait été résistant durant la dernière guerre mondiale. Par la suite, il s'était engagé dans de nombreux combats, tant pour la légalisation de l'avortement qu'aux côtés des Palestiniens ou encore contre la torture.

[Né le 15 juin 1912 à Mons-en-Barœul (Nord), le professeur Milliez fut directeur de la clinique médicale propédeutique et directeur du centre de recherche sur l'hypertension artérielle de l'hôpital Broussais. Doyen, de 1969 à 1981, de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu, il était l'auteur d'un millier de publications scientifiques et de nombreux ouvrages parmi lesquels *Médecin de la liberté* (Seuil, 1980) et *Une certaine idée de la médecine* (Ramsay, 1981).]

– Selinde Margueron,
son épouse,
Néna Mousseaux (†),
Francis et Catherine Mousseaux,
Jean et Dominique (†) Margueron,
Madeleine Margueron,
Annelise Margueron,
Pierre et Sabine Margueron,
Etienne et Constance Margueron,
Daniel et Francine Margueron,
ses enfants,
Catherine, Laurent et Alix,
Sandrine Mousseaux,
Thierry et Martine,
Stéphane et Michèle,
Nathalie, Sébastien, Adeline, Laure, Christophe, Cyrille, Fabien, Raphaël, Thomas, Cécile, Aude, Jérôme, Samuel et Brice Margueron,
ses petits-enfants,
Violaine, Sibylle et Tiphaine,
ses arrière-petites-filles,
Les familles Rigal, Zeppa, Roosenburg et Mees,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 2 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Claude MARGUERON,
professeur émérite
à Paris-IV-Sorbonne,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République italienne.

Selon sa volonté, un culte d'action de grâce a eu lieu dans l'intimité.

Le Châtelet,
3 *bis*, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– Mme Jean Revoy,
née Elisabeth Le Chevalier, son épouse.
M. et Mme Alain Revoy.
M. et Mme Michel Revoy.
M. et Mme Dominique Revoy.
M. et Mme Philippe Revoy.
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sœur Johanna,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean REVOY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu subitement le 8 juin 1994, à Joigny (Yonne).

1, square de Châtillon,
75014 Paris.

– Mme Emile Piquet,
née Arlette Belot,
son épouse,
M. François Piquet,
Mme Odile Barrière,
et leurs enfants (Lyon),
M. et Mme Pierre Piquet
et leurs enfants (Domont),
M. et Mme Jean-Marie Piquet
et leurs enfants (Versailles),
M. et Mme Michel Piquet
et leurs enfants (Paris),
M. et Mme Jacques Betis
et leurs enfants (Octeville),
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Emile PIQUET,
contrôleur général des armées
(2e section),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 7 juin 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Léotoing (Haute-Loire), le samedi 11 juin.

Une messe du souvenir sera célébrée en la chapelle des missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique, 16, rue des Filmins, Sceaux (Hauts-de-Seine), le mercredi 29 juin, à 18 h 15.

18, avenue de Verdun,
92330 Sceaux.
43410 Léotoing.

Avis de messes

– En souvenir de

Albert (Bob) BENICHOU,

décédé le 2 mai 1994, une messe sera célébrée le vendredi 17 juin, à 16 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.

De la part de
Mme Albert Benichou,
Et ses enfants.

30, rue Vauthier,
92100 Boulogne-sur-Seine.

Anniversaires

– Le 14 juin 1944,

André ARBAUD,
résistant,

était fusillé à Vinon-sur-Verdon.

Souvenons-nous.

A. Leopardo.
son petit-fils.

– Il y a un an,

Etienne BORNE

nous quittait.

Une pensée et une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Megève. Lucinges.

Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de la

comtesse
Alice FOURNIER de ROYER,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de
Son époux,
Des comtes et comtesses Philippe et Alain Fournier de Royer,
De la baronne Iseut de Gliesden,
Et en union avec sa famille anglaise et alsacienne.

– Il y a dix ans, le 12 juin 1984, disparaissait brutalement

Chil KOZLOWSKI,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Hélène,
son épouse,
demande à ses amis et camarades une pensée pour lui.

– Il y a dix-neuf ans,

Françoise PEPIN LEHALLEUR,
née Ducassé.

Elle avait vingt-trois ans.

Merci à ceux qui sont fidèles à sa mémoire.

Communications diverses

– L'Association des amis de *Passages*, 17, rue Simone-Weil, Paris-13e, organise un débat, le mardi 14 juin, à 20 h 30. M. Yehuda Lancry, ambassadeur d'Israël en France, autour de *Michel Butor ou la résistance*, interviendra sur le thème « Autour de Butor ». Réservations à l'ADAPes au 45-86-30-02 (Béatrice Vernhes).

Bruno MONSAINGEON
est fier d'annoncer la naissance, après une longue et radieuse gestation intermittente de quinze ans, de son vingt-sixième enfant,

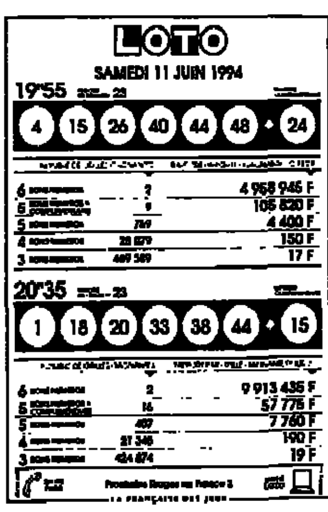
David O.

Il sera porté sur les fonds antennaux par le Révérend Père ARTE, le 15 juin 1994.

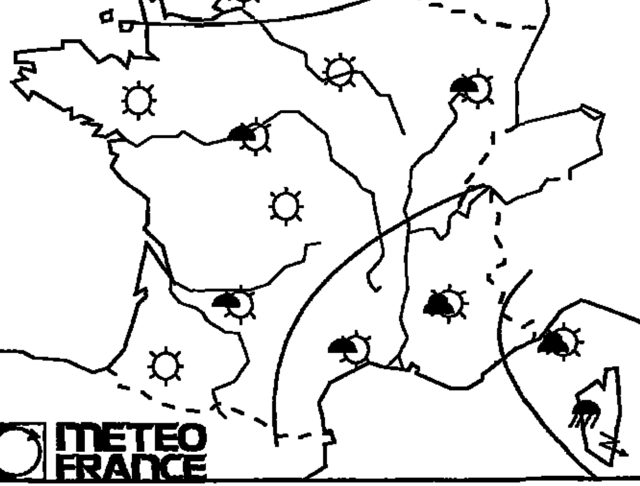
De la part aussi de ses frères et sœurs :
Yehudi M., Glenn G., Andreï C., Dietrich F.-D., Viktoria P., Gennadi R., Nadia B., Zoltan K., Michael T.-T., Dezsö R., Murray P., Andras S., Julius K., Friederich G., Louis K., Paul B.-S., Marie-Claire A., Nicolas R., Renato C., Barbara H., Alexander M., Vladimir S., Gilles A., Paul T., Mstislav R.

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de La Coupole : « La Syrie et le Moyen-Orient », avec Hassan Imadi, jeudi 23 juin 1994, à 20 heures, à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e, 300 F. Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

– Les Amis de Simon Doubnov organisent, mercredi 15 juin 1994, à 20 h 30, au centre culturel Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, une soirée à l'occasion de la sortie de *l'Histoire moderne du peuple juif*, avec la participation de Philippe Boukara, Alain Finkielkraut, Richard Marienstrass et Pierre Vidal-Naquet.



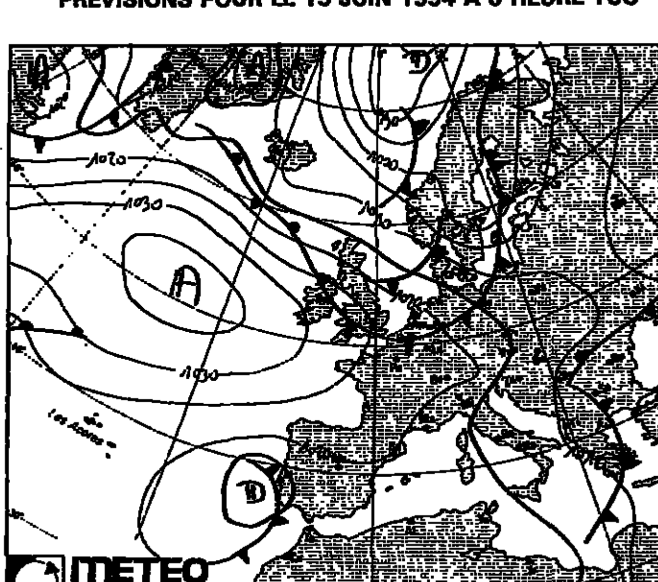
MÉTÉOROLOGIE



Mardi, une amélioration sur le Sud-Est. – Sur la Provence et la Corse, les nuages seront encore présents mais les averses moins fortes que la veille.
Sur les Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes, les nuages masqueront par moments le soleil.
Sur la Haute-Normandie, le Nord-Picardie et les Ardennes, on aura quelques passages nuageux.
Sur toutes les autres régions, le ciel sera pratiquement clair.
Le matin, il fera de 9 à 12 degrés, localement 15 dans le Midi. L'après-midi, il fera de 21 à 25 degrés sur la moitié nord et de 23 à 26 degrés sur la moitié sud.

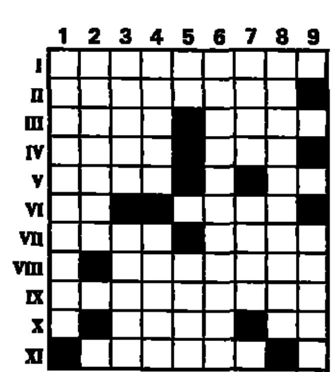
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6321



HORIZONTALEMENT

I. Mot de recommandation. – II. Pour les fumeurs qui veulent avoir des tuyaux. – III. Voulait voir les choses du bon côté. Guide en peinture. – IV. Une grande pièce. Fume au Japon. – V. Que l'on a fait sauter. Donné avant une exécution. – VI. Pronom. Inspire l'historien. – VII. Ville du Luxembourg. Peut être grande pour des frères. – VIII. Sont évidemment à mettre avec les moyens. – IX. Qui peuvent nous laisser raides. – X. Ne veut pas de contraintes. Morceau de savon. – XI. Une femme très attachante.

VERTICALEMENT

1. Instrument à vent. – 2. Où il y a de jolis fruits. – 3. Une ville dont la célébrité doit beaucoup au cheval. Fis l'appel. – 4. Protection. Poudre colorante. – 5. Sans effets. Une laitière put lui dire adieu. – 6. Des hommes dont on attend un peu de reconnaissance. – 7. Maurice et Dominique, par exemple. *Particules.* – 8. Des gens qui parlent souvent cru. – 9. Peut se faire dans un tube.

Solution du problème n° 6320

Horizontalement

I. Infection. Endos. – II. Nord. Estampeur. – III. Stérile. Bouse. – IV. Te. Enée. Iris. An. – V. Ides. As. Pal. – VI. Lu. Orpailleur. – VII. Intègre. Etocs. – VIII. Ail. Icônes. Epis. – IX. TT. Têtu. Assola. – X. Iota. Athéna. – XI. One. Et. Actif. Il. – XII. Usuel. Henri. – XIII. Otaru. Oô. Tire. – XIV. Onérosités. Us. – XV. Rang. Suera. Eche.

Verticalement

1. Instillation. Or. – 2. Note. Iton. – 3. FRE. Il. Teuton. – 4. Edredon. Ta. Sang. – 5. Inertie. Eure. – 6. Téléspectateurs. – 7. Isée. Agout. Ou. – 8. OT. Him. Ha ! Osé. – 9. Nabi. Lee. Echoir. – 10. Moral. Santé. Ta. – 11. Epuisée. Sainte. – 12. Ness. Utes. Frise. – 13. Due. Propos. IR. – 14. Or. Aa. Cil. Euh ! – 15. Inlassable. Se.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 13 JUIN

TF 1

13.35 Série : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.45). Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Gérard Jugnot.
19.50 Alain Decaux raconte. Le débarquement.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Stars 90. Spécial Charles Aznavour.
22.45 Magazine : Combien ça coûte ?
0.10 Sport : F1 Magazine. Grand Prix du Canada.

FRANCE 2

14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Goal.
17.35 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 22.55).
17.45 Série : Les Années collège.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Un crime de guerre. De Michel Wyn.
23.00 ▶ Magazine : Savoir plus. Tests de personnalité : que valez-vous ? Invités : André Langaney, directeur du laboratoire d'anthropologie de Genève, généticien des populations ; Marilou Bruchon-Schweitzer, professeur de psychologie à l'université Bordeaux-II ; Jacques Landreau, président de la Confédération française de recrutement ; Vincent Fraizal, sociologue ; Jacqueline Peugeot, présidente de la Société française de graphologie.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Jacques Laffite.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct d'Annecy.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Voyage sans alibi*, de Jacques Meunier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : L'Homme à l'imperméable. ■ Film français de Julien Duvivier (1956) (N).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Docteur M. ■ Film franco-allemand de Claude Chabrol (1990).
1.10 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Meurtre en exclusivité. D'Alan Metzger.
15.05 Le Journal du cinéma.
15.07 3 000 scénarios contre un virus. La Rêve, de Bernard Verlay.
15.10 Cinéma : Hook. ■ Film américain de Steven Spielberg (1991).
17.30 Sport : Basket-ball américain. Résumé du match n° 3 de la finale de la NBA.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Le Cinéma de papa. ■■ Film français de Claude Berri (1970).
23.50 Cinéma : Un flic à Chicago. ■ Film américain de John Irvin (1989) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : L'Homme des casernes. De Jacqueline Veuve (rediff.).
18.15 Magazine : Snark. Mothlight, de Stan Brakhage ; Philips Cavalcade, de George Pal ; Etude n° 7, d'Oskar Fischinger ; Ne t'arrête pas s'il te plaît, de Stéphanie Maxwell ; Portrobot, de Gerd Belz (rediff.).
19.00 Série : TV Squash. D'Angelo Abela, avec Angelo Abela, Gabrielle Cowburn (v.o.).
19.30 Documentaire : Un génie derrière la bombe. De Sheryle Patton. *L'histoire de Leo Szilard, un savant méconnu, protégé d'Einstein.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Korczak. ■ Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1990) (v.o.).
22.35 Magazine : Macadam. Lost in Music, Metalmania, de Christoph Dreher et Rolf S. Wolkenstein. *Le hard rock contemporain.*
23.25 Magazine : Lire et relire. Présenté par Pierre Dumayet. Michaux-Bergounioux. *Une séquence consacrée à Henri Michaux suivie d'un entretien avec l'auteur de la Toussaint.*
0.20 Court métrage : La Vis. De Didier Flamand, avec Jean Reno, Maïté Nahyr.
0.40 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Arnaud et ses copains, de Jacques Deray.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Salomon et la reine de Saba. ■■ Film américain de King Vidor (1959).
23.15 Téléfilm : Un accusé trop silencieux. De Jan Egleson.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Les Deux Amants, de Jean Achache.
0.50 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les Français du 6 juin (2). Débat avec Maurice Schumann, Raymond Triboulet, Jean Lacouture, Pierre Lefranc, François Bedarida.
21.30 Fiction. Si j'entendais quand j'étais petite !, de Delphine Paviot.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Lucien Malson (Histoire du jazz et de la musique afro-américaine).
0.50 Musique : Coda. Carmen McRae (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Moscou) : La Nuit transfigurée, de Schoenberg ; Divertissement, de Bartok ; suite dans le style ancien pour violon et piano, de Schnittke ; Lacrimosa, de Boutzko ; Prélude et scherzo op. 11, de Chostakovitch, par l'Orchestre de chambre du Conservatoire de Moscou, dir. Guennadi Tcherkassov.
22.30 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit. Par Myriam Soumagnac. Quatuor à cordes en mi bémol majeur op. 45, de Lalo ; Ballade pour violoncelle et piano en sol mineur op. 15, de Prokofiev.
0.00 L'Heure bleue.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Les têtes et les jambes

DERRIÈRE la tête de Jack Lang, sur le plateau de TF 1, se tenaient deux jambes nues coiffées, au niveau des genoux, par une jupe bleue. C'étaient de vraies jambes appartenant à une dame du panel de la SOFRES, bien serrées l'une contre l'autre, respectueusement inclinées dans une position indiquant l'attention silencieuse. Et, écoutant distraitement Jack Lang assassiner Rocard en gants blancs, on ne pouvait détacher son regard de ces jambes muettes, ces jambes du pays profond, ces jambes qui avaient le matin même consciencieusement porté – ou non – leur propriétaire jusqu'au bureau de vote, ces jambes habituées à trotter dans les rues, sur les chemins, dans les prés, ces jambes qui représentaient sur le plateau de TF 1 la France réelle, la France mystérieuse des soirs d'élections, la France de toutes les surprises.

Ces jambes n'étaient pas seules. Derrière Kouchner, derrière Schwartzenberg, derrière les vainqueurs et les vaincus, derrière les ministres et les opposants, derrière les visages familiers de tous les parleurs de soir d'élection, se tenaient d'autres jambes vêtues de jeans, camouflées dans des chaussettes blanches, terminées par des mocassins usagés. Et pendant que discouraient les têtes connues, ces jambes rectifiaient la position, se croisaient, se décroisaient, conservant au total leur quant-à-soi et leur mystère. Que pensaient-elles de l'Europe fédérale ? Du second tour Chirac-Rocard ? De la renégociation de Maastricht ? De l'hypothèse Rocard-Balladur ? De la contre-hypothèse Delors-Giscard ? Comment avaient-elles jugé la lugubre apparition carbonisée d'un Rocard alignant ses mots comme un canard sans tête continue de tituber à travers la pièce ? Avaient-elles bien remarqué que Jacques Delors, en direct de Bruxelles, avait revêtu un costume sombre quasi-présidentiel ?

Que pensaient ces jambes, en définitive, de toutes les têtes connues ? Quels accents en attendaient-elles ? Aspiraient-elles à être considérées comme des jambes capables de faire la part des choses, des jambes de citoyens ? Ou bien acceptaient-elles d'être prises pour des jambes de spectateurs de cirque ? Pour les amuser sans doute, TF 1 avait organisé, sur le coup de minuit, un joli pugilat à distance Tapie-Schwartzenberg. Elles y entendirent l'un rappeler à l'autre comment il avait financé sa campagne aux élections régionales, et le second traiter le premier de « salaud ». Elles virent Tapie se lever et quitter son siège. Se sentirent-elles alors solidaires des jambes de Tapie qui, d'une seule foulée, venaient de l'emporter hors du ring et de le dérober aux regards ? Se souvinrent-elles que ces mêmes jambes avaient délibérément amené, quelques minutes plus tôt, le même Tapie dans la même arène ? Jamais on ne regretta davantage que la parole ne fût pas donnée aux jambes.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 14 JUIN

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.59, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Fruittis ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Jumeaux du bout du monde ; Les Aventures de Carlos ; L'Ecole des champions ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Mésaventures (et à 2.20, 3.50).
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45). Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Alain Decaux raconte. Le débarquement.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : La Femme de mon pote. ■ Film français de Bertrand Blier (1983).
22.35 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Carl Thompson (Grande-Bretagne)-Akim Tafer (France), en direct d'Epernay.
0.40 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Reportages. Que la fête commence !, de Michel Enaudeau et Olivier Calmet (rediff.).
1.10 TF1 nuit (et à 2.10, 2.45, 3.45, 4.10).
1.20 Documentaire : La Pirogue.
2.50 Documentaire : Histoires naturelles.
4.15 Série : Intrigues.
4.45 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.50 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.20 3 000 scénarios contre un virus. (et à 17.30, 22.45).
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : les labels.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.20 ▶ Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.20 Tiercé, en direct de Chantilly.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Le Midi chante.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Goal.
17.40 Série : Génération musique. Le Premier engagement, de Don Barnhart, avec Brent Gore, Heidi Noelle.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Je vous aime. ■■ Film français de Claude Berri (1980).
22.45 Magazine : Bas les masques. J'ai tout gagné, j'ai tout perdu. Reportages : Le roi de l'immobilier, de Catherine Hume et Antoine Roux ; De la spéculation au lavage de voitures, de Patricia Corphie et Didier Barral.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Françoise Hardy, Amina, Malcolm McLaren.
1.25 Documentaire : Nylon Blues.
2.20 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.35 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Petits Malins ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Boumbo ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Objectif Lune.
8.15 Magazine : Emplois du temps. Filières et formations des métiers commerciaux.
8.45 Continentales. Rough Guide to the Americas : Caracas, Venezuela (v.o.) ; Zak (v.o.) ; Auslands Journal ; Oggetulge ; Europodyssée, le retour.
9.35 Magazine : Génération 3. Education artistique : Etienne Robial, documentaire de Liliane Lesieur et Maryvonne Blais ; A 9.55, Semaine thématique : L'expédition Erebus, en Antarctique. 2. L'air. Invité : Jean-Louis Etienne. Documents : Journal de bord n° 2, du 25 décembre au 17 janvier, d'Olivier Julien et Eusebio Serrano ; Atmosphère, d'Olivier Julien et Eusebio Serrano.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Quand les entreprises abusent du licenciement.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invitée : Claudia Cardinale.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoire universelle des chiffres*, de Georges Ifrah.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Attention, magie. Présenté par Vincent Perrot. Avec Kohl & Cie, Socrate, Gilles Arthur, Bablu Mallck, Michael Vadini.
22.20 Journal et Météo.
22.50 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. La Nuit des longs couteaux, de William Karel. Invité : Philippe Burrin, historien.
23.45 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 Musique : Cadran lunaire. *Fantaisie sur Carmen* et *Air bohémien*, de Sarasate, par l'Orchestre national de Lyon, dir. : Emmanuel Krivine.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : La Parole retrouvée. De Nigel Finch, avec Brian Cox, Eileen Atkins.
10.33 Flash d'informations.
10.35 3 000 scénarios contre un virus. Les Deux Amants, de Jean Achache.
10.40 Surprises.
10.45 Cinéma : Un singe en hiver. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1961).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Le Cinéma de papa. ■■ Film français de Claude Berri (1970).
15.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Cinéma : Men of Respect. ■ Film américain de William Reilly (1992).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Le Festin nu. ■■ Film britannico-canadien de David Cronenberg (1991).
0.35 Cinéma : Polyester. ■ Film américain de John Waters (1981).
1.55 La Nuit de la provoc' et du mauvais goût. Proposée et conçue par Gilles Verlant, Nicolas Boukrief, Jean-Pierre Dionnet et Philippe Vandel (1re partie, rediff.).
2.50 Surprises.
2.54 3 000 scénarios contre un virus. Affreux, sales et méchants, de Jackie Cukier, avec Anémone, Michel Boujenah.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Histoire parallèle. Le débarquement (rediff.).
18.35 Documentaire : Le Dernier Combat de la Panzer Lehr (rediff.).
19.00 Série : TV Squash.
19.30 Documentaire : Le Monde des années 50. De Dieter Franck. 2. Un nouveau départ.
20.20 Cinq minutes sur l'Europe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Cherche Europe désespérément ! Invités : Joachim Fritz Vannahme, *Die Zeit* ; Miguel Angel Bastenier, rédacteur en chef d'*El País* ; Julian Wundy, *The Independent* ; Sharon Waxman, *Washington Post* ; Gabriel Invernizzi, *l'Espresso* ; Jean-Marcel Bouguereau, *l'Evénement du jeudi*.
21.45 Soirée thématique : La Folie des sages. Réflexions sur la démocratie.
21.50 L'Abc de la démocratie. Fiction documentaire, de Paul Bryers et Phil Day, avec David Burke, Alex Kingston. *La naissance et l'âge d'or de la démocratie athénienne.*
22.40 Débat. De la Grèce à nous : la crise de la représentation politique.
23.10 Téléfilm : Les Feux de novembre. De Paul Bryers (1994) (v.o.).
0.05 Débat. La démocratie, toujours recommencée.
0.35 3 000 scénarios contre un virus (3 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Le Flic, de Xavier Durringer.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Yoko et la tortue ; Le document : en mangeant les ordures ; Mission animaux : vol au-dessus du Massaï-Mara.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Le Globe de Krypton. Une star est née.
22.40 Série : Amicalement vôtre. Premier contact. Un risque calculé.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Les Deux Drogués, de Philippe Bérenger.
0.50 Magazine : Mes années clip. Présenté par Charlotte Valandrey. Tubes Variet : Gold, Julie Pietri, Images, Stéphanie, Jeanne Mas.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; New-York City ; Jazz 6 ; Blues for Two ; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La pharmacie de l'an 2000.
21.32 Grand angle. Le Rire médecin. Avec Caroline Simonds (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. La Vocation (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec François Laplantine (Transatlantique).
0.50 Musique : Coda. Carmen McRae (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 juin 1993 en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux) : Les Larmes de saint Pierre, de Lassus, par l'Ensemble vocal européen, La Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Maria Christina Kiehr, Johanna Koslowsky, Simon Berridge, Hervé Lamy, Gerd Tuerk, Peter Kooy, Adrian Peacock.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes avec deux violoncelles en do majeur op. 163 D 956, de Schubert ; Bilder aus Osten op. 66, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Bojan Zulfikarpasic, pianiste.

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

J. comme Janus

C'EST une piste fort alléchante. Dans l'article consacré à Boris Eltsine donnant conférence de presse pour le troisième anniversaire de son élection à la présidence russe, notre correspondant à Moscou rapportait, samedi, un propos de M. Kostikov. Le porte-parole du président russe ouvrit la séance en souhaitant *« une bonne santé aux journalistes parce que tout le monde sait que des journalistes en bonne santé sont plus objectifs »*.

Encore que l'on se voie mal consulter sur le thème *« Docteur, j'ai mal à mon objectivité »*, le propos ne manque pas d'intérêt. Ainsi donc les humeurs journalistiques varieraient-elles en fonction de l'état de santé du dépositaire. Pourquoi pas en effet ? C'est bien connu : mieux vaut, pour exercer ce métier, être pauvre et en bonne santé que riche et souffreteux. Mais de là à indexer la fidélité aux faits sur la courbe de température, il y a une marge.

M. Kostikov voulait sans doute dire autre chose, que notre appréciation des choses peut dépendre de nos humeurs, de cette *« humeur noire »* dont parlait Verlaine. Les journalistes, effectivement, peuvent se lever de la main gauche. Comme tout un chacun, ils sont parfois – souvent – ronchons, mal tournés, vaguement déprimés, un rien pessimistes sur le genre humain, plus cyniques que nécessaire, plus incrédules que de raison.

En un mot, il leur arrive d'être humains. Alors qu'un pet de travers, un rhume de cerveau, un lumbago ou une rage de dents leur tournent l'encre ou la parole, quoi d'étonnant ? Qui peut, parmi les lecteurs, se vanter de lire son journal de façon toujours béate, d'accueillir les informations avec équanimité ? C'est ainsi, et il faut en prendre son parti.

Et d'ailleurs qui fait l'œuf, qui fait la poule dans cette affaire ? Prenons un exemple basique : ce printemps pourri, avec vent du nord et passe-montagne, ce soleil qui chute sans arrêt dans l'eau froide. Un journaliste en bonne santé y trouvera une exception statistique. Un journaliste enrhumé, une explication à ses maux. Il n'empêche, l'information qu'ils donneront au final sera bien la même : un printemps volé.

Il se peut en fait que M. Kostikov ait réduit le journalisme à une équation fort simple : pratiqué en bonne santé, il serait de bonne foi. Et, en mauvaise santé, de mauvaise foi. Il y aurait donc deux faces d'un même métier, journaliste comme Janus. Les gens en pleine forme seraient optimistes et béats ; les idiots du village planétaire, les « lou ravi » de l'information. Les mêmes, par la fièvre et les maux, deviendraient pessimistes et critiques, commères et jamais contents. Dans un cas, la Russie n'irait pas si mal. Dans l'autre, pas si bien.

Et si tout simplement M. Kostikov, fonction oblige, avait, lui, une santé de fer ?

Balsam en faillite après l'arrestation de ses dirigeants

Les banques allemandes doivent faire face à un troisième scandale financier

Balsam, un fabricant allemand de revêtements pour terrains de sport déclaré en faillite vendredi 10 juin, vient de rejoindre la liste des entreprises impliquées dans des scandales financiers outre-Rhin. L'affaire émeut à nouveau la communauté des affaires allemandes qui a du digérer en janvier la quasi-faillite de Metallgeselshaft, puis en avril l'effondrement du groupe de promotion immobilière Schneider.

Balsam, qui emploie 1 500 salariés et a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs (460 millions de marks) a dû déposer son bilan, quelques jours après l'arrestation de quatre de ses principaux dirigeants pour escroquerie. Ces derniers, parmi lesquels figure Friedel Balsam, le fondateur et directeur du groupe, sont accusés d'avoir travesti les comptes de leur société pour obtenir des crédits massifs auprès des banques. Ces concours bancaires auraient été utilisés pour spéculer sur les marchés financiers et obtenir des gains rapides servant à masquer les pertes de leur société, en situation de faillite virtuelle depuis plusieurs années. Le directeur financier de Balsam, Klaus-Detlev Schilenkamp aurait reconnu les faits devant les enquêteurs.

Le parquet de Bielefield estime les pertes potentielles pour les banques créancières du groupe, une cinquantaine d'établissements financiers dont la Deutsche Bank et la Bayerishe Vereinsbank, à 1,6 milliard de marks (5,4 milliards de francs). La Deutsche Bank, qui était déjà aux premières loges sur les dossiers Metallgeselshaft et Schneider, est à nouveau très exposée sur Balsam dont elle détient 15 % du capital.

NAUFRAGE : au moins soixante morts dans la disparition d'un ferry indien. – Des pluies torrentielles seraient, selon l'agence indienne PTI, à l'origine du naufrage d'un ferry transportant des mineurs sur la rivière Damodar, dans le district de Bokaro (est). Au moins soixante personnes auraient trouvé la mort dans ce naufrage. – *(AFP.)*

L'opération « Giga la vie »

Charles Pasqua chahuté à la Défense

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur a été contraint d'annuler, dimanche 12 juin, sur le parvis de la Défense sa participation à l'opération *« Giga la vie »* de prévention contre la drogue et le sida, après avoir été chahuté par une partie des cinq à dix mille jeunes présents, dont certains devaient s'en prendre ensuite à un restaurant et une brasserie.

C'est sous les huées, les jets de canettes de bière, et de lacrymogènes, ainsi que sous la protection rapprochée du service d'ordre que le ministre de l'intérieur, accompagné de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a traversé à grand pas, depuis la Grande Arche, le parvis de la Défense pour aller inaugurer un monument – un totem de douze mètres de haut – au pied duquel ont été gravées les signatures de 48 000 jeunes qui se sont engagés à dire « non » à la drogue et au sida. A l'issue de la visite, le ministre délégué à la santé a lancé un appel aux maires des grandes villes de France et aux présidents des conseils généraux pour qu'ils se mobilisent, eux aussi, *« pour l'éducation, l'information, la lutte contre la discrimination, le sida et les drogues »*.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Rwanda : un nouveau massacre à Kigali aurait fait 170 victimes

Deux Pères blancs ont indiqué samedi que des miliciens hutus ont enlevé vendredi et probablement tué 170 personnes – dont de nombreux enfants –, tutsies pour la plupart, à Nyamirambo, un quartier de Kigali aux mains des milices hutues, où un autre massacre avait été commis mardi *(page 14)*.

SOCIÉTÉ

Les baskets de la discorde

Établi en 1993 par le conseil d'administration d'un collège public de Bergerac, un texte stipule que, pour être accueilli, *« les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à leur activité : tenue de sport exclusivement pour l'éducation physique, tenue de ville classique pour les autres cours »*. Un collégien a été interdit de cours pour avoir porté des chaussures de sport en classe *(page 16)*.

SPORTS

Cyclisme : le Russe Evgueni Berzin remporte le Tour d'Italie

Le Russe Evgueni Berzin a remporté le soixante-dix-septième Tour d'Italie qui s'est achevé, dimanche 12 juin à Milan, par la victoire d'étape de l'Italien Stefano Zanini *(page 18)*.

Automobilisme : Schumacher gagne le Grand Prix du Canada de formule 1

Le pilote Michael Schumacher, sur Benetton-Ford, s'est imposé dans le Grand Prix du Canada *(page 18)*.

CULTURE

La magie de l'orfèvrerie inca

Bien des civilisations se sont développées en Amérique du Sud entre 1500 ans avant J.C. et 1500 ans après. Seule la dernière, celle des Incas, qui avait absorbé toutes les autres, est à peu près connue du public. Une exposition de 614 pièces d'orfèvrerie précolombienne retrace à Metz, jusqu'au début de l'automne, l'histoire de ces cultures méconnues *(page 20)*.

ÉCONOMIE

La BRI met en garde contre un relâchement dans la lutte contre l'inflation

Dans son 63e rapport annuel, la Banque des règlements internationaux rappelle qu'il est illusoire de croire que la croissance peut s'accommoder d'une « hausse des prix un peu plus forte » *(page 23)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Rester actif ou le redevenir, c'est l'objectif des retraités et des femmes qui veulent reprendre un travail.

Le numéro du « Monde » daté dimanche 12-lundi 13 juin 1994 a été tiré à 503 354 exemplaires

Le Monde

Les résultats des élections européennes

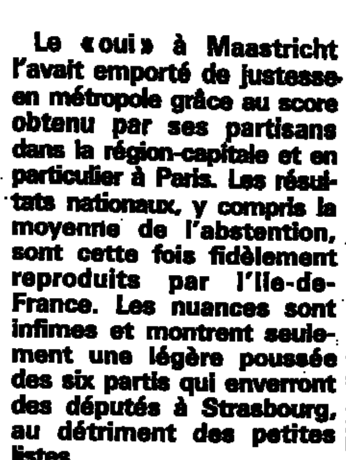
• Ile-de-France : à l'unisson du pays

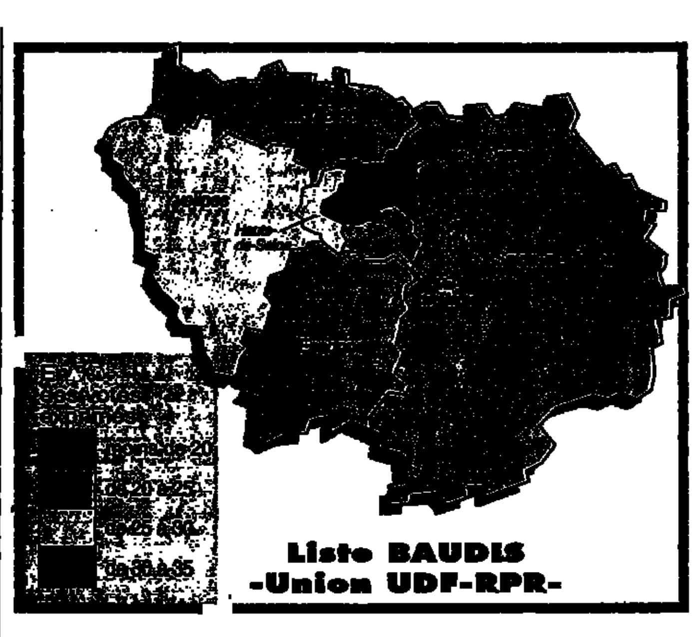
Le «oui» à Maastricht l'avait emporté de justesse en métropole grâce au score obtenu par ses partisans dans la région-capitale et en particulier à Paris. Les résultats nationaux, y compris la moyenne de l'abstention, sont cette fois fidèlement reproduits par l'Ile-de-France. Les nuances sont infimes et montrent seulement une légère poussée des six partis qui enverront des députés à Strasbourg, au détriment des petites listes.

Les partis de droite de MM. de Villiers et le Pen sont légèrement au-dessus de leur moyenne nationale. Le Front national obtient même, avec 11,51 %, un point de plus que dans le reste du pays, grâce en particulier à ses 15,73 % en Seine-Saint-Denis. La liste de Philippe de Villiers réalise de très bons résultats dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine, et dans une moindre mesure en Seine-et-Marne et en Essonne où le scepticisme européen des milieux ruraux a placé cette liste, avec celle de M. Le Pen, en bonne position.

Le Parti communiste dépasse, avec 7,66 %, de près d'un point son score national : un résultat obtenu grâce à ses résultats dans ses deux bastions de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Seule la liste Tapie réalise un score légèrement inférieur à ses résultats enregistrés dans le reste du pays. Les Parisiens, qui n'ont accordé que 8,43 % de leurs voix au député des Bouches-du-Rhône, et dans une moindre mesure les départements bourgeois des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ont fait la fine bouche devant le discours et les manières du propriétaire-déménageur de la rue des Saints-Pères.

Le score de la liste de Dominique Baudis évolue en fonction du succès rencontré sur sa droite par Philippe de Villiers. C'est ainsi que, dans les Yvelines, le score de la liste d'union de la majorité est inférieur de 4 points à celui réalisé en 1989 par Simone Veil et Valéry Giscard d'Estaing. Mais, comme dans le reste du pays, la leçon de ce scrutin réside dans l'effondrement du Parti socialiste. Avec 18,29 % de voix, Paris permet cependant à Michel Rocard d'obtenir en Ile-de-France un résultat très légèrement supérieur à la moyenne nationale. La chute du PS est particulièrement inquiétante pour de nombreux maires. Dans le Val-d'Oise par exemple, la liste Rocard n'arrive souvent qu'en troisième ou quatrième position dans des villes gérées par des socialistes, alors que Bernard Tapie arrive en tête à Garges-les-Gonesse ou à Sarcelles. En Seine-et-Marne, le PS est relégué en cinquième position, et en Seine-Saint-Denis il perd plus de 4 points par rapport à 1989. La chute atteint 6 points dans les Hauts-de-Seine. Maigre satisfaction pour Michel Rocard, il devance le Parti communiste dans son fief du Val-de-Marne.



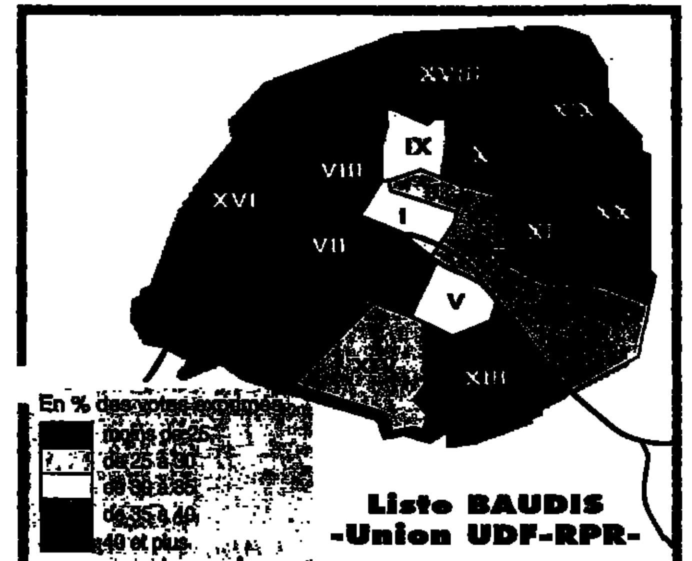


PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
7,66	2,94	14,96	11,27	3,20	2,46	1,47	25,68	12,62	11,51	6,17

• Paris : la sagesse

Une fois n'est pas coutume, les électeurs de la capitale ont plutôt contrarié les grandes tendances constatées dans le reste du territoire. Ils ont moins boudé les urnes (44,93 % d'abstention seulement), moins sanctionné la liste de Michel Rocard qui, avec 18,29 % des voix, fait presque quatre points de plus que dans l'ensemble de la France, moins bien accueilli celle de Bernard Tapie (trois points de moins qu'ailleurs) et fortement soutenu Dominique Baudis dont le score parisien (30,74 % des suffrages) est à cinq points au-dessus de sa moyenne nationale. Philippe de Villiers lui-même avec 13,27 % des voix n'est que très légèrement au-dessus de son score national bien qu'il ait soulevé un certain enthousiasme dans les beaux quartiers des seizième, huitième et septième arrondissements où ses résultats frôlent ou dépassent 20 % des suffrages.

D'autre part, les Parisiens se révèlent de plus en plus européens. Les électeurs favorables à l'Union européenne qui représentaient 56 % du corps électoral en 1989, puis 62,5 % lors du référendum sur Maastricht, en 1992, sont aujourd'hui 66 %. Mais leurs préférences pour la gauche ou la droite n'ont pas changé pour autant. Le rapport des forces 45/55 qui était celui de la présidentielle de 1988 et des législatives de 1993 se retrouve cette fois encore au même niveau. A Paris comme ailleurs les divisions ont affaibli les écologistes qui ont perdu plus de la moitié de leurs électeurs par rapport aux élections législatives de 1993.



PARIS

I., 1 129 031 ; A., 44,92 % ; E., 605 879

Maj.	186 253	30,74
PS	110 833	18,29
Aut. E.	80 431	13,27
FN	56 224	9,27
MRG	51 099	8,43
PCF	24 740	4,08
Aut. P.	21 910	3,61
Verts	17 642	2,91
Saraj.	17 392	2,87
GE	13 254	2,18
LO	12 003	1,98
CPNT	4 862	0,80
Rég.	1 785	0,29
Out.-M.	1 632	0,26
PT	1 571	0,25
DEUE	1 271	0,20
PLN	1 129	0,18
PVE	887	0,14
Emp.	867	0,14
EPT	94	0,01

18 juin 1989. – *I., 1 222 023 ; A., 51,00 % ; E., 590 494.* – UDF-RPR, 211 957 (35,89 %) ; PS, 118 908 (20,12 %) ; FN, 83 098 (14,07 %) ; Verts, 63 602 (10,77 %) ; Centre, 61 687 (10,44 %) ; PCF, 25 365 (4,29 %) ; PA, 6 812 (1,11 %) ; LO, 5 455 (0,92 %) ; All., 3 980 (0,67 %) ; CPNT, 2 880 (0,48 %) ; Rén., 2 873 (0,48 %) ; MPPT, 1 771 (0,29 %) ; IDE, 1 137 (0,19 %) ; Gén. Eur., 761 (0,12 %) ; RFL, 508 (0,08 %).

20 septembre 1992. – *I., 1 104 902 ; A., 31,85 % ; E., 738 130.* – Oui, 461 443 (62,51 %).

1er arrondissement

I., 10 029 ; A., 47,45 % ; E., 5 154

Maj.	1 670	32,40	PS	937	18,18
Aut. E.	756	14,66	FN	450	8,73
MRG	369	7,15	Aut. P.	176	3,41
PCF	168	3,25	Saraj.	161	3,12
GE	142	2,75	Verts	134	2,59
LO	85	1,64	CPNT	41	0,79
Rég.	18	0,34	DEUE	13	0,25
PT	10	0,19	PVE	9	0,17
PLN	8	0,15	Emp.	7	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

2e arrondissement

I., 9 766 ; A., 48,74 % ; E., 4 866

Maj.	1 331	27,35	PS	1 028	21,12
Aut. E.	507	10,41	FN	458	9,41
MRG	444	9,12	Aut. P.	208	4,27
Verts	183	3,76	PCF	182	3,74
Saraj.	159	3,26	LO	123	2,52
GE	111	2,28	CPNT	40	0,82
Rég.	28	0,57	PT	17	0,34
Out.-M.	14	0,28	PLN	10	0,20
PVE	8	0,16	Emp.	8	0,16
DEUE	7	0,14	EPT	0	0,00

3e arrondissement

I., 18 856 ; A., 47,13 % ; E., 9 737

Maj.	2 509	25,76	PS	2 404	24,68
MRG	928	9,53	Aut. E.	881	9,04
FN	707	7,26	PCF	440	4,51
Saraj.	428	4,39	Aut. P.	424	4,35
Verts	311	3,19	GE	257	2,63
LO	242	2,48	CPNT	54	0,55
PT	39	0,40	Rég.	28	0,28
DEUE	23	0,23	Emp.	18	0,18
PLN	18	0,18	PVE	14	0,14
Out.-M.	12	0,12	EPT	0	0,00

4e arrondissement

I., 18 310 ; A., 44,25 % ; E., 9 957

Maj.	2 927	29,39	PS	2 257	22,66
Aut. E.	1 216	12,21	MRG	778	7,81
FN	655	6,57	Aut. P.	400	4,01
PCF	395	3,96	Saraj.	362	3,63
Verts	288	2,89	GE	257	2,58
LO	200	2,00	CPNT	70	0,70
Rég.	39	0,39	DEUE	30	0,30
PT	26	0,26	PLN	21	0,21
PVE	17	0,17	Emp.	12	0,12
Out.-M.	7	0,07	EPT	0	0,00

5e arrondissement

I., 40 586 ; A., 41,23 % ; E., 23 240

Maj.	7 481	32,19	PS	5 261	22,63
Aut. E.	2 744	11,80	MRG	1 509	6,49
FN	1 414	6,08	Aut. P.	1 050	4,51
Saraj.	844	3,63	PCF	748	3,21
Verts	694	2,98	GE	539	2,31
LO	469	2,01	CPNT	171	0,73
Rég.	104	0,44	DEUE	45	0,19
PVE	44	0,18	PLN	43	0,18
PT	35	0,15	Out.-M.	26	0,11
Emp.	19	0,08	EPT	0	0,00

6e arrondissement

I., 28 265 ; A., 40,99 % ; E., 16 331

Maj.	5 883	36,02	PS	3 420	20,94
Aut. E.	2 402	14,70	FN	1 037	6,34
MRG	805	4,92	Saraj.	568	3,47
Aut. P.	542	3,31	PCF	386	2,36
Verts	381	2,33	GE	381	2,33
LO	231	1,41	CPNT	129	0,78
Rég.	46	0,28	DEUE	30	0,18
PLN	24	0,14	PVE	20	0,12
PT	15	0,09	Emp.	13	0,07
Out.-M.	9	0,05	EPT	9	0,05

7e arrondissement

I., 34 657 ; A., 40,41 % ; E., 20 272

Maj.	8 633	42,58	Aut. E.	3 951	19,48
PS	2 665	13,14	FN	1 565	7,72
MRG	932	4,59	Saraj.	502	2,47
Aut. P.	458	2,25	GE	395	1,94
Verts	333	1,64	PCF	271	1,33
LO	211	1,04	CPNT	191	0,94
Rég.	49	0,24	DEUE	32	0,15
PT	21	0,10	PLN	18	0,08
Out.-M.	17	0,08	PVE	16	0,07
Emp.	12	0,05	EPT	0	0,00

8e arrondissement

I., 22 331 ; A., 45,91 % ; E., 11 834

Maj.	5 007	42,31	Aut. E.	2 384	20,14
PS	1 330	11,23	FN	1 047	8,84
MRG	702	5,93	Saraj.	305	2,57
Aut. P.	223	1,88	GE	209	1,76
Verts	186	1,57	CPNT	134	1,13
PCF	132	1,11	LO	93	0,78
PLN	16	0,13	DEUE	15	0,12
Rég.	15	0,12	Out.-M.	10	0,08
PT	9	0,07	PVE	8	0,06
Emp.	6	0,05	EPT	3	0,02

9e arrondissement

I., 31 162 ; A., 46,58 % ; E., 16 216

Maj.	4 930	30,40	PS	3 121	19,24
Aut. E.	2 100	12,95	FN	1 494	9,21
MRG	1 353	8,34	Aut. P.	576	3,55
Saraj.	549	3,38	PCF	536	3,30
Verts	462	2,84	GE	379	2,33
LO	356	2,19	CPNT	128	0,78
Rég.	45	0,27	PT	39	0,24
Out.-M.	36	0,22	DEUE	36	0,22
PLN	31	0,19	PVE	25	0,15
Emp.	19	0,11	EPT	1	0,00

10e arrondissement

I., 41 592 ; A., 47,72 % ; E., 21 140

Maj.	5 177	24,48	PS	4 269	20,19
FN	2 384	11,27	Aut. E.	2 232	10,55
MRG	2 176	10,29	PCF	1 082	5,11
Aut. P.	899	4,25	Verts	738	3,49
Saraj.	647	3,06	LO	492	2,32
GE	451	2,13	CPNT	172	0,81
PT	97	0,45	Out.-M.	95	0,44
Rég.	71	0,33	DEUE	47	0,22
PLN	43	0,20	Emp.	37	0,17
PVE	31	0,14	EPT	0	0,00

Lire la suite page 30

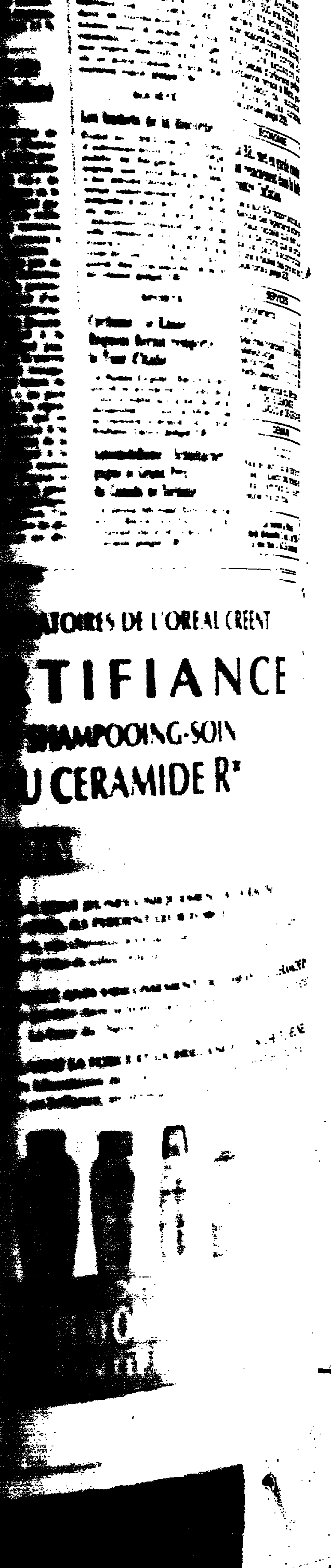
Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Aillaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht-Allez la France ! Avec Jean-Marie Le Pen (FN).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe - Les vrais écologistes avec Brice Lalonde.
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale avec Bernard Tapie.
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste - Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

Listes présentes en 1989

- **All.** Liste de l'alliance (Henri Joyeux).
- **Centre** Le centre pour l'Europe (Simone Veil).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions, liste européenne pour la liberté de la chasse et de la pêche (André Goustat).
- **FN** Europe et patrie (Jean-Marie Le Pen).
- **Gén. Eur.** Génération Europe (Gérard Touati, prés. du Mouvement de l'initiative).
- **IDE** Initiative pour une démocratie européenne (Franck Banchieri).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **MPPT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, liste soutenue par le Mouvement pour un parti des travailleurs (Marc Gauquelin).
- **PCF** Liste de rassemblement présentée par le Parti communiste français (Philippe Herzog).
- **PA** Liste apolitique pour la protection des animaux et de leur environnement (Arlette Alessandri).
- **PS** Majorité de progrès pour l'Europe (Laurent Fabius).
- **Rén.** Europe-Rénovateurs (Claude Llabres).
- **RFL** Rassemblement pour une France libre (Jacques Cheminade, sec. gén. du Parti ouvrier européen).
- **UDF-RPR** L'union UDF-RPR (Valéry Giscard d'Estaing).
- **Verts** Les Verts-Europe-Ecologie (Antoine Waechter).





LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

11e arrondissement

I., 72 281; A., 46,89 %; E.: 37 295

Maj.	8 859	23,75	PS	8 253	22,12
MRG	3 869	10,37	FN	3 625	9,71
Aut. E.	3 564	9,55	PCF	2 025	5,42
Aut. P.	1 869	5,01	Verts	1 321	3,54
Saraj.	1 228	3,29	LO	927	2,48
GE	824	2,20	CPNT	299	0,80
Rég.	140	0,37	PT	138	0,37
Out.-M.	82	0,21	PLN	82	0,21
DEUE	78	0,20	PVE	61	0,16
Emp.	51	0,13	EPT	0	0,00

12e arrondissement

I., 76 224; A., 44,57 %; E., 41 071

Maj.	11 586	28,20	PS	7 788	18,96
Aut. E.	5 351	13,02	FN	3 889	9,46
MRG	3 692	8,98	PCF	1 873	4,56
Aut. P.	1 560	3,79	Verts	1 329	3,23
Saraj.	1 233	3,00	GE	931	2,26
LO	886	2,15	CPNT	356	0,86
Rég.	144	0,35	PT	93	0,22
PLN	92	0,22	DEUE	75	0,18
Out.-M.	67	0,16	PVE	64	0,15
Emp.	62	0,15	EPT	0	0,00

13e arrondissement

I., 91 770; A., 43,78 %; E., 49 963

Maj.	12 162	24,34	PS	11 107	22,23
Aut. E.	5 042	10,09	MRG	5 003	10,01
FN	4 344	8,69	PCF	3 019	6,04
Aut. P.	2 267	4,53	Verts	1 745	3,49
Saraj.	1 456	2,91	LO	1 218	2,43
GE	1 201	2,40	CPNT	413	0,82
Out.-M.	275	0,55	PT	181	0,36
Rég.	154	0,30	DEUE	126	0,25
PLN	96	0,19	Emp.	85	0,17
PVE	69	0,13	EPT	0	0,00

14e arrondissement

I., 73 297; A., 44,40 %; E., 39 741

Maj.	11 490	28,91	PS	8 505	21,40
Aut. E.	4 612	11,60	FN	3 393	8,53
MRG	3 060	7,69	PCF	1 849	4,65
Aut. P.	1 657	4,16	Verts	1 297	3,26
Saraj.	1 185	2,98	GE	954	2,40
LO	825	2,07	CPNT	277	0,69
Out.-M.	169	0,42	Rég.	109	0,27
PT	100	0,25	DEUE	95	0,23
PLN	69	0,17	PVE	51	0,12
Emp.	44	0,11	EPT	0	0,00

15e arrondissement

I., 128 688; A., 43,51 %; E., 70 963

Maj.	25 700	36,21	PS	12 307	17,34
Aut. E.	10 680	15,05	FN	5 591	7,87
MRG	4 848	6,83	Aut. P.	2 292	3,22
PCF	1 967	2,77	Saraj.	1 822	2,56
Verts	1 783	2,51	GE	1 621	2,28
LO	1 034	1,45	CPNT	574	0,80
Rég.	175	0,24	DEUE	144	0,20
PLN	128	0,18	PT	110	0,15
PVE	104	0,14	Emp.	82	0,11
EPT	1	0,00	Out.-M.	0	0,00

16e arrondissement

I., 88 750; A., 41,99 %; E., 50 620

Maj.	23 637	46,69	Aut. E.	11 009	21,74
PS	4 924	9,72	FN	3 983	7,86
MRG	2 353	4,64	Saraj.	962	1,90
GE	775	1,53	Aut. P.	751	1,48
Verts	683	1,34	PCF	467	0,92
CPNT	444	0,87	LO	324	0,64
DEUE	71	0,14	PLN	65	0,12
Rég.	52	0,10	PVE	50	0,09
Emp.	32	0,06	PT	27	0,05
EPT	6	0,01	Out.-M.	5	0,00

17e arrondissement

I., 86 204; A., 44,62 %; E., 46 575

Maj.	17 214	36,95	Aut. E.	7 900	16,96
PS	6 505	13,96	FN	4 433	9,51
MRG	3 222	6,91	Saraj.	1 178	2,52
Aut. P.	1 160	2,49	Verts	1 126	2,41
PCF	1 120	2,40	GE	978	2,09
LO	715	1,53	CPNT	418	0,89
Out.-M.	120	0,25	PT	98	0,21
Rég.	87	0,18	PLN	79	0,16
DEUE	68	0,14	PVE	65	0,13
Emp.	53	0,11	EPT	36	0,07

18e arrondissement

I., 86 412; A., 46,69 %; E., 44 679

Maj.	10 979	24,57	PS	8 235	18,43
FN	5 666	12,68	Aut. E.	4 847	10,84
MRG	4 335	9,70	PCF	2 458	5,50
Aut. P.	1 810	4,05	Verts	1 637	3,66
Saraj.	1 285	2,87	LO	1 233	2,75
GE	907	2,03	CPNT	336	0,75
Out.-M.	227	0,50	Rég.	182	0,40
PT	155	0,34	PLN	100	0,22
Emp.	98	0,21	PVE	95	0,21
DEUE	94	0,21	EPT	0	0,00

19e arrondissement

I., 78 057; A., 47,84 %; E., 39 505

Maj.	8 844	22,38	PS	7 393	18,71
MRG	5 171	13,08	FN	4 750	12,02
Aut. E.	3 834	9,70	PCF	2 578	6,52
Aut. P.	1 544	3,90	Verts	1 275	3,22
Saraj.	1 109	2,80	LO	995	2,51
GE	825	2,08	CPNT	276	0,69
Out.-M.	201	0,50	PT	172	0,43
DEUE	140	0,35	Rég.	138	0,34
Emp.	94	0,23	PLN	87	0,22
PVE	57	0,14	EPT	22	0,05

20e arrondissement

I., 91 798; A., 47,55 %; E., 46 720

Maj.	10 233	21,90	PS	9 124	19,52
MRG	5 550	11,87	FN	5 339	11,42
Aut. E.	4 419	9,45	PCF	3 044	6,51
Aut. P.	2 044	4,37	Verts	1 735	3,71
Saraj.	1 411	3,02	LO	1 342	2,87
GE	1 117	2,39	CPNT	340	0,72
Out.-M.	260	0,55	PT	189	0,40
Rég.	161	0,34	Emp.	115	0,24
DEUE	102	0,21	PLN	100	0,21
PVE	79	0,16	EPT	16	0,03

ESSONNE

Alors que la droite réalise un score identique à celui d'il y a cinq ans, le PS, qui subit les conséquences de la percée de la liste de Bernard Tapie, tombe à 15,64 % contre 23,15 % en 1989. Le PC résiste mieux avec un score de 7,27 % (8,38 % en 1989), même si sa liste est distancée par celle de Dominique Baudis dans plusieurs fiefs communistes comme Etampes et Corbeil. Les zones rurales persistent dans leur rejet de l'Europe : la liste de Philippe de Villiers frise les 14 % dans la plupart des communes rurales du sud de l'Essonne. Cette partie du département aura d'ailleurs son élue avec Christine Poisson, responsable de la Coordination rurale et candidate sur la liste du député de la Vendée. De son côté, Bernard Tapie obtient des scores supérieurs à sa moyenne nationale dans des villes importantes, notamment à Vigneux, où il arrive en tête de tous les candidats.

∴

I., 660 356; A., 46,37 %; E., 341 463

Maj.	80 847	23,67
PS	53 431	15,64
MRG	42 674	12,49
Aut. E.	41 786	12,23
FN	37 031	10,84
PCF	24 832	7,27
Verts	12 103	3,54
Aut. P.	11 122	3,25
GE	9 308	2,72
LO	7 593	2,22
Saraj.	6 945	2,03
CPNT	5 882	1,72
Emp.	1 435	0,42
Out.-M.	1 418	0,41
PLN	1 152	0,33
PT	1 134	0,33
DEUE	1 091	0,31
PVE	849	0,24
Rég.	830	0,24
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 636 163; A., 50,79 %; E., 307 601.* – UDF-RPR, 82 120 (26,69 %); PS, 71 197 (23,14 %); FN, 41 716 (13,56 %); Verts, 38 336 (12,46 %); Centre, 28 365 (9,22 %); PCF, 27 618 (8,97 %); CPNT, 4 225 (1,37 %); PA, 3 746 (1,21 %); LO, 3 670 (1,19 %); All., 2 172 (0,70 %); Rén., 1 534 (0,49 %); MPPT, 1 272 (0,41 %); Gén. Eur., 704 (0,22 %); IDE, 467 (0,15 %); RFL, 439 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *I., 646 042; A., 27,54 %; E., 456 539.* – Oui, 248 708 (54,47 %).

Evry

I., 20 364; A., 47,88 %; E., 10 255

PS	2 071	20,19	Maj.	1 893	18,45
MRG	1 596	15,56	FN	1 137	11,08
Aut. E.	997	9,72	PCF	534	5,20
Verts	423	4,12	Aut. P.	362	3,52
GE	293	2,85	Saraj.	256	2,49
LO	244	2,37	CPNT	127	1,23
Out.-M.	111	1,08	Emp.	50	0,48
PLN	39	0,38	DEUE	37	0,36
PT	35	0,34	Rég.	29	0,28
PVE	21	0,20	EPT	0	0,00

Athis-Mons

I., 15 841; A., 45,08 %; E., 8 355

Maj.	1 784	21,35	PS	1 582	18,93
FN	1 141	13,65	MRG	1 012	12,11
Aut. E.	921	11,02	PCF	647	7,74
Verts	308	3,68	Aut. P.	214	2,56
LO	176	2,10	CPNT	136	1,62
GE	128	1,53	Saraj.	126	1,50
Emp.	37	0,44	Out.-M.	34	0,40
PT	34	0,40	PLN	27	0,32
Rég.	18	0,21	PVE	15	0,17
DEUE	15	0,17	EPT	0	0,00

Brunoy

I., 16 125; A., 51,05 %; E., 7 653

Maj.	2 033	26,56	PS	1 211	15,82
Aut. E.	1 101	14,38	FN	883	11,53
MRG	820	10,71	PCF	385	5,03
Verts	266	3,47	Aut. P.	196	2,56
GE	196	2,56	Saraj.	160	2,09
LO	133	1,73	CPNT	110	1,43
Out.-M.	38	0,49	Rég.	23	0,30
PLN	23	0,30	PT	20	0,26
PVE	19	0,24	DEUE	18	0,23
Emp.	18	0,23	EPT	0	0,00

Corbeil-Essonnes

I., 18 345; A., 51,46 %; E., 8 593

Maj.	1 791	20,84	PCF	1 309	15,23
FN	1 236	14,38	MRG	1 057	12,30
PS	1 002	11,66	Aut. E.	856	9,96
Verts	255	2,96	LO	213	2,47
Aut. P.	201	2,33	GE	172	2,00
CPNT	144	1,67	Saraj.	107	1,24
Emp.	58	0,67	DEUE	47	0,54
PLN	41	0,47	Out.-M.	40	0,46
PT	28	0,32	PVE	27	0,31
Rég.	9	0,10	EPT	0	0,00

Draveil

I., 17 672; A., 47,90 %; E., 8 873

Maj.	2 136	24,07	PS	1 311	14,77
MRG	1 167	13,15	Aut. E.	1 046	11,78
FN	991	11,16	PCF	641	7,22
Verts	319	3,59	Aut. P.	272	3,06
GE	257	2,89	LO	241	2,71
Saraj.	141	1,58	CPNT	126	1,42
Emp.	44	0,49	Out.-M.	36	0,40
PVE	34	0,38	PT	34	0,38
PLN	29	0,32	Rég.	25	0,28
DEUE	23	0,25	EPT	0	0,00

Etampes

I., 11 280; A., 50,09 %; E., 5 386

Maj.	1 275	23,67	FN	778	14,44
PCF	715	13,27	Aut. E.	690	12,81
PS	546	10,13	MRG	543	10,08
Aut. P.	138	2,56	LO	135	2,50
Verts	129	2,39	GE	109	2,02
CPNT	105	1,94	Saraj.	102	1,89
Emp.	25	0,46	DEUE	20	0,37
Rég.	19	0,35	Out.-M.	16	0,29
PT	16	0,29	PLN	14	0,25
PVE	11	0,20	EPT	0	0,00

Grigny

I., 10 187; A., 52,35 %; E., 4 664

PCF	786	16,85	MRG	782	16,76
Maj.	703	15,07	FN	692	14,83
PS	547	11,72	Aut. E.	340	7,28
Verts	141	3,02	GE	108	2,31
LO	105	2,25	Aut. P.	98	2,10
Out.-M.	84	1,80	Saraj.	79	1,69
CPNT	58	1,24	Emp.	42	0,90
PT	28	0,60	PLN	21	0,45
DEUE	20	0,42	PVE	16	0,34
Rég.	14	0,30	EPT	0	0,00

Massy

I., 22 312; A., 47,63 %; E., 11 327

PS	2 330	20,57	Maj.	2 294	20,25
MRG	1 532	13,52	Aut. E.	1 156	10,20
FN	1 063	9,38	PCF	733	6,47
Aut. P.	453	3,99	Verts	430	3,79
GE	287	2,53	LO	280	2,47
Saraj.	260	2,29	CPNT	128	1,13
Out.-M.	110	0,97	PT	65	0,57
Emp.	51	0,45	Rég.	46	0,40
DEUE	39	0,34	PLN	39	0,34
PVE	31	0,27	EPT	0	0,00

Montgeron

I., 14 864; A., 49,69 %; E., 7 200

Maj.	1 858	25,80	PS	1 175	16,31
Aut. E.	1 072	14,88	MRG	897	12,45
FN	788	10,94	PCF	374	5,19
Verts	232	3,22	Aut. P.	193	2,68
GE	176	2,44	LO	126	1,75
Saraj.	110	1,52	CPNT	88	1,22
DEUE	20	0,27	PT	20	0,27
Out.-M.	18	0,25	Rég.	15	0,20
Emp.	15	0,20	PLN	13	0,18
PVE	10	0,13	EPT	0	0,00

Palaiseau

I., 18 501; A., 44,81 %; E., 9 911

Maj.	2 348	23,69	PS	1 875	18,91
Aut. E.	1 088	10,97	PCF	1 040	10,49
MRG	941	9,49	FN	802	8,09
Verts	363	3,66	Aut. P.	356	3,59
GE	307	3,09	Saraj.	266	2,68
LO	199	2,00	CPNT	109	1,09
Out.-M.	48	0,48	Emp.	34	0,34
PVE	31	0,31	PT	30	0,30
DEUE	29	0,29	PLN	24	0,24
Rég.	21	0,21	EPT	0	0,00

Ris-Orangis

I., 14 953; A., 52,23 %; E., 6 919

Maj.	1 554	22,45	PS	1 040	15,03
MRG	920	13,29	FN	908	13,12
Aut. E.	805	11,63	PCF	580	8,38
Aut. P.	234	3,38	Verts	224	3,23
GE	157	2,26	Saraj.	137	1,98
LO	131	1,89	CPNT	77	1,11
Emp.	39	0,56	PVE	25	0,36
Out.-M.	20	0,28	PLN	20	0,28
DEUE	19	0,27	PT	18	0,26
Rég.	11	0,15	EPT	0	0,00

Sainte-Geneviève-des-Bois

I., 18 034; A., 45,45 %; E., 9 431

Maj.	2 028	21,50	PS	1 400	14,84
MRG	1 363	14,45	FN	1 085	11,50
Aut. E.	1 052	11,15	PCF	873	9,25
Verts	324	3,43	Aut. P.	312	3,30
GE	268	2,84	LO	251	2,66
Saraj.	137	1,45	CPNT	120	1,27
Emp.	47	0,49	Out.-M.	38	0,40
PT	34	0,36	DEUE	30	0,31
PVE	27	0,28	PLN	27	0,28
Rég.	15	0,15	EPT	0	0,00

Saint-Michel-sur-Orge

I., 12 353; A., 48,19 %; E., 6 207

Maj.	1 436	23,13	PS	1 075	17,31
MRG	826	13,30	Aut. E.	708	11,40
FN	575	9,26	PCF	479	7,71
Aut. P.	249	4,01	Verts	226	3,64
GE	172	2,77	Saraj.	133	2,14
LO	132	2,12	CPNT	67	1,07
PT	26	0,41	Out.-M.	19	0,30
Emp.	19	0,30	DEUE	18	0,28
PLN	18	0,28	PVE	15	0,24
Rég.	14	0,22	EPT	0	0,00

Savigny-sur-Orge

I., 21 696; A., 48,15 %; E., 10 883

Maj.	2 759	25,35	PS	1 717	15,77
MRG	1 288	11,83	Aut. E.	1 279	11,75
FN	1 221	11,21	PCF	824	7,57
Verts	378	3,47	Aut. P.	350	3,21
GE	253	2,32	LO	231	2,12
Saraj.	212	1,94	CPNT	127	1,16
Emp.	48	0,44	DEUE	47	0,43
PLN	45	0,41	PVE	30	0,27
Out.-M.	28	0,25	PT	24	0,22
Rég.	22	0,20	EPT	0	0,00

Les Ulis

I., 11 136; A., 47,04 %; E., 5 673

PS	1 118	19,70	Maj.	952	16,78
MRG	878	15,47	FN	514	9,06
PCF	459	8,09	Aut. E.	406	7,15
Aut. P.	388	6,83	Verts	230	4,05
GE	174	3,06	LO	161	2,83
Saraj.	150	2,64	CPNT	74	1,30
Out.-M.	48	0,84	Emp.	33	0,58
PT	26	0,45	PLN	20	0,35
DEUE	18	0,31	PVE	15	0,26
Rég.	9	0,15	EPT	0	0,00

Vigneux-sur-Seine

I., 14 679; A., 51,54 %; E., 6 806

MRG	1 161	17,05	Maj.	1 142	16,77
FN	946	13,89	PCF	923	13,56
PS	880	12,92	Aut. E.	531	7,80
Verts	256	3,76	LO	208	3,05
Aut. P.	185	2,71	GE	177	2,60
CPNT	102	1,49	Saraj.	100	1,46
Out.-M.	50	0,73	Emp.	39	0,57
PT	26	0,38	PLN	24	0,35
DEUE	23	0,33	Rég.	20	0,29
PVE	13	0,19	EPT	0	0,00

Viry-Châtillon

I., 16 892; A., 49,70 %; E., 8 205

Maj.	2 180	26,56	PS	1 147	13,97
FN	1 136	13,84	Aut. E.	1 019	12,41
MRG	959	11,68	PCF	514	6,26
Verts	267	3,25	Aut. P.	194	2,36
LO	164	1,99	GE	153	1,86
CPNT	141	1,71	Saraj.	130	1,58
DEUE	44	0,53	Out.-M.	34	0,41
Emp.	34	0,41	PT	32	0,39
PLN	28	0,34	PVE	19	0,23
Rég.	10	0,12	EPT	0	0,00

Yerres

I., 17 903; A., 48,43 %; E., 8 953

Maj.	2 013	22,48	PS	1 517	16,94
MRG	1 121	12,52	FN	1 083	12,09
Aut. E.	1 046	11,68	PCF	610	6,81
Verts	334	3,73	Aut. P.	311	3,47
GE	260	2,90	Saraj.	221	2,46
LO	177	1,97	CPNT	126	1,40
Out.-M.	29	0,32	Rég.	25	0,27
PT	21	0,23	PLN	18	0,20
Emp.	15	0,16	PVE	14	0,15
DEUE	12	0,13	EPT	0	0,00

HAUTS-DE-SEINE

Si dans le département du ministre de l'intérieur la droite améliore le score obtenu par les listes de Giscard d'Estaing et Simone Veil en 1989 de près de 1 point, Philippe de Villiers y réalise un bon résultat; il frise les 23 % à Neuilly-sur-Seine, la ville du ministre du budget, Nicolas Sarkozy, et dépasse les 20 % à Saint-Cloud.

Arrivé en seconde position, le PS perd près de 5 points par rapport aux dernières européennes. Le PCF, en recul par rapport à 1989, est en tête à Nanterre, mais en cinquième position seulement à Colombes, derrière les listes Baudis, Rocard, Tapie et Le Pen. Bernard Tapie, en retrait sur sa moyenne nationale, arrive en première position avec plus de 19 % à Villeneuve-la-Garenne et frôle les 15 % à Gennevilliers. Le FN perd près de 4,5 points par rapport à son résultat d'il y a cinq ans, mais approche 19 % à Villeneuve-la-Garenne.

∴

I., 800 487; A., 45,65 %; E., 422 462

Maj.	123 731	29,28
PS	63 003	14,91
Aut. E.	58 544	13,85
MRG	42 447	10,04
FN	41 761	9,88
PCF	29 727	7,03
Verts	12 686	3,00
Aut. P.	11 922	2,82
GE	10 390	2,45
Saraj.	8 381	1,98
LO	7 631	1,80
CPNT	4 727	1,11
Out.-M.	1 561	0,36
PT	1 195	0,28
Rég.	1 155	0,27
PLN	1 047	0,24
Emp.	993	0,23
PVE	737	0,17
DEUE	733	0,17
EPT	91	0,02

18 juin 1989. – *I., 806 059; A., 48,97 %; E., 404 811.* – UDF-RPR, 129 518 (31,99 %); PS, 79 475 (19,63 %); FN, 58 191 (14,37 %); Verts, 42 153 (10,41 %); Centre, 41 347 (10,21 %); PCF, 34 935 (8,62 %); PA, 4 698 (1,16 %); LO, 3 854 (0,95 %); CPNT, 3 181 (0,78 %); All., 2 728 (0,67 %); Rén., 1 656 (0,40 %); MPPT, 1 272 (0,31 %); Gén. Eur., 678 (0,16 %); IDE, 656 (0,16 %); RFL, 471 (0,11 %).

20 septembre 1992. – *I., 786 433; A., 29,85 %; E., 539 772.* – Oui, 305 861 (56,66 %).

Nanterre

I., 38 212; A., 47,48 %; E., 19 384

PCF	3 708	19,12	Maj.	3 512	18,11
PS	2 660	13,72	MRG	2 407	12,41
FN	2 246	11,58	Aut. E.	1 569	8,09
Aut. P.	723	3,72	Verts	635	3,27
GE	444	2,29	LO	436	2,24
Saraj.	339	1,74	CPNT	239	1,23
Out.-M.	119	0,61	PT	83	0,42
Emp.	63	0,32	PLN	59	0,30
Rég.	54	0,27	PVE	44	0,22
DEUE	44	0,22	EPT	0	0,00

Antony

I., 36 935; A., 19,26 %; E., 20 256

Maj.	5 637	27,82	PS	3 354	16,55
Aut. E.	2 584	12,75	MRG	2 199	10,85
FN	1 804	8,90	PCF	1 258	6,21
Aut. P.	744	3,67	Verts	662	3,26
Saraj.	501	2,47	GE	493	2,43
LO	367	1,81	CPNT	237	1,17
Out.-M.	100	0,49	Rég.	79	0,39
Emp.	72	0,35	PT	53	0,26
PLN	50	0,24	PVE	37	0,18
DEUE	25	0,12	EPT	0	0,00

Asnières-sur-Seine

I., 37 230; A., 50,62 %; E., 17 889

Maj.	4 990	27,89	Aut. E.	2 777	15,52
FN	2 471	13,81	PS	2 439	13,63
MRG	1 895	10,59	PCF	750	4,19
Verts	528	2,95	Aut. P.	487	2,72
GE	441	2,46	LO	342	1,91
Saraj.	333	1,86	CPNT	163	0,91
Out.-M.	64	0,35	PLN	52	0,29
PT	45	0,25	Emp.	40	0,22
DEUE	33	0,18	Rég.	25	0,13
PVE	14	0,07	EPT	0	0,00

Bagneux

I., 21 192; A., 52,72 %; E., 9 687

PCF	2 197	22,67	Maj.	1 792	18,49
PS	1 313	13,55	MRG	1 254	12,94
FN	978	10,09	Aut. E.	700	7,22
Aut. P.	283	2,92	Verts	270	2,78
LO	234	2,41	Saraj.	180	1,85
GE	173	1,78	CPNT	88	0,90
Out.-M.	79	0,81	PT	35	0,36
Rég.	26	0,26	DEUE	25	0,25
PLN	22	0,22	Emp.	21	0,21
PVE	17	0,17	EPT	0	0,00

Bois-Colombes

I., 14 353; A., 48,32 %; E., 7 204

Maj.	2 130	29,56	Aut. E.	1 199	16,64
PS	1 038	14,40	FN	851	11,81
MRG	647	8,98	PCF	272	3,77
Verts	242	3,35	Aut. P.	211	2,92
GE	183	2,54	Saraj.	131	1,81
LO	117	1,62	CPNT	71	0,98
Rég.	28	0,38	PT	18	0,24
PLN	17	0,23	PVE	14	0,19
Out.-M.	12	0,16	Emp.	12	0,16
DEUE	11	0,15	EPT	0	0,00

Boulogne-Billancourt

I., 55 164; A., 44,75 %; E., 29 784

Maj.	10 657	35,78	Aut. E.	5 179	17,38
PS	4 286	14,39	FN	2 594	8,70
MRG	2 242	7,52	PCF	1 085	3,64
Verts	690	2,31	Saraj.	687	2,30
Aut. P.	654	2,19	GE	619	2,07
LO	388	1,30	CPNT	278	0,93
PT	72	0,24	PLN	60	0,20
Rég.	58	0,19	Out.-M.	57	0,19
Emp.	57	0,19	DEUE	49	0,16
PVE	41	0,13	EPT	31	0,10

Châtenay-Malabry

I., 17 627; A., 46,19 %; E., 9 185

Maj.	2 285	24,87	PS	1 812	19,72
Aut. E.	1 060	11,54	MRG	993	10,81
FN	809	8,80	PCF	602	6,55
Verts	369	4,01	Aut. P.	336	3,65
Saraj.	232	2,52	GE	230	2,50
LO	182	1,98	CPNT	98	1,06
Out.-M.	60	0,65	PLN	23	0,25
Rég.	21	0,22	Emp.	19	0,20
PT	19	0,20	DEUE	18	0,19
PVE	17	0,18	EPT	0	0,00

Châtillon

I., 15 756; A., 43,06 %; E., 8 660

Maj.	2 395	27,65	PS	1 417	16,36
Aut. E.	1 036	11,96	MRG	945	10,91
FN	778	8,98	PCF	658	7,59
Verts	290	3,34	Aut. P.	265	3,06
GE	232	2,67	LO	194	2,24
Saraj.	179	2,06	CPNT	104	1,20
Out.-M.	33	0,38	Rég.	30	0,34
PT	29	0,33	Emp.	22	0,25
PVE	21	0,24	DEUE	16	0,18
PLN	16	0,18	EPT	0	0,00

Clamart

I., 30 585; A., 46,71 %; E., 15 826

Maj.	4 380	27,67	PS	2 636	16,65
Aut. E.	2 046	12,92	MRG	1 669	10,54
FN	1 581	9,98	PCF	950	6,00
Verts	492	3,10	Aut. P.	483	3,05
GE	453	2,86	Saraj.	332	2,09
LO	312	1,97	CPNT	184	1,16
Rég.	64	0,40	PT	50	0,31
Emp.	48	0,30	PLN	42	0,26
Out.-M.	39	0,24	PVE	38	0,24
DEUE	27	0,17	EPT	0	0,00

Clichy

I., 25 071; A., 51,54 %; E., 11 741

Maj.	2 765	23,54	PS	2 118	18,03
MRG	1 549	13,19	FN	1 457	12,40
Aut. E.	1 140	9,70	PCF	840	7,15
Aut. P.	354	3,01	Verts	343	2,92
LO	301	2,56	GE	228	1,94
Saraj.	222	1,89	CPNT	152	1,29
Out.-M.	60	0,51	PT	54	0,45
Emp.	47	0,40	PLN	40	0,34
Rég.	39	0,33	PVE	23	0,19
DEUE	9	0,07	EPT	0	0,00

Colombes

I., 43 924; A., 51,00 %; E., 20 834

Maj.	4 524	21,71	PS	2 923	14,02
MRG	2 716	13,03	FN	2 579	12,37
PCF	2 376	11,40	Aut. E.	2 279	10,93
Verts	713	3,42	Aut. P.	624	2,99
GE	552	2,64	LO	497	2,38
Saraj.	356	1,70	CPNT	270	1,29
Out.-M.	100	0,47	PT	97	0,46
Emp.	63	0,30	PVE	44	0,21
PLN	43	0,20	DEUE	39	0,18
Rég.	39	0,18	EPT	0	0,00

Courbevoie

I., 34 916; A., 44,81 %; E., 18 736

Maj.	6 137	32,75	Aut. E.	2 911	15,53
PS	2 733	14,58	FN	1 904	10,16
MRG	1 853	9,89	PCF	618	3,29
GE	535	2,85	Verts	496	2,64
Aut. P.	455	2,42	Saraj.	336	1,79
LO	285	1,52	CPNT	187	0,99
PLN	62	0,33	Emp.	50	0,26
Out.-M.	43	0,22	PT	39	0,20
DEUE	34	0,18	Rég.	31	0,16
PVE	27	0,14	EPT	0	0,00

Fontenay-aux-Roses

I., 14 537; A., 37,16 %; E., 8 878

Maj.	2 324	26,17	PS	1 783	20,08
Aut. E.	1 174	13,22	MRG	896	10,09
FN	698	7,86	PCF	448	5,04
Verts	349	3,93	Aut. P.	304	3,42
GE	264	2,97	Saraj.	204	2,29
LO	157	1,76	CPNT	120	1,35
Out.-M.	49	0,55	Rég.	32	0,36
PT	19	0,21	DEUE	15	0,16
PLN	15	0,16	PVE	14	0,15
Emp.	13	0,14	EPT	0	0,00

La Garenne-Colombes

I., 13 474; A., 46,15 %; E., 7 022

Maj.	2 107	30,00	Aut. E.	1 012	14,41
PS	999	14,22	FN	804	11,44
MRG	716	10,19	PCF	308	4,38
Verts	232	3,30	GE	206	2,93
Aut. P.	170	2,42	LO	140	1,99
Saraj.	125	1,78	CPNT	85	1,21
PT	33	0,46	PLN	24	0,34
Rég.	18	0,25	Out.-M.	12	0,17
PVE	12	0,17	Emp.	11	0,15
DEUE	8	0,11	EPT	0	0,00

Gennevilliers

I., 19 176; A., 52,47 %; E., 8 800

PCF	2 406	27,34	FN	1 319	14,98
MRG	1 313	14,92	Maj.	971	11,03
PS	871	9,89	Aut. E.	556	6,31
Verts	301	3,42	LO	230	2,61
Aut. P.	222	2,52	GE	170	1,93
Saraj.	115	1,30	CPNT	97	1,10
Out.-M.	71	0,80	PT	46	0,52
Emp.	41	0,46	PLN	27	0,30
PVE	23	0,26	Rég.	19	0,21
DEUE	2	0,02	EPT	0	0,00

Issy-les-Moulineaux

I., 28 849; A., 46,45 %; E., 14 998

Maj.	4 206	28,04	PS	2 542	16,94
Aut. E.	1 863	12,42	MRG	1 568	10,45
FN	1 421	9,47	PCF	871	5,80
Verts	561	3,74	Aut. P.	471	3,14
GE	389	2,59	Saraj.	348	2,32
LO	281	1,87	CPNT	161	1,07
Rég.	79	0,52	PT	51	0,34
Out.-M.	47	0,31	Emp.	40	0,26
PVE	39	0,26	PLN	33	0,22
DEUE	27	0,18	EPT	0	0,00

Levallois-Perret

I., 27 775; A., 42,55 %; E., 15 423

Maj.	5 098	33,05	Aut. E.	2 132	13,82
PS	1 973	12,79	MRG	1 618	10,49
FN	1 572	10,19	PCF	812	5,26
Verts	453	2,93	GE	394	2,55
Aut. P.	381	2,47	Saraj.	296	1,91
LO	259	1,67	CPNT	179	1,16
Rég.	46	0,29	Out.-M.	45	0,29
PLN	34	0,22	DEUE	33	0,21
PVE	32	0,20	Emp.	29	0,18
PT	24	0,15	EPT	13	0,08

Malakoff

I., 19 331; A., 50,05 %; E., 9 423

PCF	2 655	28,17	Maj.	1 521	16,14
PS	1 212	12,86	MRG	931	9,88
FN	850	9,02	Aut. E.	814	8,63
Aut. P.	304	3,22	Verts	274	2,90
LO	225	2,38	Saraj.	198	2,10
GE	177	1,87	CPNT	83	0,88
Out.-M.	41	0,43	Rég.	28	0,29
PT	28	0,29	Emp.	25	0,26
PLN	20	0,21	PVE	19	0,20
DEUE	18	0,19	EPT	0	0,00

Meudon

I., 29 056; A., 45,14 %; E., 15 482

Maj.	4 819	31,12	PS	2 784	17,98
Aut. E.	2 173	14,03	MRG	1 472	9,50
FN	1 194	7,71	PCF	785	5,07
Verts	485	3,13	Aut. P.	461	2,97
GE	438	2,82	LO	253	1,63
Saraj.	212	1,36	CPNT	159	1,02
Out.-M.	50	0,32	Rég.	47	0,30
PT	44	0,28	PLN	37	0,23
DEUE	33	0,21	PVE	27	0,17
EPT	5	0,03	Emp.	4	0,02

Montrouge

I., 21 471; A., 44,63 %; E., 11 535

Maj.	3 094	26,82	PS	2 019	17,50
Aut. E.	1 372	11,89	MRG	1 231	10,67
FN	1 095	9,49	PCF	734	6,36
Aut. P.	426	3,69	Verts	390	3,38
GE	299	2,59	Saraj.	271	2,34
LO	259	2,24	CPNT	117	1,01
Out.-M.	53	0,45	PT	45	0,39
Rég.	40	0,34	PVE	26	0,22
PLN	23	0,19	Emp.	21	0,18
DEUE	20	0,17	EPT	0	0,00

Neuilly-sur-Seine

I., 35 138; A., 40,64 %; E., 20 518

Maj.	9 952	48,50	Aut. E.	4 709	22,95
FN	1 631	7,94	PS	1 606	7,82
MRG	842	4,10	Saraj.	379	1,84
GE	314	1,53	Verts	268	1,30
Aut. P.	232	1,13	CPNT	184	0,89
PCF	138	0,67	LO	121	0,58
Out.-M.	37	0,18	Rég.	25	0,12
Emp.	21	0,10	PLN	20	0,09
DEUE	14	0,06	PVE	12	0,05
PT	10	0,04	EPT	3	0,01

Le Plessis-Robinson

I., 12 821; A., 44,83 %; E., 6 808

Maj.	1 672	24,55	PS	960	14,10
Aut. E.	860	12,63	MRG	760	11,16
PCF	756	11,10	FN	646	9,48
Aut. P.	247	3,62	Verts	201	2,95
GE	198	2,90	LO	143	2,10
Saraj.	134	1,96	CPNT	73	1,07
Out.-M.	39	0,57	Emp.	28	0,41
PT	22	0,32	PLN	22	0,32
PVE	17	0,24	Rég.	16	0,23
DEUE	14	0,20	EPT	0	0,00

Puteaux

I., 23 481; A., 42,81 %; E., 12 850

Maj.	3 935	30,62	MRG	1 689	13,14
FN	1 580	12,29	Aut. E.	1 555	12,10
PS	1 493	11,61	PCF	505	3,92
Verts	391	3,04	GE	339	2,63
Aut. P.	326	2,53	LO	261	2,03
Saraj.	239	1,85	CPNT	185	1,43
Out.-M.	59	0,45	Emp.	59	0,45
Rég.	53	0,41	PT	48	0,37
DEUE	44	0,34	PLN	35	0,27
EPT	28	0,21	PVE	26	0,20

Rueil-Malmaison

I., 41 987; A., 42,97 %; E., 23 185

Maj.	7 362	31,75	Aut. E.	3 593	15,49
PS	3 401	14,66	MRG	2 274	9,80
FN	2 006	8,65	PCF	963	4,15
Verts	758	3,26	Aut. P.	631	2,72
GE	616	2,65	Saraj.	507	2,18
LO	407	1,75	CPNT	308	1,32
Out.-M.	66	0,28	PT	59	0,25
Rég.	58	0,25	PLN	58	0,25
Emp.	48	0,20	PVE	35	0,15
DEUE	35	0,15	EPT	0	0,00

Saint-Cloud

I., 18 716; A., 44,16 %; E., 10 246

Maj.	4 127	40,27	Aut. E.	2 057	20,07
PS	1 322	12,90	FN	861	8,40
MRG	535	5,22	Aut. P.	247	2,41
Saraj.	235	2,29	GE	235	2,29
Verts	203	1,98	PCF	128	1,24
CPNT	99	0,96	LO	90	0,87
Out.-M.	24	0,23	Emp.	20	0,19
PLN	17	0,16	Rég.	16	0,15
PT	12	0,11	PVE	10	0,09
DEUE	8	0,07	EPT	0	0,00

Sèvres

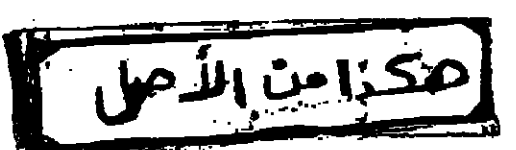
I., 13 547; A., 41,04 %; E., 7 783

Maj.	2 434	31,27	PS	1 583	20,33
Aut. E.	1 072	13,77	MRG	661	8,49
FN	573	7,36	PCF	369	4,74
Verts	292	3,75	Aut. P.	249	3,19
GE	164	2,10	LO	141	1,81
CPNT	85	1,09	Saraj.	40	0,51
Rég.	31	0,39	PLN	20	0,25
Out.-M.	16	0,20	PVE	16	0,20
DEUE	15	0,19	PT	12	0,15
Emp.	8	0,10	EPT	2	0,02

Suresnes

I., 21 238; A., 48,77 %; E., 10 553

Maj.	3 083	29,21	PS	1 704	16,14
Aut. E.	1 418	13,43	MRG	1 240	11,75
FN	982	9,30	PCF	666	6,31
Verts	352	3,33	GE	275	2,60
Aut. P.	222	2,10	LO	201	1,90
CPNT	152	1,44	Saraj.	94	0,89
PT	44	0,41	Out.-M.	38	0,36
PLN	24	0,22	DEUE	22	0,20
Rég.	14	0,13	PVE	12	0,11
EPT	9	0,08	Emp.	1	0,00



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Vanves

L., 15 290; A., 40,66 %; E., 8 792

Maj.	2 526	28,73	PS	1 636	18,60
Aut. E.	1 127	12,81	MRG	875	9,95
FN	706	8,03	PCF	431	4,90
Verts	324	3,68	Aut. P.	322	3,66
GE	222	2,52	Saraj.	203	2,30
LO	189	2,14	CPNT	101	1,14
Rég.	36	0,40	Out.-M.	26	0,29
PLN	22	0,25	PT	20	0,22
PVE	13	0,14	DEUE	13	0,14
Emp.	0	0,00	EPT	0	0,00

Villeneuve-la-Garenne

L., 11 478; A., 55,62 %; E., 4 888

MRG	932	19,06	FN	923	18,88
Maj.	887	18,14	PS	594	12,15
Aut. E.	438	8,96	PCF	387	7,91
Verts	147	3,00	GE	99	2,02
LO	96	1,96	Aut. P.	91	1,86
CPNT	68	1,39	Saraj.	53	1,08
Out.-M.	50	1,02	Emp.	44	0,90
PT	25	0,51	PLN	22	0,45
PVE	12	0,24	DEUE	10	0,20
Rég.	10	0,20	EPT	0	0,00

SEINE-ET-MARNE

La Seine-et-Marne, qui avait voté majoritairement contre Maastricht (51,19 %), exprime à nouveau son scepticisme européen en plaçant la liste conduite par Jean-Marie Le Pen en deuxième position et celle de Philippe de Villiers à la quatrième place. Le grand perdant du scrutin est le Parti socialiste, relégué en cinquième position. Michel Rocard ne parvient à limiter les dégâts que dans certaines villes nouvelles, traditionnellement favorables à la gauche, comme Pontault-Combault (16,85 %) ou Champs-sur-Marne (15,93 %). Dans les trois principales villes du département (Chelles, Meaux et Melun), la liste conduite par M. Rocard est, en revanche, distancée par celles de Jean-Marie Le Pen et de Bernard Tapie, même là où la mairie est détenue par un maire socialiste (Meaux). A Melun, les deux listes de la majorité réalisent l'un de leur meilleur score en rassemblant 39,06 % des suffrages exprimés.

∴

L., 664 795; A., 47,03 %; E., 337 714

Maj.	78 528	23,25
FN	47 093	13,94
MRG	45 693	13,53
Aut. E.	43 004	12,73
PS	42 883	12,69
PCF	20 741	6,14
Verts	11 563	3,42
GE	9 118	2,69
Aut. P.	9 070	2,68
CPNT	8 865	2,62
LO	7 683	2,27
Saraj.	5 634	1,66
Emp.	1 647	0,48
PLN	1 608	0,47
PT	1 461	0,43
DEUE	1 261	0,37
PVE	921	0,27
Rég.	743	0,22
Out.-M.	191	0,05
EPT	7	0,00

18 juin 1989. – *L., 619 203; A., 51,54 %; E., 293 733.* – UDF-RPR, 82 683 (28,14 %); PS, 64 346 (21,90 %); FN, 45 583 (15,51 %): Verts, 34 432 (11,72 %); Centre, 23 909 (8,13 %); PCF, 21 419 (7,29 %); CPNT, 7 608 (2,59 %); LO, 3 853 (1,31 %); PA, 3 817 (1,29 %); All., 1 829 (0,62 %); MPPT, 1 519 (0,51 %); Rén., 984 (0,33 %); Gén. Eur., 777 (0,26 %); RFL, 492 (0,16 %); IDE, 482 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *L., 839 006; A., 29,13 %; E., 441 221.* – Non, 225 813 (51,17 %).

Melun

L., 18 954; A., 54,02 %; E., 8 401

Maj.	2 175	25,88	FN	1 256	14,95
Aut. E.	1 107	13,17	MRG	1 096	13,04
PS	1 094	13,02	PCF	295	3,51
Aut. P.	254	3,02	Verts	248	2,95
GE	215	2,55	Saraj.	164	1,95
LO	157	1,86	CPNT	120	1,42
DEUE	40	0,47	PT	37	0,44
Emp.	34	0,40	PLN	34	0,40
Out.-M.	31	0,36	PVE	28	0,33
Rég.	16	0,19	EPT	0	0,00

Champs-sur-Marne

L., 11 229; A., 48,54 %; E., 5 591

Maj.	1 099	19,65	PS	891	15,93
MRG	825	14,75	FN	683	12,21
Aut. E.	535	9,56	PCF	503	8,99
Verts	225	4,02	GE	188	3,36
Aut. P.	163	2,91	LO	139	2,48
Saraj.	127	2,27	CPNT	82	1,46
PT	29	0,51	DEUE	27	0,48
Emp.	25	0,44	Rég.	22	0,39
PLN	20	0,35	PVE	8	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Chelles

L., 26 090; A., 51,10 %; E., 12 344

Maj.	2 875	23,29	FN	1 810	14,66
MRG	1 700	13,77	PS	1 677	13,58
Aut. E.	1 490	12,07	PCF	899	7,28
Verts	435	3,52	Aut. P.	366	2,96
GE	305	2,47	LO	246	1,99
CPNT	219	1,77	Saraj.	143	1,15
Emp.	39	0,31	PT	32	0,25
DEUE	31	0,25	PLN	28	0,22
Rég.	27	0,21	PVE	22	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Dammarie-les-Lys

L., 11 609; A., 53,17 %; E., 5 240

Maj.	1 134	21,64	MRG	789	15,05
FN	729	13,91	PS	696	13,28
Aut. E.	550	10,49	PCF	501	9,56
Verts	165	3,14	GE	139	2,65
Aut. P.	134	2,55	LO	110	2,09
Saraj.	96	1,83	CPNT	83	1,58
Emp.	24	0,45	PT	20	0,38
DEUE	18	0,34	PVE	15	0,28
Out.-M.	14	0,26	PLN	14	0,26
Rég.	9	0,17	EPT	0	0,00

Meaux

L., 22 164; A., 51,68 %; E., 10 263

Maj.	2 383	23,21	FN	1 608	15,66
MRG	1 472	14,34	PS	1 434	13,97
Aut. E.	1 148	11,18	PCF	494	4,81
Verts	337	3,28	Aut. P.	269	2,62
LO	254	2,47	GE	247	2,40
CPNT	156	1,52	Saraj.	131	1,27
Emp.	77	0,75	Out.-M.	73	0,71
DEUE	49	0,47	PT	42	0,40
PLN	35	0,34	PVE	32	0,31
Rég.	22	0,21	EPT	0	0,00

Le Mée-sur-Seine

L., 11 568; A., 50,95 %; E., 5 466

Maj.	1 157	21,16	MRG	877	16,04
PS	767	14,03	FN	762	13,94
Aut. E.	639	11,69	PCF	248	4,53
Verts	223	4,07	GE	180	3,29
Aut. P.	154	2,81	LO	150	2,74
Saraj.	91	1,66	CPNT	79	1,44
Emp.	38	0,69	PT	30	0,54
DEUE	20	0,36	PVE	19	0,34
PLN	17	0,31	Rég.	15	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Pontault-Combault

L., 15 410; A., 47,10 %; E., 7 836

Maj.	1 693	21,60	PS	1 321	16,85
MRG	1 099	14,02	FN	1 056	13,47
Aut. E.	873	11,14	PCF	484	6,17
Verts	283	3,61	Aut. P.	257	3,27
GE	232	2,96	LO	143	1,82
CPNT	132	1,68	Saraj.	125	1,59
PLN	29	0,37	PVE	25	0,31
PT	23	0,29	Emp.	22	0,28
Rég.	20	0,25	DEUE	19	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

SEINE-SAINT-DENIS

La liste du Parti communiste est devancée non seulement par celle de Dominique Baudis, mais aussi par celle du Front national, qui arrive en tête à Bondy, Clichy-sous-Bois, Sevran et en deuxième position dans de nombreuses communes, tantôt derrière la liste UDF-RPR (à Aulnay-sous-Bois, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Rosny-sous-Bois, Villemomble, Villepinte), tantôt derrière le PC (à Aubervilliers, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Pierrefitte, Romainville, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains).

La liste socialiste marque elle aussi un net recul par rapport à la dernière élection européenne. Michel Rocard, en tête à Neuilly-sur-Marne, est en cinquième position sur l'ensemble du département. Il est devancé par Bernard Tapie, qui est en deuxième position dans plusieurs communes (Bagnolet, Bobigny, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Tremblay-en-France et Montfermeil, où il dépasse 18 %).

∴

L., 669 309; A., 51,23 %; E., 314 971

Maj.	56 000	17,77
FN	49 556	15,73
PCF	48 257	15,32
MRG	43 740	13,88
PS	38 792	12,31
Aut. E.	28 091	8,91
Verts	10 468	3,32
Aut. P.	8 743	2,77
LO	7 371	2,34
GE	6 553	2,08
Saraj.	4 445	1,41
CPNT	4 154	1,31
Out.-M.	2 241	0,71
Emp.	1 599	0,50
PT	1 354	0,42
DEUE	1 199	0,38
PLN	1 046	0,33
PVE	691	0,21
Rég.	654	0,20
EPT	17	0,00

18 juin 1989. – *L., 692 670; A., 55,70 %; E., 300 275.* – UDF-RPR, 60 857 (20,28 %); PS, 59 643 (19,86 %); PCF, 59 064 (19,68 %); FN, 52 467 (17,47 %); Verts, 31 285 (10,41 %); Centre, 20 380 (6,78 %); LO, 4 177 (1,39 %); PA, 3 889 (1,29 %); CPNT, 2 937 (0,97 %); MPPT, 1 437 (0,47 %); All., 1 270 (0,42 %); Rén., 1 263 (0,42 %); Gén. Eur., 909 (0,30 %); RFL, 359 (0,11 %); IDE, 336 (0,11 %).

20 septembre 1992. – *L., 667 978; A., 34,32 %; E., 427 478.* – Non, 232 288 (54,33 %).

Bobigny

L., 19 494; A., 53,37 %; E., 8 782

PCF	2 726	31,04	MRG	1 354	15,41
FN	1 240	14,11	Maj.	945	10,76
PS	777	8,84	Aut. E.	485	5,52
Aut. P.	216	2,45	Verts	208	2,36
LO	194	2,20	GE	120	1,36
Out.-M.	112	1,27	Saraj.	95	1,08
CPNT	85	0,96	Emp.	60	0,68
DEUE	50	0,56	PT	46	0,52
PLN	34	0,38	PVE	22	0,25
Rég.	13	0,14	EPT	0	0,00

Aubervilliers

L., 28 338; A., 56,28 %; E., 12 002

PCF	2 702	22,51	FN	1 950	16,24
MRG	1 750	14,58	Maj.	1 595	13,28
PS	1 213	10,10	Aut. E.	769	6,40
Verts	390	3,24	LO	382	3,18
Aut. P.	360	2,99	GE	185	1,54
Saraj.	149	1,24	CPNT	146	1,21
Out.-M.	108	0,89	Emp.	87	0,72
PT	60	0,49	DEUE	58	0,48
PLN	54	0,44	PVE	26	0,21
Rég.	18	0,14	EPT	0	0,00

Aulnay-sous-Bois

L., 36 469; A., 51,35 %; E., 17 103

Maj.	3 592	21,00	FN	3 031	17,72
MRG	2 421	14,15	PS	2 019	11,80
PCF	1 718	10,04	Aut. E.	1 706	9,97
Verts	554	3,23	Aut. P.	394	2,30
GE	381	2,22	LO	337	1,97
CPNT	248	1,45	Saraj.	212	1,23
Out.-M.	111	0,64	Emp.	99	0,57
PT	76	0,44	DEUE	68	0,39
PLN	68	0,39	PVE	46	0,26
Rég.	17	0,09	EPT	5	0,02

Bagnolet

L., 15 627; A., 54,25 %; E., 6 913

PCF	1 693	24,49	MRG	948	13,71
FN	937	13,55	PS	886	12,81
Maj.	884	12,78	Aut. E.	431	6,23
Verts	250	3,61	Aut. P.	203	2,93
LO	159	2,30	Saraj.	144	2,08
GE	123	1,77	CPNT	74	1,07
Out.-M.	39	0,56	PLN	29	0,41
DEUE	28	0,40	Emp.	27	0,39
PT	25	0,36	Rég.	20	0,28
PVE	13	0,18	EPT	0	0,00

Le Blanc-Mesnil

L., 23 944; A., 53,63 %; E., 10 721

PCF	2 074	19,34	FN	1 889	17,61
Maj.	1 817	16,94	MRG	1 551	14,46
PS	1 085	10,12	Aut. E.	823	7,67
Verts	266	2,48	GE	229	2,13
Aut. P.	207	1,93	LO	196	1,82
CPNT	137	1,27	Saraj.	117	1,09
Emp.	82	0,76	Out.-M.	65	0,60
DEUE	50	0,46	PLN	49	0,45
PT	40	0,37	PVE	26	0,24
Rég.	18	0,16	EPT	0	0,00

Bondy

L., 23 371; A., 51,90 %; E., 10 826

FN	1 994	18,41	Maj.	1 776	16,40
PS	1 734	16,01	MRG	1 717	15,85
PCF	946	8,73	Aut. E.	907	8,37
Verts	355	3,27	LO	290	2,67
Aut. P.	269	2,48	GE	213	1,96
CPNT	163	1,50	Saraj.	141	1,30
Emp.	74	0,68	Out.-M.	61	0,56
DEUE	51	0,47	PT	47	0,43
PLN	38	0,35	PVE	31	0,28
Rég.	19	0,17	EPT	0	0,00

Clichy-sous-Bois

L., 9 415; A., 54,82 %; E., 4 066

FN	863	21,22	MRG	684	16,82
Maj.	645	15,86	PS	450	11,06
Aut. E.	392	9,64	PCF	350	8,60
Verts	144	3,54	Aut. P.	117	2,87
CPNT	90	2,21	LO	88	2,16
GE	75	1,84	Out.-M.	52	1,27
Saraj.	45	1,10	Emp.	16	0,39
PLN	15	0,36	DEUE	14	0,34
PT	14	0,34	PVE	9	0,22
Rég.	3	0,07	EPT	0	0,00

La Courneuve

L., 14 239; A., 49,56 %; E., 6 897

PCF	2 219	32,17	MRG	982	14,23
FN	939	13,61	Maj.	781	11,32
PS	625	9,06	Aut. E.	353	5,11
LO	192	2,78	Verts	173	2,50
Aut. P.	134	1,94	GE	93	1,34
Out.-M.	88	1,27	CPNT	78	1,13
Saraj.	68	0,98	PT	38	0,55
Emp.	37	0,53	DEUE	36	0,52
PLN	27	0,39	PVE	17	0,24
Rég.	17	0,24	EPT	0	0,00

Drancy

L., 34 196; A., 52,71 %; E., 15 586

PCF	3 794	24,34	FN	2 805	17,99
MRG	2 174	13,94	Maj.	2 141	13,73
PS	1 380	8,85	Aut. E.	1 112	7,13
Verts	494	3,16	LO	346	2,21
Aut. P.	343	2,20	GE	276	1,77
CPNT	209	1,34	Saraj.	137	0,87
Out.-M.	95	0,60	Emp.	62	0,39
PT	60	0,38	PLN	58	0,37
DEUE	55	0,35	PVE	28	0,17
Rég.	17	0,10	EPT	0	0,00

Epinay-sur-Seine

L., 24 943; A., 54,01 %; E., 11 078

Maj.	2 003	18,08	MRG	1 717	15,49
FN	1 703	15,37	PS	1 670	15,07
Aut. E.	1 055	9,52	PCF	1 041	9,39
Verts	373	3,36	Aut. P.	365	3,29
GE	266	2,40	LO	259	2,33
Saraj.	194	1,75	CPNT	139	1,25
Out.-M.	97	0,87	PT	48	0,43
Emp.	40	0,36	DEUE	35	0,31
Rég.	29	0,26	PLN	26	0,23
PVE	18	0,16	EPT	0	0,00

Gagny

L., 20 562; A., 47,98 %; E., 10 328

Maj.	2 389	23,13	FN	1 560	15,10
PS	1 365	13,21	MRG	1 330	12,87
Aut. E.	1 263	12,22	PCF	702	6,79
Verts	411	3,97	Aut. P.	294	2,84
GE	273	2,64	LO	238	2,30
CPNT	171	1,65	Saraj.	157	1,52
DEUE	34	0,32	Out.-M.	33	0,31
Emp.	30	0,29	PLN	24	0,23
PT	20	0,19	PVE	17	0,16
Rég.	17	0,16	EPT	0	0,00

Les Lilas

L., 11 590; A., 44,81 %; E., 6 183

Maj.	1 439	23,27	PS	956	15,46
FN	874	14,13	MRG	744	12,03
Aut. E.	652	10,54	PCF	379	6,12
Verts	246	3,97	Aut. P.	211	3,41
LO	206	3,33	Saraj.	130	2,10
GE	120	1,94	CPNT	65	1,05
PT	37	0,59	Out.-M.	36	0,58
DEUE	21	0,33	Emp.	18	0,29
PLN	18	0,29	PVE	16	0,25
Rég.	15	0,24	EPT	0	0,00

Livry-Gargan

L., 21 304; A., 47,31 %; E., 10 778

Maj.	2 364	21,93	FN	1 961	18,19
PS	1 597	14,81	MRG	1 390	12,89
Aut. E.	1 134	10,52	PCF	736	6,82
Verts	311	2,88	Aut. P.	282	2,61
GE	237	2,19	LO	215	1,99
Saraj.	150	1,39	CPNT	133	1,23
Emp.	63	0,58	DEUE	45	0,41
PLN	44	0,40	PT	33	0,30
Out.-M.	31	0,28	PVE	27	0,25
Rég.	25	0,23	EPT	0	0,00

Montfermeil

L., 10 995; A., 48,11 %; E., 5 520

Maj.	1 082	19,60	FN	1 004	18,18
MRG	828	15,00	Aut. E.	814	14,74
PS	535	9,69	PCF	515	9,32
Verts	168	3,04	GE	121	2,19
Aut. P.	117	2,11	LO	102	1,84
CPNT	70	1,26	Saraj.	58	1,05
Emp.	25	0,45	Out.-M.	23	0,41
PLN	20	0,36	PT	15	0,27
PVE	10	0,18	DEUE	7	0,12
Rég.	6	0,10	EPT	0	0,00

Montreuil

L., 45 492; A., 50,87 %; E., 21 637

PCF	4 052	18,72	Maj.	3 462	16,00
PS	2 960	13,68	MRG	2 752	12,71
FN	2 677	12,37	Aut. E.	1 699	7,85
Verts	864	3,99	Aut. P.	834	3,85
LO	551	2,54	GE	474	2,19
Saraj.	461	2,13	CPNT	214	0,98
Out.-M.	134	0,61	PT	120	0,55
Emp.	105	0,48	PLN	78	0,36
DEUE	74	0,34	PVE	60	0,27
Rég.	54	0,24	EPT	12	0,05

Neuilly-sur-Marne

L., 16 843; A., 50,69 %; E., 7 966

PS	1 639	20,57	Maj.	1 381	17,33
MRG	1 183	14,85	FN	1 085	13,62
Aut. E.	679	8,52	PCF	605	7,59
Verts	300	3,76	Aut. P.	255	3,20
LO	180	2,25	GE	180	2,25
CPNT	119	1,49	Saraj.	119	1,49
Out.-M.	78	0,97	Emp.	50	0,62
DEUE	32	0,40	PT	24	0,30
PLN	21	0,26	Rég.	19	0,23
PVE	17	0,21	EPT	0	0,00

Noisy-le-Grand

L., 25 894; A., 50,54 %; E., 12 377

Maj.	2 775	22,42	MRG	1 849	14,93
PS	1 830	14,78	FN	1 680	13,57
Aut. E.	1 236	9,98	PCF	847	6,84
Verts	451	3,64	GE	363	2,93
Aut. P.	361	2,91	LO	281	2,27
Saraj.	226	1,82	CPNT	192	1,55
Out.-M.	67	0,54	Emp.	56	0,45
PT	47	0,37	Rég.	36	0,29
DEUE	35	0,28	PLN	26	0,21
PVE	19	0,15	EPT	0	0,00

Noisy-le-Sec

L., 19 352; A., 53,73 %; E., 8 701

PCF	1 625	18,67	Maj.	1 496	17,19
FN	1 250	14,36	MRG	1 105	12,69
PS	1 098	12,61	Aut. E.	797	9,15
Verts	277	3,18	Aut. P.	238	2,73
LO	224	2,57	GE	147	1,68
Saraj.	139	1,59	CPNT	94	1,08
Out.-M.	50	0,57	Emp.	50	0,57
PT	35	0,40	DEUE	29	0,33
PLN	22	0,25	Rég.	14	0,16
PVE	11	0,12	EPT	0	0,00

Pantin

L., 20 991; A., 51,43 %; E., 9 859

Maj.	1 741	17,65	PCF	1 535	15,56
PS	1 449	14,69	FN	1 426	14,46
MRG	1 290	13,08	Aut. E.	780	7,91
Aut. P.	318	3,22	Verts	307	3,11
LO	241	2,44	GE	218	2,21
Saraj.	182	1,84	CPNT	106	1,07
Out.-M.	88	0,89	PT	45	0,45
Emp.	38	0,38	DEUE	34	0,34
Rég.	24	0,24	PLN	20	0,20
PVE	17	0,17	EPT	0	0,00

Pierrefitte-sur-Seine

L., 10 904; A., 49,31 %; E., 5 361

PCF	1 267	23,63	FN	917	17,10
MRG	720	13,43	Maj.	696	12,98
PS	544	10,14	Aut. E.	398	7,42
Verts	155	2,89	Aut. P.	151	2,81
LO	137	2,55	GE	98	1,82
CPNT	58	1,08	Saraj.	55	1,02
Out.-M.	46	0,85	Emp.	33	0,61
PVE	20	0,37	DEUE	20	0,37
PT	18	0,33	PLN	15	0,27
Rég.	13	0,24	EPT	0	0,00

Romainville

L., 12 621; A., 49,16 %; E., 6 219

PCF	1 992	32,03	FN	951	15,29
Maj.	759	12,20	MRG	716	11,51
PS	558	8,97	Aut. E.	351	5,64
Verts	206	3,31	Aut. P.	152	2,44
LO	142	2,28	GE	113	1,81
CPNT	81	1,30	Saraj.	56	0,90
Out.-M.	34	0,54	Emp.	23	0,36
PT	22	0,35	PLN	22	0,35
DEUE	18	0,28	Rég.	15	0,24
PVE	8	0,12	EPT	0	0,00

Rosny-sous-Bois

L., 21 292; A., 50,10 %; E., 10 229

Maj.	2 490	24,34	FN	1 623	15,86
MRG	1 379	13,48	Aut. E.	1 327	12,97
PS	1 124	10,98	PCF	729	7,12
Verts	333	3,25	Aut. P.	249	2,43
LO	240	2,34	GE	234	2,28
Saraj.	151	1,47	CPNT	131	1,28
Out.-M.	49	0,47	PT	39	0,38
Emp.	37	0,36	PLN	31	0,30
DEUE	25	0,24	PVE	20	0,19
Rég.	18	0,17	EPT	0	0,00

Saint-Denis

L., 34 999; A., 55,66 %; E., 15 018

PCF	3 000	19,97	FN	2 516	16,75
MRG	2 331	15,52	Maj.	1 820	12,11
PS	1 804	12,01	Aut. E.	877	5,83
Aut. P.	595	3,96	Verts	463	3,08
LO	400	2,66	GE	265	1,76
Saraj.	217	1,44	CPNT	176	1,17
Out.-M.	167	1,11	PT	94	0,62
Emp.	92	0,61	DEUE	71	0,47
PLN	45	0,29	Rég.	44	0,29
PVE	41	0,27	EPT	0	0,00

Saint-Ouen

L., 17 690; A., 48,68 %; E., 8 757

PCF	2 282	26,05	FN	1 350	15,41
Maj.	1 110	12,67	MRG	1 052	12,01
PS	888	10,14	Aut. E.	652	7,44
Verts	334	3,81	Aut. P.	234	2,67
LO	214	2,44	GE	151	1,72
Saraj.	117	1,33	CPNT	112	1,27
Out.-M.	77	0,87	PT	52	0,59
Emp.	40	0,45	PLN	32	0,36
DEUE	24	0,27	PVE	19	0,21
Rég.	17	0,19	EPT	0	0,00

Sevran

L., 20 331; A., 51,44 %; E., 9 475

FN	1 659	17,50	Maj.	1 619	17,08
MRG	1 492	15,74	PCF	1 156	12,20
PS	1 086	11,46	Aut. E.	796	8,40
Verts	315	3,32	Aut. P.	283	2,98
LO	248	2,61	GE	211	2,22
CPNT	141	1,48	Saraj.	117	1,23
Out.-M.	111	1,17	Emp.	65	0,68
PT	57	0,60	DEUE	42	0,44
PLN	38	0,40	PVE	20	0,21
Rég.	19	0,20	EPT	0	0,00

Stains

L., 15 678; A., 53,59 %; E., 6 974

PCF	1 971	28,26	FN	1 236	17,72
MRG	938	13,44	Maj.	819	11,74
PS	620	8,89	Aut. E.	382	5,47
Verts	193	2,76	LO	159	2,27
Aut. P.	136	1,95	Out.-M.	88	1,26
GE	84	1,20	CPNT	73	1,04
Saraj.	60	0,86	Emp.	51	0,73
PT	48	0,68	DEUE	42	0,60
PVE	31	0,44	PLN	30	0,43
Rég.	13	0,18	EPT	0	0,00

Tremblay-en-France

L., 18 428; A., 54,10 %; E., 8 115

PCF	1 519	18,71	MRG	1 271	15,66
FN	1 269	15,63	Maj.	1 210	14,91
PS	883	10,88	Aut. E.	675	8,31
Verts	286	3,52	Aut. P.	207	2,55
GE	186	2,29	LO	179	2,20
CPNT	138	1,70	Saraj.	84	1,03
Out.-M.	51	0,62	Emp.	40	0,49
PT	36	0,44	DEUE	32	0,39
PLN	23	0,28	PVE	14	0,17
Rég.	12	0,14	EPT	0	0,00

Villemomble

L., 15 975; A., 47,92 %; E., 8 054

Maj.	2 272	28,20	FN	1 215	15,08
Aut. E.	1 189	14,76	PS	1 064	13,21
MRG	837	10,39	PCF	332	4,12
Verts	256	3,17	Aut. P.	206	2,55
GE	163	2,02	LO	147	1,82
Saraj.	129	1,60	CPNT	109	1,35
DEUE	30	0,37	Emp.	26	0,32
PLN	21	0,26	Out.-M.	18	0,22
PVE	15	0,18	PT	14	0,17
Rég.	11	0,13	EPT	0	0,00

Villepinte

L., 13 468; A., 48,87 %; E., 6 591

Maj.	1 280	19,42	FN	1 199	18,19
MRG	1 127	17,09	PS	718	10,89
Aut. E.	651	9,87	PCF	566	8,58
Verts	230	3,48	GE	155	2,35
Aut. P.	139	2,10	CPNT	124	1,88
LO	115	1,74	Out.-M.	79	1,19
Saraj.	77	1,16	Emp.	43	0,65
PT	32	0,48	PLN	18	0,27
PVE	14	0,21	DEUE	12	0,18
Rég.	12	0,18	EPT	0	0,00

Abréviations

Aut. E.	Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
Aut. P.	L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
CPNT	Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
DEUE	Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
Emp.	L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
EPT	Europe pour tous (Jean Allaud).
FN	Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
GE	Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
LO	Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
Maj.	L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
MRG	Energie radicale (Bernard Tapie).
Out.-M.	Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
PCF	Parti communiste français (Francis Wurtz).
PLN	Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
PS	L'Europe solidaire (Michel Rocard).
PT	Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
PVE	Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
Rég.	Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
Saraj.	L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
Verts	Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par le SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

SOMMAIRE

Régions

Départements

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

VAL-DE-MARNE

Le Parti communiste perd régulièrement les scrutins européens – le « oui » à Maastricht l'avait emporté – dans ce département qui reste un de ses deux derniers bastions en Ile-de-France. Cela ne l'empêche pas de réconquérir ses grands fiefs à l'occasion des élections locales. Le PC est cette fois devancé par les listes de Dominique Baudis et de Michel Rocard dans l'ensemble du département mais réalise un score remarquable dans quelques-unes de ses places fortes comme Ivry-sur-Seine (48,21 %). Avec 11,61 %, Bernard Tapie devance Philippe de Villiers de 0,23 points. Dans plusieurs villes gérées par le PC, la liste UDF-RPR arrive toutefois en tête. C'est le cas à Chevilly-Larue, Fontenay-sous-Bois et Choisy-le-Roi. Dans cette dernière ville, la position du maire Louis Luc (PC) apparaît particulièrement fragile pour les prochaines municipales. A Saint-Maur, l'engagement du maire, Jean-Louis Beaumont (app. UDF), pour la liste de Philippe de Villiers a permis à celle-ci d'atteindre 18,46 %, mais loin de la liste Dominique Baudis (31,29 %).

∴

I., 678 454; A., 46,85 %; E., 348 750

Maj.	78 178	22,41
PS	50 172	14,38
PCF	46 040	13,20
MRG	40 494	11,61
Aut. E.	39 702	11,38
FN	38 480	11,03
Verts	11 875	3,40
Aut. P.	10 185	2,92
GE	8 257	2,36
LO	6 755	1,93
Saraj.	6 236	1,78
CPNT	4 506	1,29
Out.-M.	1 862	0,53
PT	1 182	0,33
Emp.	1 149	0,32
DEUE	1 112	0,31
PLN	1 005	0,28
Rég.	850	0,24
PVE	698	0,20
EPT	12	0,00

18 juin 1989. – *I., 684 731; A., 51,37 %; E., 326 457.* – UDF-RPR, 81 790 (25,05 %); PS, 66 560 (20,38 %); PCF, 50 330 (15,41 %); FN, 47 407 (14,52 %); Verts, 36 343 (11,13 %); Centre, 27 459 (8,41 %); PA, 4 083 (1,25 %); LO, 3 531 (1,08 %); CPNT, 2 926 (0,89 %); All., 1 646 (0,50 %); Rén., 1 601 (0,49 %); MPPT, 1 314 (0,40 %); Gén. Eur., 709 (0,21 %); RFL, 396 (0,12 %); IDE, 362 (0,11 %).

20 septembre 1992. – *I., 667 711; A., 30,25 %; E., 454 595.* – Oui, 232 657 (51,17 %).

Créteil

I., 45 049; A., 50,72 %; E., 21 385

PS	4328	20,23	Maj.	4170	19,49
MRG	3500	16,36	FN	2333	10,90
Aut. E.	1922	8,98	PCF	1360	6,35
Verts	741	3,46	Aut. P.	667	3,11
GE	551	2,57	Saraj.	446	2,08
LO	416	1,94	CPNT	275	1,28
Out.-M.	238	1,11	Emp.	106	0,49
PT	93	0,43	DEUE	79	0,36
PLN	72	0,33	PVE	47	0,21
Rég.	41	0,19	EPT	0	0,00

Alfortville

I., 19 212; A., 47,55 %; E., 9610

PS	2027	21,09	Maj.	1583	16,47
MRG	1561	16,24	FN	1182	12,29
PCF	890	9,26	Aut. E.	712	7,40
Verts	323	3,36	Aut. P.	269	2,79
LO	241	2,50	GE	232	2,41
Saraj.	136	1,41	CPNT	123	1,27
Out.-M.	80	0,83	Rég.	51	0,53
DEUE	48	0,49	Emp.	46	0,47
PT	43	0,44	PLN	36	0,37
PVE	27	0,28	EPT	0	0,00

Arcueil

I., 11 367; A., 45,93 %; E., 5 908

PCF	1398	23,66	Maj.	884	14,96
PS	840	14,21	MRG	697	11,79
FN	580	9,81	Aut. E.	407	6,88
Aut. P.	284	4,80	Verts	219	3,70
LO	141	2,38	GE	129	2,18
Saraj.	103	1,74	CPNT	64	1,08
PT	31	0,52	Out.-M.	28	0,47
DEUE	28	0,47	Rég.	24	0,40
Emp.	24	0,40	PLN	17	0,28
PVE	10	0,16	EPT	0	0,00

Cachan

I., 13 543; A., 42,18 %; E., 7 566

Maj.	1659	21,92	PS	1524	20,14
MRG	898	11,86	FN	774	10,22
Aut. E.	741	9,79	PCF	556	7,34
Aut. P.	299	3,95	Verts	268	3,54
GE	243	3,21	LO	166	2,19
Saraj.	166	2,19	CPNT	87	1,14
Out.-M.	48	0,63	Rég.	34	0,44
DEUE	30	0,39	Emp.	21	0,27
PT	21	0,27	PLN	19	0,25
PVE	12	0,15	EPT	0	0,00

Champigny-sur-Marne

I., 38 455; A., 47,70 %; E., 19 564

PCF	5696	29,11	Maj.	3412	17,44
MRG	2205	11,27	PS	2065	10,55
FN	2002	10,23	Aut. E.	1521	7,77
Verts	548	2,80	Aut. P.	447	2,28
GE	388	1,98	LO	341	1,74
Saraj.	278	1,42	CPNT	229	1,17
Out.-M.	103	0,52	Emp.	80	0,40
PLN	65	0,33	DEUE	58	0,29
PT	51	0,26	PVE	40	0,20
Rég.	27	0,13	EPT	8	0,04

Charenton-le-Pont

I., 14 978; A., 45,23 %; E., 7 954

Maj.	2129	26,76	PS	1290	16,21
Aut. E.	1203	15,12	MRG	902	11,34
FN	858	10,78	PCF	300	3,77
Verts	268	3,36	Aut. P.	252	3,16
GE	206	2,58	Saraj.	171	2,14
LO	150	1,88	CPNT	72	0,90
Out.-M.	31	0,38	DEUE	26	0,32
Emp.	22	0,27	PLN	22	0,27
PT	18	0,22	PVE	17	0,21
Rég.	17	0,21	EPT	0	0,00

Choisy-le-Roi

I., 17 223; A., 44,34 %; E., 9 274

Maj.	1689	18,21	PCF	1670	18,00
PS	1321	14,24	MRG	1146	12,35
FN	1077	11,61	Aut. E.	894	9,63
Verts	329	3,54	Aut. P.	265	2,85
LO	232	2,50	GE	222	2,39
CPNT	129	1,39	Saraj.	121	1,30
Out.-M.	42	0,45	DEUE	38	0,40
PT	25	0,26	Emp.	23	0,24
PLN	23	0,24	Rég.	21	0,22
PVE	7	0,07	EPT	0	0,00

Fontenay-sous-Bois

I., 31 527; A., 50,74 %; E., 15 098

Maj.	3215	21,29	PCF	2672	17,69
PS	2106	13,94	MRG	1664	11,02
FN	1606	10,63	Aut. E.	1535	10,16
Verts	517	3,42	Aut. P.	405	2,68
GE	331	2,19	Saraj.	309	2,04
LO	281	1,86	CPNT	167	1,10
Out.-M.	74	0,49	PT	55	0,36
PLN	43	0,28	DEUE	42	0,27
Emp.	28	0,18	Rég.	26	0,17
PVE	21	0,13	EPT	1	0,00

Fresnes

I., 13 491; A., 50,06 %; E., 6 548

Maj.	1425	21,76	PS	1286	19,63
MRG	795	12,14	Aut. E.	709	10,82
FN	682	10,41	PCF	465	7,10
Verts	268	4,09	Aut. P.	218	3,32
GE	199	3,03	Saraj.	130	1,98
LO	124	1,89	CPNT	90	1,37
Out.-M.	41	0,62	PT	26	0,39
DEUE	25	0,38	Emp.	21	0,32
PLN	19	0,29	Rég.	14	0,21
PVE	11	0,16	EPT	0	0,00

L'Haÿ-les-Roses

I., 17 525; A., 45,83 %; E., 9 206

Maj.	2051	22,27	PS	1879	20,41
MRG	1165	12,65	Aut. E.	1040	11,29
FN	897	9,74	PCF	633	6,87
Verts	305	3,31	Aut. P.	292	3,17
GE	246	2,67	LO	225	2,44
Saraj.	171	1,85	CPNT	112	1,21
Out.-M.	36	0,39	Rég.	36	0,39
Emp.	32	0,34	PT	25	0,27
PVE	29	0,41	PLN	29	0,41
Rég.	23	0,33	PVE	18	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Ivry-sur-Seine

I., 25 982; A., 43,89 %; E., 14 099

PCF	6797	48,20	PS	1381	9,79
Maj.	1308	9,27	MRG	1118	7,92
FN	907	6,43	Aut. E.	676	4,79
Aut. P.	447	3,17	Verts	389	2,75
LO	267	1,89	GE	210	1,48
Saraj.	183	1,29	CPNT	119	0,84
Out.-M.	69	0,48	PT	53	0,37
DEUE	43	0,30	Rég.	35	0,24
PLN	34	0,24	Emp.	32	0,22
PVE	30	0,21	EPT	1	0,00

Maisons-Alfort

I., 31 480; A., 42,67 %; E., 17 303

Maj.	4334	25,04	FN	2466	14,25
PS	2361	13,64	Aut. E.	2163	12,50
MRG	2090	12,07	PCF	971	5,61
Verts	601	3,47	Aut. P.	495	2,86
GE	441	2,54	LO	378	2,18
Saraj.	317	1,83	CPNT	258	1,49
Out.-M.	91	0,52	Emp.	72	0,41
PT	69	0,39	DEUE	60	0,34
PLN	59	0,34	Rég.	42	0,24
PVE	35	0,20	EPT	0	0,00

Nogent-sur-Marne

I., 17 000; A., 42,32 %; E., 9 564

Maj.	3259	34,07	Aut. E.	1631	17,05
PS	1239	12,95	FN	1002	10,47
MRG	726	7,59	Verts	342	3,57
PCF	265	2,77	Aut. P.	257	2,68
GE	249	2,60	Saraj.	189	1,97
LO	138	1,44	CPNT	90	0,94
PLN	32	0,33	Out.-M.	30	0,31
Rég.	30	0,31	PT	25	0,26
DEUE	24	0,25	Emp.	24	0,25
PVE	12	0,12	EPT	0	0,00

Orly

I., 10 235; A., 51,71 %; E., 4 758

PCF	909	19,10	MRG	739	15,53
Maj.	705	14,81	PS	600	12,61
FN	587	12,33	Aut. E.	364	7,65
Verts	157	3,29	Aut. P.	127	2,66
LO	116	2,43	GE	89	1,87
CPNT	88	1,84	Out.-M.	58	1,21
Saraj.	57	1,19	Emp.	51	1,07
PT	36	0,75	PVE	23	0,48
PLN	23	0,48	DEUE	21	0,44
Rég.	8	0,16	EPT	0	0,00

Le Perreux-sur-Marne

I., 17 634; A., 44,51 %; E., 9 513

Maj.	2789	29,31	Aut. E.	1539	16,17
PS	1291	13,57	FN	1121	11,78
MRG	915	9,61	PCF	424	4,45
Verts	284	2,98	Aut. P.	262	2,75
GE	258	2,71	Saraj.	194	2,03
LO	162	1,70	CPNT	128	1,34
Emp.	30	0,31	PLN	25	0,26
Rég.	21	0,22	PVE	19	0,19
DEUE	19	0,19	Out.-M.	16	0,16
PT	16	0,16	EPT	0	0,00

Saint-Maur-des-Fossés

I., 46 349; A., 44,72 %; E., 24 816

Maj.	7765	31,29	Aut. E.	4580	18,45
PS	3304	13,31	FN	2624	10,57
MRG	2098	8,45	Verts	816	3,28
PCF	810	3,26	Aut. P.	718	2,89
GE	588	2,36	Saraj.	544	2,19
LO	336	1,35	CPNT	309	1,24
DEUE	71	0,28	Rég.	51	0,20
Out.-M.	47	0,18	PLN	47	0,18
PT	44	0,17	Emp.	34	0,13
PVE	28	0,11	EPT	2	0,00

Sucy-en-Brie

I., 15 746; A., 46,09 %; E., 8 222

Maj.	2393	29,10	Aut. E.	1275	15,50
PS	1195	14,53	MRG	908	11,04
FN	906	11,01	PCF	336	4,08
Verts	284	3,45	Aut. P.	228	2,77
GE	188	2,28	Saraj.	139	1,69
LO	119	1,44	CPNT	105	1,27
DEUE	26	0,31	Emp.	24	0,29
PLN	23	0,27	Rég.	21	0,25
PVE	19	0,23	Out.-M.	17	0,20
PT	16	0,19	EPT	0	0,00

Thiais

I., 14 798; A., 48,56 %; E., 7 374

Maj.	1871	25,37	PS	1126	15,26
Aut. E.	916	12,42	MRG	892	12,09
FN	786	10,65	PCF	629	8,52
Verts	223	3,02	GE	193	2,61
Aut. P.	190	2,57	LO	151	2,04
Saraj.	113	1,53	CPNT	96	1,30
Emp.	35	0,47	Out.-M.	34	0,46
PT	33	0,44	PLN	32	0,43
PVE	24	0,32	DEUE	22	0,29
Rég.	8	0,10	EPT	0	0,00

Villejuif

I., 24 876; A., 47,23 %; E., 12 687

PCF	4050	31,92	Maj.	1725	13,59
PS	1512	11,91	MRG	1358	10,70
FN	1176	9,26	Aut. E.	866	6,82
Aut. P.	442	3,48	Verts	434	3,42
LO	286	2,25	GE	232	1,82
Saraj.	185	1,45	CPNT	165	1,30
Out.-M.	78	0,61	DEUE	40	0,31
Emp.	36	0,28	PT	32	0,25
Rég.	27	0,21	PLN	25	0,19
PVE	18	0,14	EPT	0	0,00

Villeneuve-le-Roi

I., 10 339; A., 47,91 %; E., 5 198

PCF	1215	23,37	Maj.	982	18,89
FN	638	12,27	MRG	628	12,08
PS	571	10,98	Aut. E.	496	9,54
Verts	135	2,59	Aut. P.	106	2,03
LO	103	1,98	GE	85	1,63
CPNT	81	1,55	Saraj.	47	0,90
Out.-M.	32	0,61	PT	19	0,36
DEUE	16	0,30	PLN	15	0,28
Emp.	14	0,26	PVE	10	0,19
Rég.	5	0,09	EPT	0	0,00

Villeneuve-Saint-Georges

I., 14 009; A., 49,86 %; E., 6 729

Maj.	1264	18,78	FN	1065	15,82
MRG	999	14,84	PS	853	12,67
PCF	823	12,23	Aut. E.	596	8,85
Verts	209	3,10	Aut. P.	175	2,60
GE	165	2,45	LO	146	2,16
CPNT	113	1,67	Saraj.	97	1,44
Out.-M.	63	0,93	Emp.	43	0,63
PT	39	0,57	PLN	28	0,41
DEUE	24	0,35	PVE	17	0,25
Rég.	10	0,14	EPT	0	0,00

Villiers-sur-Marne

I., 13 493; A., 50,43 %; E., 6 440

Maj.	1357	21,07	PS	934	14,50
FN	903	14,02	MRG	887	13,77
Aut. E.	778	12,08	PCF	502	7,79
Verts	285	4,42	GE	150	2,32
LO	147	2,28	Aut. P.	144	2,23
Saraj.	105	1,63	CPNT	95	1,47
Out.-M.	27	0,41	PT	27	0,41
Emp.	26	0,40	DEUE	22	0,34
PLN	21	0,32	Rég.	18	0,27
PVE	12	0,18	EPT	0	0,00

Vincennes

I., 26 364; A., 43,38 %; E., 14 481

Maj.	4481	30,94	PS	2304	15,91
Aut. E.	2206	15,23	FN	1430	9,87
MRG	1189	8,21	PCF	532	3,67
Verts	514	3,54	Aut. P.	420	2,90
GE	420	2,90	Saraj.	356	2,45
LO	242	1,67	CPNT	135	0,93
DEUE	49	0,33	Rég.	42	0,29
Out.-M.	40	0,27	PVE	40	0,27
PLN	29	0,20	PT	27	0,18
Emp.	25	0,17	EPT	0	0,00

Vitry-sur-Seine

I., 40 598; A., 51,69 %; E., 18 995

PCF	4894	25,76	Maj.	2681	14,11
MRG	2441	12,85	PS	2373	12,49
FN	2149	11,31	Aut. E.	1310	6,89
Verts	671	3,53	Aut. P.	642	3,37
LO	463	2,43	GE	351	1,84
Saraj.	292	1,53	CPNT	227	1,19
Out.-M.	154	0,81	Emp.	77	0,40
PT	73	0,38	PLN	63	0,33
DEUE	61	0,32	Rég.	45	0,23
PVE	28	0,14	EPT	0	0,00

VAL-D'OISE

La bataille des municipales s'annonce déjà rude dans le Val d'Oise pour le PS qui subit une forte régression dans plusieurs des grandes villes qu'il dirige comme Villiers-le-Bel, Saint-Ouen-l'Aumône et Cergy. Alors que dans les deux premières communes les socialistes arrivaient en tête en 1989, ils se trouvent aujourd'hui en quatrième position à Villiers-le-Bel, dont l'ancien maire est le sénateur socialiste Louis Perrein, et en troisième à Saint-Ouen-l'Aumône, où le rocardien Alain Richard a perdu le siège de député en 1993. Dans ces deux villes, *c'est la liste Le Pen qui arrive en tête.* La déferlante Tapie n'a pas non plus épargné le département. A Garges-Lès-Gonesse et surtout à Sarcelles, le député des Bouches-du-Rhône arrive même en tête. Dans les villes traditionnellement à droite, comme Ermont, Eaubonne ou Pontoise, la liste UDF-RPR parvient à se maintenir à la première place malgré une légère érosion dont profite la liste de Philippe de Villiers.

∴

I., 590 905; A., 48,58 %; E., 292 967

Maj.	66 137	22,57
FN	41 117	14,03
PS	40 104	13,68
MRG	38 663	13,19
Aut. E.	34 244	11,68
PCF	23 527	8,03
Verts	9 987	3,40
Aut. P.	7 631	2,60
GE	7 502	2,56
LO	6 551	2,23
Saraj.	4 886	1,66
CPNT	4 832	1,64
Emp.	1 539	0,52
Out.-M.	1 461	0,49
PLN	1 155	0,39
PT	1 142	0,38
DEUE	1 128	0,38
Rég.	691	0,23
PVE	670	0,22
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 572 772; A., 52,74 %; E., 264 637.* – UDF-RPR, 68 576 (25,91 %); PS, 57 335 (21,66 %); FN, 43 043 (16,26 %); Verts, 29 946 (11,31 %); PCF, 27 262 (10,30 %); Centre, 23 380 (8,83 %); CPNT, 3 276 (1,23 %); LO, 3 247 (1,22 %); PA, 3 174 (1,19 %); All., 1 488 (0,56 %); MPPT, 1 380 (0,52 %); Rén., 1 012 (0,38 %); Gén. Eur., 665 (0,25 %); IDE, 437 (0,16 %); RFL, 406 (0,15 %).

20 septembre 1992. – *I., 578 183; A., 29,35 %; E., 388 776.* – Oui, 205 533 (51,54 %).

Pontoise

I., 14 775; A., 48,89 %; E., 7 276

Maj.	1827	25,10	PS	1122	15,42
Aut. E.	980	13,46	FN	959	13,18
MRG	811	11,14	PCF	317	4,35
Verts	285	3,91	LO	193	2,65
Aut. P.	184	2,52	GE	168	2,30
Saraj.	143	1,96	CPNT	103	1,41
PT	38	0,52	Emp.	34	0,46
Rég.	27	0,37	Out.-M.	25	0,34
PLN	21	0,28	DEUE	20	0,27
PVE	19	0,26	EPT	0	0,00

Argenteuil

I., 47 068; A., 51,23 %; E., 22 152

PCF	3896	17,58	Maj.	3705	16,72
FN	3309	14,93	MRG	3053	13,78
PS	2664	12,02	Aut. E.	1882	8,49
Verts	784	3,53	LO	638	2,88
Aut. P.	605	2,73	GE	506	2,28
CPNT	275	1,24	Saraj.	271	1,22
Emp.	123	0,55	PT	115	0,51
Out.-M.	100	0,45	DEUE	73	0,32
PLN	63	0,28	Rég.	57	0,25
PVE	33	0,14	EPT	0	0,00

Bezons

I., 12 234; A., 50,16 %; E., 5 864

PCF	1411	24,06	FN	882	15,04
Maj.	862	14,69	MRG	790	13,47
PS	596	10,16	Aut. E.	451	7,69
Verts	170	2,89	LO	144	2,45
Aut. P.	139	2,37	GE	115	1,96
CPNT	94	1,60	Saraj.	46	0,78
Emp.	42	0,71	PVE	27	0,46
DEUE	26	0,44	PLN	23	0,39
PT	18	0,30	Out.-M.	17	0,28
Rég.	11	0,18	EPT	0	0,00

Cergy

I., 20 297; A., 51,83 %; E., 9 471

Maj.	1965	20,74	PS	1919	20,26
MRG	1475	15,57	FN	931	9,83
Aut. E.	897	9,47	PCF	427	4,50
Verts	353	3,72	Aut. P.	314	3,31
GE	269	2,84	Saraj.	232	2,44
LO	224	2,36	CPNT	123	1,29
Out.-M.	85	0,89	PT	61	0,64
DEUE	54	0,57	Emp.	53	0,55
Rég.	31	0,32	PVE	30	0,31
PLN	28	0,29	EPT	0	0,00

Eaubonne

I., 15 430; A., 43,82 %; E., 8 342

Maj.	2289	27,43	PS	1298	15,55
Aut. E.	1230	14,74	FN	1006	12,05
MRG	818	9,80	PCF	379	4,54
Verts	273	3,27	Aut. P.	248	2,97
GE	238	2,85	Saraj.	151	1,81
LO	139	1,66	CPNT	111	1,33
PLN	33	0,39	Emp.	31	0,37
Out.-M.	24	0,28	PT	22	0,26
DEUE	20	0,23	PVE	19	0,22
Rég.	13	0,15	EPT	0	0,00

Ermont

I., 16 707; A., 51,32 %; E., 7911

Maj.	1905	24,08	PS	1083	13,68
Aut. E.	1065	13,46	FN	1006	12,71
MRG	936	11,83	PCF	468	5,91
Verts	357	4,51	GE	237	2,99
Aut. P.	191	2,41	LO	168	2,12
CPNT	121	1,52	Saraj.	106	1,33
PLN	58	0,73	DEUE	43	0,54
Out.-M.	38	0,48	Rég.	36	0,45
Emp.	33	0,41	PT	32	0,40
PVE	28	0,35	EPT	0	0,00

Franconville

I., 20 739; A., 50,31 %; E., 9 899

Maj.	2307	23,30	FN	1422	14,36
MRG	1406	14,20	PS	1372	13,85
Aut. E.	1084	10,95	PCF	526	5,31
Verts	362	3,65	GE	333	3,36
Aut. P.	267	2,69	LO	227	2,29
CPNT	173	1,74	Saraj.	171	1,72
PLN	56	0,56	Out.-M.	52	0,52
Emp.	45	0,45	DEUE	34	0,34
PVE	22	0,22	Rég.	21	0,21
PT	19	0,19	EPT	0	0,00

Garges-lès-Gonesse

I., 14 075; A., 55,36 %; E., 6 034

MRG	1037	17,18	FN	990	16,40
PCF	958	15,87	Maj.	958	15,87
PS	717	11,88	Aut. E.	472	7,82
Verts	148	2,45	Aut. P.	138	2,28
LO	132	2,18	Out.-M.	92	1,52
GE	92	1,52	Emp.	57	0,94
CPNT	53	0,87	Saraj.	52	0,86
DEUE	48	0,79	PT	30	0,49
PLN	28	0,46	Rég.	18	0,29
PVE	14	0,23	EPT	0	0,00

Gonesse

I., 11 522; A., 51,57 %; E., 5 379

Maj.	1110	20,63	FN	948	17,62
MRG	851	15,82	PS	647	12,02
Aut. E.	541	10,05	PCF	439	8,16
Verts	169	3,14	GE	137	2,54
Aut. P.	115	2,13	LO	110	2,04
Saraj.	81	1,50	CPNT	73	1,35
Out.-M.	49	0,91	Emp.	35	0,65
PT	18	0,33	DEUE	16	0,29
Rég.	15	0,27	PLN	15	0,27
PVE	10	0,18	EPT	0	0,00

Goussainville

I., 12 141; A., 55,11 %; E., 5 230

FN	1072	20,49	PCF	881	16,84
Maj.	841	16,08	MRG	771	14,74
PS	526	10,05	Aut. E.	471	9,00
Verts	109	2,08	LO	91	1,73
GE	85	1,62	Aut. P.	81	1,54
CPNT	71	1,35	Emp.	52	0,99
Saraj.	45	0,86	Out.-M.	38	0,72
DEUE	32	0,61	PLN	21	0,40
PT	19	0,36	PVE	17	0,32
Rég.	7	0,13	EPT	0	0,00

Herblay

I., 13 308; A., 45,90 %; E., 6 951

Maj.	1686	24,25	PS	1062	15,27
FN	912	13,12	Aut. E.	836	12,02
MRG	758	10,90	PCF	459	6,60
Verts	289	4,15	GE	212	3,04
Aut. P.	206	2,96	LO	166	2,38
Saraj.	124	1,78	CPNT	96	1,38
PT	31	0,44	Emp.	29	0,41
DEUE	23	0,33	Rég.	22	0,31
PLN	19	0,27	Out.-M.	11	0,15
PVE	10	0,14	EPT	0	0,00

Montmorency

I., 13 172; A., 46,44 %; E., 6 871

Maj.	2140	31,14	Aut. E.	1052	15,31
PS	920	13,38	FN	816	11,87
MRG	708	10,30	Verts	213	3,09
PCF	185	2,69	Saraj.	169	2,45
Aut. P.	161	2,34	GE	161	2,34
LO	137	1,99	CPNT	74	1,07
Emp.	23	0,33	PVE	21	0,30
Rég.	21	0,30	PT	20	0,29
PLN	18	0,26	Out.-M.	16	0,23
DEUE	16	0,23	EPT	0	0,00

Sannois

I., 14 053; A., 46,62 %; E., 7 201

Maj.	1668	23,16	FN	1094	15,19
PS	948	13,16	MRG	943	13,09
Aut. E.	844	11,72	PCF	501	6,95
Verts	253	3,51	Aut. P.	214	2,97
GE	179	2,48	LO	177	2,45
Saraj.	115	1,59	CPNT	112	1,55
Out.-M.	36	0,49	PT	25	0,34
Emp.	24	0,33	DEUE	21	0,29
PLN	20	0,27	Rég.	15	0,20
PVE	12	0,16	EPT	0	0,00

Sarcelles

I., 24 930; A., 55,51 %; E., 10 725

MRG	2250	20,97	Maj.	2011	18,75
FN	1688	15,73	PS	1495	13,93
PCF	903	8,41	Aut. E.	849	7,91
Verts	276	2,57	LO	220	2,05
Aut. P.	209	1,94	Out.-M.	163	1,51
Saraj.	154	1,43	GE	143	1,33
CPNT	84	0,78	Emp.	84	0,78
DEUE	58	0,54	PT	47	0,43
PLN	37	0,34	PVE	27	0,25
Rég.	27	0,25	EPT	0	0,00

Taverny

I., 15 620; A., 52,52 %; E., 7 130

Maj.	1801	25,25	PS	1180	16,54
Aut. E.	901	12,63	MRG	887	12,44
FN	849	11,90	PCF	386	5,41
Verts	220	3,08	GE	194	2,72
Aut. P.	190	2,66	Saraj.	154	2,15
LO	143	2,00	CPNT	95	1,33
Out.-M.	29	0,40	Emp.	22	0,30
DEUE	20	0,28	PLN	20	0,28
PVE	14	0,19	PT	14	0,19
Rég.	11	0,15	EPT	0	0,00

Villiers-le-Bel

I., 11 404; A., 55,55 %; E., 4 863

FN	886	18,21	MRG	861	17,70
Maj.	852	17,52	PS	804	16,53
Aut. E.	392	8,06	PCF	318	6,53
Verts	132	2,71	GE	94	1,93
Aut. P.	92	1,89	LO	81	1,66
Saraj.	78	1,60	Out.-M.	64	1,31
CPNT	62	1,27	Emp.	36	0,74
DEUE	35	0,71	PLN	24	0,49
PT	22	0,45	PVE	15	0,30
Rég.	15	0,30	EPT	0	0,00

YVELINES

La liste de Philippe de Villiers réalise, avec 15,12 %, un score supérieur à sa moyenne nationale, en particulier dans des communes résidentielles comme Versailles, Le Chesnay, ou Le Vésinet, qui s'étaient largement prononcées en faveur du traité de Maastricht. Cette percée s'effectue au détriment de Dominique Baudis qui, avec 29 % des suffrages exprimés, perd 4 points par rapport à Valéry Giscard d'Estaing en 1989. Dans les banlieues populaires, le bon score de Bernard Tapie (qui culmine à 17 % à Trappes) explique d'une part, le recul du Front national et, d'autre part la performance très moyenne de Michel Rocard, qu'il devance à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux. Le chef de file des socialistes enregistre un recul de 6 points par rapport à Laurent Fabius en 1989. Il reste cependant en tête dans sa commune de Conflans-Sainte-Honorine.

∴

I., 804 691; A., 45,32 %; E., 426 308

Maj.	124 182	29,12
Aut. E.	64 461	15,12
PS	63 256	14,83
FN	44 576	10,45
MRG	43 724	10,25
PCF	18 996	4,45
Verts	12 742	2,98
GE	11 761	2,75
Aut. P.	10 300	2,41
Saraj.	9 011	2,11
CPNT	7 836	1,83
LO	7 315	1,71
Emp.	1 483	0,34
PLN	1 468	0,34
DEUE	1 238	0,29
Rég.	1 174	0,27
PT	1 168	0,27
PVE	986	0,23
Out.-M.	626	0,14
EPT	5	0,00

18 juin 1989. – *I., 772 962; A., 49,16 %; E., 386 987.* – UDF-RPR, 128 587 (33,22 %); PS, 78 914 (20,39 %); FN, 54 443 (14,06 %); Verts, 42 375 (10,94 %); Centre, 40 141 (10,37 %); PCF, 21 243 (5,48 %); CPNT, 4 845 (1,25 %); PA, 4 183 (1,08 %); All., 4 038 (1,04 %); LO, 3 738 (0,96 %); MPPT, 1 413 (0,36 %); Rén., 1 289 (0,33 %); Gén. Eur., 639 (0,16 %); IDE, 611 (0,15 %); RFL, 528 (0,13 %).

20 septembre 1992. – *I., 784 033; A., 28,89 %; E., 561 118.* – Oui, 321 932 (57,37 %).

Versailles

I., 55 910; A., 41,47 %; E., 32 094

Maj.	12214	38,05	Aut. E.	6984	21,76
PS	3681	11,46	FN	2977	9,27
MRG	1847	5,75	Verts	682	2,12
GE	664	2,06	Aut. P.	650	2,02
PCF	624	1,94	Saraj.	623	1,94
CPNT	376	1,17	LO	368	1,14
Rég.	74	0,23	DEUE	67	0,20
PLN	64	0,19	PT	60	0,18
Emp.	56	0,17	PVE	52	0,16
Out.-M.	31	0,09	EPT	0	0,00

La Celle-Saint-Cloud

I., 15 042; A., 46,25 %; E., 7 887

Maj.	2599	32,95	Aut. E.	1402	17,77
PS	1200	15,21	MRG	681	8,63
FN	645	8,17	Verts	243	3,08
GE	221	2,80	PCF	200	2,53
Saraj.	175	2,21	Aut. P.	149	1,88
LO	118	1,49	CPNT	107	1,35
Emp.	34	0,43	PVE	26	0,32
DEUE	24	0,30	Rég.	23	0,29
PLN	20	0,25	Out.-M.	12	0,15
PT	8	0,10	EPT	0	0,00

Chatou

I., 17 556; A., 45,31 %; E., 9 350

Maj.	3268	34,95	Aut. E.	1548	16,55
PS	1258	13,45	FN	881	9,42
MRG	785	8,39	PCF	261	2,79
GE	254	2,71	Verts	250	2,67
Saraj.	228	2,43	Aut. P.	216	2,31
LO	154	1,64	CPNT	115	1,22
Emp.	31	0,33	Rég.	29	0,31
PVE	20	0,21	DEUE	20	0,21
Out.-M.	11	0,11	PLN	11	0,11
PT	10	0,10	EPT	0	0,00

Le Chesnay

I., 19 419; A., 44,12 %; E., 10 608

Maj.	4184	39,44	Aut. E.	2242	21,13
PS	1186	11,18	FN	783	7,38
MRG	768	7,23	GE	258	2,43
Verts	257	2,42	Aut. P.	228	2,14
Saraj.	209	1,97	PCF	187	1,76
CPNT	111	1,04	LO	95	0,89
DEUE	25	0,23	Rég.	23	0,21
PLN	17	0,16	Emp.	12	0,11
PVE	11	0,10	PT	7	0,06
Out.-M.	5	0,04	EPT	0	0,00

Conflans-Sainte-Honorine

I., 20 286; A., 44,50 %; E., 10 890

PS	3061	28,10	Maj.	2226	20,44
FN	1304	11,97	Aut. E.	1059	9,72
MRG	947	8,69	PCF	560	5,14
Verts	381	3,49	GE	279	2,56
Aut. P.	251	2,30	LO	247	2,26
Saraj.	195	1,79	CPNT	170	1,56
PLN	46	0,42	PT	42	0,38
Emp.	41	0,37	PVE	28	0,25
Rég.	25	0,22	DEUE	16	0,14
Out.-M.	9	0,08	EPT	3	0,02

Élancourt

I., 13 137; A., 48,07 %; E., 6 586

Maj.	1689	25,64	PS	1298	19,70
MRG	911	13,83	Aut. E.	767	11,64
FN	535	8,12	PCF	301	4,57
Verts	229	3,47	Aut. P.	200	3,03
GE	193	2,93	Saraj.	158	2,39
LO	111	1,68	CPNT	74	1,12
Rég.	25	0,37	Emp.	20	0,30
PLN	19	0,28	DEUE	13	0,19
PT	13	0,19	EPT	0	0,00

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Houilles

L, 17 774; A., 48,45 %; E., 8 906

Maj.	2 174	24,41	PS	1 376	15,45
Aut. E.	1 095	12,29	MRG	1 066	11,96
FN	1 015	11,39	PCF	758	8,51
Verts	304	3,41	Aut. P.	282	3,16
GE	225	2,52	Saraj.	192	2,15
LO	174	1,95	CPNT	116	1,30
DEUE	25	0,28	Emp.	22	0,24
PVE	21	0,23	Rég.	18	0,20
PT	18	0,20	PLN	18	0,20
Out.-M.	7	0,07	EPT	0	0,00

Maisons-Laffitte

L, 15 032; A., 47,95 %; E., 7 683

Maj.	2 802	36,47	Aut. E.	1 523	19,82
PS	1 005	13,08	FN	755	9,82
MRG	472	6,14	Saraj.	191	2,48
Verts	188	2,44	GE	187	2,43
PCF	162	2,10	Aut. P.	137	1,78
CPNT	100	1,30	LO	85	1,10
Emp.	17	0,22	Rég.	16	0,20
PLN	16	0,20	PVE	13	0,16
PT	11	0,14	Out.-M.	3	0,03
DEUE	0	0,00	EPT	0	0,00

Mantes-la-Jolie

L, 18 930; A., 59,27 %; E., 7 418

Maj.	1 646	22,18	FN	1 463	19,72
MRG	978	13,18	PS	954	12,86
Aut. E.	791	10,66	PCF	447	6,02
Verts	204	2,75	Aut. P.	194	2,61
LO	138	1,86	CPNT	129	1,73
GE	122	1,64	Saraj.	102	1,37
Emp.	55	0,74	PLN	54	0,72
DEUE	42	0,56	PT	38	0,51
PVE	23	0,31	Rég.	20	0,26
Out.-M.	18	0,24	EPT	0	0,00

Montigny-le-Bretonneux

L, 18 455; A., 47,93 %; E., 9 325

Maj.	2 433	26,09	PS	1 847	19,80
MRG	1 245	13,35	Aut. E.	996	10,68
FN	609	6,53	Verts	381	4,08
GE	376	4,03	PCF	375	4,02
Aut. P.	305	3,27	Saraj.	261	2,79
LO	186	1,99	CPNT	133	1,42
Rég.	37	0,39	PLN	35	0,37
DEUE	30	0,32	Emp.	25	0,26
PT	23	0,24	PVE	15	0,16
Out.-M.	13	0,13	EPT	0	0,00

Les Mureaux

L, 13 456; A., 55,20 %; E., 5 811

FN	1 171	20,15	Maj.	1 069	18,39
MRG	861	14,81	PS	817	14,05
Aut. E.	529	9,10	PCF	472	8,12
Verts	159	2,73	Aut. P.	131	2,25
GE	127	2,18	LO	119	2,04
CPNT	94	1,61	Saraj.	73	1,25
PT	44	0,75	Emp.	41	0,70
PLN	33	0,56	DEUE	32	0,55
PVE	21	0,36	Out.-M.	9	0,15
Rég.	9	0,15	EPT	0	0,00

Plaisir

L, 15 535; A., 47,15 %; E., 7 893

Maj.	1 972	24,98	PS	1 418	17,96
MRG	1 028	13,02	Aut. E.	1 025	12,98
FN	638	8,08	PCF	343	4,34
Verts	308	3,90	GE	280	3,54
Aut. P.	252	3,19	Saraj.	188	2,38
LO	152	1,92	CPNT	125	1,58
PLN	36	0,45	DEUE	33	0,41
PT	32	0,40	Rég.	25	0,31
Emp.	23	0,29	PVE	9	0,11
Out.-M.	6	0,07	EPT	0	0,00

Poissy

L, 20 078; A., 46,92 %; E., 10 275

Maj.	2 737	26,63	PS	1 619	15,75
Aut. E.	1 409	13,71	FN	1 316	12,80
MRG	1 182	11,50	PCF	469	4,56
Verts	312	3,03	GE	269	2,61
Aut. P.	213	2,07	LO	206	2,00
Saraj.	185	1,80	CPNT	136	1,32
PLN	42	0,40	DEUE	38	0,36
Emp.	35	0,34	PT	34	0,33
PVE	28	0,27	Rég.	25	0,24
Out.-M.	18	0,17	EPT	2	0,01

Rambouillet

L, 16 235; A., 47,47 %; E., 8 245

Maj.	2 381	28,87	Aut. E.	1 237	15,00
PS	1 213	14,71	MRG	892	10,81
FN	769	9,32	PCF	356	4,31
Verts	269	3,26	GE	247	2,99
Aut. P.	205	2,48	Saraj.	194	2,35
CPNT	158	1,91	LO	150	1,81
Emp.	40	0,48	PLN	40	0,48
DEUE	31	0,37	PVE	21	0,25
Rég.	21	0,25	PT	11	0,13
Out.-M.	10	0,12	EPT	0	0,00

Saint-Germain-en-Laye

L, 25 364; A., 45,35 %; E., 13 548

Maj.	5 036	37,17	Aut. E.	2 377	17,54
PS	1 951	14,40	FN	1 090	8,04
MRG	891	6,57	Verts	348	2,56
Aut. P.	340	2,50	GE	322	2,37
Saraj.	312	2,30	PCF	265	1,95
CPNT	177	1,30	LO	169	1,24
PVE	47	0,34	PLN	44	0,32
DEUE	43	0,31	Rég.	39	0,28
Emp.	39	0,28	PT	30	0,22
Out.-M.	28	0,20	EPT	0	0,00

Sartrouville

L, 25 851; A., 45,95 %; E., 13 383

Maj.	2 718	20,30	PS	1 936	14,46
MRG	1 851	13,83	FN	1 748	13,06
Aut. E.	1 633	12,20	PCF	1 165	8,70
Verts	464	3,46	Aut. P.	390	2,91
GE	356	2,66	LO	310	2,31
Saraj.	269	2,01	CPNT	216	1,61
PT	81	0,60	PLN	61	0,45
DEUE	46	0,34	Emp.	44	0,32
Rég.	37	0,27	Out.-M.	29	0,21
PVE	29	0,21	EPT	0	0,00

Trappes

L, 10 637; A., 53,92 %; E., 4 740

PCF	1 008	21,26	MRG	826	17,42
Maj.	650	13,71	PS	644	13,58
FN	564	11,89	Aut. E.	330	6,96
Aut. P.	141	2,97	Verts	126	2,65
LO	101	2,13	GE	80	1,68
CPNT	71	1,49	Saraj.	70	1,47
Emp.	26	0,54	PT	26	0,54
DEUE	25	0,52	Out.-M.	16	0,33
PVE	14	0,29	Rég.	11	0,23
PLN	11	0,23	EPT	0	0,00

Vélizy-Villacoublay

L, 14 941; A., 49,52 %; E., 7 313

Maj.	2 262	30,93	Aut. E.	1 070	14,63
PS	996	13,61	MRG	847	11,58
FN	670	9,16	PCF	357	4,88
Verts	202	2,76	Aut. P.	201	2,74
GE	190	2,59	Saraj.	166	2,26
LO	111	1,51	CPNT	110	1,50
Rég.	23	0,31	PT	21	0,28
Emp.	20	0,27	PLN	20	0,27
Out.-M.	19	0,25	DEUE	19	0,25
PVE	9	0,12	EPT	0	0,00

ALSACE

Bas-Rhin

Haut-Rhin

Alors que leur région héberge le Parlement européen, les Alsaciens n'ont pas montré un grand intérêt pour cette élection. Fidèles à leur approbation à 65 % du traité de Maastricht, ils ont davantage voté pour la liste conduite par Dominique Baudis que pour celle de Philippe de Villiers. Il est vrai que cette région compte un membre au gouvernement en la personne de Daniel Hœffel, président UDF du conseil général du Bas-Rhin et ministre délégué à l'aménagement du territoire.

La liste de Michel Rocard, sur laquelle Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, figurait en deuxième position, fait un meilleur score que la moyenne nationale. La plus grande surprise vient du résultat des écologistes qui réalisent des scores nettement inférieurs à ceux des scrutins précédents. Dans les deux départements alsaciens, le Front national continue de représenter une force importante.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
1,92	2,03	15,37	7,97	5,30	2,57	1,41	30,17	10,15	14,06	8,99

BAS-RHIN

La liste Baudis, malgré l'absence de candidats alsaciens en bonne place, renouvelle le score de la liste Giscard d'Estaing de 1989. La liste Rocard perd en revanche près de 5 points, malgré la présence en deuxième position du maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann.

Si Philippe de Villiers et Bernard Tapie obtiennent des scores inférieurs à leur moyenne nationale, Jean-Marie Le Pen, au contraire, dépasse largement la sienne. Les grands perdants sont les écologistes. Alors qu'ils atteignaient près de 17 % en 1989, le total des listes Isler-Béguin et Lalonde ne dépasse pas 5 %. La présence de l'Alsacien Francis Wurtz en tête de liste permet au PCF d'améliorer son score – qui reste faible – dans un département «difficile».

A Strasbourg, le rapport de force entre la gauche (35,88 %) et la majorité (37,96 %) laisse entrevoir des élections municipales serrées.

L, 641 115; A., 48,36 %; E., 310 325

Maj.	97 423	31,39
PS	51 405	16,56
FN	43 248	13,93
Aut. E.	28 715	9,25
MRG	21 491	6,92
Verts	15 594	5,02
GE	8 050	2,59
LO	7 407	2,38
Saraj.	6 812	2,19
PCF	5 661	1,82
Aut. P.	5 612	1,80
CPNT	4 549	1,46
Emp.	3 376	1,08
PLN	2 469	0,79
DEUE	2 233	0,71
PT	2 160	0,69
Rég.	2 150	0,69
PVE	1 849	0,59
Out.-M.	116	0,03
EPT	5	0,00

18 juin 1989. – *L, 622 459; A., 50,50 %; E., 299 083.* – UDF-RPR, 93 440 (31,24 %); PS, 63 610 (21,26 %); Verts, 50 529 (16,89 %); FN, 40 579 (13,56 %); Centre, 30 548 (10,21 %); LO, 4 194 (1,40 %); PCF, 3 824 (1,27 %); PA, 2 399 (0,80 %); MPPT, 2 377 (0,79 %); CPNT, 1 951 (0,65 %); All., 1 688 (0,56 %); Gén. Eur., 1 368 (0,45 %); Rén., 980 (0,32 %); IDE, 909 (0,30 %); RFL, 697 (0,23 %).

20 septembre 1992. – *L, 624 637; A., 29,98 %; E., 423 933.* – Oui, 290 788 (68,59 %).

Strasbourg

L, 125 189; A., 48,69 %; E., 62 366

Maj.	18 119	29,05	PS	13 968	22,39
FN	7 605	12,19	Aut. E.	5 556	8,90
MRG	4 446	7,12	Verts	2 665	4,27
Saraj.	1 902	3,04	GE	1 587	2,54
PCF	1 451	2,32	Aut. P.	1 347	2,15
LO	1 160	1,85	Emp.	453	0,72
CPNT	424	0,67	Rég.	391	0,62
DEUE	327	0,52	PT	325	0,52
PLN	301	0,48	PVE	219	0,35
Out.-M.	115	0,18	EPT	5	0,00

Haguenau

L, 18 286; A., 49,19 %; E., 8 890

Maj.	2 982	33,54	FN	1 318	14,82
PS	1 260	14,17	Aut. E.	887	9,97
MRG	611	6,87	Verts	383	4,30
GE	276	3,10	Saraj.	194	2,18
LO	142	1,59	PCF	136	1,52
Aut. P.	128	1,43	CPNT	123	1,38
Emp.	104	1,16	Rég.	71	0,79
PLN	71	0,79	PVE	70	0,78
PT	68	0,76	DEUE	66	0,74
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Illkirch-Graffenstaden

L, 15 756; A., 50,99 %; E., 7 403

Maj.	2 110	28,50	PS	1 290	17,42
FN	1 076	14,53	Aut. E.	763	10,30
MRG	610	8,23	Verts	409	5,52
GE	285	3,84	PCF	144	1,94
Saraj.	135	1,82	LO	119	1,60
Aut. P.	118	1,59	CPNT	107	1,44
Emp.	57	0,76	Rég.	50	0,67
DEUE	45	0,60	PVE	37	0,49
PLN	33	0,44	PT	15	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Schiltigheim

L, 17 750; A., 56,86 %; E., 7 369

Maj.	1 820	24,69	PS	1 540	20,89
FN	1 185	16,08	MRG	602	8,16
Aut. E.	544	7,38	Verts	359	4,87
PCF	216	2,93	Saraj.	216	2,93
LO	192	2,60	GE	176	2,38
Aut. P.	151	2,04	CPNT	70	0,94
Emp.	65	0,88	PLN	60	0,81
DEUE	51	0,69	Rég.	47	0,63
PVE	43	0,58	PT	32	0,43
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUT-RHIN

Arrivée en troisième position, la liste de M. Rocard est devancée non seulement par celle de M. Baudis, mais aussi par celle du Front national. A Mulhouse, où M. Baudis arrive largement en tête, la liste de M. Le Pen l'emporte sur le PS de près de 4 points. Il s'agit d'un sérieux avertissement pour le maire, Jean-Marie Bockel, qui s'était déjà trouvé en position délicate aux élections cantonales de mars dernier face à Gérard Freulet (FN).

Le travail de terrain de Frédéric Striby, conseiller général indépendant de Huningue, onzième sur la liste de Philippe de Villiers, n'est pas étranger au bon score réalisé par cette liste anti-Maastricht. Christine Barthet-Mayer semble avoir fait une nouvelle fois le bon choix : chargée du RMI dans le Haut-Rhin, ex-PS puis Génération Écologie (elle fut une des deux écologistes présentes au second tour des législatives de 1992), elle est élue sur la liste de Bernard Tapie.

∴

L, 451 215; A., 49,81 %; E., 211 359

Maj.	59 993	28,38
FN	30 119	14,25
PS	28 815	13,63
Aut. E.	24 271	11,48
MRG	20 096	9,50
Verts	12 088	5,71
GE	5 380	2,54
LO	5 045	2,38
Aut. P.	5 007	2,36
PCF	4 397	2,08
Saraj.	4 142	1,95
CPNT	2 829	1,33
Emp.	2 164	1,02
PLN	1 698	0,80
DEUE	1 633	0,77
PT	1 362	0,64
Rég.	1 228	0,58
PVE	1 092	0,51
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L, 438 150; A., 54,07 %; E., 193 545.* – UDF-RPR, 59 176 (30,57 %); Verts, 39 631 (20,47 %); PS, 36 939 (19,08 %); FN, 26 626 (13,75 %); Centre, 17 233 (8,90 %); PCF, 3 021 (1,56 %); LO, 2 634 (1,36 %); PA, 2 004 (1,03 %); MPPT, 1 549 (0,80 %); All., 1 238 (0,63 %); CPNT, 1 216 (0,62 %); Gén. Eur., 1 009 (0,52 %); Rén., 633 (0,32 %); RFL, 424 (0,21 %); IDE, 212 (0,10 %).

20 septembre 1992. – *L, 443 172; A., 29,00 %; E., 304 185.* – Oui, 186 582 (61,33 %).

Colmar

L, 38 184; A., 51,80 %; E., 17 405

Maj.	5 134	29,49	PS	2 543	14,61
FN	2 316	13,30	Aut. E.	1 848	10,61
MRG	1 714	9,84	Verts	928	5,33
GE	472	2,71	Saraj.	408	2,34
Aut. P.	363	2,08	LO	340	1,95
PCF	340	1,95	Emp.	231	1,32
CPNT	171	0,98	DEUE	167	0,95
PLN	161	0,92	Rég.	94	0,54
PVE	89	0,51	PT	86	0,49
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Mulhouse

L, 55 823; A., 54,01 %; E., 24 550

Maj.	6 096	24,83	FN	4 742	19,31
PS	3 773	15,36	Aut. E.	2 545	10,36
MRG	2 350	9,57	Verts	1 168	4,75
PCF	629	2,56	Aut. P.	621	2,52
GE	521	2,12	Saraj.	496	2,02
LO	460	1,87	Emp.	227	0,92
CPNT	196	0,79	PLN	190	0,77
DEUE	180	0,73	Rég.	128	0,52
PVE	117	0,47	PT	111	0,45
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

AQUITAINE

Dordogne
Gironde
Lot-et-Garonne
Landes
Pyrénées-Atlantiques

Les résultats de ces européennes confirment la progression de la droite *enregistrée dans cette région lors des derniers scrutins, notamment des* législatives de mars 1993. Mais alors que les électeurs d'Aquitaine s'étaient prononcés à 50,73 % contre le traité de Maastricht, ils ont davantage porté leurs suffrages sur la liste de Dominique Baudis que sur celle de Philippe de Villiers.

La liste de Michel Rocard enregistre d'assez mauvais résultats y compris dans les départements d'Henri Emmanuelli et de Roland Dumas, deux hiérarques socialistes. Ces résultats confirment l'érosion de l'électorat socialiste constatée lors des derniers scrutins.

André Coustat, tête de la liste Chasse-pêche-nature-traditions n'obtient pas dans son fief de quoi se réjouir. Ces résultats sont loin de confirmer l'importance que ce mouvement s'était donné par son arbitrage lors du vote du budget du conseil régional en février dernier.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
7,37	2,28	16,62	11,14	2,21	1,45	9,13	25,44	10,95	7,36	6,00

DORDOGNE

Là comme ailleurs, le PS est le grand perdant de ce scrutin. Il recule de plus de 9 points par rapport aux dernières élections européennes. Ce revers profite à la liste Energie radicale, qui bénéficie aussi de l'effondrement de l'électorat écologiste. La Dordogne avait voté à près de 57 % «non» à la ratification du traité de Maastricht en 1992. Ce rejet se lit encore dans le maintien des positions du PC et dans le bon score réalisé par Philippe de Villiers. En revanche, le chef de file des chasseurs, André Goustat, essuie un échec sur ses terres. Il perd le tiers de ses électeurs par rapport à 1989.

∴

L, 301 640; A., 39,20 %; E., 170 422

Maj.	41 441	24,31
PS	25 292	14,84
MRG	20 930	12,28
Aut. E.	19 940	11,70
PCF	19 765	11,59
CPNT	13 154	7,71
FN	9 828	5,76
Aut. P.	4 756	2,79
Verts	3 850	2,25
LO	3 228	1,89
GE	2 321	1,36
Saraj.	2 229	1,30
Emp.	918	0,53
PLN	745	0,43
PT	638	0,37
Rég.	573	0,33
DEUE	439	0,25
PVE	375	0,22
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L, 302 992; A., 42,39 %; E., 168 101.* – UDF-RPR, 43 817 (26,06 %); PS, 40 555 (24,12 %); CPNT, 19 612 (11,66 %); PCF, 19 438 (11,56 %); Verts, 15 416 (9,17 %); FN, 13 006 (7,73 %); Centre, 9 139 (5,43 %); LO, 2 138 (1,27 %); PA, 1 573 (0,93 %); MPPT, 1 102 (0,65 %); All., 712 (0,42 %); Rén., 626 (0,37 %); Gén. Eur., 437 (0,25 %); RFL, 283 (0,16 %); IDE, 246 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *L, 301 258; A., 24,22 %; E., 218 876.* – Non, 124 708 (56,97 %).

Périgueux

L, 20 018; A., 43,73 %; E., 10 698

Maj.	3 145	29,39	PS	1 548	14,46
Aut. E.	1 368	12,78	MRG	1 227	11,46
PCF	1 035	9,67	FN	689	6,44
CPNT	336	3,14	Aut. P.	278	2,59
Verts	275	2,57	GE	202	1,88
Saraj.	194	1,81	LO	161	1,50
Emp.	71	0,66	PLN	44	0,41
PT	37	0,34	DEUE	32	0,29
Rég.	29	0,27	PVE	27	0,25
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Bergerac

L, 19 525; A., 44,27 %; E., 10 269

Maj.	2 555	24,88	PS	1 404	13,67
MRG	1 308	12,73	Aut. E.	1 299	12,64
FN	1 096	10,67	PCF	721	7,02
CPNT	490	4,77	Aut. P.	332	3,23
Verts	241	2,34	LO	199	1,93
GE	179	1,74	Saraj.	173	1,68
Emp.	80	0,77	DEUE	40	0,38
PT	40	0,38	PLN	40	0,38
PVE	37	0,36	Rég.	35	0,34
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

GIRONDE

Même s'il est légèrement supérieur à la moyenne – sans doute parce que la poussée de Bernard Tapie a été moins forte en Gironde –, le score de la liste Rocard est peu encourageant pour la gauche, tout particulièrement à Bordeaux où Philippe de Villiers réussit une percée spectaculaire. Celle-ci pourrait donner des idées à l'UDF lors des prochaines municipales. La gauche résiste pourtant bien dans ses fiefs traditionnels, particulièrement à Mérignac, Pessac, Lormont ou Saint-Médard-en-Jalles. A Bègles, la liste du PC devance de plus de 10 points celle de Bernard Tapie, sur laquelle Noël Mamère, maire de la ville, figurait pourtant en troisième position, tandis qu'à Libourne le total des voix de gauche peut inquiéter Gilbert Mitterrand aux prochaines municipales. La liste des chasseurs maintient son influence, particulièrement dans les zones rurales, même si elle est loin des 14,5 % de 1989. Enfin, on assiste à un recul marqué du Front national.

∴

L, 800 595; A., 45,40 %; E., 417 788

Maj.	98 772	23,64
PS	72 708	17,40
Aut. E.	46 627	11,16
MRG	45 944	10,99
CPNT	39 677	9,49
FN	35 963	8,60
PCF	27 189	6,50
Aut. P.	9 691	2,31
Verts	9 394	2,24
LO	8 458	2,02
GE	6 992	1,67
Saraj.	6 303	1,50
Emp.	2 542	0,60
PLN	2 139	0,51
PT	1 516	0,36
DEUE	1 310	0,31
PVE	1 240	0,29
Rég.	1 223	0,29
Out.-M.	97	0,02
EPT	3	0,00

18 juin 1989. – *L, 779 958; A., 49,69 %; E., 384 097.* – PS, 98 779 (25,71 %); UDF-RPR, 89 410 (23,27 %); CPNT, 55 860 (14,54 %); FN, 38 480 (10,01 %); Verts, 31 711 (8,25 %); Centre, 27 483 (7,15 %); *PCF, 25 787 (6,71 %); LO, 5 034 (1,31 %);* PA, 3 827 (0,99 %); All., 2 270 (0,59 %); MPPT, 1 784 (0,46 %); Rén., 1 505 (0,39 %); Gén. Eur., 1 063 (0,27 %); IDE, 563 (0,14 %); RFL, 541 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *L, 782 907; A., 27,73 %; E., 550 280.* – Non, 280 025 (50,88 %).

Bordeaux

L, 112 245; A., 49,93 %; E., 54 610

Maj.	16 599	30,39	PS	9 297	17,02
Aut. E.	7 977	14,60	FN	4 865	8,90
MRG	4 561	8,35	PCF	2 867	5,24
CPNT	1 612	2,95	Aut. P.	1 344	2,46
Verts	1 238	2,26	Saraj.	1 186	2,17
GE	1 025	1,87	LO	929	1,70
Emp.	242	0,44	PLN	198	0,36
Rég.	192	0,35	PT	162	0,29
DEUE	121	0,22	PVE	100	0,18
Out.-M.	95	0,17	EPT	0	0,00

Bègles

L, 14 221; A., 44,44 %; E., 7 540

PCF	2 014	26,71	MRG	1 222	16,20
Maj.	1 065	14,12	PS	1 053	13,96
FN	521	6,90	Aut. E.	449	5,95
CPNT	405	5,37	Aut. P.	197	2,61
Verts	147	1,94	LO	138	1,83
GE	107	1,41	Saraj.	86	1,14
PT	34	0,45	Emp.	26	0,34
PLN	25	0,33	Rég.	19	0,25
PVE	17	0,22	DEUE	15	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Le Bouscat

L, 14 349; A., 45,84 %; E., 7 539

Maj.	2 262	30,00	PS	1 180	15,65
Aut. E.	1 123	14,89	MRG	747	9,90
FN	635	8,42	PCF	447	5,92
CPNT	314	4,16	Verts	169	2,24
Aut. P.	148	1,96	LO	146	1,93
GE	121	1,60	Saraj.	114	1,51
Emp.	34	0,45	PLN	31	0,41
PVE	26	0,34	Rég.	17	0,22
PT	13	0,17	DEUE	12	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cénon

L, 11 459; A., 44,86 %; E., 6 016

PS	1 339	22,25	Maj.	859	14,27
MRG	805	13,38	FN	752	12,50
PCF	707	11,75	Aut. E.	421	6,99
CPNT	329	5,46	LO	160	2,65
Verts	150	2,49	Aut. P.	148	2,46
GE	100	1,66	Saraj.	70	1,16
Emp.	54	0,89	PLN	39	0,64
PT	30	0,49	DEUE	20	0,33
Rég.	18	0,29	PVE	15	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Gradignan

I., 13 680; A., 45,73 %; E., 7 177

Maj.	1923	26,79	PS	1539	21,44
Aut. E.	846	11,78	MRG	687	9,57
FN	444	6,18	PCF	388	5,40
CPNT	311	4,33	Verts	216	3,00
Aut. P.	214	2,98	Saraj	171	2,38
LO	161	2,24	GE	152	2,11
Rég	29	0,40	Emp.	24	0,33
PLN	19	0,26	DEUE	18	0,25
PT	18	0,25	PVE	17	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Libourne

I., 14 281; A., 45,08 %; E., 7 478

Maj.	1996	26,69	PS	1371	18,33
MRG	903	12,07	Aut. E.	801	10,71
FN	736	9,84	CPNT	429	5,73
PCF	309	4,13	Aut. P.	202	2,70
Verts	173	2,31	LO	126	1,68
GE	117	1,56	Saraj	108	1,44
Emp.	58	0,77	PLN	44	0,58
PT	34	0,45	PVE	26	0,34
DEUE	23	0,30	Rég	22	0,29
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Lormont

I., 9 495; A., 49,59 %; E., 4 568

PS	997	21,82	Maj.	676	14,79
MRG	659	14,42	FN	586	12,82
PCF	462	10,11	Aut. E.	305	6,67
CPNT	254	5,56	LO	120	2,62
Verts	113	2,47	Aut. P.	101	2,21
GE	86	1,88	Saraj	55	1,20
Emp.	47	1,02	PLN	26	0,56
DEUE	25	0,54	PVE	20	0,43
PT	19	0,41	Rég	17	0,37
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Mérignac

I., 35 749; A., 45,47 %; E., 18 744

Maj.	4365	23,28	PS	4054	21,62
MRG	2143	11,43	Aut. E.	1996	10,64
FN	1635	8,72	PCF	1017	5,42
CPNT	992	5,29	Aut. P.	504	2,68
Verts	481	2,56	GE	431	2,29
LO	382	2,03	Saraj	337	1,79
Emp.	99	0,52	PLN	92	0,49
PT	60	0,32	DEUE	57	0,30
Rég	57	0,30	PVE	42	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Pessac

I., 32 847; A., 47,69 %; E., 16 579

Maj.	3868	23,33	PS	3615	21,80
MRG	1805	10,88	Aut. E.	1715	10,34
FN	1370	8,26	PCF	1093	6,59
CPNT	804	4,84	Verts	524	3,16
Aut. P.	429	2,58	GE	378	2,27
LO	360	2,17	Saraj	321	1,93
Emp.	66	0,39	PLN	59	0,35
PT	58	0,34	Rég	50	0,30
PVE	35	0,21	DEUE	29	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Médard-en-Jalles

I., 16 404; A., 46,23 %; E., 8 505

Maj.	1895	22,28	PS	1744	20,50
Aut. E.	948	11,14	MRG	930	10,93
CPNT	859	10,09	FN	629	7,39
PCF	394	4,63	Aut. P.	238	2,79
GE	199	2,33	Verts	175	2,05
LO	166	1,95	Saraj	154	1,81
Emp.	44	0,51	PLN	35	0,41
Rég	31	0,36	PT	27	0,31
DEUE	20	0,23	PVE	17	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Talence

I., 19 522; A., 45,14 %; E., 10 361

Maj.	2788	26,90	PS	2142	20,67
Aut. E.	1297	12,51	MRG	1073	10,35
FN	726	7,00	PCF	486	4,69
CPNT	364	3,51	Aut. P.	352	3,39
Verts	349	3,36	GE	223	2,15
LO	209	2,01	Saraj	204	1,96
PT	32	0,30	Rég	31	0,29
Emp.	28	0,27	PLN	21	0,20
PVE	18	0,17	DEUE	18	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Teste

I., 14 957; A., 46,43 %; E., 7 730

Maj.	2135	27,61	Aut. E.	1104	14,28
PS	1029	13,31	MRG	827	10,69
CPNT	806	10,42	FN	796	10,29
PCF	306	3,95	Aut. P.	152	1,96
Verts	142	1,83	Saraj	119	1,53
LO	108	1,39	GE	103	1,33
Emp.	22	0,28	Rég	21	0,27
PLN	20	0,25	DEUE	16	0,20
PT	16	0,20	PVE	8	0,10
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Villenave-d'Ornon

I., 16 762; A., 48,49 %; E., 8 307

Maj.	1661	19,99	PS	1578	18,99
MRG	1056	12,71	PCF	824	9,91
Aut. E.	793	9,54	FN	666	8,01
CPNT	548	6,59	Verts	245	2,94
Aut. P.	235	2,82	LO	184	2,21
GE	173	2,08	Saraj	134	1,61
Emp.	57	0,68	PLN	45	0,54
DEUE	34	0,40	PT	28	0,33
PVE	27	0,32	Rég	17	0,20
Out.-M.	2	0,02	EPT	0	0,00

LANDES

Les listes favorables à Maastricht réalisent une bonne performance en rassemblant 54 % des suffrages, soit mieux que lors du référendum. Les « chasseurs », tout en effectuant un parcours convenable qui leur permet d'arriver en troisième position, perdent 3 points par rapport au dernier scrutin européen. Le fait le plus marquant reste la perte de 10 points, par rapport à 1989, du PS. Avec moins de 21 % des suffrages exprimés, la liste Rocard est sensiblement devancée par celle de Dominique Baudis. Le FN enregistre une baisse de 1,6 point, tandis que le PC reste stable. La liste de Bernard Tapie obtient 20 % des voix à Hagetmau, ville où il avait entamé, en novembre, son tour de France des élections européennes et que dirige le radical de gauche Alain Dutoya.

I., 241 060; A., 41,06 %; E., 134 195

Maj.	32 993	24,58
PS	28 120	20,95
CPNT	15 389	11,46
Aut. E.	13 684	10,19
MRG	13 126	9,78
PCF	10 426	7,76
FN	7 326	5,45
Aut. P.	2 733	2,03
LO	2 359	1,75
Verts	2 165	1,61
Saraj.	1 332	0,99
GE	1 327	0,98
Emp.	782	0,58
PLN	661	0,49
PT	628	0,46
Rég.	423	0,31
DEUE	371	0,27
PVE	335	0,24
Out.-M.	15	0,01
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 236 038; A., 44,66 %; E., 126 058.* – PS, 38 602 (30,62 %); UDF-RPR, 30 764 (24,40 %); CPNT, 18 382 (14,58 %); PCF, 9 690 (7,68 %); FN, 8 891 (7,05 %); Centre, 7 430 (5,89 %); Verts, 7 098 (5,63 %); LO, 1 342 (1,06 %); PA, 1 174 (0,93 %); MPPT, 805 (0,63 %); All., 603 (0,47 %); Gén. Eur., 478 (0,37 %); Rén., 331 (0,26 %); IDE, 239 (0,18 %); RFL, 229 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 237 683; A., 26,45 %; E., 167 989.* – Oui, 89 763 (53,43 %).

Mont-de-Marsan

I., 19 070; A., 42,56 %; E., 10 397

Maj.	2865	27,55	PS	2135	20,53
Aut. E.	1196	11,50	MRG	1103	10,60
CPNT	761	7,31	FN	739	7,10
PCF	447	4,29	Verts	241	2,31
Aut. P.	228	2,19	LO	208	2,00
GE	154	1,48	Saraj	146	1,40
Emp.	39	0,37	PT	39	0,37
Rég	32	0,30	PLN	32	0,30
DEUE	20	0,19	PVE	12	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOT-ET-GARONNE

Dominique Baudis mieux que Valéry Giscard d'Estaing; les chasseurs qui perdent près de 1 point et passent sous la barre des 10 % en dépit d'une mobilisation massive du côté des Landes de Gascogne, avec notamment 32 % dans le canton de Houeilles; enfin et surtout, l'effondrement des voix socialistes : tels sont les principaux enseignements d'un scrutin qui place la liste de Bernard Tapie au-dessus de sa moyenne nationale et celle de Michel Rocard en dessous de la sienne.

Aux extrêmes, les positions du Front national, qui recule de 2 points, s'effritent, tout comme celles du Parti communiste, qui perd du terrain en dépit d'un bon score réalisé en villeneuvois, qui n'est pourtant pas sa terre d'élection, mais où les problèmes sociaux à la SADEFA (entreprise du groupe de Michel Couencas) continuent de mobiliser les esprits.

∴

I., 223 472; A., 40,53 %; E., 124 126

Maj.	31 995	25,77
PS	15 941	12,84
MRG	15 194	12,24
Aut. E.	13 403	10,79
CPNT	11 601	9,34
FN	11 296	9,10
PCF	10 370	8,35
Verts	3 062	2,46
Aut. P.	2 383	1,91
LO	2 283	1,83
GE	1 746	1,40
Saraj.	1 541	1,24
Emp.	791	0,63
PLN	746	0,60
DEUE	494	0,39
PT	486	0,39
Rég.	471	0,37
PVE	322	0,25
Out.-M.	1	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 224 715; A., 46,09 %; E., 118 659.* – UDF-RPR, 28 813 (24,28 %); PS, 27 312 (23,01 %); CPNT, 13 733 (11,57 %); FN, 13 325 (11,22 %); PCF, 11 008 (9,27 %); Verts, 11 006 (9,27 %); Centre, 7 843 (6,60 %); LO, 1 423 (1,19 %); PA, 1 231 (1,03 %); MPPT, 802 (0,67 %); All., 789 (0,66 %); Rén., 477 (0,40 %); Gén. Eur., 474 (0,39 %); IDE, 220 (0,18 %); RFL, 203 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 222 410; A., 25,70 %; E., 158 590.* – Non, 84 918 (53,54 %).

Agen

I., 18 243; A., 50,91 %; E., 8 536

Maj.	2461	28,83	PS	1252	14,66
MRG	1150	13,47	Aut. E.	981	11,49
FN	862	10,09	PCF	529	6,19
Verts	275	3,22	CPNT	256	2,99
Aut. P.	180	2,10	LO	153	1,79
Saraj	142	1,66	GE	128	1,49
Emp.	47	0,55	DEUE	32	0,37
Rég	25	0,29	PLN	24	0,28
PVE	21	0,24	PT	18	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Villeneuve-sur-Lot

I., 16 154; A., 44,79 %; E., 8 431

Maj.	2539	30,11	MRG	1236	14,66
PS	1066	12,64	FN	997	11,82
Aut. E.	929	11,01	PCF	412	4,88
CPNT	397	4,70	Verts	215	2,55
Aut. P.	157	1,86	LO	127	1,50
Saraj	105	1,24	GE	103	1,22
PT	39	0,46	Rég	35	0,41
Emp.	32	0,37	PLN	28	0,33
DEUE	9	0,10	PVE	5	0,05
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Dans ce département traditionnellement favorable à la droite, la liste Baudis dépasse les 30 %, tout en perdant sept points par rapport aux élections européennes de 1989. Cette perte est cependant moins sensible que celle du PS qui accuse neuf points de moins mais fait un peu mieux qu'au niveau national (16 %). L'attachement des Basco-Béarnais aux listes des grands partis classiques n'a d'égal que le soutien porté dans les zones rurales, en particulier montagneuses, à la liste Chasse, pêche, nature et tradition (8 %). Mais cet attachement se traduit aussi par un relatif désintérêt vis à vis de la liste de Philippe de Villiers, qui franchit de peu la barre des 10 %, tout comme Bernard Tapie (10,78 %). Enfin, pour modeste qu'il soit (1,65 %), le score de la liste Simeoni montre que les thèses régionalistes trouvent ici un écho, en tout cas autant que les écologistes qui, avec deux listes, ne font guère plus de 3,70 %.

∴

I., 425 040; A., 45,09 %; E., 221 060

Maj.	66 431	30,05
PS	35 427	16,02
MRG	23 805	10,76
Aut. E.	23 331	10,55
CPNT	17 724	8,01
FN	14 199	6,42
PCF	10 983	4,96
Verts	5 130	2,32
Aut. P.	4 846	2,19
LO	4 094	1,85
Rég.	3 655	1,65
Saraj.	3 517	1,59
GE	3 142	1,42
Emp.	1 418	0,64
PLN	1 042	0,47
PT	894	0,40
DEUE	771	0,34
PVE	651	0,29
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 415 726; A., 46,97 %; E., 214 424.* – UDF-RPR, 63 821 (29,76 %); PS, 54 008 (25,18 %); Verts, 20 224 (9,43 %); CPNT, 20 075 (9,36 %); FN, 19 058 (8,88 %); Centre, 17 138 (7,99 %); PCF, 11 218 (5,23 %); LO, 2 218 (1,03 %); PA, 1 982 (0,92 %); All., 1 262 (0,58 %); MPPT, 1 183 (0,55 %); Rén., 803 (0,37 %); Gén. Eur., 698 (0,32 %); IDE, 374 (0,17 %); RFL, 362 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 419 228; A., 28,83 %; E., 287 962.* – Oui, 153 841 (53,42 %).

Pau

I., 50 869; A., 47,00 %; E., 25 671

Maj.	7477	29,12	PS	4431	17,26
MRG	3107	12,10	Aut. E.	3101	12,07
FN	2293	8,93	PCF	1064	4,14
CPNT	689	2,68	Verts	658	2,56
Saraj	648	2,52	Aut. P.	602	2,34
LO	519	2,02	GE	447	1,74
Emp.	181	0,70	Rég	121	0,47
PLN	101	0,39	DEUE	99	0,38
PT	81	0,31	PVE	52	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Anglet

I., 24 402; A., 44,58 %; E., 12 906

Maj.	3947	30,58	PS	1996	15,46
Aut. E.	1486	11,51	MRG	1468	11,37
FN	954	7,39	PCF	683	5,29
CPNT	676	5,23	Verts	369	2,85
Aut. P.	317	2,45	Rég	215	1,66
GE	212	1,64	Saraj	178	1,37
LO	175	1,35	Emp.	61	0,47
PT	52	0,40	DEUE	47	0,36
PLN	40	0,30	PVE	30	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Bayonne

I., 24 158; A., 46,11 %; E., 12 507

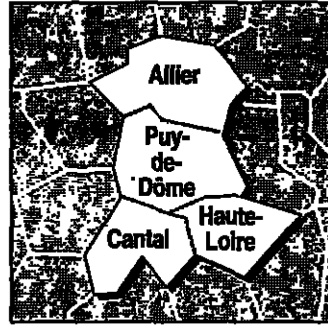
Maj.	3630	29,02	PS	2215	17,71
Aut. E.	1468	11,73	MRG	1199	9,58
FN	1014	8,10	PCF	664	5,30
CPNT	548	4,38	Verts	304	2,43
Aut. P.	296	2,36	Rég	290	2,31
LO	250	1,99	Saraj	200	1,59
GE	163	1,30	Emp.	80	0,63
PT	54	0,43	PLN	54	0,43
DEUE	45	0,35	PVE	33	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Biarritz

I., 21 502; A., 48,06 %; E., 10 718

Maj.	3582	33,42	Aut. E.	1684	15,71
PS	1423	13,27	MRG	1163	10,85
FN	917	8,55	PCF	409	3,81
CPNT	344	3,20	Verts	240	2,23
LO	175	1,63	Aut. P.	167	1,55
Saraj	164	1,53	Rég	159	1,48
GE	149	1,39	Emp.	45	0,41
DEUE	29	0,27	PLN	29	0,27
PT	26	0,24	PVE	13	0,12
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

AUVERGNE



En Auvergne, les traditions ne se perdent pas. Ainsi dans l'Allier, les communistes *restent bien représentés, mais le Parti Socialiste s'écroule.* De même, le Cantal maintient la barre à droite. Cependant, la liste Baudis y perd onze points par rapport aux résultats cumulés de Valéry Giscard d'Estaing et de Simone Veil aux Européennes de 1989, ce qui correspond au score de Philippe de Villiers. La perte d'influence de la majorité gouvernementale est encore plus accentuée dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire. A Clermont-Ferrand, la liste de Michel Rocard est largement distancée par celle de Dominique Baudis. *La région perd son seul député européen sortant,* Michel Debatisse (UDF-CDS), ancien secrétaire d'Etat chargé de l'industrie agroalimentaire, qui défendait à Strasbourg les intérêts des agriculteurs.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
8,52	2,68	15,44	10,73	2,49	1,68	4,50	28,47	11,97	7,20	6,26

ALLIER

L'Allier n'a pas échappé aux courants nationaux avec la percée des listes de Villiers et Tapie, cette dernière se situant tout juste à un point derrière celle de Michel Rocard, dont les 12,96 % constituent un mauvais résultat. L'équilibre des forces gauche-droite n'est cependant pas modifié par rapport à 1989, et la présence d'un fort courant européen, en particulier en zone rurale, s'inscrit dans la ligne des résultats du référendum de 1992. Malgré l'absence de mobilisation de la majorité de droite du conseil général en faveur de la liste Baudis, celle-ci réalise un score honorable dans un département où, une fois de plus, le PCF demeure l'une des principales composantes politiques. Les communistes conservent leurs positions dans de nombreuses communes où ils devancent très souvent les socialistes. C'est notamment le cas à Montluçon. Pour les deux principales autres villes du département, Vichy et Moulins, la droite sort renforcée du scrutin.

∴

I., 262 774; A., 46,05 %; E., 132 240

Maj.	32 960	24,92
PCF	20 736	15,68
PS	17 141	12,96
MRG	15 644	11,83
Aut. E.	15 564	11,76
FN	9 648	7,29
CPNT	5 135	3,88
Verts	3 207	2,42
Aut. P.	3 007	2,27
LO	2 516	1,90
GE	1 966	1,48
Saraj.	1 558	1,17
Emp.	861	0,65
PLN	636	0,48
PT	553	0,41
PVE	412	0,31
DEUE	396	0,29
Rég.	300	0,22
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 265 626; A., 48,76 %; E., 131 258.* – UDF-RPR, 40 098 (30,54 %); PS, 28 998 (22,09 %); PCF, 22 181 (16,89 %); Verts, 10 371 (7,90 %); FN, 10 323 (7,86 %); Centre, 8 588 (6,54 %); CPNT, 4 803 (3,65 %); LO, 1 619 (1,23 %); PA, 1 138 (0,86 %); MPPT, 898 (0,68 %); All., 863 (0,65 %); Rén., 490 (0,37 %); Gén. Eur., 447 (0,34 %); RFL, 223 (0,16 %); IDE, 218 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 261 895; A., 29,85 %; E., 176 129.* – Non, 98 200 (55,75 %).

Moulins

I., 14 423; A., 51,67 %; E., 6 622

Maj.	1949	29,43	PS	916	13,83
Aut. E.	884	13,34	PCF	768	11,59
MRG	677	10,22	FN	486	7,33
Verts	159	2,40	Aut. P.	145	2,18
CPNT	136	2,05	LO	116	1,75
GE	96	1,44	Saraj	81	1,22
Emp.	56	0,84	DEUE	42	0,63
PVE	38	0,57	PLN	30	0,45
PT	23	0,34	Rég	20	0,30
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Montluçon

I., 30 077; A., 49,61 %; E., 14 316

Maj.	3306	23,09	PCF	2988	20,87
PS	1916	13,38	MRG	1857	12,97
Aut. E.	1505	10,51	FN	964	6,73
CPNT	334	2,33	Aut. P.	309	2,15
Verts	300	2,09	LO	227	1,58
Saraj	182	1,27	GE	163	1,13
Emp.	80	0,55	DEUE	45	0,31
PT	44	0,30	PVE	37	0,25
PLN	34	0,23	Rég	25	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vichy

I., 18 506; A., 49,17 %; E., 8 961

Maj.	2897	32,32	Aut. E.	1346	15,02
FN	1183	13,20	PS	1019	11,37
MRG	996	11,11	PCF	433	4,83
Verts	198	2,20	Aut. P.	189	2,10
GE	154	1,71	CPNT	136	1,51
Saraj	132	1,47	LO	122	1,36
Emp.	49	0,54	DEUE	27	0,30
PLN	26	0,29	PT	22	0,24
PVE	20	0,22	Rég	12	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

CANTAL

Le scrutin a été marqué par la bonne tenue de la liste UDF-RPR, qui obtient 37,17 % des suffrages, liste sur laquelle figurait Pierre Jarlier (UDF-PR), maire de Saint-Flour. A l'inverse, la liste socialiste, sur laquelle se trouvait René Souchon (PS), maire d'Aurillac, a obtenu 15,33 %, soit 7,57 points de moins qu'en 1989. Toutefois, la liste socialiste dépasse la barre des 20 % dans la ville chef-lieu.

Le score de Philippe de Villiers (11,08 %) peut s'expliquer par la réticence déjà affichée en 1992 pour la ratification du traité de Maastricht, puisque le « non » l'avait alors emporté avec 54,07 %.

Avec 8,21 %, la liste des chasseurs, qui comptait parmi ses candidats Jean-Pierre Lalitte, président départemental et conseiller régional, est en recul par rapport aux régionales de 1992, où elle avait recueilli 12,32 % des voix.

∴

I., 124 939; A., 48,83 %; E., 60 211

Maj.	22 380	37,16
PS	9 232	15,33
Aut. E.	6 670	11,07
MRG	5 554	9,22
CPNT	4 945	8,21
FN	2 812	4,67
PCF	2 618	4,34
Aut. P.	1 242	2,06
LO	1 114	1,85
Verts	961	1,59
Saraj.	749	1,24
GE	566	0,94
Emp.	340	0,56
PLN	294	0,48
PT	293	0,48
Rég.	184	0,30
DEUE	131	0,21
PVE	126	0,20
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 125 636; A., 49,63 %; E., 61 382.* – UDF-RPR, 26 196 (42,67 %); PS, 14 062 (22,90 %); CPNT, 5 363 (8,73 %); Verts, 3 841 (6,25 %); Centre, 3 503 (5,70 %); FN, 3 036 (4,94 %); PCF, 2 805 (4,56 %); LO, 733 (1,19 %); PA, 530 (0,86 %); MPPT, 412 (0,67 %); All., 310 (0,50 %); Rén., 212 (0,34 %); Gén. Eur., 165 (0,26 %); IDE, 108 (0,17 %); RFL, 106 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 125 253; A., 31,77 %; E., 82 001.* – Non, 44 333 (54,06 %).

Aurillac

I., 20 066; A., 49,09 %; E., 9 708

Maj.	2658	27,37	PS	2410	24,82
MRG	1013	10,43	Aut. E.	989	10,18
PCF	520	5,35	CPNT	469	4,83
FN	449	4,62	Aut. P.	280	2,88
Verts	208	2,14	Saraj	191	1,96
LO	169	1,74	GE	138	1,42
Emp.	52	0,53	PLN	45	0,46
PT	43	0,44	Rég	38	0,39
PVE	18	0,18	DEUE	18	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-LOIRE

La participation a été à peine plus importante qu'en 1989. La liste Baudis, soutenue par tous les parlementaires, a obtenu un bon résultat, mais sa victoire a été atténuée par l'excellent score de la liste de Villiers, qui arrive en deuxième position et devance la liste Rocard. M. de Villiers a sans doute aussi limité le résultat de M. Le Pen, qui progresse tout de même par rapport à 1989. La gauche non communiste – listes Rocard, Tapie et Chevènement – réalise un score honorable (25,14 %) par rapport à celui de Laurent Fabius en 1989 (22,46 %). Le PCF est remarquablement stable. Les écologistes s'effondrent et perdent les deux tiers de leurs voix, alors que leur combat contre le barrage de Serre-de-la-Fare, sur la Loire, aurait dû leur permettre des résultats supérieurs à la moyenne nationale.

∴

I., 157 746; A., 47,35 %; E., 76 614

Maj.	23 550	30,73
Aut. E.	10 821	14,12
PS	10 776	14,06
FN	7 283	9,50
MRG	6 615	8,63
PCF	3 257	4,25
CPNT	3 125	4,07
Verts	2 043	2,66
LO	2 008	2,62
Aut. P.	1 878	2,45
GE	1 551	2,02
Saraj.	1 219	1,59
Rég.	535	0,69
Emp.	523	0,68
PT	431	0,56
PLN	429	0,55
PVE	288	0,37
DEUE	282	0,36
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 156 938; A., 48,68 %; E., 77 995.* – UDF-RPR, 28 490 (36,52 %); PS, 17 521 (22,46 %); Verts, 8 646 (11,08 %); Centre, 7 486 (9,59 %); FN, 6 531 (8,37 %); PCF, 3 131 (4,01 %); CPNT, 2 660 (3,41 %); LO, 1 018 (1,30 %); PA, 658 (0,84 %); All., 596 (0,76 %); MPPT, 506 (0,64 %); Rén., 257 (0,32 %); Gén. Eur., 236 (0,30 %); RFL, 131 (0,16 %); IDE, 128 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 157 022; A., 28,77 %; E., 105 541.* – Oui, 56 445 (53,48 %).

Le Puy-en-Velay

I., 12 019; A., 49,92 %; E., 5 740

Maj.	1848	32,19	PS	941	16,39
Aut. E.	801	13,95	MRG	516	8,98
FN	493	8,58	PCF	222	3,86
Verts	181	3,15	Aut. P.	136	2,36
GE	134	2,33	LO	115	2,00
CPNT	110	1,91	Saraj	100	1,74
Rég	39	0,67	Emp.	26	0,45
PT	25	0,43	PLN	22	0,38
DEUE	17	0,29	PVE	14	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

PUY-DE-DÔME

*La participation dans le Puy-de-*Dôme a été supérieure de deux points à celle du scrutin européen de 1989. Mais la liste UDF-RPR de Dominique Baudis, avec 27,35 % des suffrages, n'atteint pas, tant s'en faut, le score réalisé il y a cinq ans par la liste alors conduite par Valéry Giscard d'Estaing (35,67 %). Le député européen sortant, Michel Debatisse, élu local du département, ne rejoindra donc pas le Parlement de Strasbourg, car l'ancien dirigeant agricole n'était qu'en 33e position sur la liste Baudis. La liste dissidente de Philippe de Villiers recueille 11,56 % des suffrages alors que celle du Front national est stable. A gauche, si le PC se maintient, avec 6,79 % des voix, la liste socialiste de Michel Rocard connaît, avec 17,64 %, une chute de neuf points par rapport au score de la liste Fabius de 1989 (26,6 %). Il est vrai que la liste Tapie réalise une percée avec 11,27 %.

∴

I., 408 100; A., 47,32 %; E., 201 549

Maj.	55 127	27,35
PS	35 553	17,63
Aut. E.	23 309	11,56
MRG	22 713	11,26
FN	14 186	7,03
PCF	13 514	6,70
CPNT	7 980	3,95
Aut. P.	6 498	3,22
Verts	5 527	2,74
LO	5 301	2,63
GE	3 835	1,90
Saraj.	3 476	1,72
Emp.	1 154	0,57
PT	849	0,42
PLN	812	0,40
Rég.	661	0,32
PVE	531	0,26
DEUE	523	0,25
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 412 834; A., 49,30 %; E., 204 040.* – UDF-RPR, 72 798 (35,67 %); PS, 54 279 (26,60 %); Verts, *19 911 (9,75 %); FN, 14 660 (7,18 %);* Centre, 14 392 (7,05 %); PCF, 13 608 (6,66 %); CPNT, 5 265 (2,58 %); LO, 3 138 (1,53 %); PA, 1 840 (0,90 %); All., 1 147 (0,56 %); MPPT, 1 115 (0,54 %); Rén., 768 (0,37 %); Gén. Eur., 521 (0,25 %); IDE, 305 (0,14 %); RFL, 293 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *I., 402 746; A., 29,29 %; E., 272 390.* – Oui, 141 915 (52,09 %).

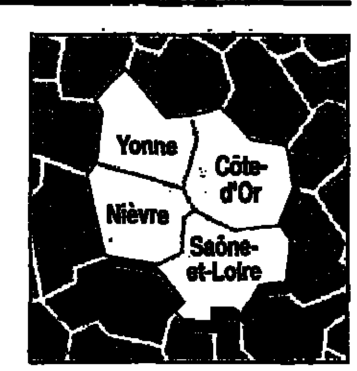
Clermont-Ferrand

I., 68 533; A., 50,87 %; E., 32 163

Maj.	8678	26,98	PS	6212	19,31
MRG	3720	11,56	Aut. E.	3609	11,22
FN	2466	7,66	PCF	1968	6,11
Aut. P.	1115	3,46	Verts	988	3,07
LO	845	2,62	Saraj	741	2,30
GE	665	2,06	CPNT	496	1,54
PT	153	0,47	Emp.	146	0,45
Rég	123	0,38	PLN	84	0,26
DEUE	79	0,24	PVE	75	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

BOURGOGNE



Dans une région où le « non » à Maastricht l'avait emporté, avec 51,28 % des voix, le *grand bénéficiaire de ce scrutin est* Philippe de Villiers, dont la liste obtient un résultat supérieur de plus d'un point à la moyenne nationale (13,83 % des suffrages exprimés). Dans l'Yonne et la Côte-d'Or, sa liste frôle les 15 %, ce qui la place en deuxième position derrière la liste UDF-RPR et devant celle du PS. L'autre pourfendeur de Maastricht, Roland Carraz, maire de Chenôve, qui apportait son soutien à la liste conduite par *Jean-Pierre Chevènement*, n'est pas parvenu à convaincre sur ses terres, où Jean-Marie Le Pen, avec 16 % des voix, récupère les suffrages des anti-européens. La Nièvre confirme en revanche son attachement à gauche, manifeste lors des dernières élections cantonales, en plaçant la liste de Michel Rocard en première position. A Château-Chinon, ville d'élection de François Mitterrand, elle obtient 34 % des voix, contre 16 % à celle conduite par Bernard Tapie.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
6,57	2,95	15,37	11,59	2,79	1,76	4,34	24,99	13,82	9,68	6,08

CÔTE-D'OR

Philippe de Villiers, dont la liste devance celle de Michel Rocard, approche 19 % des voix dans certaines communes rurales et dépasse 15 % à Dijon. Malgré cette performance, la droite qui se réclame de la majorité gouvernementale ne progresse pas par rapport au scrutin de 1989. Le FN perd un point mais se maintient à Beaune, dans le fief de Pierre Jaboulet-Vercherre, son chef de file départemental, ainsi qu'à Chenôve, dont le maire, Roland Carraz, est un proche de Jean-Pierre Chevènement et où le parti de Jean-Marie Le Pen réalise le meilleur score du département avec 16 %.

I., 318 194; A., 47,23 %; E., 159 531

Maj.	41 547	26,04
Aut. E.	23 667	14,83
PS	23 258	14,57
MRG	19 328	12,11
FN	16 543	10,36
PCF	6 378	3,99
Aut. P.	5 823	3,65
CPNT	5 438	3,40
Verts	4 745	2,97
GE	3 416	2,14
LO	2 993	1,87
Saraj.	2 630	1,64
Emp.	869	0,54
PLN	781	0,48
PT	760	0,47
DEUE	513	0,32
PVE	429	0,26
Rég.	374	0,23
Out.-M.	39	0,02
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 314 020; A., 52,02 %; E., 146 790.* – UDF-RPR, 45 283 (30,84 %); PS, 36 502 (24,86 %); Verts, 16 821 (11,45 %); FN, 16 811 (11,45 %); Centre, 13 817 (9,41 %); PCF, 6 375 (4,34 %); CPNT, 3 764 (2,56 %); LO, 1 961 (1,33 %); All., 1 640 (1,11 %); PA, 1 362 (0,92 %); MPPT, 977 (0,66 %); Rén., 544 (0,37 %); Gén. Eur., 356 (0,24 %); IDE, 307 (0,20 %); RFL, 270 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 313 432; A., 29,37 %; E., 215 002.* – Non, 110 492 (51,39 %).

Dijon

I., 74 562; A., 48,23 %; E., 37 271

Maj.	10 357	27,78	PS	6 141	16,47
Aut. E.	5 662	15,19	MRG	3 983	10,68
FN	3 413	9,15	PCF	1 560	4,18
Aut. P.	1 542	4,13	Verts	1 143	3,06
GE	859	2,30	Saraj.	830	2,22
LO	621	1,66	CPNT	450	1,20
PT	166	0,44	PLN	126	0,33
DEUE	122	0,32	Emp.	118	0,31
PVE	74	0,19	Rég.	70	0,18
Out.-M.	34	0,09	EPT	0	0,00

Beaune

I., 12 415; A., 50,62 %; E., 5 910

Maj.	1 731	29,28	Aut. E.	854	14,45
FN	802	13,57	PS	793	13,41
MRG	615	10,40	Aut. P.	198	3,35
CPNT	170	2,87	PCF	154	2,60
Verts	145	2,45	GE	134	2,26
LO	103	1,74	Saraj.	89	1,50
PLN	33	0,55	PT	28	0,47
Rég.	24	0,40	Emp.	15	0,25
DEUE	14	0,23	PVE	8	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

NIÈVRE

Le total des scores des trois listes de la gauche non communiste progresse de 2 points par rapport au résultat de la liste Fabius en 1989. De leur côté, les deux listes de la droite parlementaire obtiennent globalement près de 1,5 point de mieux qu'il y a cinq ans tandis que le PCF est stable et *que le FN perd plus de 1 point. Dans* de nombreuses villes, le résultat global des listes Rocard et Tapie correspond presque exactement au score de la liste Fabius en 1989. C'est le cas notamment à Nevers où l'ensemble de la gauche est en hausse de près de 5 points alors que la droite perd près de 1 point, l'écart entre les deux camps atteignant 10 points. A Cosne-sur-Loire, la droite est stable par rapport à 1989 mais la gauche, qui progresse de 3 points, n'a plus que 3 points de retard. La liste Tapie, qui recueille 16 % des voix à Château-Chinon, obtient de bons scores dans des villes gravement touchées par des vagues de licenciements *ainsi* que dans de nombreuses communes rurales où il n'est pas rare qu'elle devance la liste du PS.

I., 173 368; A., 45,33 %; E., 88 949

Maj.	19 008	21,36
PS	17 295	19,44
MRG	11 606	13,04
Aut. E.	9 882	11,10
PCF	9 454	10,62
FN	6 807	7,65
CPNT	3 561	4,00
Aut. P.	2 428	2,72
LO	2 142	2,40
Verts	2 064	2,32
GE	1 257	1,41
Saraj.	993	1,11
Emp.	683	0,76
PLN	488	0,54
PT	443	0,49
PVE	334	0,37
DEUE	294	0,33
Rég.	210	0,23
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 176 646; A., 49,08 %; E., 86 765.* – PS, 28 778 (33,16 %); UDF-RPR, 21 758 (25,07 %); PCF, 9 266 (10,67 %); FN, 7 651 (8,81 %); Verts, 7 284 (8,39 %); Centre, 5 178 (5,96 %); CPNT, 2 430 (2,80 %); LO, 1 449 (1,67 %); PA, 842 (0,97 %); MPPT, 676 (0,77 %); All., 526 (0,60 %); Gén. Eur., 322 (0,37 %); Rén., 226 (0,26 %); RFL, 206 (0,23 %); IDE, 173 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 173 634; A., 28,72 %; E., 119 195.* – Non, 60 671 (50,90 %).

Nevers

I., 27 297; A., 50,28 %; E., 12 923

PS	2 957	22,88	Maj.	2 881	22,29
MRG	1 722	13,32	Aut. E.	1 370	10,60
PCF	1 060	8,20	FN	974	7,53
Aut. P.	426	3,29	Verts	313	2,42
LO	285	2,20	CPNT	251	1,94
GE	196	1,51	Saraj.	194	1,50
Emp.	84	0,65	PT	62	0,47
PLN	60	0,46	Rég.	35	0,27
DEUE	28	0,21	PVE	25	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

SAÔNE-ET-LOIRE

La participation a augmenté de 5 points par rapport à 1989 dans ce département *qui s'était révélé le plus* européen de toute la région Bourgogne, lors du référendum sur le traité de Maastricht. L'équilibre des forces droite-gauche reste stable. La liste de Bernard Tapie obtient 11,31 %, soit à peine plus que les 11,14 points de pourcentage perdus par la liste Rocard par rapport à celle de Laurent Fabius, et ce dans l'ancien département de Pierre Joxe. Lors des élections législatives de 1993, la droite l'avait emporté dans cinq circonscriptions sur six. Elle obtient le même score qu'en 1989, avec les voix de M. de Villiers qui arrive en troisième position devançant largement M. Le Pen, qui obtient légè*rement moins qu'en 1989.*

I., 395 683; A., 49,32 %; E., 185 969

Maj.	49 704	26,72
PS	29 505	15,86
Aut. E.	24 882	13,37
MRG	21 041	11,31
FN	15 078	8,10
PCF	12 491	6,71
CPNT	9 701	5,21
Aut. P.	5 080	2,73
Verts	4 750	2,55
LO	4 045	2,17
GE	2 738	1,47
Saraj.	2 256	1,21
Emp.	1 269	0,68
PLN	917	0,49
PT	826	0,44
DEUE	673	0,36
PVE	570	0,30
Rég.	443	0,23
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 396 663; A., 54,75 %; E., 173 759.* – UDF-RPR, 55 979 (32,21 %); PS, 46 918 (27,00 %); Verts, 16 095 (9,26 %); FN, 14 517 (8,35 %); Centre, 13 274 (7,63 %); PCF, 12 645 (7,27 %); CPNT, 7 221 (4,15 %); LO, *2 336 (1,34 %); All., 1 437 (0,82 %);* MPPT, 1 147 (0,66 %); Gén. Eur., 554 (0,31 %); PA, 489 (0,28 %); Rén., 472 (0,27 %); IDE, 339 (0,19 %); RFL, 336 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 391 991; A., 32,42 %; E., 252 748.* – Oui, 128 134 (50,69 %).

Mâcon

I., 20 236; A., 53,71 %; E., 8 820

Maj.	2 300	26,07	PS	1 673	18,96
Aut. E.	1 167	13,23	MRG	1 020	11,56
FN	789	8,94	PCF	465	5,27
Aut. P.	318	3,60	Verts	288	3,26
CPNT	174	1,97	LO	160	1,81
GE	146	1,65	Saraj.	140	1,58
Emp.	48	0,54	PT	45	0,51
PLN	28	0,31	DEUE	27	0,30
Rég.	19	0,21	PVE	13	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Chalon-sur-Saône

I., 31 004; A., 52,67 %; E., 13 850

Maj.	4 055	29,27	PS	2 238	16,15
Aut. E.	1 762	12,72	FN	1 512	10,91
MRG	1 461	10,54	PCF	850	6,13
Aut. P.	368	2,65	Verts	322	2,32
LO	314	2,26	GE	234	1,68
CPNT	231	1,66	Saraj.	176	1,27
Emp.	104	0,75	PLN	72	0,51
PT	56	0,40	DEUE	46	0,33
PVE	29	0,20	Rég.	20	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Le Creusot

I., 17 744; A., 52,08 %; E., 7 960

Maj.	2 014	25,30	PS	1 720	21,60
MRG	1 088	13,66	Aut. E.	954	11,98
FN	600	7,53	PCF	594	7,46
Aut. P.	192	2,41	Verts	180	2,26
CPNT	174	2,18	LO	140	1,75
Saraj.	85	1,06	GE	79	0,99
Emp.	34	0,42	PLN	26	0,32
PT	25	0,31	DEUE	22	0,27
PVE	17	0,21	Rég.	16	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Montceau-les-Mines

I., 16 543; A., 55,75 %; E., 6 912

Maj.	1 727	24,98	PS	1 102	15,94
MRG	892	12,90	Aut. E.	869	12,57
PCF	715	10,34	FN	633	9,15
CPNT	210	3,03	Aut. P.	175	2,53
Verts	140	2,02	LO	126	1,82
GE	81	1,17	Saraj.	55	0,79
Emp.	49	0,70	PT	39	0,56
DEUE	29	0,41	PLN	29	0,41
Rég.	23	0,33	PVE	18	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

YONNE

Cette élection n'a pas bouleversé la physionomie politique de l'Yonne. Dans ce département dirigé par une majorité UDF-RPR, les deux listes de la droite classique menées par Baudis et de Villiers arrivent en tête et totalisent un score quasi identique à celui réalisé aux élections européennes de 1989 (38,07 % en 1989 contre 38,81 % *aujourd'hui). En revanche, si une majo*rité d'électeurs icaunais avaient dit « non » à l'Europe de Maastricht en 1992 (avec 54,65 % des suffrages), les candidats pro-européens l'emportent cette fois largement, même si Philippe de Villiers arrive en seconde position derrière Dominique Baudis.

A Auxerre, ville gérée par Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de Michel Rocard, les socialistes réalisent *un score de 16,97 %, légèrement* supérieur à la moyenne nationale, alors que Bernard Tapie ne parvient pas à franchir la barre des 10 %.

I., 225 573; A., 44,91 %; E., 116 429

Maj.	27 449	23,57
Aut. E.	17 735	15,23
FN	14 920	12,81
PS	14 658	12,58
MRG	11 918	10,23
PCF	7 911	6,79
CPNT	5 232	4,49
Verts	3 811	3,27
Aut. P.	2 934	2,51
LO	2 627	2,25
GE	2 310	1,98
Saraj.	1 454	1,24
Emp.	866	0,74
PT	733	0,62
PLN	707	0,60
DEUE	521	0,44
PVE	355	0,30
Rég.	288	0,24
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 222 206; A., 48,09 %; E., 110 269.* – UDF-RPR, 32 780 (29,72 %); PS, 23 564 (21,36 %); FN, 14 339 (13,00 %); Verts, 11 251 (10,20 %); Centre, 9 197 (8,34 %); PCF, 8 109 (7,35 %); CPNT, 5 761 (5,22 %); LO, 1 529 (1,39 %); PA, 1 304 (1,18 %); MPPT, 745 (0,67 %); All., 641 (0,58 %); Rén., 330 (0,29 %); Gén. Eur., 322 (0,29 %); RFL, 306 (0,27 %); IDE, 091 (0,08 %).

20 septembre 1992. – *I., 220 749; A., 27,27 %; E., 155 521.* – Non, 84 924 (54,60 %).

Auxerre

I., 22 045; A., 50,57 %; E., 10 294

Maj.	2 536	24,63	PS	1 747	16,97
Aut. E.	1 448	14,06	FN	1 049	10,19
MRG	992	9,63	PCF	569	5,52
Verts	377	3,66	Aut. P.	326	3,16
CPNT	284	2,75	GE	251	2,43
Saraj.	224	2,17	LO	207	2,01
PT	79	0,76	Emp.	65	0,63
PLN	57	0,55	DEUE	44	0,42
Rég.	27	0,26	PVE	12	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Sens

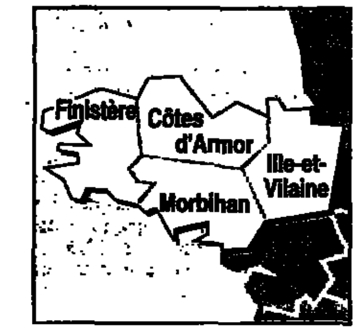
I., 15 336; A., 45,46 %; E., 7 904

Maj.	1 930	24,41	FN	1 153	14,58
Aut. E.	1 120	14,17	MRG	966	12,22
PS	933	11,80	PCF	553	6,99
Verts	232	2,93	CPNT	203	2,56
LO	197	2,49	Aut. P.	179	2,26
GE	158	1,99	Saraj.	91	1,15
Emp.	52	0,65	PT	38	0,48
PLN	30	0,37	Rég.	29	0,36
DEUE	26	0,32	PVE	14	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Allaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale (Bernard Tapie).
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

BRETAGNE



La Bretagne avait créé la surprise lors du référendum du 20 septembre 1992 en votant massivement pour le oui : 60 % des suffrages exprimés, soit neuf points de plus que le total national.
Pour ces européennes, les Bretons ont boudé un peu plus les urnes que la moyenne des Français, notamment dans le Finistère (49,1 %), mais surtout dans les grandes villes. Ainsi à Brest (Finistère) et à Rennes (Ille-et-Vilaine), deux villes dont les maires, Pierre Maille et Edmond Hervé, sont socialistes, les taux d'abstention atteignent respectivement 53,52 % et 53 %. Dans ces villes, la liste de Michel Rocard obtient des scores nettement meilleurs qu'au niveau national.
D'une façon générale, les grandes formations, RPR-UDF et PS, font mieux que leur score national : plus 4 points pour la première, plus 3,4 pour la seconde. La liste de l'anti-maastrichien Philippe de Villiers obtient 12,35 % des suffrages. Les écologistes reculent de 12,58 % des voix (en 1989) à à peine 5 %, tandis que les chasseurs de M. Goustat doublent, eux, leurs voix avec 4,24 % des suffrages exprimés.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
5,40	2,39	17,12	8,86	3,00	2,18	4,24	29,65	12,35	6,34	8,42

CÔTES-D'ARMOR

Avec une participation de 55,62 %, les électeurs des Côtes-d'Armor ont *réaffirmé une sensibilité* pro-européenne. De tous les Bretons, ils avaient été les plus nombreux à opter pour le « oui » (60,20 %). Dans ce département, le seul de gauche en Bretagne, l'opposition a mieux résisté qu'ailleurs, essentiellement grâce aux voix communistes. Le PS perd toutefois près de sept points par rapport aux européennes de 1989 où la liste de Laurent Fabius avait obtenu *25,63 % des voix. A Saint-Brieuc, la* liste Rocard enregistre toutefois des pointes supérieures à 20 %. Le PCF pour sa part réalise le même score qu'en 1989 avec 9 % des voix.

I., 414 938; A., 44,37 %; E., 217 462

Maj.	59 786	27,49
PS	39 452	18,14
Aut. E.	23 208	10,67
MRG	21 678	9,96
PCF	19 744	9,07
FN	11 890	5,46
CPNT	7 425	3,41
LO	6 970	3,20
Verts	6 159	2,83
Aut. P.	5 055	2,32
GE	4 625	2,12
Saraj.	3 597	1,65
Rég.	2 335	1,07
Emp.	1 726	0,79
PLN	1 183	0,54
PT	1 061	0,48
DEUE	896	0,41
PVE	672	0,30
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 414 470; A., 46,34 %; E., 216 051.* – UDF-RPR, 61 691 (28,55 %); PS, 55 379 (25,63 %); Verts, 28 474 (13,17 %); Centre, 20 409 (9,44 %); PCF, 19 974 (9,24 %); FN, *13 421 (6,21 %); CPNT, 5 884 (2,71 %);* LO, 3 815 (1,76 %); PA, 1 745 (0,80 %); MPPT, 1 570 (0,72 %); All., 1 308 (0,60 %); Gén. Eur., 833 (0,38 %); Rén., 788 (0,36 %); IDE, 401 (0,18 %); RFL, 379 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 414 780; A., 26,57 %; E., 292 607.* – Oui, 176 140 (60,19 %).

Saint-Brieuc

I., 32 414; A., 49,56 %; E., 15 785

Maj.	4 385	27,77	PS	3 273	20,73
Aut. E.	1 617	10,24	MRG	1 455	9,21
PCF	1 236	7,83	FN	976	6,18
Verts	578	3,66	LO	480	3,04
Aut. P.	402	2,54	GE	380	2,40
Saraj.	363	2,29	CPNT	181	1,14
Rég.	156	0,98	Emp.	99	0,62
PT	78	0,49	PLN	57	0,36
DEUE	36	0,22	PVE	33	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

FINISTÈRE

Si les écologistes se sont effondrés (en 1989, la liste Waechter avait recueilli 11,99 % des suffrages, cette fois les listes écologistes totalisent 4,91 %), les socialistes ont proportionnellement bien résisté, puisque, comme en 1989, la liste de Michel Rocard réalise un score de quelque 3 points supérieur à celui qu'il obtient au niveau national. En revanche, la liste de Bernard Tapie est loin de réaliser sa moyenne nationale.

L'ensemble de la droite pro et anti-maastrichienne recueille 43,49 % alors que les listes de M. Giscard d'Estaing et de Mme Veil totalisaient 42,1 % en 1989. Quant au FN, il régresse.

I., 619 948; A., 49,17 %; E., 300 962

Maj.	92 864	30,85
PS	56 011	18,61
Aut. E.	38 050	12,64
MRG	22 906	7,61
FN	19 207	6,38
PCF	15 814	5,25
CPNT	8 665	2,87
Verts	8 401	2,79
LO	8 275	2,74
Aut. P.	7 758	2,57
GE	6 386	2,12
Saraj.	6 285	2,08
Rég.	4 048	1,34
PT	1 506	0,50
Emp.	1 437	0,47
PLN	1 413	0,46
DEUE	1 025	0,34
PVE	897	0,29
EPT	13	0,00
Out.-M.	1	0,00

18 juin 1989. – *I., 615 196; A., 50,59 %; E., 298 468.* – UDF-RPR, 95 482 (31,99 %); PS, 79 267 (26,55 %); Verts, 35 811 (11,99 %); Centre, 30 189 (10,11 %); FN, 24 051 (8,06 %); PCF, *15 623 (5,23 %); LO, 4 290 (1,43 %);* CPNT, 4 288 (1,43 %); Rén., 2 066 (0,69 %); PA, 2 066 (0,69 %); MPPT, 1 579 (0,52 %); All., 1 523 (0,51 %); Gén. Eur., 1 048 (0,35 %); IDE, 644 (0,21 %); RFL, 542 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 615 753; A., 28,07 %; E., 428 861.* – Oui, 254 910 (59,43 %).

Quimper

I., 39 830; A., 49,33 %; E., 19 404

Maj.	5 036	25,95	PS	4 423	22,79
Aut. E.	2 101	10,82	MRG	1 633	8,41
FN	1 252	6,45	PCF	1 058	5,45
Verts	745	3,83	Saraj.	552	2,84
Aut. P.	529	2,72	GE	478	2,46
LO	470	2,42	CPNT	309	1,59
Rég.	295	1,52	Emp.	195	1,00
DEUE	96	0,49	PT	92	0,47
PLN	85	0,43	PVE	55	0,28
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Brest

I., 90 182; A., 53,51 %; E., 40 677

Maj.	11 569	28,44	PS	9 175	22,55
Aut. E.	4 859	11,94	FN	3 163	7,77
MRG	2 997	7,36	PCF	2 058	5,05
Aut. P.	1 267	3,11	LO	1 153	2,83
Verts	1 132	2,78	Saraj.	979	2,40
GE	925	2,27	Rég.	507	1,24
CPNT	370	0,90	PT	143	0,35
Emp.	127	0,31	PLN	110	0,27
PVE	73	0,17	DEUE	65	0,15
EPT	5	0,01	Out.-M.	0	0,00

ILLE-ET-VILAINE

Majoritaire dans l'ensemble du département, la droite perd 2,4 points par rapport à 1989. Elle ne parvient *toujours pas à combler son retard sur* l'ensemble de la gauche à Rennes dont le maire est Edmond Hervé. Les écologistes confirment leur rôle d'arbitre. C'est dans sa commune de Saint-Briac que Brice Lalonde réalise son meilleur score avec 13,6 % des suffrages exprimés.

Globalement, le Front national obtient un résultat relativement faible (5,40 %), alors que la liste de Philippe de Villiers approche les 13 % des voix et celle de Bernard Tapie en recueille près de 10 %.

Le taux de participation (51,68 %), bien que supérieur à celui des précédentes élections européennes de 1989 (48,84 %), a été nettement moins important que celui enregistré lors du référendum sur Maastricht de 1992 (71,30 %).

I., 566 890; A., 48,32 %; E., 275 651

Maj.	83 773	30,39
PS	46 427	16,84
Aut. E.	34 835	12,63
MRG	27 268	9,89
FN	14 907	5,40
CPNT	12 457	4,51
Verts	9 939	3,60
PCF	8 707	3,15
LO	8 139	2,95
GE	7 020	2,54
Aut. P.	6 818	2,47
Saraj.	5 765	2,09
Emp.	2 447	0,88
Rég.	2 167	0,78
PLN	1 450	0,52
PT	1 278	0,46
DEUE	1 136	0,41
PVE	984	0,35
Out.-M.	134	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 536 741; A., 51,15 %; E., 254 408.* – UDF-RPR, 79 371 (31,19 %); PS, 60 515 (23,78 %); Centre, 36 212 (14,23 %); Verts, 34 045 (13,38 %); FN, 17 098 (6,72 %); PCF, 8 455 (3,32 %); CPNT, 6 083 (2,39 %); LO, 4 242 (1,66 %); All., 2 135 (0,83 %); PA, 1 938 (0,76 %); MPPT, 1 594 *(0,62 %); Gén. Eur., 964 (0,37 %); Rén.,* 881 (0,34 %); IDE, 452 (0,17 %); RFL, 423 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 552 921; A., 28,70 %; E., 378 575.* – Oui, 237 588 (62,75 %).

Rennes

I., 117 439; A., 53,04 %; E., 53 180

Maj.	13 851	26,04	PS	12 578	23,65
Aut. E.	6 248	11,74	MRG	4 856	9,13

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

FN	2794	5,25	Verts	2399	4,51
PCF	2312	4,34	Aut. P.	1546	2,90
Saraj.	1503	2,82	LO	1445	2,71
GE	1403	2,63	CPNT	742	1,39
Rég.	619	1,16	Emp.	255	0,47
PT	167	0,31	PLN	155	0,29
DEUE	136	0,25	PVE	99	0,18
Out.-M.	72	0,13	EPT	0	0,00

Fougères

I., 16 682; A., 51,75 %; E., 7 516

Maj.	2401	31,94	PS	1253	16,67
Aut. E.	996	13,25	MRG	867	11,53
FN	370	4,92	PCF	271	3,60
Verts	244	3,24	CPNT	212	2,82
LO	209	2,78	Aut. P.	173	2,30
Saraj.	143	1,90	GE	128	1,70
Emp.	69	0,91	Rég.	45	0,59
PT	35	0,46	Out.-M.	28	0,37
PLN	26	0,34	PVE	23	0,30
DEUE	23	0,30	EPT	0	0,00

Saint-Malo

I., 36 211; A., 48,58 %; E., 17 645

Maj.	5280	29,92	PS	2602	14,74
Aut. E.	2443	13,84	MRG	2228	12,62
FN	1304	7,39	PCF	570	3,23
Verts	533	3,02	LO	520	2,94
GE	468	2,65	CPNT	395	2,23
Aut. P.	343	1,94	Saraj.	334	1,89
Rég.	188	1,06	Emp.	135	0,76
PT	81	0,45	DEUE	68	0,38
PLN	63	0,35	PVE	59	0,33
Out.-M.	31	0,17	EPT	0	0,00

MORBIHAN

Ancré au centre-droit, le Morbihan avait, en 1992, largement voté en faveur du traité de Maastricht. Cette fois, il fait la part belle à la liste de Villiers (13,22 %) qui talonne la liste de M. Rocard (14,55 %). Quant à la liste RPR-UDF (29,24 %), elle dépasse son score national. Les voix des listes Baudis et de Villiers cumulées (42,46 %) égalent celles de Valéry Giscard d'Estaing et de Simone Veil en 1989 (42,42 %), tout comme les scores de Michel Rocard et Bernard Tapie (22,77 %) ne diffèrent guère de celui de Laurent Fabius (22,48 %). La liste des chasseurs double son résultat de 1989, tandis que Jean-Marie Le Pen voit son influence dans son département natal s'éroder. La liste régionaliste de Max Simeoni, sur laquelle figurent des militants de l'UDB (Union démocratique bretonne), obtient tout juste 1 %. A Lorient, la bataille des municipales s'annonce rude pour le maire (PS) Jean-Yves Le Drian, les partis de droite arrivant en tête.

∴

I., 462 102; A., 46,85 %; E., 231 491

Maj.	67 692	29,24
PS	33 689	14,55
Aut. E.	30 613	13,22
FN	19 069	8,23
MRG	19 035	8,22
CPNT	14 978	6,47
PCF	11 191	4,83
LO	6 482	2,80
Verts	6 318	2,72
Aut. P.	4 896	2,11
GE	4 409	1,90
Saraj.	4 082	1,76
Rég.	2 322	1,00
Emp.	2 132	0,92
PLN	1 453	0,62
PT	1 172	0,50
DEUE	1 098	0,47
PVE	860	0,37
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 446 760; A., 50,19 %; E., 216 157.* – UDF-RPR, 71 994 (33,30 %); PS, 48 602 (22,48 %); Verts, 25 569 (11,82 %); FN, 21 154 (9,78 %); Centre, 19 720 (9,12 %); PCF, 10 685 (4,94 %); CPNT, 6 975 (3,22 %); LO, 3 697 (1,71 %); All., 1 803 (0,83 %); PA, 1 702 (0,78 %); MPPT, 1 649 (0,76 %); Gén. Eur., 881 (0,40 %); Rén., 862 (0,39 %); IDE, 471 (0,21 %); RFL, 393 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 463 406; A., 27,33 %; E., 316 298.* – Oui, 179 253 (56,67 %).

Vannes

I., 28 401; A., 44,18 %; E., 15 242

Maj.	4578	30,03	PS	2675	17,55
Aut. E.	2326	15,26	FN	1299	8,52
MRG	1170	7,67	Verts	523	3,43
Saraj.	420	2,75	PCF	398	2,61
GE	383	2,51	Aut. P.	358	2,34
LO	337	2,21	CPNT	262	1,71
Rég.	164	1,07	Emp.	119	0,78
PLN	72	0,47	PT	61	0,40
DEUE	55	0,36	PVE	42	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Lanester

I., 15 967; A., 48,34 %; E., 7 829

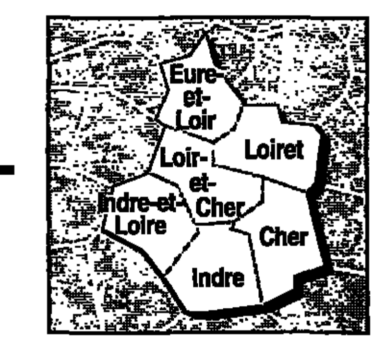
Maj.	1451	18,53	PCF	1434	18,31
PS	1282	16,37	MRG	765	9,77
FN	719	9,18	Aut. E.	600	7,66
CPNT	280	3,57	LO	259	3,30
Verts	250	3,19	Aut. P.	178	2,27
GE	177	2,26	Saraj.	131	1,67
Rég.	82	1,04	Emp.	68	0,86
PT	53	0,67	PLN	52	0,66
DEUE	31	0,39	PVE	17	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Lorient

I., 42 246; A., 52,62 %; E., 19 098

Maj.	4619	24,18	PS	3497	18,31
Aut. E.	2464	12,90	FN	1984	10,38
MRG	1661	8,69	PCF	1351	7,07
Verts	645	3,37	LO	509	2,66
Aut. P.	461	2,41	CPNT	423	2,21
GE	423	2,21	Saraj.	397	2,07
Rég.	257	1,34	Emp.	138	0,72
DEUE	82	0,42	PT	78	0,40
PLN	66	0,34	PVE	43	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

CENTRE



Dans cette région traditionnellement à droite, c'est la stabilité qui prédomine. Dans les six départements du Centre, la liste de Dominique Baudis s'impose nettement et elle est partout, à l'exception de l'Indre, secondée par celle de Philippe de Villiers. Ce dernier réalise, dans l'ensemble de la région, un résultat de près de 3 points supérieur à sa moyenne nationale, avec une pointe à plus de 16 % dans le Loir-et-Cher. Au total, les listes de Dominique Baudis et de Philippe de Villiers obtiennent un résultat comparable à celui de Valéry Giscard d'Estaing et de Simone Veil il y a cinq ans, tandis que le Front national maintient ses positions, en particulier dans son fief de Dreux (Eure-et-Loir). Les socialistes ne résistent sérieusement qu'à Blois (Loir-et-Cher) où le poids personnel du maire de la ville, Jack Lang, leur permet d'arriver en tête. Toutefois, le résultat enregistré par la liste de Bernard Tapie et l'audience à peine entamée des communistes permettent à la gauche de maintenir ses positions.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
6,79	2,41	14,00	12,19	2,67	1,93	4,24	23,78	14,92	10,39	6,63

CHER

Dans ce département qui avait voté à plus de 56 % pour le «non» lors du référendum de 1992, le Parti communiste se maintient avec 13,30 % des suffrages. A l'issue d'une campagne au cours de laquelle les principaux élus locaux ne se sont guère engagés, on a manifestement compté les points pour les prochaines élections municipales. Il est cependant à noter que la liste de Bernard Tapie précède assez nettement celle de Michel Rocard.

A Bourges, le PC dépasse les 14 % et le Parti socialiste préserve à peu près ses positions, avec plus de 12 %. La gauche et la droite sont dos à dos, l'une et l'autre proches de 38 % – la seconde ayant toutefois un léger avantage. A Vierzon, les communistes obtiennent près de 23 % des voix, laissant la liste de Dominique Baudis à plus de six points.

∴

I., 226 067; A., 46,42 %; E., 113 993

Maj.	26 690	23,41
Aut. E.	15 414	13,52
PCF	15 164	13,30
MRG	13 292	11,66
PS	12 954	11,36
FN	10 782	9,45
CPNT	5 581	4,89
Aut. P.	2 737	2,40
Verts	2 735	2,39
LO	2 701	2,36
GE	2 076	1,82
Saraj.	1 399	1,22
Emp.	783	0,68
PLN	614	0,53
PT	452	0,39
DEUE	380	0,33
Rég.	238	0,20
PVE	1	0,00
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 225 442; A., 51,32 %; E., 105 658.* – UDF-RPR, 30 646 (29,00 %); PS, 22 460 (21,25 %); PCF, 14 780 (13,98 %); FN, 10 587 (10,02 %); Verts, 9 339 (8,83 %); Centre, 8 216 (7,77 %); CPNT, 4 068 (3,85 %); LO, 1 840 (1,74 %); PA, 932 (0,88 %); MPPT, 835 (0,79 %); All., 752 (0,71 %); Rén., 420 (0,39 %); Gén. Eur., 374 (0,35 %); RFL, 219 (0,20 %); IDE, 190 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 222 677; A., 28,77 %; E., 152 356.* – Non, 86 547 (56,80 %).

Bourges

I., 46 907; A., 51,12 %; E., 21 968

Maj.	5744	26,14	PCF	3148	14,32
Aut. E.	2853	12,98	PS	2688	12,23
MRG	2304	10,48	FN	2051	9,33
Verts	573	2,60	Aut. P.	524	2,38
CPNT	475	2,16	GE	429	1,95
Saraj.	405	1,84	LO	383	1,74
Emp.	138	0,62	PLN	83	0,37
DEUE	67	0,30	PT	63	0,28
Rég.	40	0,18	Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00	EPT	0	0,00

Vierzon

I., 20 606; A., 48,48 %; E., 10 026

PCF	2290	22,84	Maj.	1618	16,13
FN	1206	12,02	MRG	1170	11,66
PS	1093	10,90	Aut. E.	1042	10,39
GE	322	3,21	CPNT	310	3,09
LO	237	2,36	Verts	234	2,33
Aut. P.	206	2,05	Saraj.	107	1,06
Emp.	61	0,60	PLN	49	0,48
PT	42	0,41	DEUE	22	0,21
Rég.	17	0,16	Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00	EPT	0	0,00

EURE-ET-LOIR

L'Eure-et-Loir a confirmé son vote de 1992 contre le traité de Maastricht en plaçant les listes de Villiers et Le Pen respectivement en deuxième et troisième position avec un score supérieur à leurs moyennes nationales. La liste Le Pen arrive en tête à Dreux. Marie-France Stirbois est élue député européen et devrait abandonner son mandat régional, comme elle s'y était engagée. La liste Baudis subit un véritable camouflet, si l'on songe qu'en 1989 les listes de Valéry Giscard d'Estaing et de Simone Veil avaient totalisé 40,41 % des voix dans le département. Déroute aussi pour Michel Rocard, dont la liste arrive en cinquième position, derrière celle de Bernard Tapie, avec 12,76 % des suffrages exprimés. En 1989, Laurent Fabius eu avait obtenu près du double.

∴

I., 267 076; A., 44,31 %; E., 140 234

Maj.	32 168	22,93
Aut. E.	22 103	15,76
FN	19 160	13,66
MRG	18 037	12,86
PS	17 901	12,76
PCF	6 042	4,30
CPNT	5 511	3,92
Verts	3 898	2,77
LO	3 325	2,37
Aut. P.	3 272	2,33
GE	2 912	2,07
Saraj.	1 799	1,28
Emp.	1 142	0,81
PLN	803	0,57
PT	700	0,49
DEUE	606	0,43
PVE	423	0,30
Rég.	316	0,22
Out.-M.	116	0,08
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 258 139; A., 50,35 %; E., 123 915.* – UDF-RPR, 39 554 (31,92 %); PS, 29 733 (23,99 %); FN, 16 095 (12,98 %); Verts, 11 143 (8,99 %); Centre, 10 530 (8,49 %); PCF, 6 206 (5,00 %); CPNT, 3 753 (3,02 %); LO, 2 094 (1,68 %); PA, 1 653 (1,33 %); MPPT, 947 (0,76 %); All., 805 (0,64 %); Rén., 471 (0,38 %); Gén. Eur., 455 (0,36 %); RFL, 278 (0,22 %); IDE, 198 (0,15 %).

20 septembre 1992. – *I., 260 179; A., 26,11 %; E., 186 143.* – Non, 101 161 (54,34 %).

Chartres

I., 22 249; A., 33,02 %; E., 11 453

Maj.	2921	25,50	PS	1984	17,32
Aut. E.	1636	14,28	MRG	1339	11,69
FN	1148	10,02	PCF	521	4,54
Verts	387	3,37	Aut. P.	336	2,93
GE	273	2,38	Saraj.	211	1,84
CPNT	201	1,75	LO	201	1,75
Emp.	73	0,63	PT	64	0,55
DEUE	44	0,38	Out.-M.	37	0,32
PLN	36	0,31	PVE	22	0,19
Rég.	19	0,16	EPT	0	0,00

Dreux

I., 15 726; A., 56,41 %; E., 6 615

FN	1468	22,19	Maj.	1441	21,78
MRG	884	13,36	PS	799	12,07
Aut. E.	764	11,54	PCF	300	4,53
Verts	168	2,53	Aut. P.	138	2,08
LO	135	2,04	GE	120	1,81
CPNT	107	1,61	Saraj.	86	1,30
PT	54	0,81	PLN	33	0,49
DEUE	29	0,43	Emp.	29	0,43
PVE	24	0,36	Rég.	20	0,30
Out.-M.	16	0,24	EPT	0	0,00

INDRE

Bien qu'André Laignel, ancien secrétaire d'État, conseiller général et maire d'Issoudun, soit élu député européen, et bien que le résultat obtenu par la liste de Michel Rocard (16,92 %) soit supérieur à la moyenne nationale, la régression du PS est notable. En 1989, la liste menée par Laurent Fabius avait recueilli 27,49 % des voix.

Le succès de Philippe de Villiers et de ses colistiers (13,63 %) a vraisemblablement été acquis au détriment de Dominique Baudis et des siens qui ne recueillent que 23,41 % des suffrages, alors qu'en 1989 la liste conduite par Valéry Giscard d'Estaing avait obtenu près de 30 %.

La liste de Bernard Tapie réunit 12,49 % des voix, tandis que le Front national demeure très stable. Le PC perd un point par rapport à 1989. L'Indre s'est davantage abstenu que lors des précédentes élections européennes. Au référendum de 1992, où l'abstention avait été beaucoup plus faible (26,30 %), le «non» l'avait emporté.

∴

I., 179 332; A., 43,70 %; E., 93 108

Maj.	21 805	23,41
PS	15 763	16,92
Aut. E.	12 695	13,63
MRG	11 629	12,48
FN	8 185	8,79
PCF	7 167	7,69
CPNT	4 411	4,73
LO	2 532	2,71
Aut. P.	2 024	2,17
Verts	1 941	2,08
GE	1 186	1,27
Saraj.	1 039	1,11
Emp.	777	0,83
PLN	548	0,58
DEUE	430	0,46
PT	420	0,45
PVE	319	0,34
Rég.	236	0,25
Out.-M.	1	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 181 496; A., 48,45 %; E., 89 354.* – UDF-RPR, 26 510 (29,66 %); PS, 24 565 (27,49 %); PCF, 7 972 (8,92 %); FN, 7 732 (8,65 %); Verts, 6 859 (7,67 %); Centre, 6 451 (7,21 %); CPNT, 4 206 (4,70 %); LO, 1 810 (2,02 %); PA, 832 (0,93 %); MPPT, 791 (0,88 %); All., 609 (0,68 %); Gén. Eur., 381 (0,42 %); Rén., 287 (0,32 %); RFL, 176 (0,19 %); IDE, 173 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 178 558; A., 26,30 %; E., 125 286.* – Non, 69 968 (55,84 %).

Châteauroux

I., 33 332; A., 48,40 %; E., 16 167

Maj.	3843	23,77	PS	2592	16,03
MRG	2404	14,86	Aut. E.	1874	11,59
FN	1726	10,67	PCF	1084	6,70
Verts	457	2,82	LO	435	2,69
Aut. P.	398	2,46	CPNT	391	2,41
GE	284	1,75	Saraj.	237	1,46
Emp.	147	0,90	PLN	85	0,52
DEUE	78	0,48	PT	59	0,36
PVE	43	0,26	Rég.	30	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

INDRE-ET-LOIRE

L'Indre-et-Loire, qui avait voté à 51,74 % contre Maastricht, a donné plus de voix à la liste de Philippe de Villiers qu'à celle de Michel Rocard (15,45 % contre 14,82 %), également talonnée par la liste de Bernard Tapie (13,50 %). Le PS perd ainsi près de 11 points par rapport à la liste Fabius en 1989. Alors que le Front national et les communistes enregistrent un léger tassement, les Verts chutent de 7,5 points. A Tours, où le maire, Jean Royer, avait été désavoué par ses électeurs lors du référendum sur Maastricht, la gauche ne semble guère en état de remonter la pente et de menacer un fauteuil qui pourrait bien revenir à l'ancien ministre si celui-ci se représente.

∴

I., 359 819; A., 46,63 %; E., 180 112

Maj.	42 914	23,82
Aut. E.	27 843	15,45
PS	26 699	14,82
MRG	24 327	13,50
FN	15 767	8,75
PCF	9 246	5,13
CPNT	5 767	3,20
Verts	5 268	2,92
LO	5 021	2,78
Aut. P.	4 777	2,65
GE	3 865	2,14
Saraj.	3 439	1,90
Emp.	1 421	0,78
PLN	1 024	0,56
PT	995	0,55
PVE	590	0,32
DEUE	583	0,32
Rég.	540	0,29
Out.-M.	26	0,01
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 352 826; A., 51,91 %; E., 163 309.* – UDF-RPR, 48 718 (29,83 %); PS, 42 615 (26,09 %); Verts, 17 120 (10,48 %); FN, 16 135 (9,88 %); Centre, 14 846 (9,09 %); PCF, 9 162 (5,61 %); CPNT, 5 851 (3,58 %); LO, 2 866 (1,75 %); PA, 1 595 (0,97 %); All., 1 386 (0,84 %); MPPT, 1 384 (0,84 %); Gén. Eur., 652 (0,39 %); Rén., 510 (0,31 %); RFL, 375 (0,22 %); IDE, 094 (0,05 %).

20 septembre 1992. – *I., 352 403; A., 27,54 %; E., 246 373.* – Non, 127 497 (51,74 %).

Tours

I., 74 588; A., 49,63 %; E., 36 075

Maj.	9435	26,15	PS	5889	16,32
Aut. E.	5623	15,58	MRG	4432	12,28
FN	3246	8,99	PCF	1530	4,24
Verts	1103	3,05	Aut. P.	997	2,76
Saraj.	899	2,49	LO	882	2,44
GE	855	2,37	CPNT	463	1,28
Emp.	197	0,54	PT	159	0,44
PLN	112	0,31	Rég.	101	0,27
DEUE	67	0,18	PVE	59	0,16
Out.-M.	26	0,07	EPT	0	0,00

Joué-lès-Tours

I., 23 363; A., 49,46 %; E., 11 274

Maj.	2651	23,51	PS	1951	17,30
MRG	1669	14,80	Aut. E.	1482	13,14
FN	1214	10,76	PCF	441	3,91
Verts	360	3,19	Aut. P.	302	2,67
LO	268	2,37	GE	246	2,18
Saraj.	243	2,15	CPNT	205	1,81
Emp.	67	0,59	PT	47	0,41
PLN	43	0,38	DEUE	39	0,34
PVE	23	0,20	Rég.	23	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOIR-ET-CHER

Mission accomplie pour le maire de Blois dans sa ville : avec près de 25 % des voix, la liste Rocard, au sein de laquelle Jack Lang figure en septième position, arrive en tête, maintenant les positions acquises par le PS lors des européennes de 1989. Mais l'effet Lang ne joue pas sur l'ensemble du département. La liste de Villiers – qui fut sous-préfet de Vendôme et se démit de ce poste avec éclat en 1981 – arrive en deuxième position avec 16 % des suffrages. Elle mord largement sur l'électorat UDF-RPR, sans empêcher la liste de Jean-Marie Le Pen de progresser légèrement.

∴

I., 223 862; A., 42,76 %; E., 119 610

Maj.	26 888	22,47
Aut. E.	19 211	16,06
PS	19 130	15,99
MRG	13 424	11,22
FN	11 306	9,45
PCF	7 607	6,35
CPNT	6 435	5,37
Verts	2 916	2,43
LO	2 914	2,43
Aut. P.	2 870	2,39
GE	1 959	1,63
Saraj.	1 559	1,30
Emp.	987	0,82
PLN	742	0,62
PT	543	0,45
DEUE	437	0,36
PVE	431	0,36
Rég.	251	0,20
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 217 990; A., 47,53 %; E., 109 821.* – UDF-RPR, 35 029 (31,89 %); PS, 27 515 (25,05 %); FN, 10 183 (9,27 %); Verts, 9 611 (8,75 %); Centre, 9 008 (8,20 %); PCF, 7 552 (6,87 %); CPNT, 5 173 (4,71 %); LO, 1 947 (1,77 %); PA, 1 000 (0,91 %); MPPT, 813 (0,74 %); All., 749 (0,68 %); Gén. Eur., 440 (0,40 %); Rén., 424 (0,38 %); RFL, 198 (0,18 %); IDE, 179 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 219 506; A., 24,66 %; E., 158 781.* – Non, 86 902 (54,73 %).

Blois

I., 28 238; A., 46,39 %; E., 14 504

PS	3587	24,73	Maj.	3257	22,45
Aut. E.	1853	12,77	MRG	1407	9,70
FN	1353	9,32	PCF	765	5,27
Aut. P.	411	2,83	Verts	399	2,75
CPNT	324	2,23	Saraj.	302	2,08
GE	280	1,93	LO	256	1,76
Emp.	101	0,69	PT	75	0,51
PLN	48	0,33	DEUE	34	0,23
Rég.	27	0,18	PVE	25	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOIRET

Dans ce département traditionnellement modéré, la liste Baudis a rassemblé un bon quart des électeurs. Mais la droite dure sort renforcée : Philippe de Villiers est en deuxième position, et Jean-Marie Le Pen maintient son résultat de 1989. Bernard Tapie et Michel Rocard obtiennent des résultats inférieurs à leur moyenne nationale. A Orléans, ville tenue par le rocardien Jean-Pierre Sueur et guignée par la droite lors des procheines municipales, M. Baudis (27,65 %) devance de plus de 10 points, M. Rocard (17,22 %). A Fleury-les-Aubrais comme à Montargis, communes dirigées par le PCF, M. Baudis est en tête, mais pas à Chalette-sur-Loing, autre fief communiste, où la liste de M. Wurtz l'emporte devant celle de M. Le Pen.

∴

I., 382 986; A., 42,33 %; E., 209 124

Maj.	53 166	25,42
Aut. E.	30 555	14,61
PS	27 461	13,13
FN	23 767	11,36
MRG	23 722	11,34
PCF	12 952	6,19
CPNT	8 669	4,14
Verts	6 103	2,91
Aut. P.	5 003	2,39
GE	4 562	2,18
LO	4 345	2,07
Saraj.	3 324	1,58
Emp.	1 475	0,70
PLN	1 113	0,53
PT	828	0,39
DEUE	794	0,37
PVE	654	0,31
Rég.	542	0,25
Out.-M.	89	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 366 937; A., 47,17 %; E., 187 709.* – UDF-RPR, 58 819 (31,33 %); PS, 41 685 (22,20 %); FN, 22 147 (11,79 %); Verts, 18 208 (9,70 %); Centre, 17 087 (9,10 %); PCF, 13 282 (7,07 %); CPNT, 7 300 (3,88 %); LO, 2 906 (1,54 %); PA, 1 748 (0,93 %); All., 1 348 (0,71 %); MPPT, 1 168 (0,62 %); Rén., 667 (0,35 %); Gén. Eur., 579 (0,30 %); RFL, 428 (0,22 %); IDE, 337 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 372 594; A., 25,28 %; E., 268 759.* – Non, 141 132 (52,51 %).

Orléans

I., 56 528; A., 44,26 %; E., 30 451

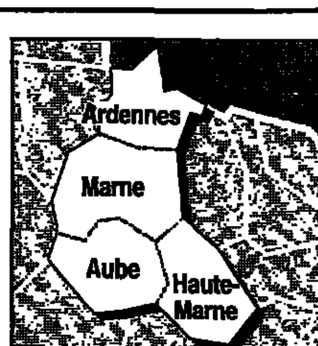
Maj.	8422	27,65	PS	5245	17,22
Aut. E.	4596	15,09	FN	2902	9,53
MRG	2874	9,43	PCF	1497	4,91
Verts	949	3,11	Aut. P.	870	2,85
Saraj.	750	2,46	GE	704	2,31
LO	559	1,83	CPNT	463	1,52
Emp.	114	0,37	PT	100	0,32
PLN	100	0,32	Rég.	93	0,30
DEUE	87	0,28	Out.-M.	76	0,24
PVE	50	0,16	EPT	0	0,00

Fleury-les-Aubrais

I., 13 045; A., 43,69 %; E., 6 953

Maj.	1438	20,68	PS	1050	15,10
PCF	961	13,82	MRG	902	12,97
Aut. E.	703	10,11	FN	700	10,06
Verts	238	3,42	Aut. P.	207	2,97
GE	178	2,56	LO	160	2,30
CPNT	154	2,21	Saraj.	110	1,58
Emp.	34	0,48	PLN	32	0,46
DEUE	28	0,40	PT	22	0,31
PVE	21	0,30	Rég.	15	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

CHAMPAGNE-ARDENNE



En Champagne-Ardenne, région moyennement riche, administrée par un élu RPR, les élections font apparaître un net recul des formations traditionnelles au profit des listes de Philippe de Villiers et de Bernard Tapie. La liste du député de la Vendée arrive en seconde position dans trois départements sur quatre. Elle enregistre un score particulièment important (16 %) dans deux départements gérés par des élus UDF : la Marne, agricole et champenoise, considérée comme l'un des départements les plus prospères de France, et l'Aube, affectée par la crise du textile. Dans les Ardennes, département touché par la crise de la métallurgie et de la fonderie, c'est la liste Tapie qui arrive en seconde position, tandis que le PS poursuit son recul. Dans le sud de ce département, une quinzaine d'élus ont refusé de tenir les bureaux de vote pour protester contre la suppression de certains services publics. En guise de soutien, la population a boudé les urnes, et le taux de participation n'a été que de 9,78 %.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
6,02	2,07	12,45	12,58	2,99	1,94	4,28	24,62	14,29	12,50	6,20

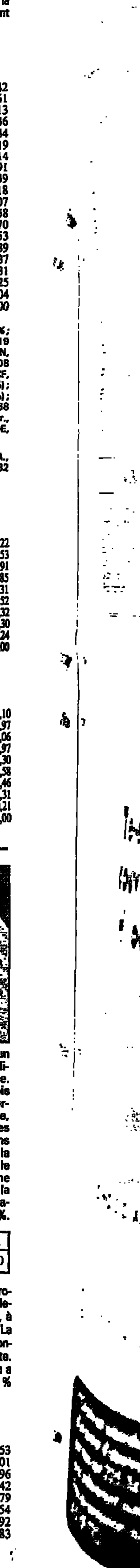
ARDENNES

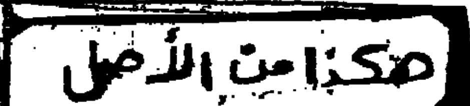
Les opposants au traité de Maastricht l'avaient emporté lors du référendum de septembre 1992, la tendance se renverse très légèrement : les trois listes pro-européennes (Baudis, Tapie, Rocard) totalisent 50,5 % des suffrages. La gauche, qui fut longtemps majoritaire dans ce département, continue de s'affaiblir depuis les législatives de 1993 (élection de trois députés de droite). La chute est particulièrement sensible pour le PS, qui est devancé de 46 voix par la liste de Bernard Tapie. Le scrutin de dimanche a été fortement perturbé dans le sud du département, où quatorze communes avaient appelé au boycottage du scrutin, afin de protester contre l'annonce du démantèlement de plusieurs services publics, à l'hôpital de Vouziers notamment. La préfecture a réquisitionné des fonctionnaires pour tenir les bureaux de vote. Dans ces communes, la participation a été limitée à 9,78 %, contre 67,77 % lors du scrutin de 1989.

∴

I., 191 743; A., 51,59 %; E., 87 654

Maj.	19 752	22,53
MRG	12 287	14,01
PS	12 241	13,96
FN	10 894	12,42
Aut. E.	10 339	11,79
PCF	6 613	7,54
CPNT	4 313	4,92
Verts	2 484	2,83





LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LO	2 231	2,54
Aut. P.	1 595	1,81
GE	1 497	1,70
Saraj.	940	1,07
Emp.	727	0,82
PT	502	0,57
PLN	453	0,51
DEUE	336	0,38
PVE	288	0,32
Rég.	162	0,18
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L, 193 163; A., 53,63 %; E., 86 588.* – UDF-RPR, 23 515 (27,16 %); PS, 20 807 (24,03 %); FN, 9 755 (11,26 %); Verts, 9 039 (10,44 %); PCF, 6 935 (8,01 %); Centre, 6 635 (7,66 %); CPNT, 5 163 (5,96 %); LO, 1 638 (1,89 %); PA, 948 (1,09 %); MPPT, 674 (0,77 %); All., 524 (0,60 %); Gén. Eur., 350 (0,40 %); Rén., 236 (0,27 %); RFL, 210 (0,24 %); IDE, 139 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *L, 190 781; A., 30,38 %; E., 128 170.* – Non, 64 879 (50,61 %).

Charleville-Mézières

L, 30 767; A., 56,90 %; E., 12 751

Maj.	2959	23,20	PS	2217	17,38
MRG	1828	14,33	FN	1529	11,99
Aut. E.	1373	10,76	PCF	1018	7,98
Verts	366	2,87	LO	314	2,46
Aut. P.	281	2,20	GE	211	1,65
Saraj.	185	1,45	CPNT	166	1,30
Emp.	109	0,85	PT	66	0,51
PLN	39	0,30	DEUE	35	0,27
PVE	31	0,24	Rég.	24	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Sedan

L, 11 305; A., 51,53 %; E., 5 222

Maj.	1062	20,33	PS	860	16,46
MRG	821	15,72	FN	818	15,66
Aut. E.	581	11,12	PCF	377	7,21
Verts	137	2,62	LO	106	2,02
Aut. P.	104	1,99	GE	92	1,76
CPNT	77	1,47	Saraj.	58	1,11
Emp.	41	0,78	PT	26	0,49
PLN	22	0,42	DEUE	21	0,40
PVE	14	0,26	Rég.	5	0,09
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

AUBE

Le grand perdant du scrutin est incontestablement Michel Rocard, dont la liste est devancée non seulement par celle de Dominique Baudis, mais aussi par celles de Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen et Bernard Tapie. Par rapport à 1989, le PS est en recul de près de 10 points. Le Front national et la liste Energie radicale dépassent leur moyenne nationale, mais c'est Philippe de Villiers, avec près de 18 % des suffrages exprimés, qui apparaît comme le principal vainqueur de la consultation. L'attitude de M. Chirac, qui a refusé de condamner l'entreprise de M. de Villiers, et dont l'un des proches, François Baroin, est l'un des hommes forts du département, a sans doute contribué à ce résultat. Pour sa part, Dominique Baudis est loin de retrouver le pourcentage des listes Giscard d'Estaing et Veil : il perd plus de 16 points par rapport au total des voix de la majorité en 1989.

∴

L, 188 762; A., 45,38 %; E., 96 987

Maj.	23 268	23,99
Aut. E.	15 414	15,89
FN	12 636	13,02
MRG	11 896	12,26
PS	11 382	11,73
PCF	5 771	5,95
CPNT	4 245	4,37
Verts	2 645	2,72
LO	2 210	2,27
Aut. P.	2 057	2,12
GE	1 911	1,97
Saraj.	1 088	1,12
Emp.	626	0,64
PLN	501	0,51
DEUE	462	0,47
PT	342	0,35
PVE	286	0,29
Rég.	228	0,23
Out.-M.	18	0,01
EPT	1	0,00

18 juin 1989. – *L, 190 588; A., 51,12 %; E., 89 831.* – UDF-RPR, 28 035 (31,20 %); PS, 19 187 (21,35 %); FN, 10 896 (12,12 %); Verts, 9 162 (10,19 %); Centre, 8 088 (9,00 %); PCF, 5 902 (6,57 %); CPNT, 4 125 (4,59 %); LO, 1 427 (1,58 %); PA, 927 (1,03 %); All., 663 (0,73 %); MPPT, 587 (0,65 %); Gén. Eur., 278 (0,30 %); Rén., 209 (0,23 %); RFL, 199 (0,22 %); IDE, 146 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *L, 187 946; A., 28,86 %; E., 129 349.* – Non, 72 340 (55,92 %).

Troyes

L, 30 914; A., 49,27 %; E., 15 105

Maj.	3658	24,21	Aut. E.	2230	14,76
FN	2069	13,69	PS	2030	13,43
MRG	1970	13,04	PCF	947	6,26
Verts	413	2,73	Aut. P.	384	2,54
LO	353	2,33	GE	305	2,01
CPNT	238	1,57	Saraj.	214	1,41
Emp.	68	0,45	PLN	59	0,39
DEUE	47	0,31	PT	41	0,27
PVE	35	0,23	Rég.	28	0,18
Out.-M.	16	0,10	EPT	0	0,00

MARNE

Après le duel à répétition des législatives, Philippe Martin, député et maire de Cumières – cinquième sur la liste de Villiers –, se trouvait une fois de plus sur le chemin du maire centriste d'Épernay, Bernard Stasi, dix-neuvième sur la liste Baudis. Le premier réalise plus de 20% dans l'arrondissement, et plus de 15 % sur l'ensemble du département. Les deux rivaux siégeront à Strasbourg : ils seront les seuls Marnais.

A Chalons-sur-Marne, le PCF perd plus de deux points par rapport au dernier scrutin européen. Les communistes à la tête de la mairie se retrouvent relégués en sixième position, avec moins de 10 % des voix. C'est à Reims que le PS se tient le mieux, en se hissant difficilement à la deuxième place devant Bernard Tapie.

∴

L, 359 903; A., 49,78 %; E., 171 712

Maj.	44 856	26,12
Aut. E.	26 052	15,17
PS	21 127	12,30
FN	20 744	12,08
MRG	20 581	11,98
PCF	9 934	5,78
CPNT	5 575	3,24
Verts	5 285	3,07
LO	3 855	2,24
GE	3 653	2,12
Aut. P.	3 481	2,02
Saraj.	2 358	1,37
Emp.	1 047	0,60
PLN	837	0,48
PT	684	0,39
DEUE	661	0,38
PVE	480	0,27
Rég.	357	0,20
Out.-M.	145	0,08
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L, 353 492; A., 53,70 %; E., 159 152.* – UDF-RPR, 49 083 (30,84 %); PS, 33 986 (21,35 %); FN, 19 447 (12,21 %); Verts, 17 076 (10,72 %); Centre, 15 964 (10,03 %); PCF, 10 625 (6,67 %); CPNT, 5 457 (3,42 %); LO, 2 549 (1,60 %); PA, 1 438 (0,90 %); All., 1 146 (0,72 %); MPPT, 901 (0,56 %); Gén. Eur., 464 (0,29 %); Rén., 463 (0,29 %); RFL, 298 (0,18 %); IDE, 255 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *L, 354 255; A., 33,51 %; E., 228 767.* – Oui, 117 001 (51,14 %).

Châlons-sur-Marne

L, 27 561; A., 54,53 %; E., 11 974

Maj.	3209	26,79	MRG	1478	12,34
FN	1418	11,84	PS	1403	11,71
Aut. E.	1346	11,24	PCF	1160	9,68
Verts	474	3,95	Aut. P.	289	2,41
GE	247	2,06	CPNT	236	1,97
LO	211	1,76	Saraj.	193	1,61
PLN	72	0,60	Emp.	59	0,49
PT	44	0,36	DEUE	43	0,35
Rég.	37	0,30	Out.-M.	30	0,25
PVE	25	0,20	EPT	0	0,00

Epernay

L, 16 678; A., 53,62 %; E., 7 383

Maj.	1996	27,03	Aut. E.	1120	15,16
MRG	905	12,25	PS	877	11,87
FN	828	11,21	PCF	696	9,42
Verts	192	2,60	Aut. P.	150	2,03
LO	141	1,90	GE	133	1,80
CPNT	92	1,24	Saraj.	86	1,16
PLN	37	0,50	Emp.	28	0,37
PT	28	0,37	DEUE	26	0,35
Out.-M.	18	0,24	PVE	15	0,20
Rég.	15	0,20	EPT	0	0,00

Reims

L, 95 754; A., 54,49 %; E., 42 106

Maj.	10731	25,48	PS	6239	14,81
MRG	5382	12,78	FN	5160	12,25
Aut. E.	5086	12,07	PCF	2811	6,67
Verts	1347	3,19	Aut. P.	1088	2,58
LO	1028	2,44	GE	953	2,26
Saraj.	810	1,92	CPNT	600	1,42
Emp.	210	0,49	PLN	146	0,34
PT	135	0,32	DEUE	120	0,28
Out.-M.	89	0,21	Rég.	89	0,21
PVE	82	0,19	EPT	0	0,00

HAUTE-MARNE

La liste de Michel Rocard ne figure qu'en cinquième position, devancée à la fois par celle de Dominique Baudis et par celles de Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen et Bernard Tapie. La liste Chasse-pêche-nature-traditions gagne presque 2 points par rapport aux élections de 1989 et dépasse nettement celle du PCF. Celle du Front national progresse dans les mêmes proportions et poursuit sa percée à Saint-Dizier, ancien fief du PCF.

La droite, arrivée en tête sur l'ensemble du département, compte une forte composante anti-Maastricht (de Villiers et Le Pen) qui rappelle que le « non » l'avait emporté au référendum de 1992. Les forces de gauche (Rocard et Tapie) font toutefois une percée à Chaumont où le « oui » au référendum avait été majoritaire il y a deux ans.

∴

L, 145 151; A., 46,42 %; E., 72 298

Maj.	17 675	24,44
Aut. E.	9 471	13,09
FN	9 331	12,90
MRG	9 191	12,71
PS	8 620	11,92
CPNT	4 237	5,86
PCF	3 524	4,87
Verts	2 434	3,36
LO	2 028	2,80
Aut. P.	1 755	2,42
GE	1 267	1,75
Saraj.	874	1,20
Emp.	555	0,76
PLN	451	0,62
PT	413	0,57
PVE	279	0,38
Rég.	190	0,26
DEUE	2	0,00
Out.-M.	1	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L, 147 296; A., 50,44 %; E., 70 035.* – UDF-RPR, 22 377 (31,95 %); PS, 15 851 (22,63 %); FN, 8 391 (11,98 %); Verts, 8 173 (11,66 %); Centre, 5 209 (7,43 %); PCF, 3 272 (4,67 %); CPNT, 2 842 (4,05 %); LO, 1 388 (1,98 %); PA, 704 (1,00 %); MPPT, 582 (0,83 %); All., 453 (0,64 %); Gén. Eur., 257 (0,36 %); Rén., 236 (0,33 %); IDE, 153 (0,21 %); RFL, 147 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *L, 145 827; A., 30,12 %; E., 98 278.* – Non, 51 310 (52,20 %).

Chaumont

L, 17 572; A., 52,06 %; E., 7 957

Maj.	1826	22,94	PS	1318	16,56
MRG	1161	14,59	Aut. E.	993	12,47
FN	764	9,60	PCF	382	4,80
Verts	334	4,19	Aut. P.	268	3,36
CPNT	251	3,15	LO	185	2,32
GE	178	2,23	Saraj.	126	1,58
Emp.	59	0,74	PLN	41	0,51
PT	32	0,40	PVE	23	0,28
Rég.	16	0,20	Out.-M.	0	0,00
DEUE	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Dizier

L, 19 146; A., 55,84 %; E., 8 019

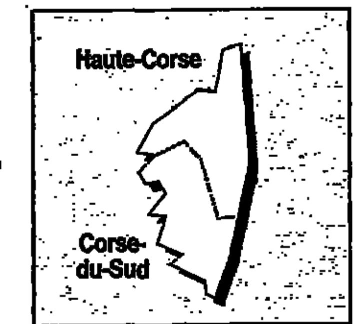
Maj.	1808	22,54	FN	1540	19,20
MRG	893	11,13	Aut. E.	883	11,01
PCF	840	10,47	PS	827	10,31
Verts	274	3,41	LO	210	2,61
Aut. P.	174	2,16	CPNT	141	1,75
GE	131	1,63	Saraj.	117	1,45
Emp.	61	0,76	PT	36	0,44
PLN	33	0,41	PVE	28	0,34
Rég.	23	0,28	Out.-M.	0	0,00
DEUE	0	0,00	EPT	0	0,00

Abréviations

Aut. E.	Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
Aut. P.	L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
CPNT	Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
DEUE	Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
Emp.	L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
EPT	Europe pour tous (Jean Ailleud).
FN	Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
GE	Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
LO	Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
Maj.	L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
MRG	Energie radicale (Bernard Tapie).
Out.-M.	Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
PCF	Parti communiste français (Francis Wurtz).
PLN	Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
PS	L'Europe solidaire (Michel Rocard).
PT	Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
PVE	Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
Rég.	Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
Saraj.	L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
Verts	Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

CORSE



Si Max Simeoni franchit la barre des 10 % en Corse alors qu'il ne parvient pas à décoller sur le reste du territoire national, son résultat n'en est pas moins décevant au regard du potentiel électoral sur lequel peuvent compter les autonomistes-nationalistes sur l'île de Beauté. Sans doute les querelles fratricides de ces derniers et une perception brouillée de l'Europe ont-elles handicapé la démarche de Max Simeoni, qui perd ainsi le siège de Strasbourg qu'il avait conquis en 1989 aux côtés des Verts. La liste UDF-RPR recule légèrement par rapport à celle de 1989 au profit de Philippe de Villiers, qui mord également sur celle de Jean-Marie Le Pen. Le PS confirme sa déroute en perdant les deux tiers son électorat. Mais avec six électeurs corses sur dix qui ne se sont pas déplacés, ce scrutin confirme surtout la relation difficile qui s'est nouée ces dernières années entre la Corse et l'Europe, perçue comme un danger plus que comme un atout.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
7,66	0,98	7,32	16,18	1,04	0,50	2,03	36,43	8,87	6,19	12,75

CORSE-DU-SUD

En dépit de la défection d'une partie de l'électorat RPR au profit de la liste de Philippe de Villiers, la liste de Dominique Baudis réalise un score supérieur de 10 points à sa moyenne nationale. La gauche modérée se regroupe sur le nom de Bernard Tapie, qui arrive en deuxième position avec près de 14 %. Le PS en est réduit à faire jeu égal avec le FN, lui-même d'ailleurs en recul de près de 5 points par rapport aux européennes de 1989. Quant à Max Simeoni, il n'a pu, en dépit du soutien affirmé de toute la mouvance nationaliste – à l'exception des Verts –, réunir qu'un peu moins de 11 % des suffrages, contre près de 24 % aux législatives de 1993 et de 22 % aux régionales de 1992 pour l'ensemble des candidats nationalistes.

∴

I., 75 980 ; A., 59,84 % ; E., 29 909

Maj.	10 951	36,61
MRG	4 025	13,45
Rég.	3 131	10,46
Aut. E.	3 085	10,31
PCF	2 274	7,60
FN	2 254	7,53
PS	2 235	7,47
CPNT	478	1,59
Verts	370	1,23
Aut. P.	359	1,20
Saraj.	201	0,67
LO	189	0,63
GE	182	0,60
PLN	48	0,16
PT	45	0,15
Emp.	35	0,11
DEUE	26	0,08
PVE	21	0,07
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 92 085 ; A., 61,29 % ; E., 35 282.* – UDF-RPR, 13 122 (37,19 %) ; PS, 6 019 (17,05 %) ; Verts, 5 654 (16,02 %) ; FN, 4 396 (12,45 %) ; PCF, 3 799 (10,76 %) ; Centre, 1 236 (3,50 %) ; CPNT, 362 (1,02 %) ; PA, 314 (0,88 %) ; LO, 113 (0,32 %) ; Rén., 067 (0,18 %) ; MPPT, 059 (0,16 %) ; All., 058 (0,16 %) ; Gén. Eur., 039 (0,11 %) ; IDE, 029 (0,08 %) ; RFL, 015 (0,04 %).

20 septembre 1992. – *I., 71 011 ; A., 44,82 % ; E., 38 280.* – Non, 21 435 (56,02 %).

Ajaccio

I., 26 142 ; A., 62,34 % ; E., 9616

Maj.	3235	33,64	MRG	1373	14,27
Aut. E.	1050	10,91	Rég.	991	10,30
FN	976	10,14	PS	669	6,95
PCF	597	6,20	Verts	162	1,68
Aut. P.	143	1,48	CPNT	139	1,44
Saraj.	75	0,77	GE	65	0,67
LO	64	0,66	PT	24	0,24
Emp.	20	0,20	PLN	17	0,17
PVE	10	0,10	DEUE	6	0,06
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-CORSE

La hausse de 2 % de la participation électorale par rapport à 1989, la division de la gauche qui ne retrouve pas ses scores antérieurs, la crise des nationalistes conduits par Max Simeoni, mettent en valeur le succès de la droite guidée par Jean Baggioni, le président UDF de l'exécutif territorial. Le nouvel élu – qui figurait à la vingt-sixième place sur la liste de Dominique Baudis – réalise ainsi son ambition : rassembler la droite locale, capter un nouvel électorat. Il y parvient *notamment à Bastia, où le maire* MRG Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, s'était personnellement engagé dans la campagne auprès de Bernard Tapie. Ce dernier enregistre néanmoins à Bastia l'un de ses meilleurs scores, avec 22,75 % des suffrages et 40 voix exactement de moins que la liste Baudis. De leur côté, les nationalistes réalisent l'un de leurs plus mauvais résultats et perdent quatre points par rapport à 1989.

∴

I., 92 941 ; A., 59,50 % ; E., 36 828

Maj.	13 364	36,28
MRG	6 774	18,39
Rég.	4 158	11,29
PCF	2 841	7,71
Aut. E.	2 835	7,69
PS	2 654	7,20
FN	1 883	5,11
CPNT	878	2,38
Verts	329	0,89
Aut. P.	298	0,80
Saraj.	288	0,78
LO	198	0,53
GE	153	0,41
Emp.	46	0,12
PLN	43	0,11
PT	37	0,10
DEUE	25	0,06
PVE	23	0,06
EPT	1	0,00
Out.-M.	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 114 678 ; A., 61,63 % ; E., 43 450.* – UDF-RPR, 15 628 (35,96 %) ; PS, 9 310 (21,42 %) ; Verts, 6 543 (15,05 %) ; PCF, 4 718 (10,85 %) ; FN, 4 201 (9,66 %) ; Centre, 945 (2,17 %) ; Rén., 715 (1,64 %) ; CPNT, 685 (1,57 %) ; PA, 395 (0,90 %) ; LO, 141 (0,32 %) ; MPPT, 063 (0,14 %) ; IDE, 059 (0,13 %) ; Gén. Eur., 030 (0,06 %) ; RFL, 017 (0,03 %) ; All., 000 (0,00 %).

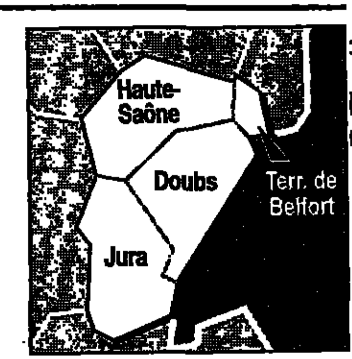
20 septembre 1992. – *I., 86 185 ; A., 44,92 % ; E., 46 322.* – Non, 26 397 (56,98 %).

Bastia

I., 17 040 ; A., 67,14 % ; E., 5 441

Maj.	1278	23,48	MRG	1238	22,75
PCF	659	12,11	Rég.	632	11,61
PS	440	8,08	Aut. E.	434	7,97
FN	315	5,78	CPNT	89	1,63
Saraj.	86	1,58	Aut. P.	70	1,28
Verts	57	1,04	LO	45	0,82
GE	38	0,69	PLN	17	0,31
Emp.	15	0,27	PVE	11	0,20
PT	10	0,18	DEUE	7	0,12
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

FRANCHE-COMTÉ



Les socialistes, qui avaient déjà été sérieusement malmenés lors des législatives de 1993, ont subi un nouveau revers spectaculaire. La liste conduite par Michel Rocard perd en effet 12 points par rapport aux européennes de 1989. Cet effondrement n'est pas compensé par le score réalisé, pour l'ensemble de la Franche-Comté, par la liste de Jean-Pierre Chevènement (moins de 8 %). Toutefois, le député et maire de Belfort a la satisfaction d'arriver en tête dans le Territoire, où il devance la liste UDF-RPR. Les écologistes sont également les grands perdants de ce scrutin, avec une chute de près de 7 points, particulièrement sensible dans le Jura et le Doubs. Quant au PCF, il est pratiquement marginalisé. A droite, le résultat honorable de la liste de Philippe de Villiers ne compense pas l'érosion de la liste de Dominique Baudis. Cela donnera matière à réflexion au RPR, sorti grand vainqueur des législatives de l'an dernier.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
3,72	7,81	14,37	11,21	3,13	1,87	3,18	26,80	11,74	9,76	6,36

DOUBS

Les listes conduites par Dominique Baudis et Philippe de Villiers totalisent pratiquement le même nombre de points que celles dirigées en 1989 par Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil, tandis que la liste du Front national enregistre un léger recul. A gauche, le PS se maintient au-dessus de la moyenne nationale en dépit de l'influence de Jean-Pierre Chevènement, perceptible notamment dans la partie du Doubs la plus proche du Territoire-de-Belfort. Bernard Tapie et sa liste font mieux que les dix points qui manquent, d'un scrutin européen à l'autre, au parti de M. Rocard. Chasse, pêche, nature et traditions reste nettement en-deçà de la barre des 5 % et ne retrouve pas tout à fait son score de 1989. Les résultats cumulés des listes Isler-Béguin et Lalonde demeurent, avec 5,12 % des suffrages, loin des 12,17 % recueillis par la liste Waechter en 1989.

∴

I., 317 967 ; A., 44,24 % ; E., 167 150

Maj.	46 929	28,07
PS	26 750	16,00
Aut. E.	21 061	12,60
MRG	18 954	11,33
FN	15 776	9,43
Aut. P.	9 179	5,49
Verts	5 343	3,19
PCF	4 879	2,91
CPNT	4 289	2,56
LO	4 020	2,40
GE	3 232	1,93
Saraj.	2 902	1,73
Emp.	981	0,58
PLN	795	0,47
DEUE	599	0,35
PT	593	0,35
PVE	491	0,29
Rég.	373	0,22
EPT	4	0,00
Out.-M.	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 306 865 ; A., 48,19 % ; E., 152 390.* – UDF-RPR, 48 213 (31,63 %) ; PS, 39 766 (26,08 %) ; Verts, 18 552 (12,17 %) ; FN, 15 385 (10,09 %) ; Centre, 12 729 (8,35 %) ; PCF, 5 317 (3,49 %) ; CPNT, 4 565 (2,99 %) ; LO, 2 564 (1,68 %) ; PA, 1 411 (0,92 %) ; All., 1 334 (0,87 %) ; Rén., 827 (0,54 %) ; MPPT, 810 (0,53 %) ; Gén. Eur., 381 (0,25 %) ; RFL, 270 (0,17 %) ; IDE, 266 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 311 004 ; A., 27,44 % ; E., 218 570.* – Oui, 115 991 (53,06 %).

Besançon

I., 60 642 ; A., 46,01 % ; E., 31 399

Maj.	8017	25,53	PS	5984	19,05
Aut. E.	3862	12,29	MRG	3504	11,15
FN	2969	9,45	Aut. P.	1591	5,06
Verts	1243	3,95	PCF	1051	3,34
Saraj.	869	2,76	GE	727	2,31
LO	676	2,15	CPNT	330	1,05
Emp.	149	0,47	DEUE	116	0,36
PLN	100	0,31	Rég.	79	0,25
PT	76	0,24	PVE	56	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Montbéliard

I., 16 234 ; A., 45,10 % ; E., 8 476

Maj.	2143	25,28	PS	1233	14,54
FN	1052	12,41	MRG	1035	12,21
Aut. E.	986	11,63	Aut. P.	574	6,77
Verts	282	3,32	PCF	270	3,18
LO	267	3,15	GE	192	2,26
Saraj.	143	1,68	CPNT	94	1,10
Emp.	54	0,63	PLN	39	0,46
DEUE	38	0,44	PT	31	0,36
PVE	27	0,31	Rég.	16	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

JURA

En 1989, lors des dernières élections européennes, les Verts, en obtenant 12,38 % des voix, se positionnaient comme la troisième force politique du département. Le score des écologistes s'est considérablement affaibli en cinq ans puisque les deux listes confondues n'ont attiré que 5,67 % des suffrages, et cela malgré la présence sur la liste Isler-Béguin du porte-parole des Verts, Mme Dominique Voynet. Celle-ci avait pu compter sur le soutien local de Michel Moraud, président de Jura Ecologie, qui, lors des dernières cantonales, avait tenu en échec à Champagnole le président RPR *sortant du conseil général*, André Jourdain. Ces résultats, proches de la tendance nationale, auront donc été acquis au détriment d'un courant écologiste qui paie ainsi ses divisions.

∴

I., 175 114 ; A., 45,81 % ; E., 88 518

Maj.	23 944	27,04
PS	12 756	14,41
Aut. E.	10 995	12,42
MRG	9 950	11,24
FN	8 402	9,49
PCF	4 799	5,42
CPNT	3 544	4,00
Aut. P.	3 311	3,74
Verts	3 184	3,59
LO	2 074	2,34
GE	1 844	2,08
Saraj.	1 441	1,62
PLN	523	0,59
PT	501	0,56
Emp.	489	0,55
DEUE	275	0,31
PVE	262	0,29
Rég.	224	0,25
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 174 222 ; A., 49,64 % ; E., 82 564.* – UDF-RPR, 25 905 (31,37 %) ; PS, 19 772 (23,94 %) ; Verts, 10 219 (12,37 %) ; FN, 8 036 (9,73 %) ; Centre, 6 059 (7,33 %) ; PCF, 5 033 (6,09 %) ; CPNT, 3 260 (3,94 %) ; LO, 1 142 (1,38 %) ; PA, 863 (1,04 %) ; All., 795 (0,96 %) ; MPPT, 613 (0,74 %) ; Rén., 258 (0,31 %) ; Gén. Eur., 243 (0,29 %) ; RFL, 196 (0,23 %) ; IDE, 170 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *I., 173 072 ; A., 26,84 % ; E., 121 725.* – Oui, 63 242 (51,96 %).

Lons-le-Saunier

I., 11 314 ; A., 46,56 % ; E., 5 731

Maj.	1625	28,35	PS	919	16,03
Aut. E.	748	13,05	MRG	630	10,99
FN	507	8,84	PCF	294	5,12
Aut. P.	249	4,34	Verts	179	3,12
GE	132	2,30	LO	113	1,97
Saraj.	105	1,83	CPNT	96	1,67
Emp.	38	0,66	PLN	27	0,47
PT	24	0,41	DEUE	21	0,36
PVE	17	0,29	Rég.	7	0,12
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Dole

I., 15 526 ; A., 46,81 % ; E., 7 864

Maj.	1960	24,92	PS	1215	15,45
MRG	993	12,62	Aut. E.	939	11,94
FN	791	10,05	PCF	611	7,76
Verts	356	4,52	Aut. P.	300	3,81
LO	191	2,42	CPNT	138	1,75
GE	136	1,72	Saraj.	94	1,19
PT	49	0,62	Emp.	27	0,34
PLN	23	0,29	PVE	14	0,17
DEUE	14	0,17	Rég.	13	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-SAÔNE

Avec une participation de 57,26 %, supérieure de 2,39 points à celle du précédent scrutin européen, la Haute-Saône est loin de retrouver le niveau de civisme atteint lors du référendum sur le traité de Maastricht (73,25 %). Dans ce département qui avait alors *voté « contre » à 54,40 % ce sont...* trois listes pro-Maastricht qui arrivent en tête en totalisant 53,03 % des voix. La liste de Philippe de Villiers obtient plus de 12 % dans les petites communes et arrive en quatrième position dans le département. La présence du député Jean-Pierre Michel (MDC) sur la liste de Jean-Pierre Chevènement ne « tire » cette dernière qu'à hauteur de 7,80 % des suffrages exprimés. Les écologistes n'atteignent que 4,26 % contre 10,55 % il y a cinq ans.

∴

I., 167 743 ; A., 42,74 % ; E., 88 337

Maj.	23 970	27,13
PS	11 857	13,42
MRG	11 039	12,49
Aut. E.	9 161	10,37
FN	8 978	10,16
Aut. P.	6 898	7,80
CPNT	3 601	4,07
PCF	3 325	3,76
LO	2 325	2,63
Verts	2 261	2,55
GE	1 512	1,71
Saraj.	1 064	1,20
Emp.	607	0,68
PLN	510	0,57
PT	425	0,48
DEUE	351	0,39
PVE	253	0,28
Rég.	200	0,22
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 166 593 ; A., 45,13 % ; E., 87 828.* – UDF-RPR, 26 600 (30,28 %) ; PS, 23 812 (27,11 %) ; Verts, 9 271 (10,55 %) ; FN, 8 915 (10,15 %) ; Centre, 6 327 (7,20 %) ; CPNT, 4 406 (5,01 %) ; PCF, 3 699 (4,21 %) ; LO, 1 719 (1,95 %) ; PA, 864 (0,98 %) ; MPPT, 610 (0,69 %) ; All., 544 (0,61 %) ; Gén. Eur., 312 (0,35 %) ; Rén., 297 (0,33 %) ; RFL, 272 (0,30 %) ; IDE, 178 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *I., 166 854 ; A., 26,75 % ; E., 117 265.* – Non, 63 796 (54,40 %).

Vesoul

I., 9 662 ; A., 44,25 % ; E., 5 100

Maj.	1453	28,49	PS	862	16,90
MRG	593	11,62	Aut. E.	556	10,90
FN	460	9,01	Aut. P.	346	6,78
PCF	178	3,49	LO	146	2,86
Verts	133	2,60	Saraj.	104	2,03
GE	92	1,80	CPNT	77	1,50
Emp.	31	0,60	DEUE	18	0,35
PLN	18	0,35	PT	15	0,29
PVE	9	0,17	Rég.	9	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

TERRITOIRE DE BELFORT

Si son résultat au niveau national est en dessous de ses espérances, Jean-Pierre Chevènement a au moins la satisfaction de rester maître sur ses terres. Avec 24,03 % des suffrages exprimés, le député de Belfort arrive en tête devant la liste conduite par Dominique Baudis. A Belfort même, M. Chevènement frôle les 30 %. Un score qui se situe dans la ligne du référendum de 1992 quand le « non » l'avait nettement emporté avec 53 % des voix.

La droite maintient ses positions. L'addition des suffrages obtenus par Dominique Baudis et Philippe de Villiers égale son score du premier tour des législatives de mars 1993.

A gauche, en revanche, le Parti socialiste fait figure de grand perdant. Avec 10,21 %, la liste de Michel Rocard ne retrouve qu'un tiers des suffrages obtenus par la liste socialiste en 1989. Bernard Tapie, avec 8,28 % des voix, réalise une bonne performance.

∴

I., 85 875 ; A., 43,03 % ; E., 46 303

Aut. P.	11 128	24,03
Maj.	9 778	21,11
FN	4 948	10,68
PS	4 729	10,21
Aut. E.	4 614	9,96
MRG	3 836	8,28
PCF	1 542	3,33
Verts	1 433	3,09
LO	1 074	2,31
CPNT	979	2,11
GE	746	1,61
Saraj.	630	1,36
Emp.	220	0,47
PLN	184	0,39
PT	144	0,31
DEUE	132	0,28
PVE	102	0,22
Rég.	84	0,18
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 84 713 ; A., 48,70 % ; E., 42 060.* – PS, 12 273 (29,17 %) ; UDF-RPR, 10 510 (24,98 %) ; FN, 5 650 (13,43 %) ; Verts, 5 406 (12,85 %) ; Centre, 3 170 (7,53 %) ; PCF, 1 855 (4,41 %) ; LO, 876 (2,08 %) ; CPNT, 871 (2,07 %) ; PA, 455 (1,08 %) ; All., 298 (0,70 %) ; MPPT, 265 (0,63 %) ; Gén. Eur., 168 (0,39 %) ; Rén., 108 (0,25 %) ; RFL, 087 (0,20 %) ; IDE, 068 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 85 552 ; A., 29,14 % ; E., 58 357.* – Non, 31 391 (53,79 %).

Belfort

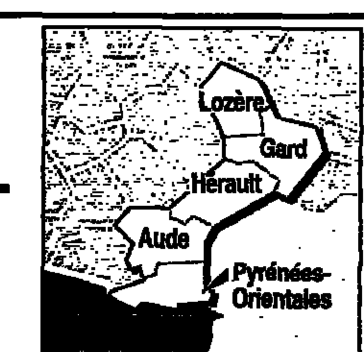
I., 27 227 ; A., 43,99 % ; E., 14 568

Aut. P.	4321	29,66	Maj.	2999	20,58
FN	1616	11,09	Aut. E.	1340	9,19
PS	1231	8,45	MRG	1014	6,96
PCF	511	3,50	Verts	442	3,03
LO	282	1,93	Saraj.	232	1,59
GE	203	1,39	CPNT	147	1,00
Emp.	70	0,48	PT	44	0,30
PLN	35	0,24	DEUE	30	0,20
Rég.	26	0,17	PVE	25	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Non seulement la région confirme qu'elle n'est plus un fief de gauche, mais elle affiche désormais régulièrement son inclination pour le Front national. A Perpignan, devenue une ville-test depuis le score de Jean-Claude Martinez aux dernières législatives, la liste de Jean-Marie Le Pen accuse certes un léger déclin, mais celle-ci a convaincu dans les départements les plus urbains. Philippe de Villiers ne profite guère de ce vote de mécontentement. Les Marseillais ont communiqué leur enthousiasme à l'égard de Bernard Tapie à leurs proches voisins du Gard et de l'Hérault. Dans ces deux départements dirigés par une majorité de gauche divisée, les électeurs ont boudé Michel Rocard. Seule l'Aude résiste encore : malgré la nouvelle grogne des viticulteurs à l'encontre de la Commission européenne, le Parti socialiste s'y refait une santé. Fidèle elle aussi, mais à la droite, la Lozère a plébiscité Dominique Baudis.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
9,82	2,39	14,68	13,55	2,32	1,61	4,66	22,34	10,58	12,69	5,30

AUDE

La gauche redevient majoritaire dans cet ancien bastion socialiste qui, depuis dix ans, cédait la place à l'union du RPR et de l'UDF. En effet, les listes Rocard, Tapie, Chevènement et Wurtz recueillent au total 46,76 % des suffrages. La liste Rocard à elle seule obtient 22,15 % des voix, soit un score nettement supérieur à la moyenne nationale. Ce succès a d'autant plus surpris qu'aux législatives de 1992 les socialistes de l'Aude avaient perdu leurs trois sièges de députés.

La majorité gouvernementale ne recueille que 32,02 % des suffrages, la liste de Dominique Baudis totalisant 23,40 % et celle de Philippe de Villiers 8,62 %. A Carcassonne même, la liste Baudis, qui comptait dans ses rangs Raymond Chésa, maire RPR de la ville, a obtenu 30,67 % des voix.

∴

I., 222 961; A., 39,89 %; E., 126 186

Maj.	29 529	23,40
PS	27 951	22,15
MRG	15 625	12,38
PCF	12 433	9,85
FN	11 136	8,82
Aut. E.	10 883	8,62
CPNT	5 166	4,09
Aut. P.	3 007	2,38
Verts	2 611	2,06
LO	2 495	1,97
GE	1 519	1,20
Saraj.	1 182	0,93
Emp.	546	0,43
PLN	546	0,43
Rég.	475	0,37
PT	424	0,33
DEUE	415	0,32
PVE	243	0,19
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 219 671; A., 44,17 %; E., 117 980.* – PS, 39 975 (33,88 %); UDF-RPR, 24 855 (21,06 %); PCF, 13 675 (11,59 %); FN, 11 847 (10,04 %); Verts, 10 567 (8,95 %); Centre, 5 835 (4,94 %); CPNT, 5 542 (4,69 %); All., 1 753 (1,48 %); LO, 1 465 (1,24 %); PA, 960 (0,81 %); MPPT, 636 (0,53 %); Gén. Eur., 298 (0,25 %); Rén., 276 (0,23 %); IDE, 150 (0,12 %); RFL, 145 (0,12 %).

20 septembre 1992. – *I., 220 278; A., 26,92 %; E., 155 651.* – Non, 83 233 (53,47 %).

Carcassonne

I., 28 686; A., 44,15 %; E., 15 200

Maj.	4663	30,67	PS	2513	16,53
MRG	1820	11,97	FN	1524	10,02
Aut. E.	1449	9,53	PCF	1387	9,12
Verts	352	2,31	Aut. P.	332	2,18
LO	299	1,96	CPNT	230	1,51
GE	196	1,28	Saraj.	151	0,99
Rég.	63	0,41	PT	58	0,38
DEUE	54	0,35	Emp.	48	0,31
PLN	41	0,26	PVE	20	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Narbonne

I., 30 833; A., 46,11 %; E., 15 618

Maj.	3620	23,17	PS	2248	14,39
FN	2194	14,04	MRG	2055	13,15
Aut. E.	1559	9,98	PCF	1520	9,73
CPNT	629	4,02	Verts	422	2,70
Aut. P.	378	2,42	LO	295	1,88
GE	214	1,37	Saraj.	164	1,05
Emp.	82	0,52	PLN	65	0,41
DEUE	57	0,36	Rég.	46	0,29
PT	41	0,26	PVE	29	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

GARD

En recul de 17 000 voix par rapport à 1989, devancé par les listes de Dominique Baudis, Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen, le PS subit un sérieux revers dans le Gard, deux mois seulement après avoir pris les rênes du département, au détriment du centriste Gilbert Baumet. Les réseaux de l'ancien président du conseil général, écarté le 1er avril dernier, semblent avoir fonctionné : dans la plupart des communes hostiles à la fédération socialiste du Gard, Bernard Tapie devance largement Michel Rocard. A Pont-Saint-Esprit, ville dirigée par Gilbert Baumet, la liste Energie radicale recueille presque deux fois plus de voix que le PS. Sur l'ensemble du département, Bernard Tapie devance le Front national et se place derrière Dominique Baudis. Avec 42 voix d'écart sur le PS, le PC se maintient par rapport aux dernières élections européennes, tout comme le FN.

∴

I., 407 246; A., 45,67 %; E., 209 814

Maj.	43 833	20,89
MRG	30 324	14,45
FN	28 863	13,75
PS	25 556	12,18
PCF	25 514	12,16
Aut. E.	21 874	10,42
CPNT	9 917	4,72
Verts	4 972	2,36
Aut. P.	4 501	2,14
GE	3 610	1,72
LO	3 592	1,71
Saraj.	2 830	1,34
PLN	999	0,47
Emp.	914	0,43
PT	694	0,33
Rég.	678	0,32
DEUE	650	0,30
PVE	491	0,23
Out.-M.	2	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 394 347; A., 48,51 %; E., 197 319.* – UDF-RPR, 45 407 (23,01 %); PS, 42 396 (21,48 %); FN, 29 112 (14,75 %); PCF, 25 808 (13,07 %); Verts, 18 743 (9,49 %); CPNT, 13 539 (6,86 %); Centre, 12 583 (6,37 %); All., 2 532 (1,28 %); LO, 2 177 (1,10 %); PA, 1 997 (1,01 %); Rén., 1 016 (0,51 %); MPPT, 953 (0,48 %); Gén. Eur., 514 (0,26 %); IDE, 280 (0,14 %); RFL, 262 (0,13 %).

20 septembre 1992. – *I., 398 487; A., 27,79 %; E., 278 553.* – Non, 153 751 (55,17 %).

Nîmes

I., 76 358; A., 49,82 %; E., 37 005

Maj.	8901	24,05	FN	5745	15,52
PS	4612	12,46	MRG	4524	12,22
PCF	4307	11,63	Aut. E.	4219	11,40
Verts	950	2,56	Aut. P.	831	2,24
CPNT	718	1,94	GE	691	1,86
Saraj.	592	1,59	LO	526	1,42
PT	139	0,37	Rég.	134	0,36
PLN	95	0,25	DEUE	13	0,03
Emp.	7	0,01	PVE	1	0,00
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Alès

I., 26 588; A., 46,86 %; E., 13 382

Maj.	2987	22,32	PCF	2639	19,72
MRG	1871	13,98	FN	1660	12,40
PS	1402	10,47	Aut. E.	1212	9,05
CPNT	285	2,12	Verts	274	2,04
Aut. P.	271	2,02	LO	225	1,68
GE	222	1,65	Saraj.	124	0,92
PT	43	0,32	PLN	39	0,29
Rég.	38	0,28	Emp.	36	0,26
PVE	27	0,20	DEUE	27	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HÉRAULT

Le grand gagnant est Bernard Tapie, qui s'incline de justesse devant Michel Rocard (13,68 % contre 14,34 %). Dans les communes des environs de Béziers, le MRG devance généralement la liste du PS et il arrive en première position à Frontignan et à Saint-Mathieu-de-Tréviers, commune dont le maire, Gérard Saumade, est président du conseil général et député (divers gauche). M. Rocard obtient l'un de ses meilleurs scores à Montpellier et l'un des plus mauvais à Sète. A Béziers, le maire Alain Barrau (PS), se trouve en situation très défavorable avant les municipales, les listes Baudis et Le Pen devançant largement celles de Tapie et de Rocard. Le FN perd 3 points par rapport à 1989 mais il réalise un score spectaculaire à Mèze, où sa liste se classe en tête. La liste CPNT réalise des scores voisins de 10 % mais chute de 3 points par rapport à 1989.

∴

I., 556 743; A., 45,26 %; E., 289 509

Maj.	63 364	21,88
PS	41 533	14,34
MRG	39 622	13,68
FN	38 613	13,33
Aut. E.	31 302	10,81
PCF	25 263	8,72
CPNT	13 793	4,76
Aut. P.	8 125	2,80
Verts	7 250	2,50
LO	5 406	1,86
GE	4 991	1,72
Saraj.	4 258	1,47
Emp.	1 205	0,41
Rég.	1 108	0,38
PLN	1 099	0,37
DEUE	913	0,31
PT	800	0,27
PVE	729	0,25
Out.-M.	135	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 524 874; A., 48,89 %; E., 261 139.* – PS, 61 455 (23,53 %); UDF-RPR, 57 940 (22,18 %); FN, 41 545 (15,90 %); PCF, 25 531 (9,77 %); Verts, 24 845 (9,51 %); CPNT, 20 252 (7,75 %); Centre, 15 549 (5,95 %); All., 4 829 (1,84 %); LO, 2 734 (1,04 %); PA, 2 321 (0,88 %); Rén., 1 914 (0,73 %); MPPT, 1 024 (0,39 %); Gén. Eur., 538 (0,20 %); IDE, 401 (0,15 %); RFL, 261 (0,09 %).

20 septembre 1992. – *I., 535 358; A., 28,92 %; E., 369 784.* – Non, 195 013 (52,73 %).

Montpellier

I., 111 893; A., 49,72 %; E., 54 395

Maj.	12903	23,72	PS	9836	18,08
FN	7371	13,55	MRG	6453	11,86
Aut. E.	6382	11,73	PCF	2721	5,00
Aut. P.	1748	3,21	Verts	1532	2,81
Saraj.	1280	2,35	GE	1142	2,09
LO	1072	1,97	CPNT	867	1,59
Rég.	258	0,47	PLN	166	0,30
DEUE	163	0,29	PT	154	0,28
Emp.	139	0,25	PVE	124	0,22
Out.-M.	84	0,15	EPT	0	0,00

Béziers

I., 48 074; A., 50,75 %; E., 22 595

Maj.	5531	24,47	FN	3642	16,11
MRG	3031	13,41	PS	2745	12,14
Aut. E.	2622	11,60	PCF	2199	9,73
CPNT	625	2,76	Aut. P.	523	2,31
Verts	453	2,00	LO	328	1,45
GE	267	1,18	Saraj.	214	0,94
Rég.	74	0,32	Emp.	70	0,30
PT	67	0,29	DEUE	60	0,26
PLN	54	0,23	PVE	46	0,20
Out.-M.	44	0,19	EPT	0	0,00

Sète

I., 29 691; A., 46,75 %; E., 15 065

Maj.	3767	25,00	PCF	2508	16,64
MRG	2120	14,07	FN	2022	13,42
Aut. E.	1396	9,26	PS	1312	8,70
CPNT	471	3,12	Verts	335	2,22
Aut. P.	246	1,63	GE	228	1,51
LO	219	1,45	Saraj.	159	1,05
Emp.	78	0,51	PLN	54	0,35
DEUE	46	0,30	PVE	45	0,29
Rég.	41	0,27	PT	18	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOZÈRE

Dans ce fief traditionnel de la droite, Dominique Baudis arrive largement en tête et distance tous les autres candidats avec 39,10 % des suffrages. Il perd toutefois 2,5 points par rapport aux résultats enregistrés par Valéry Giscard d'Estaing en 1989. Il est vrai que Philippe de Villiers obtient 12 % des voix et dépasse même les 20 % en haute Lozère, notamment à Prinsuéjols, la commune dont le maire est Sylvie de Las Cases, sœur de M. Giscard d'Estaing.

A gauche, le PS enregistre une baisse spectaculaire de 7,2 points par rapport à 1989. Bernard Tapie recueille 8,4 % des voix et franchit la barre des 15 % à Fontanilles, le quartier le plus ouvrier de Mende.

∴

I., 56 725; A., 43,57 %; E., 30 305

Maj.	11 861	39,13
PS	3 955	13,05
Aut. E.	3 654	12,05
MRG	2 551	8,41
FN	1 879	6,20
CPNT	1 543	5,09
PCF	1 529	5,04
Verts	667	2,20
Aut. P.	610	2,01
LO	540	1,78
GE	493	1,62
Saraj.	451	1,48
PT	129	0,42
Emp.	117	0,38
Rég.	109	0,35
PLN	109	0,35
DEUE	59	0,19
PVE	49	0,16
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 57 132; A., 42,84 %; E., 31 831.* – UDF-RPR, 13 251 (41,82 %); PS, 6 462 (20,30 %); Verts, 2 772 (8,70 %); FN, 2 542 (7,98 %); Centre, 2 372 (7,45 %); CPNT, 1 572 (4,93 %); PCF, 1 529 (4,80 %); LO, 337 (1,05 %); All., 330 (1,03 %); PA, 256 (0,80 %); MPPT, 131 (0,41 %); Rén., 107 (0,33 %); Gén. Eur., 084 (0,26 %); RFL, 047 (0,14 %); IDE, 039 (0,12 %).

20 septembre 1992. – *I., 56 790; A., 27,09 %; E., 39 577.* – Oui, 21 495 (54,31 %).

Mende

I., 6820; A., 45,83 %; E., 3501

Maj.	1257	35,90	PS	585	16,70
Aut. E.	385	10,99	MRG	384	10,96
FN	253	7,22	PCF	113	3,22
CPNT	96	2,74	Verts	82	2,34
Aut. P.	81	2,31	Saraj.	71	2,02
GE	67	1,91	LO	61	1,74
Emp.	16	0,45	PLN	15	0,42
DEUE	12	0,34	Rég.	11	0,31
PVE	6	0,17	PT	6	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Front national était la troisième force du département aux élections européennes de 1989, derrière le PS et la liste UDF-RPR. Bien qu'il recule de 4 points, il arrive cette fois à la deuxième place, devançant la liste de Michel Rocard. A Perpignan, où il s'était classé premier en 1989, il passe cette fois sous la barre des 20 %. La liste Baudis réalise un score légèrement inférieur à celle de Valéry Giscard d'Estaing en 1989 (20,79 % des suffrages contre 22,57 %). Le PS enregistre quant à lui un recul de 11 points au niveau du département. Malgré la présence de Maryse Lapergue (conseiller régional et adjoint au maire de Perpignan) en cinquième position sur la liste Lalonde, les écologistes se trouvent en dessous de leur niveau national et perdent du terrain dans le département. Les régionalistes de Max Simeoni, qui avaient fait figurer sur leur liste un autre des adjoints du maire de Perpignan, Jaume Roure, retombent à leur score habituel.

∴

I., 259 896; A., 47,38 %; E., 130 223

Maj.	27 076	20,79
FN	19 272	14,79
MRG	18 453	14,17
PS	16 441	12,62
Aut. E.	15 505	11,90
PCF	12 498	9,59
CPNT	6 243	4,79
Verts	2 743	2,10
LO	2 594	1,99
Aut. P.	2 547	1,95
GE	2 113	1,62
Saraj.	1 514	1,16
Rég.	875	0,67
Emp.	590	0,45
PLN	543	0,41
PT	498	0,38
DEUE	440	0,33
PVE	278	0,21
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 255 891; A., 50,77 %; E., 122 510.* – PS, 28 897 (23,58 %); UDF-RPR, 27 658 (22,57 %); FN, 22 873 (18,67 %); PCF, 13 267 (10,82 %); Verts, 11 177 (9,12 %); CPNT, 6 730 (5,49 %); Centre, 6 506 (5,31 %); LO, 1 242 (1,01 %); PA, 1 211 (0,98 %); All., 1 167 (0,95 %); MPPT, 677 (0,55 %); Rén., 413 (0,33 %); Gén. Eur., 326 (0,26 %); IDE, 202 (0,16 %); RFL, 164 (0,13 %).

20 septembre 1992. – *I., 259 333; A., 31,77 %; E., 171 754.* – Non, 94 071 (54,77 %).

Perpignan

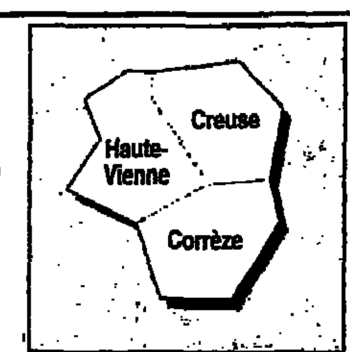
I., 62 227; A., 50,17 %; E., 29 760

Maj.	6746	22,66	FN	5842	19,63
MRG	4076	13,69	Aut. E.	4031	13,54
PS	3259	10,95	PCF	1935	6,50
CPNT	722	2,42	Verts	656	2,20
Aut. P.	593	1,99	LO	496	1,66
GE	463	1,55	Saraj.	389	1,30
Rég.	222	0,74	PT	82	0,27
Emp.	71	0,23	DEUE	68	0,22
PLN	62	0,20	PVE	47	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Abréviations

Aut. E.	Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
Aut. P.	L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
CPNT	Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
DEUE	Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
Emp.	L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
EPT	Europe pour tous (Jean Allaud).
FN	Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
GE	Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
LO	Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
Maj.	L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
MRG	Energie radicale (Bernard Tapie).
Out.-M.	Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
PCF	Parti communiste français (Francis Wurtz).
PLN	Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
PS	L'Europe solidaire (Michel Rocard).
PT	Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
PVE	Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
Rég.	Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
Saraj.	L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
Verts	Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

LIMOUSIN



Dans la seule région de France métropolitaine présidée par un socialiste, la gauche semble avoir résisté à l'offensive de la droite. La liste de Michel Rocard réalise des résultats supérieurs à la moyenne nationale et atteint même 18,94 % en Haute-Vienne. La liste communiste, bien qu'en retrait par rapport à 1989, fait mieux que dans le reste du pays. Les amis de l'ancien ministre communiste Marcel Rigout, regroupé dans l'Alternative Démocratie Socialisme (ADS), et qui sont influents en Haute-Vienne, avaient appelé à voter « pour la liste de gauche la plus proche de leurs convictions politiques ».

Dans le département de la Creuse, où elle a conquis en mars la présidence du conseil général, la droite améliore ses résultats de 1989. Le total des voix obtenues par les listes de MM. Baudis et de Villiers est supérieur de 5 points à celui des listes Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
11,94	2,87	16,91	10,97	2,25	1,21	5,72	27,09	10,52	4,91	5,56

CORRÈZE

Les tendances sont proches de celles observées sur le plan national. Seule particularité : le PCF, traditionnellement bien implanté dans ce département, perd un peu moins de 2 points par rapport aux européennes de 1989. Globalement la gauche recule de 46,24 % en 1989 à 44,24 %, alors que la droite monte de 44,32 % à 45,28 %. La position du Front national s'effrite d'environ 2 points, au bénéfice de la liste de Philippe de Villiers.

Ces résultats confirment la situation d'équilibre existant à Brive comme à Tulle entre les forces de gauche et celles de droite. Les prochaines municipales, en juin 1995, s'annoncent serrées.

∴

I., 184 101; A., 39,51 %; E., 104 314

Maj.	31 646	30,33
PS	14 885	14,26
PCF	14 296	13,70
Aut. E.	10 982	10,52
MRG	10 578	10,14
CPNT	6 778	6,49
FN	4 602	4,41
Aut. P.	2 373	2,27
Verts	2 073	1,98
LO	1 949	1,86
Saraj.	1 236	1,18
GE	1 119	1,07
Emp.	475	0,45
PT	354	0,33
PLN	316	0,30
Rég.	258	0,24
PVE	208	0,19
DEUE	186	0,17
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 184 992; A., 41,47 %; E., 104 670.* – UDF-RPR, 35 349 (33,77 %); PS, 23 698 (22,64 %); PCF, 16 921 (16,16 %); Verts, 7 779 (7,43 %); CPNT, 5 896 (5,63 %); FN, 5 827 (5,56 %); Centre, 5 218 (4,98 %); LO, 1 046 (0,99 %); PA, 839 (0,80 %); MPPT, 548 (0,52 %); Rén., 506 (0,48 %); All., 486 (0,46 %); Gén. Eur., 231 (0,22 %); IDE, 166 (0,15 %); RFL, 164 (0,15 %).

20 septembre 1992. – *I., 183 878; A., 25,68 %; E., 130 823.* – Non, 70 930 (54,21 %).

Tulle

I., 11 087; A., 45,94 %; E., 5650

Maj.	1687	29,85	PCF	1011	17,89
PS	876	15,50	Aut. E.	599	10,60
MRG	490	8,67	FN	210	3,71
CPNT	207	3,66	Aut. P.	134	2,37
Verts	121	2,14	LO	90	1,59
Saraj.	87	1,53	GE	61	1,07
Rég.	16	0,28	DEUE	14	0,24
Emp.	13	0,23	PLN	13	0,23
PT	11	0,19	PVE	10	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Brive-la-Gaillarde

I., 33 287; A., 43,47 %; E., 17 789

Maj.	5360	30,13	PS	2635	14,81
MRG	2163	12,15	Aut. E.	2031	11,41
PCF	1647	9,25	FN	1306	7,34
CPNT	617	3,46	Aut. P.	452	2,54
Verts	378	2,12	LO	343	1,92
Saraj.	262	1,47	GE	238	1,33
Emp.	101	0,56	PLN	68	0,38
PT	59	0,33	DEUE	53	0,29
PVE	45	0,25	Rég.	31	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

CREUSE

Ancien bastion socialiste, ce département limousin a accordé aux socialistes 10,39 points de moins qu'en 1989. Ce médiocre résultat intervient après que le PS a perdu la présidence du conseil général en mars dernier. L'UDF-RPR frôle la barre des 30 % malgré la concurrence de la liste Villiers (11,25 %). Le PC poursuit sa lente érosion (9,36 % contre 11,23 % en 1989). La liste Chasse-pêche-nature-traditions frôle la barre des 6 % mais, malgré les problèmes du parc régional et de l'étang des Landes, ne retrouve pas les 8,21 % de 1989. Le FN, qui ne parvient pas à franchir la barre des 5 %, est en recul. Les résultats ne permettent pas de retrouver les 58 % de « non » à Maastricht exprimés par les Creusois en 1992.

∴

I., 105 770; A., 46,57 %; E., 52 053

Maj.	15 495	29,76
PS	8 681	16,67
Aut. E.	5 855	11,24
MRG	5 632	10,81
PCF	4 870	9,35
CPNT	3 120	5,99
FN	2 498	4,79
Aut. P.	1 418	2,72
LO	1 170	2,24
Verts	1 046	2,00
Saraj.	572	1,09
GE	518	0,99
Emp.	287	0,55
PLN	243	0,46
PT	232	0,44
Rég.	153	0,29
PVE	132	0,25
DEUE	131	0,25
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 110 705; A., 51,41 %; E., 52 073.* – UDF-RPR, 16 061 (30,82 %); PS, 14 100 (27,07 %); PCF, 5 850 (11,23 %); CPNT, 4 279 (8,21 %); Verts,

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

3 382 (6,49 %); FN, 3 113 (5,97 %); Centre, 2 808 (5,39 %); LO, 812 (1,55 %); PA, 508 (0,97 %); MPPT, 412 (0,79 %); Rén., 227 (0,43 %); All., 197 (0,37 %); Gén. Eur., 149 (0,28 %); RFL, 096 (0,18 %); IDE, 088 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 107 930; A., 32,18 %; E., 69 878.* – Non, 39 606 (56,67 %).

Guéret

I., 9 349; A., 45,37 %; E., 4 873

Maj.	1 413	28,99	PS	1 141	23,41
MRG	556	11,40	Aut. E.	418	8,57
PCF	381	7,81	FN	188	3,85
CPNT	183	3,75	Aut. P.	160	3,28
Verts	135	2,77	LO	83	1,70
Saraj.	67	1,37	GE	65	1,33
Emp.	30	0,61	PLN	14	0,28
PVE	12	0,24	PT	12	0,24
Rég.	9	0,18	DEUE	6	0,12
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, le poids électoral des chasseurs et des pêcheurs s'est confirmé : la liste d'André Goustat obtient un peu plus de 5 % des voix (elle avait obtenu 6,4 % en 1989). A ce vote protestataire s'ajoute une vive réaction anti-Maastricht dans les cantons ruraux, avec 10,25 % des voix à la liste de M. de Villiers, un score étonnant pour des campagnes « roses » et « rouges ». La quasi-totalité des communes rurales avait voté non au référendum de septembre 1992.

L'opposition départementale RPR-UDF a gagné un peu plus de trois points de pourcentage par rapport à 1989. La somme des résultats du PS et du MRG est également supérieure (+ 1,64) au score socialiste de 1989. Ce renforcement des influences des grandes formations se fait aux dépends du PCF (– 2,76) et surtout des écologistes (– 4,78). Globalement, la poussée RPR des élections législatives de 1993 (3 élus sur 4 circonscriptions) paraît avoir été contenue.

∴

I., 261 414; A., 41,16 %; E., 141 830

Maj.	33 669	23,73
PS	26 864	18,94
MRG	16 510	11,64
PCF	16 460	11,60
Aut. E.	14 545	10,25
FN	7 571	5,33
CPNT	7 180	5,06
Aut. P.	4 781	3,37
LO	3 630	2,55
Verts	3 595	2,53
GE	1 977	1,39
Saraj.	1 654	1,16
Emp.	922	0,65
PT	624	0,43
PLN	611	0,43
Rég.	459	0,32
DEUE	434	0,30
PVE	344	0,24
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 262 088; A., 46,43 %; E., 134 370.* – PS, 38 888 (28,94 %); UDF-RPR, 33 100 (24,63 %); PCF, 18 502 (13,76 %); Verts, 11 699 (8,70 %); FN, 8 909 (6,63 %); CPNT, 8 615 (6,41 %); Centre, 8 317 (6,18 %); LO, 1 976 (1,47 %); PA, 1 211 (0,90 %); MPPT, 910 (0,67 %); Rén., 810 (0,60 %); All., 617 (0,45 %); Gén. Eur., 391 (0,29 %); RFL, 221 (0,16 %); IDE, 204 (0,15 %).

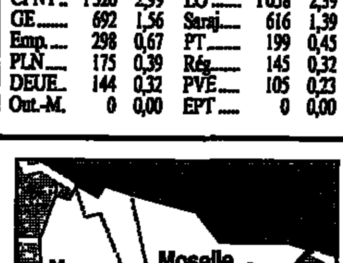
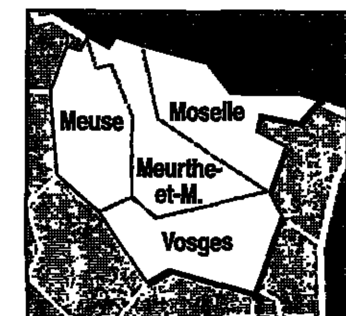
20 septembre 1992. – *I., 259 854; A., 26,37 %; E., 181 316.* – Non, 93 437 (51,53 %).

Limoges

I., 83 473; A., 43,19 %; E., 44 105

Maj.	10 852	24,60	PS	9 126	20,69
MRG	5 295	12,00	Aut. E.	4 683	10,61
PCF	3 679	8,34	FN	2 837	6,43
Aut. P.	1 522	3,45	Verts	1 359	3,08
CPNT	1 320	2,99	LO	1 058	2,39
GE	692	1,56	Saraj.	616	1,39
Emp.	298	0,67	PT	199	0,45
PLN	175	0,39	Rég.	145	0,32
DEUE	144	0,32	PVE	105	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LORRAINE

L'absence de Lorrains en position d'éligibles sur la liste d'union RPR-UDF paraît avoir desservi la majorité, dans une région qui comptait François Guillaume (RPR) comme député européen sortant. Des électeurs semblent avoir manifesté leur mécontentement face à cette « mise à l'écart » de départements qui, pour certains, sont mitoyens d'autres pays européens. La liste Baudis perd des points en Moselle et dans les Vosges par rapport aux résultats obtenus dans ces départements par la liste RPR-UDF en 1989. Dans les Vosges, le seul département lorrain qui s'était prononcé pour le non à Maastricht, Philippe de Villiers a recueilli 13,46 % des voix.

A gauche, la chute du PCF se poursuit alors que la liste de Michel Rocard réalise des scores très modestes. La situation semble avoir profité à la liste conduite par Bernard Tapie, qui devance le PS dans la Meuse et en Moselle. Dans ce département, le FN réussit à se placer, lui aussi, devant le PS.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
4,77	2,33	13,61	13,93	4,22	2,27	2,31	24,69	11,54	12,14	8,13

MEURTHE-ET-MOSELLE

La principale surprise vient de la performance de Bernard Tapie, qui talonne Michel Rocard, lequel perd près de 10 points par rapport au score de Laurent Fabius en 1989. Le Front national régresse légèrement, même s'il arrive en deuxième position à Lunéville. Le PCF est également en recul. On note toutefois que dans trois cantons traditionnellement marqués à gauche, Homécourt, Audun-le-Roman et Villerupt, la liste de Francis Wurtz arrive en tête, suivie immédiatement par celle de Bernard Tapie.

La liste de Philippe de Villiers, en quatrième position sur l'ensemble du département, dépasse sa moyenne nationale à Nancy, où Dominique Baudis est largement en tête. Le maire de Toulouse obtient toutefois dans le département un résultat inférieur à son score national.

∴

I., 466 784; A., 50,33 %; E., 219 160

Maj.	52 676	24,03
PS	32 039	14,61
MRG	30 749	14,03
Aut. E.	25 522	11,64
FN	23 719	10,82
PCF	15 265	6,96
Verts	7 633	3,48
LO	6 361	2,90
Aut. P.	6 102	2,78
GE	4 670	2,13
CPNT	4 391	2,00
Saraj.	3 553	1,62
Emp.	1 769	0,80
PLN	1 190	0,54
PT	1 151	0,52
DEUE	985	0,44
PVE	789	0,36
Rég.	594	0,27
Out.-M.	1	0,00
EPT	1	0,00

18 juin 1989. – *I., 469 944; A., 53,55 %; E., 212 442.* – UDF-RPR, 59 728 (28,11 %); PS, 51 109 (24,05 %); FN, 24 195 (11,38 %); Verts, 24 085 (11,33 %); Centre, 19 970 (9,40 %); PCF, 17 038 (8,02 %); LO, 4 331 (2,03 %); CPNT, 3 511 (1,65 %); PA, 2 381 (1,12 %); All., 1 677 (0,78 %); MPPT, 1 570 (0,73 %); Rén., 1 067 (0,50 %); Gén. Eur., 720 (0,33 %); RFL, 590 (0,27 %); IDE, 470 (0,22 %).

20 septembre 1992. – *I., 463 533; A., 31,96 %; E., 308 092.* – Oui, 167 761 (54,80 %).

Nancy

I., 51 522; A., 49,20 %; E., 25 304

Maj.	7 951	31,42	PS	4 056	16,02
Aut. E.	3 572	14,11	MRG	2 306	9,11
FN	2 283	9,02	Verts	970	3,83
Aut. P.	802	3,16	PCF	737	2,91
Saraj.	688	2,71	LO	633	2,50
GE	588	2,32	CPNT	254	1,00
Rég.	100	0,39	Emp.	81	0,32
PLN	80	0,31	DEUE	76	0,30
PT	66	0,26	PVE	59	0,23
Out.-M.	1	0,00	EPT	1	0,00

Lunéville

I., 13 412; A., 53,70 %; E., 5 897

Maj.	1 463	24,80	FN	817	13,85
MRG	804	13,63	PS	785	13,31
Aut. E.	736	12,48	PCF	319	5,40
Verts	184	3,12	Aut. P.	172	2,91
LO	161	2,73	CPNT	116	1,96
GE	112	1,89	Saraj.	87	1,47
Emp.	50	0,84	PT	26	0,44
DEUE	24	0,40	Rég.	17	0,28
PLN	16	0,27	PVE	8	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vandœuvre-lès-Nancy

I., 17 131; A., 53,55 %; E., 7 697

Maj.	1 897	24,64	PS	1 459	18,95
MRG	909	11,80	Aut. E.	904	11,74
FN	890	11,56	Verts	318	4,13
PCF	259	3,36	Aut. P.	254	3,29
GE	205	2,66	LO	194	2,52
Saraj.	135	1,75	CPNT	69	0,89
Emp.	60	0,77	DEUE	38	0,49
PT	31	0,40	PLN	31	0,40
PVE	28	0,36	Rég.	16	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MEUSE

Belle performance de Bernard Tapie, dont la liste arrive en deuxième position, avec un score supérieur à sa moyenne nationale. En revanche, Philippe de Villiers fait un peu moins bien qu'au niveau national : l'excommunication lancée contre lui par Gérard Longuet, élu du département et président du Parti républicain, a pu dissuader certains des électeurs de la majorité. La liste de Dominique Baudis dépasse d'environ 2 points son pourcentage national.

L'audience du Front national est en progrès alors que celle du PS recule, y compris dans les villes de Verdun et Bar-le-Duc, pourtant tenues par des municipalités de gauche qui, au vu de ces résultats, doivent craindre pour les prochaines municipales, même si on les crédite des voix de Bernard Tapie.

∴

I., 139 738; A., 46,00 %; E., 69 853

Maj.	19 148	27,41
MRG	9 236	13,22
PS	8 794	12,58
Aut. E.	8 375	11,98
FN	7 994	11,44
PCF	2 886	4,13
Verts	2 801	4,00
CPNT	2 496	3,57
LO	1 893	2,70
GE	1 690	2,41
Aut. P.	1 366	1,95
Saraj.	851	1,21
Emp.	637	0,91
PLN	483	0,69
PT	399	0,57
DEUE	347	0,49
PVE	271	0,38
Rég.	186	0,26
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 140 496; A., 48,13 %; E., 69 972.* – UDF-RPR, 23 155 (33,09 %); PS, 16 244 (23,21 %); Verts, 7 791 (11,13 %); FN, 7 532 (10,76 %); Centre, 5 848 (8,35 %); PCF, 3 098 (4,42 %); CPNT, 2 272 (3,24 %); LO, 1 431 (2,04 %); PA, 781 (1,11 %); MPPT, 515 (0,73 %); All., 475 (0,67 %); Gén. Eur., 285 (0,40 %); Rén., 237 (0,33 %); IDE, 155 (0,22 %); RFL, 153 (0,21 %).

20 septembre 1992. – *I., 139 529; A., 28,80 %; E., 95 923.* – Oui, 50 983 (53,14 %).

Bar-le-Duc

I., 11 023; A., 48,63 %; E., 5 378

Maj.	1 384	25,73	PS	885	16,45
MRG	722	13,42	Aut. E.	614	11,41
FN	542	10,07	Verts	292	5,42
PCF	233	4,33	LO	144	2,67
Aut. P.	140	2,60	GE	116	2,15
CPNT	96	1,78	Saraj.	94	1,74
PT	29	0,53	DEUE	21	0,39
Rég.	21	0,39	PLN	21	0,39
Emp.	16	0,29	PVE	8	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Verdun

I., 12 638; A., 55,69 %; E., 5 284

Maj.	1 523	28,82	PS	753	14,25
Aut. E.	651	12,32	MRG	630	11,92
FN	584	11,05	Verts	220	4,16
PCF	188	3,55	GE	147	2,78
LO	145	2,74	Aut. P.	127	2,40
CPNT	103	1,94	Saraj.	91	1,72
Emp.	32	0,60	DEUE	30	0,56
PLN	25	0,47	PVE	12	0,22
PT	12	0,22	Rég.	11	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MOSELLE

Après avoir perdu 5,7 points en 1989 par rapport à 1984, la majorité recule à nouveau, cédant 2,47 points. La liste UDF-RPR en perd 4,6 par rapport à son score d'il y a cinq ans. Cette baisse est amortie par le résultat de la liste Villiers. Le PS chute de près de 9 points, il est devancé de plus de 1 point par la liste Tapie, qui devient la deuxième force politique du département. Les écologistes ont vu leur audience se réduire de moitié en dépit de la présence de Marie-Anne Isler-Béguin, tête de liste des Verts. L'absence de candidats en position éligible explique probablement l'abstention très importante, dans un département qui avait voté à 57,15 % pour le « oui » à Maastricht, le score le plus massif en Lorraine. A Metz, où Jean-Marie Rausch, ancien ministre d'ouverture du gouvernement Rocard, souhaite conserver son fauteuil de maire l'an prochain, le PS est en recul de 7 points par rapport à 1989, mais conserve un léger avantage sur la liste Tapie; l'UDF et le RPR perdent 4 points.

∴

I., 685 458; A., 52,48 %; E., 304 387

Maj.	74 127	24,35
MRG	43 755	14,37
FN	41 817	13,73
PS	39 811	13,07
Aut. E.	32 047	10,52
Verts	15 758	5,17
PCF	11 844	3,89
LO	8 857	2,90
GE	7 279	2,39
Aut. P.	5 878	1,93
Saraj.	4 991	1,63
CPNT	4 926	1,61
Emp.	3 355	1,10
PT	2 734	0,89
PLN	2 336	0,76
DEUE	2 265	0,74
PVE	1 544	0,50
Rég.	1 063	0,34
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 676 420; A., 55,98 %; E., 298 181.* – UDF-RPR, 83 440 (28,95 %); PS, 63 606 (22,07 %); FN, 41 984 (14,56 %); Verts, 39 305 (13,63 %); Centre, 24 217 (8,40 %); PCF, 11 717 (4,06 %); LO, 6 608 (2,29 %); CPNT, 3 874 (1,34 %); PA, 3 200 (1,11 %); MPPT, 3 110 (1,07 %); All., 2 589 (0,89 %); Gén. Eur., 1 489 (0,51 %); Rén., 1 468 (0,50 %); RFL, 849 (0,29 %); IDE, 747 (0,25 %).

20 septembre 1992. – *I., 679 500; A., 32,28 %; E., 445 733.* – Oui, 254 719 (57,14 %).

Metz

I., 71 260; A., 56,17 %; E., 29 787

Maj.	7 685	25,79	PS	4 357	14,62
MRG	3 838	12,88	FN	3 825	12,84
Aut. E.	3 743	12,56	Verts	1 341	4,50
PCF	834	2,79	GE	792	2,65
Aut. P.	727	2,44	LO	698	2,34
Saraj.	674	2,26	CPNT	344	1,15
Emp.	237	0,79	DEUE	179	0,60
PT	179	0,60	PLN	139	0,46
PVE	101	0,33	Rég.	94	0,31
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Forbach

I., 13 306; A., 59,46 %; E., 5 157

Maj.	1 345	26,08	FN	803	15,57
MRG	795	15,41	PS	607	11,77
Aut. E.	519	10,06	Verts	227	4,40
PCF	145	2,81	GE	116	2,24
LO	104	2,01	Saraj.	93	1,80
Aut. P.	79	1,53	Emp.	75	1,45
DEUE	58	1,12	CPNT	57	1,10
PT	45	0,87	PLN	45	0,87
Rég.	23	0,44	PVE	21	0,40
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Montigny-lès-Metz

I., 16 593; A., 49,29 %; E., 7 935

Maj.	2 149	27,08	PS	1 153	14,53
FN	1 023	12,89	MRG	995	12,53
Aut. E.	868	10,93	Verts	386	4,86
PCF	225	2,83	LO	216	2,72
GE	193	2,43	Aut. P.	170	2,14
Saraj.	146	1,83	CPNT	107	1,34
Emp.	84	1,05	PT	56	0,70
DEUE	55	0,69	PLN	53	0,66
PVE	42	0,52	Rég.	14	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Sarreguemines

I., 15 856; A., 56,77 %; E., 6 387

Maj.	1 579	24,72	FN	1 078	16,87
MRG	768	12,02	PS	728	11,39
Aut. E.	692	10,83	Verts	387	6,05
GE	193	3,02	LO	171	2,67
PCF	138	2,16	Aut. P.	116	1,81
CPNT	114	1,78	Saraj.	103	1,61
PT	87	1,36	Emp.	71	1,11
DEUE	55	0,86	PLN	52	0,81
Rég.	36	0,56	PVE	19	0,29
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Thionville

I., 26 681; A., 57,40 %; E., 10 896

Maj.	3 036	27,86	MRG	1 638	15,03
PS	1 480	13,58	Aut. E.	1 222	11,21
FN	1 141	10,47	PCF	577	5,29
Verts	395	3,62	GE	257	2,35
LO	250	2,29	Saraj.	234	2,14
Aut. P.	201	1,84	CPNT	132	1,21
Emp.	78	0,71	PLN	74	0,67
DEUE	61	0,55	PT	51	0,46
PVE	37	0,33	Rég.	32	0,29
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

VOSGES

Le taux de participation a progressé de plus de 4 points par rapport à 1989. Les résultats correspondent en gros aux chiffres nationaux. Avec 25,13 % des voix, la liste Baudis arrive en tête. Elle dépasse les 30 % à Remiremont, ville dont le maire RPR est Christian Poncelet. Avec 13,94 % des suffrages, la liste Tapie devance – de peu il est vrai – celle de Michel Rocard, en particulier à Vittel et Rambervillers. La liste socialiste arrive en tête à Saint-Dié, la ville du maire socialiste Christian Pierret. A Epinal, où Philippe Séguin n'a pas fait campagne, la liste Baudis obtient 26 % des voix contre 15,67 % à celle de Philippe de Villiers. Les Spinaliens avaient – à près de 55 % des suffrages – voté contre Maastricht en 1992. Le score du Front national (11,7 %) est en léger progrès par rapport à 1989.

I., 276 928; A., 46,37 %; E., 135 367

Maj.	34 012	25,12
PS	18 582	13,72
Aut. E.	18 219	13,45
MRG	17 789	13,14
FN	14 980	11,06
CPNT	5 086	3,75
PCF	4 774	3,52
Verts	4 594	3,39
LO	4 039	2,98
Aut. P.	3 691	2,72
GE	2 925	2,16
Saraj.	1 960	1,44
Emp.	1 407	1,03
PLN	902	0,66
PT	900	0,66
DEUE	568	0,41
PVE	506	0,37
Rég.	433	0,31
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 277 317; A., 50,78 %; E., 129 810.* – UDF-RPR, 40 860 (31,47 %); PS, 31 091 (23,95 %); Verts, 15 923 (12,26 %); FN, 13 853 (10,67 %); Centre, 11 595 (8,93 %); PCF, 4 784 (3,68 %); CPNT, 3 643 (2,80 %); LO, 2 426 (1,86 %); PA, 1 500 (1,15 %); MPPT, 1 203 (0,92 %); All., 1 066 (0,82 %); Gén. Eur., 606 (0,46 %); Rén., 562 (0,43 %); RFL, 380 (0,29 %); IDE, 318 (0,24 %).

20 septembre 1992. – *I., 274 883; A., 28,33 %; E., 188 249.* – Non, 97 799 (51,95 %).

Epinal

I., 22 223; A., 49,40 %; E., 10 568

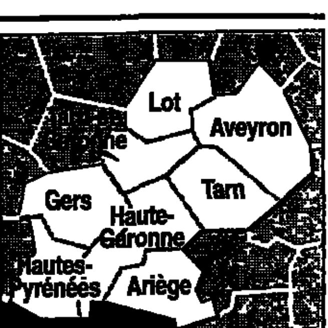
Maj.	2 754	26,05	Aut. E.	1 656	15,66
PS	1 563	14,78	MRG	1 361	12,87
FN	1 036	9,80	Verts	370	3,50
Aut. P.	306	2,89	GE	292	2,76
PCF	288	2,72	LO	248	2,34
Saraj.	211	1,99	CPNT	156	1,47
Emp.	92	0,87	PT	87	0,82
PLN	50	0,47	DEUE	36	0,34
Rég.	36	0,34	PVE	26	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Dié

I., 15 367; A., 50,15 %; E., 7 121

Maj.	1 651	23,18	PS	1 385	19,44
MRG	1 008	14,15	Aut. E.	864	12,13
FN	775	10,88	PCF	327	4,59
Verts	223	3,13	Aut. P.	177	2,48
LO	171	2,40	GE	125	1,75
Saraj.	119	1,67	CPNT	107	1,50
PLN	52	0,73	Emp.	50	0,70
DEUE	25	0,35	PVE	23	0,32
PT	20	0,28	Rég.	19	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MIDI-PYRÉNÉES



Dans une terre de tradition radicale la présence de Bernard Tapie à la tête d'une liste MRG ne semble pas avoir trop surpris les électeurs. Dans le Tarn-et-Garonne, dont le président du conseil général et l'ancien ministre MRG Jean-Michel Baylet, et dans les Hautes-Pyrénées, Energie Radicale distance la liste de Michel Rocard. Celle-ci réalise son meilleur résultat dans son fief de l'Ariège (23,55 %), mais subit, dans ce département comme dans les autres, une forte baisse. La perte est particulièrement forte à Toulouse, puisqu'en 1989 la liste Laurent Fabius avait obtenu 10 points de plus. Dans une région où les agriculteurs avaient été nombreux à protester contre les directives européennes, M. de Villiers ne paraît pas avoir bénéficié de leur vote. Mais les défenseurs de la chasse ont permis à la liste d'André Goustat de dépasser les 5 % dans tous les départements, sauf l'Ariège, avec des pointes à 8 % dans le Lot et même 9 % dans le Gers.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
6,40	2,32	16,52	12,81	2,21	1,43	5,27	32,61	8,36	6,63	5,39

ARIÈGE

Le bon résultat obtenu par la liste Baudis avec 26,24 % constitue une surprise dans un département traditionnellement socialiste et qui avait gratifié François Mitterrand de l'un de ses meilleurs scores lors des deux élections présidentielles de 1981 et 1988. Mais il confirme ainsi sa prépondérance dans la région Midi-Pyrénées. La percée de la liste Tapie (11,86 %) semble indiquer que ce dernier a obtenu les faveurs d'un électorat de vieille tradition radicale qui avait préféré voter en 1981 et 1988 pour M. Mitterrand. Cette faveur retrouvée du MRG traduit un incontestable mécontentement à l'encontre de Michel Rocard, qui pourtant réalise avec 23,25 % un score bien supérieur à sa moyenne nationale.

∴

I., 107 294; A., 40,39 %; E., 60 560

Maj.	15 894	26,24
PS	14 265	23,55
MRG	7 188	11,86
PCF	5 955	9,83
Aut. E.	4 354	7,18
FN	3 479	5,74
CPNT	2 655	4,38
Verts	1 538	2,53
Aut. P.	1 494	2,46
LO	1 058	1,74
Saraj.	738	1,21
GE	514	0,84
PLN	303	0,50
Emp.	299	0,49
Rég.	281	0,46
PVE	185	0,30
PT	182	0,30
DEUE	178	0,29
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 109 432; A., 45,15 %; E., 58 194.* – PS, 21 832 (37,51 %); UDF-RPR, 11 330 (19,46 %); PCF, 6 433 (11,05 %); Verts, 5 563 (9,55 %); FN, 4 638 (7,96 %); Centre, 2 927 (5,02 %); CPNT, 2 897 (4,97 %); LO, 738 (1,26 %); PA, 528 (0,90 %); MPPT, 382 (0,65 %); All., 315 (0,54 %); Rén., 245 (0,42 %); Gén. Eur., 171 (0,29 %); IDE, 117 (0,20 %); RFL, 078 (0,13 %).

20 septembre 1992. – *I., 107 131; A., 28,45 %; E., 73 640.* – Oui, 37 057 (50,32 %).

Foix

I., 6 187; A., 43,34 %; E., 3 338

PS	912	27,32	Maj.	836	25,04
MRG	432	12,94	PCF	233	6,98
Aut. E.	229	6,86	FN	151	4,52
Aut. P.	121	3,62	Verts	105	3,14
CPNT	82	2,45	Saraj.	64	1,91
LO	56	1,67	GE	38	1,13
Rég.	17	0,50	PLN	17	0,50
Emp.	16	0,47	PVE	10	0,29
DEUE	10	0,29	PT	9	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

AVEYRON

En dépit de la concurrence de Philippe de Villiers, Dominique Baudis, avec 40,03 % des suffrages, obtient un score excellent, inférieur de 3,8 points seulement au total obtenu en 1989 par Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil. Quelques voix au sein de l'UDF s'étaient élevées pour regretter que la présidence départementale de l'UDF revienne au sénateur Bernard Seillier, partisan de Philippe de Villiers, et dont l'épouse vient d'être élue sur la liste du député de la Vendée. Elles seront peut-être davantage entendues au lendemain du scrutin. Si l'on additionne les voix UDF-RPR et celles de Philippe de Villiers, la droite arrive en tête dans les trois circonscriptions ainsi qu'à Millau et Villefranche-de-Rouergue dont les maires sont de gauche. Par ailleurs, les listes de Michel Rocard et de Bernard Tapie dépassent ensemble, de peu, le score de Laurent Fabius il y a cinq ans.

∴

I., 211 476; A., 40,91 %; E., 115 572

Maj.	46 269	40,03
PS	15 438	13,35
MRG	13 801	11,94
Aut. E.	11 073	9,58
CPNT	6 059	5,24
FN	5 478	4,73
PCF	5 069	4,38
Verts	2 494	2,15
Aut. P.	2 331	2,01
LO	2 028	1,75
GE	1 724	1,49
Saraj.	1 412	1,22
Emp.	545	0,47
PLN	525	0,45
Rég.	396	0,34
PT	353	0,30
DEUE	294	0,25
PVE	274	0,23
Out.-M.	9	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 212 487; A., 43,44 %; E., 115 430.* – UDF-RPR, 38 987 (33,77 %); PS, 28 583 (24,76 %); Verts, 12 022 (10,41 %); Centre, 11 600 (10,04 %); FN, 6 982 (6,04 %); CPNT, 6 118 (5,30 %); PCF, 5 141 (4,45 %); All., 1 863 (1,61 %); LO, 1 288 (1,11 %); PA, 949 (0,82 %); MPPT, 708 (0,61 %); Rén., 389 (0,33 %); Gén. Eur., 367 (0,31 %); IDE, 219 (0,18 %); RFL, 214 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 212 082; A., 28,08 %; E., 147 332.* – Oui, 82 594 (56,05 %).

Rodez

I., 14 791; A., 45,38 %; E., 7 649

Maj.	3 060	40,00	PS	1 150	15,03
Aut. E.	851	11,12	MRG	823	10,75
FN	390	5,09	PCF	279	3,64
Verts	210	2,74	CPNT	187	2,44
GE	183	2,39	Aut. P.	163	2,13
Saraj.	116	1,51	LO	104	1,35

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Rég.	33	0,43	Emp.	29	0,37
PVE	25	0,32	DEUE	17	0,22
PT	16	0,20	PLN	13	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Millau

I., 16 066; A., 43,80 %; E., 8 448

Maj.	2 446	28,95	PS	1 397	16,53
MRG	1 041	12,32	Aut. E.	948	11,22
FN	613	7,25	PCF	477	5,64
CPNT	374	4,42	Verts	285	3,37
LO	229	2,71	Aut. P.	214	2,53
GE	151	1,78	Saraj.	122	1,44
Emp.	46	0,54	DEUE	26	0,30
Rég.	23	0,27	PLN	23	0,27
PT	21	0,24	PVE	12	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-GARONNE

On peut parler d'un « effet Baudis » dans ce département, où la liste UDF-RPR arrive en tête et fait près du double de la liste Rocard. La gauche (Rocard + Tapie) ne parvient d'ailleurs pas à améliorer ses résultats par rapport aux précédents scrutins. « Effet Baudis » encore, si l'on considère les voix recueillies par les listes Le Pen et Villiers. Le FN est en perte de vitesse avec une chute de plus de 4 points par rapport à 1989 et la liste Villiers plafonne à 7,04 %. Les deux listes de droite extrême se partagent ainsi 14 % des voix, alors qu'elles totalisent près de 24 % au niveau national.

En revanche, il ne semble pas que la dynamique Baudis ait permis à Toulouse – dont il est le maire – de se distinguer par un fort taux de participation pour cette élection européenne : l'abstention y a été en effet de 6,9 points supérieure à celle de l'ensemble du département.

∴

I., 632 148; A., 40,06 %; E., 362 325

Maj.	123 655	34,12
PS	63 890	17,63
MRG	44 745	12,34
FN	26 371	7,27
Aut. E.	25 525	7,04
PCF	21 979	6,06
CPNT	13 372	3,69
Aut. P.	9 194	2,53
Verts	7 965	2,19
LO	6 708	1,85
Saraj.	6 215	1,71
GE	5 654	1,56
Emp.	1 552	0,42
PLN	1 328	0,36
Rég.	1 134	0,31
PT	1 086	0,29
PVE	929	0,25
DEUE	836	0,23
Out.-M.	187	0,05
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 590 484; A., 47,41 %; E., 301 741.* – PS, 92 227 (30,56 %); UDF-RPR, 65 777 (21,79 %); FN, 34 180 (11,32 %); Verts, 34 140 (11,31 %); Centre, 25 997 (8,61 %); PCF, 21 518 (7,13 %); CPNT, 12 798 (4,24 %); LO, 4 029 (1,33 %); PA, 3 404 (1,12 %); Rén., 2 197 (0,72 %); MPPT, 1 698 (0,56 %); All., 1 677 (0,55 %); Gén. Eur., 927 (0,30 %); RFL, 613 (0,20 %); IDE, 581 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 609 195; A., 28,15 %; E., 422 613.* – Oui, 227 376 (53,80 %).

Toulouse

I., 204 370; A., 46,96 %; E., 104 655

Maj.	39 163	37,42	PS	17 536	16,75
MRG	10 715	10,23	FN	8 410	8,03
Aut. E.	8 193	7,82	PCF	6 367	6,08
Aut. P.	2 711	2,59	Saraj.	2 321	2,21
Verts	2 273	2,17	LO	1 820	1,73
GE	1 654	1,58	CPNT	1 644	1,57
Rég.	358	0,34	Emp.	307	0,29
PT	283	0,27	PLN	273	0,26
DEUE	247	0,23	PVE	212	0,20
Out.-M.	168	0,16	EPT	0	0,00

Colomiers

I., 18 138; A., 39,71 %; E., 10 440

Maj.	3 051	29,22	PS	2 075	19,87
MRG	1 750	16,76	FN	750	7,18
PCF	603	5,77	Aut. E.	518	4,96
Verts	308	2,95	Aut. P.	289	2,76
CPNT	258	2,47	GE	221	2,11
LO	216	2,06	Saraj.	174	1,66
Emp.	60	0,57	PVE	47	0,45
PLN	44	0,42	Rég.	31	0,29
DEUE	30	0,28	PT	15	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

GERS

Après avoir voté pour le « non » à Maastricht (50,40 %), le département semble avoir basculé dans le camp pro-européen. En effet 59,04 % des suffrages se sont portés sur les trois listes menées par Dominique Baudis, Michel Rocard et Bernard Tapie. A l'inverse, Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers n'ont guère fait recette. La terre gasconne a une fois de plus satisfait à ses traditions : la liste CPNT a réalisé un score supérieur de 3 points à la moyenne nationale, tout en enregistrant un recul par rapport à sa position dans le scrutin de 1989.

La majorité de droite issue des dernières cantonales et législatives se trouve confirmée. La liste Baudis obtient un résultat supérieur de 5 points à celui observé sur le plan national. A gauche, le pourcentage des voix recueillies par les listes Rocard et Tapie est équivalent à celui de la liste menée en 1989 par Laurent Fabius. Dans ce contexte l'enjeu des prochaines municipales se resserre, en particulier à Auch.

I., 136 322; A., 40,90 %; E., 75 976

Maj.	23 332	30,70
PS	11 988	15,77
MRG	9 538	12,55
Aut. E.	7 400	9,73
CPNT	6 657	8,76
PCF	4 448	5,85
FN	4 276	5,62
Aut. P.	1 707	2,24
Verts	1 541	2,02
LO	1 315	1,73
GE	962	1,26
Saraj.	910	1,19
PLN	465	0,61
Emp.	403	0,53
PT	290	0,38
Rég.	258	0,33
DEUE	257	0,33
PVE	229	0,30
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 138 357; A., 45,45 %; E., 72 939.* – PS, 20 808 (28,52 %); UDF-RPR, 18 742 (25,69 %); CPNT, 7 231 (9,91 %); Verts, 6 883 (9,43 %); FN, 5 764 (7,90 %); Centre, 5 165 (7,08 %); PCF, 4 636 (6,35 %); LO, 938 (1,28 %); PA, 817 (1,12 %); MPPT, 478 (0,65 %); Rén., 467 (0,64 %); All., 442 (0,60 %); Gén. Eur., 287 (0,39 %); IDE, 143 (0,19 %); RFL, 140 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 136 741; A., 26,19 %; E., 96 487.* – Non, 48 630 (50,40 %).

Auch

I., 13 667; A., 45,07 %; E., 7 189

Maj.	2 152	29,93	PS	1 318	18,33
MRG	969	13,47	Aut. E.	638	8,87
PCF	486	6,76	FN	458	6,37
CPNT	295	4,10	Aut. P.	224	3,11
Verts	182	2,53	LO	134	1,86
GE	121	1,68	Saraj.	91	1,26
Emp.	29	0,40	PLN	24	0,33
PT	20	0,27	PVE	17	0,23
DEUE	17	0,23	Rég.	14	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOT

Plusieurs surprises ont marqué ce scrutin dans cette terre radicale qui, lors des législatives de l'année dernière, avait maintenu sa confiance à la gauche. La liste Chasse et pêche réalise un score étonnant avec plus de 9 % des voix : dans certaines petites communes rurales, elle devance même nettement les listes « classiques ». Bernard Tapie parvient à y faire jeu presque égal avec Michel Rocard, et notamment à Cahors, fief de Maurice Faure. Mais le recul n'en est pas moins net pour l'ensemble de la gauche, qui franchit à peine la barre des 30 %. Elle ne retrouve pas ses scores d'antan (François Mitterrand avait réalisé en 1988 des résultats proches des 60 %). Dans les rangs de la majorité, la liste de M. Philippe de Villiers effectue une percée surprise sur cette terre de gauche, reléguant le FN en dessous des 5 % et mordant sur l'électorat classique RPR-UDF.

∴

I., 123 478; A., 36,60 %; E., 73 587

Maj.	21 401	29,08
PS	11 706	15,90
MRG	10 367	14,08
CPNT	6 746	9,16
Aut. E.	6 359	8,64
PCF	4 958	6,73
FN	3 297	4,48
Aut. P.	1 931	2,62
Verts	1 853	2,51
LO	1 523	2,06
GE	1 131	1,53
Saraj.	1 019	1,38
PLN	355	0,48
Emp.	269	0,36
Rég.	248	0,33
PT	229	0,31
DEUE	195	0,26
Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 122 337; A., 41,04 %; E., 69 285.* – PS, 20 191 (29,14 %); UDF-RPR, 18 528 (26,74 %); Verts, 8 248 (11,90 %); PCF, 5 110 (7,37 %); CPNT, 5 076 (7,32 %); FN, 4 601 (6,64 %); Centre, 4 443 (6,41 %); LO, 980 (1,41 %); PA, 608 (0,87 %); All., 431 (0,62 %); MPPT, 409 (0,59 %); Rén., 259 (0,37 %); Gén. Eur., 166 (0,23 %); RFL, 118 (0,17 %); IDE, 116 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 122 197; A., 24,25 %; E., 88 069.* – Oui, 46 309 (52,57 %).

Cahors

I., 12 405; A., 38,24 %; E., 7 283

Maj.	2 113	29,01	PS	1 214	16,66
MRG	1 146	15,73	Aut. E.	615	8,44
FN	409	5,61	PCF	408	5,60
CPNT	357	4,90	Aut. P.	218	2,99
Verts	204	2,80	Saraj.	178	2,44
GE	146	2,00	LO	132	1,81
Emp.	41	0,56	PLN	39	0,53
DEUE	26	0,35	Rég.	23	0,31
PT	14	0,19	Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTES-PYRÉNÉES

Dans le département du ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy (CDS), qui, en 1989, dans sa ville de Lourdes, avait battu le record national (47,47 % des suffrages), la liste de Dominique Baudis s'est bien comportée. Si l'on ajoute son résultat à celui obtenu par Philippe de Villiers, on constate que la droite progresse de près de 3 points. Le PS accuse un net recul et ce malgré l'engagement sur le terrain de Jean Glavany, le député du département et maire de Maubourguet, porte-parole national du PS. Dans ce département à forte tradition radicale il est vrai, la liste de Michel Rocard est même devancée par celle de Bernard Tapie. Le PCF maintient ses positions, notamment dans son fief de Tarbes, et ce grâce à son maire, Raymon Erraçarret.

∴

I., 171 955; A., 44,50 %; E., 90 528

Maj.	27 196	30,04
MRG	13 835	15,28
PS	13 471	14,88
PCF	8 924	9,85
Aut. E.	7 216	7,97
CPNT	5 180	5,72
FN	5 178	5,71
Aut. P.	1 916	2,11
Verts	1 843	2,03
LO	1 496	1,65
GE	1 169	1,29
Saraj.	1 157	1,27
Emp.	437	0,48
Rég.	415	0,45
PLN	355	0,39
PT	284	0,31
DEUE	247	0,27
PVE	208	0,22
Out.-M.	1	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 172 200; A., 47,62 %; E., 87 712.* – PS, 23 290 (26,55 %); UDF-RPR, 18 027 (20,55 %); Centre, 13 371 (15,24 %); PCF, 9 639 (10,98 %); Verts, 6 959 (7,93 %); FN, 6 814 (7,76 %); CPNT, 5 555 (6,33 %); LO, 993 (1,13 %); PA, 887 (1,01 %); All., 555 (0,63 %); MPPT, 526 (0,59 %); Rén., 499 (0,56 %); Gén. Eur., 283 (0,32 %); RFL, 170 (0,19 %); IDE, 144 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 171 127; A., 28,39 %; E., 118 082.* – Oui, 60 651 (51,36 %).

Tarbes

I., 30 775; A., 51,19 %; E., 14 531

Maj.	4 211	28,97	PCF	2 159	14,85
MRG	1 968	13,54	PS	1 906	13,11
Aut. E.	1 294	8,90	FN	1 125	7,74
Aut. P.	343	2,36	CPNT	334	2,29
Verts	310	2,13	GE	240	1,65
LO	232	1,59	Saraj.	213	1,46
Rég.	46	0,31	PT	41	0,28
PLN	36	0,24	Emp.	32	0,22
DEUE	28	0,19	PVE	13	0,08
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

TARN

Le Tarn n'échappe pas à la logique « baudisienne ». La liste du maire de Toulouse enregistre un très bon score au-delà des 31 %. Pour sa part la liste Energie radicale engrange de nombreux points dans les quartiers populaires des villes de Castres et Graulhet. Le Front national et le PCF atteignent quant à eux leurs plus bas niveaux avec respectivement 7,8 % et 5,9 % des voix, et Philippe de Villiers ne franchit pas la barre des 10 %. Au pays de Jean Jaurès, le PS de Michel Rocard enregistre, avec 17 %, une chute supérieure à 12 points.

∴

I., 256 223; A., 37,20 %; E., 149 238

Maj.	47 243	31,65
PS	25 422	17,03
MRG	18 571	12,44
Aut. E.	13 870	9,29
FN	11 770	7,88
PCF	8 824	5,91
CPNT	6 393	4,28
Aut. P.	3 258	2,18
Verts	3 143	2,10
LO	2 777	1,86
GE	2 234	1,49
Saraj.	1 858	1,24
Emp.	903	0,60
PLN	821	0,55
PT	608	0,40
Rég.	560	0,37
DEUE	531	0,35
PVE	452	0,30
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 253 392; A., 42,48 %; E., 139 300.* – PS, 40 600 (29,14 %); UDF-RPR, 36 788 (26,40 %); FN, 14 848 (10,65 %); Verts, 14 449 (10,37 %); PCF, 9 378 (6,73 %); Centre, 8 808 (6,32 %); CPNT, 6 784 (4,87 %); LO, 2 107 (1,51 %); PA, 1 409 (1,01 %); MPPT, 1 111 (0,79 %); All., 1 102 (0,79 %); Rén., 739 (0,53 %); Gén. Eur., 534 (0,38 %); RFL, 334 (0,23 %); IDE, 311 (0,22 %).

20 septembre 1992. – *I., 253 595; A., 25,45 %; E., 175 646.* – Non, 90 013 (51,24 %).

Albi

I., 33 971; A., 42,96 %; E., 17 978

Maj.	5 802	32,27	PS	3 274	18,21
MRG	2 229	12,39	Aut. E.	1 600	8,89
FN	1 261	7,01	PCF	1 249	6,94
Aut. P.	477	2,65	Verts	431	2,39
CPNT	386	2,14	LO	313	1,74
GE	297	1,65	Saraj.	293	1,62
PLN	80	0,44	Emp.	76	0,42
PT	67	0,37	Rég.	64	0,35
DEUE	49	0,27	PVE	30	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Castres

I., 29 959; A., 41,75 %; E., 16 497

Maj.	5 229	31,69	PS	2 577	15,62
MRG	2 130	12,91	FN	1 781	10,79
Aut. E.	1 758	10,65	PCF	782	4,74
CPNT	432	2,61	Verts	335	2,03
Aut. P.	316	1,91	LO	271	1,64
GE	270	1,63	Saraj.	233	1,41
Emp.	127	0,76	PVE	61	0,36
PLN	61	0,36	Rég.	46	0,27
DEUE	45	0,27	PT	43	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

TARN-ET-GARONNE

Maire de Toulouse, la capitale de la région Midi-Pyrénées, Dominique Baudis réalise un score satisfaisant dans ce département voisin, dont le traditionnel ancrage à gauche est à ranger au magasin des souvenirs. Ce que les élections législatives avaient indiqué en mars 1993 a été confirmé ce week-end : la droite est majoritaire tandis que les socialistes n'en finissent pas de perdre du terrain, reculant même par rapport aux élections cantonales de mars 1994. En revanche, la liste Tapie réalise, dans un département dont l'homme fort est Jean-Michel Baylet, ancien président du MRG, un score supérieur à celui qu'elle obtient sur le plan national. Hormis Chasse-pêche-nature-traditions, qui réalise, comme prévu, un score brillant, aucune des autres petites listes n'a véritablement décollé.

∴

I., 149 335; A., 38,46 %; E., 86 155

Maj.	25 665	29,78
MRG	11 914	13,82
PS	11 353	13,17
Aut. E.	9 034	10,48
FN	7 441	8,63
CPNT	6 428	7,46
PCF	4 745	5,50
Verts	2 041	2,36
Aut. P.	1 747	2,02
LO	1 585	1,83
GE	1 163	1,34
Saraj.	1 030	1,19
Emp.	495	0,57
PLN	465	0,53
PT	293	0,34
DEUE	273	0,31
Rég.	255	0,29
PVE	228	0,26
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 146 218; A., 45,24 %; E., 76 612.* – PS, 20 010 (26,11 %); UDF-RPR, 19 475 (25,42 %); Verts, 9 009 (11,75 %); FN, 8 582 (11,20 %); Centre, 5 733 (7,48 %); CPNT, 5 453 (7,11 %); PCF, 4 630 (6,04 %); LO, 1 048 (1,36 %); PA, 852 (1,11 %); MPPT, 554 (0,72 %); Rén., 466 (0,60 %); Gén. Eur., 314 (0,40 %); All., 203 (0,26 %); RFL, 154 (0,20 %); IDE, 129 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 147 460; A., 24,57 %; E., 108 546.* – Non, 59 056 (55,42 %).

Montauban

I., 34 468; A., 40,57 %; E., 19 450

Maj.	5 979	30,74	PS	3 218	16,54
MRG	2 550	13,11	Aut. E.	2 006	10,31
FN	1 828	9,39	PCF	1 002	5,15
CPNT	609	3,13	Verts	527	2,70
Aut. P.	414	2,12	GE	325	1,67
LO	315	1,61	Saraj.	275	1,41
Emp.	104	0,53	PLN	88	0,45
PT	63	0,32	DEUE	58	0,29
Rég.	51	0,26	PVE	38	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Abréviations

Aut. E.	Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
Aut. P.	L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
CPNT	Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
DEUE	Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
Emp.	L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
EPT	Europe pour tous (Jean Allaud).
FN	Contre l'Europe de Maastricht. Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
GE	Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
LO	Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
Maj.	L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
MRG	Energie radicale (Bernard Tapie).
Out.-M.	Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
PCF	Parti communiste français (Francis Wurtz).
PLN	Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
PS	L'Europe solidaire (Michel Rocard).
PT	Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
PVE	Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
Rég.	Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
Saraj.	L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
Verts	Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

NORD-PAS-DE-CALAIS

Traditionnellement à gauche, bien que les résultats du PS et du PCF se soient érodés aux cours des derniers scrutins, la région Nord-Pas-de-Calais a confirmé son sentiment de méfiance à l'égard de l'Europe. Le « non » au référendum de Maastricht y avait réuni 55,71 % des suffrages en septembre 1992. Il ne faut donc pas s'étonner que les listes pro-européennes obtiennent des scores largement inférieurs aux scores nationaux. C'est la cas du PS qui perd dix points par rapport à 1989 et de la liste UDF-RPR qui en perd près de quatre. L'effet Tapie y est moins sensible que dans le reste du pays, du fait desrépercussions de l'affaire OM-Valenciennes. Les Verts ne profitent guère de l'aura de la présidente « verte » de région, Marie-Christine Blandin, n'augmentant leur résultat que de quelques décimales. Alors que le PCF dépasse de plusieurs points sa moyenne nationale, le Front national obtient dans certaines villes des scores de plus de 20 %.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
11,33	2,05	15,05	12,19	3,08	1,96	4,23	20,70	9,41	12,50	7,45

NORD

Dans le département, les électeurs se sont davantage dispersés qu'au niveau national. Ni la liste Baudis, arrivée en tête (22 % environ), ni la liste Rocard (environ 14,3 %) n'atteignent leur score national. En revanche, le PCF résiste, voire se redresse légèrement dans le Douaisis et le Valenciennois. Le Front national, qui a davantage souffert du phénomène Tapie que de la concurrence de la liste de Philippe de Villiers, est en recul dans ses bastions, notamment dans l'est de l'agglomération lilloise, mais progresse sur le littoral.

Quant aux habitants de Valenciennes, ils semblent tenir rigueur à Bernard Tapie des événements passés et mettant en cause l'Olympique de Marseille : 7 % d'entre eux seulement lui ont accordé leurs suffrages. Dans ce contexte, la liste socialiste fait pâle figure. Elle ne redresse véritablement la tête qu'à Villeneuve-d'Ascq, dont le maire, Gérard Caudron, candidat sur la liste Rocard, devrait retrouver de justesse son siège à Strasbourg.

∴

I., 1 656 775; A., 45,00 %; E., 858 025

Maj.	187 506	21,85
PS	123 562	14,40
FN	117 303	13,67
MRG	101 351	11,81
PCF	93 091	10,84
Aut. E.	84 655	9,86
CPNT	29 262	3,41
Verts	27 291	3,18
LO	23 588	2,74
GE	17 575	2,04
Aut. P.	15 947	1,85
Saraj.	10 340	1,20
Emp.	7 648	0,89
PLN	5 098	0,59
PT	4 800	0,55
DEUE	4 098	0,47
PVE	2 822	0,32
Rég.	2 014	0,23
EPT	38	0,00
Out.-M.	36	0,00

18 juin 1989. – *I., 1 632 482; A., 49,33 %; E., 799 027.* – UDF-RPR, 200 482 (25,08 %); PS, 195 050 (24,41 %); FN, 93 110 (11,65 %); PCF, 87 230 (10,91 %); Verts, 77 064 (9,64 %); Centre, 71 585 (8,95 %); CPNT, 27 905 (3,49 %); LO, 16 339 (2,04 %); PA, 10 326 (1,29 %); MPPT, 5 917 (0,74 %); All., 4 381 (0,54 %); Gén. Eur., 3 492 (0,43 %); Rén., 2 917 (0,36 %); RFL, 1 759 (0,22 %); IDE, 1 530 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 1 639 563; A., 28,30 %; E., 1 133 144.* – Non, 613 949 (54,18 %).

Lille

I., 96 068; A., 52,63 %; E., 43 885

Maj.	10 605	24,16	PS	8 376	19,08
FN	5 444	12,40	MRG	4 591	10,46
Aut. E.	4 382	9,98	PCF	2 757	6,28
Verts	1 771	4,03	Aut. P.	1 207	2,75
LO	1 179	2,68	GE	1 050	2,39
Saraj.	990	2,25	CPNT	507	1,15
Emp.	262	0,59	PT	182	0,41
PLN	172	0,39	DEUE	164	0,37
Rég.	144	0,32	PVE	102	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Armentières

I., 16 759; A., 42,21 %; E., 9 027

PS	1 755	19,44	Maj.	1 721	19,06
FN	1 457	16,14	MRG	1 109	12,28
Aut. E.	763	8,45	PCF	641	7,10
Verts	322	3,56	LO	281	3,11
CPNT	229	2,53	GE	168	1,86
Aut. P.	162	1,79	Emp.	110	1,21
Saraj.	90	0,99	DEUE	56	0,62
PLN	51	0,56	PT	47	0,52
PVE	42	0,46	Rég.	23	0,25
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cambrai

I., 22 289; A., 46,94 %; E., 11 154

Maj.	3 102	27,81	PS	1 539	13,79
MRG	1 437	12,88	FN	1 342	12,03
Aut. E.	1 306	11,70	PCF	642	5,75
Verts	310	2,77	LO	296	2,65
CPNT	275	2,46	GE	186	1,66
Aut. P.	179	1,60	Saraj.	155	1,38
Emp.	151	1,35	PT	65	0,58
PLN	57	0,51	DEUE	50	0,44
PVE	34	0,30	Rég.	28	0,25
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Coudekerque-Branche

I., 16 247; A., 38,79 %; E., 9 246

PS	1 690	18,27	Maj.	1 387	15,00
FN	1 384	14,96	MRG	1 371	14,82
PCF	748	8,08	Aut. E.	719	7,77
Verts	391	4,22	CPNT	384	4,15
LO	343	3,70	GE	216	2,33
Aut. P.	174	1,88	PT	123	1,33
Saraj.	89	0,96	PLN	68	0,73
DEUE	50	0,54	Rég.	48	0,51
Emp.	35	0,37	PVE	26	0,28
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Croix

I., 13 617; A., 49,90 %; E., 6 528

Maj.	1 927	29,51	FN	1 029	15,76
PS	870	13,32	Aut. E.	851	13,03
MRG	715	10,95	PCF	294	4,50
Verts	186	2,84	LO	143	2,19
GE	143	2,19	Aut. P.	97	1,48
Saraj.	68	1,04	CPNT	58	0,88
PLN	38	0,58	DEUE	34	0,52
Emp.	34	0,52	Rég.	14	0,21
PT	14	0,21	PVE	13	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Douai

I., 25 919; A., 48,99 %; E., 12 640

Maj.	3 546	28,05	PS	1 665	13,17
FN	1 523	12,04	MRG	1 429	11,30
Aut. E.	1 396	11,04	PCF	1 182	9,35
Verts	403	3,18	CPNT	255	2,01
GE	255	2,01	LO	244	1,93
Aut. P.	235	1,85	Saraj.	150	1,18
Emp.	126	0,99	PT	95	0,75
PLN	51	0,40	DEUE	36	0,28
PVE	27	0,21	Rég.	22	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Dunkerque

I., 49 656; A., 49,15 %; E., 23 944

Maj.	5 649	23,59	PS	3 903	16,30
FN	3 120	13,03	MRG	3 042	12,70
Aut. E.	2 769	11,56	PCF	1 071	4,47
Verts	905	3,77	CPNT	810	3,38
LO	708	2,95	GE	575	2,40
Aut. P.	531	2,21	Saraj.	361	1,50
PT	167	0,69	PLN	143	0,59
Rég.	73	0,30	Emp.	50	0,20
PVE	47	0,19	DEUE	20	0,08
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Grande-Synthe

I., 13 846; A., 45,65 %; E., 7 017

MRG	1 460	20,80	FN	1 439	20,50
PS	1 006	14,33	Maj.	696	9,91
PCF	515	7,33	Aut. E.	400	5,70
CPNT	326	4,64	Verts	271	3,86
LO	241	3,43	GE	176	2,50
Emp.	116	1,65	Aut. P.	112	1,59
PT	80	1,14	Saraj.	70	0,99
DEUE	37	0,52	PLN	36	0,51
PVE	18	0,25	Rég.	18	0,25
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Hazebrouck

I., 14 669; A., 42,16 %; E., 7 779

Maj.	1 741	22,38	PS	1 291	16,59
MRG	1 057	13,58	Aut. E.	895	11,50
FN	728	9,35	PCF	381	4,89
LO	309	3,97	Verts	295	3,79
CPNT	266	3,41	GE	216	2,77
Emp.	157	2,01	Aut. P.	148	1,90
Saraj.	94	1,20	PLN	66	0,84
DEUE	46	0,59	PT	38	0,48
PVE	30	0,38	Rég.	21	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Hem

I., 11 965; A., 42,64 %; E., 6 513

Maj.	1 768	27,14	FN	1 013	15,55
PS	901	13,83	MRG	859	13,18
Aut. E.	735	11,28	PCF	262	4,02
Verts	231	3,54	GE	172	2,64
LO	141	2,16	Aut. P.	109	1,67
Saraj.	84	1,28	CPNT	80	1,22
Emp.	43	0,66	PLN	39	0,59
PT	27	0,41	DEUE	20	0,30
PVE	18	0,27	Rég.	11	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

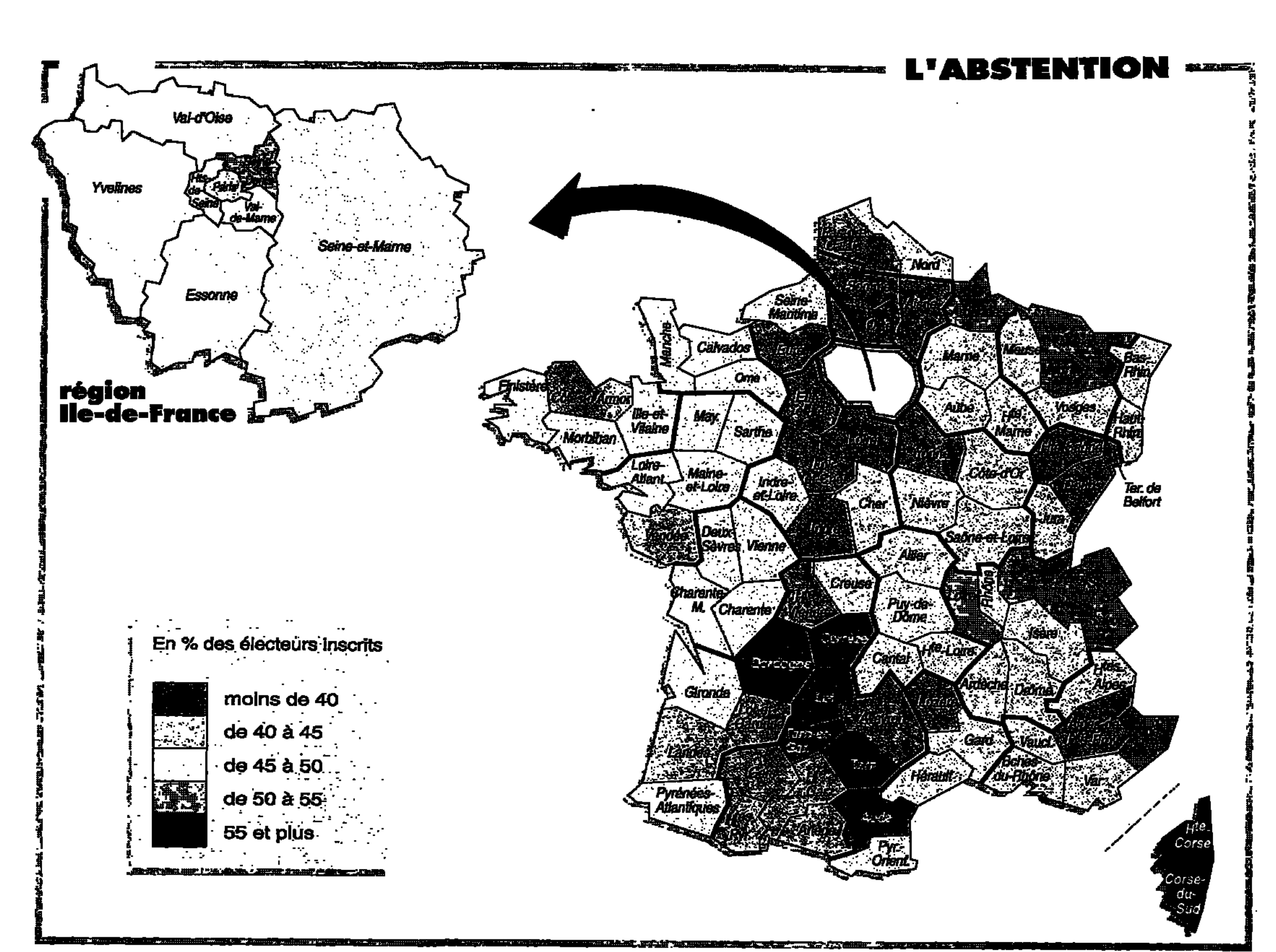
Lambersart

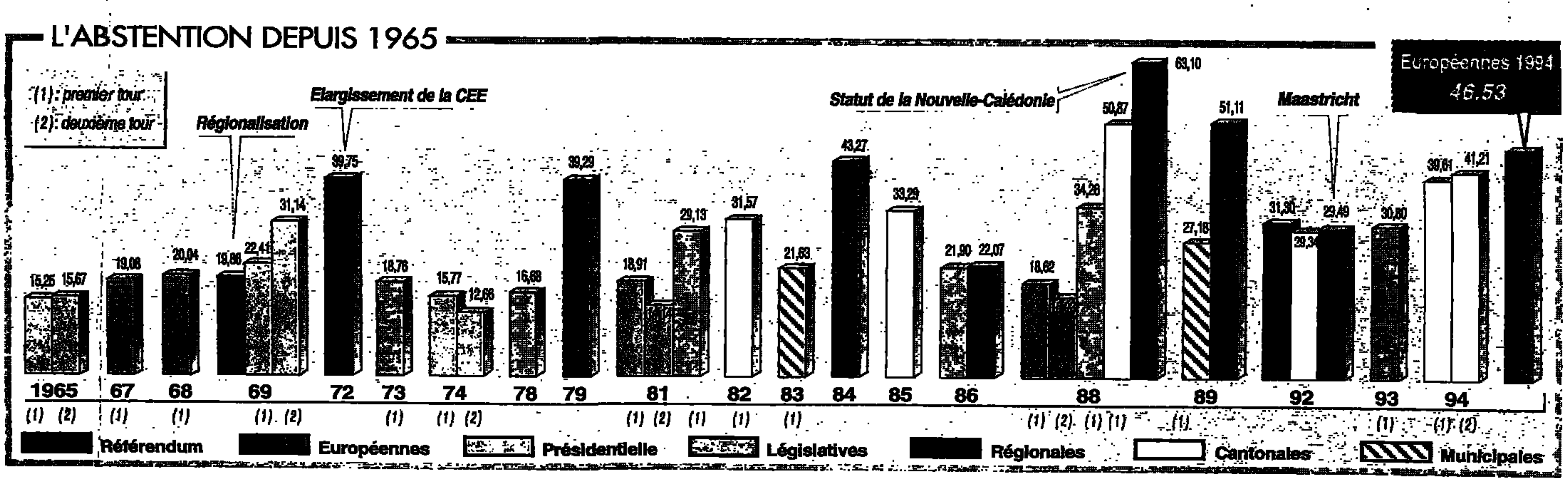
I., 19 786; A., 46,58 %; E., 10 168

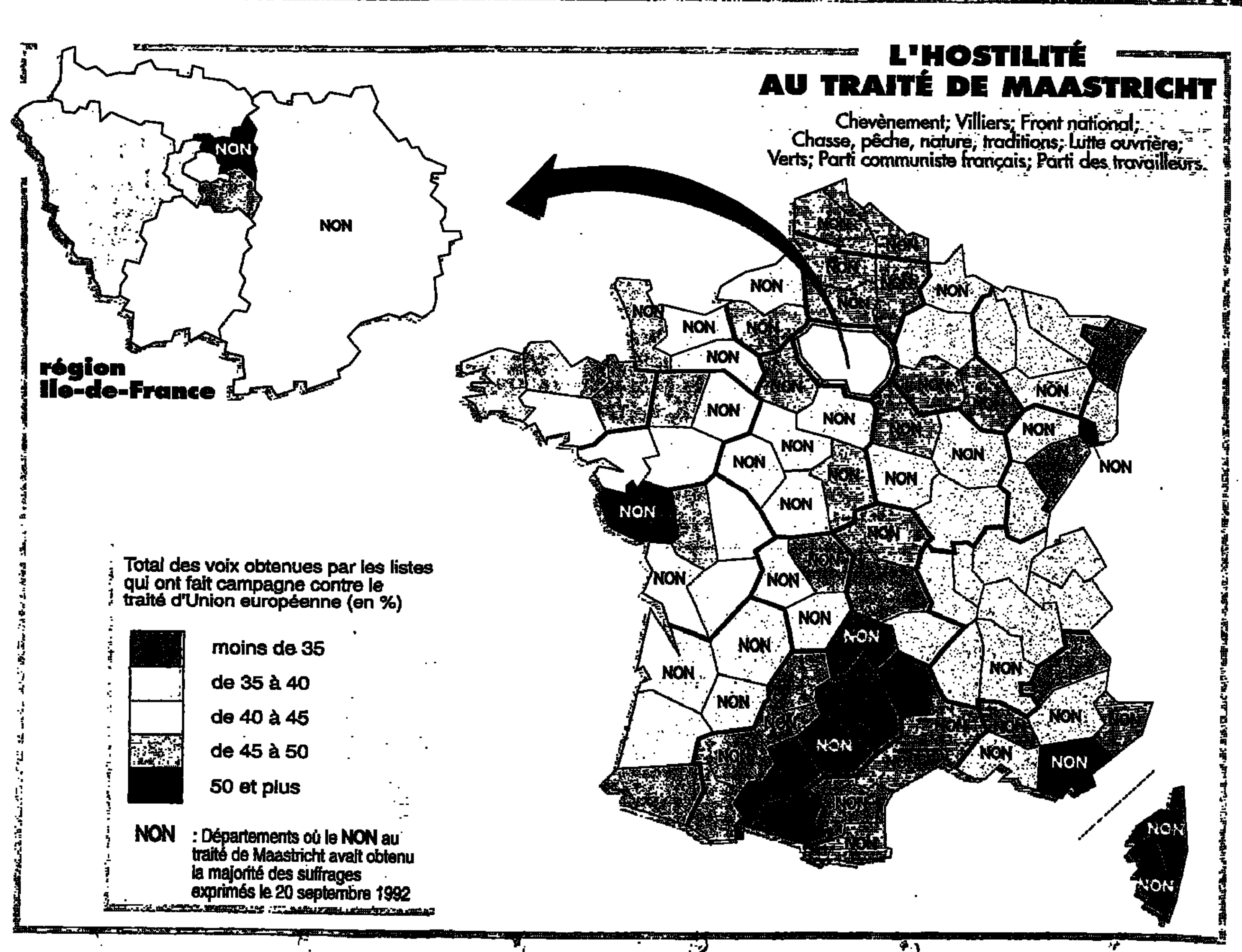
Maj.	3 535	34,76	Aut. E.	1 398	13,74
PS	1 373	13,50	FN	1 077	10,59
MRG	919	9,03	PCF	393	3,86
Verts	337	3,31	GE	234	2,30
Saraj.	226	2,22	Aut. P.	178	1,75
LO	176	1,73	CPNT	128	1,25
Emp.	52	0,51	DEUE	39	0,38
PLN	39	0,38	Rég.	23	0,22
PVE	21	0,20	PT	20	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

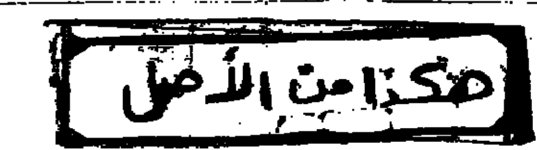
Lire la suite page 44

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



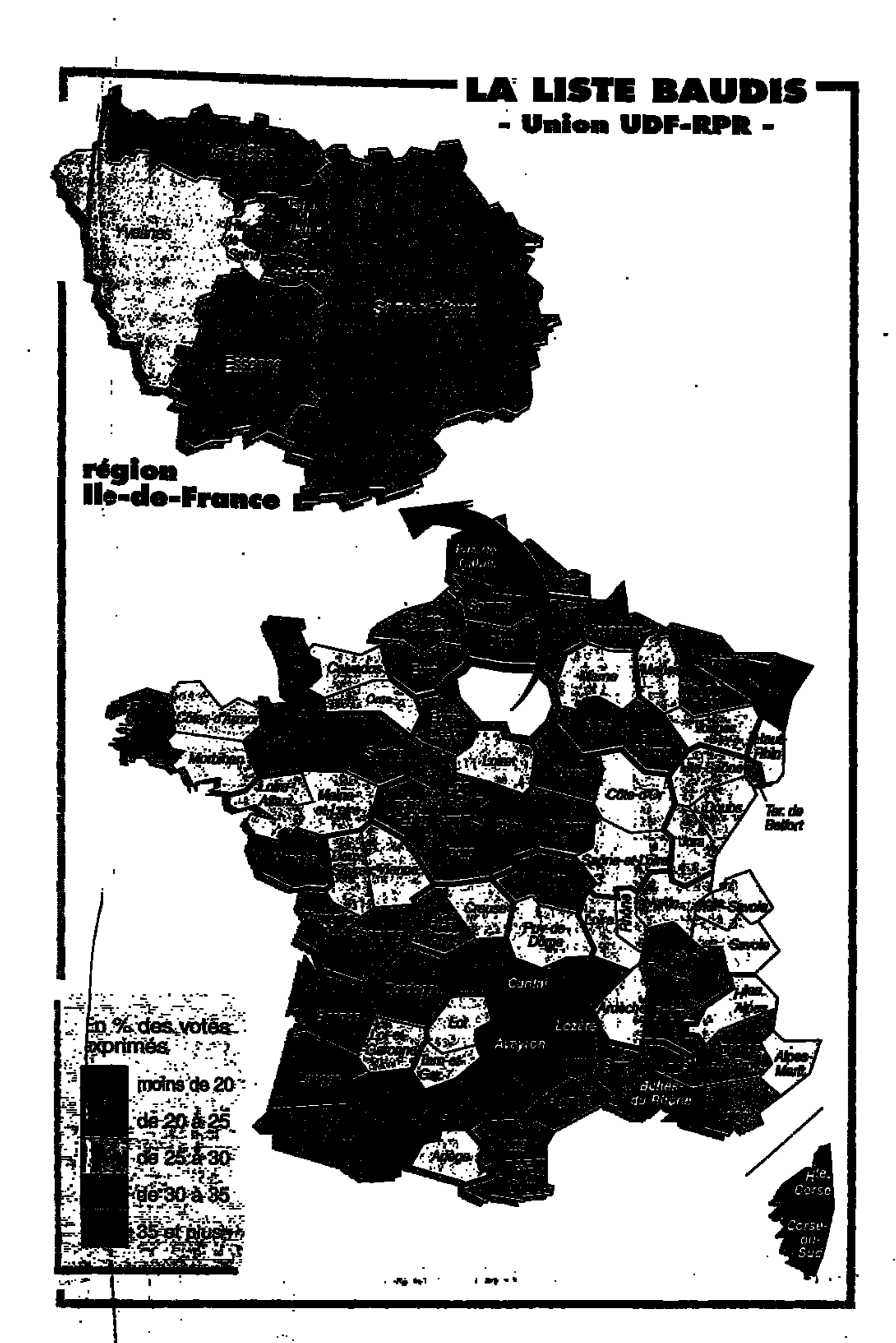




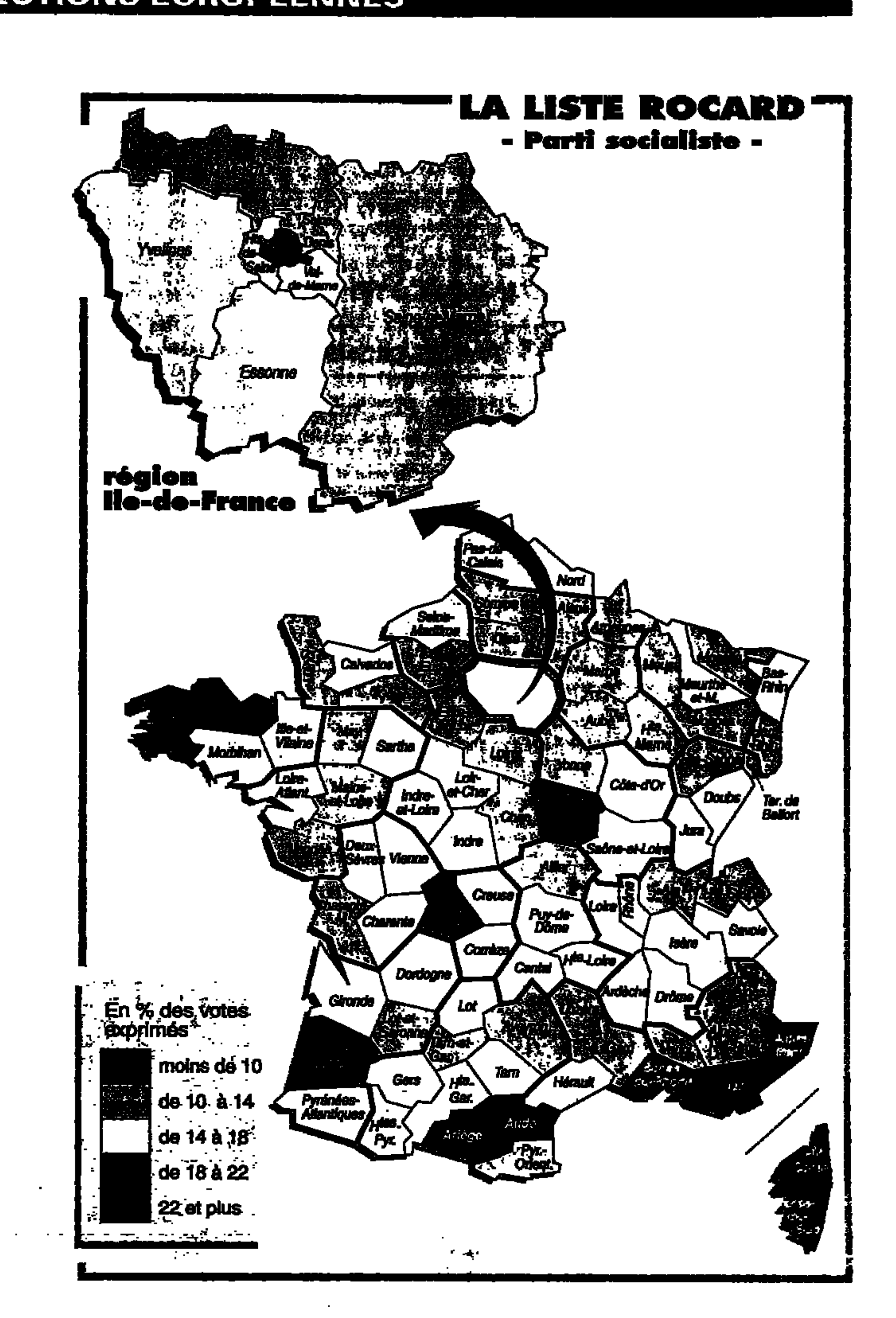


LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

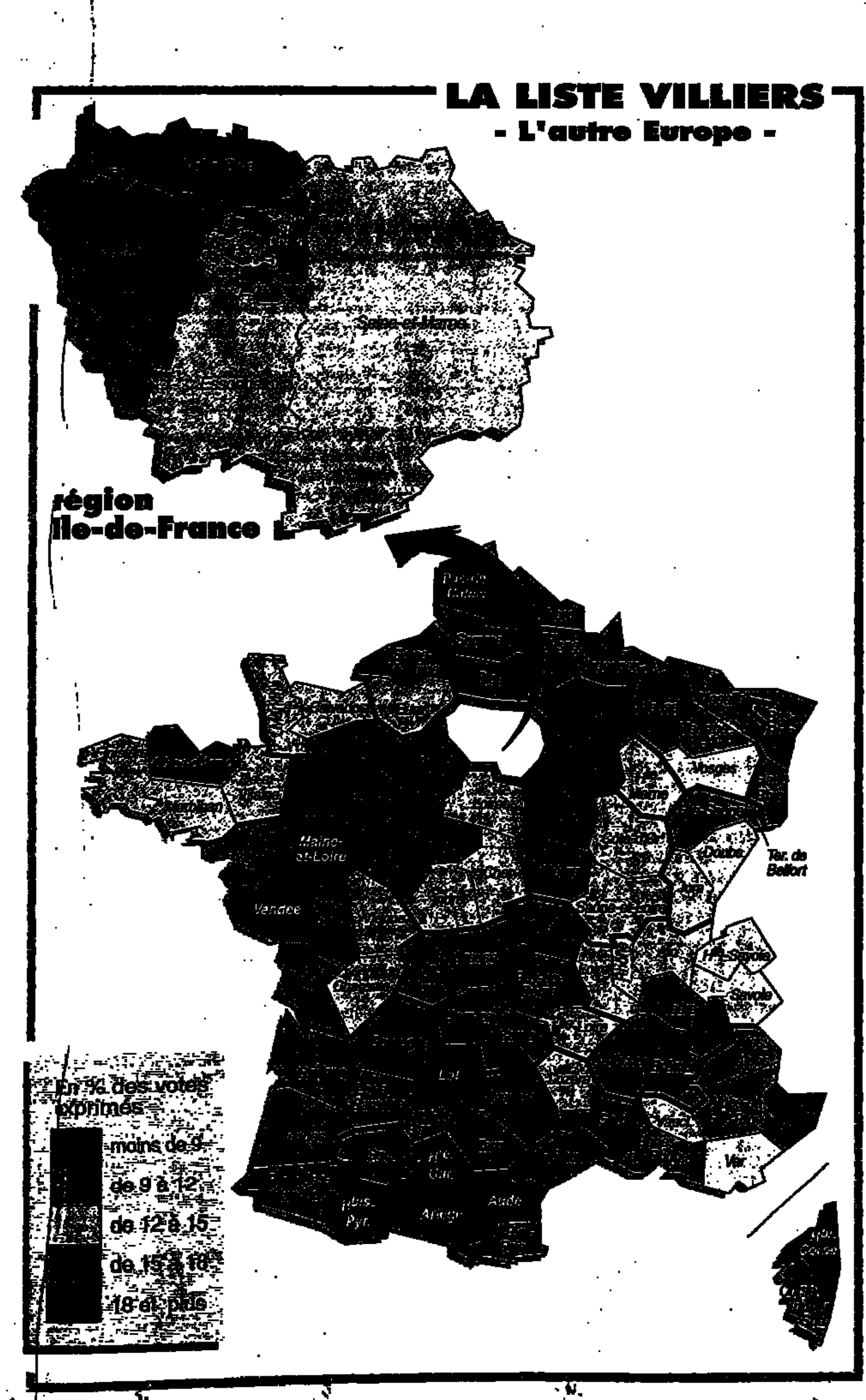
LA LISTE BAUDIS
- Union UDF-RPR -



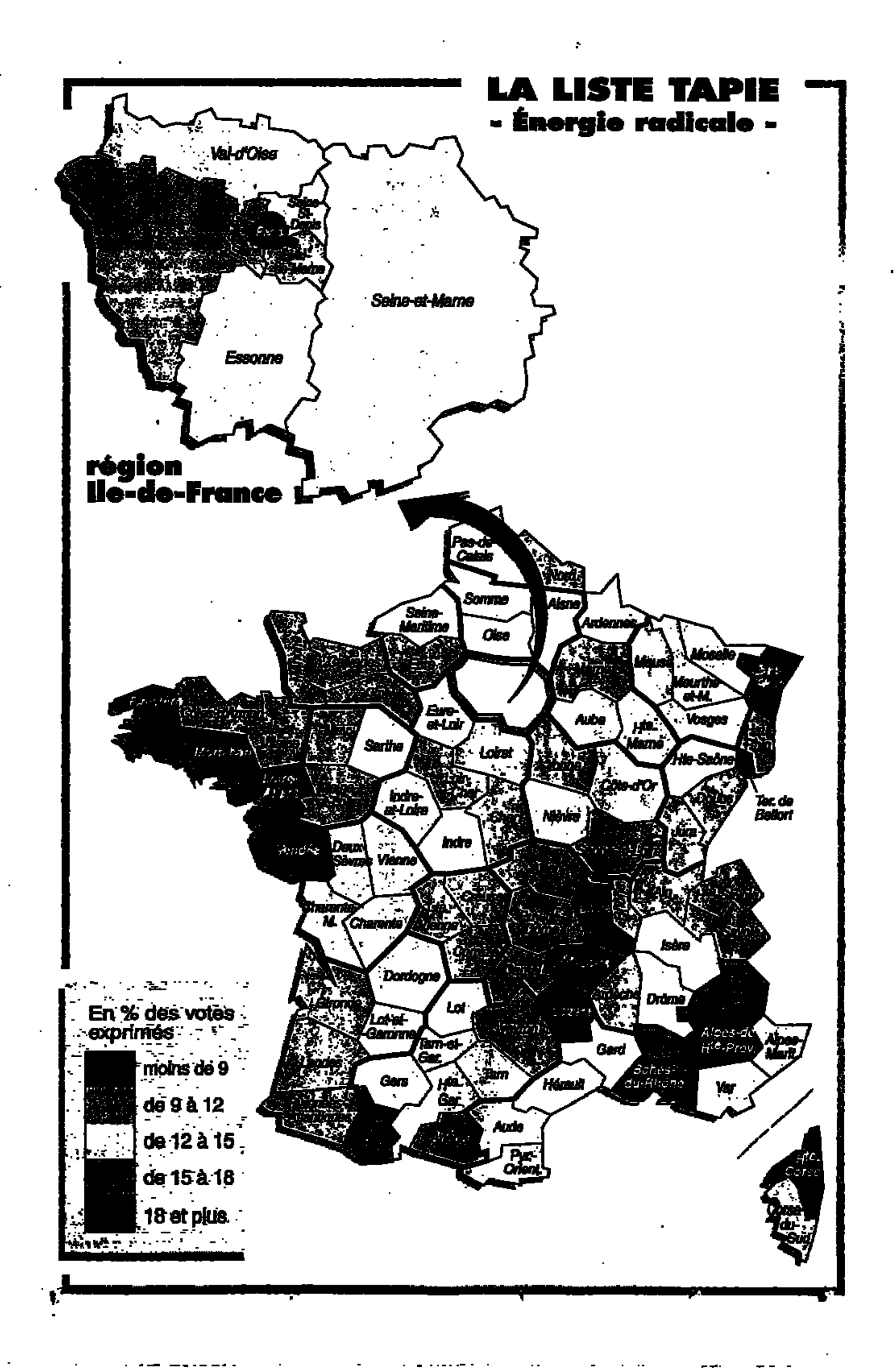
LA LISTE ROCARD
- Parti socialiste -



LA LISTE VILLIERS
- L'autre Europe -



LA LISTE TAPIE
- Énergie radicale -



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Lomme

I., 18 102 ; A., 51,22 % ; E., 8 302

PS	1974	23,77	Maj.	1433	17,26
FN	1287	15,50	MRG	1118	13,46
PCF	628	7,56	Aut. E.	571	6,87
LO	261	3,14	Verts	246	2,96
GE	139	1,67	CPNT	130	1,56
Aut. P.	124	1,49	Emp.	103	1,24
Saraj.	85	1,02	PT	52	0,62
PVE	48	0,57	PLN	43	0,51
DEUE	40	0,48	Rég.	20	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Loos

I., 11 580 ; A., 49,35 % ; E., 5 571

PS	1083	19,43	Maj.	1039	18,65
FN	888	15,93	MRG	664	11,91
PCF	520	9,33	Aut. E.	414	7,43
Verts	199	3,57	LO	139	2,49
Aut. P.	134	2,40	CPNT	105	1,88
GE	92	1,65	Saraj.	73	1,31
Emp.	59	1,05	PLN	56	1,00
PT	35	0,62	DEUE	34	0,61
PVE	21	0,37	Rég.	16	0,28
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Madeleine

I., 13 940 ; A., 53,41 % ; E., 6 225

Maj.	1919	30,82	Aut. E.	839	13,47
PS	822	13,20	FN	800	12,85
MRG	555	8,91	PCF	310	4,97
Verts	230	3,69	LO	139	2,23
GE	139	2,23	Aut. P.	124	1,99
Saraj.	109	1,75	CPNT	73	1,17
Emp.	39	0,62	PLN	32	0,51
DEUE	29	0,46	PT	26	0,41
PVE	23	0,36	Rég.	17	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Marcq-en-Barœul

I., 25 451 ; A., 47,37 % ; E., 12 968

Maj.	4888	37,69	Aut. E.	2133	16,44
PS	1494	11,52	FN	1327	10,23
MRG	898	6,92	PCF	590	4,54
Verts	332	2,56	GE	282	2,17
Saraj.	259	1,99	LO	177	1,36
Aut. P.	173	1,33	CPNT	148	1,14
Emp.	66	0,50	PLN	56	0,43
DEUE	52	0,40	PT	34	0,26
Rég.	30	0,23	PVE	29	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Maubeuge

I., 21 887 ; A., 54,99 % ; E., 9 376

FN	2006	21,39	Maj.	1940	20,69
MRG	1291	13,76	PS	1062	11,32
PCF	914	9,74	Aut. E.	912	9,72
LO	215	2,29	Verts	196	2,09
CPNT	152	1,62	Aut. P.	146	1,55
Emp.	124	1,32	GE	124	1,32
Saraj.	92	0,98	DEUE	54	0,57
PLN	54	0,57	PVE	39	0,41
PT	38	0,40	Rég.	17	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Mons-en-Barœul

I., 12 843 ; A., 45,77 % ; E., 6 627

Maj.	1541	23,25	PS	1154	17,41
FN	1080	16,29	MRG	745	11,24
Aut. E.	556	8,38	PCF	404	6,09
Verts	267	4,02	LO	197	2,97
GE	153	2,30	Aut. P.	145	2,18
Saraj.	105	1,58	CPNT	82	1,23
Emp.	59	0,89	DEUE	36	0,54
PT	36	0,54	PLN	25	0,37
PVE	23	0,34	Rég.	19	0,28
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Roubaix

I., 44 065 ; A., 51,75 % ; E., 20 234

Maj.	4237	20,94	FN	3682	18,19
MRG	3393	16,76	PS	2798	13,82
Aut. E.	1878	9,28	PCF	962	4,75
Verts	629	3,10	LO	554	2,73
Aut. P.	433	2,13	GE	366	1,80
Emp.	271	1,33	Saraj.	235	1,16
CPNT	230	1,13	DEUE	161	0,79
PLN	138	0,68	PVE	110	0,54
PT	103	0,50	Rég.	54	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Pol-sur-Mer

I., 15 324 ; A., 53,38 % ; E., 6 696

MRG	1356	20,25	FN	1202	17,95
PS	878	13,11	Maj.	810	12,09
PCF	584	8,72	Aut. E.	447	6,67
CPNT	298	4,45	LO	262	3,91
Verts	233	3,47	GE	150	2,24
Aut. P.	131	1,95	Emp.	105	1,56
PT	64	0,95	Saraj.	62	0,92
DEUE	38	0,56	PLN	36	0,53
PVE	27	0,40	Rég.	13	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Tourcoing

I., 53 880 ; A., 49,17 % ; E., 26 170

FN	6548	25,02	Maj.	5793	22,13
MRG	3402	12,99	PS	3244	12,39
Aut. E.	2255	8,61	PCF	1073	4,10
Verts	821	3,13	LO	599	2,28
GE	554	2,11	Aut. P.	415	1,58
Saraj.	308	1,17	CPNT	298	1,13
Emp.	260	0,99	PLN	168	0,64
DEUE	161	0,61	PT	141	0,53
PVE	72	0,27	Rég.	58	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Valenciennes

I., 23 328 ; A., 47,72 % ; E., 11 615

Maj.	3203	27,57	FN	1656	14,25
Aut. E.	1479	12,73	PCF	1449	12,47
PS	1181	10,16	MRG	856	7,36
Verts	312	2,68	LO	259	2,22
GE	250	2,15	CPNT	244	2,10
Aut. P.	233	2,00	Saraj.	184	1,58
Emp.	110	0,94	DEUE	61	0,52
PLN	48	0,41	PT	42	0,36
Rég.	26	0,22	PVE	22	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Villeneuve-d'Ascq

I., 34 715 ; A., 42,73 % ; E., 19 135

PS	5647	29,51	Maj.	4033	21,07
FN	1851	9,67	MRG	1741	9,09
Aut. E.	1638	8,56	PCF	926	4,83
Verts	779	4,07	Aut. P.	623	3,25
GE	448	2,34	LO	432	2,25
Saraj.	394	2,05	CPNT	245	1,28
Emp.	80	0,41	DEUE	74	0,38
PLN	69	0,36	Rég.	58	0,30
PT	51	0,26	PVE	46	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Wattrelos

I., 29 516 ; A., 52,39 % ; E., 13 218

FN	2803	21,20	PS	2371	17,93
MRG	2179	16,48	Maj.	1931	14,60
Aut. E.	985	7,45	PCF	736	5,56
Verts	489	3,69	LO	381	2,88
GE	328	2,48	Aut. P.	226	1,70
CPNT	191	1,44	Emp.	173	1,30
Saraj.	101	0,76	PLN	85	0,64
DEUE	83	0,62	PT	75	0,56
PVE	57	0,43	Rég.	24	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

PAS-DE-CALAIS

D'une élection à l'autre, le PS ne cesse de régresser : par rapport au scrutin européen de 1989, nettement distancé par la liste UDF-RPR, il perd plus de 11 points. La faute en revient notamment à l'effet Tapie : alors que le département a voté « non » au traité de Maastricht à près de 60 % et que le candidat MRG a été mis en examen par le tribunal de Béthune dans le cadre de l'« affaire Testut », la liste Energie radicale fait mieux que son score national.

C'est loin d'être le cas pour les écologistes, qui ne profitent pas du fait que la présidence du conseil régional soit exercée par Marie-Claire Blandin. Il faut noter aussi le faible score de la liste Chevènement dans un département où le Mouvement des citoyens est bien implanté. En revanche, le PCF se maintient à un niveau supérieur à son score national et le Front national progresse : en tête à Hénin-Beaumont, il dépasse 20 % dans deux communes du bassin minier.

∴

I., 1 007 227 ; A., 41,92 % ; E., 543 586

Maj.	102 669	18,88
PS	87 416	16,08
MRG	69 574	12,79
PCF	65 813	12,10
FN	57 935	10,65
Aut. E.	47 328	8,70
CPNT	30 077	5,53
LO	17 951	3,30
Verts	15 972	2,93
Aut. P.	12 884	2,37
GE	9 966	1,83
Emp.	6 933	1,27
Saraj.	5 439	1,00
PT	4 342	0,79
PLN	3 451	0,63
DEUE	2 562	0,47
PVE	1 854	0,34
Rég.	1 153	0,21
Out.-M.	244	0,04
EPT	23	0,00

18 juin 1989. – *I., 988 546 ; A., 47,01 % ; E., 501 743.* – PS, 137 229 (27,35 %) ; UDF-RPR, 114 952 (22,91 %) ; PCF, 64 565 (12,86 %) ; Verts, 45 120 (8,99 %) ; FN, 43 712 (8,71 %) ; CPNT, 33 119 (6,60 %) ; Centre, 29 461 (5,87 %) ; LO, 12 597 (2,51 %) ; PA, 6 828 (1,36 %) ; MPPT, 4 512 (0,89 %) ; All., 2 827 (0,56 %) ; Gén. Eur., 2 552 (0,50 %) ; Rén., 1 849 (0,36 %) ; RFL, 1 367 (0,27 %) ; IDE, 1 053 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *I., 998 937 ; A., 26,15 % ; E., 708 059.* – Non, 411 838 (58,18 %).

Arras

I., 25 885 ; A., 36,49 % ; E., 15 364

Maj.	3269	21,27	PS	3245	21,12
MRG	1822	11,85	FN	1636	10,64
Aut. E.	1521	9,89	PCF	819	5,33
Verts	602	3,91	Aut. P.	521	3,39
LO	417	2,71	CPNT	389	2,53
GE	314	2,04	Saraj.	196	1,27
Emp.	187	1,21	PT	120	0,78
PLN	113	0,73	DEUE	68	0,44
PVE	52	0,33	Out.-M.	46	0,29
Rég.	27	0,17	EPT	0	0,00

Béthune

I., 25 502 ; A., 44,29 % ; E., 13 314

Maj.	2554	19,18	PS	2467	18,52
MRG	2095	15,73	PCF	1339	10,05
FN	1282	9,62	Aut. E.	1162	8,72
LO	400	3,00	Verts	399	2,99
CPNT	398	2,98	GE	301	2,26
Aut. P.	286	2,14	Saraj.	159	1,19
Emp.	144	1,08	PT	111	0,83
PLN	72	0,54	DEUE	38	0,28
Rég.	38	0,28	PVE	35	0,26
Out.-M.	34	0,25	EPT	0	0,00

Boulogne-sur-Mer

I., 28 487 ; A., 53,73 % ; E., 12 505

Maj.	2513	20,09	PS	2169	17,34
MRG	1811	14,48	FN	1434	11,46
Aut. E.	1263	10,09	PCF	1109	8,86
LO	385	3,07	Verts	341	2,72
Aut. P.	309	2,47	CPNT	272	2,17
GE	251	2,00	Saraj.	178	1,42
Emp.	139	1,11	PT	104	0,83
PLN	71	0,56	PVE	59	0,47
DEUE	58	0,46	Rég.	22	0,17
Out.-M.	17	0,13	EPT	0	0,00

Bruay-la-Buissière

I., 18 467 ; A., 51,86 % ; E., 8 276

PS	2054	24,81	MRG	1102	13,31
PCF	1046	12,63	Maj.	1040	12,56
FN	807	9,75	Aut. E.	481	5,81
LO	306	3,69	Aut. P.	301	3,63
Verts	251	3,03	GE	192	2,31
CPNT	181	2,18	Emp.	141	1,70
Saraj.	117	1,41	PT	84	1,01
PLN	72	0,86	PVE	41	0,49
DEUE	34	0,41	Rég.	26	0,31
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Calais

I., 48 963 ; A., 54,99 % ; E., 20 575

Maj.	3690	17,93	PCF	3361	16,33
MRG	2847	13,83	PS	2373	11,53
FN	2134	10,37	Aut. E.	1798	8,73
CPNT	910	4,42	Verts	747	3,63
LO	736	3,57	Aut. P.	425	2,06
GE	412	2,00	Emp.	365	1,77
Saraj.	241	1,17	PT	147	0,71
DEUE	113	0,54	PLN	106	0,51
PVE	72	0,34	Out.-M.	62	0,30
Rég.	36	0,17	EPT	0	0,00

Hénin-Beaumont

I., 18 089 ; A., 48,81 % ; E., 8 659

FN	1402	16,19	PS	1378	15,91
MRG	1279	14,77	Maj.	1251	14,44
PCF	1188	13,71	Aut. E.	554	6,39
LO	296	3,41	Verts	287	3,31
CPNT	218	2,51	Aut. P.	200	2,30
GE	162	1,87	Emp.	150	1,73
Saraj.	88	1,01	PLN	57	0,65
PT	54	0,62	DEUE	51	0,58
PVE	32	0,36	Rég.	12	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Lens

I., 24 512 ; A., 46,12 % ; E., 12 227

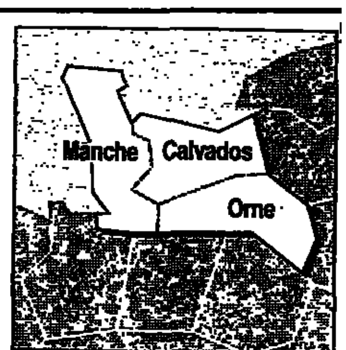
PS	2461	20,12	FN	1781	14,56
MRG	1771	14,48	Maj.	1609	13,15
PCF	1255	10,26	Aut. E.	760	6,21
LO	478	3,90	Verts	402	3,28
Aut. P.	346	2,82	Emp.	290	2,37
GE	247	2,02	CPNT	226	1,84
PT	196	1,60	Saraj.	139	1,13
PLN	95	0,77	DEUE	82	0,67
PVE	47	0,38	Out.-M.	26	0,21
Rég.	16	0,13	EPT	0	0,00

Liévin

I., 22 469 ; A., 42,22 % ; E., 12 020

PS	3604	29,98	FN	1524	12,67
PCF	1396	11,61	MRG	1365	11,35
Maj.	962	8,00	Aut. E.	614	5,10
LO	493	4,10	Verts	462	3,84
CPNT	308	2,56	Aut. P.	298	2,47
Emp.	242	2,01	GE	204	1,69
Saraj.	127	1,05	PLN	112	0,93
PT	107	0,89	DEUE	65	0,54
Out.-M.	48	0,39	PVE	45	0,37
Rég.	44	0,36	EPT	0	0,00

BASSE-NORMANDIE



La droite est chez elle en Basse-Normandie. Elle l'est à un point qui ne lui permet plus guère de progresser. Ainsi le total des voix recueillies par M. Baudis et par M. de Villiers correspond exactement, en pourcentage des suffrages exprimés, à celui de M. Giscard d'Estaing et de Mme Veil il y a cinq ans (42,71 %). Il est vrai qu'elle a peut-être été gênée par la liste des chasseurs qui obtient un bien meilleur résultat qu'en 1989, particulièrement dans la Manche. En revanche, M. Le Pen perd 0,9 point. Cette stabilité de la droite permet à la gauche d'améliorer son score, l'addition des voix de MM. Rocard et Tapie est supérieure de 1,79 point au score de M. Fabius, alors que le PC reste pratiquement stationnaire. Mais c'est surtout grâce aux villes que le PS résiste à la poussée du MRG. La défaite est particulièrement sensible pour les écologistes : dans une région où ils ont toujours été forts, ils divisent par deux leur score de 1989.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
3,65	2,47	13.57	10,50	3,30	2,21	6.17	29,00	13,71	7,72	7,66

CALVADOS

Dans ce département, le taux de participation est en hausse de 3 % par rapport à 1989. Les deux principales listes (UDF-RPR et PS) sont en recul : la première de 4 points, la seconde de 9 points. La liste Rocard est talonnée par celle de Philippe de Villiers (14,69 % contre 13,46 %) dans un département où le « non » à Maastricht l'avait emporté de justesse (50,09 %) lors du référendum de septembre 1992. Bernard Tapie arrive, quant à lui, en quatrième position.

Le Front national enregistre une légère érosion de ses positions (1,3 %), sans doute au profit de la liste de Villiers. Les écologistes, qui pouvaient compter sur un capital de 12 %, si l'on se réfère aux élections précédentes, sont en net recul puisqu'ils perdent, en tout, 50 % de leur potentiel théorique.

∴

I., 428 719 ; A., 48,11 % ; E., 210 548

Maj.	55 031	26,13
PS	30 946	14,69
Aut. E.	28 353	13,46
MRG	23 559	11,18
FN	16 403	7,79
CPNT	12 093	5,74
PCF	9 497	4,51
Verts	7 023	3,33
LO	5 958	2,82
Aut. P.	5 670	2,69
GE	5 118	2,43
Saraj.	4 131	1,96
Emp.	1 932	0,91
PLN	1 330	0,63
PT	1 164	0,55
DEUE	904	0,42
PVE	832	0,39
Rég.	587	0,27
Out.-M.	17	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 416 837 ; A., 51,09 % ; E., 198 060.* – UDF-RPR, 61 169 (30,88 %) ; PS, 46 632 (23,54 %) ; Verts, 22 839 (11,53 %) ; FN, 18 074 (9,12 %) ; Centre, 17 708 (8,94 %) ; CPNT, 10 765 (5,43 %) ; PCF, 9 743 (4,91 %) ; LO, 3 247 (1,63 %) ; PA, 2 100 (1,06 %) ; All., 1 721 (0,86 %) ; MPPT, 1 428 (0,72 %) ; Rén., 1 006 (0,50 %) ; Gén. Eur., 911 (0,45 %) ; RFL, 377 (0,19 %) ; IDE, 330 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 420 624 ; A., 28,20 % ; E., 293 392.* – Non, 146 938 (50,08 %).

Caen

I., 65 530 ; A., 52,39 % ; E., 30 051

Maj.	8471	28,18	PS	5576	18,55
Aut. E.	3990	13,27	MRG	3048	10,14
FN	1966	6,54	PCF	1215	4,04
Verts	1174	3,90	Aut. P.	974	3,24
LO	836	2,78	GE	835	2,77
Saraj.	788	2,62	CPNT	598	1,98
Emp.	142	0,47	DEUE	102	0,33
Rég.	84	0,27	PT	83	0,27
PLN	83	0,27	PVE	69	0,22
Out.-M.	17	0,05	EPT	0	0,00

Hérouville-Saint-Clair

I., 12 471 ; A., 54,03 % ; E., 5 495

PS	1307	23,78	Maj.	812	14,77
MRG	800	14,55	PCF	379	6,89
FN	368	6,69	Aut. E.	359	6,53
Verts	258	4,69	Aut. P.	254	4,62
CPNT	205	3,73	Saraj.	192	3,49
LO	188	3,42	GE	176	3,20
Emp.	56	1,01	PT	46	0,83
Rég.	31	0,56	PLN	24	0,43
DEUE	21	0,38	PVE	19	0,34
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Lisieux

I., 14 753 ; A., 44,39 % ; E., 7 610

Maj.	2120	27,85	PS	1113	14,62
Aut. E.	1024	13,45	MRG	746	9,80
FN	680	8,93	PCF	304	3,99
LO	296	3,88	CPNT	287	3,77
Verts	239	3,14	Aut. P.	225	2,95
GE	169	2,22	Saraj.	131	1,72
Emp.	67	0,88	PLN	62	0,81
PT	54	0,70	DEUE	43	0,56
PVE	33	0,43	Rég.	17	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MANCHE

L'électorat s'est mieux mobilisé qu'en 1989 dans ce département qui avait dit non à Maastricht en septembre 1992. Ces voix nouvelles n'ont pas seulement profité à la liste de droite dissidente anti-Maastricht, qui précède la liste de Michel Rocard. Le PS est le grand perdant, avec les écologistes, qui passent difficilement la barre des 5 %. Ils sont même devancés dans le canton « nucléaire » de Beaumont-Hague par la liste Tapie, qui fait son meilleur score, talonnant la liste UDF-RPR de Dominique Baudis. La droite marque encore des points à Cherbourg et devient une réelle menace pour les socialistes qui pourraient perdre la mairie en juin 1995.

∴

I., 345 885 ; A., 49,09 % ; E., 165 285

Maj.	53 069	32,10
Aut. E.	21 695	13,12
PS	21 184	12,81
MRG	15 979	9,66
CPNT	12 273	7,42
FN	11 663	7,05
Verts	5 451	3,29
PCF	4 746	2,87
Aut. P.	4 028	2,43
LO	3 786	2,29
GE	3 084	1,86
Saraj.	2 510	1,51
Emp.	1 582	0,95
PLN	1 394	0,84
DEUE	847	0,51
PT	744	0,45
PVE	723	0,43
Rég.	527	0,31
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 342 422 ; A., 51,99 % ; E., 158 660.* – UDF-RPR, 58 056 (36,59 %) ; PS, 33 775 (21,28 %) ; Verts, 18 033 (11,36 %) ; Centre, 12 602 (7,94 %) ; FN, 12 442 (7,84 %) ; CPNT, 11 719 (7,38 %) ; PCF, 4 440 (2,79 %) ; LO, 2 047 (1,29 %) ; PA, 1 404 (0,88 %) ; All., 1 332 (0,83 %) ; MPPT, 1 096 (0,69 %) ; Gén. Eur., 641 (0,40 %) ; Rén., 430 (0,27 %) ; RFL, 357 (0,22 %) ; IDE, 286 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 340 961 ; A., 27,03 % ; E., 240 554.* – Non, 125 364 (52,11 %).

Saint-Lô

I., 13 356 ; A., 51,59 % ; E., 6 156

Maj.	1805	29,32	PS	1191	19,34
MRG	708	11,50	Aut. E.	643	10,44
FN	351	5,70	CPNT	245	3,97
Verts	231	3,75	PCF	189	3,07
Aut. P.	172	2,79	GE	147	2,38
LO	133	2,16	Saraj.	109	1,77
Emp.	72	1,16	DEUE	51	0,82
PLN	48	0,77	PVE	28	0,45
PT	19	0,30	Rég.	14	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cherbourg

I., 15 809 ; A., 53,84 % ; E., 7 060

Maj.	2061	29,19	PS	1276	18,07
Aut. E.	917	12,98	MRG	676	9,57
FN	576	8,15	PCF	339	4,80
Aut. P.	242	3,42	Verts	230	3,25
LO	153	2,16	CPNT	149	2,11
Saraj.	142	2,01	GE	113	1,60
Emp.	54	0,76	PLN	41	0,58
DEUE	30	0,42	PT	23	0,32
PVE	19	0,26	Rég.	19	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

ORNE

Les deux listes de la majorité sortent largement victorieuses de ce scrutin en rassemblant près de 45 % des suffrages. La bonne tenue de la liste conduite par Philippe de Villiers – qui recueille plus de 15 % des voix – révèle un courant non négligeable contre l'Europe de Maastricht sensible notamment dans les communes rurales. En revanche, la liste du Front national subit un revers en obtenant son plus mauvais score (8,[illegible]2 %) sur le département depuis le premier tour des élections législatives de 1988.

A gauche, la mise en congé du MRG de François Doubin, maire d'Argentan, n'a pas empêché Bernard Tapie de franchir la barre des 10 % des suffrages. A noter, le bon résultat de la liste socialiste (18,44 %) à Alençon.

∴

I., 211 135 ; A., 45,66 % ; E., 107 349

Maj.	32 [illegible]7	29,84
Aut. E.	16 [illegible]5	15,09
PS	13 [illegible]64	12,54
MRG	11 [illegible]98	10,43
FN	9 [illegible]63	8,62
CPNT	5 [illegible]74	5,09
Verts	3 [illegible]87	3,24
PCF	3 [illegible]10	3,17
LO	2 [illegible]95	2,51
GE	2 [illegible]83	2,31
Aut. P.	2 [illegible]58	2,10
Saraj.	1 [illegible]44	1,34
Emp.	1 [illegible]76	1,09
PLN	[illegible]23	0,76
PT	[illegible]00	0,55
DEUE	[illegible]37	0,50
PVE	[illegible]65	0,43
Rég.	3[illegible]9	0,30
Out.-M.	[illegible]	0,00
EPT	[illegible]	0,00

18 juin 1989. – *I., 210 201 ; A., 49,43 % ; E., 102 318.* – UDF-RPR, 37 308 (36,46 %) ; PS, 21 923 (21,42 %) ; Verts, 11 451 (11,19 %) ; Centre, 9 216 (9,00 %) ; FN, 8 998 (8,79 %) ; CPNT, 4 635 (4,52 %) ; PCF, 3 119 (3,04 %) ; LO, 1 748 (1,70 %) ; PA, 1 019 (0,99 %) ; MPPT, 840 (0,82 %) ; All., 773 (0,75 %) ; Gén. Eur., 492 (0,48 %) ; Rén., 382 (0,37 %) ; RFL, 221 (0,21 %) ; IDE, 193 (0,18 %).

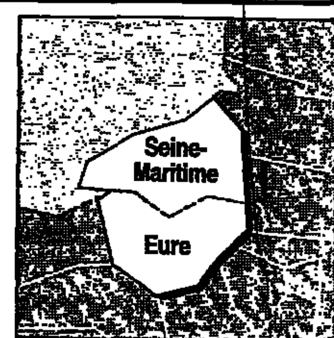
20 septembre 1992. – *I., 20[illegible] 401 ; A., 25,88 % ; E., 149 694.* – Non, 77 249 (51,60 %).

Alençon

I., 18 095 ; A., 52,78 % ; E., 8 136

Maj.	2173	26,70	PS	1501	18,44
Aut. E.	1088	13,37	MRG	942	11,57
FN	614	7,54	PCF	325	3,99
Verts	292	3,58	Aut. P.	233	2,86
GE	206	2,53	LO	191	2,34
Saraj.	155	1,90	CPNT	144	1,76
Emp.	87	1,06	PLN	50	0,61
PT	43	0,52	DEUE	41	0,50
PVE	32	0,39	Rég.	19	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-NORMANDIE



Globalement le rapport de forces ne change guère par rapport à 1989 : les scores additionnés de Dominique Baudis et de Philippe de Villiers sont inférieurs de 1 point aux résultats de M. Giscard d'Estaing et de Mme Veil ; les voix de M. Rocard ajoutées à celles de M. Tapie sont inférieures d'à peine plus de 1 point à celles de M. Fabius.

Toutefois le député de la Vendée ne perce guère dans une région qui avait largement refusé d'autoriser la ratification du traité de Maastricht, tant il s'est heurté à l'implantation du Front national. Mais c'est surtout pour le PS que la déconvenue est sérieuse : M. Rocard ne devance M. Tapie que de 1 point, et cela est aussi vrai en Seine-Maritime, où les socialistes sont, avec Laurent Fabius, particulièrement bien implantés, que dans l'Eure. Dans ce département, qui fut pendant un temps terre radicale, les divers candidats de droite occupent les trois premières places.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
8,24	2,28	13,79	12,78	3,00	2,26	3,38	22,72	11,62	12,[illegible]5	7,41

EURE

Les « anti-Maastricht » ayant délaissé la liste de la majorité conduite par Dominique Baudis, Philippe de Villiers en profite d'autant plus qu'il réalise une percée dans le monde rural. Ex-écologiste et vice-président du conseil régional, Eric Pinel, qui figurait en quatorzième position sur sa liste, manque d'un cheveu un siège à Strasbourg. A Evreux, Jean-Marie Le Pen confirme qu'il faudra compter avec son parti lors des prochaines municipales. A gauche, Michel Rocard et Bernard Tapie terminent dans un mouchoir mais l'addition de leurs suffrages reste inférieure au score réalisé par la liste socialiste conduite par Laurent Fabius, en 1989.

∴

I., 348 496 ; A., 44,58 % ; E., 181 454

Maj.	42 802	23,58
FN	25 241	13,91
Aut. E.	24 057	13,25
PS	21 591	11,89
MRG	21 268	11,72
PCF	10 844	5,97
CPNT	8 88[illegible]	4,89
Verts	5 46[illegible]	3,01
LO	4 67[illegible]	2,57
Aut. P.	4 20[illegible]	2,31
GE	3 95[illegible]	2,17
Saraj.	2 52[illegible]	1,39
Emp.	1 65[illegible]	0,90
PLN	1 23[illegible]	0,67
PT	1 01[illegible]	0,56
DEUE	94[illegible]	0,51
PVE	56[illegible]	0,31
Rég.	45[illegible]	0,24
Out.-M.	8[illegible]	0,04
EPT	[illegible]	0,00

18 juin 1989. – *I., 337 388 ; A., 50,52 % ; E., 161 405.* – UDF-RPR, 48 464 (30,02 %) ; PS, 39 629 (24,55 %) ; FN, 18 764 (11,62 %) ; Verts, 16 716 (10,35 %) ; Centre, 12 707 (7,87 %) ; PCF, 10 013 (6,20 %) ; CPNT, 6 440 (3,98 %) ; LO, 2 816 (1,74 %) ; PA, 1 829 (1,13 %) ; MPPT, 1 216 (0,75 %) ; All., 947 (0,58 %) ; Gén. Eur., 670 (0,41 %) ; Rén., 576 (0,35 %) ; RFL, 342 (0,21 %) ; IDE, 277 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 340 222 ; A., 25,85 % ; E., 245 000.* – Non, 139 016 (56,74 %).

Évreux

I., 25 500 ; A., 51,48 % ; E., 11 882

Maj.	2874	24,18	PS	1759	14,80

Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Allaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale (Bernard Tapie).
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

FN	1682	14,15	Aut. E.	1403	11,80
MRG	1279	10,76	PCF	816	6,86
Verts	438	3,68	Aut. P.	330	2,77
GE	294	2,47	CPNT	260	2,18
LO	243	2,04	Saraj.	210	1,76
Emp.	66	0,55	PLN	48	0,40
PT	47	0,39	DEUE	46	0,38
Out.-M.	38	0,31	Rég.	27	0,22
PVE	22	0,18	EPT	0	0,00

Vernon

I., 12 869; A., 47,62 %; E., 6 464

Maj.	1704	26,36	FN	1055	16,32
Aut. E.	947	14,65	PS	878	13,58
MRG	558	8,63	PCF	255	3,94
Verts	247	3,82	Saraj.	142	2,19
LO	140	2,16	GE	139	2,15
Aut. P.	137	2,11	CPNT	103	1,59
Emp.	40	0,61	PLN	32	0,49
DEUE	28	0,43	PT	23	0,35
Out.-M.	15	0,23	Rég.	14	0,21
PVE	7	0,10	EPT	0	0,00

Le Havre

I., 121 857; A., 55,12 %; E., 52 556

Maj.	10463	19,90	PCF	8324	15,83
FN	7587	14,43	PS	6424	12,22
MRG	6231	11,85	Aut. E.	5265	10,01
Verts	1566	2,97	LO	1441	2,74
Aut. P.	1206	2,29	GE	1195	2,27
CPNT	893	1,69	Saraj.	699	1,33
Emp.	294	0,55	PT	240	0,45
DEUE	223	0,42	PLN	167	0,31
Out.-M.	144	0,27	Rég.	105	0,19
PVE	89	0,16	EPT	0	0,00

Le Petit-Quevilly

I., 12 297; A., 52,36 %; E., 5 568

PS	940	16,88	MRG	908	16,30
FN	838	15,05	PCF	812	14,58
Maj.	688	12,35	Aut. E.	387	6,95
Verts	223	4,00	LO	179	3,21
Aut. P.	135	2,42	GE	113	2,02
CPNT	81	1,45	Saraj.	75	1,34
PT	37	0,66	Emp.	36	0,64
DEUE	35	0,62	Out.-M.	26	0,46
PLN	24	0,43	Rég.	21	0,37
PVE	10	0,17	EPT	0	0,00

Saint-Etienne-du-Rouvray

I., 16 641; A., 48,06 %; E., 8 206

PCF	1966	23,95	FN	1361	16,58
MRG	1182	14,40	Maj.	1022	12,45
PS	994	12,11	Aut. E.	493	6,00
Verts	259	3,15	LO	218	2,65
Aut. P.	165	2,01	GE	137	1,66
CPNT	109	1,32	Emp.	80	0,97
Saraj.	77	0,93	PT	43	0,52
PLN	35	0,42	DEUE	33	0,40
PVE	16	0,19	Rég.	15	0,18
Out.-M.	1	0,01	EPT	0	0,00

Sotteville-lès-Rouen

I., 19 892; A., 46,50 %; E., 10 126

PS	1982	19,57	Maj.	1771	17,48
FN	1348	13,31	MRG	1336	13,19
PCF	1169	11,54	Aut. E.	770	7,60
Verts	343	3,38	LO	309	3,05
Aut. P.	285	2,81	GE	265	2,61
Saraj.	173	1,70	CPNT	132	1,30
Emp.	78	0,77	PT	51	0,50
PLN	42	0,41	DEUE	33	0,32
PVE	20	0,19	Rég.	19	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

SEINE-MARITIME

Sur les terres de Laurent Fabius, Bernard Tapie, qui obtient de bons résultats, talonne la liste de Michel Rocard. C'est notamment le cas au Grand-Quevilly, dont M. Fabius est maire-adjoint, et au Petit-Quevilly, dont le maire est fabiusien. Seule la ville de Fécamp, dirigée par Frédérique Bredin, huitième sur la liste Rocard, devance nettement la liste Energie radicale. Le PCF maintient ses positions dans les municipalités d'union de la gauche qu'il contrôle, notamment Le Havre. Philippe de Villiers, qui a entamé le capital de la majorité de 1989, obtient de bons résultats en zone rurale ainsi qu'à Rouen et Dieppe. Le Front national confirme sa progression dans le département, notamment au Havre et dans l'agglomération d'Elbeuf, où il arrive en deuxième position derrière la majorité UDF-RPR. Le recul des écologistes enregistré en 1989 se confirme, y compris dans les villes où ils ont des élus municipaux.

∴

I., 816 650; A., 46,91 %; E., 410 069

Maj.	91 621	22,34
PS	60 024	14,63
MRG	54 383	13,26
FN	48 460	11,81
Aut. E.	44 734	10,90
PCF	37 906	9,24
LO	12 528	3,05
Verts	12 325	3,00
CPNT	11 151	2,71
GE	9 437	2,30
Aut. P.	9 299	2,26
Saraj.	6 264	1,52
Emp.	3 643	0,88
PT	2 166	0,52
PLN	2 012	0,49
DEUE	1 691	0,41
PVE	1 172	0,28
Rég.	955	0,23
Out.-M.	298	0,07
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 802 354; A., 51,62 %; E., 376 713.* – PS, 109 576 (29,08 %); UDF-RPR, 101 823 (27,02 %); Verts, 37 048 (9,83 %); PCF, 35 889 (9,52 %); FN, 35 648 (9,46 %); Centre, 28 046 (7,44 %); CPNT, 8 953 (2,37 %); LO, 7 015 (1,86 %); PA, 4 141 (1,09 %); MPPT, 2 393 (0,63 %); All., 2 010 (0,53 %); Gén. Eur., 1 506 (0,39 %); Rén., 1 423 (0,37 %); IDE, 634 (0,16 %); RFL, 627 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 804 892; A., 28,05 %; E., 560 202.* – Non, 304 596 (54,37 %).

Rouen

I., 57 296; A., 45,90 %; E., 29 820

Maj.	8032	26,93	PS	4604	15,43
FN	3658	12,26	Aut. E.	3415	11,45
MRG	3272	10,97	PCF	1600	5,36
Verts	1090	3,65	Aut. P.	918	3,07
Saraj.	751	2,51	GE	728	2,44
LO	723	2,42	CPNT	309	1,03
Emp.	146	0,48	PT	145	0,48
PLN	107	0,35	Rég.	87	0,29
DEUE	82	0,27	Out.-M.	80	0,26
PVE	73	0,24	EPT	0	0,00

Dieppe

I., 23 883; A., 50,95 %; E., 11 122

Maj.	2435	21,89	PCF	1628	14,63
MRG	1444	12,98	PS	1393	12,52
Aut. E.	1356	12,19	FN	1073	9,64
LO	337	3,03	Verts	336	3,02
GE	248	2,22	Aut. P.	240	2,15
CPNT	165	1,48	Saraj.	153	1,37
Emp.	100	0,89	PT	75	0,67
PLN	45	0,40	DEUE	30	0,26
Rég.	28	0,25	PVE	19	0,17
Out.-M.	17	0,15	EPT	0	0,00

Fécamp

I., 14 609; A., 46,49 %; E., 7 457

PS	2058	27,59	Maj.	1499	20,10
MRG	889	11,92	FN	735	9,85
Aut. E.	703	9,42	PCF	362	4,85
LO	238	3,19	Verts	175	2,34
GE	148	1,98	Aut. P.	128	1,71
CPNT	116	1,55	Emp.	98	1,31
Saraj.	94	1,26	PT	49	0,65
DEUE	46	0,61	PLN	43	0,57
Out.-M.	28	0,37	PVE	25	0,33
Rég.	23	0,30	EPT	0	0,00

Le Grand-Quevilly

I., 19 734; A., 42,44 %; E., 10 685

PS	2233	20,89	MRG	2181	20,41
FN	1455	13,61	Maj.	1281	11,98
PCF	870	8,14	Aut. E.	660	6,17
LO	420	3,93	Verts	345	3,22
GE	293	2,74	Aut. P.	274	2,56
CPNT	189	1,76	Saraj.	153	1,43
Emp.	102	0,95	PLN	63	0,58
PT	54	0,50	DEUE	45	0,42
PVE	35	0,32	Rég.	32	0,29
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

PAYS DE LA LOIRE

Mayenne
Sarthe
Loire-Atlantique
Maine-et-Loire
Vendée

Dans cette région coupée en deux lors du référendum de Maastricht, la Vendée et la Sarthe ayant voté « non » à l'opposé des trois autres départements, Philippe de Villiers, député UDF de Vendée, a obtenu dimanche un net succès. Il obtient en effet 21,01 % des suffrages, soit 7,6 points de plus que la moyenne nationale. La Vendée étant de loin son plus grand supporter. Et, les moins enthousiastes, la Sarthe et la Mayenne, lui ont tout de même accordé 16,19 % de leurs suffrages.
Dans la Sarthe, le Maine-et-Loire et la Mayenne, Philippe de Villiers arrive juste derrière la liste UDF-RPR et devance la liste socialiste, sauf dans les grandes villes comme Le Mans et Angers où le PS réalise de meilleurs scores. De même en Loire-Atlantique, Nantes, tenue par le socialiste Jean-Marie Ayrault, résiste à l'effet de Villiers.
En revanche, dans tous ces départements, le Front national semble pâtir le plus de cet effet; les résultats qu'il enregistre sont nettement inférieurs à ceux des européennes de 1989.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
3,62	2,55	14,98	9,62	2,89	2,10	3,91	25,52	21,00	5,98	7,76

LOIRE-ATLANTIQUE

Surprise en Loire-Atlantique : le président du Conseil général de Vendée, Philippe de Villiers, talonne Michel Rocard avec 17,14 % des voix contre 17,78 % au leader socialiste. Paradoxalement la liste d'Union de la majorité en pâtit à peine : Dominique Baudis frôle ici sa moyenne nationale avec 25 % des suffrages exprimés. Globalement l'ensemble de la droite progresse donc par rapport aux élections de 1989. A l'époque, la liste conduite par Valéry Giscard d'Estaing et celle pilotée par Simone Veil totalisaient 38,8 %. Aujourd'hui, l'addition des listes Baudis et de Villiers atteint 42 %. A gauche, les socialistes perdent 10 points par rapport à leur score de 1989. Et l'irruption de Bernard Tapie ne suffit pas à combler ce retard. Enfin, on peut constater que le département, qui avait approuvé à 57 % le traité de Maastricht, reste largement pro-européen. Ici les listes anti-Maastricht ne dépassent pas le tiers des suffrages exprimés.

∴

I., 745 574; A., 48,33 %; E., 364 667

Maj.	91 571	25,11
PS	64 831	17,77
Aut. E.	62 512	17,14
MRG	30 980	8,49
FN	22 419	6,14
CPNT	18 187	4,98
PCF	15 811	4,33
Verts	10 924	2,99
Aut. P.	10 737	2,94
LO	9 509	2,60
GE	8 228	2,25
Saraj.	7 924	2,17
Emp.	2 283	0,62
Rég.	2 056	0,56
PLN	1 920	0,52
PT	1 919	0,52
DEUE	1 388	0,38
PVE	1 287	0,35
Out.-M.	181	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 711 515; A., 52,33 %; E., 331 526.* – UDF-RPR, 99 303 (29,95 %); PS, 92 218 (27,81 %); Verts, 37 665 (11,36 %); Centre, 29 257 (8,82 %); FN, 25 448 (7,67 %); CPNT, 14 989 (4,52 %); PCF, 14 524 (4,38 %); All., 5 072 (1,52 %); LO, 4 372 (1,31 %); PA, 2 716 (0,81 %); MPPT, 2 246 (0,67 %); Rén., 1 485 (0,44 %); Gén. Eur., 1 038 (0,31 %); IDE, 617 (0,18 %); RFL, 597 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 726 318; A., 29,18 %; E., 495 740.* – Oui, 281 704 (56,82 %).

Nantes

I., 160 967; A., 51,37 %; E., 75 572

Maj.	19390	25,65	PS	14966	19,80
Aut. E.	13591	17,98	MRG	6302	8,33
FN	5143	6,80	PCF	3382	4,47
Verts	2398	3,17	Aut. P.	2344	3,10
Saraj.	1902	2,51	GE	1766	2,33
LO	1711	2,26	CPNT	964	1,27
Rég.	545	0,72	PT	281	0,37
Emp.	233	0,30	DEUE	188	0,24
PLN	176	0,23	PVE	146	0,19
Out.-M.	144	0,19	EPT	0	0,00

Orvault

I., 22 082; A., 46,27 %; E., 11 401

Maj.	3110	27,27	PS	2248	19,71
Aut. E.	1951	17,11	MRG	1009	8,85
FN	678	5,94	Verts	392	3,43
GE	349	3,06	Saraj.	336	2,94
PCF	332	2,91	Aut. P.	310	2,71
LO	268	2,35	CPNT	207	1,81
Rég.	66	0,57	PT	43	0,37
Emp.	31	0,27	PLN	25	0,21
DEUE	24	0,21	PVE	22	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Rezé

I., 34 397; A., 51,73 %; E., 15 834

PS	3889	24,56	Maj.	2892	18,26
Aut. E.	2072	13,08	MRG	1750	11,05
PCF	1032	6,51	FN	984	6,21
Aut. P.	530	3,34	LO	526	3,32
Verts	494	3,11	Saraj.	420	2,65
CPNT	379	2,39	GE	375	2,36
Emp.	103	0,65	PT	89	0,56
Rég.	83	0,52	PLN	78	0,49
DEUE	71	0,44	PVE	67	0,42
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Herblain

I., 28 813; A., 51,02 %; E., 13 500

PS	3278	24,28	Maj.	2615	19,37
Aut. E.	1763	13,05	MRG	1375	10,18
FN	941	6,97	PCF	745	5,51
Verts	478	3,54	Aut. P.	460	3,40
GE	411	3,04	LO	408	3,02
Saraj.	391	2,89	CPNT	298	2,20
Rég.	113	0,83	PT	61	0,45
PLN	46	0,34	Emp.	42	0,31
DEUE	38	0,28	PVE	37	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Nazaire

I., 45 231; A., 55,20 %; E., 19 495

PS	4344	22,28	Maj.	3883	19,91
MRG	2199	11,27	Aut. E.	2177	11,16
PCF	1582	8,11	Aut. P.	1180	6,05
FN	1112	5,70	Verts	601	3,08
CPNT	512	2,62	LO	509	2,61
Saraj.	485	2,48	GE	410	2,10
PT	138	0,70	Rég.	117	0,60
Emp.	84	0,43	PLN	59	0,30
DEUE	48	0,24	PVE	35	0,17
Out.-M.	20	0,10	EPT	0	0,00

Saint-Sébastien-sur-Loire

I., 16 757; A., 50,49 %; E., 7 933

PS	1862	23,47	Maj.	1700	21,42
Aut. E.	1282	16,16	MRG	814	10,26
PCF	411	5,18	FN	395	4,97
Verts	245	3,08	Aut. P.	236	2,97
LO	223	2,81	GE	201	2,53
Saraj.	200	2,52	CPNT	179	2,25
Rég.	53	0,66	Emp.	35	0,44
PLN	29	0,36	PT	26	0,32
PVE	23	0,28	DEUE	19	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MAINE-ET-LOIRE

Le scrutin laisse apparaître de nouveaux rapports de force, au sein de la majorité RPR-UDF, qui égale pourtant son score d'il y a cinq ans (48,45 % contre 48,53 % en 1989). Avec 20,17 % des suffrages sur l'ensemble du département, la liste conduite par Philippe de Villiers fait une percée. A Cholet, la ville de l'ancien ministre UDF Maurice Ligot, Philippe de Villiers talonne L'union UDF-RPR menée par Dominique Baudis (22,03 % contre 23,64 %). A gauche, la liste socialiste perd 9 points par rapport au scrutin de 1989. Pourtant, l'addition des suffrages obtenus par les listes de Bernard Tapie et Jean-Pierre Chevènement indique une amélioration du score de la gauche non communiste. Le Front national n'est guère affecté par le succès de la liste L'Autre Europe de Philippe de Villiers. En revanche, le PCF s'effrite encore un peu et passe sous la barre des 3 % des suffrages exprimés.

∴

I., 478 430; A., 46,43 %; E., 236 084

Maj.	66 776	28,28
Aut. E.	47 626	20,17
PS	32 489	13,76
MRG	24 593	10,41
FN	14 387	6,09
Verts	7 090	3,00
CPNT	6 837	2,89
PCF	6 724	2,84
LO	6 631	2,80
Aut. P.	5 356	2,26
GE	4 793	2,03
Saraj.	4 646	1,96
Emp.	2 540	1,07
PLN	1 518	0,64
PT	1 178	0,49
DEUE	1 105	0,46
PVE	1 052	0,44
Rég.	743	0,31
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 463 809; A., 53,08 %; E., 208 846.* – UDF-RPR, 75 618 (36,20 %); PS, 46 451 (22,24 %); Centre, 25 729 (12,31 %); Verts, 22 556 (10,80 %); FN, 14 170 (6,78 %); PCF, 6 536 (3,12 %); CPNT, 5 532 (2,64 %); LO, 3 555 (1,70 %); All., 2 954 (1,41 %); MPPT, 1 756 (0,84 %); PA, 1 668 (0,79 %); Gén. Eur., 821 (0,39 %); Rén., 662 (0,31 %); IDE, 421 (0,20 %); RFL, 417 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 472 178; A., 27,30 %; E., 327 354.* – Oui, 182 420 (55,72 %).

Angers

I., 79 373; A., 47,04 %; E., 39 874

Maj.	11230	28,16	PS	6973	17,48
Aut. E.	6345	15,91	MRG	4353	10,91
FN	2684	6,73	PCF	1477	3,70
Verts	1289	3,23	Aut. P.	1086	2,72
LO	1051	2,63	Saraj.	1030	2,58
GE	965	2,42	CPNT	504	1,26
Emp.	217	0,54	DEUE	160	0,40
PT	146	0,36	PLN	138	0,34
Rég.	131	0,32	PVE	95	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cholet

I., 34 351; A., 48,83 %; E., 16 550

Maj.	3913	23,64	Aut. E.	3646	22,03
PS	2945	17,79	MRG	1866	11,27
FN	961	5,80	PCF	525	3,17
LO	505	3,05	Verts	497	3,00
GE	372	2,24	Aut. P.	328	1,98
Saraj.	299	1,80	CPNT	243	1,46
Emp.	163	0,98	PLN	96	0,58
DEUE	68	0,41	PVE	47	0,28
PT	44	0,26	Rég.	32	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saumur

I., 19 061; A., 50,51 %; E., 8 933

Maj.	2713	30,37	Aut. E.	1594	17,84
PS	1320	14,77	MRG	1077	12,05
FN	591	6,61	PCF	224	2,50
Verts	213	2,38	LO	204	2,28
Aut. P.	193	2,16	CPNT	185	2,07
GE	173	1,93	Saraj.	160	1,79
Emp.	113	1,26	PLN	53	0,59
DEUE	35	0,39	PT	35	0,39
PVE	29	0,32	Rég.	21	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

MAYENNE

Les habitants du département se sont rendus plus nombreux aux urnes cette année (54 %) qu'en 1989 (48,4 %). Mais c'est pour exprimer un vote de défiance : 9,7 % d'entre eux ont déposé un bulletin blanc ou nul. Une défiance qui vise vraisemblablement les leaders locaux. En effet, ces derniers s'étaient tous unis derrière la liste Baudis, alors qu'ils s'étaient déchirés publiquement, l'an passé, lors du référendum de Maastricht. La Mayenne avait alors voté « oui » à 53 %, alors que seuls les sénateurs centristes, Jean Artuis et René Balayer, avaient fait campagne pour l'approbation du traité face à l'opposition des députés François d'Aubert (UDF), Roger Lestas (UDF) et Henri de Gatines (RPR). La liste socialiste perd plus de 10 points par rapport aux dernières européennes. Perte qui n'est pas comblée par le score de la liste Tapie. A Laval, où les rocardiens tiennent depuis vingt ans la municipalité, la liste Baudis arrive largement en tête.

∴

I., 204 272; A., 45,98 %; E., 99 536

Maj.	33 622	33,77
Aut. E.	16 112	16,18
PS	12 546	12,60
MRG	9 502	9,54
FN	6 123	6,15
Verts	3 258	3,27
LO	2 980	2,99
CPNT	2 909	2,92
GE	2 403	2,41
Aut. P.	2 284	2,29
PCF	2 099	2,10
Saraj.	1 811	1,81
Emp.	1 102	1,10
PLN	752	0,75
PT	665	0,66
PVE	509	0,51
DEUE	494	0,49
Rég.	365	0,36
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 197 945; A., 51,54 %; E., 90 532.* – UDF-RPR, 35 361 (39,05 %); PS, 19 640 (21,69 %); Verts, 10 463 (11,55 %); Centre, 10 182 (11,24 %); FN, 5 532 (6,11 %); CPNT, 2 123 (2,34 %); PCF, 1 967 (2,17 %); LO, 1 485 (1,64 %); All., 1 234 (1,36 %); MPPT, 820 (0,90 %); PA, 706 (0,77 %); Gén. Eur., 378 (0,41 %); Rén., 302 (0,33 %); RFL, 226 (0,24 %); IDE, 114 (0,12 %).

20 septembre 1992. – *I., 200 733; A., 25,86 %; E., 140 789.* – Oui, 74 138 (52,65 %).

Laval

I., 32 358; A., 47,89 %; E., 15 733

Maj.	4205	26,72	PS	2903	18,45
Aut. E.	2155	13,69	MRG	1702	10,81
FN	1090	6,92	Verts	672	4,27
LO	495	3,14	PCF	453	2,87
GE	411	2,61	Saraj.	407	2,58
Aut. P.	387	2,45	CPNT	295	1,87
Emp.	165	1,04	PT	124	0,78
PLN	85	0,54	PVE	66	0,41
DEUE	61	0,38	Rég.	57	0,36
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

SARTHE

Dans la Sarthe, la droite a réussi à mobiliser ses électeurs et marque des points. Avec 23,98 % des suffrages exprimés, la liste de Dominique Baudis est en tête sur le département, ainsi que dans la préfecture, Le Mans (23,26 %). Toutefois, c'est Philippe de Villiers qui crée la surprise : avec 16,19 % des voix, il devance en effet le PS, qui perd plus de 10 points par rapport aux européennes de 1989 et subit un sévère revers. La présence sur la liste « L'Autre Europe » de l'ex-juge manceau, Thierry Jean-Pierre, n'est sans doute pas étrangère à ce résultat. Le PC continue de reculer (5,56 % contre 6,29 % en 1989); la gauche ne sauve la mise que grâce à la liste Tapie (12,58 %). Au Mans, où seul le maire sortant, Robert Jarry (ex-PC), peut prétendre contrer la droite lors des prochaines municipales, la gauche apparaît particulièrement éclatée.

∴

I., 372 094; A., 48,68 %; E., 175 345

Maj.	42 046	23,97
Aut. E.	28 389	16,19
PS	25 875	14,75
MRG	22 061	12,58
FN	12 448	7,09
PCF	9 758	5,56
LO	6 040	3,44
Aut. P.	6 030	3,43
Verts	5 325	3,03
CPNT	4 051	2,31
GE	3 932	2,24
Saraj.	2 899	1,65
Emp.	2 072	1,18
PLN	1 214	0,69
PT	1 092	0,62
PVE	769	0,43
DEUE	736	0,41
Rég.	598	0,34
EPT	9	0,00
Out.-M.	1	0,00

18 juin 1989. – *I., 365 122; A., 54,70 %; E., 158 061.* – UDF-RPR, 49 891 (31,56 %); PS, 42 337 (26,78 %); Verts, 17 080 (10,80 %); Centre, 14 151 (8,95 %); FN, 10 579 (6,69 %); PCF, 9 947 (6,29 %); LO, 3 532 (2,23 %); CPNT, 3 385 (2,14 %); All., 1 554 (0,98 %); MPPT, 1 487 (0,94 %); PA, 1 388 (0,87 %); Rén., 1 127 (0,71 %); Gén. Eur., 881 (0,55 %); RFL, 366 (0,23 %); IDE, 348 (0,21 %).

20 septembre 1992. – *I., 368 093; A., 29,32 %; E., 248 426.* – Non, 125 144 (50,77 %).

Le Mans

I., 98 049; A., 51,96 %; E., 44 747

Maj.	10410	23,26	PS	7791	17,41
Aut. E.	6650	14,86	MRG	5508	12,30
PCF	3132	6,99	FN	2850	6,36
Aut. P.	1989	4,44	Verts	1512	3,37
LO	1205	2,69	Saraj.	1022	2,28
GE	991	2,21	CPNT	531	1,18
Emp.	363	0,81	PLN	214	0,47
PT	193	0,43	Rég.	131	0,29
PVE	125	0,27	DEUE	120	0,26
EPT	9	0,02	Out.-M.	1	0,00

VENDÉE

Avec un pourcentage presque trois fois plus important que celui obtenu par sa liste au niveau national, Philippe de Villiers arrive nettement en tête dans son fief, où il distance largement la liste de la majorité. Certes, l'effet « enfant du pays » a incontestablement joué en faveur du président du conseil général, mais le scrutin a confirmé définitivement que le « villiérisme », en tant que courant électoral, est désormais une donnée incontournable de la vie politique locale. Le député de Mortagne-sur-Sèvre arrive en tête dans les principales communes du département, qu'elles soient dirigées par des maires UDF ou RPR, comme Les Sables-d'Olonne (RPR), Challans (UDF), Fontenay-le-Comte (RPR) ou Les Herbiers (divers droite). A La Roche-sur-Yon (PS), Michel Rocard obtient le meilleur score, mais, à droite, Philippe de Villiers devance Dominique Baudis.

∴

I., 386 098; A., 40,70 %; E., 213 458

Aut. E.	74 173	34,74
Maj.	44 007	20,61
PS	27 475	12,87
MRG	17 691	8,28
CPNT	10 700	5,01
FN	9 792	4,58
PCF	5 110	2,39
Verts	4 980	2,33
LO	4 039	1,89
GE	3 552	1,66
Aut. P.	3 445	1,61
Saraj.	3 092	1,44
Emp.	1 391	0,65
PLN	1 159	0,54
PT	900	0,42
PVE	747	0,34
DEUE	650	0,30
Rég.	555	0,26
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 368 598; A., 51,00 %; E., 173 549.* – UDF-RPR, 67 383 (38,82 %); PS, 39 615 (22,82 %); Centre, 17 138 (9,87 %); Verts, 16 299 (9,39 %); FN, 11 226 (6,48 %); CPNT, 7 855 (4,52 %); PCF, 4 818 (2,77 %); All., 2 542 (1,46 %); LO, 2 233 (1,28 %); PA, 1 361 (0,78 %); MPPT, 1 237 (0,71 %); Gén. Eur., 566 (0,32 %); Rén., 535 (0,30 %); RFL, 372 (0,21 %); IDE, 369 (0,21 %).

20 septembre 1992. – *I., 377 547; A., 25,21 %; E., 268 586.* – Non, 135 099 (50,29 %).

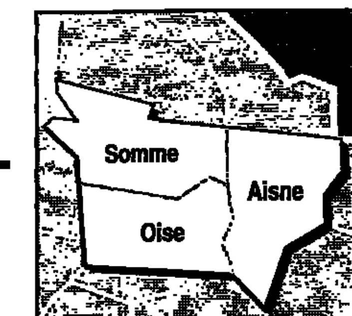
La Roche-sur-Yon

I., 31 464; A., 44,26 %; E., 16 617

PS	3777	22,72	Aut. E.	3561	21,42
Maj.	3360	20,22	MRG	1832	11,02
FN	610	3,67	Verts	594	3,57
PCF	560	3,37	Saraj.	467	2,81
Aut. P.	409	2,46	GE	400	2,40
LO	359	2,16	CPNT	316	1,90
Emp.	103	0,61	PLN	65	0,39
PVE	60	0,36	PT	58	0,34
Rég.	48	0,28	DEUE	38	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PICARDIE



Lors du référendum sur le traité de Maastricht, la Picardie avait battu le record du « non », cela ne l'a pas empêchée d'accorder à Bernard Tapie un crédit supérieur à la moyenne nationale. La liste de Michel Rocard en pâtit très nettement, les socialistes perdent près de 10 points. Dans l'Aisne, le PC continue de voir son terrain s'effriter progressivement, alors qu'il se maintient dans la Somme. Après avoir créé la surprise aux européennes de 1989, les chasseurs de ce département n'ont pas changé d'avis, mais leur soutien à la liste André Goustat s'est un peu émoussé. Dans l'Oise, un département limitrophe des banlieues parisiennes, le Front national confirme son implantation. D'un bout à l'autre de la région, Dominique Baudis n'obtient qu'un score modeste, gêné par Philippe de Villiers avec une grande constance.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
7,93	2,46	12,10	13,59	2,89	2,03	5,74	21,39	11,29	12,96	7,55

AISNE

En septembre 1992, l'Aisne s'était opposée au traité de Maastricht avec 56,70 % des voix. Cette fois, les électeurs créent la surprise en permettant à la liste Tapie de devancer de 2 850 voix la liste socialiste. Le PS subit donc un net recul. A Soissons, Michel Rocard perd plus de 600 voix par rapport à Laurent Fabius aux européennes de 1989. Le maire socialiste sortant, Bernard Lefranc, devra mener un difficile combat face au député Emmanuelle Bouquillon (UDF) lors des prochaines municipales. Le rapport des forces à gauche n'a pas laissé la moindre brèche à la liste de Jean-Pierre Chevènement, dont les partisans avaient pourtant mené une campagne très active. A droite, Philippe de Villiers joue les trouble-fête tout en laissant le premier rôle à Dominique Baudis.

∴

I., 369 165 ; A., 43,79 % ; E., 194 287

Maj.	40 707	20,95
MRG	27 930	14,37
PS	25 080	12,90
FN	24 884	12,80
Aut. E.	21 617	11,12
PCF	16 083	8,27
CPNT	7 783	4,00
Aut. P.	6 409	3,29
LO	6 157	3,16
Verts	5 480	2,82
GE	3 792	1,95
Emp.	2 098	1,07
Saraj.	1 793	0,92
PLN	1 239	0,63
PT	1 121	0,57
DEUE	910	0,46
PVE	737	0,37
Rég.	467	0,24
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 366 032 ; A., 49,73 % ; E., 177 359.* – UDF-RPR, 46 908 (26,44 %) ; PS, 43 228 (24,37 %) ; FN, 19 666 (11,08 %) ; Verts, 17 639 (9,94 %) ; PCF, 17 441 (9,83 %) ; Centre, 12 141 (6,84 %) ; CPNT, 8 595 (4,84 %) ; LO, 4 310 (2,43 %) ; PA, 2 192 (1,23 %) ; MPPT, 1 871 (1,05 %) ; All., 1 092 (0,61 %) ; Gén. Eur., 869 (0,48 %) ; Rén., 670 (0,37 %) ; RFL, 430 (0,24 %) ; IDE, 307 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 366 176 ; A., 26,99 % ; E., 259 166.* – Non, 146 948 (56,70 %).

Laon

I., 16 219 ; A., 50,47 % ; E., 7 643

Maj.	1 794	23,47	PS	1 349	17,65
MRG	1 069	13,98	Aut. E.	805	10,53
FN	741	9,69	PCF	406	5,31
Aut. P.	342	4,47	Verts	260	3,40
LO	206	2,69	GE	182	2,38
CPNT	148	1,93	Saraj.	118	1,54
Emp.	84	1,09	PLN	45	0,58
PT	30	0,39	PVE	26	0,34
DEUE	21	0,27	Rég.	17	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Quentin

I., 36 968 ; A., 46,82 % ; E., 18 605

Maj.	4 073	21,89	MRG	2 859	15,36
FN	2 538	13,64	PS	2 229	11,98
PCF	2 052	11,02	Aut. E.	1 818	9,77
Verts	511	2,74	Aut. P.	495	2,66
LO	474	2,54	GE	428	2,30
CPNT	400	2,14	Saraj.	192	1,03
Emp.	189	1,01	PT	122	0,65
DEUE	75	0,40	PLN	70	0,37
PVE	53	0,28	Rég.	27	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Soissons

I., 16 737 ; A., 52,20 % ; E., 7 659

Maj.	1 993	26,02	PS	1 205	15,73
MRG	967	12,62	Aut. E.	962	12,56
FN	874	11,41	PCF	558	7,28
Aut. P.	227	2,96	LO	190	2,48
Verts	169	2,20	CPNT	139	1,81
GE	133	1,73	Saraj.	96	1,25
Emp.	41	0,53	PT	30	0,39
PLN	24	0,31	DEUE	21	0,27
Rég.	18	0,23	PVE	12	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

OISE

Deuxième derrière la liste de la majorité, le Front national confirme une influence que l'on avait déjà constatée lors des consultations antérieures. Une comparaison avec les précédentes européennes fait apparaître une forte érosion des suffrages socialistes. Le PS perd en effet plus de 18 000 voix entre 1989 et 1994. A Beauvais, où la municipalité est pourtant dirigée par un maire socialiste, Bernard Tapie précède Michel Rocard qui n'arrive qu'en quatrième position. A Creil, en revanche, la liste socialiste résiste un peu mieux, mais elle est néanmoins devancée de 4 points par la liste conduite par Jean-Marie Le Pen.

∴

I., 474 532 ; A., 44,13 % ; E., 250 647

Maj.	54 684	21,81
FN	38 568	15,38
MRG	34 899	13,92
PS	29 981	11,96
Aut. E.	28 979	11,56
PCF	16 759	6,68
CPNT	8 252	3,29
LO	7 973	3,18
Verts	7 815	3,11
Aut. P.	5 733	2,28
GE	5 698	2,27
Saraj.	2 918	1,16
Emp.	2 412	0,96
PLN	1 536	0,61
PT	1 347	0,53
DEUE	1 284	0,51
PVE	971	0,38
Rég.	631	0,25
Out.-M.	207	0,08
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 448 775 ; A., 50,19 % ; E., 216 428.* – UDF-RPR, 59 721 (27,59 %) ; PS, 48 113 (22,23 %) ; FN, 29 632 (13,69 %) ; Verts, 23 798 (10,99 %) ; PCF, 17 293 (7,99 %) ; Centre, 15 884 (7,33 %) ; CPNT, 8 223 (3,79 %) ; LO, 4 711 (2,17 %) ; PA, 2 872 (1,32 %) ; MPPT, 1 836 (0,84 %) ; All., 1 704 (0,78 %) ; Gén. Eur., 931 (0,43 %) ; Rén., 837 (0,38 %) ; RFL, 471 (0,21 %) ; IDE, 402 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 460 412 ; A., 25,53 % ; E., 333 347.* – Non, 185 988 (55,79 %).

Beauvais

I., 31 734 ; A., 43,84 % ; E., 16 880

Maj.	3 662	21,69	MRG	2 623	15,53
FN	2 505	14,84	PS	2 393	14,17
Aut. E.	1 621	9,60	PCF	844	5,00
LO	637	3,77	Verts	538	3,18
Aut. P.	450	2,66	GE	389	2,30
CPNT	365	2,16	Saraj.	232	1,37
Emp.	184	1,09	PLN	119	0,70
PT	92	0,54	DEUE	82	0,48
Out.-M.	60	0,35	PVE	44	0,26
Rég.	40	0,23	EPT	0	0,00

Compiègne

I., 21 726 ; A., 46,62 % ; E., 11 155

Maj.	3 319	29,75	Aut. E.	1 594	14,28
FN	1 428	12,80	PS	1 386	12,42
MRG	1 238	11,09	PCF	383	3,43
Verts	371	3,32	Aut. P.	281	2,51
LO	281	2,51	GE	243	2,17
CPNT	183	1,64	Saraj.	169	1,51
Emp.	67	0,60	PLN	44	0,39
DEUE	40	0,35	PT	40	0,35
PVE	35	0,31	Out.-M.	28	0,25
Rég.	25	0,22	EPT	0	0,00

Creil

I., 16 003 ; A., 55,89 % ; E., 6 752

FN	1 439	21,31	PS	1 170	17,32
Maj.	1 008	14,92	MRG	996	14,75
Aut. E.	542	8,02	PCF	430	6,36
LO	225	3,33	Verts	208	3,08
Aut. P.	205	3,03	CPNT	100	1,48
GE	100	1,48	Saraj.	81	1,19
Emp.	61	0,90	DEUE	39	0,57
Out.-M.	34	0,50	PT	33	0,48
PVE	31	0,45	PLN	30	0,44
Rég.	20	0,29	EPT	0	0,00

SOMME

La liste CPNT, menée par André Goustat, dépasse les 10 % mais son résultat est en net retrait par rapport au scrutin européen de 1989 (14,96 %). Dans l'ouest de la Somme, les chasseurs de gibier d'eau se manifestent de façon très nette : ils totalisent 13,92 % des voix à Abbeville, par exemple, où il arrivent en deuxième position. Sur l'ensemble du département, la liste de Bernard Tapie devance celle de Michel Rocard, qui ne totalise que 11,53 % des suffrages, alors que Laurent Fabius en avait obtenu 19,59 % en 1989.

A Amiens, où le maire, Gilles de Robien (UDF-PR), est député, les électeurs ont moins voté pour la liste Baudis (23,56 %) que pour la liste Giscard d'Estaing en 1989 (25,85 %). Jean-Marie Le Pen arrive en deuxième position (12,55 %), devançant la liste Energie radicale (12,41 %).

∴

I., 386 453 ; A., 40,42 % ; E., 215 607

Maj.	45 951	21,31
MRG	26 989	12,51
PS	24 881	11,53
Aut. E.	24 037	11,14
FN	22 183	10,28
CPNT	21 942	10,17
PCF	19 589	9,08
LO	7 427	3,44
Verts	5 808	2,69
Aut. P.	4 153	1,92
GE	3 979	1,84
Emp.	2 158	1,00
Saraj.	1 876	0,87
PLN	1 390	0,64
PT	1 100	0,51
DEUE	997	0,46
PVE	563	0,26
Rég.	498	0,23
Out.-M.	86	0,03
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 382 036 ; A., 44,61 % ; E., 203 032.* – UDF-RPR, 52 528 (25,87 %) ; PS, 39 784 (19,59 %) ; CPNT, 30 400 (14,97 %) ; PCF, 19 992 (9,84 %) ; FN, 18 544 (9,13 %) ; Verts, 17 327 (8,53 %) ; Centre, 12 723 (6,26 %) ; LO, 4 436 (2,18 %) ; PA, 2 465 (1,21 %) ; MPPT, 1 517 (0,74 %) ; All., 1 005 (0,49 %) ; Gén. Eur., 899 (0,44 %) ; Rén., 736 (0,36 %) ; RFL, 365 (0,18 %) ; IDE, 292 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *I., 382 372 ; A., 24,38 % ; E., 279 966.* – Non, 165 007 (58,93 %).

Amiens

I., 73 928 ; A., 48,74 % ; E., 36 145

Maj.	8 516	23,56	FN	4 539	12,55
MRG	4 486	12,41	PS	4 484	12,40
Aut. E.	3 738	10,34	PCF	3 612	9,99
CPNT	1 283	3,54	Verts	1 199	3,31
GE	931	2,57	LO	930	2,57
Aut. P.	896	2,47	Saraj.	514	1,42
Emp.	290	0,80	DEUE	188	0,52
PLN	184	0,50	PT	131	0,36
Rég.	90	0,24	Out.-M.	84	0,23
PVE	50	0,13	EPT	0	0,00

Abbeville

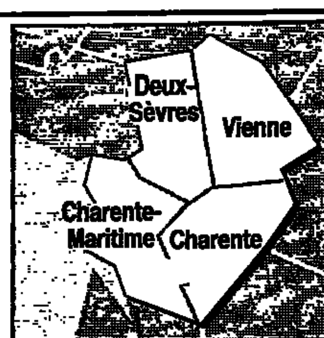
I., 17 365 ; A., 44,72 % ; E., 8 875

Maj.	1 704	19,20	CPNT	1 236	13,92
MRG	1 142	12,86	PS	1 108	12,48
Aut. E.	853	9,61	PCF	812	9,14
FN	757	8,52	LO	273	3,07
Verts	235	2,64	GE	167	1,88
Aut. P.	166	1,87	Emp.	124	1,39
Saraj.	85	0,95	PLN	63	0,70
PT	56	0,63	DEUE	44	0,49
Rég.	32	0,36	PVE	18	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Allaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale (Bernard Tapie).
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par le SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

POITOU-CHARENTES



La région, largement dominée par des élus de la majorité, a confirmé son choix en faveur des listes de droite, même si la liste UDF-RPR perd quelque quatre points par rapport à celle de Valéry Giscard d'Estaing, il y a six ans. La liste socialiste connaît un cinglant échec en perdant plus de dix points par rapport aux européennes de 1989, subissant son recul le plus sévère en Charente, où les électeurs de la gauche non communiste se partagent à égalité entre Michel Rocard et Bernard Tapie. La liste Energie radicale devance même le PS en Charente-Maritime, où pourtant le maire MRG de La Rochelle, Michel Crépeau, avait publiquement pris ses distances avec Bernard Tapie. Dans une région qui avait voté majoritairement « oui » au référendum sur Maastricht, la liste de Philippe de Villiers réalise un score de deux points supérieur à sa moyenne nationale, notamment dans les Deux-Sèvres, département voisin de son fief vendéen.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
5,15	2,28	14,50	13,40	2,74	1,76	8,04	24,78	14,44	6,31	6,55

CHARENTE

Avec une participation plus importante qu'en 1989, les listes Baudis et de Villiers atteignent, au total, 35 % des voix, soit autant que les listes Giscard et Veil en 1989. A gauche, c'est la ville d'Angoulême qui permet, *in extremis*, à la liste Rocard de devancer d'un peu plus de 200 voix celle de Bernard Tapie, dont la percée représente la principale surprise du scrutin. La liste du député des Bouches-du-Rhône devance de près de 2 points celle de Philippe de Villiers, tandis que le Parti communiste et le Front national font jeu égal (6,5 %). La liste Chasse, pêche, nature et traditions progresse un peu, passant de 9,46 % en 1989 à 9,83 %. Dans de nombreuses communes rurales, elle arrive même en troisième position.

∴

I., 252 158 ; A., 46,85 % ; E., 125 407

Maj.	28 040	22,35
PS	18 533	14,77
MRG	18 319	14,60
Aut. E.	15 931	12,70
CPNT	12 329	9,83
PCF	8 143	6,49
FN	8 132	6,48
Verts	3 348	2,66
LO	3 178	2,53
Aut. P.	2 884	2,29
GE	2 147	1,71
Saraj.	1 492	1,18
Emp.	731	0,58
PLN	700	0,55
PT	525	0,41
DEUE	371	0,29
PVE	321	0,25
Rég.	283	0,22
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 252 091 ; A., 50,75 % ; E., 119 785.* – UDF-RPR, 32 263 (26,93 %) ; PS, 31 648 (26,42 %) ; CPNT, 11 323 (9,45 %) ; Verts, 10 662 (8,90 %) ; Centre, 9 625 (8,03 %) ; PCF, 9 613 (8,02 %) ; FN, 8 425 (7,03 %) ; LO, 1 969 (1,64 %) ; PA, 1 226 (1,02 %) ; MPPT, 926 (0,77 %) ; All., 920 (0,76 %) ; Gén. Eur., 426 (0,35 %) ; Rén., 339 (0,28 %) ; RFL, 210 (0,17 %) ; IDE, 210 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 249 912 ; A., 28,50 % ; E., 171 412.* – Oui, 85 714 (50,00 %).

Angoulême

I., 26 132 ; A., 50,60 % ; E., 12 362

Maj.	3 197	25,86	PS	2 172	17,56
MRG	1 723	13,93	Aut. E.	1 588	12,84
FN	949	7,67	PCF	663	5,36
Verts	404	3,26	CPNT	385	3,11
Aut. P.	328	2,65	LO	320	2,58
GE	222	1,79	Saraj.	193	1,56
Emp.	59	0,47	PLN	49	0,39
PVE	30	0,24	PT	30	0,24
DEUE	26	0,21	Rég.	24	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

CHARENTE-MARITIME

Chômage, malaise rural, pêche et ostréiculture en crise : la mobilisation a été plutôt supérieure à celle de 1989 en Charente-Maritime. Bernard Tapie devance Michel Rocard, et réalise un bon score (14,79 % des voix), même à La Rochelle, dont le maire, Michel Crépeau, ancien président du MRG, s'était montré réservé vis-à-vis du chef de file de son parti. Le voisin vendéen Philippe de Villiers obtient lui aussi un résultat supérieur à sa moyenne nationale (13,84 %) dans le chef-lieu du département, où la liste Baudis n'atteint que 22,29 % des suffrages. Michel Rocard, de son côté, recueille 18 % des voix. La rochelaise Marie-Jo Denys, socialiste, député européenne sortante, figurait en quinzième position sur sa liste.

∴

I., 388 414 ; A., 47,11 % ; E., 195 139

Maj.	45 209	23,16
Aut. E.	29 639	15,18
MRG	26 874	13,77
PS	25 766	13,20
CPNT	18 578	9,52
FN	14 536	7,44
PCF	10 708	5,48
Verts	5 024	2,57
Aut. P.	4 100	2,10
LO	4 028	2,06
GE	3 338	1,71
Saraj.	2 407	1,23
Emp.	1 274	0,65
PLN	1 128	0,57
PT	815	0,41
DEUE	623	0,31
PVE	561	0,28
Rég.	492	0,25
Out.-M.	39	0,01
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 382 325 ; A., 52,02 % ; E., 178 324.* – UDF-RPR, 49 173 (27,57 %) ; PS, 41 926 (23,51 %) ; CPNT, 20 251 (11,35 %) ; Verts, 17 725 (9,93 %) ; FN, 15 909 (8,92 %) ; Centre, 14 206 (7,96 %) ; PCF, 11 284 (6,32 %) ; LO, 2 080 (1,16 %) ; PA, 1 702 (0,95 %) ; MPPT, 1 194 (0,66 %) ; All., 1 084 (0,60 %) ; Gén. Eur., 625 (0,35 %) ; Rén., 504 (0,28 %) ; RFL, 348 (0,19 %) ; IDE, 313 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 381 760 ; A., 29,84 % ; E., 258 757.* – Non, 133 404 (51,55 %).

La Rochelle

I., 43 538 ; A., 48,67 % ; E., 21 676

Maj.	4 833	22,29	PS	3 903	18,00
MRG	3 208	14,79	Aut. E.	3 001	13,84
PCF	1 740	8,02	FN	1 573	7,25
Verts	641	2,95	CPNT	597	2,75
Aut. P.	539	2,48	LO	417	1,92
GE	396	1,82	Saraj.	380	1,75
Emp.	98	0,45	PT	83	0,38
PLN	82	0,37	DEUE	62	0,28
Rég.	51	0,23	PVE	41	0,18
Out.-M.	31	0,14	EPT	0	0,00

Rochefort

I., 15 502 ; A., 52,47 % ; E., 7 053

Maj.	1 903	26,98	Aut. E.	1 059	15,01
MRG	928	13,15	PS	867	12,29
FN	614	8,70	CPNT	423	5,99
PCF	402	5,69	Verts	198	2,80
Aut. P.	149	2,11	LO	143	2,02
GE	124	1,75	Saraj.	86	1,21
Emp.	43	0,60	PLN	42	0,59
PT	25	0,35	PVE	19	0,26
DEUE	18	0,25	Rég.	10	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saintes

I., 18 414 ; A., 49,17 % ; E., 8 983

Maj.	2 081	23,16	PS	1 545	17,19
MRG	1 230	13,69	Aut. E.	1 113	12,39
PCF	818	9,10	FN	570	6,34
CPNT	434	4,83	Verts	264	2,93
Aut. P.	253	2,81	LO	195	2,17
GE	158	1,75	Saraj.	120	1,33
Emp.	59	0,65	PLN	42	0,46
PT	36	0,40	PVE	26	0,28
DEUE	20	0,22	Rég.	19	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

DEUX-SÈVRES

Avec près de 28 % des voix, la liste Baudis arrive nettement en tête devant celle de Philippe de Villiers qui dépasse les 16 %. La présence de Mme Guinebertière (RPR), conseiller général de Cerizay sur la liste du maire de Toulouse, n'a pas gêné la liste de M. de Villiers qui fait précisément son meilleur score (près de 20 %) dans la circonscription de Bressuire, voisine de la Vendée. Dans celle de Melle-Saint-Maixent, dont Ségolène Royal (PS) est député, le total des voix des listes Rocard et Tapie dépasse à peine 30 %. La liste de M. Goustat (CPNT) a recueilli plus de 6 % des voix, mais fait moins bien qu'en 1989, tout comme celle de Jean-Marie Le Pen, qui a perdu 600 voix d'un scrutin à l'autre. Michel Hervé, maire (PS) de Partenay et député européen sortant, ne se représentait pas. Le département a désormais pour seule représentante à Strasbourg Armelle Guinebertière, qui figurait en sixième position sur la liste d'union UDF-RPR.

I., 256 712 ; A., 46,03 % ; E., 128 229

Maj.	35 806	27,92
Aut. E.	20 692	16,13
PS	19 702	15,36
MRG	16 421	12,80
CPNT	7 779	6,06
FN	5 698	4,44
PCF	3 757	2,92
Verts	3 610	2,81
LO	3 397	2,64
Aut. P.	2 965	2,31
GE	2 214	1,72
Saraj.	1 864	1,45
Emp.	1 125	0,87
PLN	896	0,69
PT	792	0,61
DEUE	564	0,43
PVE	497	0,38
Rég.	412	0,32
Out.-M.	38	0,02
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 251 997 ; A., 51,07 % ; E., 118 234.* – UDF-RPR, 37 063 (31,34 %) ; PS, 32 331 (27,34 %) ; Verts, 12 549 (10,61 %) ; Centre, 10 942 (9,25 %) ; CPNT, 9 138 (7,72 %) ; FN, 6 257 (5,29 %) ; PCF, 3 606 (3,04 %) ; LO, 1 752 (1,48 %) ; PA, 1 132 (0,95 %) ; All., 1 079 (0,91 %) ; MPPT, 1 046 (0,88 %) ; Rén., 435 (0,36 %) ; Gén. Eur., 425 (0,35 %) ; RFL, 244 (0,20 %) ; IDE, 235 (0,19 %).

20 septembre 1992. – *I., 253 269 ; A., 27,35 % ; E., 174 704.* – Oui, 92 780 (53,10 %).

Niort

I., 39 160 ; A., 49,43 % ; E., 18 850

Maj.	4 623	24,52	PS	3 873	20,54
MRG	2 711	14,38	Aut. E.	2 428	12,88
FN	901	4,77	PCF	853	4,52
Verts	601	3,18	CPNT	549	2,91
Aut. P.	541	2,87	LO	480	2,54
GE	437	2,31	Saraj.	369	1,95
Emp.	107	0,56	PT	99	0,52
PLN	76	0,40	DEUE	65	0,34
Rég.	60	0,31	PVE	39	0,20
Out.-M.	38	0,20	EPT	0	0,00

VIENNE

La droite (listes Baudis et de Villiers) totalise 39,75 % des voix au lieu de 38,62 % en 1989 (listes Giscard et Veil). En revanche, Michel Rocard (15,26 %) est loin des 24,84 % réalisés par Laurent Fabius il y a cinq ans. A Châtellerault, dont le maire est Edith Cresson, la liste Energie radicale talonne celle du PS. Au contraire, à Poitiers, également gérée par un socialiste, Michel Rocard creuse l'écart avec l'ancien ministre de la ville et fait nettement mieux qu'au plan national. C'est une satisfaction pour le maire, Jacques Santrot, et pour son directeur de cabinet, Alain Claeys, qui figurait sur la liste socialiste. A Loudun, ville du président centriste du Sénat, René Monory, la liste UDF-RPR arrive en tête avec 807 voix contre 402 à sa suivante d'Energie radicale.

∴

I., 276 419 ; A., 45,64 % ; E., 139 589

Maj.	36 763	26,33
PS	21 314	15,26
Aut. E.	18 727	13,41
MRG	17 272	12,37
FN	8 774	6,28
CPNT	8 657	6,20
PCF	7 730	5,53
Verts	4 154	2,97
LO	3 724	2,66
Aut. P.	3 481	2,49
GE	2 706	1,93
Saraj.	2 103	1,50
Emp.	1 102	0,78
PLN	851	0,60
PT	757	0,54
DEUE	617	0,44
Rég.	429	0,30
PVE	428	0,30
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 271 286 ; A., 49,12 % ; E., 133 232.* – UDF-RPR, 37 633 (28,24 %) ; PS, 33 108 (24,84 %) ; Centre, 13 827 (10,37 %) ; Verts, 13 441 (10,08 %) ; CPNT, 10 606 (7,96 %) ; FN, 9 462 (7,10 %) ; PCF, 8 333 (6,25 %) ; LO, 1 993 (1,49 %) ; PA, 1 303 (0,97 %) ; MPPT, 1 047 (0,78 %) ; All., 942 (0,70 %) ; Rén., 563 (0,42 %) ; Gén. Eur., 488 (0,36 %) ; RFL, 246 (0,18 %) ; IDE, 240 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 271 620 ; A., 26,98 % ; E., 189 548.* – Oui, 94 987 (50,11 %).

Poitiers

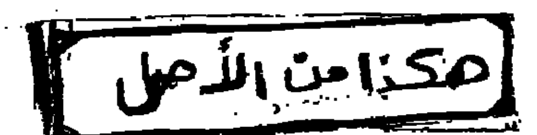
I., 44 812 ; A., 48,00 % ; E., 22 330

Maj.	5 865	26,26	PS	4 748	21,26
Aut. E.	2 908	13,02	MRG	2 441	10,93
FN	1 278	5,72	PCF	1 139	5,10
Verts	873	3,90	Aut. P.	659	2,95
Saraj.	513	2,29	LO	505	2,26
GE	478	2,14	CPNT	475	2,12
PT	106	0,47	Emp.	92	0,41
PLN	78	0,34	Rég.	71	0,31
DEUE	69	0,30	PVE	32	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Châtellerault

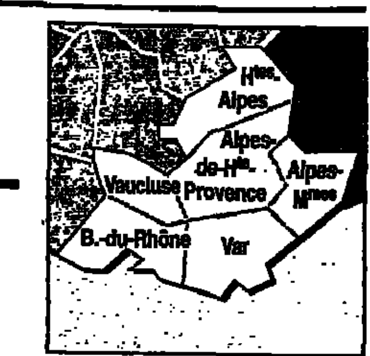
I., 24 434 ; A., 51,47 % ; E., 11 212

Maj.	2 924	26,07	PS	1 643	14,65
MRG	1 493	13,31	Aut. E.	1 326	11,82
FN	988	8,81	PCF	899	8,01
CPNT	350	3,12	Aut. P.	309	2,75
Verts	296	2,64	LO	274	2,44
GE	220	1,96	Saraj.	174	1,55
Emp.	89	0,79	DEUE	67	0,59
PLN	57	0,50	PT	40	0,35
Rég.	32	0,28	PVE	31	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Dans une région qui avait manifesté son opposition à la ratification de Maastricht à 55,33 %, les listes hostiles à l'accord européen, de MM. de Villiers et Le Pen, ne parviennent pas à totaliser un tel résultat. Certes le Front national réalise encore des scores importants par rapport aux chiffres obtenus dans le reste du pays, mais une partie de son électorat paraît avoir été séduit par la listé de Villiers. Grâce à ses résultats spectaculaires dans le département des Bouches-du-Rhône, la liste de Bernard Tapie se glisse à la deuxième place dans la région, à moins de trois points de la liste Baudis. Ce résultat est obtenu, en partie, au détriment de la liste socialiste, qui dépasse à peine 12 % dans les Hautes-Alpes et s'effondre à moins de 7 % dans les Bouches-du-Rhône. La présence d'Elisabeth Guigou n'a pas évité à la liste Rocard d'arriver en cinquième position dans le Vaucluse.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
7,83	1,79	8,73	18,82	2,47	1,75	3,38	21,44	12,40	17,00	4,33

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Dans un département où il n'y a pas eu de campagne électorale et dans lequel les leaders politiques locaux ont brillé par leur absence, l'effet Tapie et de Villiers a joué à plein. Avec 18,21 % des suffrages exprimés, Bernard Tapie dépasse largement sa moyenne nationale et devance de 7 points la liste menée par Michel Rocard (11,45 %). Une double performance que la proximité de Marseille, capitale régionale et fief du député des Bouches-du-Rhône, explique en grande partie. A droite, Philippe de Villiers, pour parvenir à 11,62 % des suffrages, a mordu sur l'électorat du Front national et complété son assise grâce aux voix des opposants à l'Europe qui s'étaient manifestés majoritairement, dans le département, lors du référendum de septembre 1992. De son côté, la majorité RPR-UDF est en net recul. Avec 20,95 % des suffrages, Dominique Baudis perd près de 12 des points obtenus, en 1989, par les listes conduites par Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil.

∴

I., 101 174; A., 42,36 %; E., 54 113

Maj.	11 342	20,95
MRG	9 854	18,21
Aut. E.	6 291	11,62
PS	6 200	11,45
FN	5 359	9,90
PCF	5 000	9,23
CPNT	3 140	5,80
Verts	1 674	3,09
Aut. P.	1 216	2,24
GE	1 099	2,03
LO	865	1,59
Saraj.	802	1,48
PLN	282	0,52
Rég.	263	0,48
Emp.	230	0,42
DEUE	190	0,35
PT	183	0,33
PVE	110	0,20
Out.-M.	13	0,02
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 98 650; A., 44,39 %; E., 53 235.* – UDF-RPR, 13 504 (25,36 %); PS, 11 830 (22,22 %); Verts, 6 486 (12,18 %); FN, 6 385 (11,99 %); PCF, 5 188 (9,74 %); CPNT, 3 834 (7,20 %); Centre, 3 668 (6,89 %); PA, 711 (1,33 %); LO, 510 (0,95 %); All., 301 (0,56 %); MPPT, 261 (0,49 %); Rén., 257 (0,48 %); Gén. Eur., 124 (0,23 %); IDE, 100 (0,18 %); RFL, 076 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *I., 99 842; A., 27,25 %; E., 69 785.* – Non, 38 014 (51,59 %).

Digne-les-Bains

I., 10 765; A., 50,30 %; E., 5 077

Maj.	1 198	23,59	MRG	863	16,99
PS	721	14,20	Aut. E.	624	12,29
FN	488	9,61	PCF	327	6,44
Verts	192	3,78	CPNT	171	3,36
Aut. P.	136	2,67	LO	89	1,75
GE	87	1,71	Saraj.	85	1,67
Rég.	27	0,53	DEUE	18	0,35
PLN	18	0,35	Emp.	14	0,27
PT	14	0,27	PVE	4	0,07
Out.-M.	1	0,01	EPT	0	0,00

HAUTES-ALPES

Le pourcentage de participation a été de 54,59 % en 1994 contre 54,77 % en 1989. L'ordre national est quelque peu bousculé, en ce sens que la liste Tapie, avec 15,50 % des suffrages, arrive en deuxième position derrière la liste Baudis et devance la liste Rocard. Pour le département, il était intéressant de connaître le sort réservé au député européen sortant Pierre Bernard-Reymond (UDF-CDS), ancien ministre, maire de Gap. Placé en vingt-troisième position sur la liste Baudis, il conserve donc son siège au Parlement européen. Dans les limites de la commune de Gap, la liste Baudis obtient, avec 31,20 % des voix, un résultat supérieur à sa moyenne nationale et la liste Tapie, avec 16,35 %, devance la liste Rocard.

∴

I., 85 721; A., 45,41 %; E., 44 220

Maj.	12 158	27,49
MRG	6 881	15,56
PS	5 466	12,36
Aut. E.	4 808	10,87
FN	3 618	8,18
PCF	2 890	6,53
CPNT	2 370	5,35
Verts	1 622	3,66
GE	1 041	2,35
Aut. P.	968	2,18
Saraj.	792	1,79
LO	754	1,70
Rég.	187	0,42
PLN	182	0,41
Emp.	160	0,36
PT	131	0,29
DEUE	113	0,25
PVE	79	0,17
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 83 229; A., 45,27 %; E., 44 198.* – UDF-RPR, 10 710 (24,23 %); PS, 9 576 (21,66 %); Centre, 7 422 (16,79 %); Verts, 5 619 (12,71 %); FN, 4 529 (10,24 %); PCF, 3 036 (6,86 %); CPNT, 1 715 (3,88 %); PA, 400 (0,90 %); LO, 385 (0,87 %); All., 277 (0,62 %); Rén., 205 (0,46 %); MPPT, 139 (0,31 %); Gén. Eur., 080 (0,18 %); IDE, 060 (0,13 %); RFL, 045 (0,10 %).

20 septembre 1992. – *I., 84 259; A., 29,78 %; E., 56 833.* – Oui, 30 622 (53,88 %).

Gap

I., 23 366; A., 46,03 %; E., 12 051

Maj.	3760	31,20	MRG	1971	16,35
PS	1642	13,62	Aut. E.	1179	9,78
FN	973	8,07	PCF	610	5,06
Verts	418	3,46	CPNT	327	2,71
Aut. P.	294	2,43	GE	278	2,30
Saraj.	226	1,87	LO	177	1,46
Rég.	44	0,36	Emp.	44	0,36
PLN	44	0,36	DEUE	24	0,19
PT	21	0,17	PVE	19	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

ALPES-MARITIMES

Dans un département où l'électorat est assez conservateur, Philippe de Villiers trouble les duels que se livraient habituellement, en tête de chaque scrutin, l'union UDF-RPR et le Front National. Sa liste arrive en seconde position dans quelques communes, mais le plus souvent en troisième position devant Bernard Tapie, qui reprend généralement les scores du Parti socialiste. La position nouvelle de Philippe de Villiers est notamment illustrée à Nice, où le « non » à Maastricht l'avait emporté. Il mord à la fois sur l'électorat de Jean-Marie Le Pen et sur celui de l'Union UDF-RPR. Quelques mandataires de liste ont fait remarquer que le Front National avait, dans la nuit précédant le scrutin, recouvert de ses affiches tous les panneaux officiels de campagne autour des bureaux de vote à Nice.

∴

I., 664 068; A., 50,28 %; E., 318 206

Maj.	82 045	25,78
FN	60 864	19,12
Aut. E.	48 475	15,23
MRG	39 450	12,39
PS	28 997	9,11
PCF	19 966	6,27
Verts	8 076	2,53
GE	5 907	1,85
CPNT	5 755	1,80
Aut. P.	5 184	1,62
LO	3 736	1,17
Saraj.	3 435	1,07
PLN	1 439	0,45
DEUE	1 273	0,40
Emp.	1 139	0,35
Rég.	980	0,30
PVE	736	0,23
PT	729	0,22
Out.-M.	20	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 650 413; A., 49,10 %; E., 324 436.* – UDF-RPR, 98 653 (30,40 %); FN, 81 290 (25,06 %); PS, 55 831 (17,20 %); Verts, 28 428 (8,76 %); PCF, 23 414 (7,21 %); Centre, 21 512 (6,63 %); PA, 4 492 (1,38 %); CPNT, 4 116 (1,28 %); LO, 1 885 (0,58 %); All., 1 504 (0,46 %); MPPT, 1 015 (0,31 %); Rén., 817 (0,25 %); IDE, 630 (0,19 %); Gén. Eur., 529 (0,16 %); RFL, 322 (0,09 %).

20 septembre 1992. – *I., 655 428; A., 34,31 %; E., 422 026.* – Non, 229 531 (54,38 %).

Nice

I., 228 584; A., 54,35 %; E., 101 343

Maj.	24656	24,32	FN	22495	22,19
Aut. E.	14477	14,28	MRG	12206	12,04
PS	10111	9,97	PCF	6557	6,47
Verts	2255	2,22	GE	1767	1,74
Aut. P.	1674	1,65	LO	1152	1,13
Saraj.	1138	1,12	CPNT	881	0,86
PLN	465	0,45	DEUE	396	0,39
Emp.	347	0,34	Rég.	324	0,31
PVE	227	0,22	PT	215	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Antibes

I., 45 976; A., 48,97 %; E., 21 951

Maj.	6281	28,61	FN	4266	19,43
Aut. E.	3582	16,31	MRG	2700	12,30
PS	1930	8,79	PCF	821	3,74
Verts	536	2,44	GE	417	1,89
Aut. P.	378	1,72	CPNT	320	1,45
LO	207	0,94	Saraj.	192	0,87
DEUE	72	0,32	Emp.	64	0,29
PLN	52	0,23	Rég.	50	0,22
PVE	44	0,20	PT	39	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cagnes-sur-Mer

I., 26 661; A., 48,17 %; E., 13 359

Maj.	3607	27,00	FN	2680	20,06
Aut. E.	2084	15,59	MRG	1751	13,10
PS	1148	8,59	PCF	573	4,28
Verts	335	2,50	GE	290	2,17
Aut. P.	185	1,38	CPNT	170	1,27
Saraj.	152	1,13	LO	142	1,06
PLN	55	0,41	Emp.	48	0,35
DEUE	47	0,35	Rég.	33	0,24
PVE	32	0,23	PT	27	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cannes

I., 46 236; A., 47,88 %; E., 23 421

Maj.	7061	30,14	FN	4783	20,42
Aut. E.	3893	16,62	MRG	2819	12,03
PS	1912	8,16	PCF	836	3,56
Verts	550	2,34	GE	314	1,34
Aut. P.	278	1,18	CPNT	228	0,97
LO	226	0,96	Saraj.	195	0,83
DEUE	85	0,36	Emp.	59	0,25
Rég.	55	0,23	PLN	53	0,22
PT	48	0,20	PVE	26	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Le Cannet

I., 26 599; A., 51,68 %; E., 12 480

Maj.	3619	28,99	FN	2335	18,70
Aut. E.	1994	15,97	MRG	1555	12,45
PS	1104	8,84	PCF	517	4,14
Verts	314	2,51	GE	222	1,77
CPNT	147	1,17	Aut. P.	147	1,17
Saraj.	133	1,06	LO	132	1,05
DEUE	65	0,52	PLN	63	0,50
Emp.	49	0,39	PVE	38	0,30
PT	26	0,20	Rég.	20	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Grasse

I., 23 427; A., 44,90 %; E., 12 425

Maj.	3121	25,11	Aut. E.	2299	18,50
FN	1788	14,39	MRG	1534	12,34
PS	1126	9,06	PCF	798	6,42
Verts	409	3,29	GE	278	2,23
CPNT	259	2,08	Aut. P.	231	1,85
LO	162	1,30	Saraj.	140	1,12
PLN	56	0,45	Emp.	54	0,43
DEUE	46	0,37	Rég.	43	0,34
PT	36	0,28	PVE	25	0,20
Out.-M.	20	0,16	EPT	0	0,00

Menton

I., 19 691; A., 49,71 %; E., 9 559

Maj.	2478	25,92	FN	2058	21,52
Aut. E.	1339	14,00	MRG	1300	13,59
PS	822	8,59	PCF	554	5,79
Verts	221	2,31	GE	174	1,82
Aut. P.	144	1,50	CPNT	136	1,42
LO	101	1,05	Saraj.	69	0,72
DEUE	37	0,38	PLN	33	0,34
Emp.	31	0,32	PVE	25	0,26
Rég.	23	0,24	PT	14	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Laurent-du-Var

I., 16 735; A., 49,65 %; E., 8 135

Maj.	2055	25,26	FN	1713	21,05
Aut. E.	1235	15,18	MRG	1076	13,22
PS	735	9,03	PCF	335	4,11
Verts	215	2,64	GE	155	1,90
CPNT	147	1,80	Aut. P.	123	1,51
Saraj.	91	1,11	LO	84	1,03
Emp.	47	0,57	DEUE	34	0,41
PLN	32	0,39	Rég.	22	0,27
PVE	20	0,24	PT	16	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vallauris

I., 15 108; A., 46,35 %; E., 7 795

FN	1781	22,84	Maj.	1781	22,84
Aut. E.	1189	15,25	MRG	1067	13,68
PS	599	7,68	PCF	477	6,11
Verts	261	3,34	Aut. P.	115	1,47
GE	113	1,44	CPNT	107	1,37
LO	90	1,15	Saraj.	60	0,76
PLN	38	0,48	DEUE	26	0,33
PVE	24	0,30	Rég.	24	0,30
PT	22	0,28	Emp.	21	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

BOUCHES-DU-RHÔNE

L'effet Tapie, qui s'était déjà manifesté aux dernières élections cantonales, a pris une ampleur exceptionnelle. Avec 25,63 % des suffrages exprimés, la liste de l'ex-président de l'OM capte près des deux tiers des électeurs du PS (– 11,30 points de pourcentage) et mord également sur l'électorat du PCF (– 3,24) et sur celui du Front national (– 4,76). Bernard Tapie arrive en tête dans quatre-vingts communes du département sur cent dix-neuf et dans neuf villes de plus de 30 000 habitants sur onze. Avec 28,68 % des voix à Marseille, il l'emporte dans sept secteurs municipaux sur huit et paraît désormais en mesure d'espérer conquérir la mairie, même si la droite limite ses pertes (– 1,63 point de pourcentage). Philippe de Villiers réalise paradoxalement son meilleur score (13,05 % des suffrages exprimés) à Aix-en-Provence, seule grande ville du département à avoir approuvé le traité de Maastricht.

∴

I., 1 077 655; A., 47,03 %; E., 552 578

MRG	141 658	25,63
Maj.	103 021	18,64
FN	88 414	16,00
Aut. E.	55 685	10,07
PCF	53 148	9,61
PS	42 742	7,73
CPNT	15 463	2,79
Verts	12 267	2,21
Aut. P.	9 897	1,79
GE	8 498	1,53
LO	6 498	1,17
Saraj.	6 197	1,12
Rég.	1 773	0,32
DEUE	1 648	0,29
Emp.	1 644	0,29
PLN	1 602	0,28
PT	1 167	0,21
PVE	1 007	0,18
Out.-M.	245	0,04
EPT	4	0,00

18 juin 1989. – *I., 1 095 254; A., 53,70 %; E., 492 971.* – UDF-RPR, 117 852 (23,90 %); FN, 102 364 (20,76 %); PS, 93 860 (19,03 %); PCF, 63 351 (12,85 %); Verts, 51 210 (10,38 %); Centre, 29 680 (6,02 %); CPNT, 15 901 (3,22 %); PA, 5 024 (1,01 %); LO, 3 959 (0,80 %); All., 2 886 (0,58 %); Rén., 2 308 (0,46 %); MPPT, 1 883 (0,38 %); Gén. Eur., 1 453 (0,29 %); IDE, 697 (0,14 %); RFL, 585 (0,11 %).

20 septembre 1992. – *I., 1 072 362; A., 31,39 %; E., 717 718.* – Non, 397 095 (55,32 %).

Marseille

I., 430 383; A., 50,97 %; E., 206 110

MRG	59124	28,68	Maj.	38945	18,89
FN	35927	17,43	Aut. E.	20291	9,84
PCF	18205	8,83	PS	13604	6,60
Aut. P.	3762	1,82	Verts	3725	1,80
CPNT	2677	1,29	GE	2590	1,25
LO	2089	1,01	Saraj.	1984	0,96
DEUE	676	0,32	Rég.	601	0,29
Emp.	528	0,25	PLN	459	0,22
PT	354	0,17	PVE	324	0,15
Out.-M.	243	0,11	EPT	2	0,00

Marseille, 1er secteur

I., 40 732; A., 51,16 %; E., 19 437

MRG	4872	25,06	Maj.	4349	22,37
FN	3373	17,35	Aut. E.	2199	11,31
PS	1524	7,84	PCF	1183	6,08
Aut. P.	406	2,08	Verts	366	1,88
GE	274	1,40	Saraj.	258	1,32
LO	208	1,07	CPNT	146	0,75
Rég.	59	0,30	DEUE	56	0,28
PLN	50	0,25	Emp.	43	0,22
PVE	26	0,13	PT	24	0,12
Out.-M.	21	0,10	EPT	0	0,00

Marseille, 2e secteur

I., 31 396; A., 53,95 %; E., 14 123

MRG	4787	33,89	FN	3004	21,27
Maj.	1635	11,57	PCF	1627	11,52
Aut. E.	984	6,96	PS	841	5,95
Aut. P.	226	1,60	Verts	216	1,52
LO	137	0,97	Saraj.	117	0,82
CPNT	108	0,76	GE	108	0,76
DEUE	91	0,64	Emp.	55	0,38
PLN	46	0,32	Rég.	45	0,31
PT	40	0,28	PVE	37	0,26
Out.-M.	19	0,13	EPT	0	0,00

Marseille, 3e secteur

I., 49 929; A., 48,11 %; E., 25 259

MRG	6754	26,73	Maj.	5337	21,12
FN	4058	16,06	Aut. E.	2694	10,66
PCF	2054	8,13	PS	1887	7,47
Aut. P.	509	2,01	Verts	494	1,95
GE	336	1,33	LO	294	1,16
Saraj.	262	1,03	CPNT	234	0,92
Rég.	81	0,32	DEUE	66	0,26
Emp.	50	0,19	PT	40	0,15
PVE	39	0,15	PLN	37	0,14
Out.-M.	33	0,13	EPT	0	0,00

Marseille, 4e secteur

I., 68 838; A., 47,78 %; E., 35 344

Maj.	9687	27,40	MRG	7896	22,34
Aut. E.	5146	14,55	FN	5039	14,25
PS	2542	7,19	PCF	1761	4,98
Aut. P.	656	1,85	Verts	621	1,75
GE	454	1,28	Saraj.	412	1,16
CPNT	394	1,11	LO	313	0,88
Rég.	130	0,36	DEUE	86	0,24
PT	46	0,13	Emp.	44	0,12
PLN	42	0,11	PVE	38	0,10
Out.-M.	37	0,10	EPT	0	0,00

Marseille, 5e secteur

I., 68 752; A., 49,07 %; E., 34 184

MRG	9732	28,46	Maj.	6922	20,24
FN	5961	17,43	Aut. E.	3561	10,41
PS	2369	6,93	PCF	2334	6,82
Aut. P.	657	1,92	Verts	646	1,88
GE	516	1,50	CPNT	394	1,15
LO	346	1,01	Saraj.	315	0,92
Rég.	87	0,25	DEUE	83	0,24
Emp.	76	0,22	PLN	62	0,18
PT	53	0,15	Out.-M.	36	0,10
PVE	34	0,09	EPT	0	0,00

Marseille, 6e secteur

I., 61 462; A., 51,48 %; E., 29 063

MRG	8542	29,39	Maj.	5389	18,54
FN	4793	16,49	Aut. E.	2850	9,80
PCF	2515	8,65	PS	1987	6,83
Aut. P.	572	1,96	Verts	565	1,94
CPNT	430	1,47	GE	425	1,46
LO	286	0,98	Saraj.	281	0,96
Rég.	91	0,31	DEUE	84	0,28
Emp.	81	0,27	PLN	63	0,21
PT	46	0,15	PVE	40	0,13
Out.-M.	21	0,07	EPT	2	0,00

Marseille, 7e secteur

I., 69 421; A., 53,41 %; E., 31 492

MRG	10572	33,57	FN	6153	19,53
Maj.	4100	13,01	PCF	3470	11,01
Aut. E.	2062	6,54	PS	1826	5,79
CPNT	730	2,31	Verts	574	1,82
Aut. P.	510	1,61	GE	345	1,09
LO	322	1,02	Saraj.	255	0,80
DEUE	118	0,37	Emp.	118	0,37
PLN	88	0,27	PVE	69	0,21
Rég.	67	0,21	PT	65	0,20
Out.-M.	48	0,15	EPT	0	0,00

Marseille, 8e secteur

I., 39 853; A., 55,75 %; E., 17 208

MRG	5969	34,68	FN	3546	20,60
PCF	3261	18,95	Maj.	1526	8,86
Aut. E.	795	4,61	PS	628	3,64
Verts	243	1,41	CPNT	241	1,40
Aut. P.	226	1,31	LO	183	1,06
GE	132	0,76	DEUE	92	0,53
Saraj.	84	0,48	PLN	71	0,41
Emp.	61	0,35	PVE	41	0,23
Rég.	41	0,23	PT	40	0,23
Out.-M.	28	0,16	EPT	0	0,00

Aix-en-Provence

I., 73 749; A., 47,70 %; E., 37 528

Maj.	9779	26,05	MRG	6496	17,30
FN	4972	13,24	Aut. E.	4898	13,05
PS	4699	12,52	PCF	1457	3,88
Verts	1097	2,92	Aut. P.	915	2,43
GE	801	2,13	Saraj.	777	2,07
CPNT	590	1,57	LO	435	1,15
Rég.	156	0,41	PLN	119	0,31
Emp.	92	0,24	PVE	89	0,23
DEUE	84	0,22	PT	72	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Arles

I., 32 682; A., 47,35 %; E., 16 600

MRG	3499	21,07	Maj.	2810	16,92
PCF	2171	13,07	FN	2125	12,80
Aut. E.	1787	10,76	PS	1424	8,57
CPNT	1207	7,27	Verts	362	2,18
Aut. P.	333	2,00	LO	210	1,26
GE	194	1,16	Saraj.	171	1,03
DEUE	63	0,37	PLN	61	0,36
PT	54	0,32	Rég.	48	0,28
Emp.	43	0,25	PVE	38	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Aubagne

I., 25 957; A., 45,73 %; E., 13 596

MRG	3197	23,51	PCF	2830	20,81
Maj.	2239	16,46	FN	1867	13,73
Aut. E.	1066	7,84	PS	695	5,11
CPNT	439	3,22	Verts	342	2,51
Aut. P.	238	1,75	GE	167	1,22
Saraj.	160	1,17	LO	137	1,00
Emp.	51	0,37	PLN	46	0,33
DEUE	38	0,27	Rég.	35	0,25
PT	28	0,20	PVE	21	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Ciotat

I., 23 118; A., 44,56 %; E., 12 372

MRG	3274	26,46	Maj.	2375	19,19
FN	1893	15,30	PCF	1507	12,18
Aut. E.	1122	9,06	PS	819	6,61
CPNT	298	2,40	Verts	263	2,12
GE	191	1,54	Aut. P.	159	1,28
LO	134	1,08	Saraj.	134	1,08
PLN	53	0,42	Rég.	42	0,33
Emp.	35	0,28	DEUE	30	0,24
PT	29	0,23	PVE	14	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Istres

I., 23 475; A., 42,10 %; E., 13 019

MRG	3017	23,17	PS	2708	20,80
Maj.	2079	15,96	FN	1617	12,42
Aut. E.	1125	8,64	PCF	756	5,80
Verts	354	2,71	CPNT	341	2,61
GE	228	1,75	LO	227	1,74
Aut. P.	167	1,28	Saraj.	144	1,10
Emp.	71	0,54	PLN	47	0,36
DEUE	46	0,35	Rég.	36	0,27
PT	36	0,27	PVE	20	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Marignane

I., 19 718; A., 45,64 %; E., 10 284

MRG	2770	26,93	FN	2477	24,08
Maj.	1716	16,68	Aut. E.	879	8,54
PCF	623	6,05	PS	547	5,31
CPNT	327	3,17	Verts	259	2,51
GE	179	1,74	Aut. P.	138	1,34
LO	114	1,10	Saraj.	75	0,72
Emp.	40	0,38	PLN	36	0,35
Rég.	32	0,31	PT	31	0,30
DEUE	25	0,24	PVE	12	0,11
Out.-M.	2	0,01	EPT	2	0,01

Martigues

I., 27 875; A., 44,85 %; E., 14 817

MRG	3934	26,55	PCF	2795	18,86
FN	2076	14,01	Maj.	2054	13,86
PS	1005	6,78	Aut. E.	997	6,72
Verts	375	2,53	CPNT	335	2,26
Aut. P.	275	1,85	LO	244	1,64
GE	244	1,64	Saraj.	200	1,34
Emp.	61	0,41	DEUE	56	0,37
PLN	53	0,35	Rég.	51	0,34
PT	34	0,22	PVE	28	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Miramas

I., 13 670; A., 46,14 %; E., 7 071

MRG	1770	25,03	FN	1202	16,99
Maj.	1054	14,90	PCF	1027	14,52
Aut. E.	605	8,55	PS	501	7,08
CPNT	235	3,32	Verts	161	2,27
Aut. P.	125	1,76	LO	106	1,49
GE	105	1,48	Saraj.	62	0,87
Emp.	29	0,41	PLN	21	0,29
DEUE	19	0,26	Rég.	18	0,25
PT	16	0,22	PVE	15	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Salon-de-Provence

I., 21 996; A., 44,62 %; E., 11 640

Maj.	2722	23,38	MRG	2441	20,97
FN	2186	18,78	Aut. E.	1379	11,84
PS	930	7,98	PCF	477	4,09
Verts	336	2,88	CPNT	306	2,62
Aut. P.	193	1,65	GE	192	1,64
LO	137	1,17	Saraj.	119	1,02
PLN	52	0,44	DEUE	50	0,42
Emp.	47	0,40	PT	25	0,21
PVE	24	0,20	Rég.	24	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vitrolles

I., 18 602; A., 44,01 %; E., 10 087

MRG	2733	27,09	FN	2388	23,67
Maj.	1396	13,83	PS	800	7,93
PCF	781	7,74	Aut. E.	692	6,86
Verts	297	2,94	GE	216	2,14
CPNT	215	2,13	Aut. P.	146	1,44
LO	122	1,20	Saraj.	115	1,14
Rég.	43	0,42	Emp.	37	0,36
PLN	32	0,31	DEUE	27	0,26
PT	24	0,23	PVE	23	0,22
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

VAR

En dépit de leur opposition au traité de Maastricht (69,5 % des suffrages), et des affaires qui ternissent la vie politique du département depuis l'assassinat du député Yann Piat, les Varois ont été pratiquement aussi nombreux à voter (52,81 %) qu'en 1989 (53,64 %). Globalement, la droite gouvernementale progresse par rapport au précédent scrutin européen, et notamment à Hyères. Le Front national, qui arrive en deuxième position dans le département (19,45 %) et en tête à La Garde, La Seyne, Toulon et La Valette, n'en est pas moins en recul de plus de 3 points par rapport à 1989. La liste Tapie se place en troisième position en obtenant son meilleur score à La Seyne, où la gestion du maire UDF est contestée. Les chasseurs de l'arrière-pays varois ont manifesté leur présence avec un record de 33,33 % des voix à Montmeyan, un village de trois cent quarante électeurs.

∴

I., 579 010; A., 47,24 %; E., 294 200

Maj.	63 677	21,64
FN	57 243	19,45
MRG	43 519	14,79
Aut. E.	42 023	14,28
PS	24 204	8,22
PCF	19 943	6,77
CPNT	14 309	4,86
Verts	7 062	2,40
Aut. P.	5 118	1,73
GE	5 064	1,72
LO	3 822	1,29
Saraj.	3 253	1,10
Rég.	1 060	0,36
Emp.	939	0,31
PLN	923	0,31
DEUE	870	0,29
PT	665	0,22
PVE	506	0,17
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 549 888; A., 49,18 %; E., 273 907.* – UDF-RPR, 77 534 (28,30 %); FN, 62 624 (22,86 %); PS, 49 197 (17,96 %); Verts, 24 215 (8,84 %); PCF, 22 157 (8,08 %); Centre, 16 289 (5,94 %); CPNT, 12 897 (4,70 %); PA, 2 764 (1,00 %); LO, 1 766 (0,64 %); All., 1 138 (0,41 %); MPPT, 918 (0,33 %); Gén. Eur., 903 (0,32 %); Rén., 860 (0,31 %); RFL, 341 (0,12 %); IDE, 324 (0,11 %).

20 septembre 1992. – *I., 580 396; A., 30,36 %; E., 381 615.* – Non, 219 722 (57,57 %).

Toulon

I., 108 412; A., 50,34 %; E., 51 840

FN	12768	24,62	Maj.	11435	22,05
Aut. E.	7230	13,94	MRG	7109	13,71
PS	3874	7,47	PCF	3319	6,40
Verts	1203	2,32	CPNT	1043	2,01
Aut. P.	897	1,73	GE	843	1,62
LO	656	1,26	Saraj.	593	1,14
Rég.	210	0,40	Emp.	171	0,32
DEUE	161	0,31	PLN	161	0,31
PT	85	0,16	PVE	82	0,15
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Draguignan

I., 20 017; A., 46,49 %; E., 10 294

Maj.	2271	22,06	FN	1751	17,00
MRG	1544	14,99	Aut. E.	1425	13,84
PS	1192	11,57	CPNT	632	6,13
PCF	461	4,47	Verts	248	2,40
Aut. P.	181	1,75	LO	158	1,53
GE	149	1,44	Saraj.	141	1,36
DEUE	29	0,28	Rég.	27	0,26
Emp.	26	0,25	PVE	22	0,21
PT	20	0,19	PLN	17	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Fréjus

I., 27 029; A., 49,77 %; E., 13 057

Maj.	3222	24,67	FN	2804	21,47
Aut. E.	2113	16,18	MRG	1805	13,82
PS	1000	7,65	PCF	439	3,36
CPNT	377	2,88	Verts	336	2,57
GE	219	1,67	Aut. P.	174	1,33
LO	171	1,30	Saraj.	147	1,12
Emp.	56	0,42	Rég.	48	0,36
PLN	48	0,36	DEUE	45	0,34
PT	32	0,24	PVE	21	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Garde

I., 16 035; A., 45,84 %; E., 8 356

FN	1689	20,21	Maj.	1589	19,01
MRG	1268	15,17	Aut. E.	1006	12,03
PCF	974	11,65	PS	635	7,59
Verts	234	2,80	CPNT	216	2,58
Aut. P.	196	2,34	GE	196	2,34
LO	120	1,43	Saraj.	100	1,19
Emp.	31	0,37	Rég.	30	0,35

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PT	26	0,31	PLN	26	0,31
DEUE	11	0,13	PVE	9	0,10
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Hyères

I., 31 902; A., 48,69 %; E., 15 697

Maj.	3662	23,32	FN	3311	21,09
Aut. E.	2569	16,36	MRG	2162	13,77
PS	1206	7,68	PCF	708	4,51
CPNT	509	3,24	Verts	401	2,55
GE	310	1,97	Aut. P.	271	1,72
Saraj.	195	1,24	LO	175	1,11
Rég.	62	0,39	Emp.	35	0,22
PLN	32	0,20	DEUE	31	0,19
PVE	30	0,19	PT	28	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Raphaël

I., 21 525; A., 44,05 %; E., 11 678

Maj.	3225	27,61	Aut. E.	2283	19,54
FN	2278	19,50	MRG	1416	12,12
PS	904	7,74	PCF	334	2,86
CPNT	279	2,38	Verts	250	2,14
GE	187	1,60	Aut. P.	147	1,25
LO	118	1,01	Saraj.	100	0,85
DEUE	54	0,46	PLN	27	0,23
Rég.	26	0,22	Emp.	24	0,20
PT	15	0,12	PVE	11	0,09
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Seyne-sur-Mer

I., 40 392; A., 54,95 %; E., 17 582

FN	3619	20,58	Maj.	2885	16,40
MRG	2864	16,28	PCF	2761	15,70
Aut. E.	2013	11,44	PS	1116	6,34
CPNT	562	3,19	Verts	434	2,46
Aut. P.	319	1,81	GE	307	1,74
LO	236	1,34	Saraj.	216	1,22
Rég.	60	0,34	Emp.	51	0,29
PLN	42	0,23	DEUE	40	0,22
PT	33	0,18	PVE	24	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Six-Fours-les-Plages

I., 22 547; A., 47,31 %; E., 11 493

Maj.	2573	22,38	FN	2371	20,62
MRG	1826	15,88	Aut. E.	1649	14,34
PS	860	7,48	PCF	592	5,15
CPNT	512	4,45	Verts	260	2,26
GE	225	1,95	Aut. P.	181	1,57
LO	153	1,33	Saraj.	106	0,92
Emp.	39	0,33	Rég.	38	0,33
DEUE	35	0,30	PLN	31	0,26
PT	25	0,21	PVE	17	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

La Valette-du-Var

I., 14 490; A., 47,68 %; E., 7251

FN	1732	23,88	Maj.	1419	19,56
MRG	1085	14,96	Aut. E.	967	13,33
PS	585	8,06	PCF	454	6,26
CPNT	204	2,81	Verts	192	2,64
Aut. P.	162	2,23	GE	149	2,05
LO	95	1,31	Saraj.	93	1,28
Emp.	22	0,30	PT	22	0,30
DEUE	21	0,28	Rég.	18	0,24
PLN	16	0,22	PVE	15	0,20
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

VAUCLUSE

Avec 16,67 % des suffrages exprimés, la liste de Bernard Tapie dépasse largement son score national. Deuxième derrière celle de Dominique Baudis, elle devance de plus de 6 points celle de Michel Rocard. Elle est toutefois talonnée par le Front national, qui fait nettement mieux que sa moyenne nationale. Ces résultats laissent prévoir des combats difficiles l'année prochaine pour les maires socialistes d'Orange, où la liste de M. Rocard, avec 8,38 % des voix, n'arrive qu'en cinquième position, et d'Avignon, où le PS, en quatrième position, ne recueille que 13,04 % des suffrages exprimés. A noter qu'à Caseneuve, fief d'Elisabeth Guigou, seule élue européenne du département, la liste de Michel Rocard est devancée par celles de Dominique Baudis et de Philippe de Villiers. A droite, les maires de Carpentras et de Cavaillon ne paraissent pas devoir être inquiétés en 1995.

∴

I., 317 534 : A., 45,01 %; E., 165 581

Maj.	34 191	20,64
MRG	27 617	16,67
FN	27 468	16,58
Aut. E.	20 013	12,08
PS	17 261	10,42
PCF	11 017	6,65
CPNT	7 354	4,44
Verts	4 650	2,80
GE	3 482	2,10
Aut. P.	3 238	1,95
LO	2 585	1,56
Saraj.	2 313	1,39
Emp.	963	0,58
PLN	904	0,54
DEUE	752	0,45
Rég.	652	0,39
PT	621	0,37
PVE	498	0,30
EPT	2	0,00
Out.-M.	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 307 572; A., 47,28 %; E., 157 457.* – UDF-RPR, 41 276 (26,21 %) ; PS, 33 876 (21,51 %) ; FN, 27 949 (17,75 %) ; Verts, 16 296 (10,34 %) ; PCF, 12 704 (8,06 %) ; Centre, 10 114 (6,42 %) ; CPNT, 7 930 (5,03 %) ; PA, 1 731 (1,09 %) ; All., 1 520 (0,96 %) ; LO, 1 400 (0,88 %) ; MPPT, 953 (0,60 %) ; Rén., 601 (0,38 %) ; Gén. Eur., 558 (0,35 %) ; RFL, 287 (0,18 %) ; IDE, 263 (0,16 %).

20 septembre 1992. – *I., 309 337; A., 26,70 %; E., 219 778.* – Non, 124 907 (56,83 %).

Avignon

I., 52 842; A., 46,91 %; E., 26 933

Maj.	5773	21,43	FN	4886	18,14
MRG	4293	15,93	PS	3514	13,04
Aut. E.	3026	11,23	PCF	1603	5,95
Verts	712	2,64	GE	583	2,16
Aut. P.	550	2,04	CPNT	486	1,80
Saraj.	404	1,50	LO	380	1,41
Emp.	172	0,63	DEUE	137	0,50
PLN	129	0,47	Rég.	101	0,37
PVE	92	0,34	PT	91	0,33
EPT	1	0,00	Out.-M.	0	0,00

Carpentras

I., 16 443; A., 50,65 %; E., 7737

Maj.	1774	22,92	FN	1468	18,97
MRG	1179	15,23	Aut. E.	1116	14,42
PS	657	8,49	PCF	327	4,22
CPNT	243	3,14	Verts	240	3,10
GE	151	1,95	LO	133	1,71
Aut. P.	118	1,52	Saraj.	106	1,37
Emp.	51	0,65	DEUE	47	0,60
PLN	47	0,60	PVE	34	0,43
PT	28	0,36	Rég.	18	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Cavaillon

I., 14 287; A., 48,96 %; E., 6834

Maj.	1453	21,26	FN	1340	19,60
MRG	1275	18,65	Aut. E.	833	12,18
PS	601	8,79	PCF	384	5,61
Verts	191	2,79	CPNT	190	2,78
GE	111	1,62	LO	105	1,53
Aut. P.	95	1,39	Saraj.	71	1,03
DEUE	50	0,73	Emp.	50	0,73
PT	29	0,42	PLN	29	0,42
Rég.	15	0,21	PVE	12	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Orange

I., 16 184; A., 46,81 %; E., 8 268

Maj.	2051	24,80	FN	1698	20,53
MRG	1231	14,88	Aut. E.	1080	13,06
PS	693	8,38	PCF	348	4,20
Verts	219	2,64	CPNT	211	2,55
GE	160	1,93	Aut. P.	146	1,76
LO	109	1,31	Saraj.	93	1,12
Rég.	60	0,72	Emp.	50	0,60
PLN	44	0,53	DEUE	28	0,33
PT	27	0,32	PVE	20	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

RHÔNE-ALPES

Hte-Savoie
Ain
Rhône
Savoie
Loire
Isère
Ardèche
Drôme

Dans une région dominée par la droite et qui a voté à plus de 54 % en faveur du traité de Maastricht, la liste de Dominique Baudis, en n'obtenant que 25,94 %, a été sérieusement concurrencée par celle de Philippe de Villiers (12,68 %). En 1989, la liste de Valéry Giscard d'Estaing avait recueilli 28,85 % des voix et celle de Simone Veil 9,87 %. Le Front national, après les envolées des législatives de mars 1993, marque le pas, avec un score en légère baisse (12,29 %). Le PS (14,85 %) perd près de six points par rapport à 1989. Seule la ville de Grenoble a accordé un bon score à la liste de Michel Rocard (21 %). Le PS a particulièrement souffert de la montée de la liste Tapie. Pourtant, l'effet « Energie radicale » a surtout soufflé sur le sud de la région, dans la Drôme, et n'a pas totalement convaincu les électeurs de Lyon ou de Saint-Etienne. Les écologistes, après leurs succès des régionales de mars 1992, sont repassés largement sous la barre des 5 %.

PCF	Aut. P.	PS	MRG	Verts	GE	CPNT	Maj.	Aut. E.	FN	Div.
6,01	2,63	14,85	10,51	3,26	2,35	3,10	25,94	12,67	12,29	6,34

AIN

En progression de 5 points par rapport aux européennes de 1989, la participation reste néanmoins inférieure de 20 % à celle enregistrée pour le référendum de Maastricht. Globalement, le recul de la liste UDF-RPR est largement compensé par la percée de la liste de Philippe de Villiers, qui arrive en deuxième position, dans un département pourtant traditionnellement ancré au centre droit. Les socialistes paient le bon score réalisé par Bernard Tapie. En difficulté dans les zones rurales, ils parviennent à atteindre un niveau honorable à Bourg-en-Bresse (18,09 %). Enfin, fort de son implantation dans la vallée d'Oyonnax et à la périphérie de Lyon, le Front national maintient à peu près ses positions, tout comme, mais loin derrière, le PCF et les chasseurs.

∴

I., 304 769; A., 50,71 %; E., 142 381

Maj.	37 811	26,55
Aut. E.	19 548	13,72
PS	19 070	13,39
FN	17 249	12,11
MRG	16 734	11,75
PCF	6 140	4,31
CPNT	5 712	4,01
Verts	4 561	3,20
Aut. P.	3 546	2,49
GE	3 303	2,31
LO	2 908	2,04
Saraj.	2 299	1,61
Emp.	790	0,55
PLN	759	0,53
PT	575	0,40
DEUE	492	0,34
PVE	478	0,33
Rég.	406	0,28
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 289 001; A., 55,27 %; E., 126 045.* – UDF-RPR, 38 488 (30,53 %) ; PS, 28 772 (22,82 %) ; FN, 15 832 (12,56 %) ; Verts, 13 379 (10,61 %) ; Centre, 13 020 (10,32 %) ; PCF, 6 224 (4,93 %) ; CPNT, 4 929 (3,91 %) ; LO, 1 230 (0,97 %) ; PA, 1 168 (0,92 %) ; All., 1 072 (0,85 %) ; MPPT, 641 (0,50 %) ; Rén., 423 (0,33 %) ; Gén. Eur., 369 (0,29 %) ; RFL, 259 (0,20 %) ; IDE, 239 (0,18 %).

20 septembre 1992. – *I., 293 087; A., 30,02 %; E., 198 186.* – Oui, 108 769 (54,88 %).

Bourg-en-Bresse

I., 22 031; A., 53,12 %; E., 9991

Maj.	2599	26,01	PS	1807	18,08
Aut. E.	1360	13,61	MRG	1199	12,00
FN	1001	10,01	PCF	472	4,72
Verts	344	3,44	Aut. P.	276	2,76
GE	215	2,15	Saraj.	201	2,01
LO	196	1,96	CPNT	134	1,34
Emp.	39	0,39	PT	39	0,39
PLN	34	0,34	DEUE	33	0,33
PVE	24	0,24	Rég.	18	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Oyonnax

I., 10 727; A., 55,46 %; E., 4588

Maj.	1101	23,99	FN	866	18,87
Aut. E.	746	16,25	PS	457	9,96
MRG	431	9,39	PCF	366	7,97
Verts	114	2,48	GE	97	2,11
LO	81	1,76	Aut. P.	79	1,72
CPNT	77	1,67	Saraj.	60	1,30
Emp.	32	0,69	DEUE	24	0,52
PLN	21	0,45	PT	16	0,34
PVE	14	0,30	Rég.	6	0,13
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

ARDÈCHE

Ces élections marquent, par rapport à celles de 1989, une grande stabilité. Le pourcentage total obtenu par les listes de Dominique Baudis et de Philippe de Villiers (38,46 %) est quasi identique à celui des listes de Valéry Giscard d'Estaing et de Simone Veil (38,67 %). A gauche, les résultats additionnés des listes Rocard, Tapie et Chevènement (28,64 %) sont supérieurs à celui de la liste Fabius (23,50 %). Mais les listes de Villiers et Tapie font une percée notable dans les zones urbaines comme Annonay, Privas ou Le Teil. Les écologistes (4,66 %) perdent 5 points par rapport à 1989, alors que les chasseurs en gagnent 2 (6,68 %). PCF et Front national conservent la même influence.

∴

I., 207 718; A., 45,34 %; E., 106 956

Maj.	28 742	26,87
PS	15 420	14,41
Aut. E.	12 392	11,58
MRG	11 775	11,00
FN	8 887	8,30
PCF	8 494	7,94
CPNT	7 037	6,57
Verts	2 992	2,79
Aut. P.	2 787	2,60
LO	2 226	2,08
GE	1 991	1,86
Saraj.	1 661	1,55
Emp.	546	0,51
PLN	523	0,48
PT	452	0,42
Rég.	442	0,41
DEUE	298	0,27
PVE	291	0,27
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 204 966; A., 49,19 %; E., 100 994.* – UDF-RPR, 30 524 (30,22 %) ; PS, 23 730 (23,49 %) ; Verts, 10 645 (10,54 %) ; FN, 8 821 (8,73 %) ; PCF, 8 577 (8,49 %) ; Centre, 8 531 (8,44 %) ; CPNT, 4 811 (4,76 %) ; All., 1 347 (1,33 %) ; LO, 1 204 (1,19 %) ; PA, 861 (0,85 %) ; MPPT, 671 (0,66 %) ; Rén., 533 (0,52 %) ; Gén. Eur., 316 (0,31 %) ; IDE, 216 (0,21 %) ; RFL, 207 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *I., 205 086; A., 28,38 %; E., 140 522.* – Oui, 71 822 (50,96 %).

Privas

I., 5880; A., 46,71 %; E., 2971

Maj.	855	28,77	PS	443	14,91
Aut. E.	391	13,16	MRG	332	11,17
FN	247	8,31	PCF	201	6,76
CPNT	112	3,76	Aut. P.	87	2,92
Verts	87	2,92	Saraj.	61	2,05
GE	60	2,01	LO	41	1,38
PLN	13	0,43	Emp.	10	0,33
DEUE	9	0,30	PT	8	0,26
PVE	7	0,23	Rég.	7	0,23
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

DRÔME

Dans la Drôme méridionale, Bernard Tapie devance Michel Rocard, ainsi qu'à Romans, Bourg-de-Péage et Portes-lès-Valence. La liste socialiste perd 10 points et plus de 11 000 suffrages par rapport aux européennes de 1989. Globalement, la gauche, avec un PC en recul de 1 point, est minoritaire sur l'ensemble du département, et dans les trois principales villes. La droite a pris un net avantage à Valence, où elle totalise 50,50 % des suffrages. Tout en concédant 1 point, le Front national conserve son assise locale et progresse même très légèrement en voix. Les chasseurs, qui arrivent en tête du scrutin dans une cinquantaine de communes rurales, confirment leur implantation, avec près de 8 000 voix, un score équivalent à celui d'il y a cinq ans.

∴

I., 286 300; A., 46,06 %; E., 145 924

Maj.	34 651	23,74
PS	21 440	14,69
MRG	18 602	12,74
Aut. E.	17 497	11,99
FN	15 778	10,81
PCF	9 175	6,28
CPNT	7 994	5,47
Verts	5 342	3,66
Aut. P.	3 929	2,69
Saraj.	2 984	2,04
LO	2 830	1,93
GE	2 567	1,75
PLN	738	0,50
Emp.	652	0,44
PT	545	0,37
Rég.	525	0,35
DEUE	375	0,25
PVE	300	0,20
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 276 337; A., 50,28 %; E., 133 814.* – UDF-RPR, 34 642 (25,88 %) ; PS, 32 335 (24,16 %) ; Verts, 15 929 (11,90 %) ; FN, 15 752 (11,77 %) ; Centre, 10 759 (8,04 %) ; PCF, 9 638 (7,20 %) ; CPNT, 8 071 (6,03 %) ; All., 1 535 (1,14 %) ; LO, 1 524 (1,13 %) ; PA, 1 219 (0,91 %) ; Rén., 858 (0,64 %) ; MPPT, 750 (0,56 %) ; Gén. Eur., 335 (0,25 %) ; IDE, 237 (0,17 %) ; RFL, 230 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *I., 290 400; A., 28,80 %; E., 192 182.* – Non, 96 973 (50,45 %).

Valence

I., 37 828; A., 50,18 %; E., 18 120

Maj.	4921	27,15	PS	2976	16,42
MRG	2215	12,22	Aut. E.	2144	11,83
FN	2090	11,53	PCF	942	5,19
Verts	633	3,49	Aut. P.	517	2,85
Saraj.	383	2,11	GE	355	1,95
LO	344	1,89	CPNT	286	1,57
Rég.	75	0,41	Emp.	68	0,37
PLN	60	0,33	PT	57	0,31
DEUE	35	0,19	PVE	19	0,10
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Montélimar

I., 18 580; A., 42,83 %; E., 10 092

Maj.	2395	23,73	MRG	1527	15,13
PS	1518	15,04	Aut. E.	1277	12,65
FN	1208	11,96	PCF	504	4,99
CPNT	331	3,27	Verts	327	3,24
Aut. P.	290	2,87	GE	191	1,89
LO	185	1,83	Saraj.	156	1,54
Emp.	39	0,38	Rég.	35	0,34
PLN	34	0,33	PT	32	0,31
DEUE	26	0,25	PVE	17	0,16
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Romans-sur-Isère

I., 19 108; A., 50,90 %; E., 9 022

Maj.	2086	23,12	MRG	1351	14,97
FN	1302	14,43	PS	1268	14,05
Aut. E.	1019	11,29	PCF	526	5,83
Verts	291	3,22	CPNT	272	3,01
Aut. P.	238	2,63	GE	187	2,07
Saraj.	160	1,77	LO	145	1,60
PLN	49	0,54	Emp.	43	0,47
PT	41	0,45	Rég.	24	0,26
DEUE	12	0,13	PVE	8	0,08
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

ISÈRE

La gauche non communiste réalise un score sensiblement supérieur à celui des européennes de 1989 : 29,2 % des suffrages contre 25,5 %. Mais le PS est en très net recul. Un grand nombre de voix socialistes se sont reportées sur la liste conduite par Bernard Tapie (près de 13 % des suffrages exprimés). Ce dernier enregistre certains de ses meilleurs scores dans les villes communistes de la couronne grenobloise, notamment à Echirolles, où sa liste devance de 3,5 points celle du PCF. Quant à l'électorat du Front national, il reste stable malgré la liste conduite par M. de Villiers. Ce dernier obtient un score voisin du FN, 11,1 % des voix contre 11,35 %. Quant aux écologistes, ils ont été laminés. Crédités de 13,8 % des suffrages en 1989, les Verts et Génération Ecologie recueillent un peu moins de 6 % des voix.

∴

I., 654 146; A., 48,69 %; E., 320 976

Maj.	73 367	22,85
PS	52 484	16,35
MRG	41 387	12,89
FN	36 445	11,35
Aut. E.	35 646	11,10
PCF	22 231	6,92
Verts	11 047	3,44
CPNT	9 380	2,92
Aut. P.	9 315	2,90
GE	8 042	2,50
Saraj.	7 483	2,33
LO	6 729	2,09
Emp.	1 782	0,55
PLN	1 603	0,49
PT	1 236	0,38
PVE	1 082	0,33
DEUE	849	0,26
Rég.	839	0,26
Out.-M.	29	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 622 464; A., 52,52 %; E., 290 017.* – UDF-RPR, 72 714 (25,07 %) ; PS, 71 889 (24,78 %) ; Verts, 37 150 (12,80 %) ; FN, 36 526 (12,59 %) ; Centre, 25 947 (8,94 %) ; PCF, 22 847 (7,87 %) ; CPNT, 9 781 (3,37 %) ; LO, 3 164 (1,09 %) ; PA, 2 815 (0,97 %) ; All., 2 474 (0,85 %) ; Rén., 1 623 (0,55 %) ; MPPT, 1 378 (0,47 %) ; Gén. Eur., 739 (0,25 %) ; IDE, 511 (0,17 %) ; RFL, 459 (0,15 %).

20 septembre 1992. – *I., 632 403; A., 30,36 %; E., 426 604.* – Oui, 237 376 (55,64 %).

Grenoble

I., 81 090; A., 49,86 %; E., 39 604

Maj.	9624	24,30	PS	8314	20,99
MRG	4707	11,88	Aut. E.	4380	11,05
FN	3947	9,96	PCF	2083	5,25
Verts	1443	3,64	Aut. P.	1303	3,29
Saraj.	1199	3,02	GE	921	2,32
LO	779	1,96	CPNT	264	0,66
PLN	134	0,33	PT	121	0,30
Emp.	116	0,29	Rég.	110	0,27
PVE	68	0,17	DEUE	63	0,15
Out.-M.	28	0,07	EPT	0	0,00

Bourgoin-Jallieu

I., 12 438; A., 52,96 %; E., 5 628

Maj.	1352	24,02	FN	879	15,61
PS	845	15,01	Aut. E.	649	11,53
MRG	645	11,46	PCF	410	7,28
Verts	160	2,84	Aut. P.	145	2,57
GE	135	2,39	Saraj.	107	1,90
LO	99	1,75	CPNT	82	1,45
Emp.	35	0,62	PT	25	0,44
PVE	17	0,30	PLN	17	0,30
Rég.	14	0,24	DEUE	12	0,21
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Echirolles

I., 19 037; A., 51,25 %; E., 8 961

MRG	1679	18,73	PS	1414	15,77
PCF	1346	15,02	Maj.	1326	14,79
FN	1107	12,35	Aut. E.	625	6,97
Verts	285	3,18	Aut. P.	268	2,99
GE	230	2,56	Saraj.	194	2,16
LO	190	2,12	CPNT	87	0,97
PLN	48	0,53	Emp.	47	0,52
DEUE	40	0,44	PT	30	0,33
PVE	29	0,32	Rég.	15	0,16
Out.-M.	1	0,01	EPT	0	0,00

Fontaine

I., 13 055; A., 54,69 %; E., 5 698

PCF	1010	17,72	PS	954	16,74
MRG	945	16,58	Maj.	756	13,26
FN	650	11,40	Aut. E.	347	6,08
Verts	190	3,33	Aut. P.	178	3,12
GE	154	2,70	LO	147	2,57
Saraj.	103	1,80	CPNT	78	1,36
Emp.	59	1,03	PLN	38	0,66
PVE	31	0,54	PT	24	0,42
DEUE	19	0,33	Rég.	15	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Martin-d'Hères

I., 14 747; A., 50,42 %; E., 7050

PS	1227	17,40	PCF	1164	16,51
MRG	1139	16,15	Maj.	1096	15,54
FN	695	9,85	Aut. E.	419	5,94
Verts	276	3,91	Aut. P.	246	3,48
LO	187	2,65	GE	178	2,52
Saraj.	174	2,46	CPNT	69	0,97
Emp.	43	0,60	PVE	31	0,43
PT	30	0,42	PLN	29	0,41
Rég.	25	0,35	DEUE	22	0,31
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vienne

I., 17 703; A., 47,39 %; E., 8 952

Maj.	2112	23,59	PS	1711	19,11
FN	1239	13,84	Aut. E.	1120	12,51
MRG	1026	11,46	PCF	429	4,79
Verts	219	2,44	Aut. P.	209	2,33
Saraj.	192	2,14	GE	190	2,12
LO	184	2,05	CPNT	125	1,39
Emp.	46	0,51	PLN	41	0,45
PVE	39	0,43	Rég.	25	0,27
PT	23	0,25	DEUE	22	0,24
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

LOIRE

Malgré le recul de la liste UDF-RPR, la droite confirme son ancrage avec la percée de la liste conduite par Philippe de Villiers soutenue de manière feutrée par Lucien Neuwirth (RPR), sénateur et ancien président du conseil général. Le Front national progresse légèrement, notamment dans les vallées du Gier, de l'Ondaine et à Saint-Etienne, où il demeure au-dessus des 15 %. A gauche, le recul sensible du PS est atténué par son bon résultat à Saint-Etienne, où il s'affirme comme la deuxième force politique. Le PCF cède à nouveau du terrain dans l'Ondaine et à Saint-Etienne, où la présence de l'ancien maire, Joseph Sanguedolce, sur la liste de Francis Wurtz n'a guère compté. Les résultats de la liste MRG sont plus modestes : les démêlés de Bernard Tapie avec Manufrance, et de l'Olympique de Marseille avec l'Association sportive de Saint-Etienne ne sont sans doute pas étrangers à ce score.

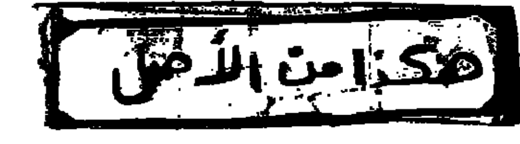
∴

I., 479 737; A., 50,96 %; E., 222 213

Maj.	60 886	27,39
PS	32 001	14,40
FN	29 634	13,33
Aut. E.	28 510	12,83

Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Allaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale (Bernard Tapie).
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Siméoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PCF	16 296	7,33
MRG	15 955	7,18
Verts	6 460	2,90
CPNT	6 229	2,80
Aut. P.	5 841	2,62
LO	5 565	2,50
GE	4 703	2,11
Saraj.	3 763	1,69
Emp.	1 732	0,77
PLN	1 170	0,52
PT	979	0,44
PVE	940	0,42
DEUE	846	0,38
Rég.	601	0,27
Out.-M.	102	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L., 477 605; A., 54,87 %; E., 210 158.* – UDF-RPR, 64 176 (30,53 %); PS, 45 290 (21,55 %); FN, 26 661 (12,68 %); Verts, 20 883 (9,93 %); Centre, 19 014 (9,04 %); PCF, 17 064 (8,11 %); CPNT, 6 644 (3,16 %); LO, 2 552 (1,21 %); All., 2 462 (1,17 %); PA, 1 808 (0,86 %); MPPT, 1 190 (0,56 %); Rén., 878 (0,41 %); Gén. Eur., 658 (0,31 %); RFL, 442 (0,21 %); IDE, 434 (0,20 %).

20 septembre 1992. – *L., 474 077; A., 32,81 %; E., 305 003.* – Oui, 159 248 (52,21 %).

Saint-Etienne

L., 113 686; A., 56,23 %; E., 48 140

Maj.	12 458	25,87	PS	7 398	15,36
FN	7 270	15,10	Aut. E.	6 155	12,78
PCF	4 483	9,31	MRG	3 149	6,54
Aut. P.	1 318	2,73	Verts	1 311	2,72
LO	1 076	2,23	GE	1 018	2,11
Saraj.	950	1,97	CPNT	561	1,16
Emp.	262	0,54	PT	198	0,41
PLN	155	0,32	PVE	120	0,24
DEUE	112	0,23	Rég.	94	0,19
Out.-M.	52	0,10	EPT	0	0,00

Firminy

L., 14 098; A., 55,60 %; E., 5 975

Maj.	1 287	21,53	FN	975	16,31
PCF	936	15,66	PS	847	14,17
Aut. E.	565	9,45	MRG	418	6,99
LO	174	2,91	Aut. P.	171	2,86
Verts	165	2,76	GE	103	1,72
CPNT	91	1,52	Saraj.	84	1,40
Emp.	48	0,80	PVE	27	0,45
PT	27	0,45	PLN	27	0,45
DEUE	23	0,38	Rég.	7	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Roanne

L., 25 108; A., 52,93 %; E., 11 215

Maj.	2 918	26,01	PS	1 880	16,76
Aut. E.	1 305	11,63	FN	1 255	11,19
MRG	1 081	9,63	PCF	977	8,71
Verts	357	3,18	Aut. P.	299	2,66
LO	267	2,38	CPNT	217	1,93
GE	172	1,53	Saraj.	167	1,48
Emp.	94	0,83	PLN	63	0,56
PT	50	0,44	PVE	35	0,31
Rég.	33	0,29	DEUE	26	0,23
Out.-M.	19	0,16	EPT	0	0,00

Saint-Chamond

L., 23 301; A., 48,08 %; E., 11 488

Maj.	2 826	24,59	PS	1 818	15,82
FN	1 789	15,57	Aut. E.	1 575	13,70
MRG	964	8,39	PCF	608	5,29
Verts	335	2,91	LO	327	2,84
Aut. P.	290	2,52	CPNT	280	2,43
GE	254	2,21	Saraj.	166	1,44
Emp.	75	0,65	PLN	40	0,34
PT	37	0,32	PVE	36	0,31
DEUE	29	0,25	Rég.	27	0,23
Out.-M.	12	0,10	EPT	0	0,00

RHÔNE

Avec près de 40 % des voix, la droite (Dominique Baudis et Philippe de Villiers) conserve sa domination dans ce département, où le Front national connaît un sensible tassement (14,75 %). L'extrême droite arrive quand même en tête dans certaines communes de la banlieue ouvrière de Lyon (Meyzieu, Rillieux-La-Pape ou Vaulx-en-Velin). La percée de la liste de Villiers (13,13 %) s'est surtout traduite dans la banlieue résidentielle et à Lyon. Le PS (14,86), s'il gagne 2 points par rapport aux régionales de mars 1992, reste globalement à son niveau des législatives de mars 1993, même à Villeurbanne, son dernier grand fief. La liste de Bernard Tapie ne dépasse pas, sur l'ensemble du département, les 10 %, mais devance celle de Michel Rocard à Vaulx-en-Velin et à Vénissieux. Dans ce bastion communiste, la liste de Francis Wurtz obtient son meilleur résultat (22,98 % pour 5,60 % sur le département). Enfin, les écologistes sombrent dans leurs divisions.

∴

L., 890 271; A., 47,32 %; E., 451 528

Maj.	119 768	26,52
PS	67 105	14,86
FN	66 581	14,74
Aut. E.	59 272	13,12
MRG	43 958	9,73
PCF	25 282	5,59
Verts	13 268	2,93
Aut. P.	11 527	2,55
GE	11 035	2,44
Saraj.	9 072	2,00
LO	8 286	1,83
CPNT	7 126	1,57
Emp.	1 916	0,42
PLN	1 759	0,38
DEUE	1 510	0,33
PT	1 488	0,32
Rég.	1 239	0,27
PVE	1 111	0,24
Out.-M.	225	0,04
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L., 872 076; A., 52,74 %; E., 405 461.* – UDF-RPR, 121 962 (30,07 %); PS, 87 448 (21,56 %); FN, 62 290 (15,36 %); Centre, 42 006 (10,36 %); Verts, 41 960 (10,34 %); PCF, 26 959 (6,64 %); CPNT, 6 153 (1,51 %); PA, 3 962 (0,97 %); LO, 3 653 (0,90 %); All., 3 574 (0,88 %); Rén., 1 719 (0,42 %); MPPT, 1 591 (0,39 %); Gén. Eur., 999 (0,24 %); RFL, 614 (0,15 %); IDE, 581 (0,14 %).

20 septembre 1992. – *L., 858 958; A., 30,39 %; E., 581 979.* – Oui, 325 360 (55,90 %).

Lyon

L., 234 182; A., 48,19 %; E., 118 106

Maj.	34 612	29,30	PS	18 859	15,96
Aut. E.	17 057	14,44	FN	15 899	13,46
MRG	9 518	8,05	PCF	4 877	4,12
Verts	3 342	2,82	Aut. P.	3 143	2,66
Saraj.	2 865	2,42	GE	2 759	2,33
LO	2 118	1,79	CPNT	1 058	0,89
PLN	369	0,31	Emp.	342	0,28
DEUE	326	0,27	Rég.	321	0,27
PT	318	0,26	PVE	182	0,15
Out.-M.	141	0,11	EPT	0	0,00

Lyon, 1er arrondissement

L., 13 032; A., 48,75 %; E., 6 509

Maj.	1 701	26,13	PS	1 294	19,88
Aut. E.	818	12,56	FN	663	10,18
MRG	451	6,92	Verts	308	4,73
Saraj.	272	4,17	PCF	240	3,68
Aut. P.	228	3,50	GE	180	2,76
LO	144	2,21	CPNT	55	0,84
Rég.	46	0,70	PLN	25	0,38
Emp.	23	0,35	DEUE	22	0,33
PT	18	0,27	PVE	11	0,16
Out.-M.	10	0,15	EPT	0	0,00

Lyon, 2e arrondissement

L., 15 605; A., 43,37 %; E., 8 641

Maj.	3 068	35,50	Aut. E.	1 646	19,04
PS	1 129	13,06	FN	1 094	12,66
MRG	526	6,08	PCF	208	2,40
Verts	202	2,33	Aut. P.	173	2,00
Saraj.	170	1,96	GE	153	1,77
LO	90	1,04	CPNT	65	0,75
PLN	24	0,27	Emp.	22	0,25
DEUE	21	0,24	Rég.	16	0,18
PT	14	0,16	PVE	11	0,12
Out.-M.	9	0,10	EPT	0	0,00

Lyon, 3e arrondissement

L., 39 388; A., 47,17 %; E., 20 291

Maj.	6 075	29,93	PS	3 232	15,92
Aut. E.	3 033	14,94	FN	2 751	13,55
MRG	1 577	7,77	PCF	769	3,78
Verts	534	2,63	Aut. P.	513	2,52
Saraj.	507	2,49	GE	464	2,28
LO	371	1,82	CPNT	161	0,79
DEUE	55	0,27	Rég.	54	0,26
PLN	47	0,23	Emp.	46	0,22
PT	45	0,22	PVE	29	0,14
Out.-M.	28	0,13	EPT	0	0,00

Lyon, 4e arrondissement

L., 19 492; A., 45,14 %; E., 10 334

Maj.	2 920	28,25	PS	1 826	17,66
Aut. E.	1 567	15,16	FN	1 187	11,48
MRG	750	7,25	PCF	431	4,17
Aut. P.	342	3,30	Verts	333	3,22
Saraj.	264	2,55	GE	263	2,54
LO	206	1,99	CPNT	110	1,06
PLN	33	0,31	Rég.	30	0,29
DEUE	21	0,20	PT	20	0,19
Emp.	17	0,16	PVE	8	0,07
Out.-M.	6	0,05	EPT	0	0,00

Lyon, 5e arrondissement

L., 26 653; A., 44,33 %; E., 14 444

Maj.	4 542	31,44	PS	2 391	16,55
Aut. E.	2 004	13,87	FN	1 564	10,82
MRG	1 100	7,61	PCF	478	3,30
Aut. P.	444	3,07	GE	444	3,07
Verts	429	2,97	Saraj.	411	2,84
LO	253	1,75	CPNT	132	0,91
Rég.	57	0,39	PLN	49	0,33
Emp.	44	0,30	DEUE	36	0,24
PT	30	0,20	PVE	23	0,15
Out.-M.	13	0,09	EPT	0	0,00

Lyon, 6e arrondissement

L., 30 092; A., 45,09 %; E., 16 203

Maj.	6 400	39,49	Aut. E.	3 215	19,84
PS	1 938	11,96	FN	1 738	10,72
MRG	818	5,04	Aut. P.	362	2,23
GE	339	2,09	Saraj.	337	2,07
Verts	316	1,95	PCF	289	1,78
LO	153	0,94	CPNT	134	0,82
Rég.	34	0,20	PLN	34	0,20
DEUE	29	0,17	PT	20	0,12
PVE	19	0,11	Emp.	16	0,09
Out.-M.	12	0,07	EPT	0	0,00

Lyon, 7e arrondissement

L., 30 272; A., 52,54 %; E., 13 971

Maj.	3 742	26,78	PS	2 331	16,68
FN	2 166	15,50	Aut. E.	1 806	12,92
MRG	1 174	8,40	PCF	712	5,09
Verts	406	2,90	Aut. P.	366	2,61
Saraj.	327	2,34	GE	302	2,16
LO	243	1,73	CPNT	127	0,90
Emp.	61	0,43	PT	45	0,32
PLN	45	0,32	DEUE	39	0,27
Rég.	33	0,23	PVE	28	0,20
Out.-M.	18	0,12	EPT	0	0,00

Lyon, 8e arrondissement

L., 34 767; A., 50,19 %; E., 16 751

Maj.	3 676	21,94	FN	2 976	17,76
PS	2 743	16,37	Aut. E.	1 881	11,22
MRG	1 870	11,16	PCF	1 079	6,44
Verts	483	2,88	Aut. P.	426	2,54
LO	397	2,37	GE	364	2,17
Saraj.	344	2,05	CPNT	161	0,96
PT	85	0,50	DEUE	65	0,38
PLN	54	0,32	Emp.	53	0,31
Out.-M.	33	0,19	Rég.	32	0,19
PVE	29	0,17	EPT	0	0,00

Lyon, 9e arrondissement

L., 24 881; A., 54,68 %; E., 10 962

Maj.	2 488	22,69	PS	1 975	18,01
FN	1 760	16,05	MRG	1 252	11,42
Aut. E.	1 087	9,91	PCF	671	6,12
Verts	331	3,01	Aut. P.	289	2,63
LO	261	2,38	GE	250	2,28
Saraj.	233	2,12	CPNT	113	1,03
Emp.	60	0,54	PLN	58	0,52
PT	41	0,37	DEUE	38	0,34
PVE	24	0,21	Rég.	19	0,17
Out.-M.	12	0,10	EPT	0	0,00

Bron

L., 20 371; A., 48,28 %; E., 10 221

Maj.	2 393	23,41	FN	1 842	18,02
PS	1 689	16,52	Aut. E.	1 224	11,97
MRG	1 054	10,31	PCF	586	5,73
Aut. P.	332	3,24	Verts	275	2,69
GE	213	2,08	LO	180	1,76
Saraj.	169	1,65	CPNT	110	1,07
DEUE	33	0,32	PLN	31	0,30
PT	28	0,27	Emp.	27	0,26
Rég.	20	0,19	PVE	15	0,14
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Caluire-et-Cuire

L., 26 618; A., 44,92 %; E., 14 286

Maj.	4 505	31,53	PS	2 269	15,88
Aut. E.	2 137	14,95	FN	1 675	11,72
MRG	1 123	7,86	PCF	472	3,30
Verts	450	3,14	GE	391	2,73
Saraj.	378	2,64	Aut. P.	352	2,46
LO	197	1,37	CPNT	112	0,78
Emp.	45	0,31	DEUE	43	0,30
PT	43	0,30	Rég.	41	0,28
PLN	39	0,27	PVE	14	0,09
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Décines-Charpieu

L., 13 140; A., 51,29 %; E., 6 175

Maj.	1 136	18,39	PS	1 107	17,92
FN	1 097	17,76	MRG	836	13,53
Aut. E.	542	8,77	PCF	499	8,08
Aut. P.	171	2,76	Verts	159	2,57
GE	148	2,39	LO	127	2,05
Saraj.	96	1,55	CPNT	86	1,39
Emp.	48	0,77	PLN	34	0,55
DEUE	33	0,53	PVE	20	0,32
PT	20	0,32	Rég.	16	0,25
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Meyzieu

L., 17 231; A., 46,71 %; E., 8 907

FN	1 802	20,23	Maj.	1 739	19,52
PS	1 382	15,51	MRG	1 286	14,43
Aut. E.	827	9,28	PCF	489	5,49
Verts	238	2,67	GE	222	2,49
LO	218	2,44	Aut. P.	193	2,16
Saraj.	155	1,74	CPNT	119	1,33
PLN	52	0,58	Emp.	47	0,52
DEUE	41	0,46	PT	40	0,44
PVE	33	0,37	Rég.	24	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Oullins

L., 15 283; A., 44,73 %; E., 8 147

Maj.	1 924	23,61	PS	1 490	18,28
Aut. E.	971	11,91	FN	967	11,86
MRG	802	9,84	PCF	684	8,39
Verts	238	2,92	Aut. P.	226	2,77
GE	212	2,60	Saraj.	187	2,29
LO	178	2,18	CPNT	118	1,44
PT	33	0,40	PLN	28	0,34
Emp.	27	0,33	Rég.	26	0,31
DEUE	21	0,25	PVE	15	0,18
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Rillieux-la-Pape

L., 16 548; A., 51,06 %; E., 7 809

FN	1 719	22,01	Maj.	1 702	21,79
PS	1 071	13,71	MRG	986	12,62
Aut. E.	813	10,41	PCF	339	4,34
GE	214	2,74	Verts	208	2,66
LO	173	2,21	Aut. P.	166	2,12
Saraj.	125	1,60	CPNT	111	1,42
DEUE	38	0,48	Emp.	37	0,47
PLN	32	0,40	PT	26	0,33
Rég.	17	0,21	Out.-M.	16	0,20
PVE	16	0,20	EPT	0	0,00

Sainte-Foy-lès-Lyon

L., 13 773; A., 41,54 %; E., 7 874

Maj.	2 792	35,45	Aut. E.	1 328	16,86
PS	1 233	15,65	FN	731	9,28
MRG	541	6,87	PCF	237	3,00
Verts	208	2,64	GE	202	2,56
Aut. P.	178	2,26	Saraj.	167	2,12
LO	110	1,39	CPNT	58	0,73
DEUE	21	0,26	PLN	18	0,22
Emp.	17	0,21	Rég.	14	0,17
PT	13	0,16	PVE	6	0,07
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Saint-Priest

L., 21 977; A., 46,54 %; E., 11 273

FN	2 596	23,02	Maj.	1 946	17,26
PS	1 727	15,31	MRG	1 580	14,01
Aut. E.	894	7,93	PCF	832	7,38
Verts	353	3,13	GE	279	2,47
Aut. P.	272	2,41	LO	230	2,04
CPNT	146	1,29	Saraj.	139	1,23
Emp.	79	0,70	PLN	66	0,58
DEUE	36	0,31	PVE	35	0,31
PT	33	0,29	Rég.	30	0,26
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Vaulx-en-Velin

L., 15 734; A., 52,74 %; E., 7 117

FN	1 516	21,30	MRG	1 171	16,45
PCF	1 110	15,59	PS	917	12,88
Maj.	791	11,11	Aut. E.	448	6,29
Verts	230	3,23	Aut. P.	214	3,00
LO	151	2,12	GE	119	1,67
Saraj.	97	1,36	CPNT	88	1,23
Emp.	58	0,81	PVE	43	0,60
PLN	39	0,54	DEUE	36	0,50
PT	35	0,49	Out.-M.	28	0,39
Rég.	26	0,36	EPT	0	0,00

Vénissieux

L., 27 188; A., 53,10 %; E., 12 290

PCF	2 824	22,97	FN	2 140	17,41
MRG	1 584	12,88	Maj.	1 535	12,48
PS	1 535	12,48	Aut. E.	796	6,47
Verts	376	3,05	Aut. P.	367	2,98
LO	250	2,03	Saraj.	169	1,37
GE	165	1,34	CPNT	139	1,13
Emp.	100	0,81	DEUE	89	0,72
PT	61	0,49	PVE	56	0,45
PLN	55	0,44	Rég.	27	0,21
Out.-M.	22	0,17	EPT	0	0,00

Villefranche-sur-Saône

L., 14 443; A., 53,09 %; E., 6 549

Maj.	1 666	25,43	FN	1 199	18,30
Aut. E.	874	13,34	PS	848	12,94
MRG	678	10,35	PCF	385	5,87
Verts	197	3,00	Aut. P.	159	2,42
Saraj.	119	1,81	GE	106	1,61
LO	100	1,52	CPNT	80	1,22
Emp.	34	0,51	PLN	26	0,39
PVE	19	0,29	Rég.	18	0,27
DEUE	17	0,25	PT	14	0,21
Out.-M.	10	0,15	EPT	0	0,00

Villeurbanne

L., 62 306; A., 45,87 %; E., 32 616

Maj.	6 893	21,13	PS	6 267	19,21
FN	5 430	16,64	MRG	3 971	12,17
Aut. E.	3 100	9,50	PCF	1 921	5,88
Verts	1 057	3,24	Aut. P.	991	3,03
GE	789	2,41	Saraj.	667	2,04
LO	656	2,01	CPNT	261	0,80
PT	130	0,39	Emp.	119	0,36
DEUE	112	0,34	Rég.	96	0,29
PLN	94	0,28	PVE	62	0,19
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

SAVOIE

Avec 49,61 % de votants la Savoie enregistre une hausse de participation d'un peu plus de 4 points par rapport au scrutin de 1989. Candidat en position éligible (11e position) sur la liste Rocard, Jean-Pierre Cot tire en quelque sorte la liste socialiste au-dessus de sa moyenne nationale. A Chambéry, dont le maire, Louis Besson, est un ancien ministre du gouvernement Rocard, la liste PS dépasse même les 18 %. De son côté, la liste de Dominique Baudis réalise son meilleur score dans la vallée de la Tarentaise, fief du président du conseil général et ministre de l'environnement Michel Barnier (RPR), qui s'était engagé clairement aux côtés du maire de Toulouse.

∴

L., 242 711; A., 50,39 %; E., 114 603

Maj.	30 189	26,34
PS	18 292	15,96
Aut. E.	14 670	12,80
FN	12 038	10,50
MRG	11 849	10,33
PCF	7 358	6,42
Verts	3 899	3,40
CPNT	3 378	2,94
Aut. P.	2 915	2,54
GE	2 843	2,48
Saraj.	2 232	1,94
LO	2 109	1,84
Emp.	606	0,52
PLN	548	0,47
PT	486	0,42
Rég.	470	0,41
DEUE	393	0,34
PVE	328	0,28
Out.-M.	0	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L., 232 919; A., 54,52 %; E., 103 801.* – UDF-RPR, 29 301 (28,22 %); PS, 25 415 (24,48 %); Verts, 12 587 (12,12 %); FN, 11 681 (11,25 %); Centre, 11 344 (10,92 %); PCF, 7 047 (6,78 %); CPNT, 2 208 (2,12 %); LO, 954 (0,91 %); All., 926 (0,89 %); PA, 875 (0,84 %); MPPT, 477 (0,45 %); Rén., 411 (0,39 %); Gén. Eur., 250 (0,24 %); IDE, 179 (0,17 %); RFL, 143 (0,13 %).

20 septembre 1992. – *L., 236 577; A., 31,41 %; E., 157 419.* – Oui, 85 503 (54,31 %).

Chambéry

L., 28 643; A., 48,45 %; E., 14 317

Maj.	3 818	26,66	PS	2 638	18,42
Aut. E.	1 924	13,43	FN	1 448	10,11
MRG	1 418	9,90	PCF	769	5,37
Verts	493	3,44	Aut. P.	426	2,97
Saraj.	336	2,34	GE	334	2,33
LO	265	1,85	CPNT	135	0,94
Emp.	65	0,45	PLN	56	0,39
Rég.	53	0,37	PT	52	0,36
DEUE	47	0,32	PVE	40	0,27
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Aix-les-Bains

L., 16 431; A., 47,56 %; E., 8 176

Maj.	2 238	27,37	FN	1 292	15,80
Aut. E.	1 242	15,19	PS	1 014	12,40
MRG	864	10,56	PCF	304	3,71
Verts	262	3,20	GE	179	2,18
Aut. P.	163	1,99	LO	156	1,90
Saraj.	147	1,79	CPNT	109	1,33
DEUE	41	0,50	Emp.	40	0,48
PLN	38	0,46	Rég.	34	0,41
PT	28	0,34	PVE	25	0,30
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

HAUTE-SAVOIE

Dix-huit mois après avoir approuvé à plus de 57 % le traité de Maastricht, les électeurs n'ont pas voté massivement en faveur des listes pro-européennes. La liste de Dominique Baudis n'atteint pas les 29 %, alors que celle de Valéry Giscard d'Estaing dépassait les 31 % en 1989. Même Annecy, dont le maire Bernard Bosson (CDS) s'est montré très discret durant la campagne, n'a pas plébiscité la liste du maire de Toulouse. Avec 14,5 % des voix, la liste conduite par Philippe de Villiers arrive en deuxième position et devance de 1 point la liste Rocard, qui perd presque 5 % sur la liste Fabius de 1989. Le FN se stabilise sur l'ensemble du département à plus de 11 % des voix, alors que la liste de Bernard Tapie ne franchit pas le cap des 10 %. Les écologistes, comme ailleurs, voient leur score divisé par deux.

∴

L., 371 327; A., 50,34 %; E., 174 968

Maj.	50 307	28,75
Aut. E.	25 362	14,49
PS	23 623	13,50
FN	19 839	11,33
MRG	16 390	9,36
Verts	7 258	4,14
PCF	6 036	3,44
CPNT	5 322	3,04
GE	5 111	2,92
Aut. P.	4 323	2,47
Saraj.	3 715	2,12
LO	3 243	1,85
PLN	945	0,54
Emp.	879	0,50
Rég.	871	0,49
PT	595	0,34
DEUE	593	0,33
PVE	541	0,30
Out.-M.	15	0,00
EPT	0	0,00

18 juin 1989. – *L., 342 655; A., 53,05 %; E., 157 572.* – UDF-RPR, 49 001 (31,09 %); PS, 30 514 (19,36 %); Verts, 20 897 (13,26 %); Centre, 20 149 (12,78 %); FN, 18 028 (11,44 %); CPNT, 7 067 (4,48 %); PCF, 5 629 (3,57 %); All., 1 577 (1,00 %); PA, 1 459 (0,92 %); LO, 1 192 (0,75 %); MPPT, 692 (0,43 %); Rén., 429 (0,27 %); Gén. Eur., 373 (0,23 %); IDE, 295 (0,18 %); RFL, 270 (0,17 %).

20 septembre 1992. – *L., 353 759; A., 29,26 %; E., 243 488.* – Oui, 138 902 (57,04 %).

Annecy

L., 28 617; A., 49,91 %; E., 13 825

Maj.	4 193	30,32	PS	2 202	15,92
Aut. E.	2 058	14,88	FN	1 433	10,36
MRG	1 218	8,81	PCF	533	3,85
Verts	494	3,57	Saraj.	387	2,79
GE	359	2,59	Aut. P.	313	2,26
LO	228	1,64	CPNT	157	1,13
Rég.	56	0,40	PT	49	0,35
PLN	49	0,35	Emp.	43	0,31
DEUE	29	0,20	PVE	24	0,17
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Annemasse

L., 13 438; A., 54,78 %; E., 5 877

Maj.	1 550	26,37	PS	934	15,89
FN	817	13,90	Aut. E.	790	13,44
MRG	638	10,85	PCF	233	3,96
Verts	193	3,28	Aut. P.	165	2,80
GE	137	2,33	LO	116	1,97
Saraj.	115	1,95	CPNT	67	1,14
DEUE	25	0,42	PLN	24	0,40
Emp.	23	0,39	PT	23	0,39
Rég.	20	0,34	PVE	7	0,11
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

Thonon-les-Bains

L., 18 760; A., 46,80 %; E., 9 561

Maj.	2 807	29,35	Aut. E.	1 349	14,10
PS	1 297	13,56	FN	1 087	11,36
MRG	1 008	10,54	Verts	430	4,49
PCF	296	3,09	GE	255	2,66
Aut. P.	234	2,44	LO	210	2,19
Saraj.	208	2,17	CPNT	159	1,66
PLN	48	0,50	Emp.	46	0,48
DEUE	37	0,38	Rég.	35	0,36
PVE	28	0,29	PT	27	0,28
Out.-M.	0	0,00	EPT	0	0,00

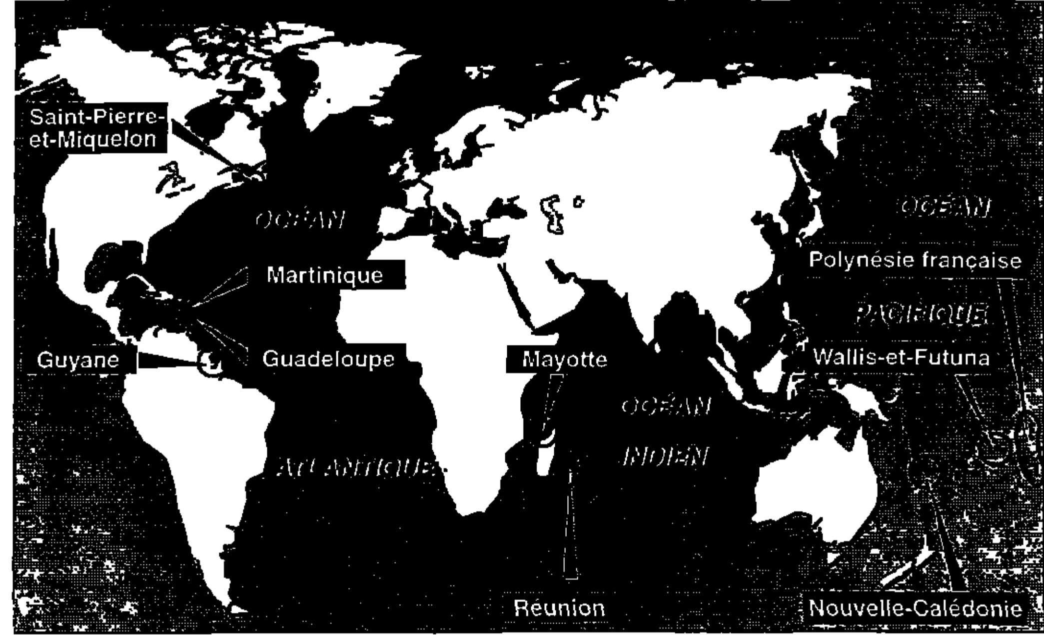
SOMMAIRE

Régions

Départements

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DOM-TOM



LA RÉUNION

Cette élection a moins mobilisé les électeurs que le précédent scrutin de 1989 ou le référendum sur Maastricht de 1992. Une mauvaise perception des enjeux européens, le manque d'engagement des élus locaux dans une campagne qui est restée très terne ont pesé davantage que l'appel tardif du Parti communiste réunionnais (PCR) au boycottage de ce scrutin. Le PCR avait pris cette position alors même qu'il avait accepté de conduire une liste constituée par plusieurs formations de gauche des DOM. Le médiocre résultat de cette liste, dont les candidats avaient abondamment joué sur la fibre «domienne», est une des surprises du scrutin. En revanche, Bernard Tapie parvient à se classer en troisième position derrière les listes de MM. Baudis et Rocard, un résultat qui doit sans doute quelque chose à la popularité du football sur l'île.

∴

I., 346 182; A., 76,10 %; E., 77 136

Maj.	30 950	40,12
PS	14 968	19,40
MRG	7 952	10,30
PCF	3 971	5,14
Out.-M.	3 719	4,82
PLN	3 033	3,93
Aut. E.	2 383	3,08
FN	2 146	2,78
LO	2 144	2,77
Verts	1 746	2,26
GE	1 667	2,16
Aut. P.	1 651	2,14
CPNT	806	1,04
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 327 687; A., 77,10 %; E., 71 585.* – UDF-RPR, 24 375 (34,05 %); PS, 23 955 (33,47 %); Centre, 7 861 (10,98 %); Verts, 3 349 (4,67 %); PCF, 3 105 (4,33 %); LO, 2 988 (4,17 %); FN, 2 858 (3,99 %); PA, 1 772 (2,47 %); All., 860 (1,20 %); CPNT, 442 (0,61 %); Gén. Eur., 000 (0,00 %); Rén., 000 (0,00 %); IDE, 000 (0,00 %); MPPT, 000 (0,00 %); RFL, 000 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 333 571; A., 73,34 %; E., 83 547.* – Oui, 62 072 (74,29 %).

Le Port

I., 16 590; A., 89,42 %; E., 1 596

Maj.	429	26,87	MRG	260	16,29
PS	213	13,34	PCF	181	11,34
Out.-M.	138	8,64	PLN	84	5,26
FN	56	3,50	LO	55	3,44
GE	45	2,81	Aut. P.	40	2,50
Verts	40	2,50	Aut. E.	36	2,25
CPNT	19	1,19	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-André

I., 19 805; A., 73,56 %; E., 4 960

Maj.	2 963	59,73	MRG	413	8,32
PS	411	8,28	Out.-M.	268	5,40
PCF	251	5,06	PLN	112	2,25
LO	108	2,17	GE	105	2,11
Aut. P.	83	1,67	Aut. E.	73	1,47
FN	68	1,37	Verts	60	1,20
CPNT	45	0,90	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-Joseph

I., 14 844; A., 59,21 %; E., 5 471

Maj.	2 541	46,44	PS	957	17,49
MRG	537	9,81	PLN	250	4,56
PCF	248	4,53	Out.-M.	181	3,30
Verts	162	2,96	LO	159	2,90
FN	152	2,77	Aut. E.	116	2,12
Aut. P.	103	1,88	CPNT	65	1,18
PVE	0	0,00	DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00	Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00	EPT	0	0,00
PT	0	0,00	GE	0	0,00

Saint-Leu

I., 12 659; A., 77,07 %; E., 2 712

Maj.	1 395	51,43	PS	272	10,02
MRG	204	7,52	PCF	173	6,37
Out.-M.	149	5,49	PLN	117	4,31
LO	76	2,80	CPNT	62	2,28
FN	62	2,28	GE	59	2,17
Aut. P.	50	1,84	Aut. E.	49	1,80
Verts	44	1,62	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-Louis

I., 23 367; A., 90,11 %; E., 2 109

Maj.	1 035	49,07	MRG	209	9,90
PS	202	9,57	PCF	178	8,44
Out.-M.	116	5,50	PLN	69	3,27
Aut. E.	57	2,70	GE	55	2,60
LO	48	2,27	FN	45	2,13
Verts	40	1,89	Aut. P.	33	1,56
CPNT	22	1,04	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-Paul

I., 39 341; A., 75,02 %; E., 8 938

Maj.	3 029	33,88	PS	1 265	14,15
MRG	959	10,72	PCF	617	6,90
Out.-M.	586	6,55	PLN	554	6,19
GE	343	3,83	LO	324	3,62
FN	322	3,60	Aut. E.	311	3,47
Aut. P.	276	3,08	Verts	217	2,42
CPNT	135	1,51	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-Pierre

I., 33 682; A., 85,76 %; E., 4 481

Maj.	1 827	40,77	PS	590	13,16
MRG	490	10,93	PCF	371	8,27
Out.-M.	266	5,93	Aut. E.	191	4,26
PLN	181	4,03	FN	135	3,01
GE	121	2,70	LO	106	2,36
Verts	85	1,89	Aut. P.	71	1,58
CPNT	47	1,04	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Le Tampon

I., 29 419; A., 60,03 %; E., 10 696

Maj.	5 782	54,05	PS	1 502	14,04
MRG	818	7,64	PCF	404	3,77
PLN	381	3,56	Out.-M.	349	3,26
Verts	307	2,87	Aut. E.	291	2,72
FN	255	2,38	LO	230	2,15
GE	160	1,49	Aut. P.	143	1,33
CPNT	74	0,69	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Abréviations

- **Aut. E.** Majorité pour l'autre Europe (Philippe de Villiers).
- **Aut. P.** L'autre politique (Jean-Pierre Chevènement).
- **CPNT** Chasse-pêche-nature-traditions (André Goustat).
- **DEUE** Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (Armand Touati).
- **Emp.** L'emploi d'abord ! (Gérard Touati).
- **EPT** Europe pour tous (Jean Allaud).
- **FN** Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! (Jean-Marie Le Pen).
- **GE** Génération Ecologie pour l'Europe – Les vrais écologistes (Brice Lalonde).
- **LO** Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).
- **Maj.** L'union UDF-RPR (Dominique Baudis).
- **MRG** Energie radicale (Bernard Tapie).
- **Out.-M.** Rassemblement de l'outre-mer et des minorités (Ernest Moutoussamy).
- **PCF** Parti communiste français (Francis Wurtz).
- **PLN** Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé).
- **PS** L'Europe solidaire (Michel Rocard).
- **PT** Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, soutenue par le Parti des travailleurs (Daniel Gluckstein).
- **PVE** Politique de vie pour l'Europe (Christian Cotten).
- **Rég.** Liste régionaliste et fédéraliste – Régions et peuples solidaires (Max Simeoni).
- **Saraj.** L'Europe commence à Sarajevo (Léon Schwartzenberg).
- **Verts** Union des écologistes pour l'Europe, présentée par les Verts, soutenue par la SPA et Ecologie autrement (Marie-Anne Isler-Béguin).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cette collectivité territoriale d'Amérique du Nord s'est totalement désintéressée des enjeux européens. Le taux d'abstention est supérieur à celui enregistré en 1989, scrutin pourtant été ostensiblement boycotté par des élus locaux qui entendaient alors manifester leur mécontentement face au conflit franco-canadien sur la pêche à la morue. La liste de Dominique Baudis a séduit un électeur sur trois, soit un pourcentage légèrement supérieur à celui de la liste UDF-RPR de 1989 ; mais, en nombre de voix, la perte est sensible. La liste de Bernard Tapie, réalise le tour de force de dépasser celle de Michel Rocard.

∴

I., 4 358; A., 85,08 %; E., 594

Maj.	205	34,51
MRG	131	22,05
PS	101	17,00
Aut. E.	60	10,10
FN	29	4,88
LO	22	3,70
Verts	15	2,52
Aut. P.	14	2,35
PCF	10	1,68
PLN	7	1,17
CPNT	0	0,00
Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00
GE	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 4 487; A., 74,19 %; E., 1 055.* – PS, 295 (27,96 %); UDF-RPR, 278 (26,35 %); Verts, 203 (19,24 %); Centre, 178 (16,87 %); FN, 37 (3,50 %); LO, 32 (3,03 %); PA, 19 (1,80 %); PCF, 13 (1,23 %); Gén. Eur., 0 (0,00 %); CPNT, 0 (0,00 %); Rén., 0 (0,00 %); IDE, 0 (0,00 %); MPPT, 0 (0,00 %); All., 0 (0,00 %); RFL, 0 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 4 197; A., 90,42 %; E., 335.* – Oui, 215 (64,17 %).

MAYOTTE

En recueillant un suffrage mahorais sur cinq, la liste de Bernard Tapie a pris des voix à la gauche comme à la droite et a quelque peu bouleversé le paysage politique local. La liste de la majorité UDF-RPR ne parvient pas à retrouver son électorat de 1989, et Philippe de Villiers n'en est pas vraiment responsable. La liste socialiste voit, elle, son capital électoral fondre de moitié.

∴

I., 31 919; A., 69,25 %; E., 9 721

Maj.	5 335	54,88
MRG	1 972	20,28
PS	1 046	10,76
PLN	429	4,41
Verts	314	3,23
Aut. P.	232	2,38
Aut. E.	162	1,66
FN	135	1,38
PCF	96	0,98
CPNT	0	0,00
Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
LO	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00
GE	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 28 800; A., 69,63 %; E., 8 038.* – Centre, 2 978 (37,04 %); PS, 2 280 (28,36 %); UDF-RPR, 1 958 (24,35 %); PA, 284 (3,53 %); FN, 273 (3,39 %); PCF, 158 (1,96 %); Verts, 107 (1,33 %); Gén. Eur., 0 (0,00 %); CPNT, 0 (0,00 %); Rén., 0 (0,00 %); IDE, 0 (0,00 %); MPPT, 0 (0,00 %); All., 0 (0,00 %); RFL, 0 (0,00 %); LO, 0 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 28 250; A., 94,27 %; E., 1 535.* – Oui, 1 173 (76,41 %).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le scrutin constitue un sévère avertissement pour Jacques Lafleur, député RPR, qui doit désormais compter avec un vote protestataire de l'ordre de 20 % qui s'est porté sur les listes de MM. Le Pen et de Villiers. A Nouméa, commune à forte concentration européenne, le député est encore plus vigoureusement contesté. Dans un archipel où le PS avait été laminé par la bipolarisation indépendantistes-loyalistes des années 80, la liste Rocard réalise un score honorable, provenant essentiellement de l'électorat de l'Union calédonienne (UC), la composante modérée du FLNKS. En revanche, Bernard Tapie fait pâle figure alors qu'il vient de trouver dans le reste des DOM-TOM une nouvelle terre d'élection.

∴

I., 95 507; A., 64,27 %; E., 32 917

Maj.	17 758	53,94
PS	4 671	14,19
FN	3 416	10,37
Aut. E.	3 249	9,87
MRG	1 471	4,46
PLN	1 082	3,28
Aut. P.	519	1,57
Verts	430	1,30
PCF	309	0,93
EPT	8	0,02
Out.-M.	2	0,00
GE	2	0,00
CPNT	0	0,00
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
LO	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
PT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 91 230; A., 61,31 %; E., 34 745.* – UDF-RPR, 24 985 (71,90 %); FN, 4 223 (12,15 %); PS, 2 123 (6,11 %); Centre, 1 510 (4,34 %); Verts, 765 (2,20 %); PA, 681 (1,96 %); PCF, 458 (1,31 %); Gén. Eur., 0 (0,00 %); CPNT, 0 (0,00 %); Rén., 0 (0,00 %); IDE, 0 (0,00 %); MPPT, 0 (0,00 %); All., 0 (0,00 %); RFL, 0 (0,00 %); LO, 0 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 92 833; A., 66,34 %; E., 29 740.* – Non, 14 970 (50,33 %).

WALLIS-ET-FUTUNA

Cet archipel polynésien du Pacifique sud a, une nouvelle fois, remporté la palme nationale du civisme avec un taux de participation supérieur aux deux tiers. La performance est d'autant plus remarquable que l'abstention a été élevée partout ailleurs dans les DOM-TOM. Le grand bénéficiaire en est Michel Rocard, qui recueille des suffrages dont une bonne part lui ont été gagnés par Kamilo Gata, député (app. PS) – jadis proche du MRG, – qui confirme ainsi son enracinement personnel.

∴

I., 6 770; A., 28,13 %; E., 4 829

PS	2 789	57,75
Maj.	1 646	34,08
Aut. E.	168	3,47
MRG	88	1,82
FN	49	1,01
PLN	35	0,72
PCF	31	0,64
Aut. P.	23	0,47
CPNT	0	0,00
Out.-M.	0	0,00
Verts	0	0,00
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
LO	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00
GE	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 6 924; A., 29,99 %; E., 4 833.* – PS, 2 659 (55,01 %); UDF-RPR, 1 994 (41,25 %); Centre, 90 (1,86 %); FN, 42 (0,86 %); Verts, 31 (0,64 %); PA, 17 (0,35 %); PCF, 0 (0,00 %); Gén. Eur., 0 (0,00 %); CPNT, 0 (0,00 %); Rén., 0 (0,00 %); IDE, 0 (0,00 %); MPPT, 0 (0,00 %); All., 0 (0,00 %); RFL, 0 (0,00 %); LO, 0 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 7 058; A., 45,60 %; E., 3 820.* – Oui, 2 924 (76,54 %).

QUATRE SCRUTINS PARTIELS

Une législative

HAUTE-GARONNE 1re circonscription (Toulouse I, IV, V,VII)

	5 juin 1988		21 mars 1993		12 juin 1994	
Inscrits	62 132		61 118		60 611	
Votants	37 527		38 682		30 076	
Abstentions (%)	39,60		36,70		50,38	
Suffrages exprimés	37 147		37 166		28 795	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Jean-Claude Paix (UDF-app. CDS)	18 735 (1)	50,43	19 599 (1)	52,73	14 578	50,62
Jean-Jacques Mirassou (PS)	12 369 (2)	33,29	7 051	18,97	7 570	26,28
Claude Fontes (PCF)	2 275 (3)	6,12	2 630	7,07	2 025	7,03
Georges-Christian Dancale (div. D)	298	0,80	133	0,35	–	–
Michel Marcouyeux (FN)	2 730 (4)	7,34	3 726	10,02	2 554	8,86
Marie-France Mendez (Verts)	–	–	3 113	8,37	1 782	6,18
Bernard Guegan (div.)	–	–	70	0,18	286	0,99
Colette Levade (PNPG)	465	1,25	–	–		
Alain Pihouée (div.)	117	0,31	–	–		
Bernard Durand (ext. g)	99	0,26	–	–		
Marie-Elisabeth Lavernhe (POE)	55	0,14	–	–		
Jean Gauci (div. d)	4	0,01	–	–		
Myriam Sarrazin (NE)	–	–	703	1,89		
Jean-Luc Rapine (PLN)	–	–	141	0,37		

(1) Dominique Baudis – (2) Marie-Claude Maurin – (3) Sylviane Ainardi – (4) André Catala-Delmas.

Deux municipales

HAUTS-DE-SEINE : Fontenay-aux-Roses (2e tour).

I., 14 569; V., 8 850; A., 39,25 %; E., 8 555.

Liste d'union de la gauche conduite par Pascal Buchet (PS), 3 903 (45,62 %), *26 ÉLUS*; liste de la majorité conduite par Jacqueline Reissier, (RPR), 3 094 (36,16 %), *6 ÉLUS*; liste écologiste de Denis Ledoux, 1 558 (18,21 %), *3 ÉLUS.*

[Trois mois après sa victoire aux élections cantonales sur Alain Moizan, maire (RPR) de Fontenay-aux-Roses, Pascal Buchet (PS) a de nouveau profité de la division à droite. Le maintien de la liste écologiste n'a pas empêché la liste conduite par le candidat socialiste de l'emporter largement. Malgré une union de dernière heure pour le second tour, la liste RPR-UDF, conduite par la première adjointe de M. Moizan, Jacqueline Reissier, n'a pas fait le plein des voix de droite. Cette élection était provoquée par la démission d'une partie des conseillers municipaux élus en 1989 sur la liste de M. Moizan, qui entendaient ainsi sanctionner sa défaite aux élections cantonales.

5 juin 1994 : I., 14 569; V., 7 142; A., 50,97 %; E., 6 986. Liste d'union de la gauche (PS, PCF, MRG) de Pascal Buchet, PS, c. g., 2 519 (36,05 %); liste de Denis Ledoux, écologiste, 1 076 (15,40 %); liste de Jacqueline Reissier, RPR, 1 054 (15,08 %); liste d'Alain Meyran, UDF, 961 (13,75 %); liste d'Annie Limagne, diss. RPR, 765 (10,95 %); liste de Pierre Marino, diss. RPR, 611 (8,74 %).

En mars 1989 les résultats du second tour avaient été les suivants : I., 15 218; V., 9 663; A., 36,50 %; E., 9 415; liste d'union de la droite d'Alain Moizan, RPR, 4 873 (51,75 %), 27 ÉLUS; liste d'union de la gauche de Georges Le Baill, PS, 4 542 (48,24 %), 8 ÉLUS.]

PAS-DE-CALAIS : Blendecques (1er tour).

I., 3 740; V., 2 572; A., 31,22 %; E., 1 523.

Liste socialiste d'André Dautricourt (PS), 1 523 (100 %), 29 ÉLUS.

[Cette élection était rendue nécessaire par la démission du maire, Aimé Vasseur (PS), et d'une partie de ses colistiers de 1989. Une seule liste se présentait devant les électeurs.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 3 565; V., 2 975; A., 16,54 %; E., 2 833. Liste socialiste d'Aimé Vasseur, PS, m. s., 1 516 (53,51 %), 23 ÉLUS; liste div. g. de Guy Gomez, 305 (10,73 %), 1 ÉLU; liste de droite de Marie-Hélène Turek, DVD, 1 012 (35,72 %), 5 ÉLUS.]

Une cantonale

EURE : Les Andelys (1er tour).

I., 11 290; V., 6 509; A., 42,34 %; E., 6 154.

Alain Pluchet, RPR, sén., 2 870 (46,63 %); Robert Naveau, PS, 1 509 (24,52 %); Dominique Baugas, FN, 1 089 (17,69 %); Patrick Edeline, PCF, 686 (11,14 %). *BALLOTTAGE.*

[Cette élection partielle était provoquée par la démission de Bernard Tomasini, RPR, nommé préfet de l'Orne. Le siège ne devrait pas échapper, au second tour, au candidat de la majorité, M. Pluchet, qui affrontera le candidat socialiste, M. Naveau.

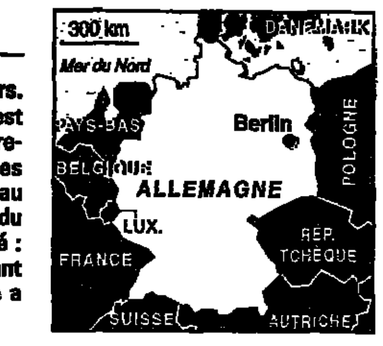
22 mars 1992 : I., 10 969; V., 8 130; A., 25,88 %; E., 7 767; Bernard Tomasini, RPR, c. s., 2 608 (33,57 %); Dominique Baugas, FN, 1 064 (13,69 %); Paul Bonnet, UDF, 906 (11,66 %); Robert Naveau, PS, 880 (11,32 %); Olivier Bassine, Verts, 675 (8,69 %); Patrick Edeline, PC, 552 (7,10 %); Kleber Pousseo, div. g., 544 (7,00 %); Madeleine Kieffer, div., 537 (6,91 %); Paul Baty, div.d., 1 (0,00 %).]


(Publicité)

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ALLEMAGNE

99 SIÈGES. 80 millions d'habitants, 60,4 millions d'électeurs. Parmi ces électeurs, 15 millions, venant des Länder de l'est de l'Allemagne et de Berlin (Est et Ouest), participent pour la première fois aux élections européennes. Scrutin proportionnel : les partis peuvent présenter des listes soit au niveau fédéral, soit au niveau des Länder. Seules les listes qui ont recueilli 5 % des voix du total fédéral sont admises à la répartition. Electeurs et éligibilité : tout citoyen de l'Union européenne âgé de dix-huit ans et disposant de la pleinitude du droit de vote dans son pays d'origine. Le vote a lieu le 12 juin.



Une approbation massive de la poursuite de l'intégration européenne

BERLIN

de notre correspondant

L'Allemagne s'est prononcée massivement dimanche 12 juin pour la poursuite de l'intégration européenne. Grand vainqueur de ce premier scrutin européen depuis la réunification, le chancelier Helmut Kohl reçoit le prix de son engagement en faveur de l'Europe. Il consolide du même coup sa position avant le lancement de la campagne pour les élections législatives du 16 octobre prochain, où il briguera pour la quatrième fois la chancellerie. Les élections communales, qui avaient lieu en même temps que les européennes dans sept des Länder allemands, ont confirmé la bonne tenue d'ensemble de la CDU (chrétiens-démocrates) face à son principal adversaire, le Parti social-démocrate.

Les Allemands n'avaient pas eu l'occasion de se prononcer comme en France sur le traité de Maastricht, ratifié l'année dernière par les deux Chambres du Parlement. Comme dans la plupart des pays européens, ce traité avait suscité en Allemagne de nombreuses critiques. Ses adversaires avaient réussi à semer le trouble en agitant le spectre d'une Europe centralisatrice et de la perte d'un deutschemark fétiche au profit d'une monnaie européenne incertaine. Les deux formations qui tentaient de jouer sur cette peur en ont été pour leurs frais. Ancien fonctionnaire de Bruxelles, le Bavarois Manfred Brunner, dont le nouveau parti, l'Union des citoyens libres défendait ces thèses, ne dépasse pas 1 % des voix. Les « Républicains » (extrême droite), qui avaient obtenu à l'ouest de l'Allemagne 7,1 % des voix lors des élections européennes de 1989, avant la réunification allemande, retombent aux alentours de 4 % des voix. Ils n'auront plus de sièges au Parlement de Strasbourg. La formation de Franz Schönhuber perd même dans son fief bavarois près de 9 % des voix, passant de 15 % à 5,8 %.

Le chancelier Helmut Kohl, apparu en fin de soirée, jubilant, sur les écrans de télévision, a estimé que les résultats, qui donnaient à ses couleurs une avance de plus 6 points sur le Parti social-démocrate, avaient valeur d'approbation du traité de Maastricht. *« Je le crois effectivement*, a-t-il dit. *C'est très difficile. Le traité aborde des questions compliquées qui ne sont pas toutes très faciles à comprendre pour les gens. Mais il y a une claire majorité en Allemagne, toutes couleurs politiques confondues, qui pense que l'avenir de l'Allemagne ne peut être assuré que dans l'Union européenne. »*

Un sondage effectué à la sortie des bureaux de vote par l'institut de recherches électorales de Mannheim, pour le compte de la chaîne de télévision ZDF, apportait quelques indications intéressantes sur l'état d'esprit des électeurs. La peur de l'abandon du deutschemark reste forte, avec 67 % d'opinions défavorables à cette éventualité. 55 % des personnes interrogées souhaitent le maintien d'un Etat allemand autonome contre 40 % pour un Etat européen commun. Mais 79 % estiment que l'Union européenne doit prendre davantage de responsabilités dans les conflits internationaux.

Un échec pour le SPD

Le taux de participation – aux alentours de 60 %, selon les estimations provisoires – semblait devoir être légèrement inférieur à celui de 1989 à l'ouest de l'Allemagne, mais supérieur à celui de 1984. C'est un taux satisfaisant compte tenu des craintes nourries à propos de l'attitude des électeurs de l'est de l'Allemagne, qui participaient pour la première fois à des élections européennes. Crédités de près de 39 %, la CDU du chancelier Kohl et son allié bavarois améliorent leur score de 1989 en Allemagne de l'Ouest de plus de 1 %. La Bavière confirme la bonne tenue des Unions chrétiennes dans l'ensemble de l'Allemagne. En frôlant les 50 % des voix, la CSU, que l'on disait en perte de vitesse, réalise un score inespéré. Si son président, le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, est un fervent défenseur de l'Union monétaire européenne, le ministre-président du Land, Edmund Stoiber, avait tenu un discours très critique sur les risques de dérapage de l'Europe de Maastricht.

Avec des nuances, toutes les formations politiques prétendant jouer un rôle sur l'échiquier politique allemand avaient appelé à voter pour la poursuite de l'intégration européenne. C'est vrai de la CDU et de la CSU, qui ont bénéficié de l'engagement clair du chancelier, des libéraux et des sociaux-démocrates, mais aussi des Verts et des communistes réformateurs (PDS), qui avaient critiqué les insuffisances du traité de Maastricht. Avec 10 % des voix, en progression de 2 %, les Verts sortent eux aussi vainqueurs de ce scrutin. Ils enverront notamment au Parlement de Strasbourg une vieille connaissance de la France, Daniel Cohn-Bendit, adjoint au maire de Francfort pour les relations multiculturelles. Le PDS frôle quant à lui la barre des 5 %, nécessaire pour avoir des sièges. Les successeurs de l'ancien Parti communiste au pouvoir dans l'ex-RDA réussissent dans les Länder de l'Est un score de 17 % (près de 40 % à Berlin).

Le recul du Parti social-démocrate est un échec sévère, à quatre mois des législatives, pour son jeune président, Rudolf Scharping. Les prétentions du ministre-président de Rhénanie-Palatinat à succéder au chancelier Kohl en octobre sont compromises.

La campagne de M. Scharping pour les européennes est apparue très défensive. La direction social-démocrate n'arrive pas à présenter une alternative crédible. Plutôt proches des Verts, avec lesquels ils gouvernent en Hesse, les sociaux-démocrates ont brouillé leur message pour essayer de gagner des voix au centre. Leurs appels du pied au Parti libéral, membre de la coalition du chancelier Kohl, n'ont pas eu d'effets. La direction du FDP a renouvelé lors de son congrès de Rostock, début juin, son engagement pour le maintien de la coalition actuelle. Les libéraux, qui jouent en octobre leur survie, comptent aux législatives sur le bonus du chancelier. Ils sont eux aussi les perdants des européennes. Avec seulement 4 % des voix, la formation du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, n'aura plus de représentants au Parlement européen.

Cette faiblesse fait peser une incertitude sur l'issue des législatives. En 1990, année de l'unité allemande, les libéraux avaient consolidé leur position en obtenant de bons scores à l'Est. Ils y sont en perte de vitesse, comme le confirme le résultat des élections locales qui avaient lieu dimanche dans sept Länder. Ces élections concernaient quatre des cinq Länder de l'Est. Malgré une forte remontée du Parti social-démocrate et du PDS, la CDU, qui reste majoritaire, se maintient beaucoup mieux que prévu. Dans les trois Länder de l'Ouest (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinant et Sarre), où il y avait également des communales, les premiers résultats confirmaient aussi la bonne tenue d'ensemble de la CDU. Mais cette remontée ne servirait à rien si l'appoint du Parti libéral faisait défaut à la CDU et à la CSU bavaroise.

HENRI DE BRESSON

ROYAUME-UNI

87 SIÈGES. 58,2 millions d'habitants, 44,9 millions d'électeurs. Scrutin majoritaire à un tour dans le cadre de 71 circonscriptions anglaises, 8 écossaises, 5 galloises. Représentation proportionnelle pour les trois sièges attribués à l'Irlande du nord. Electeurs : tout citoyen de l'Union européenne âgé de dix-huit ans (les membres de la Chambre des Lords ont également le droit de vote contrairement aux élections nationales). Eligibilité : tout citoyen de l'Union âgé de vingt et un ans. Vote le 9 juin.



La défaite des conservateurs est moins sévère que prévu

LONDRES

de notre correspondant

Il y a là comme un symbole : pays le moins enthousiaste de la Communauté, avec le Danemark, à l'égard des progrès de l'intégration européenne, la Grande-Bretagne aura été le dernier à annoncer le résultat d'un scrutin qu'elle s'était pourtant donné la peine d'organiser en avance, le 9 juin ! Ce n'est, en effet, que dans la matinée de lundi 13 juin que les résultats britanniques devaient être connus dans leur ensemble. Ce retard s'explique par la spécificité du système électoral majoritaire pour les élections européennes qui ne permet pas de faire des estimations nationales à partir des sondages effectués à la sortie des urnes.

Les Britanniques ont donc dû attendre une bonne partie de la nuit avant de pouvoir se livrer à des exégèses sur l'avenir politique du premier ministre, tout en sachant que, comme prévu, le Parti conservateur et John Major ont été sévèrement sanctionnés par l'électorat. Selon les résultats qui étaient disponibles dans la nuit de dimanche à lundi, le parti tory ne devrait pas retrouver plus de la moitié des 32 sièges qu'il détenait dans le dernier Parlement européen. L'échec politique du Parti conservateur est donc patent et le vote-sanction contre le gouvernement de M. Major, indéniable. Le Parti travailliste, de son côté, progresse nettement, passant de 45 à plus de 54 sièges, et les libéraux-démocrates, qui n'avaient aucun élu, vont avoir au moins deux représentants à Strasbourg.

Aussi nets que puissent être le camouflet politique pour les conservateurs et la victoire des travaillistes, ces résultats ne vont pas se traduire par des conséquences politiques claires et surtout immédiates. L'opposition, qui s'est efforcée avec un certain succès, de convaincre l'électorat de considérer ce scrutin européen comme une sorte de référendum sur la popularité du premier ministre, exulte : après la sévère défaite enregistrée par le parti tory lors des élections locales du 5 mai, suivie par les graves revers électoraux du 9 juin aux cinq élections partielles, le parti de M. Major connaît sa troisième défaite consécutive. Les urnes confirment ainsi ce qu'indiquaient les sondages depuis de nombreux mois : le gouvernement de John Major est le plus impopulaire que la Grande-Bretagne ait connu depuis 1945.

Quelles conséquences en attendre pour le premier ministre ? Elles sont incertaines puisque les résultats du Parti conservateur sont moins mauvais que prévu, du moins si l'on se réfère aux projections faites à partir des sondages pré-électoraux qui prédisaient que le parti tory passerait sous la barre des dix sièges. Dans un tel cas de figure, assuraient à la fois la plupart des politologues et plusieurs responsables du parti, il deviendrait impossible d'éviter une crise politique majeure qui mettrait en cause le mandat du premier ministre.

Vers un remaniement ministériel

Le moment de cette offensive était même annoncé – lors du congrès annuel du parti en octobre prochain, voire même plus tôt, au cours de l'été – et les prétendants à la succession du premier ministre, connus depuis longtemps : Michael Heseltine, Kenneth Clarke et Michael Portillo, respectivement ministre de l'industrie, chancelier de l'échiquier et ministre du Trésor. Or les conservateurs « sauvent » au moins une quinzaine de sièges. Les adversaires et les concurrents de M. Major n'ont donc pas tous les atouts dans leurs mains. Notamment les « eurosceptiques » proches de Lady Thatcher, qui n'ont pas de candidat à opposer au premier ministre : leur champion, Michael Portillo, n'est pas jugé « prêt » pour briguer la charge suprême.

Ils savent, d'autre part, que Michael Heseltine, qui fut le « tombeur » de Margaret Thatcher, est aujourd'hui le candidat le plus sérieux à la succession éventuelle de John Major : une crise rapide favoriserait donc inévitablement celui qui reste la « bête noire » des thatchériens. Lord Parkinson, qui fut l'un des fidèles lieutenants de l'ancien premier ministre, l'a récemment dit sans ambages : *« Pour le moment, nous ne disposons pas d'un meilleur leader disponible »*. De fait, John Major est encore le responsable le plus populaire au sein du parti conservateur. Les « eurosceptiques » sont, d'autre part, bien obligés de reconnaître que la vision européenne du premier ministre est devenue de plus en plus conforme à la leur, notamment ces dernières semaines.

En se faisant l'avocat d'une Europe à « plusieurs vitesses », M. Major a recueilli un satisfecit temporaire de la part de l'aile « eurosceptique » de son parti. Cette neutralité devrait durer aussi longtemps qu'il sera possible au gouvernement d'engranger un bénéfice politique de la crise de succession qui secoue le Parti travailliste. Tony Blair, le « ministre de l'intérieur » du Labour, a déjà recueilli le soutien de 135 parlementaires de son parti et, bien qu'il doive affronter d'autres concurrents, il semble désormais assuré de pouvoir devenir le prochain leader travailliste. Jeune (quarante et un ans), chef de file de la tendance dite des « modernisateurs », résolument modéré, il constitue un adversaire potentiel redoutable pour le premier ministre.

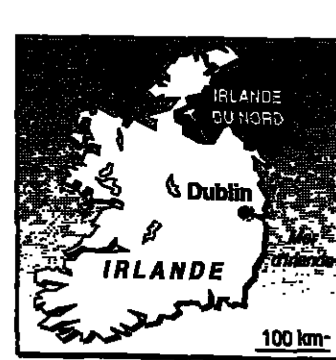
John Major le sait ainsi que la plupart des « barons » du parti tory. C'est pour cela que le chef du gouvernement reste dans une position d'extrême fragilité politique. Confronté à la perspective de devoir affronter un Parti travailliste qui ne cesse de confirmer son avance électorale et qui pourrait bénéficier, avec Tony Blair, d'un candidat à la fois neuf et dont la popularité déborde les frontières naturelles de l'électorat travailliste, le Parti conservateur pourrait être tenté de choisir un premier ministre de choc, capable de lui assurer une cinquième victoire consécutive lors des prochaines élections parlementaires. Dans ce cas, il se débarrassera malgré tout de John Major, un *« premier ministre dévalué »*, selon l'expression de feu John Smith, l'ancien leader du Labour.

Une crise interne du parti tory au moment du congrès de Bournemouth reste donc possible. D'ici là, M. Major va tenter de reprendre l'initiative, le mois prochain, avec un remaniement du gouvernement. Il espère, d'autre part, que les effets de la reprise économique vont agir commme un baume sur les plaies électorales du Parti conservateur. Dans cet esprit, Sir Norman Fowler, le président du parti, a promis la veille du scrutin européen qu'une réduction de la fiscalité interviendrait au cours des deux ou trois prochaines années. M. Major espère que cette alchimie va agir à temps pour lui permettre de se maintenir au 10 Downing Street.

LAURENT ZECCHINI

DANEMARK

16 SIÈGES. 5,2 millions d'habitants ; 4 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle à l'échelon national (les îles Féroé et le Groenland ne font pas partie de l'Union européenne). L'électeur peut voter sur une liste entière ou indiquer sa préférence en faveur de candidats individuels. Certains partis indiquent quels sont les candidats qui ont leur préférence sur la liste. Chaque électeur dispose d'une voix. Electeurs et éligibilité : tout citoyen des pays membres de l'Union européenne âgé de dix-huit ans. Vote le 9 juin.



En attendant le dépouillement

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Les Danois ont voté le 9 juin mais le résultat du scrutin ne devait être connu que dans la journée de lundi, les autorités estimant que le coût d'un dépouillement dominical était trop élevé. Au total, dix listes briguaient les seize sièges dont disposent les Scandinaves au Parlement de Strasbourg. Parmi elles, le vieux Mouvement populaire contre l'UE (qui a pour l'heure quatre députés européens) et le plus récent Mouvement de juin dont l'appellation est censée rappeler la victoire du « non » lors du premier référendum sur le traité de Maastricht en 1992. Pour les grands partis, ces élections européennes représentaient surtout une occasion de mesurer leurs forces avant les législatives prévues pour l'automne. Les sociaux-démocrates de Poul Nyrup Rasmussen qui dirigent la coalition au pouvoir sont certes en faveur de l'intégration européenne mais leurs dirigeants n'ont pas mené une campagne particulièrement active, sachant que la question de l'UE a divisé depuis vingt ans et continue de diviser l'électorat social-démocrate. En revanche, les libéraux de l'ancien ministre des affaires étrangères, Uffe Ellemann-Jensen, se sont prononcés pour un approfondissement de l'Union, qui serait conduit en parallèle avec l'élargissement – dans un premier temps – vers les pays nordiques puis les Etats d'Europe centrale et orientale. L'homme qui fut ministre des affaires étrangères pendant dix ans (sous le gouvernement de Poul Schlüter) demande également l'organisation d'un référendum sur l'entrée du Danemark dans l'UEO. Le discours très « fédéraliste » de M. Ellemann-Jensen, qui souhaite voir le Danemark *« voyager en première classe dans le train européen »* et qui espère bien prendre la place M. Nyrup Rasmussen après les législatives, a apparemment eu un certain écho puisque les libéraux (crédités de 30 % des voix) selon les sondages, pourraient être les principaux bénéficiaires du scrutin. Ils ont déjà trois députés à Strasbourg (un de moins que les sociaux-démocrates).

ALAIN DEBOVE

IRLANDE

15 SIÈGES. 3,6 millions d'habitants, 2,4 millions d'électeurs. Le territoire est divisé en quatre circonscriptions : Dublin (4 sièges), Munster (4 sièges), Leinster (4 sièges), Connacht-Ulster (3 sièges). Le système électoral est quasi-proportionnel. Tout candidat ayant obtenu le quorum minimum est élu. Le nombre de voix obtenues au-dessus du quorum est réparti de façon proportionnelle entre les autres candidats selon les préférences exprimées par l'électeur. Electeurs : tout citoyen de l'Union âge de dix-huit ans. Eligibilité : tout citoyen de vingt et un ans de l'Union européenne. Election le 9 juin.

Un avertissement au gouvernement

DUBLIN

de notre correspondant

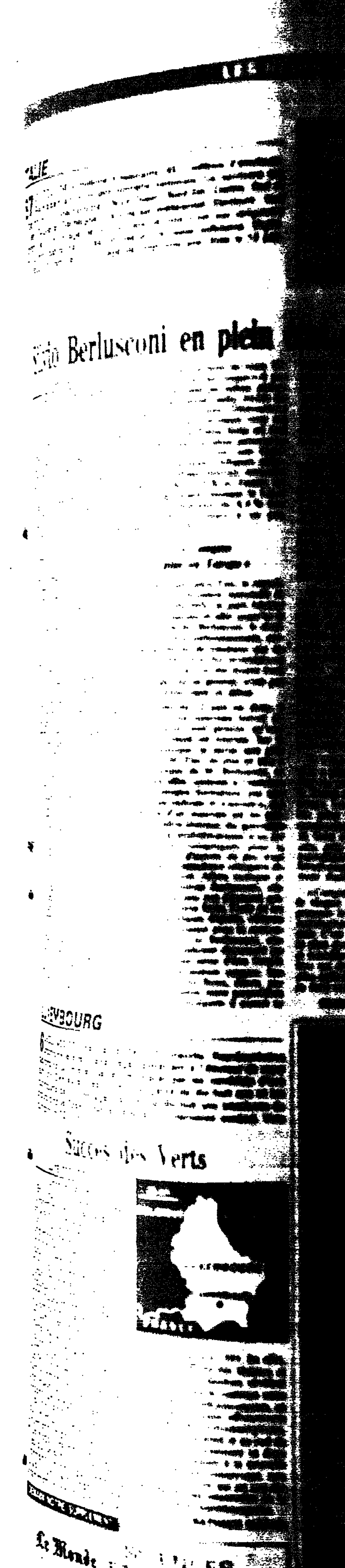
La coalition au pouvoir depuis près de deux ans en Irlande a réussi à maintenir ses positions en remportant huit des quinze sièges à pourvoir au Parlement européen. Mais la principale surprise du scrutin a été la victoire des Verts, qui ont raflé plus de 40 % des voix dans une circonscription de Dublin et envoient ainsi, pour la première fois de leur histoire, un député, Mme Patricia McKenna, à Strasbourg. Il n'était pas exclu, alors que le dépouillement n'était pas encore terminé lundi à l'aube, que les Verts obtiennent un autre siège.

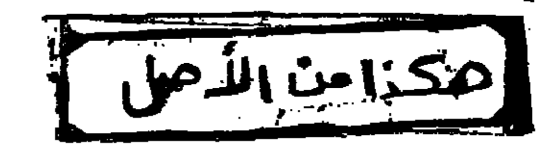
Le succès des Verts, qui ne disposent que d'un siège au Parlement de Dublin est aussi un vote sanction contre le gouvernement de coalition d'Albert Reynolds, qui regroupe le Fianna Fail (nationaliste) et le Parti travailliste de Dick Spring, auquel on reproche avant tout un taux de chômage de 20 %.

Il est cependant probable que le parti de M. Reynolds conserve ses sept sièges au Parlement européen, même s'il a enregistré la plus forte baisse de son histoire dans la capitale (– 40 %). Quant au Parti travailliste, il a de justesse conservé son seul siège à Strasbourg, mais en n'obtenant que près de 10 % des suffrages, il perd 9 % par rapport aux élections législatives de novembre 1992. Si l'on tient compte de l'échec des partis au pouvoir aux deux élections partielles qui se sont déroulées le même jour dans la capitale et dans l'ouest du pays, c'est bel et bien un avertissement que les électeurs ont donné au gouvernement à mi-mandat.

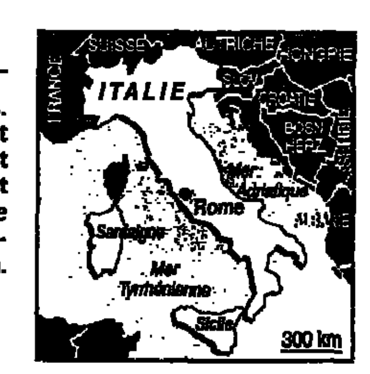
Ce désaveu risque de relancer au sein du Parti travailliste le vieux débat sur l'opportunité, ou non, de participer à un gouvernement de coalition avec l'une des deux grandes formations qui dominent la vie politique en Irlande, le Fianna Fail du premier ministre ou le Fine Gael (centriste) de John Bruton.

JOE MULLHOLLAND





ITALIE



87 SIÈGES. 56,9 millions d'habitants, 45,7 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle nationale. Le territoire est divisé en 5 circonscriptions : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre, Sud et les îles (Sicile et Sardaigne). Le vote est préférentiel. Electeurs : tout *citoyen de l'Union âgé de dix-huit ans (le vote n'est pas obligatoire* mais la non-participation est portée sur le casier judiciaire). Eligibilité : tout citoyen de l'Union âgé de vingt-cinq ans. Vote le 12 juin.

Silvio Berlusconi en plein état de grâce

ROME

de notre correspondante

«Forzissima Italia!», *«Le «Cavaliere» au grand galop»* : sans attendre les résultats définitifs, qui seront connus dans la journée du lundi 13 juin, les premiers titres de la presse italienne donnaient, dès dimanche soir, la mesure de la nouvelle victoire de Silvio Berlusconi. Le président du conseil obtient, en effet, un véritable plébiscite, puisque son parti Forza Italia devrait passer de 21 % aux législatives de mars dernier à 31 %-32 %.

Après le satisfecit public que Bill Clinton lui avait décerné à Rome au début du mois, le nouveau président du conseil ne pouvait espérer meilleur encouragement. Car la campagne massive sur les télévisions, ou encore l'«effet président du conseil-candidat», qui avait si bien réussi à Bettino Craxi à l'époque, ne suffisent pas à tout expliquer. En dépit de quelques bonnes passes d'armes sur l'indépendance de la RAI, la télévision publique, ou encore quelques réformes déconcertantes évoquées pour la justice ou d'autres secteurs, le crédit du gouvernement ne semble pas entamé, et les Italiens paraissent plutôt satisfaits des premières mesures adoptées.

Trois mois après le scrutin de mars, un mois après sa prise de fonctions, le gouvernement se voit donc doté d'une majorité confortable, en théorie, puisqu'elle passe de 42,9 % aux législatives à plus de 50 %, si l'on comptabilise les résultats de ses trois composantes : Forza Italia, Ligue du Nord et Alliance nationale.

Mais, pour avoir trop gagné, la majorité ne risque-t-elle pas d'être encore plus déséquilibrée maintenant qu'avant les élections? En *permettant aux diverses forces* politiques de faire cavalier seul, grâce à la proportionnelle, après les mariages forcés des législatives dus au système majoritaire, ce scrutin européen a, en effet, surtout servi de sondage pour évaluer le «poids» de chacun après le tremblement de terre de mars. Silvio Berlusconi ne risque-t-il pas d'être confronté au même phénomène que connut, jadis, Alcide De Gasperi avec une Démocratie chrétienne qui écrasait trop ses alliés? Certes, Forza Italia est loin devant, mais ses deux principaux alliés subissent, l'un, une légère érosion, puisque l'Alliance nationale (extrême droite) recueille entre 12 % et 13 % et, l'autre, un recul significatif, puisque la Ligue du Nord descend de 8,4 % aux législatives de mars à un peu moins de 7 %.

«Compter plus en Europe»

Pour Gianfranco Fini, le coordinateur de l'Alliance nationale et secrétaire du MSI, le parti héritier du parti fasciste et allié jusqu'ici le plus sûr de M. Berlusconi, le résultat, sans être enthousiasmant, permet au moins de constater que les Italiens, en dépit des protestations de certains pays et des doutes émis par la gauche en général, n'ont pas voulu entrer dans ce débat.

Le vote du 12 juin est donc, à ses yeux, un nouveau brevet de démocratie, une preuve qu'une page du passé est tournée. Sur le plan politique, la partie sera plus difficile. M. Fini, de plus en plus à la remorque de M. Berlusconi, se voit, en effet, contesté à l'intérieur de sa propre formation par une aile plus radicale et «sociale», qui regarde d'un mauvais œil les penchants ultra-libéraux du gouvernement. La problématique n'en est pas moins compliquée pour la Ligue, qui, d'entrée de jeu, s'est posée en «conscience critique» du gouvernement. Alliée tactique et rétive de Silvio Berlusconi, elle voit peu à peu son électorat grignoté par Forza Italia. Forte de ses cent et quelques députés, obtenus grâce à l'alliance avec le mouvement de Silvio Berlusconi, elle devra donc préciser clairement ses objectifs, sous peine d'être bientôt réduite à la portion congrue. Son chef, Umberto Bossi, devra, par exemple, mettre entre parenthèses les «jeux» auxquels il aimait se livrer avec l'opposition, en évoquant son rapprochement avec le PDS sur la question du fédéralisme. S'il n'y met pas une sourdine dans l'immédiat, M. Berlusconi pourrait être tenté de se débarrasser d'un allié trop encombrant.

Au centre, où l'on enregistre une légère chute, de 2 % à 3 %, on s'attendait presque à un résultat pire après la débâcle aux législatives. Au sein des héritiers de la Démocratie chrétienne, qui doivent tenir prochainement leur congrès, les tenants d'un ancrage ferme dans l'opposition se sentent donc plus forts face à la minorité qui prône un «flirt» avec Silvio Berlusconi.

Quant à la gauche, qui a fait une campagne en demi-teinte, pour ne pas dire inexistante, elle avait eu l'intelligence, après les erreurs commises lors des législatives, de ne pas chercher une hypothétique «revanche». Son score, en très légère baisse (18 %-19 % au lieu de 20,4 % aux législatives), lui permet pourtant d'entamer, sans trop d'acrimonie, un débat interne d'autant plus nécessaire qu'elle n'a toujours pas accouché d'un véritable projet de gouvernement.

Et l'Europe dans tout cela? Il n'en a pratiquement pas été question au cours de cette campagne, la moins passionnée depuis longtemps. Les Italiens restant parmi les plus fervents *tifosi* de la construction européenne, le débat de fond n'existe pas vraiment. A cela près qu'avec l'arrivée des euro-députés de Forza Italia à Strasbourg le ton devrait rapidement changer.

«Compter plus en Europe» était le slogan de Silvio Berlusconi, presque le même que celui des nationalistes de l'Alliance nationale. C'est une Italie agressive sur le plan économique, ultralibérale et sourcilleuse sur ce qu'elle estime être ses droits, notamment sur le plan agricole, qui a donc décidé de se faire entendre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ESPAGNE



64 SIÈGES. 39,1 millions d'habitants, 31 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle de liste (liste bloquée). Vote et éligibilité à dix-huit ans pour tous les citoyens de l'Union européenne. Vote le 12 juin.

La première défaite des socialistes

MADRID

de notre correspondant

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1982, le Parti socialiste a perdu des élections nationales. Et il les a perdues de façon retentissante puisqu'il est distancé de pratiquement 10 points par le principal parti d'opposition, le Parti populaire (PP, droite). Ce tournant dans la vie politique espagnole s'est produit seulement un an après la victoire du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) aux dernières élections générales où il avait néanmoins perdu la majorité absolue. Le revirement est significatif.

Devancé il y a un an d'un million de voix, le Parti populaire comptait lundi à l'aube, alors que le dépouillement touchait à sa fin, 1,7 million de suffrages d'avance. Ce chiffre illustre la sanction infligée au pouvoir par des électeurs qui ont été nombreux à se rendre aux urnes (59 % contre 45,4 % en 1989).

Cette défaite est une date historique car c'est la première fois que la droite l'emporte depuis la mort de Franco, le 20 novembre 1975. La défaite est aussi aggravée par un échec douloureux pour les socialistes en Andalousie où se sont déroulées, parallèlement aux européennes, des élections régionales. Non seulement le PSOE a perdu la majorité absolue dans ce qui est considéré comme son fief mais, selon des résultats partiels, il est talonné de près par le PP qui effectue une remarquable percée *sur ces terres depuis toujours* acquises à la gauche. Pour gouverner cette communauté autonome, les socialistes vont donc devoir s'associer, d'une façon ou d'une autre, aux représentants d'Izquierda Unida (IU, Gauche unie, cartel dominé par le Parti communiste), ce qui ne sera sans doute pas chose facile, compte tenu des difficultés économiques que traverse cette région.

En Andalousie comme dans toute l'Espagne, Izquierda Unida, la formation de Julio Anguita, réalise une progression importante qui la place en position de force d'appoint et qui fait dire à son dirigeant que *«le bipartisme a été rompu»*. La gauche unie multiplie par deux sa présence à Strasbourg (9 sièges au lieu de 4) ainsi qu'à l'assemblée de Séville. Elle bénéficie sans conteste de la désaffection des militants socialistes déçus par le PSOE. Felipe Gonzalez va devoir compter avec ce retour en force sur la scène politique d'une formation dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a guère d'atomes crochus avec son dirigeant.

La perspective d'un changement de majorité

Le président du gouvernement a accueilli sa première défaite électorale avec le sourire. *«Nous savons gagner et perdre les élections, et la prochaine, nous allons la gagner»*, a assuré le secrétaire général du PSOE, estimant que ce revers était essentiellement dû à la crise économique et aux affaires de corruption qui ont causé un tort énorme au gouvernement et au parti au pouvoir. Felipe Gonzalez s'est montré satisfait que son parti ne soit pas descendu au-dessous de la barre des 30 %, assurant qu'il s'agissait *«d'une bonne base pour la récupération»* et que *«le futur est celui du socialisme démocratique»*. La perte de 5 sièges de députés européens du PSOE (22 au lieu de 27) alors que le PP en gagne 13 (de 15 à 28) n'a pas l'air d'inquiéter outre-mesure le chef de *l'exécutif. Il a toujours affirmé que* l'enjeu de ce scrutin n'était pas national puisqu'une majorité avait été reconduite pour quatre ans au Parlement de Madrid l'an dernier. Apparemment, son seul souci est de *«maintenir la stabilité et la gouvernabilité du pays et de continuer à travailler dès demain»*.

Pour cela, Felipe Gonzalez pourra vraisemblablement continuer de compter sur le soutien des nationalistes catalans. Comme à son habitude, Jordi Pujol, président du gouvernement de Catalogne, ne l'a pas dit de façon expresse mais il s'est refusé à qualifier de *«catastrophique»* la défaite socialiste qui aurait pu l'amener à revoir son soutien, comme il l'avait annoncé. En outre, l'appui que lui ont renouvelé les électeurs lui donne un mandat clair pour défendre ses positions. Son parti, Convergence et Union (CIU), a en effet gagné du terrain et obtenu un siège supplémentaire au Parlement de Strasbourg (3 au lieu de 2). Malgré tout, Jordi Pujol ne dit pas qu'il voterait la motion de confiance au cas où Felipe Gonzalez serait contraint de la déposer pour satisfaire la poussée contestatrice de la droite, mais qu'il *«appuyerait une politique viable pour surmonter la crise»*.

Si ce scrutin *«doit inévitablement entraîner des conséquences»* pour reprendre l'expression de José Maria Aznar, président du PP, celles-ci seront sans doute limitées dans l'immédiat en dépit de la victoire confortable de ce parti dans treize des dix-sept communautés autonomes. José Maria Aznar a d'ailleurs eu le triomphe sérieux et responsable. Il n'a pas appelé à la dissolution du Parlement ni demandé le départ des socialistes. *«On a gagné et on sait gagner avec générosité»*, a dit, serein, ce jeune dirigeant qui avait bien du mal à contenir l'enthousiasme de ses supporters massés devant le siège du parti pour fêter cet événement qui, aux yeux de tous, fait figure de prélude à la conquête du pouvoir.

En dehors de cette perspective de changement de majorité qui va désormais dominer la vie politique espagnole, le scrutin européen a vu la disparition des listes plus modestes comme le CDS (Centre des démocrates sociaux), qui perd ses cinq représentants, ainsi que Herri Batasuna, le mouvement politique proche de l'ETA, dont le seul siège disparaît.

MICHEL BOLE-RICHARD

LUXEMBOURG

6 SIÈGES. 400 000 habitants, 240 000 inscrits. Représentation porportionnelle avec panachage permettant à l'électeur de rayer des noms sur la liste et de les remplacer par les candidats d'une autre liste. Electeurs : les Luxembourgeois de dix-huit ans et les ressortissants de l'Union âgé d'au moins dix-huit ans (résidence de cinq ans dans le Grand-Duché dans les six dernières années). Vote obligatoire, le 12 juin.

Succès des Verts

LUXEMBOURG

correspondance

En obtenant leur premier siège au Parlement de Strasbourg, les écologistes luxembourgeois ont causé la surprise des élections européennes. Cette victoire semble être *essentiellement due* aux tractations menées récemment entre les gouvernements luxembourgeois et français au sujet de l'implantation d'une décharge de déchets nucléaires en provenance de la centrale nucléaire de Cattenom, dans l'est de la France.



Cette tractation a suscité un tollé au sein de la population luxembourgeoise, qui a ainsi manifesté son mécontentement essentiellement aux dépens des chrétiens-sociaux, au pouvoir, qui perdent un siège. Quant aux socialistes (POSL), eux aussi au pouvoir, et aux libéraux (DP), ils conservent respectivement deux et un siège. Les élections législatives, qui se sont déroulées simultanément, n'ont pas apporté autant de «changements», notamment si on les compare au scrutin du 18 juin 1989. En effet, malgré les efforts des libéraux et des Verts, les résultats révèlent un maintien de la coalition entre socialistes et chrétiens-sociaux, en dépit de quelques effritements dans certaines circonscriptions, notamment au nord et au sud du pays. Ce gouvernement va donc pouvoir s'attaquer à la nouvelle législature en conservant une forte majorité, ce qui est une des caractéristiques essentielles de la vie politique luxembourgeoise.

NATHALIE MARTIN





هكذا من الأصل

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PAYS-BAS



31 SIÈGES. 15,3 millions d'habitants, 11,7 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle intégrale à l'échelon national. Il y a dix-neuf circonscriptions administratives mais les voix sont comptabilisées au niveau national. Un choix préférentiel est possible sur les listes. Electeurs et éligibilité : tout citoyen de l'Union âgé de dix-huit ans. Vote le 9 juin.

La très faible participation a profité aux chrétiens-démocrates

LA HAYE

de notre correspondant

Il est des paroles que l'on regrette. L'appel lancé par Ruud Lubbers, ministre-président du gouvernement sortant, à l'avant-veille de la consultation européenne qui s'est tenue le jeudi 9 juin aux Pays-Bas, entre sans conteste dans cette catégorie. Candidat à la succession de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne, M. Lubbers avait demandé à ses compatriotes de le soutenir en se rendant en nombre aux urnes. Ruud Lubbers tenait alors le raisonnement suivant : *« Un candidat est plus convaincant lorsqu'il émane d'un pays qui vote en masse pour l'Europe. »* Las ! malgré un clair soutien de la classe politique dans son ensemble et une exaspération évidente des médias face à l'accord passé entre Français et Allemands sur le choix du premier ministre belge Jean-Luc Dehaene pour succéder à M. Delors, les Néerlandais n'ont été que 35,6 % à se rendre aux urnes (*le Monde* du 11 juin).

Fatigue électorale (trois élections en trois mois), absence de test national, contrairement à la France ou à l'Angleterre, perte de confiance dans des solutions européennes aux problèmes économiques : ces éléments ont sans doute été déterminants dans le peu d'entrain des Néerlandais. Mais certains de ces nouveaux déçus de l'Europe ont sans doute été sensibles aux chroniques récemment parues dans la presse qui, faisant allusion à la succession de M. Delors, exprimaient en substance cet avis : *« A quoi bon soutenir une Europe qui permet,* in fine, *au couple franco-allemand de régler ses affaires, sans tenir compte de l'avis des autres Etats-membres ? »*

Déroute de l'extrême droite

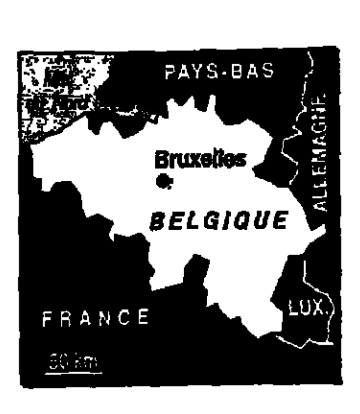
Pourtant, un sondage réalisé à la fin mai indiquait que 62 % des Néerlandais avaient l'intention de voter. Entre-temps, la presse nationale a accordé une large place à l'accord entre MM. Kohl et Mitterrand sur le nom du successeur de Jacques Delors. Les électeurs néerlandais se sont-ils souvenus d'une précédente rebuffade, lorsque la France et la Grande-Bretagne s'entendaient, il y a quelques années, pour confier la BERD à Jacques Attali au détriment de leur candidat ? En tout cas, nombreux sont les Néerlandais qui ont finalement jugé peu utile de se rendre aux urnes.

C'est bien ce taux d'abstention record qui a permis aux chrétiens-démocrates du CDA de redevenir, pour l'occasion, le premier parti du pays. La CDA a recueilli 30,8 % des voix, ce qui lui donne droit à dix représentants à Strasbourg. Toujours selon les enquêtes d'opinion, il apparaît que ce sont les électeurs CDA et ceux de la droite confessionnelle – qui aura deux députés au lieu d'un seul précédemment – qui se sont déplacés le plus pour soutenir leurs candidats. Par ailleurs, il ressort que les jeunes ont en grande majorité boudé les urnes (77 % d'abstentions pour les 18-24 ans) tandis que la participation augmente avec l'âge. Autre résultat remarquable : l'extrême droite, représentée par le Centrum Democraten, a réalisé l'un de ses scores les plus bas, avec à peine 1 % des suffrages, ce qui ne lui donne droit à aucun représentant.

Les sociaux-démocrates (PvdA) restent stables avec, comme prévu, huit députés (20,9 %). Les libéraux (VVD) grimpent de trois à six députés et les réformateurs (D66) de un à quatre. Le parti Vert-Gauche perd l'un de ses deux représentants.

ALAIN FRANCO

BELGIQUE



25 SIÈGES. 10 millions d'habitants ; 7,8 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle avec système dit des « voix de préférence » permettant aux électeurs de modifier l'ordre des élus dans les listes établies par les partis. Il existe quatre circonscriptions électorales (régions wallonne, flamande, bruxelloise et germanophone) et trois collèges électoraux : 14 députés sont élus par le collège électoral néerlandais (Flandre + Bruxelles), 10 par le collège électoral français (Wallonie + Bruxelles), et 1 par le collège germanophone. Vote obligatoire le 12 juin pour les électeurs âgés d'au moins dix-huit ans (tout citoyen de l'Union européenne peut voter dès lors qu'il dispose de ce droit dans son pays). Eligibilité : tout citoyen des pays membres de l'Union européenne âgé de vingt et un ans.

Une progression sans précédent du Front national

BRUXELLES

de notre correspondant

Poussée de l'extrême droite et bonne performance des libéraux chez les francophones; absence de progrès significatifs chez les libéraux néerlandophones, qui entendaient pourtant faire de ce scrutin un test national en défiant la coalition au pouvoir des socialiste et social-chrétienne : tels étaient les principaux enseignements que l'on pouvait tirer des premiers résultats des élections européennes aux premières heures du lundi 13 juin. La comptabilité est, en effet, toujours particulièrement difficile à établir dans un pays partagé entre trois collèges électoraux : néerlandophone, francophone et germanophone.

Le premier élu connu a été le social-chrétien Mathieu Grosch, choisi par les Belges germanophones de la région d'Eupen, qui, *pour la première fois, ont droit* à un représentant spécifique au Parlement européen. Chez les francophones, il y avait une certitude : la progression des libéraux (PRL) qui – formant une liste commune avec le Front démocratique des francophones (FDF), surtout implanté à Bruxelles – pouvaient espérer voir leurs élus passer de deux à trois. Ainsi semblait gagné le pari de Jean Gol, président du PRL, qui entendait imposer son parti comme le deuxième en Wallonie et à Bruxelles, après les socialistes mais avant les sociaux-chrétiens.

Toutefois, le mécontentement à l'égard du gouvernement se traduit surtout par la progression sans précédent du Front national (FN) qui, avec plus de 7 % des voix dans le collège francophone, semblait en mesure d'emporter un des vingt-cinq sièges (un pour les germanophones, dix pour les francophones, quatorze pour les néerlandopones) attribués à la Belgique au Parlement européen.

Les écologistes en recul

Ce score est d'autant plus significatif que le FN, évidemment hostile à l'Europe de Maastricht, a un concurrent : AGIR (Avant-garde d'initiative régionaliste), plus « wallingant » comme son nom l'indique, qui approchait les 3 % des voix dans les derniers comptages de dimanche, ce qui ferait un total de 10 % pour l'extrême-droite francophone. Les écologistes, en recul, n'ont pas profité du discrédit dans lequel diverses « affaires » ont jeté le PS, qui perd beaucoup de voix mais demeure la première formation francophone.

Selon des résultats portant sur les deux tiers des bureaux de vote, le Vlaams Blok, extrême-droite flamande, ne progressait guère par rapport aux législatives de 1991 mais améliorait sensiblement son score par rapport aux européennes de 1989, ce qui semblait l'assurer d'un deuxième siège au Parlement européen.

A Bruxelles, ville officiellement *bilingue, les électeurs ont* le choix entre les listes francophones et néerlandophones. Le Vlaams Blok *avait fait une* campagne active dans la capitale, y compris avec des tracts en français dénonçant l'insécurité et l'immigration. Selon des chiffres définitifs, il obtient 4,4 % des voix dans la capitale, et le FN 11,5 %.

Les libéraux flamands semblaient en mesure de passer de deux à trois sièges. En voix, cela ne se traduit pas par le score retentissant qu'ils attendaient. Les partis marginaux, tel celui des personnes âgées ou des unitaristes « belgicains », momentanément stimulés par l'élan national autour de la mémoire du roi Baudouin, ont fait des scores très modestes. La coalition ne sort pas véritablement ébranlée du scrutin, mais l'opposition libérale pourra lui reprocher de faire le lit de l'extrême droite en ne prenant *pas en compte certaines préoccupations* de la population.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

PORTUGAL

25 SIÈGES. 9,3 millions d'habitants, 8,5 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle nationale. Electeurs et éligibilité, tout citoyen de l'Union âgé de dix-huit ans. On vote le 12 juin.

Les socialistes l'emportent de peu sur les centristes du premier ministre Anibal Cavaco Silva

LISBONNE

de notre correspondant

Le Parti socialiste portugais a remporté une courte victoire sur le Parti social-démocrate (PSD-libéral) du premier ministre Anibal Cavaco Silva lors d'élections européennes marquées par la plus forte abstention jamais enregistrée au Portugal (64,4 %).

Selon les résultats officiels provisoires, les socialistes, avec 34,7 % des voix, ont assuré l'élection de 10 députés au Parlement européen (sur les vingt-cinq impartis au *Portugal) soit* 2 députés de plus que lors des élections de 1989. Le PSD, avec 34,3 %, maintient son nombre de députés (9) et les deux autres grands partis, le CDS-Parti populaire (chrétiens de droite), avec 12,5 % des voix, et la coalition des Communistes et des Verts (CDU), avec 11,2 %, élisent 3 députés chacun. Le CDS maintient son nombre de députés et la CDU en perd un.

Le secrétaire général du PS, Antonio Guterres, s'est félicité de cette *« savoureuse victoire »* malgré le mince écart (12 000 voix) qui sépare les deux grands partis. Et il n'a pas raté l'occasion de tenir un discours de premier ministre et de se présenter comme le chef de l'opposition pour la nouvelle échéance des législatives d'octobre 1995. *« Une seule voix suffit pour bâtir une victoire »,* avait-il répété pendant la vigoureuse campagne qu'il a menée pour soutenir Antonio Vitorino, la tête de liste du parti. *« Cette victoire a brisé le mythe de l'invincibilité du PSD dans des scrutins nationaux »* a affirmé Antonio Guterres avant de préconiser la formation d'une *« nouvelle majorité »* lors de la tenue, cette année, des *« états généraux ouverts à la société civile ». « Il ne suffit pas de changer de gouvernement,* a-t-il ajouté, *Il nous faut une meilleure démocratie, plus transparente, pour combattre le clientélisme et la corruption. »*

L'abstention, enregistrée dans l'électorat urbain et jeune, a pourtant pénalisé d'abord le Parti socialiste, puisque le PSD est surtout puissant dans les campagnes et chez les gens plus âgés. Par ailleurs, cette abstention a été particulièrement élevée dans le « grand Lisbonne », où le PS est traditionnellement bien implanté.

« Des nuances nationalistes »

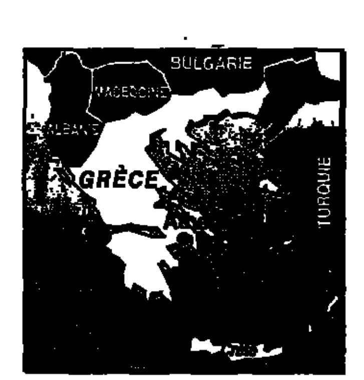
Le premier ministre, Anibal Cavaco Silva, président du PSD, qui, contrairement à son intention initiale de ne pas participer activement à la campagne, s'était très vivement engagé dans les meetings des derniers jours, s'est déclaré *« satisfait »* des résultats. *« Notre objectif était de ne pas descendre en voix par rapport aux élections de 1989. Le PSD a monté et il a pratiquement le même nombre de voix que le PS »,* s'est-il borné à déclarer.

Le président du CDS-Parti populaire (chrétiens de droite) Manuel Monteiro, a, lui, gagné son pari. Se présentant comme le véritable trublion de la campagne, il a obligé les autres grands partis à introduire certaines nuances nationalistes dans leur discours. En « rupture démocratique » avec le fédéralisme européen d'un parti, qui se voulait centriste et qui sous sa houlette n'a plus honte de se dire de droite, Manuel Monteiro, trente-deux ans, obtient 12,5 % des voix et garde le même nombre de députés qu'en 1989. *« Le pourcentage obtenu témoigne de cette volonté collective de défendre la souveraineté nationale et la production portugaise, ainsi que l'identité nationale. Je veux que mon parti fasse changer le Portugal »,* déclarait, euphorique, Manuel Monteiro dès les premiers résultats connus.

Le Parti communiste, en coalition avec les Verts (CDU), reste à 11,2 % et n'arrive pas à élire son quatrième député. L'abstention semble être une des causes principales de cette mauvaise performance des communistes. L'exode vers les villes et vers l'étranger des jeunes de la province d'Alentejo, longtemps le fief du Parti communiste, semble également avoir contribué à cette baisse et les raisons plus profondes de ce changement doivent inquiéter le secrétaire général des communistes, Carlos Carvalhas, *qui, depuis décembre* 1992, a la lourde tâche de remplacer le leader historique Alvaro Cunhal et de restructurer un parti qui reste sans doute le plus « stalinien » d'Europe.

ALEXANDRE FLUCHER-MONTEIRO

GRÈCE



25 SIÈGES. 10,3 millions d'habitants, 8,5 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle intégrale à l'échelon national avec un seuil à 3 % des voix. L'électeur (dix-huit ans au moins) vote pour une seule liste, sans possibilité de panachage ou de vote préférentiel. Eligibilité pour les citoyens de l'Union âgés de vingt et un ans. Vote obligatoire le 12 juin.

Frileuse victoire des socialistes et désarroi des conservateurs

ATHÈNES

de notre correspondant

Si le PASOK (mouvement socialiste panhellénique) d'Andréas Papandréou a remporté les élections européennes de dimanche, il n'en a pas moins perdu près de 10 points par rapport aux élections générales d'octobre dernier, où il avait triomphé avec 46,9 % des voix.

Son principal adversaire, le parti conservateur de la Nouvelle Démocratie, ne s'en sort pas mieux, avec un score qui est le plus mauvais pour lui depuis plus de dix ans. Il perd, en effet, quelque 6 % des voix, après avoir échoué lors des élections générales de l'automne. Un coup dur pour son nouveau chef, Miltiade Evert, qui avait misé sur ces élections pour tenter d'asseoir une autorité qu'il a du mal à instaurer après le départ de Constantin Mitsotakis.

Poussée de l'extrême gauche

Le grand gagnant du scrutin est sans doute Antonis Samaras, leader du « Printemps politique » (Pola), un parti nationaliste qu'il avait fondé il y a à peine un an après avoir quitté la Nouvelle Démocratie, qu'il jugeait trop *timide* sur la *question macédonienne.* Le Pola avait provoqué les élections d'octobre, où il avait obtenu 4,9 % des voix. Il en a obtenu 8,5 % dimanche, affirmant ainsi sa percée sur le plan national. Pour M. Samaras, *« une page est tournée »* et le scrutin *« a marqué la fin du bipolarisme »* du PASOK et de la Nouvelle Démocratie.

Les partis d'extrême gauche ont également profité des élections de dimanche. Le Parti communiste (KKE), crédité de quelque 6 %, est en augmentation de 1,5 % *par rapport* au dernier scrutin national, tandis que la Coalition de gauche, influente dans l'intelligentsia, obtient environ 6 % des voix contre 2,9 % en octobre dernier. Elle sera présente à Strasbourg avec deux députés, tout comme le KKE et le Pola. Dix députés représenteront le PASOK et neuf la Nouvelle Démocratie.

M. Papandréou a expliqué le recul de son parti par la nature du scrutin *« européen et non national ».* Il a souligné que son parti était *« une fois encore »* le premier parti du pays et qu'il poursuivra *« avec plus d'allant l'application de son programme pour répondre aux exigences du peuple et à l'acuité des problèmes ».*

La situation est beaucoup plus difficile pour M. Evert, qui comptait sur ces élections pour amorcer le retour de la Nouvelle Démocratie. Dimanche soir, le climat était glacial au siège du principal parti d'opposition. Plusieurs députés marquaient leur désappointement, sans attendre mercredi, où seront analysés les résultats définitifs des élections. Lundi matin, le leader de la Nouvelle Démocratie ne pouvait que déclarer que son parti *« sera fin prêt à assumer le pouvoir dans six ou sept mois »,* c'est-à-dire en automne, lorsque se dérouleront les élections municipales. Celles-ci précéderont l'élection, par le Parlement, du président de la République au printemps 1995. Ici comme ailleurs, les européennes de dimanche auront ainsi permis aux principales formations politiques de mesurer leur audience avant ces nouvelles échéances.

DIDIER KUNZ

A nos lecteurs

Nous publierons, dans le numéro du *Monde* daté 15 juin, les résultats complets du scrutin dans les pays européens.

Le Monde

Avec plus de 66 % de «oui»

L'Autriche s'est prononcée massivement pour son entrée dans l'Union européenne

L'Autriche sera membre de l'Union européenne à compter du 1er janvier prochain. Les électeurs ont en effet ratifié à plus de 66 % le traité d'adhésion lors du référendum du dimanche 12 juin.

VIENNE

de notre correspondante

Le drapeau européen a été hissé dimanche soir, à côté des couleurs autrichiennes, devant la chancellerie à Vienne. C'est par un «oui» massif (66,39 %) que les Autrichiens ont en effet choisi, le même jour, d'entrer dans l'Union, 33,61 % s'étant prononcés contre, le taux de participation ayant été de 81,2 %.

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a été le premier à exprimer ses félicitations à son homologue Alois Mock, suivi par le chancelier allemand Helmut Kohl. Comme le soulignait le chancelier Franz Vranitzky, le vote de l'Autriche est en effet un *«signal positif»* pour les referendums qui doivent avoir lieu à l'automne en Suède, en Finlande et en Norvège.

On percevait dimanche soir à Vienne, outre le soulagement et la satisfaction, le sentiment que l'Autriche avait dit «oui» à l'Union européenne à un moment critique de l'histoire de cette dernière, que ce vote était «historique» non seulement pour le pays, mais aussi pour ses voisins. Les Autrichiens ont montré qu'ils sont prêts *«à participer comme partenaires à part entière à la construction de l'Europe»*, a déclaré le chef de la diplomatie, Alois Mock, qui avait négocié l'accord avec Bruxelles début mars et qui voit consacré son très grand engagement personnel en faveur de l'adhésion.

Un appel à la mobilisation entendu

Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a *«salué»*, dans une interview à la télévision, comme *«un grand encouragement pour l'Europe»* les résultats du référendum. L'Autriche, de par sa situation, *«est hautement sensibilisée»* à ce qui se passe dans les pays d'Europe centrale, ce qui lui réserve un rôle de choix dans les relations de l'Union européenne avec ces pays qui aspirent tous à l'adhésion, selon M. Delors.

Le chancelier social-démocrate Franz Vranitzky a admis qu'il s'était attendu à un résultat plus serré et s'est félicité de la très grande clarté du vote de dimanche : le «oui» l'a en effet emporté dans toutes les circonscriptions. Par ce vote, a estimé M. Vranitzky, les Autrichiens ont rejeté massivement les appels à l'isolement et ont su saisir une chance qui leur était offerte.

Les dirigeants politiques du pays se sont montrés sans exception très surpris du «oui» massif admettant qu'ils s'attendaient à une avance plus modeste des pro-européens. Les 38 % d'indécis répérés par les sondages à quelques jours seulement du vote se sont donc ralliés majoritairement au camp des partisans de l'Europe.

L'appel à la mobilisation électorale des dirigeants gouvernementaux sociaux-démocrates et conservateurs, des syndicats, du patronat, des associations agricoles et de plusieurs dignitaires des Eglises – dont le très populaire cardinal Franz Koenig, archevêque à la retraite de Vienne – a été entendu et a joué en faveur du «oui». La vibrante démonstration du consensus gouvernemental et l'engagement personnel du chancelier Franz Vranitzky, de son ministre des Affaires étrangères, Alois Mock, et du président de la République, Thomas Klestil, les trois hommes politiques les plus populaires, a convaincu du bien-fondé des arguments en faveur de l'adhésion, notamment celui d'une sécurité renforcée, d'une croissance économique mieux garantie étant donné que l'économie autrichienne est déjà «intégrée» à 80 % à l'Europe, et de la participation aux décisions européennes.

La défaite de Jörg Haider

Les neuf Länder ont voté pour l'adhésion. En tête, avec 74,59 %, vient le Burgenland, classé région défavorisée dans l'accord avec Bruxelles et qui pourra donc compter sur des aides régionales européennes. C'est au Tyrol, où les écologistes ont plaidé massivement pour le «non» à cause du transit routier dans les vallées alpines, que le «oui» a été le plus faible avec 54,42 %.

La victoire du «oui» est une défaite personnelle du leader du parti libéral de droite nationaliste (FPOe), Joerg Haider, plutôt que de son parti, qui était profondément divisé entre adversaires et partisans de l'adhésion. M. Haider, qui avait appelé les électeurs à administrer un camouflet aux partis au pouvoir et qui a joué sur la fibre anti-européenne d'une partie de ses concitoyens en tirant aux boulets rouges sur les *«eurocrates»* de Bruxelles a eu la mauvaise surprise de voir le «oui» l'emporter avec 68 % dans son fief de Carinthie.

Pour les écologistes, également divisés mais dont le noyau dur comptait beaucoup sur les résistances tyroliennes contre l'invasion de camions européens, de produits agricoles et de touristes européens dans les vallées alpines, la déception est d'autant plus grande que la majorité des villages tyroliens situés à proximité des grandes axes de transit ont eux aussi voté clairement pour l'Europe. Les paysans sont cependant restés hostiles à l'adhésion et ont voté «non» à 74 %, selon les sondages effectués le soir du vote.

Il a été beaucoup question, dans la campagne, des avantages et inconvénients matériels de l'adhésion. Les partisans du «non» ont eu recours à un ton démagogique, à l'évocation de scénarios apocalyptiques, qui tout compte fait ont joué en leur défaveur. Les Autrichiens ne voulaient apparemment pas croire, comme le prétendait l'ancien ministre socialiste de l'intérieur Erwin Lanc, que leurs dirigeants politiques cherchaient un nouvel *«Anschluss»* avec l'Allemagne, et voulaient faire de l'Autriche l'*«Ostmark»* de l'Union européenne, du nom donné au pays par les nazis après son rattachement au IIIe Reich en 1938. Ils n'ont pas voulu croire qu'en plaidant pour l'adhésion on se faisait coupable de *«trahison»* envers l'identité autrichienne.

Le vibrant plaidoyer du chef de la diplomatie autrichienne, Alois Mock, pour l'Europe à l'occasion de son soixantième anniversaire, il y a deux jours, qui mettait en garde ses concitoyens contre le danger de devenir *«des Européens de seconde catégorie»* s'ils votaient «non», ses interventions à la télévision depuis son lit d'hôpital où il était immobilisé pendant plus d'une semaine, ont touché. Ils ont fait prendre conscience de l'enjeu de ce vote *«vital»* pour le pays.

Les partisans de l'adhésion ont aussi marqué des points en évoquant la position géographique précaire de l'Autriche, à proximité d'une zone de grande instabilité politique à l'Est, et la dévaluation de la neutralité après la disparition des deux blocs militaires antagonistes. Il a fallu cependant pour que le «oui» garde ses chances dans ce pays qui reste malgré tout attaché à sa neutralité, que Bruxelles accepte de l'accueillir avec ce statut de neutralité en attendant la mise au point d'un système de sécurité et de défense commune. L'Autriche n'en a pas moins souscrit sans réserve aux objectifs de politique commune dans ce domaine énoncés par le traité de Maastricht. Cette ambiguïté fera, à l'avenir, sans aucun doute, l'objet de controverses sur le plan national et, selon toute vraisemblance sur le plan international aussi.

«Librement et sans pressions»

Pour la majorité des commentateurs, le «oui» massif à l'Union européenne confirme la continuité de la politique européenne de l'Autriche depuis son adhésion au plan Marshall en 1948, la signature du traité d'Etat en 1955 – qui l'a fait échapper définitivement à la sphère d'influence communiste –, son adhésion aux institutions européennes et son association à la CEE en 1972. Les négociations sur sa participation à la CEE entamées en 1963 ont échoué en 1967 essentiellement grâce au véto soviétique. Moscou y voyait une violation du traité d'Etat de 1955 et de la neutralité de l'Autriche.

Le chancelier Vranitzky a rappelé dimanche que les dirigeants du Kremlin lui avaient encore fait savoir, en 1988 à l'occasion d'une visite à Moscou, qu'ils n'accepteraient pas l'adhésion de l'Autriche à la CEE. Et il a ajouté qu'avec le référendum, c'était en fait la première fois depuis la guerre que l'Autriche prenait *«librement et sans pressions de l'extérieur»* une décision qui engage à ce point son avenir.

WALTRAUD BARYLI



Alois Mock, un patriote européen

VIENNE

de notre correspondante

Alois Mock, qui a fêté ses 60 ans le 10 juin, est comblé de bonheur par le «oui» des Autrichiens à l'Union européenne. Dans une interview de son lit d'hôpital, où il a été opéré pour une hernie discale, celui que ses concitoyens ont surnommé «M. Europe», a confié qu'il s'agissait là du plus beau cadeau d'anniversaire qu'il ait pu recevoir.

Ministre des affaires étrangères depuis 1986, Alois Mock est le véritable architecte du consensus, au sein du gouvernement de coalition à majorité social-démocrate, sur la candidature de Vienne à l'Union européenne en 1989. Depuis sa nomination à la tête de la diplomatie autrichienne, Alois Mock a effectué un incroyable «euro-marathon» ; d'abord dans les capitales européennes, pour combattre les hésitations des Douze face à l'élargissement de la Communauté, puis dans son propre pays pour convaincre les nombreux adversaires de l'intégration européenne. 64 % des Autrichiens qui étaient indécis à la veille du référendum ont d'ailleurs indiqué que les prises de position de M. Mock avaient été déterminantes pour eux. Son principal argument les a sans doute piqués au vif en raison de la proximité de la guerre dans l'ex-Yougoslavie voisine : *«La recrudescence des nationalismes n'est pas à exclure en Europe, et une mauvaise politique peut faire ressortir du placard de l'histoire les vieux démons du passé.»*

Il est vrai que la jeunesse d'Alois Mock, né en 1934 à Euratsfeld (Basse-Autriche) dans une famille de petits paysans et artisans, a été marquée par les guerres ; civile d'abord dans l'Autriche des années 30 et mondiale ensuite. Ministre de l'éducation à 34 ans, Alois Mock s'est consacré au travail politique au sein du parti conservateur (OeVP) à partir de 1970. Elu à sa présidence en 1979, il réussit en 1983 à briser la majorité absolue détenue par les socialistes depuis treize ans, provoquant ainsi la démission du chancelier Kreisky. En 1986, Alois Mock devient vice-chancelier d'une coalition avec les sociaux-démocrates, mais perd l'appui de son parti et démissionne en 1990 de sa présidence.

«Inventeur» de la candidature de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, à la présidence de la République en 1986, il a vécu avec «l'affaire Waldheim» une des plus grandes déceptions politiques. Il a néanmoins soutenu pendant tout son mandat le président mis en quarantaine internationale pour son passé controversé dans l'armée hitlérienne.

Le soixantième anniversaire d'Alois Mock, fêté la semaine dernière dans le cadre somptueux de l'ancien palais impérial de la Hofburg de Vienne, était à la fois une démonstration vibrante du consensus du gouvernement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et aussi un hommage politique à ce patriote européen.

W. B.